T. LEMIEUX
RELIEUR
à QUÉBEC, (Canada)

MÉLANGES

TOME III

ANGERS, IMP. P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU.

LP
V594me

MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES

POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

PAR

LOUIS VEUILLOT

RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS*

TROISIÈME SÉRIE

TOME III

(1868 – 1869)

402461
28.4.42

PARIS
LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Rue Delambre, 13

1876

MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES, POLITIQUES

ET LITTÉRAIRES

LE MARIAGE CIVIL.

DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
Les dons 1898

Le Journal des Débats révèle un fait sans une époque, « il « y a peu de temps ; » et cette chose, « c'est que « les « ultramontains ne tarderaient pas » demander cela « sous la suppression du mariage civil. » Or, le Journal des Débats prophétisant, car voilà que l'Univers « a lancé « un ballon d'essai contre le mariage civil », proposant aux catholiques, pour commencer, de ne plus passer à la mairie qu'en habit de deuil.

La joie du Journal des Débats est grande d'avoir rencontré si juste. Il pensait que les ultramontains tendaient à ne pas cacher. Il avait préphétisé à l'avenir, pour tuer le temps, peut-être pour nous provoquer à commettre le crime, et pour nous l'imputer et nous en

MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES, POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

LE MARIAGE CIVIL.

I

28 août 1868.

Le *Journal des Débats* révèle qu'il disait une chose, « il « y a peu de temps ; » et cette chose, c'était que « les « ultramontains ne tarderaient pas à demander chez « nous la suppression du mariage civil. » Or, le *Journal des Débats* prophétisait, car voici que l'*Univers* « a lancé un ballon d'essai contre le mariage civil », proposant aux catholiques, pour commencer, de ne plus passer à la mairie qu'en habit de deuil.

La joie du *Journal des Débats* est grande d'avoir rencontré si juste. Il pensait que les ultramontains tarderaient à ne *pas tarder*. Il avait prophétisé à l'aventure, pour tuer le temps, peut-être pour nous provoquer à commettre le crime, et pour nous l'imputer et nous en

faire porter la responsabilité devant l'opinion, tout comme si nous l'avions commis.

Nous ne pouvions d'ailleurs nier que le *Journal des Débats* risquait peu ici de se tromper. Les « ultramontains » ont des idées contre la sécularisation du mariage, cela n'est point douteux, et il y a déjà un certain temps qu'ils ne s'en cachent plus. Puisqu'ils osent avoir ces idées, puisqu'ils ont l'audace de les produire, le *Journal des Débats* pouvait lâcher sa sinistre prédiction. Il en a fait de plus étonnantes, lui qui toujours, de la place où il mange sous un régime, connaît et voit la place où il mangera sous le régime suivant. Pour un tel voyant, c'est triompher de peu de chose que d'avoir annoncé ce que feraient des gens accoutumés à parler toujours comme ils pensent, et à se tourner toujours du côté où ils vont.

De pareilles prophéties, nous-mêmes nous en donnerions par paquets. Que deux ou trois petits symptômes apparaissent, nous annoncerons en toute sécurité, selon le symptôme, que le *Journal des Débats*, qui est bonapartiste, ou du moins sénateur, ne tardera pas d'*orléaniser;* ou que le *Journal des Débats*, qui est monarchiste, ne tardera pas de tendre à la république ; ou que le *Journal des Débats*, qui est républicain, ne tardera pas de demander le raffermissement de l'empire. Nous prophétiserions de même sur divers ordres de faits. En ce moment, par exemple, il ne faudrait qu'un tout petit signe, et nous ne trouverions aucune témérité à prédire que le *Journal des Débats* ne serait pas bien opposé au rétablissement du divorce.

S'engage-t-il à ne jamais aller plus loin dans le sens contraire et à ne jamais proposer, à ne jamais soutenir le

divorce ? S'il prenait cet engagement, nous nous réjouirions de son inconséquence, mais il serait fort inconséquent. La même logique qui nous fait adversaires du mariage civil, le fait adversaire du mariage indissoluble. Dans le mariage civil tel qu'il est institué et imposé, ce que nous trouvons de plus mauvais, c'est précisément ce qu'il y voit de meilleur : un mécanisme très efficace pour affaiblir et ruiner le mariage sacrement.

Assurément, le *Journal des Débats* sait ce qu'il dit et n'ignore point où il veut aller. S'il tient tant à affaiblir le mariage sacrement, c'est pour qu'il devienne enfin possible de l'interdire. Cet académiste est possédé d'un fanatisme antichrétien pire que celui du *Siècle*. Il ne lui suffit pas que les époux se doivent traîner à la mairie avant d'aborder l'autel, et que la forme civile puisse tenir lieu de tout. Il veut qu'elle tienne lieu de tout, en effet, et qu'on n'aille plus soumettre la dignité de la chose civile à l'injure du sceau religieux. Pour le *Journal des Débats*, l'eau bénite fait tache sur la robe des mariées.

Dans le fond, tout cela tourne toujours autour du singe de M. Duruy. La question est toujours de savoir si l'homme doit naître, vivre, s'unir, mourir, recevoir, transmettre et quitter la vie comme une créature de Dieu destinée à recouvrer Dieu, ou comme une chenille perfectionnée, mais uniquement originaire des fermentations du limon terrestre. Pour notre part, nous reconnaissons bien que les rédacteurs du *Journal des Débats* sont perfectionnés, trop perfectionnés, mais nous nions qu'ils soient des chenilles. Leur extrême perfectionnement nous semble surtout s'égarer dans une très grande iniquité, lorsqu'ils prétendent nous contraindre à nous considérer nous-mêmes sous ce point de vue, et à faire

toutes choses comme si nous l'admettions aussi pleinement qu'eux, tandis que nous sommes absolument et inébranlablement convaincus du contraire.

Faisons un peu de catéchisme : « Le mariage est l'u-« nion légitime divinement établie entre l'homme et la « femme, afin qu'ils passent ensemble inséparablement « tout le temps de leur vie. Si l'on demande quel est « l'auteur primitif de cette union établie entre les époux, « on n'en trouvera pas d'autre que Dieu lui-même, qui « a uni dans le paradis terrestre le premier homme et « la première femme, dont tous les hommes sont des-« cendus, et a béni en même temps leur union. Si l'on « considère ensuite la fin de cette union, on verra que « c'est la propagation du genre humain en vue de la « gloire de Dieu, en même temps que l'amour et la fi-« délité réciproques des époux, et subsidiairement aussi « le dessein de prévenir le désordre de la fornication « dans l'état actuel de faiblesse de notre nature cor-« rompue [1]. »

Voilà ce que croient les catholiques, même ceux qui ne seraient pas « ultramontains. »

Or, M. le maire est respectable, mais enfin il est bien faible et, osons le dire, bien petit garçon, même en écharpe, pour être seul témoin, seul garant d'une si grande chose; pour la solenniser tout seul; pour la sanctifier en même temps qu'il la bâcle, par la lecture bredouillée du code civil; pour rappeler suffisamment les engagements où l'on se met quand on se marie, pour attirer du Ciel les grâces dont les époux auront besoin. La vie commune, le support constant, la fidélité réci-

[1] *Catéchisme* de Canisius.

proque, l'inséparable, l'indissoluble, ce ne sont pas de petites affaires, et tout le monde en convient ! Ce n'est pas rien non plus de donner la vie et de l'engager dans la bonne voie, et la patrie et l'humanité elles-mêmes ne sont pas désintéressées dans cette union d'où sortiront des hommes ; et ces hommes à naître, eux aussi, ont bien déjà quelque droit qu'il faut leur garder en préparant leur bonne entrée parmi les vivants.

Monsieur le maire, rien que monsieur le maire, pour présider à ces mystères et inaugurer ces grandeurs, c'est peu !

Il faut avouer que le mariage civil paraît à peine sérieux. Et le *Journal des Débats*, si versé dans les mœurs et les idées du temps, n'ignore pas que le divorce serait facile à rétablir, si le mariage civil était seul pratiqué.

D'autres inconvénients, que nous n'avons pas besoin de rappeler ici, des inconvénients civils très notables en résultent. Ils étaient en partie énumérés dans l'article dont le *Journal des Débats* veut bien s'occuper, et il ne les mentionne pas, ce qui en démontre la gravité.

Dès lors, pourquoi ne réclamerions-nous pas contre le mariage civil, qui est un acheminement à la suppression du mariage religieux, laquelle impliquerait promptement la suppression du mariage lui-même, c'est-à-dire, au fond, la suppression de la société chrétienne et civilisée ? Pourquoi ne nous serait-il pas licite d'indiquer au moins les améliorations et les corrections que le mariage civil peut et doit recevoir pour ne plus entamer si grièvement les mœurs publiques et notre liberté ? Le *Journal des Débats* refuse-t-il aux « ultramontains » le droit de débattre ?

Il voudra bien remarquer qu'il ne s'agit pas ici de ral-

lumer les bûchers de l'Inquisition et de mettre Galilée au cachot : nous nous réduisons, en somme, à demander le remplacement de M. le maire et de ses déclarations par l'innocent et commode *registrar*, qui est une institution de « la libre Angleterre » ; et si l'on peut trouver quelque chose de mieux, nous sommes tout disposés à chercher. Lorsqu'on ne tient pas absolument à nous ôter le christianisme, il est toujours possible de s'entendre avec nous.

Mais si l'on supprime le maire et la mairie, dit le *Journal des Débats*, « ceux pourtant qui ne voient dans « le mariage, *comme c'est leur droit*, qu'une union civile, « où se marieront-ils ? » Où ils voudront, puisque le *registrar* va en ville. Qu'est-ce que cela leur fait, et quel besoin ont-ils de voir l'écharpe de M. le maire ? Ils devraient, ce nous semble, préférer la mode anglaise, car enfin, l'écharpe de M. le maire est un reste du moyen âge. Et puis nous ferons aussi une question : Ceux qui pourtant ne voient dans le mariage, *comme c'est leur droit*, qu'un sacrement, pourquoi exigez-vous qu'ils se marient devant le maire, et pourquoi déclarez-vous que ce mariage peut suffire en attendant qu'il soit défendu d'y rien ajouter ?

A notre avis, la société aurait parfaitement le droit, et plus que le droit, d'imposer le mariage religieux, comme elle se reconnaît parfaitement le droit d'imposer le mariage indissoluble en dépit des répugnances de la philosophie et même de la *nature*. La société ne vit que de ces tyrannies et de ces contraintes, et elle les maintient contre toutes les réclamations, tout simplement pour ne pas périr. Mais du moment que la société, à son grand détriment, en matière de mariage vous laisse votre phi-

losophie et votre *nature*, pourquoi entreprenez-vous de contraindre notre philosophie et notre nature à nous? Notre nature repousse vos perfectionnements ; elle veut rester telle que Dieu l'a redressée, soumise aux lois que Dieu lui a données pour l'empêcher de s'abrutir et pour la relever au contraire par la domination de l'esprit. Vous direz que vous avez conquis le vieux monde chrétien et qu'il doit subir les droits de la conquête. A la bonne heure. Seulement vous avez tort d'être des conquérants si durs. Les idées sont les idées. On ne les tue pas, et les nôtres, en outre, ne s'usent pas et on ne s'en passe pas.

Une dernière remarque. Notre adversaire s'amuse beaucoup de la proposition de n'aller au mariage civil qu'en habit de deuil. Il en fait le principal sujet de ses observations, et il dit que cette mode ne prendra point. Nous le croyons comme lui, et nous ne trouvons nullement nécessaire qu'elle prenne. Il y a une autre manière de protestation quasi unanime, qui vaut tout autant et qui montre assez la vraie place que le mariage civil tient dans l'opinion. C'est la toilette de mairie. A moins qu'on ne doive se rendre tout de suite à l'église, quel avocat, quel professeur même ne se fait un point d'étiquette, en cette occasion, de déposer l'habit de gala? Quant aux femmes, il n'y a point d'instinct qui tienne, et la parure fuit le local et l'aspect du magistrat. Ce serait « mauvais genre. » Le mariage à l'église est une cérémonie, même pour ceux qui n'y tiendraient pas ; le mariage à la mairie est pour tout le monde une corvée. Nous parions que le professeur fameux, un peu rédacteur du *Journal des Débats*, (M. Taine) dont la bénédiction nuptiale a fait dernièrement si beau bruit, s'il s'est marié

en deux jours, a réservé sa cravate blanche et son habit noir pour l'autel. Voilà donc l'aveu des mœurs, et nos audaces se bornent à réclamer contre la *corvée*.

II

La toilette du mariage civil.

1er septembre 1868.

Le *Journal des Débats* en est aux ironies aiguës contre l'ordre de choses. Il nous représente assez la figure de M. Odilon Barrot vers 1847, et si l'on organisait des banquets, il s'arrangerait pour aller trinquer quelque part. La soif de la liberté le tourmente. Il voudrait plus de liberté dans la presse, plus de liberté à la tribune, plus de liberté partout. Ce signe vaut ce qu'il vaut, et nous ne blâmons point le zèle du *Journal des Débats* pour la liberté. Mais un point nous étonne ; disons mieux, un point pourrait étonner : c'est que de la même plume, de la même encre, dans le même moment, sous la même signature et avec le même feu d'ironie, le *Journal des Débats*, qui ne voit assez de liberté nulle part, combatte cependant la liberté de costume envers le mariage civil.

Il y revient ; il a manifestement de l'inquiétude. L'idée d'aller prendre cette chose dans les voitures des pompes funèbres, lui paraît monstrueuse. Nous avons fait le possible, on en conviendra, pour le rassurer. Nous-mêmes qui sommes si fanatiques, nous pensons qu'il suffit de ne pas se gêner, comme tout le monde en a pris le parti dès longtemps, à commencer par M. le maire, qui lui non plus ne se gêne pas. Nous connaissons

un maire qui officie habituellement en pantoufles bleues rayées de jaune. Cette tenue nous paraît convenable, et nous ne demandons aucunement que le greffier s'habille en croque-mort. Mais le *Journal des Débats* ne veut point se rassurer.

Nous le voyons venir. Au fond, il souhaiterait de la toilette et de la pompe. Qu'on le laisse faire, il dressera un cérémonial : le marié civil devra porter sa croix d'honneur en nature, se présenter en épée s'il est académicien, en culotte s'il est sénateur.

Mais il y a autre chose autour du mariage civil que ces détails de toilette. Nous en avons touché un mot. Est-ce que les fins et forts esprits du *Journal des Débats*, si remplis de vues et de pensées sur tous les grands objets de la vie et de la société humaine ne pourraient pas sortir de la question de tenue et parler un peu du reste ? Pourquoi le mariage civil leur paraît-il si précieux et le mariage religieux si redoutable ? quel grand bien attendent-ils pour la société de la prédominance du premier, de l'avilissement et de la suppression future du second ? Voilà sur quoi nous aimerions à les entendre, et où ils devraient s'exercer à convertir notre incrédulité et celle du monde. Nous leur sacrifions les voitures des pompes funèbres ; qu'ils nous montrent pourquoi nous devrions leur sacrifier encore le sacrement.

M. Sauvestre, de l'*Opinion nationale*, qui vient se fourrer dans cette discussion, se comporte mieux que le *Journal des Débats*. Il parle raison ; il apporte les lumières qu'il s'est procurées dans son lieu de Bonnétable, lorsqu'il avait le temps de se cultiver par la lecture. Le maire suffit et doit suffire, dit M. Sauvestre, « parce que « derrière M. le maire et son écharpe, il y a la société

« entière qui est témoin et garant de l'union que ce ma-
« gistrat consacre en son nom. » Voilà une idée ! « La société entière » n'est pas entièrement visible derrière l'écharpe municipale ; mais l'idée, on la voit. Est-ce que le *Journal des Débats* n'est pas capable de fournir des idées comme M. Sauvestre, lequel fournit, ou peu s'en faut, des ironies presque comme le *Journal des Débats ?*

Nous prions formellement le *Journal des Débats* de nous donner son sentiment sur le livre du doyen de Dijon, lequel plaide en faveur du divorce avec l'agrément de madame son épouse, à qui il fut toujours fidèle. Un doyen de Faculté, c'est un collaborateur-né de M. Bertin. *Il l'est, le fut ou le doit être*, et son livre est une œuvre de famille qu'on ne peut décemment passer sous silence.

III

Incident Sauvestre.

3 septembre 1868.

M. Sauvestre, de l'*Opinion nationale*, jadis maître d'école à Bonnétable, nous fit la grâce, l'autre jour, d'intervenir dans une contestation que nous avons avec le *Journal des Débats*, touchant le mariage civil. Il s'y prit, à notre gré, d'un peu haut, en magister, non sans quelque nuance de ce beau mépris que les cléricaux lui inspirent : « M. Veuillot exprime ses petites idées sur le mariage civil. » Notre attention fut attirée par ces locutions de Bonnétable, et nous prîmes plaisir à mentionner les grandes idées de M. Sauvestre en les louant, comme elles le méritaient, pour la gloire de l'*Opinion nationale* et de Bonnétable.

Mais M. Sauvestre, de l'*Opinion nationale*, est chatouilleux. Il prend un ton sévère et nous reproche aujourd'hui de lui répondre par des « personnalités » sur le propos de Bonnétable. Nous ne comprenons pas. Quelle personnalité y a-t-il à lui rappeler son lieu de Bonnétable, d'où il est sorti, pour de si grandes destinées littéraires, politiques, voire sociales? Car il reconnaît tout le premier que c'est là qu'il s'est fait, et, à la façon dont il en parle, on voit bien qu'il ne croit pas avoir fait peu de chose. Même, à notre avis, il exagère : « Je considère cette fonction d'instituteur public comme *la plus honorable qui soit au monde*. Il y a vingt ans passés... que je n'ai jamais renié mes anciens confrères. *Grâce à Dieu*, la cause des instituteurs a fait depuis dix ans un assez beau chemin, et la part de l'ex-maître d'école de Bonnétable dans cette œuvre de réparation est de celles qu'il n'est pas besoin de rappeler. »

D'où il résulte que M. Sauvestre est à ses propres yeux l'homme qui a le mieux rempli, ou peu s'en faut, la fonction la plus honorable qui soit au monde.

Et il nous reproche une allusion légère à ce grand fait! Nous concevrions qu'il nous accusât de blesser sa modestie, mais se plaindre en pareille occasion d'une personnalité, c'est impropre.

Nous ne sommes pas si coupable ni dans le fait ni dans l'intention. Tout simplement, voyant comme il entrait en conversation sur nos *petites idées*, nous avons cru qu'il voulait égayer l'entretien, et de notre côté, Bonnétable est venu là pour rire. Voilà tout.

Que M. Sauvestre se rassure. Nous ne lui reprochons pas d'avoir été maître d'école. On peut être moins que cela dans le monde, et l'on peut aussi être cela d'une

façon excellente. Ce que nous lui reprochons, c'est de l'être encore, et de l'être comme il ne faut pas : c'est d'en avoir encore le style, les ignorances, la suffisance rustiques; c'est d'être trop convaincu de sa supériorité sur M. le curé et sur la fonction que remplit M. le curé, et de s'en tenir sur beaucoup de points à Dulaure et à Dupuis, ses prophètes et ses délices de Bonnétable.

Du reste, que M. Sauvestre ait été pour beaucoup dans l'*assez beau chemin* qu'ont fait depuis dix ans les maîtres d'école, c'est très-possible; si c'est *grâce à Dieu*, comme il le dit avec plus de dévotion qu'il n'a coutume d'en montrer, nous ne le savons pas.

IV

4 septembre 1868.

Nous avons prié le *Journal des Débats* de nous faire connaître sa pensée sur le livre de M. Tissot, qui sollicite le rétablissement du divorce. Pour réponse, il nous *somme*, avec l'accent indigné de l'innocence, de lui dire « quand donc il a demandé qu'on empêchât les protestants de faire bénir leur union par un ministre, les catholiques par un prêtre, ou les juifs par un rabbin. » Nous ne le lui dirons pas du tout, attendu que rien ne nous oblige à fournir un document de ce genre.

Repassons brièvement notre chemin.

Le *Journal des Débats* se vantait d'avoir prédit que les « ultramontains » ne tarderaient pas à demander la suppression, chez nous, du mariage civil, et il trouvait sa prédiction vérifiée parce que l'*Univers* venait de publier une critique du mariage civil français. Cette cri-

tique ne manquait point de sérieux ; elle opposait certaines coutumes de l'Angleterre aux périlleuses rigueurs de notre légalité, périlleuses surtout pour l'avenir du mariage religieux qu'elles tendent à frapper de désuétude.

Le *Journal des Débats* passa sur ces considérations : il s'appliqua seulement à constater l'honneur qui lui revenait en qualité de prophète, et il employa le reste de son loisir à dandiner sur un détail qui lui parut plus commode pour étaler ses grâces. Voilà le point de départ.

Voulant le suivre dans les jeux où il se complaît, — sans néanmoins abandonner la question essentielle, — nous avons fait, nous aussi, mais sous condition, quelques petites prophéties politiques et sociales à l'usage de ce piquant adversaire. Nous croyons sans vanité qu'elles n'ont pas paru invraisemblables.

Nous disions, par exemple, qu'il ne faudrait qu'un bien faible signe pour nous faire prédire que le *Journal des Débats* ne tarderait pas à demander ou à tolérer que l'on demandât chez nous le rétablissement du divorce, et dans un avenir plus ou moins éloigné, l'interdiction du mariage religieux. C'était simplement retourner contre lui, sous condition, l'accusation qu'il avait formulée directement contre nous au sujet du mariage civil, prétendant que nous en voulions la suppression et l'interdiction absolue. Nous lui portions aussi un défi, le défi de s'engager jamais à combattre nettement toute proposition en faveur du divorce.

Là-dessus, le *Journal des Débats* reprit la question du costume et s'y enferma plus hermétiquement que la première fois, toujours d'une façon très-plaisante : l'esprit

ne saurait lui manquer, mais pourtant avec quelques répétitions. Il avait inventé que nous proposions aux bons catholiques de n'aller à la mairie que dans les carrosses des pompes funèbres. Ce trait ingénieux reparut, un peu appesanti.

Nous ne manquâmes point de l'admirer, et la bonne grâce que l'on se doit entre adversaires ne nous permettait pas de lui refuser toute réplique sur ce motif favori. Nous prîmes néanmoins la liberté de lui demander s'il n'avait pas autre chose à dire. Notre savant collaborateur, M. Serret, nous parlait précisément en ce moment-là du professeur de Dijon et de son livre. Nous témoignâmes le désir, bien naturel en pareille rencontre, de savoir comment le *Journal des Débats* lui-même en jugeait. Nous avons, plus haut, fait connaître sa réponse. Elle ne nous paraît pas catégorique.

Il nous *somme* de dire où et quand il a demandé que les catholiques, les protestants et les juifs, les seuls êtres civilisés qui aient la faiblesse d'appeler la bénédiction de Dieu sur l'union conjugale, ne puissent plus s'en passer la fantaisie? Avec sa permission, il ne s'agit pas de cela, et nous n'avons pas accusé sa prudence d'avoir fait cela. Il s'agit du livre de M. Tissot en faveur du divorce; nous voudrions savoir ce qu'il en pense. Quant à nos prédictions, elles ne regardent point le passé, mais l'avenir. Et d'ailleurs nous n'avons pas précisément prédit; nous avons simplement annoncé que nous pourrions prédire.

Le *Journal des Débats* voudra bien remarquer encore qu'il s'appelle légion. Cette sommation qu'il nous fait, sous la signature de son secrétaire de rédaction, ne laisse pas de rendre les recherches assez difficiles.

Nous pourrions dire encore que le moment de renouveler nos prédictions et de les accentuer ne semble pas loin, et que la manière même dont le *Journal des Débats* se défend commence à les vérifier. Pourquoi ne veut-il pas parler du livre de M. Tissot, un doyen de la Faculté, c'est-à-dire un frère, tout au moins un cousin-germain? Pourquoi en même temps s'applique-t-il avec tant de soin à mettre en lumière nos attentats contre la législation actuelle du mariage civil? Pourquoi surtout affiche-t-il perpétuellement le plus grand effroi sur le crédit politique des catholiques et sur les faveurs et les facilités qui leur sont données pour persécuter les libres-penseurs, crainte mal fondée et mal justifiée? Tous ces signes n'annoncent rien de bon pour le mariage religieux.

Le *Journal des Débats* n'ignore point qu'un de ses rédacteurs, un au moins, professe ouvertement les sentiments de M. Quinet, dont l'idéal est d'étouffer le catholicisme dans la boue. De là se peuvent aisément déduire les complaisances que ces messieurs nourrissent au fond de leur cœur touchant le sacrement de mariage encore toléré.

Qu'ils n'aient pas à ce sujet, dans le *Journal des Débats* du moins, confessé publiquement toute l'animosité Quinettiste, cette prudence est de leur style; mais l'occasion, l'herbe tendre.... Enfin nous n'avons pas de preuves sous la main et nous ne sommes pas rassurés.

Nous ne refusons pas d'ailleurs au *Journal des Débats* le bénéfice de l'inconséquence. Nous avons expressément marqué cette clause. S'il n'a pour les droits de la mairie qu'un amour de greffier, un amour tranquille,

compatible avec l'affection la plus fidèle et la plus équitable pour les droits de la conscience, et si le pur mariage civil n'est pas son fait, tant mieux! Il est alors inconséquent; nous l'en louerons. Mais quelques déclarations nettes à l'occasion du manifeste-Tissot nous seraient bien douces de sa part.

Nous ne jugeons pas nécessaire de signaler divers tours de rédaction qui ne tiennent pas beaucoup au grave sujet qui nous occupe. Notre adversaire se targue d'être, comme nous l'avons dit, affamé de toutes les libertés; il énumère, d'après nous, celles pour lesquelles il combat. Nous en avons nommé une aussi qu'il supprime : la liberté de critiquer le mariage civil français. Il omet ce détail, et, par compensation, il nous accuse d'être « affamé de silence. » La vérité est que nous entendons tous les jours dire quantité de choses qu'il nous plairait davantage qu'on ne dît point. Il en est là envers nous, et il y viendra envers d'autres. Toutefois, en attendant, il voudra bien remarquer la peine que nous prenons trop souvent sans nul fruit, pour le décider à parler.

Et lorsque enfin il parle, que de fois, comme en ce moment même, il échappe encore!

V

6 septembre 1868.

Le *Journal des Débats* nous dit, le plus désagréablement qu'il peut, diverses choses qui ne laissent pas de nous faire plaisir. La question est toujours sur le mariage. Notre adversaire fait mine de s'ébranler du bon

côté. Il parle du livre de M. Tissot, l'heureux et inconséquent monogame de Dijon ! Voilà déjà une victoire. A la vérité, il n'en parle que pour affirmer qu'il ne l'a pas lu : mais nous entendons bien. Il ajoute qu'il ne saurait s'en rapporter à l'analyse que nous en avons donnée, notre sincérité lui étant suspecte, et il ne voudrait pas même jurer que M. Tissot s'escrime en faveur du divorce : nous entendons de mieux en mieux ! Donc, si le *Journal des Débats* venait à lire ce livre plat, mais important, et s'il y trouvait, par impossible, ce que nous prétendons y voir, il le blâmerait ? C'est un petit engagement contre le divorce ; nous en donnons acte, et nous en prenons note.

Reste à savoir comment le *Journal des Débats* arrange son aversion pour le divorce et son goût pour la prédominance du mariage civil. C'est sans doute ce qu'il nous expliquera lorsqu'il rendra compte du livre de Dijon. Qu'il souffre que nous lui demandions de presser ce travail. Nous ne le passerons point sous silence, et nous en louerons le mérite. Comme gage de notre bonne volonté, nous fournirons tout de suite au *Journal des Débats* le renseignement qu'il semble désirer sur celui de ses rédacteurs qui professe ouvertement les sentiments de M. Quinet, lequel veut en effet, selon sa propre formule, « étouffer le catholicisme dans la boue. » Ce rédacteur est M. G. de Molinari. Nous pensons qu'il ne tient pas le dernier rang.

Du reste, on nous fait aujourd'hui une belle déclaration en sens tout contraire. Nous nous empressons de l'enregistrer : « Que M. Veuillot se rassure. *Personne* au « *Journal des Débats* ne nourrit les noirs desseins qu'il « nous prête bénévolement, et le jour où le droit d'aller

« à l'église *en partant de la mairie* serait menacé ou tout « au moins contesté, personne ne prendrait plus chau- « dement que nous la défense des catholiques inquiétés « dans le libre exercice de leur foi. » De telles paroles, signées solennellement du secrétaire de la rédaction, M. P. David, sont faites pour dissiper toutes les alarmes, et nous respirons plus à l'aise ; car, pour nous, le *Journal des Débats* est fidèle comme l'or. Il n'y a que la clause « en sortant de la mairie », qui nous gêne encore un peu. Il faut donc toujours passer par la mairie?...

Or, il peut arriver qu'une personne ayant passé par la mairie soit empêchée ensuite d'aller à l'église par la volonté contraire du conjoint, qui, tenant le légal et le suffisant, entend se dispenser de la superfluité religieuse. Cela s'est vu; mais ce qui ne s'est pas vu, c'est que les tribunaux aient proclamé l'invalidité de ce mariage, radicalement nul aux yeux de la religion ; et l'on n'a pas vu non plus, croyons-nous, le *Journal des Débats* s'armer pour le conjoint opprimé dans sa conscience et dans sa foi.

Nous le prions de nous dire ce qu'il ferait si le cas venait à se présenter.

Si nous convenons avec lui qu'on ne peut pas traîner à l'autel quelqu'un qui n'y veut point paraître, il doit convenir avec nous qu'on ne peut pas traîner au lit conjugal quelqu'un qui n'y verrait qu'un théâtre de violence et d'impureté ; et il doit convenir aussi, avec les partisans du divorce, qu'on ne peut pas lier dans l'indissolubilité deux êtres qui peut-être n'en veulent ni l'un ni l'autre.

Dans la rigueur présente du mariage civil, ou deux libertés sont également contraintes, ou une liberté au

moins est fatalement brisée, et le divorce légal est l'aboutissement nécessaire de cette situation.

Nous trouvons que l'intérêt des consciences et l'intérêt de la société y sont assez grands pour que l'on recherche un accommodement possible et que l'on prenne les garanties indispensables. Tel était le but de l'article qui a provoqué cette discussion, où le *Journal des Débats* n'a pas apporté tout le sérieux que nous eussions désiré.

Il ne veut pas contraindre la liberté du philosophe, à la bonne heure ; mais pourquoi voudrait-il contraindre celle du chrétien? Il repousse l'ignominie du divorce, c'est à merveille ; mais pourquoi s'attache-t-il avec tant de passion à une législation qui affaiblit le mariage? La conclusion est donc, comme on disait sous Louis-Philippe, qu'il y a *quelque chose à faire*. Seulement, sous Louis-Philippe, on disait cela quand on ne voulait rien faire. Nous espérons que le *Journal des Débats* est revenu de cette vieille méthode, qui n'a point réussi. Il nous dit en terminant qu'il ne songe pas à nous ravir, comme nous l'avions pensé, la liberté de critiquer le mariage civil français, et qu'il se contente d'user de celle de nous répondre. Nous ne désirons qu'une chose, c'est qu'il veuille en user beaucoup.

UN MAITRE D'ÉCOLE

PRÉSIDENT DE RÉPUBLIQUE.

---

29 août 1868.

M. Ed. Laboulaye, de l'Institut, a découvert un maître d'école immense, et il en fait part aux lecteurs du *Journal des Débats*. C'est don Domingo-Faustino Sarmiento, qui vient d'être élu président de la République Argentine, en remplacement du général Mitre. Il est aussi colonel et journaliste, ce qui gâte un peu l'effet; mais dans ces pays-là, nul ne peut guère se dispenser d'être colonel et journaliste, tandis que les maîtres d'école sont rares. Or M. Sarmiento a été maître d'école, vrai maître d'école, maître d'école par vocation et passionnément ; il l'est même encore. C'est ce que M. Laboulaye raconte avec beaucoup de feu, non sans charme.

Il entre dans des détails intéressants, et qui font bien voir les résultats de la liberté hispano-américaine, depuis une quarantaine d'années qu'elle pratique ses essais. M. Sarmiento, né en 1811, noble et gueux, comme la grande majorité des Argentins, fut heureusement élevé par un vieux parent qui avait appris à lire sous la tyrannie et qui de plus était prêtre. « Le maître donna à son élève quelques leçons de grammaire et de

latin; il lui apprit surtout à aimer la patrie et la liberté. » Voilà qui prouve que les prêtres peuvent servir à quelque chose et ne sont pas toujours si noirs.

Dernièrement M. Bonjean, — notre monsieur Bonjean, si grand chez Vapereau, — glorifiait l'Université d'avoir élevé même des Lacordaire, des Ravignan et des Gratry, et il s'écriait : A quoi bon l'enseignement religieux? Mais voilà M. Sarmiento, le plus huppé des maîtres d'école vivants, qui doit tout à un prêtre, devenu maître d'école par pure charité; et ce qui va surprendre, M. Bonjean lui-même, étant (alors) fils de menuisier, fut instruit par une charité semblable. Un bon vieil oncle, prêtre, confesseur de la foi, le débrouilla et le mit ensuite au petit séminaire, renseignement que Vapereau n'eut point.

En sorte que c'est la charité du clergé qui a donné M. Sarmiento aux Argentins, et à nous M. Bonjean; tellement que nous pourrions dire : A quoi bon l'enseignement laïque? Mais ne poussons pas si loin l'argumentation, et tirons-nous enfin de M. Bonjean.

Dans les républiques du Sud, où le laïcisme et la sécularisation de la société, tant vantés par M. Bonjean, étaient, comme encore aujourd'hui, en grande vogue, le tribunal de Santiago condamnait un voleur à servir de maître d'école durant trois ans. C'était en 1832. Déjà M. Sarmiento, sans y être autrement contraint, avait eu le cœur d'exercer cette profession peu courue. Il était maître d'école à quinze ans; à seize ans, marchand; à dix-sept, instructeur de recrues et second directeur de l'école militaire; à dix-huit ans, insurgé contre les deux tyrans de la Plata, Rosas et Quiroga; avant dix-neuf ans, battu et fugitif.

Il fut ensuite commis, directeur des mines, traducteur de Walter Scott, rapatrié, ingénieur, journaliste, encore soldat, encore maître d'école, encore traducteur, encore toutes sortes de choses, successivement ou à la fois ; encore exilé ; puis colonel, ministre, ambassadeur, voyageur, auteur. Enfin il eut le plaisir, avec quelques amis, de culbuter son président Rosas, qui méritait bien cela. « Deux jours après la bataille de Caseros, qui, le 3 février 1852, décida la chute de Rosas, le colonel Sarmiento, assis devant le bureau du dictateur renversé, avait le plaisir d'écrire le récit de la victoire *avec la plume même de Rosas.* » Beau trait de maître d'école et de journaliste. Mais était-ce bien la plume même? n'en a-t-il pas taillé une tout exprès ? Et cette plume d'oiseau de carnage deviendra-t-elle, aux mains de l'ancien maître d'école, une douce et innocente plume d'oie comme les nôtres, gens instruits de l'heureuse Europe pleine de maîtres d'école, tous incapables de tenir une plume qui puisse signer des arrêts de proscription et de mort?

Quoi qu'il en soit, cette biographie très écourtée de M. le colonel Sarmiento donne l'idée d'un joli état social. Mais au moins, dans ces aimables contrées, ils n'ont pas de jésuites pour tenir leurs écoles. On ne voit point que M. Sarmiento se soit préoccupé d'établir l'enseignement religieux, au contraire.

Il a, nous dit M. Laboulaye, « créé toute une littérature pour les écoles, depuis le syllabaire le plus simple jusqu'à ces livres de morale qui, répandus dans les plus humbles demeures, civilisent les pères par les enfants. » Voici les titres de quelques-uns de ces livres : La *Vie de Jésus-Christ*, prise dans l'Évangile, la *Morale en action*,

la *Vie de Franklin*, la *Conscience d'un enfant*, le *Pourquoi ou la science des choses*. Tout cela sent bien la bibliothèque choisie du F.·. Macé! M. Laboulaye ajoute béatement que ces *bréviaires de l'enfance* « ont depuis longtemps remplacé les *Peines de l'Enfer*, *le Temporel et l'Éternel*, et autres livres de même espèce, *bons seulement à fausser les idées*, » sans doute parce qu'ils traitent un peu de l'existence de Dieu et des choses de l'autre vie.

Le maître d'école colonel président Sarmiento, est sans doute un homme rare; on ne peut sans mérite exciter tant l'admiration de M. Laboulaye. Néanmoins, nous continuons d'avoir des doutes sur l'avenir de la République Argentine, et il nous semble que l'oncle Sarmiento n'a pas dû élever son neveu pour faire précisément ce qu'il fait. C'est comme l'oncle Bonjean qui ne peut pas avoir élevé son neveu pour dire précisément ce qu'il dit. Le même malheur est arrivé à l'Université avec Lacordaire, Ravignan, Montalembert et celui qui écrit ces lignes a lui-même passé par l'école mutuelle de Bercy, tenue par M. Leroux, ivrogne parfait, pour être autre chose que rédacteur de l'*Univers*. Éducations manquées, espérances trompées, dérision des choses humaines!

Les espérances de M. Laboulaye sont plus fermes. La République Argentine étant aux mains d'un maître d'école, lui paraît sauvée, et cet exemple devra sauver les autres. Il répète cette belle parole de son héros : *Point de liberté là où le peuple est ignorant. Ayez des écoles, vous n'aurez point de révolution.* Il termine par *Ainsi soit-il!*

A notre tour, nous disons *Amen!* Toutefois, nous nous permettrons une remarque : Nous avons en

Europe des écoles, et il y survient bien aussi quelques révolutions.

On peut espérer sans doute qu'à l'avenir, dans les républiques de l'Amérique et dans les autres, les sentences de proscription et de mort seront correctement orthographiées. Ce serait toujours cela; mais il n'y faudrait pas compter absolument.

En somme, les bonnes gens qui, en 1832, condamnaient les voleurs à être maîtres d'école pendant trois ans au plus, n'étaient pas, peut-être, plus bêtes que les raffinés d'aujourd'hui, qui condamnent les religieux maîtres d'école à l'exil perpétuel, au moins.

LES OUVRIERS LIBRES-PENSEURS.

5 septembre 1868.

Un procès correctionnel qui vient de se dénouer en Belgique, révèle quelques nouveaux et terribles traits de la barbarie où la société moderne laisse retomber le peuple.

Certains ouvriers de l'usine Cockerill, à Anvers, les plus forts, peut-être tout simplement les plus mauvais, se donnaient le plaisir de tourmenter leurs compagnons. Étant les plus forts, ils avaient naturellement un parti. Les victimes n'en avaient point; personne ne prenait leur défense, par crainte du même sort, et elles-mêmes évitaient de se plaindre, de peur d'être plus maltraitées. En cet état de puissance, les tyrans de l'usine donnèrent promptement carrière à leurs instincts féroces. Ce qui n'avait été d'abord qu'un jeu grossier et méchant, analogue à ceux qui se pratiquent plus ou moins dans toutes les écoles contre les *nouveaux*, suivant une des plus tristes tendances de la nature humaine, devint, à l'usine Cockerill, un véritable supplice. Les *patirats* étaient brûlés, torturés, *crucifiés;* enfin deux en moururent, et la justice dut intervenir, à défaut des patrons de l'établissement, qu'on ne saurait excuser ou

de beaucoup de lâcheté ou d'une plus criminelle indifférence.

La justice eut beaucoup de peine à tirer la vérité des témoins, intimidés ou complices. Le père même de l'une des victimes, jeune garçon nommé Ceulemans, n'osait pas dire que son fils avait été assassiné. En effet pour lui comme pour les autres, il faut rentrer dans cet infernal atelier, il y faut rentrer pour vivre, et quelle y sera la vie, dans la compagnie et sous la main des brutes qui les accuseront d'avoir livré des camarades? On a fini néanmoins par voir à peu près clair, et on a vu ceci : Ceulemans et l'autre avaient été choisis, l'on ne sait à quel titre, probablement à cause de leur naïveté et de leur faiblesse, pour amuser l'atelier. Ils furent frappés, brûlés, mis en croix, leur faible complexion ne put résister à ces supplices prolongés : ils moururent. Un troisième malheureux était protestant; ses bourreaux se donnèrent le divertissement de lui faire prier la sainte Vierge et le délivrèrent à ce prix. On ne dit dit pas s'ils ont exigé de Ceulemans, qui était catholique, quelque formule qu'ils pussent regarder comme un acte d'apostasie ; les juges, trop peu curieux sur ce chapitre, ont négligé de s'en enquérir.

Quelques détails sont particulièrement navrants. Nous ne parlons pas des tourments physiques. Ceulemans vivait encore dans sa famille, une honnête famille de pauvres gens, où les enfants sont nombreux. Son père travaillait aussi : le brave garçon ne se plaignait pas, de peur d'attirer les mauvais traitements sur son père. Sa mère a raconté, presque sans se plaindre, avec cette sorte d'insensibilité qui est l'endurcissement de la douleur, qu'elle n'avait pas beaucoup pris garde à ses gé-

missements, ayant tant d'enfants à soigner. Elle a dit, du même ton, qu'après une nuit de fièvre, son malheureux enfant, déjà broyé, avait pris le chemin de l'atelier, et c'était pitié de le voir marcher, faisant effort pour mettre un pied devant l'autre. Il allait de ce pas chercher la croix. C'est dans cet état qu'ils l'ont pris pour le crucifier, afin de se distraire ; c'est dans cet état que les autres, les témoins, ne l'ont pas défendu ! Il est revenu à la maison pour mourir ; il est mort dans un délire de souffrance et de terreur, voyant encore ses assassins, les nommant, et criant : Arrière cette croix !

Voilà ce qui s'est passé et ce qui se passe en pleine civilisation du dix-neuvième siècle, comme on a coutume de dire ; en pleine liberté du peuple, en pleine fraternité populaire et ouvrière, en pleine présence des contre-maîtres et des chefs de l'atelier, et s'ils n'y étaient pas, c'est qu'ils n'y voulaient pas être, soit par indifférence, attendu que la besogne n'en est pas moins faite ; soit par épouvante, attendu que la vie de l'usine est dans les mains de l'ouvrier.

Et cela est logique et n'arrive pas sans une certaine terrible justice. Quiconque a un peu étudié les excès de tous genres qui ont été commis par l'industrie contre l'ouvrier, comprend parfaitement que l'ouvrier ait voulu devenir et soit enfin devenu le maître. Il l'est maintenant. C'est effroyable, c'est probablement mortel, mais c'est juste ! Et comme en l'exploitant, et pour mieux l'exploiter, on lui avait par divers moyens ôté Dieu, ce maître est un maître sans Dieu, dur, orgueilleux, barbare, impitoyable, en un mot un tyran, c'est-à-dire un fou non moins redoutable et funeste à lui-même qu'aux autres.

Michel Ceulemans, le pauvre enfant du petit peuple ouvrier, est bien le type du faible, dans cet âge de la force brutale ; il nous peint bien le sort de plus en plus cruel auquel la faiblesse est réservée. Regardez : *Ecce Homo !* Point de patrons, point d'amis même parmi les siens, point de défenseurs, point de justice, point de vengeance. La pauvreté dans la maison, le rude travail, l'atelier infect, le commandement brutal, la misère en perspective et prochaine, l'abandon permanent, ce n'est pas assez. Il y a encore les supplices, les tortures, et, chose étrange, retour terrible, la croix ! Comment l'idée de la croix leur est-elle venue ? A quelle profondeur sont-ils descendus dans la haine du Christ, pour en donner ce signe contre l'homme ? Mais ce signe est certain et prophétique, et dit ce qui doit arriver : dans la même mesure furent toujours haïs le Christ et l'humanité.

Cet être misérable qui nous est montré ici, abaissé autant qu'il est possible, méprisé, dégradé trop souvent, déshérité de la connaissance de Dieu, destitué de tout amour autour de lui et dans son propre cœur, ce rien, mais ce rien affamé, souffrant et servile, qui ne devrait plus se rencontrer parmi les rachetés du Fils de Dieu, par un autre prodige plus épouvantable, il est haï ! Outragé, battu, blessé, épuisé, il se traîne dans le seul lieu où il puisse trouver son pain misérable : il trouve la haine, et un jeu cynique et sacrilége de la haine relève pour lui cette croix que, peut-être, on lui a fait apostasier, et il meurt, en criant : « Arrière cette croix ! »

Oui, certes, c'est notre espérance, l'infamie des hommes n'éteindra pas la miséricorde dans le cœur de

Dieu. Jésus aura pitié de ses pauvres. Dans l'abjection de cette chair malheureuse, il reconnaîtra les âmes marquées de son baptême, comme le Père a reconnu son Fils dans l'homme que Pilate livrait aux Juifs, tout labouré de fouets et tout couvert de crachats. Mais les Juifs et Jérusalem, mais les directeurs de la civilisation où de telles férocités éclatent et n'ont plus de frein connu des mains humaines, ils sont bien sourds s'ils n'entendent pas ces tonnerres !

L'EMPEREUR FUME TROP.

LE TABAC ET LES IDOLES.

---

7 septembre 1868.

Un empereur romain disait en sa dernière maladie : Je péris par la multitude des médecins ! Il avait trop pris de conseils et avalé trop de drogues. Peut-être aussi, au milieu des disciplines et des traitements variés qu'il se laissait imposer, ne s'était-il pas assez observé sur l'exercice de la puissance. Quoi qu'il en soit, il voyait, mais passé l'heure opportune, qu'un seul médecin et un bon régime l'auraient pu sauver, et qu'il allait mourir.

La souveraineté, l'Europe, la civilisation elle-même, nous semblent un peu dans l'état de cet empereur. Trop de médecins, et quels médecins ! Trop de potions, et quelles potions ! Au fond, pas de médecins du tout, et pour régime, d'immenses ripailles. Mais le quart-d'heure, le rude et inévitable quart-d'heure de Rabelais n'est pas loin, on le sent venir.

Les médecins ne laissent pas d'abonder toujours et de proposer des panacées de plus en plus infaillibles. Leur impertinence nous traite bien comme nous le méri-

tons, nous autres qui faisons partie du malade. L'un d'eux, des plus chamarrés et des plus accrédités et de qui les cymbales font le plus de bruit, vient de monter sur son char, toujours entouré de la foule, et de rendre un oracle dont le monde est ému.

Que l'Empereur des Français, a-t-il dit, cesse de fumer tant de cigarettes : tout ira bien dans la France et dans le monde!

L'Europe va parler de cela pendant huit bons jours. Et cela est si grave en effet, que nous-mêmes qui n'avons nulle foi en ce médecin, il nous faut en parler aussi pour ne pas perdre tout droit au titre de journal sérieux et apte à guider le genre humain.

Donc, suivant le médecin fameux dont il s'agit, l'Empereur paie trop de sa personne dans ce grand service de la comburation des tabacs, qui est d'ailleurs l'un des objets de l'activité française et l'une des principales ressources du budget. La fumée du tabac se vend fort cher ; elle suffirait seule à payer les grands emplois : elle facilite les embellissements de Paris et la confection des mitrailleuses; en ce sens, elle n'est pas inutile au lustre du nom français. Mais, toujours suivant le docteur, elle a ses inconvénients : elle grise, et il n'est de tête, si forte et bien organisée qu'elle soit, qui n'en subisse l'influence. Or, l'Empereur étant le plus intrépide fumeur de France, et peut-être sans égal dans tout son peuple, il est influencé, et tout va mal. D'où il suit que s'il fumait moins, tout irait mieux, et s'il ne fumait plus, oh! alors, tout irait bien.

La conséquence est nette.

Puisqu'il faut raisonner là-dessus pour faire comme tout le monde et rendre au docteur ce qui lui est dû,

nous dirons volontiers que nous n'aurions point de répugnance contre cette thèse hostile à la régie des tabacs. Notre raison est bien simple. Dans le monde moderne, tous les souverains fument, vendent à fumer, donnent à fumer ; l'on fume autour d'eux, leurs ministres fument et font fumer. Prusse, Autriche, Russie, Angleterre, Italie, Bade et Bavière, France, Europe, Amérique, Asie, c'est un nuage de fumée partout autour de tous les trônes, dans tous les conseils. Il n'y a pas de tête dirigeante sur la terre qui ne subisse l'influence pernicieuse du tabac, *petunia morbus;* une seule est exceptée, le Pape est le seul souverain qui ne fume pas. Il suit de là que la tiare abrite la seule tête parfaitement saine qui existe dans le monde. Nous ne prétendrons jamais le contraire, et voilà l'infaillibilité pontificale appuyée d'un argument inattendu.

Néanmoins nous n'oserions pas dire qu'il suffirait que le cigare fût banni des Tuileries comme il l'est du Vatican, pour que les conséquences de Sadowa fussent évincées et que la France reprît son rang parmi les nations.

Hélas ! au point où nous en sommes, déjà loin de Sébastopol et de Solferino, l'Empereur n'est plus maître de tout ; et que ce soit la faute du tabac ou d'autre chose, le tabac lui-même n'est pas le seul fléau du genre humain. Il y en a d'autres. Pour n'en citer qu'un seul, nous nommerons l'idolâtrie.

Nous parlerons de cette grande et permanente erreur par laquelle les hommes et les peuples sont sujets à adorer tout autre chose que Dieu, et principalement ce qu'il y a de plus contraire à Dieu, c'est-à-dire eux-mêmes, c'est-à-dire leurs vices. Car l'homme qui pour-

rait n'avoir pas de vices ne serait pas même tenté de se rendre à lui-même le culte qu'il doit à Dieu.

Laissons donc le tabac, et voyons dans un seul chapitre de l'Écriture Sainte, au livre de la Sagesse, quels sont les signes et les effets de l'idolâtrie. Nous croyons que quiconque n'aura pas trop fumé et ne se croira pas trop en état de sauver le monde, ne manquera pas d'y reconnaître beaucoup des choses présentes. Il est vrai que nous parlons au milieu des fumeurs. Allons néanmoins, et que celui qui a des oreilles entende :

« Le bois dont on fait l'idole est maudit lui-même, aussi bien que l'ouvrier qui l'a faite : celui-ci parce qu'il a fait une idole, et celui-là parce que, n'étant qu'un bois fragile, il porte le nom de Dieu.

« Car Dieu a également en horreur l'impie et son impiété. A l'ouvrage et à l'ouvrier, même tourment.

« C'est pourquoi les idoles des nations ne seront point épargnées ; car les créatures de Dieu sont ainsi devenues un objet d'abomination, un sujet de tentation aux âmes humaines, un filet aux pieds des insensés.

« Le premier essai de former des idoles a été le commencement de la prostitution, et le rétablissement a été l'entière corruption de la vie humaine.

« Car les idoles n'ont point été dès le commencement et elles ne seront point pour toujours.

« C'est la vanité des hommes qui les a introduites dans le monde, c'est pourquoi on en verra bientôt la fin... »

Ça été là la source de l'illusion de la vie humaine, de ce que les hommes, ou possédés par leur affection particulière, ou se rendant trop complaisants aux rois, ont

donné à des pierres ou à du bois un nom incommunicable à la créature.

« Il n'a pas même suffi aux hommes d'être dans ces erreurs touchant la connaissance de Dieu : leur ignorance a donné le nom de paix à des maux si grands et en si grand nombre (*tot et tam magna mala pacem appellant*).

« Car ou ils immolent leurs propres enfants, ou ils font en secret des sacrifices infâmes, ou ils célèbrent des veilles pleines d'une brutale folie.

« De là vient qu'ils ne gardent plus aucune honnêteté ni dans leur vie, ni dans leur mariage ; mais l'un tue l'autre par envie, ou l'outrage par l'adultère.

« Tout est dans la confusion, le sang, le meurtre, le vol, la tromperie, la corruption, et l'infidélité, le tumulte, le parjure, le trouble des gens de bien,

« L'oubli de Dieu, l'impureté des âmes, l'avortement, l'inconstance des mariages et les dissolutions de l'adultère et de l'impudicité.

« Car le culte des idoles abominables est la cause, le principe et la fin de tous les maux.

« Car ils s'abandonnent à la fureur dans leurs divertissements, ou ils font des prédictions pleines de mensonge, ou ils vivent dans l'injustice, ou ils se parjurent sans aucun scrupule.

« Parce qu'ayant mis leur confiance en des idoles qui n'ont point d'âme, ils ne craignent point d'être punis de leurs parjures.

« Mais ils recevront la punition de ce double crime, parce qu'ils ont eu des sentiments impies de Dieu en révérant les idoles, et parce qu'ils ont fait de faux serments, sans se mettre en peine de blesser la justice par leurs perfidies.

« Car ce n'est pas la puissance de ceux par qui on a juré, mais la justice armée contre les pécheurs, qui punit toujours l'infidélité des hommes injustes. » (*Sag.*, XIV.)

Toutes les expressions sont à méditer dans ce terrible tableau des choses humaines.

Pour conclure, la pipe et le porte-cigare ne nous paraissent que de médiocres formes des nombreux encensoirs qui servent au culte de l'idolâtrie moderne. On peut les éteindre, les idoles n'en resteront pas moins debout et adorées, et la grave maladie du monde ne suivra pas moins rapidement son cours.

QUERELLE DE SAVANTS.

---

7 septembre 1868.

Dans le *Gaulois*, M. Denizet extermine M. Meunier, de l'*Opinion nationale*. Il paraît que M. Meunier lui avait rendu des points. La querelle est chaude et semble ancienne. Ces messieurs, qui travaillent dans les sciences, depuis longues années s'accusent réciproquement et assidûment de ne rien savoir, et de ne pas discuter avec la dernière bonne foi. Ils s'en expriment en termes verts, et chacun d'eux fait surtout remarquer que l'autre n'est pas poli. L'article du *Gaulois* en fournit des preuves sans réplique, capables d'embarrasser Salomon. Ce que l'on y cite du confrère est mal gracieux, très-certainement, mais il faut voir la façon du citateur, et les sauces qu'il y fait! On se renvoie pareillement d'énormes accusations de lourdeur : autres exemples allégués, autre embarras pour le juge. M. Meunier forge des mots. La langue française lui doit, dit M. Denizet, le verbe *Denizetter* et le qualificatif *baronespiardecolongiste*, contre ceux qui entendent l'astronomie comme M. le baron d'Espiard de Colonge, ce qui est le cas de M. Denizet, cas pendable aux yeux de M. Meunier. Il faut avouer que *baronespiardecolongiste* pèse un peu,

mais on rencontre chez M. Denizet : *Apôtre des crapauds trouvés vivants*, — *éreintement*, — *style démocrassique si imagé que c'est comme un bouquet de fleurs*, etc., etc. Ce n'est pas tout à fait léger, tout cela.

Il y a quelque chose de vraiment joli dans l'article du *Gaulois*. C'est au commencement, lorsque M. Denizet relève ses manches à dessein de saler comme il convient le pauvre frère Meunier. Avec la pleine sérénité d'un homme qui compte se montrer plein d'atticisme et triompher par le seul secours des grâces décentes, il fait d'abord un crime à son adversaire « d'employer dans la polémique ce style imagé qui fleurit dans les *bastringues* et dans l'*Univers*. »

C'est cet heureux début qui nous a fait, un moment, suivre cette querelle de... savants. Nous n'y voulons pas entrer davantage, et nous nous hâtons d'en sortir, mais non pas sans remercier M. Denizet de la leçon doublement précieuse qu'il a voulu nous donner. Nous disons doublement précieuse, puisque nous savons maintenant où étudier le bon style, et qu'en outre notre mémoire se trouve enrichie et embaumée des noms illustres de M. Meunier et de M. Denizet.....

« Que c'est comme un bouquet de fleurs. »

LE PROPOS SCANDALEUX

DU PRINCE IMPÉRIAL.

---

9 septembre 1868.

S'il existe en ce moment parmi les journalistes un homme heureux et fier et qui espère d'être « augmenté, » c'est l'inventeur franco-belge du propos attribué au Prince Impérial sur l'accomplissement des devoirs religieux. Quel succès! Tous les journaux se sont appliqués, comme dit la noble langue de l'intimité, à faire « voler le canard. » Émotion, interpellations, dénégations! Après que le concert des feuilles officieuses a donné le démenti nécessaire pour calmer l'*Opinion nationale*, qui déjà retroussait sa moustache rouge, le *Journal des Débats* vient encore jeter de l'huile sur le feu.

Ce n'est qu'un mot, mais un mot de fond, tout barbelé des ironies voltairiennes et tout gras des espérances philippiennes. Le *Journal des Débats* a aussi ses princes. Il ne serait pas fâché de jouer un tour aux feuilles officieuses, en faisant entendre discrétement que l'enfant impérial pourrait recevoir une assez mauvaise direction, nous voulons dire une direction chrétienne.

Il connaît l'art de ne pas appuyer, et sa thèse est enveloppée et matelassée comme une noix de coco. On

ne saurait lui prouver qu'il veut dire que l'éducation du Prince est trop « cléricale, » ni qu'il veut provoquer la déclaration contraire, autre marron encore très-bon à croquer, si quelque familier le tirait du feu. Pourtant le texte contient ce grain. Nous le reproduisons, en marquant les phrases à écosser.

« Quand je serai empereur, aurait dit le jeune prince, j'exi-
« gerai que tout le monde remplisse ses devoirs religieux. Je ne
« souffrirai personne sans religion. » Alors même que ces paroles auraient été réellement prononcées, l'âge du prince auquel on les attribuait suffirait, ce nous semble, pour leur ôter toute importance. Nous ne connaissons guère d'enfant qui n'ait conçu, à l'époque de sa première communion, le projet de se faire chartreux; il n'y aurait rien de très étonnant à ce qu'un enfant destiné à régner conçût, dans un premier moment de zèle religieux, le projet de *faire tous ses sujets trappistes.*

« Cependant quelques journaux ont relevé ce propos, qu'ils auraient dû laisser dans la feuille étrangère où ils l'avaient trouvé. L'*Univers* en a *paru assez satisfait.* Quelques feuilles libérales s'en sont indignées; aujourd'hui toutes les feuilles officieuses démentent en termes différents, mais tous également catégoriques, le mot attribué au jeune Prince. Nous avouons que, pour notre part, le démenti ne nous cause pas plus de satisfaction que l'anecdote donnée par l'*Indépendance belge* ne nous avait causé d'alarmes. *La grande affaire des enfants de douze ans n'est pas de trancher la question des rapports de l'Église et de l'Etat, mais de s'initier aux mystères de Lhomond.* »

Cela est si bien conçu pour provoquer à causer, que l'*Opinion nationale* entre dans le jeu immédiatement. Au texte que l'on vient de lire, M. Guéroult ajoute ce commentaire, moins élégamment tourné, mais plein d'une égale candeur :

« Le *Journal des Débats* aurait parfaitement raison, si le mot en question était éclos spontanément dans la cervelle d'un prince de douze ans. Mais, en général, les princes de cet âge n'ont guère,

sur les rapports de l'Église et de l'État, d'autres idées que celles qu'on leur enseigne.

« Or, si par hasard on professait autour du jeune prince qu'on élève pour le trône de France, les doctrines qui ressortaient du mot qui a couru, il faut bien convenir que le fait aurait eu quelque gravité non-seulement pour l'avenir, mais aussi dans le présent.

« Le fait n'était donc pas aussi indigne d'attention que paraît le supposer le *Journal des Débats.* »

A présent, si nous ne nous trompons, et en dépit des dénégations « également catégoriques » des feuilles officieuses, il reste établi pour l'*Opinion nationale* et pour le *Journal des Débats* que le Prince Impérial peut être suspecté de recevoir une éducation chrétienne.

Puisque l'*Univers* « en a paru *assez satisfait*, » l'on nous permettra de dire tout simplement notre pensée sur un sujet qui, certainement, suivant la remarque de M. Guéroult, n'est pas indigne d'attention.

Nous avions déjà fait observer que le Prince Impérial, premièrement n'aurait rien dit de scandaleux ni d'inconstitutionnel, et tout au contraire. Nous insistons sur ce point. *J'exigerai que tout le monde remplisse ses devoirs religieux ; je ne souffrirai personne sans religion.* Ces paroles ne lèsent ni ne menacent aucunement la liberté des cultes, à moins que la liberté des cultes ne soit exclusivement la liberté de n'avoir aucun culte, ce qui toucherait de près à la liberté de les opprimer tous. Alors, il est vrai, le Prince aurait laissé échapper un véritable blasphème.

Mais la Constitution l'entend autrement ; l'athéisme ou l'indifférentisme n'est point l'unique culte qu'elle reconnaisse et dont le souverain doive respecter et défendre la liberté. Il y a d'autres cultes qui prétendent

ne pas périr, n'être point méconnus, n'être point outragés, ne point se laisser submerger et dissoudre. Or, la meilleure manière de maintenir la liberté des cultes, c'est d'éloigner d'eux l'autorité des impies, ou la prépotence encore plus redoutable de ceux qui regardent bénignement tous les cultes, comme de vieilles extravagances dont il faut délivrer le genre humain. De ces gens-là, il s'en rencontre ! Nous pourrions citer assez de personnages importants, agréables soit au *Journal des Débats*, soit à l'*Opinion nationale*, quoique fidèles (pour le moment) à d'autres drapeaux, qui interviennent fort dans nos affaires, toujours au détriment de notre liberté.

Le propos attribué au Prince Impérial, s'il avait été tenu, signalerait donc tout simplement un esprit juste dans la simplicité de son âge, et la candeur d'une âme « naturellement chrétienne. » A douze ans, on ne peut parler comme ces journalistes qui sont déjà plus que mûrs, lorsqu'ils suivent encore les modes, et qui semblent avoir reçu la grâce spéciale d'en finir avec le christianisme, avant que l'eau du baptême ait séché sur leur front. Le vent qui fait ces prodiges ne souffle assez fort que dans les préaux de l'Université.

Nous demandons où serait le mal si un noble et intelligent enfant, destiné à remplir de bonne heure un rôle tout à fait en dehors de l'ordinaire, s'indignait que des hommes puissent nier l'existence de Dieu, vivre sans rapports avec leur Créateur, ne lui rendre aucun culte, ignorer toute religion, en enseigner et même en imposer le mépris ? L'instituteur qui lui aurait dit que ces hommes sont insensés n'aurait rempli que son strict devoir envers le Prince et envers la Patrie.

M. Guéroult peut s'en plaindre ! Il est cependant vrai que la patrie ne se compose pas uniquement de ces hommes, et le Prince n'est pas sans doute réservé à gouverner uniquement par eux et pour eux. Sans parler des devoirs de sa conscience et des intérêts de sa couronne, il trouvera d'autres besoins, d'autres sentiments, d'autres volontés et d'autres affaires que les leurs. Avec un peu de complaisance du gouvernement, M. Guéroult a bien pu devenir le représentant d'un quartier de Paris, il n'est pas encore celui du genre humain.

Sous l'odieuse couche du blasphème public, formulé par quelques centaines de voix, la France croit en Dieu, et tous les Français qui croient en Dieu sont chrétiens. On peut ajouter qu'ils sont catholiques, on peut l'affirmer en tout ce qui regarde le fond des choses sociales. Le catholicisme, c'est le sol même ; il n'y a rien de plus vaste et de plus solide pour bâtir, et jusqu'à présent aucun essai de construction n'a tenu sur un autre terrain.

Nous nous permettrons de dire encore que Dieu aussi croit en Dieu, et qu'il aime que ceux à qui il donne de régner, *per me reges regnant*, ne s'écartent pas trop de sa manière de voir à cet égard. Tout nous prouve qu'il y regarde de près, et qu'il en tient compte. M. Guéroult le nie, nous le savons, mais il y a des raisons pour ne pas se soumettre aux négations de M. Guéroult, et M. Guéroult changera d'avis.

Notre conclusion est donc que, dans le cas où le Prince Impérial serait élevé chrétiennement, ce que nous ignorons, il n'y aurait pas beaucoup de quoi rougir ; et que, même au seul point de vue politique, on

pourrait commettre une plus grande erreur, dût l'*Opinion nationale* retrousser et tourmenter plus que jamais sa moustache reteinte d'un rouge plus vif que jamais.

Quant au *Journal des Débats*, il sait bien comment on peut faire passer aux enfants le goût d'entrer à la Chartreuse, et aux princes le désir de faire *tous leurs sujets trappistes*, goût et désir que le Prince Impérial n'a d'ailleurs point témoignés, ce qui montre que sa religion est encore traitable. Il est donc certain que le *Journal des Débats* n'a point d'inquiétude sérieuse à prendre de ce côté.

S'il sait aussi bien par quels moyens un prince peut faire de ses sujets des hommes, peut les considérer toujours comme des hommes, et rester lui-même un homme à ses propres yeux, rendre aux autres ce respect, se garder lui-même dans cette humilité, laisser trappistes ceux qui voudront l'être, défendre les autres et se défendre aussi du goût et de la facilité de les transformer en courtisans, ce sont des secrets plus rares, et nous l'exhortons à les divulguer.

Se borner envers les princes de douze ans à les « initier aux *mystères* de Lhomond, » ce serait court. Avec le train que prend l'éducation publique, ils risqueraient de ne plus entendre la langue nationale, et ils pourraient se trouver sans truchement sur leur trône entre la littérature courante et le stable catéchisme qu'ils ignoreraient également. Mauvais moyen de gouverner, mauvais moyen de se faire des amis, mauvais moyen de se tenir en place.

On en a essayé. Après dix-huit ans d'équilibre, la tourmente de 1848 est survenue, et patatras !

LA RÉVOLUTION EN ESPAGNE.

27 septembre 1868.

La pauvre Espagne se meurt, et se meurt vilainement. Elle échappera peut-être encore cette fois. On ne peut jamais prédire l'issue d'un *pronunciamiento*, vu le caractère des hommes qui font ces opérations et la façon dont ils opèrent, ayant coutume de se tourner promptement les uns contre les autres et de se prendre aux cheveux sur le partage du butin. Mais il n'importe, le mal est inguérissable dans l'état présent de l'Europe ; la Révolution a conquis l'Espagne, elle la tuera, elle la jettera broyée dans la gueule du futur empire qui assoiera son niveau de fer sur les débris des patries.

C'était le grand bienfait politique du Christianisme. A la terrible unité matérielle du pouvoir impérial, qui donnait fatalement au monde moins un maître qu'un Dieu, — et ce Dieu était César ! — le Christianisme avait rétabli la famille des peuples chrétiens, chacun en son lieu, libre, vivant de sa vie propre, et donnant la main à ses frères par-dessus ses remparts bien munis et sacrés. L'unité se formait en haut, unité de croyance, de civilisation, de lois même et de langage ; les lois découlant du même principe, la langue du culte était commune.

Aussi les peuples chrétiens étaient des frères qui habitaient chacun leur maison, où ils gardaient leur physionomie et leur liberté. Ils avaient un père et un juge commun, qui les protégeait et mettait chacun d'eux sous une protection commune ; ils avaient le Christ. Ils se laissent retirer le Christ, et le Christ chassé retire son bienfait ; il emporte les patries. Elles meurent ; ce siècle les verra toutes mourir, et l'Europe sera un phalanstère gouverné par la police la plus fournie d'ongles et de dents et la plus armée de bâtons qui ait jamais humilié l'orgueil humain.

C'est un dégoût et une honte, ces aventures d'Espagne ! Les décompositions de l'Italie n'ont qu'à peine offert un caractère général aussi répugnant. Nos révolutions modernes sont proprement des escroqueries. Quels actes, quels hommes ! Tous conspirateurs émérites, tous graciés, la plupart à diverses reprises ! On ne peut compter pour fidèles que ceux qui ont davantage trahi. Fidèles à trahir ! On aperçoit des princes mêlés là-dedans. Trahison de la faveur, trahison de la clémence, trahison du serment, trahison du sang, trahison du drapeau, trahison de la patrie, et pour finir, trahison de la trahison !

Ce qu'ils veulent après trahir, on l'ignore ; ils ne le disent pas, et probablement beaucoup ne le savent pas ; et ceux qui le savent ont soin de s'en taire, soit pour ne pas révolter l'opinion, soit pour maintenir plus longtemps les liens de leur complicité. Nous lisons leurs proclamations répugnantes : pas un semblant d'idées, rien qu'une bourre d'emphases stupides d'où suinte une hypocrisie à soulever le cœur ! Maîtres en ce genre, les Italiens eux-mêmes ne déclament pas plus

misérablement et ne prennent pas des masques d'honneur et de vertu qui outragent plus cyniquement la conscience publique. Ces messieurs ne trouvent pas que le gouvernement qu'ils renversent se recommande par assez de moralité. Hélas ! Mais est-ce au charmant Serrano et à l'austère Prim, d'élever de telles plaintes? Il y a aussi les pièces de capitan du héros Pierrad ou du héros Baldrich, datées « du camp de la liberté. » Elles n'atteignent pas au génie littéraire de Garibaldi. Pauvres peuples, que l'on mène avec cela !

Les mène-t-on ? nul ne le sait, mais on les pille et on les tue. Avilis dès longtemps par la suite de ces infâmes spectacles, déshabitués du droit, ne sachant plus à qui se remettre du soin de les défendre, façonnés à se voir insulter, tromper et livrer, instruits uniquement à mépriser ceux qui les dominent, ils se laissent jouer au sort de ces dés pipés dans les casernes. Ils ne savent plus pour qui combattre, ils attendent de savoir à qui ils devront payer l'impôt dont l'événement surchargera leur industrie perdue et leurs champs ravagés. Quand ils verront quel drapeau flotte sur la caisse où s'engloutira leur fortune, alors ils connaîtront le drapeau sous lequel ils doivent verser leur sang. Ces peuples, jadis si nobles et si justement fiers, qui avaient un roi, une loi et une foi !

Nous ne trouvons présentement qu'un éloge à donner aux conspirateurs espagnols. Ils ont bien outillé leur service de journaux. On voit là des gens qui n'ont pas perdu leur temps d'exil, et qui sont riches en relations de tables d'hôte et d'hôtels meublés. Sans compter cette large portion de la presse politique, sur qui peuvent toujours compter de tels hommes et de telles

causes, deux feuilles du boulevard se disputent ardemment l'honneur de les obliger.

Le *Figaro* et le *Gaulois* passent en bloc au parti de la vertu, de la décence et de la tenue morale, représenté par MM. Prim, Serrano et autres. Ils les montrent sous des traits aimables: chevaleresques, *charmeurs*, pleins d'esprit, de loyauté, d'humanité, de courage, *tels qu'on dépeint les dieux*, incapables de songer à eux-mêmes, tout entiers à la liberté et à la patrie.

La reine et ceux qui semblent devoir lui rester fidèles sont moins caressés : ce sont des traîtres, ceux-là ; ils sont lâches, imbéciles, avares, féroces. On ne veut pas leur faire de mal ; la Révolution doit s'accomplir sans verser une goutte de sang. Pourtant, s'ils résistent, ils subiront la justice du peuple. Un général Gasset en a fait l'expérience ; il a été tué à son poste, et « le peuple » a *traîné* son cadavre dans les rues. Ce n'est rien : « La mort du général Gasset, nous dit le *Gaulois*, est *due à la résistance* qu'il opposait au *pronunciamiento* et *aux mesures cruelles qu'il avait dictées pour le prévenir*. » Donc, ce général n'est mort que par sa faute, et Ainsi soit-il !

Profitez de l'avertissement, bourgeois d'Europe ; car il n'existe plus de hauteurs qui préservent de ce vent de mort, et il soufflera partout.

A PROPOS DE LA RÉVOLUTION ESPAGNOLE.

---

5 octobre 1868.

S. M. la reine d'Espagne semble ne pas croire que son règne soit fini. Elle proteste noblement contre les séditieux, elle honore la disgrâce de ses armes en ne courbant point la tête devant le principal grief de la Révolution triomphante, qui lui reproche surtout son attachement à la cause du Souverain Pontife. Il y a là une dignité que l'on ne peut méconnaître, et de toutes les proclamations que les Espagnols ont eu à lire depuis quinze jours, celle-ci est certainement la plus capable d'aller au cœur des honnêtes gens. Il ne faudra pas de grands efforts pour se persuader que le gouvernement d'Isabelle, malgré ses nombreux défauts politiques, dont en bonne justice elle ne doit pas seule répondre, valait mieux encore que tout ce qui s'annonce pour le remplacer. Quant à ses défauts privés et personnels, si ce que l'on en rapporte est vrai, il y avait, sous ce rapport, au moins des chances d'amélioration que ses successeurs ne laissent pas espérer. Parmi la masse de papiers et de titres que fournissent les héros de la régénération espagnole, on ne voit que certificats de bonnes vie et mœurs, ceux qui leur sont délivrés par le *Figaro*.

Mais qu'importe ? le suffrage universel est fait pour noyer les pensées et les votes des honnêtes gens.

Une ressource toutefois demeure à la reine Isabelle. Si ses serviteurs se sont aisément laissés battre, il lui reste ses ennemis. Prim et Serrano ne paraissent pas précisément des frères, la foi de Topete doit être incertaine. Dans ce beau groupe d'indépendants, chacun a sa vertu. C'est en vain que M. Jourdan, du *Siècle*, les pressera de s'aimer les uns les autres, et un *pronunciamiento* est bientôt fait.

Cette réflexion nous est inspirée par certains petits faits qui donnent à croire que Prim et ses amis ne manquent point de hauts patrons chez nous. Nous ne parlons plus ici du *Figaro* et du *Gaulois*. L'on voit que ces conspirateurs sont en communication bienveillante avec un prince du sang, dont les sympathies pour tout ce qui peut mettre en pièces les derniers débris de l'ordre européen sont très-clairement et souvent très-bruyamment affichées. En Italie, en Autriche, en France, partout ce grand personnage se montre plus ou moins aux avant-postes de la Révolution. Il semble ne lui faire pas défaut en Espagne, et c'est à lui, si nous en croyons les officieux de ce côté-là, que les bonnes nouvelles de Prim sont d'abord données. Dans le *Ruy-Blas* de M. Hugo, que nous n'admirons pas absolument, il y a quelques bons vers adressés à un certain don César, gentilhomme aventureux, criblé de relations incorrectes :

> « ..... Matalobos, ce voleur de Castille,
> Il est de vos amis. »

Nous souhaiterions que ce goût pour les Matalobos politiques ne vînt pas à être partagé plus haut.

Si nous prenons le parti de soutenir quelque chose en Espagne, c'est le gouvernement monarchique et chrétien qu'il faut soutenir.

Nous l'avons dit pour la première fois il y a longtemps, nous l'avons bien des fois répété : la bonne politique impériale était de soutenir partout la monarchie ébranlée, d'être en Europe la tête d'une confédération monarchique et catholique, de l'opposer partout à la Révolution et à la monarchie révolutionnaire, et de donner à cette confédération, pour but d'activité, l'agrandissement du monde chrétien et l'affranchissement du monde infidèle et idolâtre. L'œuvre immense et glorieuse a été possible ; elle eût coûté moins de combinaisons, moins de peine qu'on en prendra pour aboutir à tomber avec l'Europe dans le misérable et sanglant chaos qui s'annonce de toutes parts et où la civilisation périra. Il fallait soutenir l'Autriche par l'affranchissement et l'alliance de la Pologne, relever l'Espagne en lui donnant le Maroc à prendre, pacifier l'Italie en la confédérant, et l'agrandir sur la rive africaine de la Méditerranée. Refaits par de si nobles guerres, les peuples pouvaient ensuite être conviés à des entreprises et à des conquêtes plus vastes sur les ténèbres, où languit encore la plus grande partie du genre humain. Cette Europe du dix-neuvième siècle, avide de mesquines pilleries, s'occupe, qu'on nous passe l'expression, à « faire le mouchoir, » lorsque la Providence lui met dans la main ce qu'il faut pour envahir des mondes.

Quels beaux rêves français et catholiques il a été possible de faire pendant quelques années, après Sébastopol, et encore après Villafranca! Ce sont maintenant des rêves ; à leur place de terribles réalités se déclarent.

Il semble que les cordes attachées durant la nuit pour arracher du sol ce qui restait debout, cassent et viennent cingler au visage les subtils artisans de ces trahisons envers les destinées de la famille du Christ. Mais, avertissements inutiles ! Attelés avec une fureur insensée au cabestan qu'ils ont installé pour arracher la pierre fondamentale, ils y épuiseront leurs forces dernières. *Andremo al fundo !* C'est le mot du siècle. Il était juste que ce mot fût dit par le grand homme et le grand roi qui donne à l'Italie son grand esprit et sa grande figure.

LA REINE ISABELLE

ET LE DÉMOCRATE PELLETAN.

---

7 octobre 1868.

De sa maison des champs, M. Eugène Pelletan, député du genre tribun, fondateur et rédacteur de la *Tribune*, adresse une lettre narquoise et plus que familière, à Isabelle de Bourbon, reine, sur la frontière.

L'écrivain, membre du Corps législatif, est bien placé pour prendre les avantages de la belle humeur. Il goûte toutes les quiétudes de l'homme arrivé et inviolable ; il habite sous son toit, il a sa petite liste civile, son petit journal, sa petite gloire, le tout en assez bon état et susceptible d'accroissement. Il peut se flatter d'inspirer quelque jour à quelqu'un quelque petite terreur. Il jouit pardessus le marché d'un certain bénéfice d'*incognito* : l'Europe ne songe pas à lui imputer des fautes de conduite, par la raison qu'il n'a rien fait que des livres, des articles et des discours, nombreux peut-être, mais médiocrement divulgués. Voilà un homme favorisé des vents et des étoiles, et qui a sujet de rire !

Pour Isabelle de Bourbon, c'est autre chose. Elle a les angoisses d'une reine qui tombe, d'une femme qu'on outrage, d'une mère dont on proscrit les enfants, d'une âme royale qui voit sombrer sa patrie. Elle subit les horreurs de la trahison, de l'insulte, de la défaite, de

l'exil. Précipitée du sommet, fugitive et sans défense elle reçoit tous les coups qui font deux fois mourir ; elle est submergée d'ignominies, d'alarmes et de dégoûts. Si l'on considère que probablement sa conscience aussi se dresse contre elle et lui reproche des torts qu'elle eût pu éviter, on trouvera un poids de douleur qui n'est pas infligé à tout le monde, et il ne semblera pas indispensable que M. Pelletan y vînt ajouter les pointes et les masses de ses ironies.

Des ironies ! M. Pelletan n'a point trouvé que ce fût assez. Il ajoute des outrages d'un genre particulier, qu'on épargne généralement aux femmes lorsqu'on se respecte soi-même, ou qui ne doivent tout au plus les atteindre que dans le grand jour du triomphe ou dans la grande nuit de la mort. M. Pelletan s'est laissé emporter aux indignations de sa vertu. Il devait en modérer les élans trop farouches. Représentant du peuple, il aurait pu remarquer que le peuple ne crie pas ainsi sur le passage des charrettes, et ce n'est pas une raison pour hurler de la sorte qu'il y ait une reine dedans. A notre connaissance, la reine d'Espagne n'avait encore directement reçu cette qualité de fange que du seul M. About.

Mal inspirée, la lettre de M. Pelletan a encore le malheur d'arriver mal à propos. « Les événements l'ont devancée, » dit le journal qui la publie. Mais elle est fabriquée avec soin, il y a de fortes antithèses bien graissées et qui jouent bien, encore que le son en soit lourd et sourd. Le journal de M. Pelletan n'a pas voulu perdre une si belle prose. Elle paraît donc trois ou quatre jours après que la reine, acceptant sa défaite, s'est réfugiée sur le sol français. Un coup de télégraphe pouvait biffer la copie. Mais quand est-ce qu'on verra Trissotin se résigner à avaler son sonnet ?

Elle est si jolie cette lettre, le mot de la fin surtout : « Je ne vous salue pas ; passez votre chemin. *Eugène Pelletan.* » Était-il humainement possible de supprimer une tournure si cambrée et si fière ? Mieux vaut mille fois violer du même coup les lois de la politesse et de l'hospitalité ; mieux vaut même arriver trop tard. — « Holà, hé, Madame, qui fuyez devant mes amis, ces anges austères qu'on appelle Prim et Serrano, je n'ai pu arriver à temps pour vous huer au passage, mais vous saurez que moi, Eugène Pelletan, je ne vous salue pas ! »

On est un peu gêné de voir ce représentant du peuple français courir après la voiture de la reine d'Espagne comme un dératé, uniquement afin d'y couler cette formule. Frères de la démocratie, faites chauffer des flanelles !

Il y a des flanelles ! M. Pelletan, comme M. Havin et quelques autres illustres, jouit dans son journal d'un caractère d'impression (cela s'appelle un ŒIL), plus gros que celui qui sert au commun des rédacteurs. On est égalitaire, mais il faut une hiérarchie. Tous les républicains espagnols portent des titres de comtes, de marquis et de ducs et sont grands d'Espagne ; la plupart de nos grands de la rue, lorsqu'ils écrivent, rehaussent l'éclat de leur style et de leurs pensées par l'éclat de l'*œil.*

Ainsi l'imprimeur bat aux champs pour annoncer qu'ils vont paraître, et quand vous lisez Havin ou Pelletan au bas d'un article, c'est l'équivalent de la signature souveraine YO EL REY.

Le roi disait : *A tous présents et à venir salut*, et à la fin : *Dieu vous garde.* Le démocrate dit : Je ne vous salue pas ! Il trouve que c'est plus digne : et il garde plus entière la volupté d'aboyer.

M. PELLETAN ET LA REINE D'ESPAGNE.

21 octobre 1868.

Nous avons vu comment M. Pelletan, député, « ne salue pas » la reine d'Espagne, et court après son char funèbre pour l'en informer, ayant manqué le moment où ce char était encore une voiture royale. Rien ne restait plus à faire, qu'à montrer la vigueur du style de M. Pelletan : la reine en exil et le public en furent régalés. Avale !

La dose a paru trop forte. On a trouvé qu'un député, fût-il à la fois Brutus et Trissotin, devait moins agiter son glaive et moins ébouriffer son Pégase, dans le fond peu fougueux. Isabelle n'est plus reine, n'a plus d'ambassadeur, elle ne peut plaider ni se défendre; elle est encore femme, encore mère, elle a demandé l'hospitalité de la France.

S'il faut absolument que la femme, la mère et l'hôte soient insultées, il ne manque pas de gens pour cela : assez de journaux et de ruisseaux en fournissent; l'encre à insultes jaillit suffisamment épaisse d'assez d'encriers et de bourbiers : rien n'exige qu'un député se mette à cette basse besogne, et il sied mal à M. Pelletan, inviolable et assermenté, d'imiter de si près les férocités de M. Pyat.

M. Pelletan répond par un surcroît d'injures contre la reine détrônée et contre la femme exilée. En dépit du sentiment public, il trouve qu'il a fort bien fait et qu'il n'en avait pas assez dit. On est étonné qu'un homme d'âge mur, investi d'une dignité considérable, consente à faire une pareille débauche d'épithètes, de vociférations et de diffamations. La manie *trissotinière* explique ces excès ; elle a son délire comme les autres manies.

Devenu personnage politique, M. Pelletan souffre toujours d'avoir un peu raté dans la littérature. Il se souvient du temps où M. de Lamartine le comparait à un beau vase qui versait des eaux douces. Les eaux douces n'ayant pas été goûtées, M. Pelletan aspire à verser des eaux corrodantes. Il a vu le tableau de Prudhon représentant la Justice et la Vengeance divine à la poursuite du crime, et il *pose* manifestement pour ces figures, surtout pour la Vengeance, la sombre Vengeance aux traits implacables.

Ce n'est pas notre avis qu'il ressemble à l'Archange. Prudhon était un grand peintre. Quoique païen, il n'a pas omis de donner au ministre des vengeances divines une beauté de force et de sérénité qui manque tout à fait au style de M. Pelletan ; et ce style ne rappelle pas non plus l'apparition qui, dans le tableau de Raphaël, renverse Héliodore. Mais M. Pelletan n'en est pas moins content de la belle mine qu'il fait ; il frappe sur le crime, il le trépigne, il l'inonde du contenu de son ancienne urne aux eaux douces, devenue le plus démocratique des pots. Ce que l'on pourrait appeler un vase d'ennui.

La raison ne peut rien sur l'homme qui s'est mis en tête de jouer un semblable rôle. Il lui faut des criminels et qu'il se vuide. S'il ne trouvait pas ses criminels,

comment pourrait-il se vuider et faire admirer son talent? Passe une reine vaincue, voilà son affaire! Cette reine est vaincue par d'ineptes soudards qui se jettent sur tout ce qu'ils peuvent détruire et sur tout ce qu'ils peuvent prendre avec une voracité, une impudence et une sottise répugnantes même pour nous Français, accoutumés à de tels spectacles. Leur dictature imbécile fait litière des lois, de la liberté, de la patrie, et gâche dans le sang un trône de boue pour quelque Soulouque prochain dont elle baisera les pieds sales : peu importe! M. Pelletan exerce d'abord ses vengeances sur la reine exilée, et lui impute mille forfaits exécrables et bêtes, colligés dans les journaux de Paris.

Elle s'appelle Bourbon, elle est catholique; peut-elle après cela n'être pas infâme? Elle a sauvé son argent, peut-on la plaindre? « Et la presse d'antichambre, aussi « bien que la sacristie, voudrait nous apitoyer sur cette « infortune qui n'a plus en ce monde que le choix des « plaisirs! » Ce dernier trait achève de peindre l'Archange. Quoi! le choix des plaisirs, et digne de pitié? Allons donc!

Il plaît à l'Archange d'oublier que les bourreaux ont aussi une antichambre, qu'il s'y trouve aussi une presse, et qu'il y a aussi une sacristie et des sacristains de sainte Guillotine, pour faire justice des apitoyeurs.

Après avoir dit les belles choses dont nous venons de parler, dans l'*œil* majestueux que son imprimeur lui attribue, M. Pelletan confie à un chambellan le meilleur argument qu'il pût nous opposer; le voici, sans y rien changer dans sa force et dans sa forme :

« M. Veuillot a pris contre nous la défense de la reine d'Es-

pagne : *un homme qui se respecte,* dit-il, ne doit pas toucher à la vie d'une femme.

« Or, voici de quelle façon le même M. Veuillot touchait, dans le temps, à la vie de cette même reine d'Espagne :

« Courir les rues, non plus en amazone, mais en cocher, ha-
« biter de préférence où votre mari n'est point, fréquenter les
« soldats, vous connaître en acteurs, faire des mots phalanstè-
« riens et publier aux peuples les ennuis de votre alcôve, et
« porter comme chapeau de vivandière la couronne catholique,
« ce n'est encore, etc., etc. »

« Nous supprimons la suite du passage comme trop grossière, même dans la bouche d'un dévot ; il faut avouer que si M. Veuillot croit à ce qu'il dit, il doit bien peu se respecter lui-même. — *L. Legault.* »

Ceci nous révèle que le génie austère de M. Pelletan est fort industrieux. Quant à savoir ce qui se respecte ici, de lui ou de nous, on va en juger,

La citation, sans indication de source, que M. Pelletan a fournie à M. Legault, mais qu'il n'a pas voulu contresigner lui-même, est à la fois très-exacte et fort adroitement falsifiée. Elle est tirée d'un chapitre de la *première édition* des *Libres-penseurs*, publiée en 1848.

Nous donnons, avec un vif regret d'y être contraint, le chapitre tout entier, c'est-à-dire la citation et la suite supprimée comme *trop grossière* par la pudeur délicate et ingénieuse des amis de M. Pelletan.

« Majesté, nos journaux, dit-on, vous semblent ingrats. Ayant pris dans le feuilleton vos modèles, vous vous étonnez des morsures du premier-Paris. C'est que vous n'allez pas assez loin, madame..... (Ici le passage cité.) *Ce n'est encore* que de la littérature. On demande à Votre Majesté de la politique et de la philosophie. Voulez-vous des éloges éclatants, presque unanimes, et que tout Paris vous appelle Semiramis ? Mettez la hache au tronc des préjugés, changez de religion, divorcez à l'allemande, fermez les églises, pendez quelques moines, pillez le trésor de

Notre-Dame-d'Atocha. Là sont les robes nuptiales des reines : que ces robes passent au théâtre et que les danseuses s'en fassent des jupons! Prenez cent abonnements à dix journaux et cent favoris dans vos gardes; jetez à propos sur les bords de la Seine quelques quadruples et quelques cordons; semez autour de vous ce qui reste de biens d'église : vous prendrez place entre Elisabeth et Catherine, on vous dédiera des livres, vous aurez un parlement qui vous déclarera vierge, et vous pourrez même faire étrangler votre mari. »

On voit où et pourquoi la pudeur de M. Pelletan s'est alarmée et quelles *grossièretés* il n'a pas voulu redire; on voit aussi quelle supercherie il n'a pas contresignée. Ce que nous conseillions à la reine de faire pour obtenir la popularité, les soudards l'ont fait, le font, le feront, et ils sont populaires, et M. Pelletan les honore.

Ce chapitre nous a paru excessif, nous l'avons retranché dès la seconde édition. Par respect pour la couronne, et parce que nous n'étions pas sûrs des fautes que les journaux imputaient à la reine Isabelle, alors jeune, régnante et puissante, nous avons supprimé ces traits si justes et si vérifiés en tout ce qui regarde la politique et la morale des révolutionnaires. Aucune des éditions subséquentes de notre livre ne les a reproduits. M. Pelletan n'était pas obligé de savoir ce détail, mais il était tenu de citer exactement. Il s'en est dispensé, et nous trouvons qu'en ce point encore il ne s'est pas respecté autant qu'il le devait.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

INTERVENTION DE M. HUGO.

I

26 octobre 1868.

Nous avons du nouveau, et les destinées de l'Espagne vont faire un pas : M. Hugo s'en mêle ! Il écrit à l'Espagne, en homme immense qu'il est, et transmet sa lettre immense par une immense main, qui est celle de M. Émile de Girardin. La suscription seule est déjà sublime :

VICTOR HUGO A L'ESPAGNE

A mon cher et grand ami Emile de Girardin.

Voilà de l'*œil!* et M. Pelletan est infiniment distancé. Qu'il ose se donner de telles *capitales*, et qu'il trouve un pareil homme pour le qualifier de *cher et grand ami* en si fortes italiques !

La pièce n'égale pas tout à fait le titre. Tout devenait difficile après un pareil début. Rarement néanmoins

M. Hugo a donné de pareils coups de trombone. C'est magnifique ! s'écrie M. Plée, du *Siècle*. M. Plée ne nous croirait pas si nous lui disions que, sauf le titre, où l'unique M. Hugo pouvait atteindre, il en saurait faire à peu près autant, et cependant nous ne dirions que la vérité.

Un jour nous le lui ferons voir, un jour qu'il n'aura pas pris le temps de s'éteindre. Nous lui montrerons, dans son propre style, sortant de son propre encrier, toutes ces illustrations, toutes ces fulgurations, toutes ces coruscations, — et tout ce *boum-boum!*

Mais ne retenons pas davantage la foudre. Passez, foudre, et allez prouver par toute la terre que beaucoup de gens pourraient avoir raison qui croient que M. Hugo est l'auteur des manifestes de Garibaldi.

« Un peuple a été pendant mille ans, du sixième au seizième siècle, le premier peuple de l'Europe, égal à la Grèce par l'épopée, à l'Italie par l'art, à la France par la philosophie; ce peuple a eu Léonidas sous le nom de Pélage, et Achille sous le nom de Cid; ce peuple a commencé par Viriath et a fini par Riego; il a eu Lépante, comme les Grecs ont eu Salamine; sans lui Corneille n'aurait pas créé la tragédie et Christophe Colomb n'aurait pas découvert l'Amérique; ce peuple est le peuple indomptable du Fuero-Juzgo; presque aussi défendu que la Suisse par son relief géologique, car le Mulhacen est au mont Blanc comme 18 est à 24; il a eu son assemblée de la forêt, contemporaine du Forum de Rome, meeting des bois où le peuple régnait deux fois par mois, à la nouvelle lune et à la pleine lune; il a eu les Cortès à Léon soixante-dix-sept ans avant que les Anglais eussent le Parlement à Londres; il a eu son serment du Jeu de Paume à Medina del Campo, sous don Sanche; dès 1133, aux Cortès de Borja, il a eu le tiers-état prépondérant, et l'on a vu dans l'Assemblée de cette nation une seule ville, comme Saragosse, envoyer quinze députés; dès 1307, sous Alphonse III, il a proclamé le droit et le devoir d'insurrection; en Aragon il a ins-

titué l'homme appelé Justice, supérieur à l'homme appelé Roi; il a dressé en face du trône le redoutable *sino no;* il a refusé l'impôt à Charles-Quint. Naissant, ce peuple a tenu en échec Charlemagne, et, mourant, Napoléon.

« Ce peuple a eu des maladies et subi des vermines, mais, en somme, n'a pas été plus déshonoré par les moines que les lions par les poux. Il n'a manqué à ce peuple que deux choses : savoir se passer du Pape et savoir se passer du roi. Par la navigation, par l'aventure, par l'industrie, par le commerce, par l'invention appliquée au globe, par la création des itinéraires inconnus, par l'initiative, par la colonisation universelle, il a été une Angleterre, avec l'isolement de moins et le soleil de plus. Il a eu des capitaines, des docteurs, des poètes, des prophètes, des héros, des sages. Ce peuple a l'Alhambra, comme Athènes a le Parthénon, et a Cervantes comme nous avons Voltaire. L'âme immense de ce peuple a jeté sur la terre tant de lumière, que pour l'étouffer il a fallu Torquemada; sur ce flambeau, les Papes ont posé la tiare, éteignoir énorme. Le Papisme et l'absolutisme se sont ligués pour venir à bout de cette nation. Puis, toute sa lumière, ils la lui ont rendue en flamme, et l'on a vu l'Espagne liée au bûcher. Ce *quemadero* démesuré a couvert le monde, sa fumée a été pendant trois siècles le nuage hideux de la civilisation, et, le supplice fini, le brûlement achevé, on a pu dire : Cette cendre, c'est ce peuple.

« Aujourd'hui, de cette cendre cette nation renaît. Ce qui est faux du phénix est vrai du peuple.

« Ce peuple renaît. Renaîtra-t-il petit? Renaîtra-t-il grand? Telle est la question.

« Reprendre son rang, l'Espagne le peut. Redevenir l'égale de la France et de l'Angleterre. Offre immense de la Providence. L'occasion est unique. L'Espagne la laissera-t-elle échapper?

« Une monarchie de plus sur le continent, à quoi bon! L'Espagne sujette d'un roi sujet des puissances, quel amoindrissement! D'ailleurs établir à cette heure une monarchie, c'est prendre de la peine pour peu de temps. Le décor va changer.

« Une république en Espagne, ce serait le holà en Europe; et le holà dit aux rois, c'est la paix; ce serait la France et la Prusse neutralisées, la guerre entre les monarchies militaires impossible par le seul fait de la révolution présente, la muselière mise à Sadowa comme à Austerlitz, la perspective des tueries remplacée

par la perspective du travail et de la fécondité, Chassepot destitué au profit de Jacquart ; ce serait l'équilibre du continent brusquement fait aux dépens des fictions par ce poids dans la balance, la vérité; ce serait cette vieille puissance, l'Espagne, régénérée par cette jeune force, le peuple; ce serait, au point de vue de la marine et du commerce, la vie rendue à ce double littoral qui a régné sur la Méditerranée avant Venise et sur l'Océan avant l'Angleterre; ce serait l'industrie fourmillant là où croupit la misère; ce serait Cadix égale à Southampton, Barcelone égale à Liverpool, Madrid égale à Paris. Ce serait le Portugal, à un moment donné, faisant retour à l'Espagne, par la seule attraction de la lumière et de la prospérité; la liberté est l'aimant des annexions.

« Une république en Espagne, ce serait la constatation pure et simple de la souveraineté de l'homme sur lui-même, souveraineté indiscutable, souveraineté qui ne se met pas aux voix; ce serait la production sans tarif, la consommation sans douane, la circulation sans ligature, l'atelier sans prolétariat, la richesse sans parasitisme, la conscience sans préjugés, la parole sans bâillon, la loi sans mensonge, la force sans armée, la fraternité sans Caïn; ce serait le travail pour tous, la justice pour tous, l'échafaud pour personne; ce serait l'idéal devenu palpable, et, de même qu'il y a l'hirondelle-guide, il y aurait la nation-exemple. De péril point. L'Espagne citoyenne, c'est l'Espagne forte; l'Espagne démocratique, c'est l'Espagne citadelle.

« La république en Espagne, ce serait la probité administrant, la vérité gouvernant, la liberté régnant; ce serait la souveraine réalité inexpugnable; la liberté est tranquille, parce qu'elle est invincible, et invincible parce qu'elle est contagieuse. Qui l'attaque la gagne. L'armée envoyée contre elle ricoche sur le despote. C'est pourquoi on la laisse en paix. La république en Espagne, ce serait, à l'horizon, l'irradiation du vrai, promesse pour tous, menace pour le mal seulement; ce serait ce géant, le droit, debout en Europe, derrière cette barricade, les Pyrénées.

« Si l'Espagne renaît monarchie, elle est petite.

« Si elle renaît république, elle est grande.

« Qu'elle choisisse.

« VICTOR HUGO.

« Hauteville-House, 22 octobre 1868. »

Tout cela n'empêche pas que M. Hugo ne soit un grand poète, et plein de tonnerres et d'éclairs et de véritables foudres, comme le paon est un fort bel oiseau, couvert d'émeraudes, de saphirs et de rubis. Mais de si riches dons soufflent l'orgueil, et l'orgueil pousse au ridicule. La punition du poète est d'adresser des proclamations en prose aux peuples; la punition de l'oiseau est de faire la roue; et le poète et l'oiseau montrent alors le revers de leurs plumes brillantes.

II

27 octobre 1868.

Certainement M. Hugo n'ignore pas l'Espagne. Il l'a étudiée à un point de vue qui ne manque pas d'intérêt, et il connaît à merveille le beau bruit qu'y font

Les grelots des mules sonores,

ou, comme on dirait en prose, les grelots sonores des mules. Ces grelots sonnent très-bien dans son manifeste aux Espagnols. Ils sonnent même en prose. Plusieurs paragraphes semblent avoir été primitivement rimés, et la pièce a l'air d'une vieille *Orientale*, mise au rebut dans le temps que l'auteur prenait encore garde à ses vers et même à ses pensées.

Mais à ces grelots anciens et familiers, il a mêlé des grelots d'une date plus récente, grelots non plus des mules sonores, mais de vieux chevaux très-sourds attelés aux vieux fiacres haviniens, aux plus vieux. Grande décadence du grelot!

« Ce peuple (espagnol) a eu des maladies et subi des

« vermines, mais, en somme, il n'a pas été plus dé-
« gradé par les moines que les lions par les poux. Il n'a
« manqué à ce peuple que deux choses : savoir se pas-
« ser du Pape et savoir se passer du roi. » Voilà un grelot historique ! Il rend un son parfait, il est même lumineux ; mais il faut observer que sans les moines, sans le Pape et sans le roi, il n'y aurait pas eu de peuple espagnol ni d'Espagne. Le lion aurait été dévoré par le pou mulsuman, par le pou juif, par le pou soldatesque, par le pou révolutionnaire. Il y a toutes sortes de poux.

Sans Pape, point de moines ; sans moines, point de Ximenès ; sans Ximenès, point d'Isabelle la Catholique, et point de Cid, ni tant d'autres grandes figures avant et après ces grandes figures ; et partant point d'Espagne. L'Espagne ne se serait tirée ni des mains des Maures, ni des mains de Napoléon Ier. Le prêtre fut l'âme de ces deux résistances. Et si l'Espagne peut s'arracher au nouvel islamisme et au nouveau despotisme qui la menacent aujourd'hui, c'est encore le prêtre qui la délivrera.

Oui, entre tant d'admirables traits de sa noble histoire, le peuple espagnol, en Aragon, « a institué « l'homme appelé Justice, supérieur à l'homme appelé « Roi. » Ce peuple aragonais était profondément chrétien et monastique, et l'institution du *Justitia mayor* ou grand justicier, était monastique et chrétienne.

Avant de monter au trône, le roi d'Aragon jurait de respecter les priviléges de la nation. Il en faisait le serment aux pieds du grand justicier, qui lui tenait une épée nue sur la poitrine. Les peuples civilisés ne sont plus si fiers et n'aiment plus de cet amour barbare la justice et la liberté. On ne cite aucun poète d'Aragon ni

de Castille, en ces temps-là, qui ait dit à son monarque ce que M. Hugo disait à Louis-Philippe, et dit maintenant à Garibaldi : *Sire, la Providence a besoin de vous!* Et ces poètes ne disaient pas non plus au peuple : Sire, tu n'a pas besoin de Dieu !

C'est en Aragon qu'était l'abbaye de Val-de-Péna, le grand sanctuaire national. L'abbé de Val-de-Péna fut en effet le chef du pays, l'inspirateur de toutes les expéditions guerrières, ou plutôt sacrées, qui affranchirent la patrie. Là, les héros chrétiens venaient puiser l'invincible et saint enthousiasme, l'amour qui enfin triompha.

Cette guerre de huit siècles, cette croisade sublime qui commença après la défaite de Xérès, en 711, pour ne finir qu'à la prise de Grenade, en 1492, ce fut surtout une œuvre des moines et du Pape. Dans le cours de cette guerre, la Papauté forma pièce à pièce l'unité espagnole, et le Pape Grégoire en posa les premiers fondements.

Les grelots des mules sonores n'ont pas permis à M. Hugo d'étudier l'origine des ordres militaires. Calatrava, Alcantara, Avis naquirent de Citeaux ; Saint-Jacques ne lui est guère moins parent. Ce sont les éclatantes personnifications de l'Espagne, et rien ne fut plus beau dans l'histoire du genre humain.

M. Hugo rappelle un autre souvenir pour décider le peuple espagnol à secouer ses *poux*, le Pape, le roi et les moines, ce qu'il peut aisément faire en prenant un bon bain d'eau rouge. Ce peuple, dit-il, refusa l'impôt à Charles-Quint. C'est encore vrai; mais M. Hugo veut oublier que ce ne furent pas les nobles de Castille et du royaume de Valence qui résistèrent. Ils étaient déjà

courtisans et n'avaient plus les belles fiertés de don Ruy Gomez de Silva. Ce furent les bourgeois dévots et surtout les prêtres. La *Santa Junta* d'Avilla ne se bornait pas à refuser l'impôt, elle défendait et revendiquait la liberté publique. Or, cette Junte à jamais illustre obéissait à Antonio de Acunna, évêque de Zamora, vieillard septuagénaire, qui combattit à la tête de quatre cents religieux et prêtres séculiers, bravant la mort pour briser la tyrannie.

Et dans la dernière lutte pour l'indépendance nationale, qui tint en échec Napoléon, comme le dit fort bien M. Hugo, comte d'Espagne ou d'Italie, ce furent encore les pouilleux, puisqu'ainsi il les nomme, qui firent le grand et triomphant effort; oui, les pouilleux, avec leurs poux, c'est-à-dire avec ce que la monarchie infidèle, la libre pensée et la Révolution leur avait laissé de moines. Les nobles éclairés, les avocats éclairés, les fulgurants lettrés qui s'occupaient à lire et à traduire les saletés et les stupidités françaises du dix-huitième siècle, n'affrontèrent point les périls de cette guerre : elle fut religieuse et nationale en même temps.

Que l'Espagne se délivre donc de la religion par la république et par la dictature ou par autre chose ; qu'elle confie cette besogne à un Robespierre ou à un Napoléon, — elle a assez de Soulouques pour lui fournir l'équivalent de l'un et de l'autre, — elle se délivrera en même temps de sa gloire et de sa vie ! Elle sera république, empire, anarchie, n'importe quoi, mais elle ne sera plus l'Espagne. Elle sera ce qu'elle n'a pas été jusqu'ici, sauf maintenant, et peut-être encore seulement à la surface, quelque chose de bas et de misérable comme l'Italie; un taudis de traducteurs, de paro-

distes, de larrons et de trabucaires cherchant un maître; elle trouvera chez elle ou ailleurs quelque caporal à qui elle se donnera en mariage, comme les nations se marient maintenant, — à la mairie.

Nous ne laisserons pas M. Hugo remiser ses grelots dans l'établissement de M. de Girardin sans lui faire un compliment très-légitime.

Il a su du moins emboucher le trombone révolutionnaire sans insulter la Reine. Il a laissé cette indignité aux subalternes et n'est point descendu jusqu'au vocabulaire de M. Pelletan. Il est vrai qu'il a fait jadis *Ruy-Blas*, où il propose à l'admiration du monde une reine éprise d'un laquais. Mais cette circonstance même relève ici sa délicatesse, et on aime à le voir s'abstenir de l'abominable hypocrisie de ces cafards qui prétendent avoir fait leur coup au nom de la pudeur et qui expulsent du territoire espagnol la charité et la chasteté devenues crimes de lèse-nation.

DON CARLOS D'ESPAGNE.

30 octobre 1868.

Une brochure intitulée : l'*Anarchie espagnole*, est considérée comme une sorte de manifeste du parti carliste. A cause de son importance et de ses allures honorables, nous avons attendu l'opinion des journaux catholiques d'Espagne, toute cause étant subordonnée pour nous à l'intérêt catholique, dont ces journaux sont dans leur pays les appréciateurs très-sagaces et les défenseurs très-noblement jaloux. Ils ont, en effet, rendu compte de cette brochure, et ils ne se montrent pas satisfaits de son esprit, du moins de ses conclusions. Nous devons dire que nous en avions le même sentiment.

Nous n'en contestons point la solidité relative. L'auteur espagnol est certainement un homme de mérite, fort au courant de la situation politique de sa patrie et fort bien intentionné ; mais le sens catholique lui manque. L'assertion pourra l'étonner ; justifions-la tout de suite : le sens catholique lui manque, parce que sa raison *politique*, plus forte, lui persuade qu'il ne doit pas le montrer. Par là il détruit lui-même tout son ouvrage : car s'il croit que le parti carliste ne peut plus parler un langage catholique, alors il n'y a plus d'Espagne, et le parti carliste n'est au fond qu'un parti anarchiste et

révolutionnaire comme les autres. N'ayant plus le principe religieux, il n'a plus guère le principe d'autorité. L'autorité est donnée aux princes, ou de Dieu pour défendre sa cause, qui est la vraie cause du peuple, ou du peuple dit *souverain* pour exécuter ses caprices.

L'auteur raisonne juste sur le terrain des faits. Il démontre très-bien (sans toutefois remonter aux causes) la profondeur de l'anarchie et l'impossibilité d'en sortir autrement que par l'autorité investie de tout son pouvoir ou par la dictature munie de toutes ses forces et exerçant toutes ses rigueurs. Pour éviter ces coups sanglants de la dictature, qui n'auraient d'ailleurs d'autre aboutissement que d'ouvrir une nouvelle porte à l'anarchie, il propose un prince en qui se trouve réuni ce qu'il faut à toutes les espérances, même aux espérances *constitutionnelles :* légitimité, nationalité, jeunesse, courage, apprentissage du malheur, *esprit du temps.*

Ce prince est don Carlos de Bourbon, fils de don Juan de Bourbon et Bragance, héritier légitime de la couronne d'Espagne suivant la loi salique. Il a vingt ans, il est pur de toute participation aux guerres civiles. Sur les mains, ni sang ni encre ; pas plus de programmes à raturer dans l'avenir que de souvenirs à retirer du passé ; point de contrats, point d'engagements, point de trahisons, point de vengeances, point de favoris non plus. Assurément, nul prétendant n'est plus acceptable, n'a autant de moyens pour rétablir la paix, et don Carlos, duc de Madrid, devenu Charles VII par l'abdication de son père, peut s'offrir comme étant l'homme du droit et de l'autorité.

Il n'y a rien à dire contre ces prémisses ; mais ces prémisses aboutissent à des promesses, et l'homme de

l'autorité finit par devenir, dans la brochure, l'homme de la *liberté*. Or, la *liberté*, les catholiques espagnols savent ce que cela veut dire, même quand on a soin de spécifier qu'il s'agit de la *vraie liberté*.

Ce prince, assez heureux pour n'avoir point de programme, la brochure lui en fait un. Le voici, tel qu'il est imprimé et souligné :

« CHARLES VII SERAIT DONC UN VÉRITABLE ROI CONSTITUTIONNEL, non par concession, mais par conviction.

« Élevé à l'école de l'adversité, voulant être LE ROI DE TOUS LES ESPAGNOLS, et non LE ROI D'UN PARTI, il a appris que les institutions d'un peuple sont toujours en harmonie avec l'état de sa civilisation, et qu'elles suivent à la fois les *manifestations intérieures* des masses et le courant des *idées extérieures*. Don Carlos n'arrêtera donc pas la double expression de liberté de l'Espagne et de l'Europe :

« 1° Parce qu'il est l'homme de son siècle ;

« 2° Parce que la *vraie liberté* a fait, à une autre époque, la prospérité et la grandeur de l'Espagne.

« Il conciliera son *unité catholique* avec ses *devoirs internationaux*.

« Il réglera les dépenses *nécessaires*, d'après les recettes *possibles*, donnant personnellement l'exemple des grandes économies.

« Il acceptera la vente *des biens nationaux*, que Rome a reconnue par un *Concordat*.

« Il maintiendra la *liberté de la presse*, dont les écarts seront jugés par les tribunaux réguliers.

« Don Carlos n'a de *prévention contre personne*, n'ayant à se *plaindre de personne* : il était trop jeune lors des dernières guerres civiles.

« Ce n'est pas le prince *du passé*, c'est le prince *de l'avenir*.

« Un dernier mot :

« SINCÈRE, il tiendra les engagements qu'il prendra envers tous.

« RÉSOLU, il fera son devoir de *prince* et son devoir d'*Espagnol*. »

Nous soulignons à notre tour quelques expressions

significatives quoique enveloppées, et d'autant plus significatives qu'elles sont enveloppées. « Don Carlos n'arrêtera pas la double expression de la *liberté de l'Espagne et de l'Europe;* » il est « l'*homme de son siècle;* » il « conciliera l'*unité catholique* de l'Espagne avec ses *devoirs* internationaux. »

On voit poindre là-dessous la liberté des cultes; la liberté de la presse y est formellement.

D'où il suit que les partisans de don Carlos (nous ne disons pas lui-même : on ne doit pas le rendre responsable de cet acte de zèle) entendent par « homme du *siècle* » un prince investi des qualités que peut désirer M. Havin. Mais le siècle présente deux faces distinctes, quoique non du même éclat et de la même dimension : s'il y a le siècle de M. Havin, il y a aussi le siècle de Pie IX. Cette seconde face est celle que les catholiques d'Espagne préfèrent, et nous aussi.

Nous ne parlons que pour nous, bien entendu. Nous savons qu'il y a des catholiques en France qui, pouvant demander à un prince d'être Charlemagne, préfèrent lui reprocher de n'être pas Louis-Philippe. Les catholiques d'Espagne qui partagent ce goût devraient se donner à M. le duc de Montpensier. C'est leur homme, un autre ne le vaudra jamais, ne leur inspirera jamais la même sécurité, et don Carlos moins encore que le prince des Asturies.

Nous n'en voulons pas dire plus long sur ce programme ; il faut, comme tant d'autres, l'abandonner à sa fortune. S'il n'y a plus de princes catholiques, que nous importent les princes! Ou Dieu en fera d'autres durant la longue nuit qui commence, ou l'Église fera autre chose.

Dans le désastre qui frappe la société chrétienne et qui la menace d'une destruction à la fois sauvage et savante, il ne lui reste qu'un moyen de salut : c'est l'Arche, la sainte Église catholique, apostolique, romaine.

Ce moyen de salut, ce moyen unique, nous sommes pour notre part convaincu que la société officielle le refusera. Elle est aveuglée par son péché, elle veut rompre avec le Christ.

Elle le veut parce qu'elle est captive du mal, parce qu'elle ne raisonne plus, parce qu'elle s'est livrée à un esprit de trahison. Elle commettra donc ce crime, et elle périra. Elle sera ressaisie par le despotisme païen, dont le christianisme l'avait délivrée.

Quand Rome, conquise sur Satan par Pierre pour Jésus-Christ, sera conquise sur Pierre et sur Jésus-Christ pour être rendue à Satan, quand le monde aura laissé commettre ce crime auquel il se laisse conduire, ce sera la constatation de son apostasie. Ce qui arrivera ensuite, Dieu le sait.

A travers la tourmente, les écoles catholiques qui ont plus ou moins glissé vers la Révolution, ne trouveront que de vains palliatifs ; et les plus vains de tous seront les princes, légitimes ou non, catholiques ou non, qui se vanteront d'avoir l'esprit du siècle selon M. Havin.

Ce que nous avons à faire, nous qui voulons d'abord sauver nos âmes, ce n'est pas de maintenir sur des fronts qui refusent le chrême, des couronnes où la croix n'est plus qu'un ornement.

La vraie tâche, le devoir des catholiques, c'est de fortifier ce qui restera d'honneur et de bon sens chrétien sur la terre ; c'est de nous attacher inébranlablement à la pure doctrine, et de proclamer sans mélange ce seul

principe par lequel non-seulement toute âme, mais encore toute intelligence peut être préservée de la honteuse mort.

Il n'y a qu'un docteur, il n'y a qu'une tête du monde, il n'y a qu'un roi des peuples, c'est le vicaire de Jésus-Christ. Lorsqu'on abat son trône de lumière, de charité et de liberté, relevons-le dans nos consciences invaincues; publions notre obéissance, affirmons l'autorité victorieuse de ses décrets. Ainsi nous éviterons d'être submergés par l'océan de fange qui va envahir le genre humain et qui le reportera jusqu'aux autels de Tibère et de Néron.

Nous échapperons aux redoutables séductions de la force et à celles de l'ordre faux qu'elle saura établir : nous saurons qu'il n'y a point d'ordre, point de paix ni de dignité ni de liberté en dehors de l'Église du Christ.

Cette connaissance, sans doute, ne nous mettra pas à couvert des railleries qui attendent tous les orgueils encore plus que notre humilité ; mais nous n'apostasierons pas, et la lumière qu'auront maintenue nos mains fidèles débrouillera le chaos.

LE *BARBARE*.

4 novembre 1868.

On nous adresse le prospectus d'un journal « matérialiste et littéraire, » qui se fabriquera rue Saint-André-des-Arts. Le but des fondateurs est de « donner un nouvel organe à l'athéisme. » Il y a déjà la « *Pensée nouvelle*, » qui rend « de grands services à la cause de la Raison. » Mais ce journal-ci sera plus fort, et la preuve c'est qu'il s'appellera « le *Barbare*... à *dix* centimes. »

Voici sa profession de foi :

« Pendant que nos amis (de la *Pensée nouvelle*) chercheront dans la science la cause de la répulsion de l'homme pour le surnaturel, nous irons fouiller l'histoire pour y constater les effets de la foi. Nous montrerons, par exemple, la Révolution française se développant avec l'athéisme; nous la montrerons arrivée à son apogée avec la commune de Paris, avec les réquisitoires antireligieux de Chaumette, avec le journal spirituel et profond d'Hébert.

« Nous montrerons les fanatiques de l'*Être Suprême* préparer *sic*... Français barbare !)et accomplir l'œuvre de la réaction..., de cette réaction qui conspirait continuellement à la Convention et qui, passant par Robespierre, par le 9 thermidor et le Consulat, devait aboutir au Concordat.

« Ennemi déclaré des Escobars et des Tartufes, le *Barbare* les poursuivra sans relâche pour leur arracher le masque dont ils se

parent, et exposer au public leurs faces de *suspects* et de traîtres. »

Le *Barbare* s'attend « aux attaques et aux calomnies, » mais il restera inébranlable. On ne le trouvera que chez les libraires, et « aucune demande de mise en vente sur la voie publique ne sera formée. »

Que si l'on veut s'abonner, « le meilleur mode d'abonnement consiste *en l'envoi* d'un mandat sur la poste. »

On s'abonne pour un an. Nous ne savons pourquoi ce terme nous rappelle un certain journal de la guillotine, qui florissait du temps qu'Hébert faisait son « spirituel et profond journal » intitulé le *Père Duchesne*. Le journal de la guillotine paraissait tous les huit jours et recevait des abonnements d'un an.

Le *Barbare* donne la liste de ses principaux collaborateurs. Le plus illustre est M. Naquet, ensuite M. le baron de Ponnat. Si M. le baron de Ponnat est le même que le baron Anacharsis Clootz, prussien, c'est lui, sans doute, qui a rédigé le prospectus [1].

[1] Nous croyons nous rappeler un *Barbare* qui était fait par Raoul Rigault.

IL FAUT DÉTRUIRE LA RÉVOLUTION.

---

6 novembre 1868.

La Révolution n'est ni la justice, ni l'ordre, ni la liberté, ni la charité. Elle fait grand usage de tous ces mots, mais elle est grande ennemie de toutes ces choses, et non sans raison, car toutes lui sont contraires. Voilà pourquoi la Révolution veut abolir le christianisme, qui est lui-même et lui seul toutes ces choses à la fois.

Nous parlons de la Révolution, non de la foule révolutionnaire. Il y a dans cette foule moins de pervers que d'égarés. On y trouve beaucoup d'âmes qui aspirent à la justice, à l'ordre, à la liberté, surtout à la charité, en un mot, au christianisme.

Les âmes aujourd'hui, comme toujours, sont faites pour la loi et le bienfait du Christ. Le Christ est leur instinct. Le mensonge égare l'instinct de l'humanité, il lui promet les choses du Christ, et, en même temps, il la mène où il sait que le Christ n'est pas; mais l'obstination du mensonge rencontrera l'obstination de la vérité, l'obstination du bienfait. Les égarés verront le Christ surgir des ruines qu'on leur donne à faire; les démolisseurs d'églises et les tueurs de prêtres se convertiront avant les docteurs qui les abusent. *Publicani et meretrices præcedent vos in regnum Dei.* Les geôliers et les bourreaux

recevaient la première effusion du sang des martyrs, et ils n'avaient pas, comme les juges, ce stupide orgueil de l'esprit qui s'irrite d'être vaincu. La bête implacable n'est pas celle qui répand le sang du juste, c'est celle qui répand le sophisme pour la gloire d'étouffer la vérité.

Cet orgueil féroce, c'est proprement le génie de la Révolution; il a pris dans le monde un empire qui met la raison hors de lutte. Il a horreur de la raison, il la bâillonne, il la chasse, et s'il peut la tuer, il la tue. Prouvez-lui la divinité du Christianisme, sa réalité intellectuelle et philosophique, sa réalité historique, sa réalité morale et sociale : IL N'EN VEUT PAS, voilà sa raison à lui, et il est le plus fort. Il a posé au front de la civilisation européenne un bandeau de sophismes impénétrables; elle ne peut voir les cieux ni entendre la foudre. Ce bandeau ne sera arraché que par les mains mutilées des martyrs.

Nous citions hier le prospectus d'une nouvelle publication révolutionnaire. Sans doute ce sont de faibles esprits et de minces personnages qui ont rédigé cela; une *queue* sans consistance apparente aujourd'hui. Mais ils appartiennent à une race et nous vivons dans un temps où toute queue a chance de devenir instantanément le corps et la tête. Les gens qu'ils prennent pour modèles, auxquels ils rendent un culte fort semblable au culte du Vaudoux, furent une *queue* très-méprisée : elle abattit et engloutit néanmoins beaucoup de têtes très-superbes. La fière vieille France se vit décapiter en vertu de sentences qui manquaient d'orthographe. Voltaire, vingt ans plus tard, comptant sur sa popularité victorieuse de l'autel, n'aurait pu s'empêcher de siffler l'arrogance ignare des disciples de Rousseau : il eût trouvé tout de

suite un *Ami du Peuple*, un *Père Duchesne* pour lui couper le sifflet, comme ils firent à André Chénier, à Vergniaud, à Camille Desmoulins, à mille autres, sans compter les cléricaux.

Que l'on relise donc le prospectus du *Barbare*, l'on jugera de l'efficacité des réponses de la raison au tribunal de ces « publicistes » constitués en force. Or, en présence de la raison révolutionnaire à tous les degrés, la raison chrétienne se trouve exactement dans la condition où les degrés modérés de la raison révolutionnaire elle-même se trouvent devant les révolutionnaires complets. Point de raison ; il faut se taire, il faut mourir ! Toute la différence, en ce qui regarde le christianisme, est que les violents prennent immédiatement la hache, et que les modérés se confient davantage à la lenteur du poison.

Cependant l'on fera comprendre le christianisme à un lecteur, sinon à un rédacteur du *Barbare*, plutôt qu'à un rédacteur et à un lecteur de tel autre journal moins imparfaitement orthographié. Dans le sang du martyr et sur les restes de l'autel incendié, le barbare pourra lire *Credo ;* l'autre, en présence de la ruine, comptera ce qu'il possède d'assignats pour acheter le sol, et raser le temple ou le souiller s'il peut servir à quelque autre usage. L'empereur Maximilien (Dieu prenne pitié de son âme !), pour se concilier les révolutionnaires modérés, ne permit pas à l'Archevêque de Mexico de racheter les bâtiments du grand séminaire, et afin que le possesseur « national » ne fût point frustré, il l'autorisa à transformer cette maison d'étude et de prière en une maison de plaisir, dont Sa Majesté elle-même daigna revoir les règlements.

Le révolutionnaire modéré est plus adroit en tout. S'il se fait républicain, ce n'est pas comme le barbare, parce que la république lui présente un idéal de courage, de sobriété, de dévouement, de justice, en un mot d'austère vertu. Il ne croit point à la vertu, les corruptions du monde ne l'effarouchent pas outre mesure ; il ne rêve pas de dévouement et de travail ; la frugalité, qui est le plus grand style de l'existence humaine (c'était et c'est encore par excellence la vertu espagnole), n'a pas tant d'attrait pour lui. Il est républicain pour être révolutionnaire, c'est-à-dire pour achever par la force brutale cette persévérante et irritante résistance du christianisme démantelé. Ici l'orgueil de l'esprit l'aveugle sur son intérêt matériel, dont il est d'ailleurs si jaloux. Il se fait des illusions. Dans sa haine de l'Église, il suscite lui-même ceux qui seront contre les vengeurs de l'Église. Il se flatte que sa maison de plâtre tiendra, sur ce sol assez remué pour que la pierre posée des mains du Christ en reçoive un ébranlement !

C'est ainsi que le *Journal des Débats* est républicain ; merveille dont assurément il ne se rend pas bien compte, aveuglement qu'il regrettera fort, lorsqu'il ne sera plus temps. Ainsi est encore républicain, avec une passion plus violente, quoique peut-être plus craintive, un autre journal, l'*Opinion nationale*, qui est également tout à la fois un collége de prêtres de César.

Il y a dans ces journaux plusieurs lettrés qui naturellement aimeraient la paix monarchique, étant faits pour en goûter les molles et sûres douceurs. Gens d'esprit, écrivains diserts, en commerce avec les délicatesses de l'art et de la pensée, se sentant déjà suspects, ils sont d'avance ennuyés des choses désagréables qu'ils auront

à faire pour n'être pas guillotinés, et qui peut-être ne suffiront pas. Mais pour leur malheur, avec le tempérament monarchique le plus caractérisé, ils ont la passion révolutionnaire la plus aiguë, et elle les emporte. Advienne qu'advienne! il faut débarrasser le monde et l'affranchir de tout résidu chrétien.

Ce faible reste ne leur impose pourtant nulle gène. Ils sont personnellement tout débarrassés. Séparés entièrement du Christianisme, ils peuvent parler, écrire, agir, et insulter sous toutes les formes au sentiment chrétien, sans aucun dommage pour leur gloire ni pour leur fortune, tout au contraire. Quelque progrès que fasse la « réaction cléricale, » ils sont bien assurés d'avoir, leur vie durant et jusque dans le cercueil, toutes les aises et tous les priviléges de l'impiété; mais enfin ils voient encore les clochers, ils entendent encore les cloches, et l'orgueil de leur esprit n'est pas satisfait.

Une chose pourrait accommoder tout, et contenter à la fois leur passion et leur tempérament. Cette chose, ils l'ont trouvée, ils l'ont appliquée, et elle opère bien. C'est la royauté révolutionnaire et mercenaire, une espèce de concubinage entre le peuple et la monarchie, qui a les apparences de l'ordre, et qui en donne en apparence les résultats. La monarchie, toujours répudiable, fait office d'épouse et de servante; elle tient la maison au goût du maître, elle dépend de lui uniquement; si elle n'obéit pas, elle est congédiée, et cependant elle a tous les décors d'une femme légitime.

Plus elle peut paraître légitime et honnête femme, mieux cela vaut; elle a plus d'influence, les honnêtes gens qu'il s'agit d'endormir lui résistent moins, elle les persuade mieux de la nécessité et de l'avantage d'aban-

donner les vieilles idées et de laisser tomber les vieilles bonnes mœurs.

C'est à quoi l'on a depuis trente ans su réduire la monarchie espagnole, pour ne point parler des autres ; c'est ce qu'on lui demande de continuer avec plus d'ampleur, aujourd'hui que la place de monarque est vacante dans ce pays encore plein d'idées et de coutumes surannées, malgré tout le travail qu'on y a fait.

Une brochure d'ailleurs bien intentionnée, mais à laquelle on donnait trop la physionomie d'un programme officiel, a laissé entrevoir qu'un noble prince, légitime et chrétien, serait propre à couronner ce travail déjà fait, dont les résultats montrent assez qu'il n'est bon qu'à défaire. Les journaux catholiques de l'Espagne ont dit ce qu'ils pensaient de la proposition. Ils l'ont combattue. Ils se demandent et nous demandons comme eux quel besoin a l'Espagne d'un prince qui régnerait pour le compte de la Révolution, ou qui, du moins, lui donnant le droit de cité, la mettrait en état de terminer promptement ses affaires? C'est la Révolution elle-même que le peuple a besoin de voir terminer.

Le *Journal des Débats* et l'*Opinion nationale* nous reprochent cette manière de voir, ils la signalent comme un aveu. Elle est premièrement, pour le moins, aussi légitime que la leur, et secondement, aussi peu nouvelle. Ils veulent des rois qui servent la Révolution, et nous, voyant que la Révolution tue la société, nous demandons des rois qui combattent la Révolution, c'est-à-dire qui bornent son cours, qui l'empêchent d'arriver à son but : la destruction totale de tout ordre chrétien.

La *Gazette de France*, qui loue beaucoup la brochure, et que l'on peut soupçonner de l'avoir faite ou tout au

moins inspirée, nous dit, d'accord avec les autres, qu'on ne verra plus de ces rois-là, qu'ils ne sont plus possibles, et même qu'il n'en faut plus.

Que ces rois-là ne soient plus possibles, du moins de très-longtemps, nous serions assez tentés de le croire, non parce que les journaux l'affirment, mais à cause de ce que les rois eux-mêmes font. C'est pourquoi nous disons à notre tour : Alors qu'importent les rois ! si nous ne voulons pas, nous, transiger contre notre roi et notre maître le Christ, ne chargeons pas ces personnages de transiger pour nous. Laissons-les et mourons fidèles à Celui par qui nous sommes et demeurerons dans l'unique voie de la justice.

Mais qu'il ne faille plus de ces rois-là ou de puissances équivalentes sur la terre, plus de chefs qui règnent par Jésus-Christ et pour Jésus-Christ, c'est comme si l'on nous disait qu'il ne faut plus de protecteurs du droit, de la justice et de la liberté, plus de protecteurs des petits et des pauvres, plus d'hommes qui se lèvent pour agrandir le royaume de la lumière. La *Gazette de France* peut le proclamer, d'accord avec l'*Opinion nationale* et le *Journal des Débats*, et ces journaux peuvent bien avoir derrière eux tous les rois et tout le genre humain, nous n'en croirons ni eux, ni les rois, ni le genre humain ; et à la place des rois, nous attendrons qu'il se lève des héros. Les vrais héros, les vrais hommes de Dieu et du peuple, ceux par qui les nations se forment ou revivent ne tiendront jamais ce langage, ne renieront jamais l'âme du peuple et le service de Dieu.

Il y a aussi M. Garcin, de la *France*, qui nous trouve « extrême. » Les princes, dit-il, nous importent peu,

« s'ils ne mettent leur épée au service de nos idées. » Il dit vrai, sauf que nos idées ne sont pas de notre invention ni d'aucune invention humaine, et qu'elles demandent moins aux princes leur épée que leur esprit et leur cœur, dont les inspirations alors les pourraient dispenser de tirer l'épée. Cependant M. Garcin n'a pas peur des idées extrêmes en aucun sens; il se confie à la sagesse des gouvernements modernes, lesquels ont comme lui-même, il s'en flatte, toutes les idées à la fois; et volontiers il ne demanderait aux princes qu'une seule chose, qui serait de ne tirer l'épée contre aucune idée, pas même contre les idées qui n'ont de domicile qu'un fourreau de sabre. En ce point, nous croyons que M. Garcin s'abuse. Les gouvernements qui ont toutes les idées n'ont point d'idée, et l'anarchie, mère du despotisme, envahira de plus en plus le monde. Les peuples n'entrent pas dans la paix et dans la gloire comme un journaliste entre dans un habit d'ambassadeur [1].

Pour terminer, nous ne sommes en Espagne d'aucun parti, sauf du parti du pauvre peuple espagnol, menacé de périr corps et âme. Nous n'appartenons à aucun prince, nous ne contestons à aucun ses titres civils et ses qualités privées. Le plus légitime et le mieux inspiré sera celui qui voudra conserver l'Espagne à Jésus-Christ et à elle-même. Nous ne savons s'il y a place en Espagne pour un roi ; nous souhaitons qu'il y ait place pour un héros.

Et « bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice; ils seront rassasiés. »

Rassasiés !

[1] On venait de donner une ambassade à M. de la Guéronnière.

7 novembre 1868.

Un Espagnol distingué du parti de don Carlos, « à même d'être bien renseigné, » selon son expression véridique, insiste pour nous faire atténuer la note où nous avons dit, d'après d'autres témoignages également importants, que don Carlos « n'est pour rien » dans la brochure l'*Anarchie espagnole*, et que « les principes exposés dans cet écrit ne sont nullement les siens. » Il est certain, dit-il, que don Carlos n'est pour rien dans la brochure, mais rien ne prouve qu'il ne partage pas les idées de l'auteur.

Nous n'avons aucune raison personnelle de nous refuser à cette atténuation, mais nous regrettons qu'on nous l'ait demandée, Sans nous apprendre quels sont les principes de don Carlos, elle signale l'existence de deux opinions assez distinctes parmi ses partisans, et elle tend à démontrer que l'ancien parti carliste, le vrai parti de l'indépendance et de l'unité espagnole, s'est profondément modifié.

A notre avis, il ne peut qu'y perdre, et l'Espagne aussi. L'anarchie prospère par le nombre des opinions indécises. Dans une fronde, un caillou, si petit qu'il soit, fait son office. Si on le brise, dût-on en tirer un boisseau de poussière, ce n'est plus rien ; il accroît son volume, mais il perd de son poids. Avec un boisseau et avec un tombereau de poussière, on ne chargera jamais la fronde. Autant en emporte le vent.

Si le prétendant carliste se fait libéral, il trouvera toujours plus libéral que lui. Les autres offriront des

rabais où il ne pourra descendre. Qu'il se mette plutôt à un prix où ses concurrents ne pourront monter.

La plus grande situation du monde est celle de l'homme qui peut se déclarer comme étant et voulant être absolument l'homme de la justice et du droit, et les paroles les plus hardies et les plus téméraires qu'il pourra dire en ce sens seront aussi les plus sages.

Dans l'anarchie française de 1848-1849, il a été prononcé une parole devant laquelle tous les fins politiques auraient reculé d'épouvante, même ceux qui disaient sans cesse : religion, famille, propriété.

Cette parole téméraire et insensée, si l'on considère la force qu'avait en ce moment la Révolution, la voici :

Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent.

C'est cette parole qui a fait l'Empire.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

L'EXCELLENCE ROMERO ORTIZ VEUT QUE LES ÉVÊQUES LUI PRÊTENT SERMENT.

---

8 novembre 1868.

L'Excellence Romero Ortiz, ministre de grâce et de justice du gouvernement provisoire espagnol, a fait l'autre jour un acte religieux. Exerçant les pouvoirs « qui lui appartiennent » (c'est-à-dire qu'il a pris), comme membre du gouvernement, il ordonne tout simplement, sans autre forme, — « j'ordonne », — que la formule du serment exigé des Évêques sera changée. Au lieu de : *Erga catholicam nostram Hispaniarum reginam Elisabeth*, ils diront : *Erga rectores Hispaniæ, curiasque generales.*

Ce petit trait fait une suite intéressante aux longues et violentes déclamations de toutes les écoles libérales contre les Papes du moyen âge, qui s'arrogeaient d'excommunier les princes, de les déposer et de délier les sujets du serment de fidélité. C'est avec ces déclamations que l'on a séduit les rois. Il y a deux cents ans, les légistes indignaient l'orgueil de Louis XIV, en lui disant que la couronne de France était par là vassale de l'Église, et Louis XIV les écouta. De là vinrent les Quatre

articles, destinés à secouer ce joug honteux : et aujourd'hui la postérité de Louis XIV, destinée à remplir ou à dominer tous les trônes, a cessé de régner partout ; et il y a en Europe soixante ou quatre-vingts Bourbons sur le pavé.

Les autres maisons royales y devraient songer. Quoi qu'on en dise, la situation présente des Bourbons est un beau commentaire de cette parole trop peu méditée des têtes couronnées : *Per me reges regnant.*

La reine Isabelle était la dernière ; la voilà excommuniée, déposée, et ses sujets déliés du serment de fidélité tout comme au moyen âge, avec moins de formalités que les Papes n'en observaient, et avec moins d'espérance de retour.

Mais ce que le Pape ne faisait pas, c'était d'exiger qu'on lui fît serment à lui-même, au titre civil ; de s'emparer du royaume pour en changer à son gré la constitution, les lois et les mœurs ; de percevoir l'impôt, de laisser tomber les colonies dans la mer et le peuple dans l'anarchie, de mettre la couronne à l'encan, en un mot, de déposer et déposséder le sujet encore plus que le souverain. Car, qu'y a-t-il aujourd'hui de plus effectivement dépossédé que le citoyen, surtout l'honnête homme ?

D'un autre côté, le décret de l'Excellence Ortiz fait bien voir la nature révolutionnaire. Que le serment ne fût plus exigé, ce serait tout simple. La logique de la liberté le conseille, et en même temps les révolutionnaires savent mieux que personne ce que la valeur du serment politique est devenue dans leurs mains. Ils l'ont tous prêté et tous violé, au moins une fois, et la plupart deux fois. Serments de Serrano, serments de

Prim, serments de Topete, serments d'Olozaga, et la simarre même de l'Excellence Ortiz doit être toute tachée et toute rapetassée de serments !

Mais la tyrannie de l'iniquité révolutionnaire considère ici autre chose. Il s'agit de la conscience ecclésiastique, qui ne s'engage pas comme la conscience révolutionnaire, et dans laquelle le serment s'imprime mieux. Des consciences religieuses, de vraies consciences à écarter, ou à désoler, ou à avilir, voilà le but et le profit du décret.

Et remarquez que ces recteurs de l'Espagne, qui exigent que les chefs de la religion catholique se lient envers eux et envers les futures Assemblées générales manipulées par eux, abdiquent pour eux-mêmes et pour les Cortès la qualité de catholiques. Cette qualité, spécifiée dans la formule abrogée, ne se trouve plus dans la formule nouvelle. Implicitement, le seigneur Ortiz a dit ceci : « En vertu des pouvoirs qui m'appartiennent, j'ordonne que désormais les Évêques catholiques ne pourront recevoir la consécration que s'ils promettent fidélité à nos apostasies ! »

9 novembre 1868.

Le senor Angel de Miranda, illustre confident de l'Excellence Prim et illustre rédacteur du *Gaulois*, vient à l'appui des réflexions que nous faisions hier sur l'excommunication politique, à propos d'un acte du ministère espagnol.

Il entend la pratique de l'excommunication plus largement encore que l'excellent ministre Romero Ortiz. Il est, lui, tout à fait moyen âge. Il demande que l'on

retire aux excommuniés politiques, l'eau, et le sel, et l'asile, qu'ils soient errants sur la terre, et que personne n'ose les fréquenter. Il étend cette loi dure à tous ses ennemis, tant isabellistes que carlistes.

Il dénonce les *moderados* qui « grouillent » aux alentours de la frontière, lesquels, en vertu de l'usage espagnol, qu'ils ont eux-mêmes respecté lorsque l'on conspirait contre eux, touchent des pensions de retraite (*cessentias*), dont ils s'aident pour conspirer à leur tour. « Un petit décret, dit le seigneur Angel, qui obligerait « tous ces pensionnaires de l'État à rentrer en Espagne « et à y manger leurs appointements, en attendant « qu'on les supprime, comme il faut l'espérer, serait « aussi juste qu'opportun. »

Assurément une équitable révision des pensions de retraite qui grèvent les finances espagnoles pourrait être une œuvre très-utile et très-légitime. Il y a parmi ces nombreux pensionnés une foule de gens qui ont gagné leurs rentes dans le tripot révolutionnaire, en maniant des cartes plus grecques qu'espagnoles. Toutefois dans le nombre de ceux qui règnent aujourd'hui, on en compte tant qui ont vécu du produit de ces cartes bizautées, que c'est une sorte de hardiesse de leur donner un semblable conseil. Pour être tout à fait justes, avant de porter le décret de suppression, ils devraient eux-mêmes restituer.

Mais le sévère caballero Miranda poursuit surtout les carlistes. Don Carlos l'inquiète plus qu'Isabelle. Il dénonce « à la Préfecture » les « menées » de ce prince, qui se permet de recevoir des visites. Il demande qu'on l'expulse de Paris, ou tout au moins que ses amis ne puissent plus le voir,

Il ne se déguise point, c'est son mérite : « Cette note « (la note qu'il fournit) pourra avoir aussi son utilité « pour la Préfecture, qui met autant de laisser-aller « vis-à-vis des menées de Don Carlos qu'elle montrait « d'acharnement au sujet des amis du général Prim, « quand ils se réunissaient jadis par petits groupes « inoffensifs. »

Nous ignorions que M. Angel de Miranda eût été persécuté par la Préfecture en qualité d'ami inoffensif du général Prim. Mais quand même? Il nous semble qu'aujourd'hui ce noble étranger profite assez des priviléges de l'hospitalité pour ne pas taquiner si cruellement la police. Quel besoin a-t-il de la contraindre à exercer sur d'autres des rigueurs pareilles ou analogues à celles dont il aurait subi le désagrément? Ce système détruirait tout, et jusqu'aux charmes de la société. Aucun étranger bientôt n'oserait plus venir en France, ni pour conspirer un peu ni pour tailler un innocent baccarat.

S'il ne plaît pas au seigneur Angel de nous apparaître présentement comme le type de la générosité castillane, il devrait pourtant veiller à choquer moins la générosité française.

Il la choque encore, ou plutôt il l'outrage tout à fait sur un autre point. Nous lisons cette plaisanterie dans sa note utile « pour la Préfecture » : « On prit quelques tasses de thé, versées par la main blanche et potelée de dame Marguerite. »

Dame Marguerite, c'est Mme la duchesse de Madrid, petite-fille de France, fille d'un père assassiné, fille d'une mère exilée, et elle-même, à vingt ans, n'ayant d'autre terre où poser le pied que la terre d'exil. Sur ce jeune front se réunissent tous les deuils, en même

temps que toutes les splendeurs et toutes les puretés.

Encore que l'on puisse boire ordinairement du thé versé par des mains moins blanches, nous n'aurions pas cru que l'on osât prononcer sans respect le nom d'une telle dame; et nous sommes presque étonnés qu'un journal français, même du boulevard, se soit rendu complice de cette lourde grossièreté étrangère envers une personne royale, dont le sang, durant de longs siècles, fut le sang même de la patrie.

Véritablement, nous tombons en bâtardise! Si nous tenons à insulter les fleurs de lys de France, nous devrions du moins ne pas le permettre à d'autres que nous.

LE PROBLÈME DE LA *GAZETTE DE FRANCE*.

QUESTION ESPAGNOLE. — CARACTÈRE DU TIERS-PARTI. ABSOLUTISME ET DESPOTISME.

---

10 novembre 1868.

La *Gazette de France* fait divers raisonnements fort corrects qui reviennent à ceci : que les hommes ne contesteraient pas entre eux, s'ils se mettaient d'accord. Elle prouve l'utilité de l'accord; elle conclut que les affaires en iraient mieux.

Dussions-nous en mourir, cette vérité nous semble incontestable.

Nous devons ajouter que depuis le temps que nous la voyons passer, ce qui n'est point d'hier, elle est toujours spécialement invoquée par les tiers-partis, c'est-à-dire par les hommes qui cherchent bien les moyens de l'accord, mais qui en éludent constamment *la base*.

Les tiers-partis parlent des principes, mais ils s'occupent des affaires.

Ils acceptent généralement deux principes contraires, et ils en proposent un troisième pour les concilier, qui est proprement le leur. Ils reconnaissent généralement deux autorités contraires auxquelles l'obéissance est due, et une troisième qui doit les dominer toutes deux, laquelle est proprement la leur.

En un mot, le principe du tiers-parti est qu'il faut faire les affaires, et que les affaires doivent être faites par les hommes du tiers-parti : ils concilient les principes comme bon leur semble, ils traitent les autorités comme il leur plaît, toujours, bien entendu, au mieux de l'intérêt commun, lequel est toujours, et en toute conscience, le leur.

La *Gazette de France*, qu'elle le sache ou non, possède le caractère essentiel du tiers-parti : elle est marieuse. Elle s'adresse d'un côté à la Révolution, de l'autre, à l'Église, et leur dit : Pourquoi contestez-vous? Venez donc que je vous marie : cette affaire n'est pas impossible ! Je tiendrai le ménage, et tout ira bien.

Seulement, ni la Révolution ni l'Église ne se veulent marier, ayant également horreur des unions mixtes, et l'Église plus encore que la Révolution. La difficulté capitale est l'éducation des enfants. Seront-ils païens? Seront-ils chrétiens?

S'ils sont païens, le christianisme périt; s'ils sont chrétiens, le paganisme expire. S'ils sont l'un et l'autre, c'est-à-dire ni l'un ni l'autre, ils tueront père et mère, et s'extermineront les uns les autres.

Jamais la *Gazette de France* ne tournera cette difficulté, du moins du côté de l'Église ; et le mariage ne se fera pas, ou les derniers jours de la civilisation et de la liberté sont irréparablement venus.

Quant à l'Espagne, dont il s'agit entre la *Gazette de France* et nous, la *Gazette* dit une parole fort sage au milieu de quantité d'autres qui nous semblent l'être moins.

Elle confesse qu'elle n'est point médecin pour toutes sortes de cas. En France, à la bonne heure ; mais en

Espagne, elle craint modestement de ne pas savoir très-bien ce qu'il faut. A notre avis, elle devrait en rester là provisoirement. Pour nous, nous ne tremblons pas d'être moins modeste. Nous croyons, nous savons qu'il faut à l'Espagne ce qu'il faut au monde : un homme qui garde à l'Espagne l'âme espagnole, un homme qui donne à l'Espagne la paix en lui laissant son Dieu.

La question de Dieu est au fond de l'anarchie espagnole comme au fond de l'anarchie européenne, et nous pourrions dire comme au fond de l'anarchie humaine.

Ce ne sont pas principalement les Bourbons, c'est Dieu que la Révolution veut arracher de l'Espagne. C'est Dieu que l'Espagne veut garder et non pas seulement les Bourbons.

En Espagne autant qu'ailleurs, les Bourbons, souvent plus qu'ailleurs les autres rois, ont été les pionniers et les complices de la Révolution. Personne ne l'ignore en Espagne ni ailleurs. Mais telle était la vertu première de ce sang royal, si longtemps sacré, qu'il n'a pu descendre jusqu'où la Révolution le voulait précipiter ; et parce que la Révolution n'a pu non plus le tarir, il a gardé sa splendeur, là où d'autres splendeurs ne sont pas venues l'éclipser. C'est pourquoi l'Espagne catholique désire un Bourbon ; mais elle ne désire nullement que ce Bourbon se charge de consommer sa ruine en ouvrant la frontière au protestantisme et en installant définitivement le parlementarisme, implanté peut-être, non enraciné.

Deux hommes depuis trente ans ont manifesté la pensée de tout ce qu'il y a d'honnête en Espagne, et avec un applaudissement que personne n'a obtenu au même degré : l'un est Balmès, contre le protestantisme ;

l'autre est Donoso Cortès, contre le parlementarisme.

L'Espagne catholique désire un Bourbon, pour relever à la fois le nom de Bourbon et le nom espagnol, car l'un et l'autre ont subi des abaissements. Elle veut une tête, elle veut un cœur, elle veut un bras, et non pas une machine constitutionnelle plus ou moins fleurdelysée. De ces machines-là, elle en connaît les effets. Elle appelle un roi qui la ramène aux voies de son ancienne grandeur, la croix sur la poitrine, l'épée dans la main.

Ce n'est pas ainsi que la *Gazette de France* a rêvé un roi d'Espagne. Ainsi, le roi d'Espagne lui semblerait incapable d'obtenir le moindre succès sur le boulevard. Mais le roi d'Espagne n'a pas besoin d'enlever le boulevard, les carlistes nous semblent bien l'entendre ainsi. Si c'est ainsi qu'ils l'entendent, la *Gazette* fera bien de se rendre.

Elle veut à toute force que don Carlos ait dit, dans son sens souligné, « qu'il *laisserait* aux Cortès générales « librement nommées, la grande et difficile tâche de « doter sa patrie d'une constitution. » C'est-à-dire qu'il *laissera* l'Espagne se tirer de peine comme elle pourra. La *Gazette* ajoute qu'il n'y a rien « d'aussi radical » dans la brochure contre laquelle les carlistes ont réclamé. Nous en convenons, et voilà un beau papier qu'elle donne au jeune prince!

Observons que le gouvernement provisoire aussi fait mine de s'en remettre aux Cortès générales, toujours « librement nommées. » Il exige même, tant sa confiance est grande, que les Évêques leur fassent d'avance le serment. Et c'est du même peuple que l'on tirera « librement » ces Cortès, de qui l'on attend de si contraires offices!

Qui se trompe? Le gouvernement provisoire révolutionnaire, ou le monarque futur? Osera-t-on répondre qu'il y a Cortès et Cortès, selon la voix qui les convie à parler « librement, » et que ces Cortès générales ne peuvent être qu'une générale supercherie?

Hélas! on sait le reste, et nous disons qu'aux yeux de l'Espagne et du monde, celui-là ne ferait pas assez noblement et assez profitablement son grand métier de prince, qui *laisserait* à de telles assemblées et à un peuple réduit en un tel état, le soin d'établir une constitution DÉFINITIVE!

Sur cette seule réflexion, la *Gazette* devrait connaître la contradiction de ses principes et le néant de ses espérances.

Mais la *Gazette* veut se tenir en garde contre un péril sans doute plus grave, à son avis, que tous les décrets possibles des Cortès « librement nommées. » Ce péril, c'est l'*absolutisme*. « L'*absolutisme*, dit-elle, abaisse par« tout les hommes, et ceux qui confient au *despotisme* « une cause sacrée ne tardent pas à s'en repentir. » Donc point d'absolutisme, point de pouvoir qui puisse abaisser « les hommes » et les faire déchoir de ce haut degré de fierté, d'honneur, d'indépendance, d'amour de la justice et de respect du droit où le régime parlementaire, la liberté de la presse et la liberté des cultes les ont partout élevés depuis 89 jusqu'à nos jours. L'Europe entière en est témoin!

Certainement, la *Gazette* manifeste ici des craintes très-honorables, — quoique peut-être entachées de quelque défiance envers les Bourbons. Mais cette noble terreur la préoccuperait moins si elle considérait mieux le fond des choses, et il nous serait plus facile d'en déli-

vrer son esprit si elle voulait davantage s'observer sur le choix des mots.

Le fond des choses, c'est que les absolutistes espagnols disent en ce moment : « Que le roi règne selon la vieille loi et la vieille foi du pays ; qu'il rende à l'Espagne *ses libertés propres*, les seules dont elle ait besoin et qu'elle veuille défendre ; qu'il combatte pour lui conserver la religion catholique, la seule qu'elle veuille suivre : *sinon, non.* »

Ceci n'indique pas des âmes si molles, si résolues à tout remettre au souverain, si disposées à sanctionner tous les arrangements qu'il voudra prendre avec les ennemis intérieurs et avec les dieux étrangers. Les vrais absolutistes sont ceux qui diraient au roi : « Sire, « apportez-nous tout ce que nous ne voulons pas ; ap- « portez-nous la presse et ses immoralités ; la discus- « sion et ses doutes séditieux et énervants ; la mobilité « révolutionnaire et ses destructions permanentes ; « l'hérésie et ses déchirements futurs. Nous trouvons « tout cela mauvais, et le sentiment espagnol le repousse. « Mais il suffit que vous le trouviez bon. » Voilà des absolutistes. Si la *Gazette* estime que les carlistes soient de ce modèle, c'est une illusion qu'elle se fait.

Elle aide un peu, — un peu trop, — à cette illusion regrettable, en employant comme synonymes dans la même phrase, les mots *absolutisme* et *despotisme*. C'est la même rime, mais pas le même mot. La royauté absolue est la royauté indépendante dans son ordre et dans son droit, mais limitée où il faut par des indépendances également reconnues, également sacrées dans leurs limites. Là trouvent leur place l'Église, la magistrature, les cortès, les fueros des provinces et tout le reste des

droits nationaux que la Révolution saccage en ce moment

Le despotisme, c'est le règne sans frein d'une volonté quelconque, d'une dictature sortie de n'importe où, qui pille, qui exile, qui démolit, qui tue à son gré ; c'est l'abjecte tyrannie de l'abjecte force ; la puissance de satan, jadis bannie du sein de l'Europe par le christianisme, et qui s'y remontre sous toutes les formes à mesure que le christianisme recule. Les nations se font des rois, n'importe quels, pour se délivrer de ce despotisme encore plus humiliant que barbare ; et les rois qui ne les en délivrent pas ne doivent pas s'étonner de tomber. Ils ont trahi, et ceux qui les avaient élevés se tiennent à l'écart, peu soucieux de les maintenir. Leur pouvoir est renversé ou s'effondre.

Nous n'avons vu nulle part que les carlistes espagnols demandassent un despote. D'autres, il est vrai, des révolutionnaires ignorants, des sages de tiers-parti en grand nombre, ont semé cette graine ; elle a levé, ils en jouissent, plusieurs déjà se repentent. C'est le moment de leur offrir autre chose. Mais les carlistes sont fort innocents de leur faute et de leur malheur, dont ils subissent une assez lourde part pour ne point désirer de la porter longtemps.

Ces observations ont pris quelque étendue, nous ne les prolongerons point en répondant à certaines réflexions, ou plutôt à certaines épigrammes de la *Gazette*. Elle reproche à l'*Univers* d'être révolutionnaire « et révolutionnaire dangereux, » à cause « de la facilité qu'il montre à soutenir tel ou tel prétendant, quelle qu'en soit l'origine. »

Nous croyons pouvoir passer là-dessus. Il est vrai

qu'en matière de prétendant, nous regardons assez peu à l'origine, non que l'origine nous soit tout à fait indifférente; mais nous nous intéressons davantage au programme, au caractère, à la pensée intérieure. Nous aimons à savoir si l'on suit un catéchisme, et quel. Nous n'ignorons pas qu'on peut se tromper et être trompé. Mais là-dessus les renseignements ne sont point faciles, on les prend où l'on peut.

Et puis enfin, nous n'avons pas pour profession de faire les gouvernements ni de les défaire. Lorsqu'ils sont faits, nous leur conseillons autant que nous pouvons de ne pas se défaire. Lorsqu'ils sont défaits, nous attendons celui qui viendra, et nous remplissons auprès de lui le même office et nul autre. Hélas! c'est bien assez! Et, dans le fond, nous pensons que nous mourrons ainsi. Les rois qui ne veulent pas recevoir le sacre ne peuvent guère nous être sacrés. Ils nous sont respectables parce que Dieu les envoie, et nous restons tributaires du roi, mais sujets seulement du Christ.

LA BATAILLE DE MENTANA.

TABLEAU DE M. LAFON.

1er octobre 1868.

M. Émile Lafon expose à Paris son tableau de la bataille de Mentana, honoré de la visite et du suffrage de Pie IX. Ce bel ouvrage ne restera pas en France. Dans le musée de Versailles, il ferait peur; tout au moins il embarrasserait. Le drapeau de la France y tient une place légitime, mais peut-être, pour le moment, inopportune. La France officielle ne sait pas encore très-bien si elle se félicite de la part qu'elle a prise au salut de Rome. Ce qu'elle a fait, elle n'est pas, en conscience, assurée de l'avoir voulu; elle en laisse la gloire à l'armée pontificale. Or, comme tous les catholiques font un peu partie de l'armée pontificale, quelques-uns de ceux qui n'ont pu donner leur sang ont eu la pensée d'offrir par souscription à Pie IX et à ses défenseurs le tableau de M. Lafon. Le tableau retournera donc dans la Ville Éternelle, où il est né de l'inspiration qui nous est commune à tous, et qu'il exprime très-noblement. Il y sera le mémorial d'une offrande plus haute, celle de la vie; il y retracera une page illustre de l'histoire de la Papauté. Nous essaierons une description de cette

peinture aussi fidèle qu'un rapport d'homme du métier, mais en même temps aussi élevée que l'objet du combat, et brillante et animée comme la mâle jeunesse des vainqueurs.

Il y a deux manières de représenter les batailles : la première est la figuration du fait, la seconde est la figuration de l'idée. Toutes deux, il faut l'avouer, accusent promptement les bornes de l'art. Que le peintre choisisse l'une ou l'autre, il parvient difficilement à dire ce qu'il faut et à faire bien entendre ce qu'il veut, Le sang, les cris, la fumée, les cadavres étendus, ne caractérisent pas une bataille plus qu'une autre, et blessent les lois intimes de la grande poésie qui répugne à ce réalisme violent. Il y a d'autres écueils pour le peintre. L'exactitude qu'il doit garder enchaîne son pinceau ; le lieu, les costumes, les personnages, peuvent n'être pas pittoresques, la multiplicité des épisodes nécessaires gêne ou empêche l'unité de composition et d'action. Si la bataille est stratégique, elle ennuie et tourne à la parade ; si c'est une mêlée, c'est aussi un chaos, des hommes qui s'entretuent on ne sait pourquoi, une scène révoltante et abominable. Ajoutons la foule des détails que tout le monde est las de voir, le mort, le mourant, le blessé, le prisonnier, le général tranquille, l'aide de camp affairé, le cheval qui se cabre : le soldat, la bête de carnage qui se précipite sur l'ennemi, qui renverse l'ennemi, qui embroche l'ennemi. Hélas ! que nous les connaissons tous ! Quel moyen cependant de faire une bataille et d'éloigner ces poncifs ? Entre Van der Meulen, le général d'état-major, et Salvator Rosa, le reître furieux, depuis la veille jusqu'au lendemain de la bataille, de l'avant-matin des Thermopyles au soir

d'Eylau, les peintres ont tout employé et tout usé. En somme, très-peu de tableaux de batailles *actives* tiennent une grande place dans l'art, et depuis longtemps la féconde imagination des artistes n'a rien rajeuni. Si j'ose dire toute ma pensée, il est nombre de batailles très-vastes, très-honorées et même très-honorables que je donnerais, je ne dis pas pour une figure de Raphaël, de Titien, de Francia ou de Carpaccio ; mais, bien au-dessous de ces splendeurs, pour une naïveté de Chardin, comme je donnerais en littérature beaucoup de longs et fameux romans pour *Manon Lescaut*.

A rester dans le genre militaire, les deux célèbres figures de Géricault, le *Cuirassier* et le *Hussard*, me semblent mieux exprimer la physionomie et la poésie de la guerre que telles vastes machines d'Horace Vernet et même de Gros. Je ne prétends pas que Gros ne soit un habile homme et un grand coloriste ; mais, selon mon sentiment, fort peu éclairé en ces matières, j'en conviens, Géricault, libre du joug de la *commande*, et se restreignant à un seul personnage, qui est comme le dieu ou le démon de la guerre, enferme plus de pensée dans son cadre étroit que l'autre n'en a pu répandre sur un trop vaste espace. Le sonnet peut avoir ses défauts, mais il concentre l'arome poétique qui s'évapore dans le long poème.

Cependant, sortons-nous du réel pour entrer dans l'idéal ? L'écueil n'est pas moindre, et aujourd'hui, d'un commun accord, il serait déclaré pire. Laisser de côté le bruit, l'horreur, toutes les exactitudes et tous les vacarmes, et s'efforcer d'exprimer la pensée et l'issue du combat par un symbole, quel peintre l'oserait impunément ? L'allégorie ne paraît tolérable que dans

l'ordre inférieur de la satire politique, et il est d'ailleurs convenu que Dieu ne se mêle jamais du « hasard » des batailles, même quand la victoire prend fantaisie de ne point voler aux gros bataillons. Encore donc que la retraite de Garibaldi soit due aux mêmes causes que la retraite d'Attila, ce n'est plus le temps de faire apparaître dans les airs les vrais gardiens de Rome, les saints Apôtres : Pierre avec ses clefs, qui ferment aussi quand il le faut les chemins du crime ; Paul avec l'épée arrachée aux mains des bourreaux pour protéger l'œuvre des martyrs. Les hommes que cette intervention céleste a fait plier et fuir ne l'ont point vue, pour leur malheur ; parmi ceux-là mêmes qui l'ont implorée, beaucoup blâmeraient la hardiesse de foi qui écarterait le voile dont il a plu à Dieu de la couvrir. On demande aux catholiques d'être de leur temps : ils n'en sont que trop. Le rationalisme est dans leurs veines, et il faudra de longues et terribles sueurs pour expulser ce poison !

Le seul génie de Raphaël a su pleinement vaincre les difficultés de la peinture militaire, en parlant avec une égale clarté à l'œil et à l'esprit du spectateur, en exprimant avec une égale force le fait et l'idée. Dans ses nobles fresques de la retraite d'Attila et de la défaite de Maxence, le grand peintre des madones est aussi le grand peintre des batailles. La fresque d'Attila est la victoire visible et physique de l'immatériel. L'armée des Huns, la destruction toute-puissante, arrive comme une trombe. Quels murs pourront résister? Il n'y a pas de murs ; il y a un homme sans armes dont le geste pacifique dit au torrent : Arrête ! une apparition dont le geste victorieux lui dit : Va-t'en ! Le torrent, dont la tête s'écarte en vaine écume, rebrousse déjà. Au pont

Milvius, la bataille est engagée, ardente et terrible. Sauf le style, les soldats de Raphaël se battent comme des soldats de Bellanger ; des cris, des coups, toute la furie guerrière. Constantin n'a pas encore franchi le pont, les eaux du Tibre n'ont pas encore noyé Maxence : mais le labarum apparu au ciel est descendu dans la mêlée, et l'empire païen a vécu.

Le peintre de la dernière victoire remportée par les armes et par l'esprit de Rome chrétienne, n'avait pas ces nobles ressources d'une allégorie intimement unie au fait, et qui le relève en même temps qu'elle l'éclaire. La proximité de l'événement, non moins que l'exigence rationaliste de l'époque, le contraignaient d'exécuter une bataille rigoureusement moderne, où rien ne blessât les regards qui ne veulent pas voir le doigt de Dieu. Il s'est soumis à cette condition et son tempérament d'artiste y aidait sa foi de chrétien. Mais en se soumettant, il n'a pas méconnu des lois plus élevées, et en faisant la large part du bras, il a su ne pas négliger celle de l'esprit. Sa bataille est ordonnée, vivante, pittoresque, entièrement et absolument *historique*, suivant les règles sèches du goût régnant ; et néanmoins, par l'heureuse conception et l'heureuse disposition des épisodes principaux, elle est, ce qu'elle fut en réalité et avant tout, une bataille chrétienne. On connaît ceux qui combattent, le caractère des vainqueurs se déclare : et voyant dans leurs rangs les hommes de la réconciliation et de la miséricorde, on sait pour quel devoir ils se sont armés. C'est ce que, depuis quelques siècles, aucun peintre de bataille n'a su dire.

Le théâtre de l'action est admirablement choisi. Le spectateur occupe le centre d'une ligne, qui courant du

nord-est au sud-ouest, part du dôme de Saint-Pierre, passe sur Mentana et aboutit au Sorracte. En face, le château fort de Mentana, hérissé de feux, surgit des ravins qu'il faut escalader pour le prendre ; il est soutenu à droite et à gauche par des masses de garibaldiens, dont les positions commandent tous les passages. Plus loin, on aperçoit Monte-Rotondo. A l'horizon, le Sorracte bleu domine des nuages fuyants et déchargés, restes d'un orage qui finit. A droite se déroulent, jusqu'au pic de Gennaro, les belles montagnes Sabines, revêtues d'azur et de neige ; là sont cachés Nerola et Monte-Libretti, villages désormais illustres par les nobles dévouements qui les ont affranchis. Ce paysage rasséréné, humide encore de la pluie qui vient de tomber, coloré du soleil couchant, est du plus grand style. On y respire la majestueuse beauté du sol et du ciel romains. Je ne sais quoi dans cette tranquillité auguste des montagnes révèle que chacune de leurs cimes porte un autel et que la Présence Réelle était là, témoin du bon droit. Les zouaves disaient : Quel délice de se battre pour une telle cause, sous de tels cieux !

L'armée pontificale, partie de Rome dans la nuit du 3 novembre, sous une pluie battante, a rencontré les garibaldiens fortement établis à six kilomètres de Mentana, et les a attaqués sans prendre le temps de manger. Elle a vigoureusement poussé le combat ; en moins de deux heures, elle a emporté les trois premières positions. La quatrième était la vigna *Santucci*, défendue par des soldats braves et exercés appartenant à l'armée régulière et n'ayant des garibaldiens que l'esprit et le costume. Ils dominaient en enfilade, jusqu'à deux kilomètres, la route nécessaire des pontificaux. La colonne

des zouaves qui venaient par là s'y vit arrêtée. Ce fut en ce moment, peut-être décisif, que M. de Charette cria aux siens : « Messieurs, hésitez-vous ? J'y vais mourir tout seul. » Il se précipita, tous s'élancèrent. Les Piémontais, malgré leur bravoure, leur discipline et l'avantage considérable de la position, ne tinrent pas contre ce torrent. Beaucoup furent tués, le reste prit la fuite. Dans ce même moment, la position de gauche était envahie.

Ces dernières positions emportées et la sixième, dite l'*Olivetto*, forment les deux côtés et le centre du tableau Les morts et les blessés que l'on voit répandus partout, indiquent suffisamment que la lutte a été vive. Le spectacle cependant n'est point hideux. Le savant artiste y a laissé l'ardeur et a dissimulé l'horreur. Dans le lointain, sur le terrain de la vigna *Santucci*, où tout est terminé, les uniformes bleus et rouges étendus sembleraient plutôt des fleurs dans les blés. Un seul homme est debout au milieu de la moisson sanglante ; c'est un prêtre, c'est l'homme de Dieu qui glane et en même temps qui sème pour Dieu. A plusieurs de ceux qui étaient venus là pour apporter la mort et qui ont trouvé le châtiment, il donne le pardon et la vie.

A l'*Olivetto* donc, sous les feux de Mentana, est concentrée l'action finale. Les baïonnettes des zouaves et des carabiniers suisses qui descendent au pas de course, atteignent déjà les fuyards essayant de se réfugier dans le village. Le soleil baisse ; un sillon de lumière ardente semble, comme la colonne de feu qui marchait devant Israël, marquer le chemin abrégé au bout duquel est la victoire.

L'armée française, en bonnet de police, tant son

départ pour le champ de bataille a été promptement et peut-être inopinément résolu, spectatrice jusqu'ici, s'avance maintenant, par la route et par les gorges qui débouchent sur Mentana. A droite, M. Frémont, colonel du 1er de ligne, a dirigé deux de ses bataillons, vers les plateaux accidentés où les garibaldiens semblaient manœuvrer pour tourner les pontificaux. L'un de ces bataillons formé en *potence*, porte ses feux sur les masses rouges, et les coupe. La tête se sauve vers Tivoli, le reste rebrousse en hâte et en désordre vers Monte-Rotondo. C'est là qu'eut lieu cet essai du fusil *Chassepot*, contre lequel l'humanité garibaldienne a tant réclamé, dans les journaux français et italiens. Mais en vérité ni le Pape ni la France n'avaient prié les garibaldiens de s'y exposer. Un bataillon de chasseurs français gravit la colline au pas gymnastique ; il va gagner les fuyards et achever leur déroute.

A l'aile gauche, en même temps, M. le colonel Berger, ayant franchi une vallée que dominait l'ennemi, arrive avec deux pièces d'artillerie et atteint les garibaldiens à une portée où le feu des carabiniers les avait laissés immobiles. La déroute coïncide de ce côté avec celle que le fusil du colonel Frémont a déterminée de l'autre, et le vaincu, dans sa fuite, se heurtera un moment avec une colonne de zouaves placée sur la route de Tivoli.

Mentana tient encore. Ce n'est qu'un gros village, mais son vieux château bâti en briques, et son assiette au centre de gorges étroites en pentes roides, le rendent difficile à aborder de tous les côtés. Le combat est maintenant dans la gorge où serpente la route de Rome à Monte-Rotondo, dont on aperçoit la tour dans l'axe du

Sorracte. Deux pièces françaises occupent la hauteur de gauche, où les généraux tiennent conseil; deux pièces romaines occupent la hauteur de droite; un premier obusier, qu'un second va péniblement rejoindre, est sur la route à 500 mètres des murailles. Le combat se poursuit ardemment, et la victoire se déclare. Une colonne de prisonniers, dirigée sur Rome, traverse le champ de bataille; elle est principalement formée de ceux qu'on appelait *scapillati*, les ébouriffés, à cause d'une sorte de bonnet à poil farouche qui répondait assez à l'aspect de leurs visages et à leurs cris, plus effrayants du reste que leur valeur. Ils étaient environ 500. Un autre bataillon garibaldien, qui ne fit pas non plus de prodiges, était le « bataillon volant; » on y comptait, dit-on, beaucoup de Français, presque tous ramassés dans Paris. L'un d'eux, garçon lettré et de bonne mine, pour obtenir le pardon de son père, s'est enrôlé dans l'armée de Pie IX.

Le 3 novembre 1867, les troupes pontificales, déja harassées par les marches sans relâche et le perpétuel combat du mois d'octobre, avaient fait pendant la nuit et la matinée une étape rude, même en temps de paix. Elles ont rencontré, à jeun, une force de onze mille hommes reposés, placés dans de bonnes positions; elles ont attaqué vers le milieu du jour, et avant que la nuit soit venue, l'ennemi se rendra. Les vainqueurs, ramassant sur leur chemin huit mille fusils abandonnés, iront planter leur bannière sur Monte-Rotondo.

Voilà la page militaire, le fait écrit au pinceau sur la toile, aussi lisiblement qu'en un livre, avec cette magie de l'art qui rend toute chose vivante, et qui transporte véritablement le spectateur au milieu de l'action. On y

est, on voit, on entend, on s'anime; il semble qu'on aura aussi quelque chose à faire et qu'on va recevoir l'ordre d'agir.

M. Emile Lafon, disciple de l'art le plus sévère et le plus grave, et qui peignait pour les églises avec le même recueillement que s'il eût été chargé d'y parler, ce qui est d'ailleurs la vraie fonction du peintre religieux, ne s'était essayé qu'une fois en toute sa carrière sur ces tumultueux sujets que fournit la fureur humaine. Son beau tableau des *Massacres de Syrie*, protestation de la foi catholique et de l'honneur français contre un outrage trop peu vengé, avait révélé l'ardeur secrète de ce pinceau voué à la paix des temples. Mais ce n'était qu'une scène et qu'un cri. Il nous donne ici le drame militaire tout entier, dans les dimensions les plus étendues et dans les conditions les plus difficiles.

Son tableau n'est pas seulement historique, il est officiel, encore que le peintre n'ait reçu que de lui-même la mission de le faire ainsi. Avec une rare habileté, il a su rassembler dans ce rapide moment tous les corps et tous les chefs principaux de l'armée romaine et de l'armée française, en faisant à chacun sa vraie et noble part. On y voit les portraits des généraux Kanzler, Polhès et Courten, des colonels Allet (zouave), et d'Argy (légion romaine); du colonel Frémont, dont la manœuvre spontanée eut un si prompt et si décisif résultat; du vaillant lieutenant-colonel Charette, personnification éclatante des zouaves, du commandant du Rostu, qui a fait la belle retraite de Monte-Rotondo, et de plusieurs autres, Français, Belges, Italiens, Américains, Anglais, Espagnols, etc., dont les noms parmi les officiers et même parmi les soldats se sont imposés à l'admiration publique.

Il n'a pu peindre ni Garibaldi, ni ses fils, ni ses illustres lieutenants ; on ne les a point vus. Mais il n'a pas oublié le drapeau piémontais, et il l'a traité avec tous les égards possibles. Il est à terre, mais il enveloppe un soldat mort qui a su le tenir jusqu'au milieu des vainqueurs, et tomber avec lui. C'est assurément le plus grand honneur que l'on puisse faire à la chemise rouge, que de la montrer sanglante dans les plis de son drapeau.

Cependant ce n'était pas tout de montrer des bataillons dans la vérité de leur action, de faire fourmiller des combattants, vainqueurs et vaincus, dans la vérité de leurs types et de leurs attitudes, et d'égaler en ce genre ce que le pinceau français a créé de plus vivant. Ce n'était point là toute la physionomie de la bataille ; le peintre chrétien avait encore autre chose, et quelque chose de plus essentiel à dire.

Il y a pourvu en rassemblant au premier plan, dans divers épisodes, les actes de piété et de charité qui ont caractérisé cette armée pontificale, dont le premier soin après la victoire et avant tout repos fut de relever et de soigner les blessés ennemis. On a vu déjà sur le terrain de la vigna Santucci, au loin, un prêtre, le Père de Gerlache, Jésuite, remplissant cet acte de miséricorde. Sur le devant, une sœur de charité et deux autres aumôniers de l'armée pontificale assistent les mourants. Il a pu placer là ces grands et tendres consolateurs, ils y étaient, pleins de la compassion des hommes, répandant selon leur pouvoir auguste la grandeur et l'amour des rémissions divines.

L'un de ces aumôniers est le P. Ligier, de l'ordre des Frères Prêcheurs ; l'autre, également connu de l'armée française et de l'armée romaine et chéri de toutes deux,

est Mgr Bastide, chanoine de Sainte-Marie-Majeure, aumônier de la légion. A genoux devant un blessé, il lui présente le crucifix, c'est-à-dire la miséricorde et la paix. C'est un bonheur pour le peintre d'avoir rencontré là cette belle et sympathique figure, à la fois française et romaine, pleine de toutes les tendresses du prêtre et de toutes les ardeurs du soldat. Il n'était point de main plus digne où il pût placer le *labarum* qui a gagné encore cette bataille, la croix pour laquelle ceux dont le sang a acheté la victoire ont voulu mourir, et que leurs regards, fermés par la mort, ont retrouvé dans les cieux.

Auprès de Mgr Bastide, un officier pontifical tué est couché entre un zouave et un garibaldien blessés. L'artiste a donné à ce cadavre les nobles traits du capitaine de Vaux, atteint au commencement de la bataille par une balle qui lui enfonça la croix de Pie IX dans le cœur. La sérénité de son front fait écho à la sérénité des montagnes sur lesquelles s'élèvent les tabernacles du Dieu vivant.

L'EXCOMMUNICATION.

8 octobre 1868.

L'*Opinion nationale* prend sous sa protection le tribunal de la *monarchie sicilienne* et le prêtre Cyrino Rinaldi, qui vient d'être excommunié. Elle trouve que ce tribunal, par lequel la royauté se substitue au sacerdoce, est une institution fort libérale, et que ce prêtre excommunié est un fort recommandable prêtre, précisément parce qu'il a su attendre « de pied ferme » l'excommunication, et qu'il sait maintenant du même pied ferme n'en tenir aucun compte [1].

Il n'y a rien là qui doive surprendre, et nous osons dire que l'*Opinion nationale* ne pourrait avoir ou du moins déclarer un autre sentiment.

Selon M. Bonneau, qui tient la plume, les « foudres pontificales » ne signifient plus rien et manquent totalement de portée.

S'il en est convaincu, nous nous demandons ce qui l'empêche d'honorer et de bénir un pouvoir assez débonnaire pour employer une arme à ce point inoffensive.

[1] Ce prêtre est mort soumis et réconcilié (1875).

C'est assurément le triomphe de la raison et le procédé de répression le plus libéral qui soit au monde, de s'adresser uniquement à l'esprit du coupable, le laissant libre ou de rentrer dans l'ordre en s'amendant, ou de s'appliquer en quelque sorte lui-même la peine connue qui atteindra son péché lorsqu'il se trouvera en présence du juge définitif. Nos codes perfectionnés et humanisés sont plus sévères, et nous-mêmes, en général, nous traitons avec moins de bénignité les délinquants qu'il nous est permis de punir.

M. Bonneau, journaliste en pleine activité, est trop au courant des choses de ce monde pour n'avoir pas remarqué que l'excommunication est d'un usage très fréquent, non-seulement dans la vie publique et politique, mais encore dans la vie privée. Et lui-même il passe une partie de son temps à fulminer des excommunications ! C'est la besogne courante des tribunaux correctionnels et criminels ; c'est celle des particuliers, et même, généralement, ils y prennent plaisir ; quant aux journaux, ils ne font guère autre chose.

Excommunications éventuelles, excommunications expresses, excommunications à temps, excommunications à vie, excommunications même éternelles, on ne voit que cela tous les jours et de tous les côtés. Il est très peu de ces excommunications si variées qui ne soient plus promptes, moins justifiées et beaucoup plus dures que les « foudres pontificales » contre lesquelles se récrie M. Bonneau, et la plupart de ceux qu'elles atteignent sont rarement admis à s'en relever par le repentir. Il faut faire satisfaction, payer de sa bourse, de sa liberté, de sa vie.

Si l'on nous demande des exemples, nous avons l'em-

barras du choix. La déclaration de faillite excommunie le négociant ; la destitution, souvent réclamée par les journaux, excommunie le fonctionnaire, et peu importe qu'elle lui retire l'eau et le feu, puisqu'elle lui retire ses appointements ; la condamnation judiciaire excommunie le condamné, elle ordonne de le fuir, elle fait mieux, elle ordonne de l'arrêter s'il est lui-même en fuite, afin qu'il ne puisse plus fréquenter les autres hommes. La peine capitale n'implique pas la seule excommunication de la vie, elle excommunie encore du cimetière.

Ceux qui prononcent toutes ces peines, donnent pour raisons qu'il n'y a pas moyen autrement de maintenir l'ordre public, et que toute civilisation serait impossible sans l'excommunication. Il se peut que M. Bonneau soit assez philanthrope pour contester cette raison-là. Mais s'il lui arrivait d'être un peu régulièrement volé et battu le soir en rentrant chez lui, nous nous persuadons qu'il invoquerait chaudement le secours de la Sainte-Hermandad, en d'autres termes les sergents de ville ; qu'il fatiguerait de ses dénonciations les inquisiteurs, c'est-à-dire les commissaires, juges d'instruction et autres ; qu'il prendrait enfin toutes les peines et mesures expédientes pour faire excommunier son voleur. Il ferait fort bien.

Mais en politique, c'est là que l'excommunication se justifie plus difficilement, et c'est là aussi qu'elle abonde et qu'elle est multipliée. Or, que fait M. Bonneau, homme politique ? Il applaudit et ne s'en tient pas là. Lui-même, oui, lui-même Alexandre Bonneau, il « lance la foudre, » ou par la main de M. Guéroult, ou par la main de M. Sauvestre, ou de sa propre douce main.

L'autre jour, quand le gouvernement excommuniait M. Dufaure, M. Bonneau excommuniait M. Peyruc. D'accord avec M. Sauvestre, il excommunie tous les matins quelque clérical, un Frère, une Sœur, un curé, enfin quelqu'un ou quelque chose. En ce moment, il excommunie de son mieux la reine d'Espagne, ses enfants, ses sujets restés fidèles ; il déclare qu'on doit les fuir sous peine de confiscation, d'emprisonnement, de mort. Et que d'autres cas à signaler ! On se fatiguerait à compter les excommunications fulminées par l'*Opinion nationale*, et contresignées de ce nom pourtant bénin : Bonneau !

Il n'est pas seul dans ce cas. C'est vieille et universelle pratique ; tout le monde l'a plus ou moins exercée et plus ou moins subie. Nous qui écrivons ces lignes, nous avons été excommunié efficacement deux bonnes fois, sans compter le courant quotidien, qui sollicite contre nous une excommunication des plus graves pour le jour où la liberté triomphera enfin.

Nous avons été condamné en cour d'assises par un bon jury, à la requête d'un bon procureur général très libéral. Nous avions dit que la justice humaine pouvait se tromper : une bonne petite amende avec décime, de bons petits frais, un bon petit mois d'excommunication sous d'excellents verrous, avec défense à aucun parent ni ami de nous visiter, sauf par dispense donnée au parquet ! Sans une amnistie qui survint plus tard, une excommunication postérieure donnait à cette excommunication temporaire une suite indéfinie, en nous privant du droit de dire désormais notre opinion pour en avoir abusé si dommageablement.

Mais l'amnistie elle-même ne put pas nous préserver d'une seconde excommunication, qui se prolongea du-

rant sept années, sans exciter beaucoup les plaintes de l'*Opinion nationale* ni de nos autres frères. Cette seconde excommunication nous privait de l'usage des feuilles publiques ; et les feuilles publiques qui auraient enfreint le décret, persuadées qu'elles s'en fussent mal trouvées, l'exécutèrent en silence. Rien ne menace dans leurs intérêts temporels les journaux ni les personnes qui veulent communiquer avec l'excommunié de l'Église.

Donc, M. Bonneau doit reconnaître que les excommunications de l'Église sont moins précipitées, moins nombreuses et plus douces que les excommunications laïques, tant officielles que particulières, et qu'il est plus facile de s'en décharger. Dès lors, que leur reproche-t-il, que trouve-t-il là qui puisse mériter le mépris d'un esprit libéral ? N'y a-t-il à ses yeux que le fusil, les verrous et la schlague qui soient dignes de respect ?

Mais d'un autre côté, s'il a dans l'esprit quelque soupçon que Dieu est l'exécuteur des légitimes décrets de son prêtre, et que ceux-là qui s'en moquent ici-bas auront à compter un jour avec sa justice et se trouveront liés par ces liens que leur conscience n'aura pas voulu rompre ; alors, il doit trouver que l'excommunication est la plus redoutable des pénalités humaines, et il a raison. Mais quel remède y sait-il, autre qu'un prompt repentir et une entière obéissance, et que peut-il imaginer de plus ridicule et de plus vain que ses très pauvres dérisions ?

Le prêtre Cyrino Rinaldi a beau avoir le pied ferme : la mort aussi a le pied ferme. Elle marche, elle arrive. Si Dieu est par delà, le prêtre Cyrino Rinaldi, juge de la monarchie sicilienne, sera bien avancé d'avoir, d'une main ferme, touché son traitement de juge, et paraphé

la cédule d'excommunication autant de fois qu'il aura donné de reçus. Ni son roi, ni M. Bonneau ne le tireront d'affaire, il sera excommunié *in æternum*, et il ne pourra dire qu'il ne le savait pas. C'est de quoi Pie IX l'avertit. Plaise à Dieu que l'avertissement lui serve et serve à d'autres!

SERVITEUR ET SUJET.

---

9 octobre 1868.

La Société des gens de lettres est mobile. Elle voulait, il y a quelques jours, expulser de son libre sein tous les employés du ministère de l'intérieur attachés au service des mœurs littéraires ; aujourd'hui elle implore la faveur du gouvernement pour être autorisée à tendre une loterie qui mettrait dans sa caisse six cent mille francs destinés à l'acquisition d'un immeuble jugé nécessaire à sa dignité et à sa fortune.

La demande d'autorisation doit être appuyée par S. M. l'Impératrice, protectrice légale des œuvres de charité. La Société des gens de lettres est dans cette classe. Or, on hésitait à solliciter l'apostille. Il y a des purs à qui cette condition semblait cruelle. La Société des gens de lettres courbant l'échine, jugez donc ! Enfin l'on s'y est résigné, et même assez gaillardement, lorsqu'il est devenu clair qu'il en fallait passer par là. Mais la chose admise et la supplique dressée, une difficulté s'est offerte. Signerait-on la supplique comme *sujets* ou comme *serviteurs ?* Nouveau débat.

Un membre du bureau, peu connu dans la partie,

écrit que pour son compte jamais, au grand jamais, il n'aurait voulu prendre la qualité de *sujet*, qu'il se passerait plutôt de l'immeuble, quoique l'immeuble soit bien tentant et que la Société des gens de lettres ne paraisse pas pouvoir faire grand'chose de bon sans cet outil. Il ajoute qu'heureusement son avis a prévalu, et S. M. l'Impératrice aura la chance inespérée de recevoir une supplique signée de ses très-humbles serviteurs les gens de lettres parisiens. *Serviteurs* non *sujets!*

Assurément, nous n'y tenons pas le moins du monde. Cependant il nous semble que ceux qui voulaient se dire sujets tranchaient mieux la question de dignité que l'on avait mise en avant, assez niaisement suivant nous.

On est *sujet* par un décret de la Providence, ou du sort, ou du peuple souverain qui fait des rois, des empereurs et des maîtres. Cela n'implique aucunement le consentement de la volonté personnelle. C'est un fait. Présentement nous naissons en France sujets de l'Empereur des Français et nous n'entrons dans la vie politique qu'à la condition de lui prêter serment de fidélité. Nous naissons pareillement soldats de la garde nationale mobile, où nous marcherons, s'il plaît à Dieu, sous son chiffre et sous son aigle, et l'immeuble de la Société des gens de lettres payera l'impôt aux exacteurs qu'il aura nommés. Voilà donc notre qualité de sujets parfaitement établie par une volonté générale ou supposée telle, bien supérieure à la nôtre.

Mais *serviteurs*, ce n'est pas un fait, c'est une qualité parfaitement volontaire, librement choisie. On naît sujet, on devient ou on se fait serviteur. Si bien que le sujet paye, et que le serviteur reçoit des gages, ou l'équivalent en faveur sollicitée.

En sorte que ces fiers messieurs, qui ne veulent pas être sujets et qui se disent serviteurs, ne nous semblent pas avoir le discernement des choses ni des mots.

Pour des membres de la Société des gens de lettres, c'est un petit péché, et, dans le fond, d'ailleurs, on les voit généralement plus serviteurs que sujets.

LETTRES A M. DE VILLEMESSANT.

---

18 octobre 1868.

M. de Villemessant a jadis reçu quelques lettres de M. Louis Veuillot. Il s'en vante et rien n'est plus naturel. Cependant il faudrait savoir les lire. Dans le premier quartier du *Diable à quatre*, il en publie une qui atteint mal le but qu'il se propose. Sans doute, elle soutient le numéro, qui a grand besoin d'assistance, mais M. de Villemessant veut y trouver un certificat de bonne conduite, et ce n'est point cela. Nous allons voir que le plus fortuné des journalistes parisiens ne lit pas tout à fait couramment.

L'habile directeur du *Figaro* eût évité ce petit accident s'il se fût conformé à l'usage des gens qui savent vivre.

A moins d'être en procès, lorsqu'on désire publier une lettre privée, avant tout, on sollicite l'agrément de l'auteur. Prié de laisser paraître sa lettre, M. Veuillot, touché de la candeur du figariste, l'aurait aidé à épeler ce qu'il prend pour un certificat, lui eût montré qu'il était persiflé, l'eût averti des suites, et alors laissé libre d'agir comme il voudrait.

Nous reproduisons d'abord la pièce :

« 28 mars 1867.

« Est-ce vrai, monsieur, que vous méditez de prendre des actions de l'*Univers* ? Je vous assure que plusieurs choses m'étonneraient davantage. Vous êtes de ces incendiaires, très-nombreux dans les civilisations décousues, qui ne veulent pas opérer trop loin des pompiers. Ils accordent cette satisfaction à leur conscience, et ils mettent le feu, et ça brûle. Devenez donc mon actionnaire; je pomperai sur vous et vous serez mouillé, mais vous aurez toujours le plaisir de voir flamber vos actions.

« Ceci entendu, hâtez-vous, s'il vous plaît. Le moment approche de constituer la société qui deviendra propriétaire du journal. Vous vous trouverez là « en bonne compagnie. » Ce n'est pas une manière de parler.

« Cette sorte exquise de bonne compagnie ayant peu l'usage de nos mécanismes, il me plairait fort de vous y introduire, comme le contrôleur le plus expert de toutes les dépenses auxquelles la mise en train et l'exploitation d'un journal peuvent donner lieu. Je ne serais pas fâché de vous montrer comment nous faisons les choses, et votre présence me soulagera un peu du déplaisir que j'ai d'avoir à conduire une affaire en même temps qu'à présider une rédaction.

« M. Jouvin vous a-t-il parlé d'un jeune garçon qui me prie de le recommander à vous? Il se sent, hélas! après en avoir essayé, plus fait pour votre bâtiment que pour le mien. Il a quelque lecture, de la vivacité dans l'esprit, de l'élégance dans la main; il a aussi fort grand appétit, par des raisons trop légitimes. Mais je pourrais satisfaire son appétit qu'il ne me resterait pas. Pour me rester, il faut une âme de héros; ce n'est pas encore son fait. Il est oiseau, et c'est chez vous que l'on gazouille.

« Puisqu'il me quitte, prenez-le. Il en vaut d'autres, et je l'aime mieux chez vous qu'ailleurs. Les écarts ne manquent pas, mais pourtant on y va moins de travers. Pauvre petit! Vous devriez ne le faire servir que sous le masque, jusqu'à l'âge de raison du *gendelettre*, vers quarante ans.

« Je suis, Monsieur l'actionnaire, votre très-humble et très-obligé serviteur,

« LOUIS VEUILLOT. »

M, de Villemessant glose là-dessus :

« On voit, dit-il, qu'à cette époque M. Veuillot pensait quelque bien de moi dont il dit tant de mal aujourd'hui... Je souscrivis sans enthousiasme, mais par déférence, une action de l'*Univers*. Je dois déclarer toutefois que M. Veuillot n'a jamais *fait* toucher à ma caisse la somme que j'avais souscrite. Il m'écrivit même quelques mois après pour me dégager courtoisement de ma promesse, alléguant qu'il craignait que, son journal pouvant avoir à soutenir d'un jour à l'autre une polémique contre le mien, il valait mieux que nous ne confondissions pas nos intérêts. »

Il ajoute d'un ton moins décent d'autres commentaires qui ont le même objet. M. Veuillot a jugé bon de lui en écrire. Nous publions cette nouvelle lettre, pour épargner à M. de Villemessant les frais de copie. Il voudra bien la considérer comme reçue.

A M. DE VILLEMESSANT

« Vous vous méprenez un peu, monsieur, sur la portée de la lettre que je vous écrivis le 28 mars 1867, il n'y a pas loin de deux ans. Ce que je pensais alors du *Figaro* s'y trouve assez exprimé pour la circonstance et ne diffère pas tant de ce que j'en pense aujourd'hui. Dans le genre que vous exploitez, avec un succès que j'ai toujours reconnu, le *Figaro* de 1867 était à peu près ce que je trouvais de moins mauvais ; il est devenu à peu près ce qu'il y a de pire. Mes sentiments ont suivi son progrès et vous en avez eu la note. Ils étaient nés, ils se sont fortifiés, ils ont rapidement atteint toute leur croissance, mais cela ne fait pas ce que l'on peut appeler un changement.

« Vous donnez à mon opinion actuelle sur vous personnellement une interprétation que je récuse. Je n'ai point écrit que vous fussiez un « idiot qui ne sait pas rédiger un journal et que « ses rédacteurs mènent par le nez. » Ces expressions sont purement de vous et traduisent imparfaitement mes observations sur le rôle que vous jouez dans la presse.

« Je vous trouve, au contraire, fort entendu, — en matière de Figaro.

« J'ai pu croire que « vos rédacteurs » violentaient les sentiments catholiques et monarchiques dont vous vous dites orné en dedans. La première visite dont vous m'avez favorisé (visite que je vous dois) m'était faite à dessein d'obtenir quelque bout de recommandation pour je ne sais quel *grand journal* qui devait être imprimé sur calicot, et dont la mère pourrait permettre la lecture à sa fille. Je lâchai la recommandation, aussi chiche que possible, mais avec une certaine confiance au bon fonds que vous m'aviez fait entrevoir. Nous autres *Orgons*, nous y sommes toujours pris. Je suis désabusé.

« Vous avez demandé une action de l'*Univers*, on vous l'a donnée. Je vous ai témoigné le désir de la reprendre, vous avez bien voulu la rendre. Ce sont d'excellents procédés, mais si vous en concluez que je souscrirais, moi, des actions à quelque nouveau journal sur calicot, à un *Figaro des Familles*, non, je ne le ferais pas.

« Je viens au jeune garçon que je vous ai recommandé « si chaleureusement. » Vous le maltraitez fort. Il a trempé, dites-vous, dans l'*Inflexible*. Je ne l'avais pas envoyé là, et je conçois votre colère. Cependant, il faut vous avouer que ce serpent mal réchauffé ne me paraît pas avoir tant descendu. Je n'ai point approuvé l'*Inflexible*, j'ai même applaudi à son châtiment. Je crois avoir le droit de blâmer les excès qu'il a commis envers vous, comme je blâme ceux que vous avez commis envers lui et qui ont également reçu une punition équitable. Mais enfin, je vous trouve bien prude au sujet des rédacteurs de l'*Inflexible*, quels qu'ils soient. Ce qu'ils ont fait contre vous, vous le faites avec plus de prudence et beaucoup plus de profit contre la religion, contre la société et contre tout le monde. En matière de presse, vous ne pouvez vous plaindre d'aucune liberté, ni d'aucun abus.

« Je ne terminerai pas sans vous donner un avis opportun et conciliant. Vous vous aventurez en me prêtant vos *mots*. Je désire que vous ne continuiez pas. Votre esprit est bon pour vous; si vous le placez sous mon nom, cela devient diffamatoire. Je me plaindrais, et vous attraperiez un chevron de plus, dont vous n'avez pas besoin.

« Vivez heureux.

« LOUIS VEUILLOT. »

20 octobre 1868.

— C'est la vérité, dit M. de Villemessant, M. Veuillot me doit encore ma première visite (et même la seconde, et même la troisième). Mais M. Veuillot « m'a écrit de-« puis dix lettres charmantes qui méritaient des ré-« ponses, et j'ai le regret de les lui devoir aussi. »

M. de Villemessant ne me doit rien du tout, sauf un peu de reconnaissance pour la confiance que je lui ai montrée au sujet de son vertueux journal sur calicot. Quant à mes lettres, elles ne demandaient point de réponse, et c'est pourquoi il en a reçu plus d'une. Je n'ai jamais ignoré que le talent de M. de Villemessant est de faire des courses et non pas des lettres.

D'ailleurs, prudence est mère de sûreté, et les pratiques dont il s'est fait une habitude s'accordent avec ses moyens naturels pour lui interdire le style épistolaire. Il en connaît le danger par l'usage auquel il réserve les lettres qui tombent dans ses mains, directement ou non. Ce sont de si bons tours! Peut-être se refuse-t-il à croire qu'il existe des hommes incapables de se permettre ces tours-là.

Pour moi, j'écris quand j'ai à écrire. Ayant à écrire à M. de Villemessant, j'ai écrit à M. de Villemessant. Dix fois, cela me paraît beaucoup. Il le dit, mettons dix fois. Je me demande pourquoi il se fait le tort de vouloir que j'en sois humilié?

Je le trouve, en ce point, trop dur envers lui-même. Est-ce qu'il regarde comme une chose fâcheuse et malséante d'avoir écrit à M. de Villemessant? Croit-il qu'il en reste quelque chose de désagréable et de gênant sur la réputation?

J'avoue que je ne vais pas jusque-là. Écrire *chez* M. de Villemessant, j'y regarderais à plusieurs fois; écrire plusieurs fois *à* M. de Villemessant ne me paraît blesser en rien aucune délicatesse, et je ne comprends point l'espèce de fierté qu'il semble avoir ici pour mon compte.

Je ne peux lui en vouloir et je ne lui en veux pas, mais il m'étonne. Il aime donc bien jeter des pavés, qu'il s'en jette ainsi à lui-même?

Car, que mes lettres lui paraissent indignes de ce que je devais, soit à moi, soit à lui, je ne le pense pas, et je ne crois pas que le public non plus le pense; autrement, elles seraient déjà autographiées. Cependant, les trouve-t-il compromettantes? Qu'il les autographie. Il a toute permission pour le cas invraisemblable où quelque scrupule le chagrinerait devant ce nouvel abus des relations privées.

Je lui renouvelle mes recommandations au sujet du *moi* de sa langue qu'il s'est permis de m'attribuer. Il ne maintient pas l'attribution, mais il ne reprend pas son bien. Il passe. Passe pour cette fois, mais que ce soit tout; sinon je croirais devoir le munir d'un supplément de galon judiciaire, — au prix fort.

COMMENT SE FAISAIT LA *LANTERNE*

DE ROCHEFORT

ET COMMENT ROCHEFORT FUT DÉFAIT.

---

19 octobre 1868.

Le premier numéro du *Diable à quatre* correspond parfaitement à ce que promettaient les noms des auteurs. Le *Diable à quatre* sera un pauvre diable. M. de Villemessant, peu versé dans les mystères de la langue, ne sait point que *diable à quatre*, en français, ne signifie pas quatre diables. Il suffit d'un diable pour faire le diable à quatre, mais il en faut un.

Or, il n'existe aucune sorte de diable en cette compagnie. Des trois personnages visibles, le plus distingué est un jeune homme qui fait du Rochefort prudent ; les deux autres sont des pères de famille noircis au bouchon brûlé, incapables d'une diablerie quelconque. Il y en a un même qui penche aux attitudes majestueuses, et qui ne manquera pas de s'escrimer contre le vice en phrases plus longues que sa queue.

Ils promettent d'être gais? Ce ne sera pas celui-là ni l'autre. Le boute-en-train, l'homme hardi, c'est M. de Villemessant. Il annonce qu'il pourra bien casser les vitres, mais il fait voir en même temps la meilleure

intention de ne point casser celles qu'il devrait remettre, principalement les vitres des kiosques, et par là beaucoup d'autres seront garanties.

Il en brise pourtant quelques-unes. Ce sont les siennes, et surtout, ce sont celles d'un ami bien cher, M. Rochefort. Quant aux siennes, il n'y tient pas ; il les recolle et les mêmes servent toujours. Quant à celles de M. Rochefort, il pourrait avoir un dessein. Naturellement jeteur de pavés, il ne paraît pas incapable de savoir où son pavé tombera, ni de prévoir ce qui en résultera.

Quoi qu'il en soit, M. Rochefort attrape un pavé de première taille, sous lequel sa *Lanterne*, glorieusement écrasée par le Pouvoir, demeure plus qu'aplatie, et lui-même très-écorniflé.

M. de Villemessant raconte d'abord que c'est grâce à son intervention que M. Rochefort a fait la faute de se sauver, c'est-à-dire de soulager le gouvernement de l'embarras que créait sa popularité. Nous citons :

« Rochefort se refusait énergiquement à m'accompagner à Seine-Port. Il m'alléguait une foule de pauvres raisons, réservant pour lui la vraie, qui était sa ferme intention de subir sa peine. Il n'était pas préparé à cette petite promenade, il n'avait prévenu personne, etc., etc.

« — Ne vous préoccupez de rien, lui dis-je. Je vais faire prévenir chez vous. Là-bas vous trouverez le nécessaire, du linge, une veste de jardin, un chapeau de paille ; que vous faut-il de plus pour être à votre aise ? Seulement, je vous en avertis, je ne vous laisserai causer avec aucun des Brutus à bon marché, qui veulent vous prouver, qu'à l'exemple de Béranger, vous devez goûter les douceurs de l'écrou.

« Ceux qui vous donnent ces conseils héroïques, mais trop désintéressés, iront vous voir deux ou trois fois dans votre cellule, et ce sera tout. Vous êtes un boulevardier — ce qui est

plus qu'un Parisien : — ni vos instincts, ni vos goûts, ni vos habitudes ne vous prédestinent à la claustration. Je ne vois pas en vous l'étoffe d'un martyr. Vous constituer prisonnier, c'est exposer de gaieté de cœur à un naufrage presque certain, votre vie ou votre raison, l'une et l'autre peut-être. Vous croyez que vous triompheriez des dangers de la solitude en travaillant avec acharnement. Espoir téméraire, pauvre ami; vous n'êtes pas de la pâte des Lamennais, des Blanqui, des Proudhon, qui faisaient tourner au profit de l'étude les loisirs qu'ils n'avaient point souhaités.

« Bref, je parvins, non sans beaucoup de peine, à enlever Rochefort. Il était dans un état d'extrême irritation, ne rêvant que de Latude et du baron de Trenck.

« Quand nous fûmes arrivés chez moi, je le calmai, sans toutefois ébranler sa résolution, qui paraissait irrévocable.

« Ce ne fut que le lendemain dimanche, à huit heures du soir, que ma persistance l'emporta. Nous étions au dessert, et naturellement nous ne parlions que de la situation exceptionnelle de cet entêté. J'avais eu recours à tous les moyens, inutilement : je pris le parti de me fâcher. Je lui dis que je ne lui pardonnerais pas de me forcer le lendemain à parodier la scène d'Hernani et de son hôte quand on viendrait l'arrêter, ce que je considérais comme certain.

« Il céda enfin... »

Enfin! Mais M. Rochefort ayant cédé, M. de Villemessant ne le laissa pas encore tranquille. Craignant que M. Rochefort, qui est distrait, n'oubliât de fuir et ne se laissât arrêter, il le confia « à un vieux camarade à lui », avec mission de l'escorter « sans le perdre de vue une seconde, et de ne l'abandonner à ses propres inspirations que sur le sol hospitalier de la Belgique. » Ce qui fut fait de point en point.

Et voilà l'ennemi de l'État coffré... dehors! Rouvrez les kiosques, M. le ministre de l'Intérieur, rouvrez les gares fermées à *Figaro!* Beaucoup jouissent de cette faveur, qui l'ont moins gagnée.

On se demande pourquoi M. Rochefort, une fois abandonné à ses propres inspirations, a continué d'obéir à celles de M. de Villemessant, et n'est pas rentré pour faire sa noble fonction de martyr, par laquelle il eût si bien servi sa cause et sa renommée? M. de Villemessant ne répond pas directement à cette question, mais il résout néanmoins le problème en faisant entendre que le héros de la presse française n'a pas pour deux liards de tête. Ce quadragénaire, si redoutable dans le combat, ne saurait pas très-bien ce qu'il dit ni ce qu'il fait, et ne serait en un mot qu'un aimable enfant.

C'est ce que prouve admirablement la description suivante, où l'on voit confectionner la *Lanterne* comme si l'on y était, et l'on y voit aussi que M. de Villemessant, en son cœur, désapprouvait cette besogne criminelle.

« On me demande pourquoi Rochefort rédigeait sa *Lanterne* avec tant de violence, et pourquoi je ne m'appliquais pas à modérer ses allures tapageuses.

« Puisque l'occasion s'en présente, je vais enfin pouvoir répondre avec une entière franchise à ces deux questions.

« Si j'avais écrit il y a quelques mois les lignes qu'on va lire, j'aurais eu l'air de *lâcher* mon collaborateur : maintenant c'est presque de l'histoire.

« Je ne m'étais assuré ni arrogé, qu'on le sache bien, aucun droit de censure sur la *Lanterne*. Je n'avais accepté — et bien à mon corps défendant — un intérêt dans cette publication, qu'afin de pouvoir interdire par traité à mon ancien chroniqueur la faculté d'écrire dans un autre journal; car j'étais persuadé qu'après la promulgation de la loi qui permettrait à tout le monde de créer des feuilles politiques, le journal qui se fonderait avec Rochefort pour ténor, ferait au *Figaro* une concurrence dont il faudrait tenir sérieusement compte. Le succès immense de la *Lanterne* a prouvé surabondamment que j'avais raison.

« Je lisais donc la *Lanterne* après tirage, comme un simple abonné : la meilleure preuve que je puisse en donner, c'est que

pendant tout le temps que Rochefort a chroniqué au *Figaro*, il n'a jamais eu de démêlés avec la sixième chambre.

« Je ne cessais de lui répéter :

« — L'entreprise que vous menez est d'une importance capitale; votre succès n'a pas de précédent dans l'histoire du journalisme; mais n'oubliez pas que, de toutes les conditions, la plus indispensable c'est de vivre. Souvenez-vous de ce que disait excellemment notre maître à tous, le bon M. Michaud, de la *Quotidienne*. — Il prétendait que les polémistes devaient imiter les oiseaux de basse-cour : quand vous leur donnez à manger, la vue du grain les attire, ils s'approchent, ils vous entourent, ils sont presque sous votre main ; faites-vous un mouvement pour les prendre, ils vous glissent entre les doigts et s'éloignent en se moquant de vous.

« Mais au lieu d'amadouer ses adversaires, Rochefort les traitait avec une brutalité peu ordinaire, et je dois convenir, avec la franchise qui m'est habituelle, que, si j'avais été le gouvernement, je me serais, dès le début, défendu contre ses attaques. »

« Maintenant, pourquoi Rochefort gardait-il si peu de mesure? Il est facile de se l'expliquer. D'abord, on l'avait excessivement irrité en lui refusant — assez puérilement — l'autorisation de publier un journal : puis plus tard en lui interdisant la vente sur la voie publique. Deux fautes.

« Ensuite les ignobles diatribles des sieurs Marchal et Stamir l'avaient mis au comble de la fureur. Certes je n'insinuerai pas que les puissants personnages avaient donné une consigne à ces misérables condottieri. La supposition est tellement odieuse et par conséquent invraisemblable, que je me suis toujours refusé à l'admettre. *Mais enfin on tolérait cet excès...* »

« On tolérait cet excès ! » On permettait à la liberté de la presse de s'exercer contre M. Rochefort, qui déployait « une brutalité peu ordinaire », et on laissait à M. Rochefort le soin de se défendre lui-même avec les lois et quelques centaines de milliers de lecteurs dans la main !

Mais continuons de citer cette apologie, peut-être

naïve. L'intérêt va croissant. Nous sommes au moment où M. Rochefort bat le briquet et allume sa *Lanterne*.

« Autre cause — secondaire celle-là, si vous voulez, mais très naturelle — du ton ultra-passionné de Rochefort dans ses polémiques.

« Comme presque tous les écrivains, Rochefort est affecté d'une paresse chronique, et il attend, pour livrer sa copie, le dernier jour, la dernière heure. Il venait le jeudi soir à l'imprimerie, s'asseyait à un coin de table et se mettait à écrire avec cette fièvre particulière dont sont empoignés les rédacteurs en retard. Les compositeurs lui prenaient des mains, au fur et à mesure, les feuillets dont l'encre n'était pas encore séchée.

« Le plus souvent, il était venu sans provisions, il ne savait, au juste, ce qui allait défrayer son numéro. Quelquefois, il se doutait bien peu que ce numéro serait *creux* — comme nous disons en argot du métier. Alors, pressé par le temps, et n'ayant plus le choix des moyens, il plaquait sur ces pages, qu'il jugeait incolores, des tons d'un rouge trop foncé. Au lieu d'administrer à ses ennemis des pichenettes savantes, il leur flanquait de prodigieux coups de poing. Et c'est ainsi qu'au dernier moment, la violence — à l'aide de laquelle on se fait toujours lire — venait au secours de sa paresse.

« Ceux qui connaissent Rochefort, — j'entends ceux qui le connaissent bien, — savent que, si son style est d'airain, son cœur est d'or. C'est l'être le plus inoffensif du monde, un grand enfant qui ne devient un homme que devant le danger : il y a un fond de naïveté dans tous les héros.

« Si au moment où il écrivait au sujet de la mère du souverain, ce qu'il n'aurait certainement pas permis qu'on écrivît au sujet de la sienne, on avait fait appel à sa générosité naturelle, à ses excellents sentiments d'homme privé, je vous assure que, sans la moindre hésitation, il eût effacé les lignes qui ont fait tant de bruit.

« Rochefort est un esprit singulièrement malléable, sur lequel le dernier venu marque aisément son empreinte. Il est toujours sous l'influence de l'*ami* qui vient de le quitter. Vous comprenez à quelles suggestions dangereuses, avec un caractère si flexible, il a dû céder dans ces derniers temps; que de haines et de mauvais conseils on lui a soufflés !

« Si j'avais eu sur lui une autorité que son entourage n'eût à chaque instant neutralisée, personne ne m'empêchera de croire qu'il serait encore à Paris et qu'il y publierait régulièrement sa *Lanterne*, avec un succès toujours croissant, en attendant que les électeurs de Paris l'investissent de l'inviolabilité parlementaire. »

Après ces jolies révélations, M. de Villemessant jette des bouquets à son ancien « ténor », si dextrement emballé par lui pour la Belgique, c'est-à-dire pour les Invalides. Il dit son caractère inattaquable, sa parfaite loyauté, son courage « chevaleresque et digne d'un autre âge ; » car M. de Villemessant est du temps présent, mais il ne méprise pas les vertus de nos pères! c'est un véritable embaumement. « Rochefort est un admirable téméraire, qui se placerait devant un canon rayé une épée à la main, et, sans demander le temps de la réflexion, irait se battre avec une locomotive qui lui aurait envoyé des témoins. » Comment, après cela, lui reprocher d'avoir reculé devant les témoins de dame Justice?

Il chante aussi sa gloire et sa fin bienheureuse. Le pavé devient épitaphe :

« Enfin (sublime *enfin!*), voilà Rochefort en Belgique. Voulez-vous savoir dans quelles conditions? Il y *savoure* une popularité que lui envieraient beaucoup de princes. S'il entre dans un café, trois cents personnes s'assemblent devant la porte et attendent sa sortie. Un ami, qui est allé passer quelques jours auprès de lui, me racontait hier que, dans les rues de Bruxelles, les sergents de ville lui tirent leur képi respectueusement. — Cela le change.

« L'autre jour, Ernest Blum, un de ses fidèles, monte avec lui dans un cabriolet de place et fait la plaisanterie de dire au cocher : « Conduisez-nous bien; vous menez M. Rochefort. » Il pensait que cet homme allait lui répondre : « M. Rochefort, « qu'est-ce que c'est que ça? » Point du tout, il répliqua en

souriant : « Oh ! soyez tranquilles, vous serez contents. » Nos amis arrivent à destination et ne sont pas peu surpris de l'énergique refus du cocher d'accepter aucun salaire. Blum insiste, et, à bout de raisons, ne trouve d'autre moyen de vaincre le désintéressement de ce cocher antique, que de lui dire brusquement : « Mon brave homme, je vous ai trompé, ce n'est pas M. Roche-« fort, — *c'est sa mère !* »

C'est très-bien, et ce cocher belge est vraiment *savou-rable*. Mais la patrie française, qui la délivrera ? mais la vertu, qui la défendra ? mais la tyrannie, qui l'abattra, à présent que M. Rochefort, grâce à M. de Villemessant, est *enfin* en Belgique, sensiblement démodé ?

Quant à savoir si le *Diable à quatre* est l'ours bonhomme qui met en compote sous le pavé la tête de son ami fatigué par les mouches (ne prenant pas garde que les mouches n'y sont plus), ou l'autre personnage de La Fontaine, qui

Daube au souper du roi le camarade absent,

on le pourra dire selon que les kiosques et les gares seront ouverts à la vente du *Figaro* ou lui resteront fermés.

Ce qui importe davantage, et ce qui justifie la place que nous donnons ici aux exercices industrieux de M. de Villemessant, c'est de voir ce qu'est devenu théoriquement et pratiquement le « sacerdoce de la presse, » si précieux aux yeux des sociétés modernes. Eh bien ! le voilà. Voilà par quelles ficelles on remue l'opinion, et dans quelles mains ces ficelles sont placées. A ce point de vue, M. de Villemessant a fait en quelques pages un chef-d'œuvre, et nous ne connaissons pas de meilleur traité sur la matière.

LE LIVRE DE Mgr MARET.

I

1er juillet 1868.

Le *Figaro* nous donne la nouvelle suivante. Nous lui en laissons bien entendu la forme et le fond :

« Mgr Maret part demain pour Plombières, emportant avec lui l'important travail qu'il compte soumettre à l'Empereur.

« C'est, dit-on, un ouvrage théologique en trois volumes destiné à combattre les propositions ultramontaines préparées par la congrégation des jésuites de Rome, en vue du prochain concile œcuménique.

« L'ouvrage de Mgr Maret sera traduit dans toutes les langues européennes, ainsi qu'en latin. Plusieurs Évêques de France ont donné leur adhésion aux principes formulés par l'éminent théologien, et semblent par là renoncer à tout jamais au chapeau rouge ! on cite notamment MM... »

Il est certain qu'on a beaucoup parlé, depuis quelque temps, d'un nouvel ouvrage de Mgr Maret. Cela ne prouve nullement que cet ouvrage ait le but qu'on lui suppose, ni qu'il soit approuvé de plusieurs Évêques, ni même qu'il existe.

Mais ce qui passe toutes les limites du possible et du vraisemblable, c'est : 1° que Mgr Maret, qui est homme d'esprit, ait pu concevoir la pensée de porter à l'Empe-

reur, au milieu du repos de Plombières, trois volumes manuscrits à mettre en latin, ce qui indique une matière peu reposante; 2° que Mgr Maret, qui a l'insigne honneur d'être prêtre catholique, aît pu concevoir la pensée de SOUMETTRE à l'Empereur « un ouvrage théologique. »

Le *Figaro* ne peut pas même comprendre à quel point ceux qui lui ont fourni cette nouvelle ainsi rédigée se sont moqués du journaliste, et ont voulu injurier la foi et la dignité de l'Évêque.

Quand la théologie est correcte, l'approbation du prince séculier n'y ajoute absolument rien; mais quand elle ne l'est pas, alors l'approbation du prince y ajoute une incorrection qui dépasse et envenime immédiatement toutes les autres.

A moins que le *Figaro* n'ait agi à dessein, ce simple aperçu lui fera voir par quel serpent il s'est laissé mordre.

II

11 novembre 1868.

Mgr Maret, évêque de Sura, nous adresse la lettre suivante :

CABINET
de
L'ÉVÊQUE DE SURA

« Paris, le 9 novembre 1868.

*A Monsieur Louis Veuillot, rédacteur du journal l'*UNIVERS.

« Monsieur,

« Il vous plaît de recueillir dans vos colonnes tous les bruits, même les plus incroyables, qui circulent dans une presse mal informée, sur le livre que j'imprime. Libre à vous, Monsieur, d'user d'un pareil procédé, dont le but ne m'échappe pas.

« Mais ce que je ne puis laisser passer sans protestation, c'est que, fidèle à cet art des insinuations qui vous a toujours été familier, et dont vous vous êtes toujours fait une arme vis-à-vis de vos plus illustres et plus respectables adversaires, vous vous permettiez des accusations mal déguisées contre un Évêque qui n'a d'autre juge que le Chef suprême de l'Église.

« Je proteste contre le rapprochement que vous avez voulu faire, lorsque, dans votre numéro d'hier, 8 novembre, vous avez osé écrire ceci : « *Lors même que Mgr Maret parlerait exactement de l'infaillibilité pontificale, comme vient d'en parler le Patriarche schismatique de Constantinople, l'effet ne serait pas plus grand.* »

« Toute ma vie, tous mes écrits, tous mes discours s'élèvent pour donner un démenti éclatant à ces insinuations calomnieuses. J'ai le droit, monsieur, de vous rappeler au sentiment et au respect de la justice.

« Quant au livre que je prépare, je n'ai rien à vous dire ni de ses doctrines, ni de ses tendances, ni de son but, parce que vous n'êtes pas juge de ces choses. Ce livre est un mémoire destiné au futur Concile général. Je le soumettrai au Souverain-Pontife et aux Évêques de la sainte assemblée. Ce livre ne sera que l'exercice du droit inviolable que possède tout Évêque d'émettre librement, dans un Concile, ses opinions sur la situation, les dangers et les besoins de l'Église. Le Saint-Père lui-même, dans sa Bulle d'indiction, nous invite à l'exercice de ce droit, qui devient pour nous l'accomplissement d'un devoir.

« Voilà, monsieur, des renseignements sur mon livre, plus certains que ceux que vous cherchez à droite et à gauche. Permettez-moi maintenant de vous donner un conseil.

« Par le système de diffamation et d'intimidation que vous avez adopté et que vous suivez, depuis quelque temps, contre un Évêque qui est dans son droit, craignez de donner à penser que vous et vos amis voudriez déjà porter atteinte à la liberté du futur Concile, et peser sur ses décisions. Dans ce cas, ma cause ne tarderait pas à devenir celle de mes vénérables collègues, et, dans mon humble personne, vous trouveriez tout l'Épiscopat. Il a besoin de toute la liberté canonique pour traiter et résoudre, sous l'autorité du Souverain-Pontife, les immenses questions que soulève la convocation du Concile général. La liberté des délibérations et des votes, dans les limites de la foi, a toujours été une des premières lois de ces saintes assemblées. La moindre atteinte

à cette liberté pourrait compromettre leur autorité. Mais il ne vous sera pas donné, il ne sera pas donné à vos amis d'empêcher la lumière de se produire.

« Laissez-nous donc en paix, monsieur; permettez-nous de nous préparer, dans le silence de la prière et du travail, à la grande et difficile mission que nous devons remplir. Cette conduite sera sage et chrétienne, parfaitement conforme aux intentions du Saint Pontife qui gouverne l'Église de Jésus-Christ.

« C'est la première fois que je réponds aux petites et aux grandes attaques que vous ne cessez de diriger contre un livre que vous ne connaissez pas, qui n'est pas publié, et dont l'impression n'est pas même terminée; ce sera la dernière.

« Si les conseils que je viens de vous donner ne vous paraissent pas opportuns, continuez, monsieur, à demander aux quatre vents du ciel des nouvelles de mon livre, à les enrichir de vos commentaires, à y joindre même vos menaces. Il me suffit d'avoir averti, par cette lettre, vos lecteurs honnêtes.

« Je vous prie de l'insérer dans votre plus prochain numéro. Selon votre usage, vous l'accompagnerez sans doute de quelques amabilités nouvelles. Je vous les pardonne d'avance.

« J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre serviteur très-humble.

« † H. L. C., *Évêque de Sura.* »

Mgr Maret n'a pas cessé d'être l'écrivain très-libéral, mais très-impatient de la contradiction, qui rédigeait, il y a vingt ans, l'*Ère nouvelle*. En ce temps-là, fort entreprenant contre nous, il n'omettait guère, dans ses polémiques toujours animées, de contester notre intelligence, notre probité, notre justice, et jusqu'au droit que nous prenions de combattre ses doctrines. Il se plaignait aussi de nos insinuations, de nos diffamations, de nos intimidations. Il sait maintenant que les doctrines de l'*Ère nouvelle* étaient erronées sur plusieurs points. Quant au reste, nous aurions sujet de nous plaindre plus que lui. Nous en remettons le jugement à ceux qu'il appelle nos « lecteurs *honnêtes*. »

Nous usions de notre droit en 1848, non sans motif; nous en usons présentement, non sans cause; nous continuerons d'en user tant qu'il y aura lieu, dans les limites suffisantes que nous trace la justice et que nous voulons restreindre encore par le respect, même quand notre illustre adversaire oublie le respect qu'il nous doit à son tour. Car nous ne croyons pas que la dignité d'Évêque l'autorise aux qualifications dont il frappe ici la contestation la plus loyale et la plus légitime.

Nous sommes sans doute contraires à beaucoup d'idées de Mgr Maret, qui ne lui appartiennent pas exclusivement, comme il est contraire à beaucoup de nos idées, qui ne sont pas seulement à nous. Nous ne sommes nullement les diffamateurs de sa personne ni de sa foi. Il nous diffame quand il nous accuse de le diffamer. De pareilles impatiences rendraient impossible tout exercice de la pensée, et nous n'y céderons pas. Les idées que les uns cherchent à introduire comme permises, les autres peuvent, ne fût-ce qu'au nom de la liberté, chercher à les repousser comme douteuses.

Quand Mgr Maret nous dit que nous ne sommes pas « juges de ces choses, » il a raison; aussi ne prétendons-nous pas les juger. Mais nous sommes, sous notre responsabilité, appréciateurs de ces choses, et nous les apprécions. Lui-même y consent par ce seul fait qu'il imprime un livre. Il l'imprime, et le jette dans le public sans doute pour qu'on le lise : et s'il veut qu'on le lise, il doit vouloir qu'on l'apprécie, il doit souffrir qu'on l'accuse et qu'on le défère au juge compétent. Le Pape n'est exempt de cette loi qu'au seul titre de docteur universel.

Venons à ce livre. Depuis plusieurs mois, il est

annoncé de toutes parts comme une œuvre de parti, une batterie destinée, qu'on nous passe le mot, à *couler* les prétentions ultramontaines. Lorsque l'opinion en était si savamment préoccupée, un journal catholique ne pouvait se taire. Il devait parler, au moins pour avertir l'auteur et le parti, si le parti existe, de la situation que leur faisaient les annonces, et du mauvais succès que l'on préparait à l'ouvrage. Enfin, nous avons parlé trois fois. L'occasion s'est offerte plus souvent, elle n'a été acceptée que quand elle s'imposait.

A chaque fois, nous avons parlé pour exprimer ce que Mgr Maret lui-même vient d'écrire, c'est-à-dire pour démentir « une presse mal informée » et pour affirmer l'obéissance du prêtre envers le Saint-Siége, quelque doctrine que l'on pût trouver à reprendre dans l'écrivain.

Nous avons premièrement démenti le bruit qui prétendait que l'Évêque avait soumis son livre à l'approbation de l'Empereur. Les catholiques ne doivent pas, suivant nous, laisser accréditer des imputations de cette nature.

Nous avons secondement stigmatisé le caractère insupportable d'une correspondance parisienne adressée à l'*Indépendance belge*. Le rédacteur de cette correspondance, entrant dans un détail qui faisait supposer des informations sûres, osait dire que Mgr Maret « faisait « appel à l'opinion contre la *vieille et absurde prétention* « de la doctrine de l'infaillibilité pontificale. » Il mentait, c'est bien ; mais que de gens y pouvaient être pris ! Son assertion justifie d'ailleurs la réflexion dont nous l'avons fait suivre, et que Mgr Maret rappelle sans en expliquer l'occasion ni en rendre le sens.

Nous avons troisièmement démenti un sot conte, où l'on montrait le Nonce du Saint-Père et l'ambassadeur d'Espagne s'appliquant à corrompre l'imprimeur de Mgr Maret pour avoir communication de ses épreuves.

Voilà tout ce que nous avons recueilli des « quatre vents du ciel » touchant le livre de Mgr Maret, et tout l'usage que nous en avons fait. Suivant nous, c'est à la presse « mal informée » où de pareils bruits avaient cours, qu'il convenait que Mgr Maret envoyât sa lettre. Elle eût étouffé ces bruits détestables. S'il a cru devoir négliger ce soin, il ne peut nous reprocher justement de l'avoir pris.

Nous ne comptons point l'article de la *Civiltà cattolica*. On a le droit de déplaire, on peut se croire en devoir d'en user. Ce travail si savant et d'une si haute source, témoigne au public que la critique est permise ; il prouvera peut-être à Mgr Maret qu'elle est utile.

Mgr Maret veut bien nous donner des « conseils, » que nous appellerions plus volontiers des menaces, mais qui, dans les deux cas, nous semblent superflus. Nous savons ce qui est dû à la liberté et à l'autorité des Évêques, soit dans les Conciles, soit dans leurs diocèses ; et nous osons dire que nous n'y saurions pas manquer, ni par notre volonté ni même par mégarde. Nous sommes défendus à cet égard par quelque chose de plus fort que la crainte, et qui vaut mieux.

Mais il n'est question ici ni d'opinion produite en Concile, puisque le Concile n'est pas ouvert, ni d'exercice quelconque de la charge épiscopale, puisque Mgr Maret n'a point de juridiction. Il s'agit uniquement d'un travail particulier, soumis au public par un docteur particulier. Le docteur est considérable sans doute,

mais la grande dignité épiscopale, qui relève encore son crédit, ne confère cependant à ses opinions aucune sorte d'infaillibilité.

III

14 novembre 1868.

La plupart des journaux s'occupent de la lettre que nous a adressée Mgr Maret. Ils le font, en général, sans aucune ombre d'impartialité, et, au contraire, avec une malveillance pour nous dont nous ne pouvons pas être surpris ni nous sentir humiliés.

La *Presse*, la *Liberté*, le *Constitutionnel*, la *France*, l'*Opinion nationale* et enfin le *Gaulois* et le *Figaro*, — belle variété dans la confraternité ! — reproduisent la lettre de Mgr Maret, sans citer un mot de nos observations en réponse. Nous en concluons simplement qu'elles ne leur ont point paru insuffisantes, ni inconvenantes.

Il y a une particularité pour le *Figaro* qui mérite d'être notée. M. de Villemessant en personne annonce que *Figaro* intervient à la prière de Mgr Maret lui-même :

« M. l'Évêque de Sura nous prie d'insérer la lettre qu'il a adressée à M. Louis Veuillot. Bien que nous l'ayons déjà analysée hier, nous n'avons pas voulu refuser à Mgr de Sura le service qu'il nous faisait demander. »

Notre étonnement ici dépasse toute expression.

C'est le *Figaro* qui avait prétendu que Mgr Maret s'était rendu à Plombières pour soumettre son mémoire à l'Empereur.

Le même *Figaro*, dans un numéro précédent, avait dit :

« M. Veuillot défend avec aigreur son droit d'appréciation, et

comme il ne lui est pas possible d'injurier un dignitaire de l'Église, sa réponse est faible. »

Nous ne pouvons nous dispenser d'observer qu'on ne peut pas répondre à un philosophe, à un théologien, à un Évêque, comme on répondrait au *Figaro*.

Dans l'*Opinion nationale*, c'est M. Sauvestre qui se range derrière Mgr Maret, et qui signale de notre part une attitude respectueuse, à laquelle, dit-il, nous ne l'avons point habitué. Nous espérons montrer toujours à M. Sauvestre une attitude convenable ; il n'y a pas de raison pour que nous l'habituions à une attitude respectueuse.

Réflexion finale de M. Sauvestre sur la lettre de Mgr Maret :

« Il serait curieux que ce Concile, convoqué dans des intentions d'absolutisme dont on n'a point fait mystère, tournât au profit des idées libérales. »

Oui, ce serait curieux, et même d'une haute curiosité.

Il paraît que M. Paul de Cassagnac, du *Pays*, est gallican. Pourquoi ? c'est ce qu'il ne juge pas à propos de dire et ce que nous le soupçonnons de ne savoir pas encore dans la dernière perfection. Mais enfin il est gallican, et ceci lui suffit pour qu'il donne la lettre de Mgr Maret et supprime notre réponse.

Il se livre à des considérations *au juger* touchant le devoir des laïques en matière de discussion sur les sujets religieux :

« M. Veuillot va peut-être un peu loin en donnant à un Évêque des conseils spirituels.

« Mgr Maret a l'honneur d'être un des représentants les plus distingués de la *religion gallicane* (*sic*), et il a droit à l'appui de

tous les catholiques qui ont le devoir de faire respecter le concordat.

« On est Évêque ou on ne l'est pas. Or, Mgr Maret est Évêque, et M. Veuillot ne l'est pas encore.

« Cette attitude peu révérencieuse d'un laïque s'érigeant en Père de l'Église en chambre ne peut que nuire à la cause de tous, à la cause catholique.

« Nous estimons qu'arriver à vouloir défendre la religion contre un Évêque, c'est peut-être montrer trop de zèle. »

Tout ceci est d'une ingénuité charmante, et nous ne le citons que pour égayer l'entretien. Il suffit de dire à M. Paul de Cassagnac que nous n'avons nullement donné à Mgr l'Évêque de Sura des conseils *spirituels*, ni élevé contre lui des contestations théologiques, lesquelles seront, d'ailleurs, très-légitimes lorsqu'il aura publié son livre.

Il s'agit de tout autre chose. Mgr Maret nous reproche d'avoir reproduit certains mauvais éloges qu'on lui donnait par avance et de les avoir commentés et réfutés de manière à lui nuire ; nous prétendons de notre côté n'avoir point outre-passé le droit de tout le monde, et n'avoir fait que notre devoir. Toute la controverse est là, et tous nos adversaires sont d'accord pour témoigner qu'elle est fort respectueuse de notre côté.

Le *Français*, avec plus d'impartialité et plus de compétence, tombe néanmoins dans la même erreur que le *Pays*.

« Nous avons toujours pensé qu'un journal qui se rédige en quelques heures sur une table où les dépêches de MM. Havas se mêlent au bulletin de la Bourse, ne devait pas s'occuper de controverses théologiques. »

Encore une fois, il ne s'agit point ici de « controverse théologique. » En second lieu, un journal n'est pas

forcé de ne publier jamais que ce qui se rédige sur une table encombrée de dépêches Havas et de bulletins de Bourse. Le rédacteur a la permission de prendre son temps, de se retirer dans son cabinet, d'ouvrir ses livres et d'écrire ce qu'il a médité, soit sur la théologie, soit sur une autre chose. Il n'est point défendu à un journaliste de savoir le catéchisme, de lire Bossuet, de lire Bianchi, de lire les Pères, de lire l'histoire, et enfin d'exposer ce qu'il croit s'être mis en état de savoir. Sur la religion, pas plus que sur tout le reste, l'étude n'ôte pas aux journaux les droits qu'ils semblent penser que l'ignorance leur constitue, et l'Église veut bien que l'on raisonne en habit séculier.

Lorsque M. l'abbé Maret rédigeait l'*Ère nouvelle*, il avait avec lui des laïques qui traitaient les questions de théologie aussi bien que lui-même sur la table encombrée de dépêches Havas; et l'on ne voit pas qu'il songe aujourd'hui à excommunier M. Jean Wallon, théologien de l'*Étendard*.

Le *Journal des Débats* commence aussi mal, mais il finit mieux.

Voici le commencement, qui est mauvais :

« L'*Univers*, qui nous sommait si vivement il y a deux mois de lui dire notre façon de penser sur un livre que nous n'avions pas lu, n'est nullement gêné pour dire la sienne sur un ouvrage qui n'a pas encore paru. »

Nous n'avons nullement dit notre pensée sur l'ouvrage de Mgr Maret; nous n'avons pas même dit nos appréhensions. Nous nous sommes bornés à rapporter ce que d'autres, qui semblaient le connaître, prenaient la liberté d'en dire. Et nous n'avons pas non plus sommé

le *Journal des Débats* de nous dire ce qu'il pensait d'un livre qu'il n'avait point lu; mais nous l'avons pressé de lire ce livre pour nous en dire sa pensée. Il y a là une nuance qui n'est pas insaisissable.

Voici la fin de l'article du *Journal des Débats*. Elle est à méditer.

« Nous regrettons que l'Évêque de Sura, puisqu'il se décidait à répondre à l'avance à ses contradicteurs, n'ait pas cru devoir donner en même temps un démenti formel aux journaux qui l'avaient montré soumettant les épreuves de son livre à une censure qui n'avait rien d'ecclésiastique. Le gallicanisme ne pourra pas reconquérir les sympathies des esprits libéraux s'il prétend donner aux chefs du temporel si puissants, les prérogatives qu'il refuse au Souverain spirituel. Nous ne demandons pas mieux que de voir reconstituer une Église gallicane : mais c'est à condition qu'elle ne sera pas une contrefaçon de l'Église russe. »

« *On sait* que M. Maret, *ancien collaborateur de Lamennais*, et à qui le Pape a refusé de sanctionner sa nomination d'Évêque en France par l'Empereur, prépare, sous ce titre : *Le Concile*, un recueil pour lequel il s'est assuré la collaboration de dix-sept Évêques français. Le recueil serait éminemment gallican, et les fonds réunis suffiraient à faire vivre d'avance la publication pendant deux années. »

Nous attendons l'*Indépendance belge* et l'*Étendard*.

IV

15 novembre 1868.

Voici la suite, et, nous l'espérons, la fin de notre petite contestation avec Mgr l'Évêque de Sura. Nos lecteurs ne se méprendront pas sur le soin que nous prenons de leur communiquer les pièces de ce procès. Elles font voir ou tout au moins entrevoir une situation qu'il im-

porte de ne point ignorer. Nous voulons « insinuer » par là qu'il est bon de savoir où seraient accueillies les idées qu'on attribue généralement à Mgr Maret.

Le *Nord* donne des nouvelles en l'air et se distingue par une entière ignorance des choses les plus connues. Voici un exemple de la sûreté de ses informations :

Lorsque M. l'abbé Maret publia son premier ouvrage, l'*Essai sur le panthéisme*, il était encore fort jeune, et La Mennais avait depuis plusieurs années fait paraître les *Paroles d'un Croyant*, qui constatèrent sa rupture avec l'Église. Mgr Maret n'a jamais eu le moindre rapport avec La Mennais, soit orthodoxe, soit hérétique. Cette énorme bourde donne plus que des doutes sur les informations du *Nord* touchant le recueil intitulé : *Le Concile*, et sur les autres informations, qu'il *peut*, dit-il, *garantir*.

Le correspondant de l'*Indépendance* ne fait pas le fier. Il nie carrément qu'il ait affecté, comme nous l'avons dit, une intimité fort irrespectueuse envers Mgr Maret. « Ceci, ajoute-t-il avec un air de conscience tranquille, « est une pure invention de M. Veuillot... Qu'on relise « ma lettre ; il n'y a pas le plus petit mot duquel puisse « être inférée la prétention d'une intimité quelconque « avec M. Maret. »

Nous relisons sa lettre, copiée intégralement dans notre numéro du 8 novembre.

Il annonce que le livre est fait, qu'il est imprimé, qu'on s'étonne qu'il ne paraisse pas ; il lui prédit un sérieux retentissement, il en fait l'analyse en homme qui l'a tenu dans ses mains. Nous citons :

« Le thème de l'auteur est très-nettement *la supériorité des Conciles sur le Pape*. Mais la thèse n'est pas posée sous la forme théologique et didactique. M. Maret a cru plus attrayant et sur-

tout plus habile de prendre le cadre historique, qui lui a permis de montrer par des faits irrécusables le rôle secondaire que les Évêques de Rome, malgré toutes les belles pages écrites dans un sens opposé par les ultramontains, ont joué constamment dans les grands Conciles des premiers siècles de l'Église.

« Évidemment la démonstration est plus forte, et le livre aura plus d'intérêt qu'une simple discussion théorique.

« Je ne vous donne là qu'une analyse bien rapide d'un livre qui fera sensation. Seulement, *ce que je puis garantir*, c'est que l'abbé Maret a écrit dans le langage le plus mesuré possible. Il n'en faut pas moins s'attendre aux gros mots des ultramontains, auxquels ce livre causera des déplaisirs mortels. C'est un Évêque, et un homme de sérieuse valeur dans l'Église, *qui prend les devants sur le Concile* et qui fait appel à l'opinion, en se prononçant contre la vieille et absurde prétention de la doctrine de l'infaillibilité pontificale.

« Ce livre, du reste, est regardé par la partie intelligente du clergé comme un œuvre de bien, et l'on en garde ici, à Paris en particulier, une grande estime et une grande reconnaissance pour le courage que l'Évêque de Sura a eu, dans un temps où les caractères, surtout dans l'Église, sont si effacés, où de vils intérêts matériels ferment la bouche à tant d'hommes qui étouffent leurs convictions intimes pour ne pas compromettre leurs ambitions.

« J'ai voulu insister aujourd'hui sur l'apparition, que cependant je crois prochaine, du livre de M. Maret, parce que ce sera la première grande polémique soulevée dans le camp religieux par le futur Concile. »

Pour être si bien au courant d'un livre que l'on dit en même temps si bien gardé, il faut être nécessairement ou dans l'intimité sinon de l'auteur lui-même, du moins de ses intimes, ou du dernier mieux avec l'imprimeur. Or, la fidélité de M. Plon étant hors de doute, il n'y a plus que l'auteur ou quelque ami très-privé de l'auteur qui ait pu fournir des renseignements de cette ampleur et de cette précision. La conclusion saute aux yeux.

Nous savons aujourd'hui par la lettre de Mgr Maret,

que le correspondant de l'*Indépendance* a très-audacieusement tout inventé, et que le livre n'est pas si piquant ni si répréhensible. Soit! et tant mieux! Mais l'on conviendra que nous y devions être pris, l'auteur négligeant de réclamer.

Et l'on conviendra aussi qu'en présence de ce document, nous aurions pu nous croire le droit de prendre les devants sur un livre destiné *à prendre les devants* sur le Concile. Mais nous nous sommes bornés à citer, en exprimant le doute que les choses fussent tout à fait ainsi, et que Mgr Maret eût pu prendre pour confident un personnage qui écrit de la sorte.

Du reste, le personnage est incorrigible. Aujourd'hui encore, après avoir nié qu'il eût affecté la moindre intimité avec Mgr Maret, il donne à entendre que s'il n'est pas de la maison, il est au moins du quartier :

« *Ce que je puis dire*, c'est que M. Maret a cru, lui, aux démarches de M. le Nonce auprès de son imprimeur, M. Plon, et qu'il est allé à la nonciature en faire reproche à M. Chigi, avec une liberté toute épiscopale et toute française, en lui disant très-carrément « qu'un Nonce devait plus de ménagement à un évêque.

« Dès le lendemain, chose extraordinaire et qui ne s'était pas vue encore depuis que M. Maret est doyen de la Sorbonne et évêque de Sura, M. le Nonce commandait son grand carrosse, ses laquais à grande livrée et allait officiellement rendre visite, à la Sorbonne, à M. l'Évêque de Sura. »

D'où tient-il tout cela? Est-ce de la nonciature ou de la Sorbonne? Ce n'est pas de la nonciature, car personne n'y a vu partir le grand carrosse pour aller à la Sorbonne; et ce n'est pas de la Sorbonne, car personne n'y a vu arriver ni le grand carrosse de la nonciature ni le Nonce. Il a pris tout cela dans son encrier, si plein de

bonnes nouvelles ecclésiastiques à l'usage de l'*Indépendance belge.*

Nous arrivons, sans que la transition soit trop brusque, à M. Jean Wallon, le suprême et dernier théologien de l'*Etendard*, journal décoré des annonces judiciaires.

M. Jean Wallon, que nous avons vu composant des *mots* pour ses adversaires, et qui les compose de son fonds et de son encre, se donne encore le tort de leur attribuer des compositions analogues aux siennes.

Il raconte injurieusement et lourdement, comme c'est son art, que l'*Univers* « a recueilli sur le livre que pré-« pare Mgr l'Évêque de Sura, dont le *nom*, le *caractère* et « le *talent* sont à l'abri de *tous soupçons* (?) les bruits « même les plus incroyables qui circulent dans une « presse mal informée ; »

Et que « M. Veuillot, qui joint à l'art des insinuations « celui de calomnier avec fruit, a *composé* de tous ces « bruits un *récit* ingénieux *et perfide*, destiné à sur-« prendre l'opinion catholique contre le nouvel ouvrage « de Mgr Maret ; »

Mais que « l'éminent Évêque de Sura n'est pas « homme, on le sait, à s'arrêter devant le système de « diffamation qu'emploie contre lui le rédacteur en chef « de l'*Univers* ; »

Et que, « il lui a donc adressé la lettre suivante, dont « le ton ferme, décisif, élevé, a *facilement* (oh ! très-faci-« lement !) obtenu les sympathies et les approbations « de toute la presse. »

D'où il suit (conclusion et morale), que : « Pour la « première fois *depuis longtemps*, M. Veuillot n'a plus les « rieurs de son côté. — *Jean Wallon.* »

L'autre jour nous avertissions M. Wallon que si l'on se mêlait de faire des *mots* pour son compte, personne ne pourrait lui attribuer rien de plat, de lourd et d'énorme qui ne parût authentique.

M. Jean Wallon croit que le jeanwallonianisme est une hérésie : il se fait trop coupable, ce n'est qu'une infirmité.

LA MORT DE L'ÉGLISE GALLICANE.

M. LEMOINNE ASSISTE Mgr MARET. — POURQUOI L'ÉGLISE GALLICANE EST MORTE. — POURQUOI ELLE DEVAIT MOURIR.

---

19 novembre 1868.

Le *Journal des Débats*, pour autant qu'il a de religion, est gallican. C'est son système religieux, comme l'orléanisme est son système politique ; ce qui ne l'empêche pas de fréquenter et de cultiver beaucoup d'autres systèmes en politique et en religion. Pourquoi avons-nous tant reproché à M. de Villemessant les largeurs qu'il étale ! La jeune maison Villemessant ne fait ni plus ni moins que la vieille maison Bertin. Seulement, dans la maison Villemessant, on affiche plus d'audace, parce que peut-être on a au fond plus de principes ; des maximes effrontées s'efforcent d'étouffer une pudeur qui n'achève pas de périr.

Mais il est surtout vrai qu'au *Journal des Débats*, comme au *Figaro*, la pratique de la tolérance envers toutes les idées et tous les systèmes, a pour objet principal d'exclure en tout et de partout les idées et le système catholiques. L'anti-catholicisme est le commun nom de tous les éclectismes et de toutes les promiscuités.

Point de règle certaine, point de loi politique, morale ni religieuse qui s'étaye de la révélation divine! Tout, excepté cela! Tout désordre, toute anarchie, tout despotisme, toute servitude, toute mort!

C'est le cri de Byzance : Le Turc plutôt que le Pape! La Providence a rempli le vœu des Byzantins. Ils ont obtenu le Turc; ils sont à jamais décorés de cette gloire.

Donc, le *Journal des Débats* est gallican, avec le *Figaro* et avec l'*Etendard. Tres faciunt capitulum.* M. de Villemessant, M. Jean Wallon et M. John Lemoinne formeraient un chapitre de Sorbonne qui obtiendrait aisément pour secrétaire M. Garcin, de la *France*. Se mettraient-ils d'accord?

Le *Journal des Débats*, cependant, à son dire, ne serait pas gallican suivant certaines pentes qu'on a toujours remarquées chez les docteurs et adeptes de cette « religion. » Il détesterait, par exemple, que le prince fût le vrai et effectif pontife de l'Église gallicane. Car, observait-il, précisément à l'adresse de Mgr Maret, l'Église gallicane alors, ne serait plus gallicane, mais grecque, c'est-à-dire russe. Il aurait pu ajouter : ou anglaise, ou prussienne.

Rien de plus fondé que cette appréhension. Elle est constamment vérifiée par l'histoire. Le malheur dont le *Journal des Débats* s'épouvante, ayant partout et toujours atteint les communions séparées de l'Église romaine, l'on doit conclure qu'il a sa cause invincible dans la nature des choses telles que les constitue le fait même de la séparation.

Cependant le pontificat du prince est l'indispensable lien, la vie même du gallicanisme. C'est la bonne, la seule manière d'être gallican. A un corps il faut une

tête, il faut un bras. Autrement, il n'y a qu'un tronc mort réservé à une destruction prompte et hideuse. Si le Prince n'a pas la direction de votre Église, où ira-t-elle? S'il n'agit pas pour elle, quelle sera son action? S'il ne la protége pas, que voulez-vous qu'elle devienne? Comment empêcher, surtout aux temps où nous sommes, qu'elle ne soit bientôt réduite à cet état pulvérulent qu'on appelle en religion le laïcisme, en politique la démocratie?

Vous préférez, dites-vous, cet état, parce que du moins le peuple y exerce sa souveraineté. Mais, premièrement, il ne suffit pas que vous le préfériez : nous sommes le peuple autant et plus que vous, et nous préférons autre chose ; et secondement, suivant la remarque de Bossuet « loin que le peuple en cet état soit souverain, « il n'y a pas de peuple en cet état. » Il n'y a qu'une poussière gouvernée par le vent. Or, le vent n'a qu'une manière de gouverner : il éparpille. C'est pourquoi, en vertu des lois inextinguibles de la vie, dans cette poussière, dite souveraine, germe bientôt la souveraineté de la police, qui l'entoure de fer et l'arrose de sang pour lui donner un peu de consistance. Et alors la police y plante un prêtre et un dieu, qui ne sont autres qu'elle-même.

Cependant, le *Journal des Débats* est gallican, et ces considérations ne l'empêchent point d'être gallican, et il déplore le triste sort de l'Église gallicane, trop prédit par le triste sort de Mgr l'Évêque de Sura, victime... de la Compagnie de Jésus !

On voit que le *Journal des Débats* n'a pas oublié les enseignements de son défunt collaborateur, l'illustre Eugène Sue. Aux approches d'une nouvelle commotion

sociale, la Société de Jésus rentre en scène, comme dans le *Juif Errant*. Elle commence par étrangler l'Église gallicane.

Il faut ici copier; nos lecteurs n'en croiraient pas notre analyse, estimant qu'il est encore des degrés où le *Journal des Débats* répugne à descendre.

Il rapporte les menaces de Mgr Maret, nous annonçant que si nous continuons à le persécuter (en rapportant les bruits qui courent de son livre), nous commettrons le crime d'attenter à la liberté du futur Concile, et qu'alors sa cause ne tardera pas à devenir celle de ses vénérables collègues, et suscitera contre nous l'indignation de tout l'épiscopat, attendu que « la liberté des délibé-« rations et des votes dans les limites de la foi a toujours « été une des premières lois de ces saintes assemblées. »

Nous ne répéterons pas ce que nous avons fait observer à Mgr Maret lui-même, que la critique d'un mémoire à présenter au Concile, mais d'abord soumis au public, ne peut en aucune façon passer pour une atteinte à la liberté des délibérations et des votes. Assurément cet abus serait plus justement reproché à Mgr Maret lui-même, publiant son avis avant la réunion du Concile, et pour *prendre les devants*. Mais écoutons les plaintes du *Journal des Débats* sur le sort de l'Église gallicane :

« Mgr Maret se trompe s'il croit que les évêques auront plus la faculté de délibérer et de voter sur l'infaillibilité des Papes, qu'ils ne l'ont eue à propos de l'Immaculée Conception. Dans l'Église telle que l'a faite le pouvoir révolutionnaire et terroriste qui la tient sous le joug et sous le niveau, les Évêques ne sont plus ni un corps délibérant, ni même un corps consultatif; pas même une chambre d'enregistrement. On leur apporte tout faits et tout rédigés des dogmes inconnus, dont l'invention aurait suffi, en des temps religieux, pour faire éclater des schismes, et qui

aujourd'hui tombent sans bruit dans l'indifférence et dans le mortel silence de la chrétienté, comme tombe une pierre dans le vide. Mgr l'Évêque de Sura se berce d'une grande erreur s'il croit que sa cause deviendrait celle de tout l'épiscopat. Quand on a voulu, récemment encore, contester que le Pape tout seul fût infaillible, sans l'assentiment de l'Église, l'organe de la Société de Jésus a demandé avec hauteur qu'on nommât un seul Évêque, parmi ceux qui étaient venus à Rome, qui eût osé le soutenir. Et en effet pas un seul n'a osé.

« Il en sera encore ainsi... Les Évêques marcheront; les pasteurs ne seront que des moutons. Quand les Évêques de toute la chrétienté seront, l'année prochaine, réunis à Rome, il y aura, à côté de cette assemblée, le club des Jacobins qui la dominera et la tiendra sous la terreur. Il ne s'agit plus aujourd'hui de délibérer, il faut se soumettre. Ce n'est plus ni la foi ni l'assentiment de la raison ou du cœur que l'on demande, c'est la servilité et l'obéissance aveugle. On ne sait pas jusqu'où est porté cet absolutisme. »

C'est ainsi qu'un homme d'esprit arrive à raisonner exactement comme M. Jean Wallon, et à parler quasi de même.

Que veut donc M. John Lemoinne, et quel est son moyen pour sauver l'Église gallicane (son Église gallicane à lui) de la suprématie du Pape, sans la précipiter sous celle du pouvoir séculier, ou la livrer à un abîme dans lequel elle trouverait une mort plus rapide?

Nous serions étonnés que le *Journal des Débats* fît un grand fond sur l'assistance du Saint-Esprit. Si toutefois sa foi gallicane nous opposait cet argument, nous lui demanderions alors pourquoi le Saint-Esprit n'inspirerait pas aussi bien le Pape, à qui la promesse en est faite d'une manière plus formelle : *Ego autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua?*

Et si le Saint-Esprit inspire le gouvernement du Chef, pourquoi l'obéissance des membres ne serait-elle pas

l'effet d'une même inspiration ? Et le Chef et les membres étant également inspirés, pourquoi créer une séparation qui ne saurait être l'effet d'une même grâce ? Et enfin, si, au contraire, l'inspiration divine est absente de partout, si elle refuse ou retire de tous côtés sa lumière, alors où est l'Église, et pourquoi Jésus-Christ est-il venu dans le monde ?

M. Lemoinne a été catholique, et nous espérons bien qu'il l'est encore. Néanmoins nous craignons qu'il ne se soit trop laissé imprégner de l'air que l'on respire au *Journal des Débats*, où personne ne paraît être absolument fixé sur le fait de l'existence et de la mission de Jésus-Christ.

Il dit que les Évêques seront à Rome « des moutons. » Cette traduction est familière, et, de plus, fort inexacte, au sens où il la donne ; mais enfin il a été dit : « *Pasce* « OVES. » Devant Pierre, pasteur universel, les brebis sont agneaux, et l'on ne verra pas d'Évêque orthodoxe qui prétende ni qui pense le contraire, pas plus que l'on ne verra Pierre contester à un Évêque légitime la conduite de son troupeau particulier.

Pasteur des pasteurs, il est aussi l'intrépide gardien de l'autorité des pasteurs qu'il a élus, et il confirme leur puissance en même temps qu'il confirme la règle de foi. C'est chose presque inconcevable et qui étonne toujours, qu'un homme du monde, qui ne fait pas même profession de croire et d'accomplir le strict nécessaire, s'avise d'élever sa pauvre petite voix contre de telles vérités, assises sur la durée des siècles et sur la parole de Dieu.

M. John Lemoinne argue de fraude et de nouveauté ce qu'ont enseigné tous les Pères de l'Église ! Et cepen-

dant il a l'air d'espérer quelque chose de cette impertinence ! Et cependant il est homme d'esprit ! Mais dans ces matières, quand on n'a plus d'obéissance on n'a plus d'esprit ; le bon sens manque dès que la foi fait défaut.

Il se dit spectateur, simple spectateur, quoique intéressé et attristé. Il regarde, et les destins de l'Église gallicane, l'Église de notre Pithou, de notre Ellies Dupin, de nos Parlements, lui semblent, hélas ! accomplis. Il la pleure, elle a perdu son indépendance, elle ne ressuscitera pas !

Rien n'est plus évident. Oui, cette Église de Pithou et de tant d'autres que l'on ne voudrait point nommer, l'Église des quatre articles et de la *Defensio* attribuée à Bossuet, cette Église-là expire, et même elle est morte, preuve que quelque chose manquait à sa divinité, et qu'il y avait trop de la main humaine dans sa confection. Elle est morte, et la constitution civile du clergé, devant être logiquement sa robe, a été son linceul.

Mais de ce linceul, taché de sang par une miséricorde de Dieu pour la France, elle est sortie, non plus gallicane, mais catholique ; non plus orgueilleusement parée ou plutôt gonflée des maximes de son indépendance prétendue, mais libre, affranchie de toute ligature aux veines qui portent la vie, purifiée par la confession, glorifiée par le martyre, partie intégrante et indivisible de ce divin corps du Christ, duquel rien ne la sépare plus. Elle est rentrée dans la plénitude glorieuse de la parfaite unité.

Nous convions M. Lemoinne à un spectacle plus beau, plus consolant et plus digne de son intelligence que cette mort dont il parle et qui est depuis longtemps heureusement consommée. Qu'il regarde comment la

vie a su reprendre, comment elle a amplifié ce noble rameau que le vent de l'orgueil et le vent de la servitude desséchaient. Qu'il considère cet amour, cette force, cette fécondité.

Quels papiers, imprimés ou non, peuvent désormais arrêter le torrent de la vie?

Mais si ces vains obstacles devaient n'être pas emportés, s'ils obtenaient le malheureux succès que l'incrédulité leur souhaite, alors que resterait-il en ce monde, pour préserver la conscience humaine du pontificat de César? Nous engageons M. Lemoinne à ne pas compter sur le *Figaro*, ni sur l'*Etendard*, et pas même sur le *Journal des Débats*.

Faute d'autre raison, répétera-t-il ici l'odieux et absurde cri de Byzance : Le Turc plutôt que le Pape! le sabre et le bâton plutôt que la houlette et la tiare! Byzance même lui répond. Le Turc peut venir, il peut durer. Il s'use néanmoins, il s'émiette, il tombe en poudre, et le vent le disperse, et la houlette reprend l'empire. *Voici que je suis avec toi jusqu'à la consommation des siècles!* Et seul en ce monde le Pape est éternel.

20 novembre 1868.

La *Revue de l'Instruction publique*, journal officiel et officieux de M. Duruy, recueille à son tour la lettre de Mgr Maret, et elle l'accompagne de réflexions analogues, sans citer d'ailleurs une syllabe de la réponse.

Voici ces réflexions. A Dieu ne plaise que nous en privions personne!

« M. Veuillot n'a point voulu mériter le pardon de Mgr Maret, et lui a répondu avec une extrême modération. Nous ne ferons

pas au rédacteur de l'*Univers* l'injure de nous en étonner. Il sait apparemment aussi bien, sinon mieux qu'un autre, ce qu'on doit à un Évêque. Non ; il y a là-dedans quelque chose de bien plus digne de remarque que la modération de M. Veuillot; c'est la lettre de M. Maret elle-même. Nous la tenons pour un événement d'une incontestable importance. Le ton avec lequel Mgr l'Évêque de Sura parle de *M. Veuillot et de ses amis*, à la veille d'un Concile général et au sujet de ce Concile, donne aux paroles de l'honorable Prélat une grande portée.

« M. Veuillot et ses amis ont si bien fait depuis qu'ils usent du droit de parler, qu'il semblait à jamais entendu que l'Église, c'est *eux, eux seuls*, ou ce qu'ils veulent bien tenir pour tel. Eh bien, on se trompait; il y a autre chose qu'eux dans l'Église, et c'est un Évêque qui le leur dit haut et ferme, et non sans une honnête indignation. Encore une fois, il y a là quelque chose de grave, au moins comme symptôme. Quelle délivrance pour l'Église universelle et quel honneur pour notre pays, s'il était donné à l'Église de France de mettre fin au triste et trop long règne de cette coterie romaine dont M. de Maistre est le prophète et M. Veuillot l'apôtre. »

Ce morceau est dû à la plume de M. le rédacteur en chef Goumy, grande fleur de l'Université, penseur profond.

Nous l'avons quelquefois rencontré, et nous trouvons qu'il se perfectionne. Nous ne connaissons rien de sa façon que nous puissions égaler à cette phrase : « Il y a « là-dedans (dans la lettre de Mgr Maret) quelque « chose de bien plus digne de remarque que la modéra- « tion de M. Veuillot, c'est la lettre de Mgr Maret *elle-* « mème ! » Seulement il nous manque de savoir ce que cela veut dire.

Est-ce que vraiment M. Goumy mépriserait M. de Maistre et se flatterait de découvrir le symptôme de sa chute prochaine ?

26 novembre 1868.

M. Goumy, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*, nous fait savoir qu'il ne méprise point M. de Maistre. Nous avions pensé que M. Goumy ne pouvait avoir que du mépris pour un homme en qui il voit « le prophète d'une *coterie* dont M. Veuillot est l'apôtre ; » mais nous nous trompions ; il ne le méprise point, il l'admire au contraire... avec horreur.

Donnons le texte, cependant. Avec M. Goumy, si l'on est sûr de lire, on n'est jamais bien sûr d'entendre :

« M. de Maistre est un honnête homme accompli, à l'âme très haute, et un très-bel esprit. Qui donc, à moins d'avoir perdu le sens, oserait parler de mépris devant cette fière figure ? Seulement nous entendons garder nos respects exclusivement pour sa personne ; nous les refusons à ses idées. Il a dit lui-même quelque part du Pape Alexandre VI, si nous ne nous trompons : « Le *bullaire* de ce monstre est impeccable ! » Eh bien, c'est une distinction toute semblable que nous faisons en M. de Maistre. Nous nous inclinons devant l'homme, qui était bon, mais non devant son *bullaire*, qui ÉTAIT mauvais. »

Si le *Bullaire* de M. de Maistre *était* mauvais, il l'est encore ; et M. Goumy, qui le *trouvait* mauvais, doit le trouver encore mauvais, et, par conséquent, doit le mépriser encore, car on méprise ce qui est mauvais. Et si M. de Maistre, honnête homme accompli, âme très-haute, et très-bel esprit aux yeux de M. Goumy, n'est pourtant, toujours selon M. Goumy, que le prophète d'une mauvaise coterie et l'auteur d'un *bullaire* auquel M. Goumy refuse ses respects, alors le même M. de Maistre demeure un penseur méprisable aux yeux du

même M. Goumy. Cette conclusion arrive sans doute un peu de travers, parce que M. Goumy n'est pas de ces gens qui disent aisément ce qu'ils pensent, faute peut-être de penser suffisamment à ce qu'ils disent. Elle arrive néanmoins, et elle se trouve conforme à notre première traduction.

M. Goumy méprise M. de Maistre comme penseur! Telle est sa condition intellectuelle.

Rien d'ailleurs n'est moins surprenant, puisque M. Goumy admire à fond les conceptions de M. Duruy, sans l'avouer avec la rondeur de M. About.

Félicitons-le toutefois de daigner reconnaître un excellent honnête homme dans l'auteur pitoyable des *Soirées de Saint-Pétersbourg* et de quelques autres livres qui ÉTAIENT mauvais. C'est déjà beaucoup qu'il avoue cette estime. D'autres se piquent de croire que Joseph de Maistre courait les exécutions capitales pour s'enivrer de l'odeur du sang, et que c'est à la suite de ces débauches qu'il écrivait ses pages « féroces » sur la guerre et le bourreau.

Mais qui a pu faire penser à M. Goumy qu'on l'accusât de ne pas estimer *personnellement* M. de Maistre? Et quand même il se fût donné ce travers, qui eût daigné en faire la remarque?

M. GOUMY, PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE.

SUR LE MOT IMPECCABLE.

---

26 décembre 1868.

M. Goumy, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique* et professeur de rhétorique à Duruypolis, tient à nous prouver que l'Université est mince sur le français. Nous le savions, mais nous n'en refusons pas les nouveaux témoignages, surtout lorsqu'ils vengent nos maîtres diffamés par l'injuste éloge de quelque présomptueux qui se targue de les entendre; et c'est précisément le cas de M. Goumy.

Il s'agit de Joseph de Maistre. M. Goumy, le voulant louer et citer, à propos du pape Alexandre VI, lui prête cette phrase goumyfique : *Le Bullaire de ce monstre est* IMPECCABLE.

Sans avoir sous les yeux le texte déformé, nous nous sommes récrié sur *impeccable*, qui nous paraissait impossible, vu la faute de français. *Impeccable* ne se peut dire que des personnes et nullement des choses, qui, n'ayant point la liberté ni la responsabilité, ne sont ni impeccables ni peccables ; et le Bullaire n'est pas plus impeccable qu'un pensum, ou que le rayon de la bibliothèque sur lequel il est posé. Pour s'en convaincre, à

défaut de sens et de raisonnement, il suffit d'ouvrir le Dictionnaire : « *Impeccable*, adjectif des deux genres. » T. de théologie. *Incapable* de pécher. »

Mais M. Goumy tient bon et veut absolument *goumyfier* M. de Maistre, sans doute pour l'admirer plus en conscience. Il fait le plaisant, développe son érudition et étale ses grâces.

Son érudition, il l'a prise dans le dictionnaire de Littré et dans le dictionnaire de Bescherelle. Bien entendu, elle le démonte, mais il ne s'en aperçoit pas, moyen ingénieux de rester à cheval. Écoutons-le ; nous saisirons en même temps ses grâces :

« Je vois dans le dictionnaire de M. Littré que Bourdaloue a dit : « En qualité de médiateur, Jésus-Christ devait, quoique exempt de péché et quoique *impeccable* même, tenir une espèce de milieu entre l'innocence et le péché. » — Que le même Bourdaloue a dit : « Les supérieurs ne sont point *impeccables* non plus que les inférieurs. » — Que Bossuet a dit : « En faisant l'Église infaillible, nous ne faisons pas pour cela les peuples et les chrétiens particuliers *impeccables*. » Dans un autre dictionnaire, celui de M. Bescherelle, je trouve cette phrase, qui aura, je l'espère, une saveur particulière pour M. Veuillot (elle est du sage et docte Fleury, un des amis de l'*Univers*) : « Le Pape n'est pas *impeccable*, ni monarque absolu dans l'Église pour le temporel et le spirituel. » En vérité, voilà un barbarisme qui fait assez bonne figure et ne fréquente pas trop mauvaise compagnie. »

S'en donne-t-il ! Et comme Lafontaine vient aux lèvres :

« Jamais *M'sieu Goumy*, quoi qu'il fasse,
Ne saurait passer pour galant ! »

Mais quant à l'exemple applicable, se taisent Bescherelle et Littré et les autres. Où est l'auteur français

qui a dit, non pas cet homme ou cet auteur, mais ce chaudron, cette version, ce texte, ce livre est *impeccable?*

Le Pape n'est pas impeccable comme homme, il peut pécher; ni comme écrivain, il peut mal écrire; ni comme docteur particulier, il peut se tromper. Dans sa fonction de docteur universel, de définiteur suprême, on ne dit pas que le Pape est impeccable, il est *infaillible*. Si l'on veut appeler impeccable le Bullaire, où les décisions pontificales sont enregistrées, on le peut sans doute, et ce n'est pas un crime, mais c'est du *charabia*.

On a qualifié d'*impeccables*, par dérision, certains hérétiques qui ne croyaient pas pouvoir pécher. Saint Jérôme parle de l'*impeccance pélagienne*. Tels ont été aussi les Gnostiques, les Priscillianistes, les Massaliens, etc., et, de nos jours, les Quiétistes. L'impeccabilité, état de celui qui ne peut pécher, *status nulli peccato obnoxius*, n'a point été accordée à l'homme et n'est propre qu'aux bienheureux. On n'a jamais dit qu'elle fût le privilége d'un recueil, même du Bullaire, et enfin, M. de Maistre ne l'a point dit.

M. Goumy s'est fait un de Maistre sur ouï-dire, auquel il prête certains mérites épouvantables, et il le trouve bien ainsi, probablement à cause de la grande part qu'il a prise dans sa création. Le *Bullaire d'Alexandre VI est irréprochable*, lui semble une phrase sage et correcte, tout à fait indigne d'un tel endiablé. Mais « le *Bullaire* de ce monstre *est impeccable*, » voilà, dit-il, comme il a dû parler, *voilà la griffe du lion*. Enfin, il nous demande le texte.

Puisqu'il le veut, le voici :

« Jamais le caractère moral des Papes n'eut plus d'in-

« fluence sur la foi. Libère et Honorius, l'un et l'autre « d'une éminente piété, ont eu cependant besoin d'a- « pologie sur le dogme; le Bullaire d'Alexandre VI est « *irréprochable.* » (*Du Pape,* conclusion.)

Il nous semble, à nous, que cette phrase est très-suffisante dans sa robuste simplicité ; et que l'autre, si admirée de notre professeur, n'a que la griffe du lion Goumy. Et, pour conclure, « Bullaire *impeccable* » ne se peut dire que parce que M. Goumy l'a dit, — et ce n'est pas une raison pour le dire.

—

Nous craignons d'avoir éveillé l'ambition de M. Goumy, toujours rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*, professeur de rhétorique en Duruypolis. Manifestement, il sent qu'il pousse, il sent que la gloire lui vient, il se voit sur le seuil du *Vapereau*, il lit déjà son article : « Goumy, professeur de rhétorique français (et non française)... » Il nous presse, il veut qu'on le cultive. Nous voulons bien, d'autant que ce n'est pas long et que cela ne demande aucune peine, et qu'enfin nous avons à le louer.

Il s'exécute de bonne grâce sur *impeccable*, le « Bullaire *impeccable* d'Alexandre VI, » et il remet à son propre doigt ce bout de corne noire dont il s'était avisé de gratifier Joseph de Maistre (qu'il n'a pas lu), à titre de griffe de lion. Un pareil trait de candeur est fort rare et ne saurait être trop honoré. Vapereau, prenez-en note : « Vers la fin de 1868, il (M. Goumy) prêta une affreuse « bourde à Joseph de Maistre, croyant bien faire; mais « il l'a mise sur son compte, dès qu'il fut arrivé à se « convaincre, par le secours d'un critique obligeant, « qu'il s'était absolument trompé. »

Assuré de notre complaisance, M. Goumy nous demande encore une petite consultation. Voici son cas :

« M. Veuillot... nous écrase de fleurs *trissotiniques* — *trissotiniennes* — *trissotiniaques* ou *trissotinesques*. — (Lequel des quatre est le bon? Encore une petite consultation, digne M. Veuillot, s'il vous plaît! Nous abusons. Mais vous êtes si bon !) »

Tout de suite, condigne et surdigne monsieur Goumy.

Si vous prêtiez à quelque écrivain de mérite l'une ou l'autre de ces épithètes grossièrement fabriquées, elles paraîtraient toutes peu décentes, et vous vous feriez rappeler à l'ordre ; mais les gardant pour vous, elles sont passables, et dans le lieu où vous les employez, elles peuvent passer. Choisissez donc celle qui vous plaira davantage. Vos élèves, connaissant votre goût sûr, sauront alors laquelle est la plus mauvaise et ne doit pas vous être empruntée.

A votre service, monsieur Goumy, professeur de rhétorique français. Et ne vous confiez pas aveuglément à vos moyens !

LETTRE DU P. HYACINTHE

5 décembre 1868.

Nous recevons du R. P. Hyacinthe la lettre suivante :

« *A Monsieur le Directeur de l'*Univers.

« Monsieur le Directeur,

« L'*Univers* traduit et publie aujourd'hui une lettre écrite par moi à la *Rivista universale* de Gênes, en m'accusant d'y infliger un blâme à la presse catholique. Écrivant à l'un des représentants les plus distingués de cette presse, j'aurais été aussi inconvenant qu'injuste en lui adressant un reproche qu'elle ne mérite pas. Je me suis élevé seulement contre l'esprit qui, selon moi, tend à prévaloir en ce moment dans une trop grande partie de ses organes.

« Je savais, du reste, par l'*Osservatore cattolico* du 23 novembre dernier, que des accusations plus graves encore avaient été formulées contre moi, et que l'on avait voulu voir dans cette lettre une attaque indirecte au pouvoir temporel du Saint-Père. Le correspondant romain du journal milanais ajoute : « Ceci nous « paraît la chose la plus éloignée des paroles du P. Hyacinthe, « mais la plus voisine de sa pensée générale, *cosa che mi pare la « più lontana dalle sue parole, ma la più vicina al suo pensiero ge- « nerale.* » Je ne veux pas connaître l'auteur de cette correspondance, je lui réponds simplement que je n'ai jamais supposé dans les autres ce que je n'ai jamais pratiqué pour moi-même, je veux dire ce divorce entre la pensée et la parole d'un honnête homme et d'un chrétien.

« Vous m'obligez, monsieur, à anticiper la publication d'une

lettre que j'ai cru devoir écrire, au sujet de cette polémique, à l'honorable rédacteur de la *Rivista universale*, et qui ne peut paraître dans ce recueil mensuel que le 10 de ce mois. Je vous prie de vouloir bien l'insérer, à la suite de celle-ci, dans votre plus prochain numéro.

« Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués,

« Fr. Hyacinthe,
« Carme déchaussé.

« Paris, le 4 décembre 1868. »

« *A M. le marquis Salvago, rédacteur de la* Rivista universale.

« Monsieur le Marquis,

« J'apprends avec autant d'étonnement que de peine, à quels singuliers commentaires a donné lieu ma lettre du 20 octobre, adressée à la *Rivista universale*. Ma pensée était, je crois, facile à saisir, car elle se bornait à constater un fait avec la conclusion pratique qui découle immédiatement de ce fait.

« L'organisation *religieuse* du catholicisme dans le monde, c'est l'Église, et ce n'est pas d'elle évidemment qu'il peut être question lorsqu'on parle de ruines. L'organisation *politique* du catholicisme en Europe, c'est ce qu'on est convenu de nommer l'ancien régime, édifice qui fut grand à son heure et que je ne refuse pas d'admirer dans le passé, mais qui achève de s'écrouler sous nos yeux. A Sadowa, il s'est abîmé dans le sang; en Espagne, il s'est effondré dans la boue : j'ai appelé cela des débris impuissants ou des débris honteux. Voilà ce que j'ai dit, ou plutôt voilà ce que j'ai vu.

« La conclusion qui pour moi résulte invinciblement de ces faits, c'est que nous aurions tort de tenir les yeux obstinément fixés sur un passé qui ne doit pas revivre, et qu'il faut les tourner vers un avenir qu'il dépend de nous, non pas sans doute de fonder immédiatement, mais de préparer efficacement. C'est la parole et l'exemple de saint Paul, s'appliquant à la vie publique comme à la vie de l'âme : « J'oublie ce qui est derrière moi, et « je m'avance vers ce qui est en avant, pour la victoire où me « convie la vocation d'en haut, dans le Christ Jésus. »

« Quant à voir dans ma lettre, selon l'insinuation calomnieuse du correspondant romain de l'*Osservatore cattolico*, de Milan, une

attaque indirecte contre le pouvoir temporel du Saint-Père, il faut avoir l'esprit bien aveugle ou le cœur bien mauvais pour en venir là. J'ai dit assez haut, dans la chaire de Notre-Dame de Paris, ce que je pense de ce pouvoir. Ma sagesse, à son endroit, a toujours été celle de l'épiscopat qui l'a solennellement reconnu nécessaire dans l'état actuel du monde.

« Je sais que tous les Italiens ne pensent pas ainsi, et que plusieurs parmi eux se sont habitués à ne plus voir dans le trône vénérable du Pape qu'un obstacle à la prospérité de leur grande patrie. C'est méconnaître les faits les plus éclatants du règne de Pie IX, comme les sentiments les plus constants de son âme. Je n'en veux d'autre preuve que la lettre éloquente qu'il écrivait lui-même, le 3 mars 1848, à l'empereur François-Joseph, et qui renferme des conseils inspirés par le sentiment patriotique autant que par le sentiment chrétien. Que de malheurs eussent été épargnés, je ne dis pas à l'Italie et à l'Autriche, mais à l'Europe entière, si ces conseils avaient été suivis ! — « Nous avons la « confiance que la magnanime nation allemande, honnêtement « fière de sa propre nationalité, ne fera pas consister son honneur « en des tentatives sanguinaires contre la nation italienne, mais « bien plutôt à la reconnaître noblement pour sœur, de même « qu'elles sont l'une et l'autre deux filles très chères à notre « cœur. »

« Je ne pense pas non plus qu'il soit équitable de reprocher à Rome un antagonisme systématique contre toutes les idées de liberté et de progrès. Je le disais au dernier Congrès de Malines en 1867; et s'il m'est encore permis, au moment où je viens de citer la grande parole du Saint-Père, de citer l'humble parole du moindre de ses fils, voici ce que cette imposante assemblée voulut bien écouter et applaudir sur mes lèvres : « L'heure n'est pas encore venue, messieurs, mais les malentendus cesseront, et il sera dit avant la fin du siècle que le Pontife si grand et si méconnu, Pie IX, qui a combattu le plus vaillamment contre la Révolution, est le même qui a ouvert les initiatives les plus hardies et les plus fécondes, — oui, malgré des revers apparents, je dis les plus fécondes, — de la liberté en Europe. Ne faisons pas ce que saint Paul reprochait aux chrétiens de Corinthe : ne séparons pas le Christ, ne divisons pas Pie IX, *divisus est Christus !* Moi, je le prends dans toute l'étendue de ses gloires, depuis sa prospérité si pure jusqu'à ses infortunes si touchantes, depuis le

drapeau des réformes et des progrès élevé dans ses mains de Prêtre et de Roi, avant 1848, jusqu'à la convocation du Concile œcuménique qui recueille à cette heure, avec les applaudissements des catholiques, les sympathies des protestants et des rationalistes. »

« L'illustre Évêque d'Orléans, qui m'encourageait de sa présence et de ses sympathies, vient d'écrire de ce Concile, objet d'universelle attente : Il sera une aurore, et non pas un couchant. Je ne crois pas m'éloigner de sa pensée en ajoutant que le Pontificat tout entier de Pie IX est, lui aussi, une aurore. Si sombres et orageux que soient les nuages qui ont passé sur ce pontificat, il n'en demeurera pas moins l'initiation d'une ère de lumière et de paix dans les destinées de l'Église et du monde.

« Veuillez agréer, monsieur le Marquis, avec l'assurance de mes plus vives sympathies, celle de mes sentiments les plus respectueux et les plus distingués.

« Fr. Hyacinthe,
« Carme déchaussé.

« Paris, le 30 novembre 1868. »

Malgré ces explications, il nous semble que le R. P. Hyacinthe n'a pas réussi encore à débarrasser son esprit d'une certaine fausse opinion commune à toutes les écoles dites libérales, ni peut-être d'une certaine faiblesse qui est également du nombre de leurs caractères communs.

La faiblesse, qu'elle provienne d'amour ou de crainte, c'est le goût de la popularité, à moins que ce ne soit l'ennui de l'impopularité. Elle explique seule une lettre récente de l'illustre orateur à un club parisien, où elle a été lue sans succès, comme ailleurs elle avait été lue avec peine. Cette lettre était au fond une véritable cédule de divorce, adressée aux catholiques que les écoles libérales appellent *ultramontains*. La lettre à la *Rivista* italienne, citée par notre correspondant de Rome, est inspirée du même sentiment qui palpite encore, quoique

avec plus de discrétion ou de précaution dans les deux pièces publiées aujourd'hui. Partout on entend le même cri : Je ne connais pas ces hommes !

Du reste, à notre avis, le R. P. Hyacinthe ne dit que la vérité : il ne connaît pas ces hommes ! De là vient l'obscurité perpétuelle qui l'oblige à donner tant d'explications dont sa parole devrait n'avoir pas besoin, et qui ne satisfont entièrement personne ni lui-même. Mais pourquoi ne les connaît-il pas ? Pourquoi persiste-t-il à nourrir contre eux, à un certain point de vue politique, des préventions que rien n'autorise en dehors de la calomnie révolutionnaire, et qui semblent n'avoir d'autre but que de colorer une séparation doctrinale ?

Lorsque le P. Hyacinthe parle de catholiques qui veulent reconstruire le passé, qui louent les dragonnades, qui mettent leur espoir dans l'inquisition, qui pleurent ce qui croule dans le sang et dans la boue, lorsqu'il affecte de revenir au Pape « libéral » de 1847, lorsqu'il spécifie que le pontificat de Pie IX est une aurore, etc., etc., tout cela sonne creux ou rend un mauvais son, et l'on est tourmenté de la pensée qu'il y a dans tout cela autre chose, qui ne peut être dit clairement.

Nombre de catholiques louent un passé glorieux, non pour l'approuver en tout, non pour le reconstruire, mais pour défendre là comme ailleurs, premièrement la justice, secondement l'honneur de l'Église en tant qu'il y est mêlé ; et le P. Hyacinthe sait comme nous si on l'y mêle et dans quel dessein ! troisièmement et surtout, le principe éternel et immuable de foi qu'on attaque surtout dans ce passé.

En expliquant et en justifiant sur certains points des institutions politiques mortes, qui eurent leur raison

d'être et qui produisirent leurs bienfaits, les *certains catholiques* dont parle le P. Hyacinthe avec l'école libérale, n'y admirent pas ce qu'elles eurent de fâcheux, n'y glorifient pas ce que l'Église elle-même y a blâmé, combattu, condamné. Ils ne glorifient pleinement que l'institution de l'Église, qui est de tout point sainte et divine, qui règle, corrige et affermit toutes les autres et qui n'a ni passé ni avenir, mais qui *est*, et que l'on veut qui cesse d'*être*.

Sans doute, en un sens, le pontificat de Pie IX est une aurore ; mais cette aurore est la même chose que le crépuscule d'hier, et la nuit était la même chose encore, et le jour ne sera que le prolongement de cette aurore du jour qui ne finira point. Le Pontificat de Pie IX est la même chose que le Pontificat de Pierre, qui fut aussi une aurore, et le dernier pontificat ne sera pas autre chose que la dernière aurore de ce soleil victorieux pour jamais, la splendeur du règne de Jésus-Christ.

Les siècles passeront, les révolutions passeront, le progrès, quel qu'il soit, passera, tombera « dans le sang et dans la boue : » l'Église sera tout entière avec tout son passé, dont elle n'aura rien à renier ; et ceux-là seuls qui ne l'auront pas renié plus qu'elle-même seront aussi sur le seuil de la paix et de la gloire. A ceux-là seuls il sera dit : Entrez !

Quelles que soient les visées et les volontés du monde, quelles que soient ses séductions et ses menaces, à Dieu ne plaise que nous ayions et que nous souhaitions jamais à personne une autre foi !

ANNONCE D'UN COUP D'ÉTAT.

14 novembre 1868.

On lit dans le *Gaulois*, en gros caractère, à la première page et à la « dernière heure, » un court article qui offre bien son genre d'intérêt. C'est l'annonce de quelque chose qui ressemblerait d'assez près à un coup d'État, et la presse y serait fort intéressée.

Nous croyons devoir, en conscience, donner à la presse le conseil de s'observer. Elle fait bien du tapage et elle a bien de l'audace pour le talent qu'elle déploie et pour le crédit dont elle jouit. Nous admettons très-volontiers qu'elle est remplie des plus grands, des plus fiers, des plus mâles courages. Mais comme il serait facile de la lier instantanément, tous ces courages avorteraient, puisqu'elle ne parviendrait pas à les déployer. On roulerait la presse comme un papier, on nouerait une ficelle quelconque sur le rouleau, ou même on se contenterait d'y mettre des pains à cacheter, et ensuite les changements, les transformations, les élections et tout ce qui semblerait à faire s'accomplirait avec agilité et sécurité.

La presse, depuis qu'elle a retrouvé sa liberté, ayant parfaitement réussi à prouver qu'elle n'est toujours qu'une machine de destruction révolutionnaire, serait

aussi peu protégée par l'opinion que par elle-même.

Ceux qui espèrent obstinément qu'elle s'amendera toute seule, trouvent que le moment n'est pas venu, et sont disposés à la laisser mettre une fois de plus en maison de correction.

Il vient un moment où la société ne veut plus croire qu'il lui est bon que les journaux puissent mettre perpétuellement le feu partout.

Quand on voit M. Berryer favoriser la souscription séditieuse pour élever un monument à Baudin, et soutenir l'élection républicaine de M. Grévy, l'on se demande quelle intelligence aura la fermeté de ne point se démentir et de résister à ces pressions que les journaux peuvent exercer? Il y a aussi une justice pour le gouvernement : l'on ne peut pas exiger de lui qu'il se laisse détruire ; et il y a aussi des intérêts qui lui commandent de se défendre.

Nous souhaitons que le gouvernement n'ait pas besoin des rigueurs « exceptionnelles » annoncées par le *Gaulois*, et nous souhaitons que la presse s'abstienne d'y donner lieu. D'une part, ces rigueurs ne sauraient guère profiter au gouvernement ; de l'autre, la presse n'en saurait guère sortir à son honneur.

Hélas ! en être là après vingt ans d'un règne rendu si facile ! Avoir eu vingt ans, et les hommes et les événements si complaisants, pour sortir du bourbier révolutionnaire, et s'y trouver plus enfoncé !

A PROPOS DE LA MORT DE M. HAVIN.

LA MISÉRICORDE DE DIEU. — L'ENFANT PRODIGUE. — L'ABSOUTE DES LIBRES-PENSEURS.

---

20 novembre 1868.

A propos de la fin *more christianorum* de M. Havin, M. Villemot fait des réflexions que nous voulons reproduire. Elles sont ultrafigarotiques, et nous blessent autant qu'il est possible; mais elles donnent le ton actuel de l'esprit-fort, et font bien connaître la vigueur de ses arguments. En somme, dans le camp de la libre-pensée, il n'y a personne aujourd'hui de plus écouté que M. Villemot, ni qui le mérite davantage. On le voit en ce moment partout représenté sous la fière figure d'un coq. Son peintre ne l'a pas surfait; il est vraiment le coq de la bande.

Voici son chant :

« Ce qui est consolant à penser, c'est que le catholicisme ne périra pas. Même il fait tous les jours des recrues très-imprévues. — Les journaux dévoués à ce genre de recrutement annoncent que M. Havin est mort en chrétien fervent, quoique attardé. Ils n'en croient pas un mot, mais c'est édifiant. L'*Union* n'ignore pas plus que nous que, plusieurs jours avant celui où les prêtres ont approché du chevet de M. Havin, le directeur du *Siècle* n'avait plus aucune

conscience de ses actes. Elle n'en témoigne pas moins une joie expansive de ce retour de la brebis égarée.

« C'est ainsi que l'on arrondit le chiffre de deux cents millions de catholiques; car enfin vous comprenez bien que si l'on se bornait à administrer les sacrements aux moribonds qui ont leur pleine connaissance, il y aurait trop de déchet. — L'*Univers*, moins coulant que l'*Union* sur les conversions de la onzième heure, ne paraît pas donner beaucoup dans ce godant; jusqu'ici il s'est borné à reproduire le pieux commérage des confrères sans entonner le cantique de Siméon.

« En cela, je le dis sérieusement, l'*Univers* se montre un journal vraiment religieux. Il comprend que la comédie de l'extrême-onction ne peut tromper personne, et il dédaigne d'en tirer les petits profits qui réjouissent tant les sauveurs d'âmes sans procurations. »

Nous croyons toujours que M. Villemot pourrait avoir plus d'esprit, ou une meilleure qualité du même esprit : mais ce n'est plus ce qu'il s'agit de mettre en lumière. Nous voulons simplement refuser le compliment qu'il nous fait. Nous ne méprisons pas du tout l'extrême-onction de M. Havin.

Sans doute, cette extrême-onction laisse à désirer. On ne saurait en conclure que M. Havin se soit converti, nous l'avouons ; mais elle ne prouve nullement le contraire, et l'on y voit au moins que la maison privée du rédacteur en chef du *Siècle* n'a pas rompu avec l'Église, soit qu'il ait eu le mérite de ne point exiger la rupture, soit qu'il n'ait pu l'obtenir. Dans l'un et l'autre cas, cette démonstration nous aide à maintenir le chiffre des catholiques en dépit des défections dont M. Villemot se réjouit, et si les lecteurs du *Siècle* peuvent entendre, elle peut leur parler. Les successeurs de M. Havin sentent la force de ce témoignage. Ils prennent soin de l'étouffer.

Il y a quelque temps, M. Villemot voulait qu'une extrême-onction appliquée dans des circonstances beaucoup moins favorables, dût ouvrir les portes de l'Église à un pécheur scandaleux. Nous eûmes quelque peine à le dissuader de cette fantaisie intolérante. Aujourd'hui, il semblerait regretter que les portes qu'il s'était mis en tête d'enfoncer ne soient pas restées fermées devant le cercueil de M. Havin, peu confessé, et, selon lui, indûment administré ! C'est un autre excès. M. Havin donnait à ses compatriotes de Thorigny l'exemple d'une vie régulière ; correct bourgeois, bienfaisant, dit-on, ne faisant pas mauvais usage de sa fortune un peu lourde, en relations cordiales avec son curé.

Probablement qu'il ne parlait pas à son curé tout à fait comme aux lecteurs du *Siècle*, car il s'en faut que ce curé soit un prêtre tiède. Peut-être que dans ses conversations intimes, le promoteur de la souscription pour la statue de Voltaire alléguait bien des excuses, bien des faiblesses et bien des contraintes, et montrait un autre homme, aussi sincère en ce moment que pouvait l'être l'homme public. La grande sincérité de l'homme, c'est la contradiction le plus souvent. Enfin, les sacrements ont été demandés et donnés, et l'autorité compétente, qui avait exclu le vieux pécheur endurci de M. Villemot, a cru pouvoir mieux augurer des dispositions de M. Havin. Les libres-penseurs ont sujet de s'en plaindre, à cause de l'exemple ; les catholiques doivent s'en réjouir, à cause de l'exemple et de l'individu.

Il faut que M. Villemot le sache. Les catholiques ne souhaitent l'enfer à personne, précisément parce qu'ils y croient. C'est trop sérieux ! Les plus grandes sévérités de l'Église, l'excommunication et l'énergie des ana-

thèmes n'ont pour but que d'amener le pécheur à repentance et l'empêcher de tomber dans l'enfer, *qui est éternel.* S'il nous faut des vengeances, nous les aurons. Ceux qui ont faim et soif de la justice, seront rassasiés. Cependant notre affaire ici-bas est d'obtenir des pardons, et nous trouvons bien mieux notre compte à voir nos ennemis vaincus par notre maître qu'emportés par le leur. Dans le premier cas, la victoire est aussi pour nous; dans le second, nous avons aussi notre part et notre douleur de la défaite, puisque enfin ces ennemis ne cessent pas d'être nos frères, et que leur vainqueur ne cesse pas d'être notre ennemi.

Le coq de la libre-pensée nous pardonnera ce petit bout de catéchisme. C'est pour nous consoler de beaucoup de choses, et de lui-même, qui ne nous pique pas toujours du côté qu'il croit. C'est aussi pour lui expliquer comment il se peut que le sort de M. Havin ne laisse pas les âmes catholiques sans espoir.

« Plusieurs jours avant celui où les prêtres ont approché de son chevet, il n'avait plus aucune conscience « de ses actes, » nous dit M. Villemot. Mais qu'en sait M. Villemot? Qui l'assure que Dieu n'a laissé pénétrer aucun jour, aucune lumière dans l'esprit de ce pauvre homme, n'a laissé son cœur former aucun regret? Le temps de crier : *Pater!* ce n'est pas beaucoup.

C'est assez pour ouvrir les portes de la vie éternelle. C'est assez d'un soupir d'amour pour Dieu, et l'enfer est fermé. Si la moindre étincelle de cet amour pouvait s'allumer dans l'enfer, à l'instant l'enfer n'existerait plus. Un seul soupir d'amour dissoudrait l'enfer, comme une seule étoile dans les cieux dissipe les ténèbres. Ce qui se voit appartient au jour; l'étoile est quelque chose

du jour, et l'amour est quelque chose de Dieu. Plus d'enfer où un peu d'amour brûle, où un peu de jour luit. La nuit n'est pas les ténèbres, et le purgatoire n'est pas l'enfer.

Le salut de l'âme peut donc être l'affaire d'un éclair; cet éclair, Dieu peut le faire pénétrer jusque dans ce qui n'est plus pour l'œil humain qu'un cadavre. Quelle misère de croire que Dieu reste impuissant lorsque la médecine n'agit plus, et que la miséricorde divine se retire quand les « docteurs » s'en vont! Combien a-t-il fallu de temps à l'*enfant prodigue* pour obtenir sa grâce? Le temps que son père l'aperçût *de loin!*

M. Villemot a-t-il quelquefois lu ceci : « *Cito* proferte « stolam primam... quia hic filius meus *mortuus erat et* « *revixit!* » C'est là le bon Dieu ; et sa bonté est plus grande encore, car l'Évangile ne marque pas que ce fils, si tendrement accueilli, ne revient que par une grâce de ce père, si longtemps et si grièvement offensé.

Les libres-penseurs peuvent se croire plus indulgents et surtout plus complaisants que Dieu ; mais heureusement pour nous et pour les libres-penseurs eux-mêmes, Dieu est plus clément.

Sans doute, M. Havin a dirigé le *Siècle*, il a ouvert la souscription pour Voltaire; il a fait peut-être toutes les tristes choses, tous les déplorables mensonges dont le cynisme ingénu de M. Pléc le glorifiait jusque devant la majesté de la mort. Et sans doute aussi, mieux eût valu qu'il eût passé sa vie à cultiver ses champs. Car si tout est pardonné, tout devra néanmoins être expié, et il faut que la justice *rassasie* ceux qui ont souffert le joug et l'insulte de l'iniquité. Mais enfin, Dieu, qui remet à ceux qui ont beaucoup aimé, peut remettre à ceux qui

ont beaucoup ignoré. *Non sciunt*, c'est un grand mot! et le pauvre homme n'a pas fait tant de péchés d'aigle.

Parce que la miséricorde est très-nécessaire, ce n'est pas une raison pour que Dieu fasse petite mesure. Si M. Villemot avait été à la messe des funérailles, il aurait entendu : *nil inultum remanebit ;* mais ses yeux parcourant le livre des prières auraient pu rencontrer : *Miserere mei, Deus, secundum* MAGNAM *misericordiam tuam.* L'Église sait ce qu'elle peut demander ; et ce qu'elle peut demander, elle peut l'obtenir. Il y a une *grande* miséricorde. Elle sera implorée par les survivants, par les blessés plus que par les autres et avec plus d'empire, et le défunt rédacteur en chef du *Siècle* bénéficiera comme tous les pécheurs des mérites surabondants de Jésus-Christ et de ses saints.

Ce souvenir des funérailles nous fait songer à une parodie du culte très en vogue depuis plusieurs années parmi les libres-penseurs. A la fin de la messe des morts, le clergé pratique un rite touchant et auguste, qu'on appelle l'absoute. C'est la dernière prière, le dernier adieu de l'Église au chrétien qui vient d'entrer dans l'éternité. Elle le suit par delà ce redoutable seuil, elle le recommande encore au Juge, elle l'accompagne encore de ses bénédictions. Les libres-penseurs tiennent peu à la messe, à moins qu'ils ne l'obtiennent par violence, mais ils ont conservé l'absoute, et ils la chantent eux-mêmes à leur façon. C'est le discours funèbre qui se fait sur le bord de la fosse.

Dans les enterrements faits à l'église, où assistent plusieurs prêtres constitués en dignité, il y a plusieurs absoutes. Nos libres-penseurs ont encore imité ce point. Ils font plusieurs discours, et si quelque chose y

manque, ce n'est point la longueur. M. Havin en a eu huit. Huit discours, en cette saison ! Voilà de quoi M. Villemot pouvait s'amuser. Mais M. Villemot a aussi son culte, dont il ne rit pas : c'est celui-là précisément.

Toutefois, s'il veut lire la formule et les prières de l'absoute et les comparer aux huit discours qui sont tombés en guise d'eau bénite sur le cercueil de M. Havin, —discours qui menacent sa propre cendre,—il excusera notre goût prononcé pour les cérémonies de l'Église et saura par un côté de plus

« Des Dieux que nous servons quelle est la différence. »

Nous pourrions terminer ici, mais il ennuyeux de finir sur un mot de Voltaire, même quand il est bon. Nous citerons donc à M. Villemot quelque chose de plus charnu, qui d'ailleurs va mieux à notre thèse.

Ce qui fait que M. Hugo est un grand poète, malgré d'étranges et terribles travers, ce n'est pas l'éclat de ses couleurs, ni le nombre et le bruit de ses grelots, ni l'abondance et l'épaisseur massive de ses blasphèmes. Les couleurs seront fanées ; la mode qui les fait resplendir aujourd'hui sera suivie d'une autre qui les dévorera. Ainsi le soleil fait croître et dévore l'herbe des champs, et toute cette fleur de poésie deviendra *rococo*, comme les vers de Parny et comme ceux de Baour, qui eurent leur matin ; *sicut fœnum arui*. Et les grelots tomberont du collier des « mules sonores »; et les blasphèmes serviront à d'autres qui les rajeuniront, et le poète n'en aura plus la gloire.

Mais il restera de M. Hugo quelques profonds accents

où gémit et s'accuse noblement la misère humaine. C'est là qu'est le poète :

« Mais mon malheur inénarrable
C'est de pendre à deux éléments ;
C'est d'avoir en moi, misérable,
De la fange et des firmaments !
. . . . . .
C'est de porter la hotte humaine
Où j'avais vos ailes, mon Dieu. »

Tel est l'homme, pour des raisons qu'il serait long d'expliquer ici, et M. Hugo, dans ces vers d'une physionomie étrange et forte, n'a fait que paraphraser saint Paul : *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus?* C'est pourquoi l'homme a besoin de miséricorde, et c'est pourquoi Dieu traite l'homme suivant cette grande miséricorde que l'Église ne cesse d'invoquer.

Eh bien ! M. Havin était cet homme semblable à tant d'autres. Il portait « la hotte humaine ! » Il a pu, comme tant d'autres, en sentir le poids et gémir. Ceux qui la portent aussi, comprennent bien cela, et ils ne répugnent pas à la pensée que Dieu y ait voulu mettre la main. Si les rédacteurs du *Figaro*, M. Villemot en tête, sont sûrs de n'avoir en eux que des firmaments, ils ont bien sujet de se féliciter. Mais encore devraient-ils tolérer que d'autres se plaignent d'y avoir de la fange, puisque c'est le commun partage de l'humanité, dont les saints eux-mêmes s'accusent ; et surtout ils devraient tolérer que Dieu les délivrât de cette fange lorsque, connaissant qu'elle va périr, leur âme appelle au secours [1].

[1] Le pauvre Villemot, frappé d'apoplexie, est mort sans sacrements.

22 novembre 1868.

Un rédacteur du *Correspondant*, âme libérale et tendre, fait sa tournée dans la Chambre des députés en distribuant des fleurs. Quoiqu'une pointe au moins d'opposition lui paraisse le complément indispensable du talent et de la vertu, il est large ; un de ses bouquets arrive jusque sur M. Schneider. Ce sont des grâces impayables, et parfois tout à fait inopinées.

M. Pelletan « apparaît à quelques-uns comme une « Némésis vengeresse... Mais l'aspect austère du tribun « ne cache qu'imparfaitement l'homme excellent qui, « dans d'honnêtes livres, s'est toujours montré le défen- « seur de la famille et de la morale. » Près de M. Pelletan on découvre M. Bethmont, « dont l'œil bleu reflète « la douceur de sa bienveillante nature, et qui, héritier « de l'esprit de son père, le répand à pleines mains « comme *un enfant prodigue*. » D'où l'on pourrait conclure que M. Bethmont père faisait des économies, suivant le proverbe : A père avare, *fils* (et non enfant) prodigue. On découvre encore « cette chevelure abondante, cette figure si railleuse, si parisienne, de M. Picard, » et, « en dehors de tous les groupes, une autre figure « brunie par le soleil du Midi : c'est M. Ollivier, qui « réunit en lui deux qualités d'orateur qui s'excluent « trop souvent, *l'enlacement* d'une logique vigoureuse et « les *ornements* d'un style plein d'images... »

Un personnage de conséquence et traité en conséquence, c'est M. Jules Simon :

« M. Jules Simon, l'infatigable avocat des classes ouvrières, ardent et sincère philanthrope, créateur des bibliothèques popu-

laires, poursuit partout son infatigable propagande, par ses discours, par ses voyages, par ses livres, *dont le moindre mérite est la perfection de la forme littéraire.* M. Simon est solitaire au milieu de ses collègues. La gravité des sujets qu'il discute, la *mélancolie de sa nature,* donnent parfois à son talent un caractère de tristesse. Ce talent, qui *s'épanouit* chaque jour, ne laisserait aucune prise à la critique si le sourire et l'intonation n'étaient souvent en désaccord avec la pensée. »

Mais toutes ces figures, même cette figure touchante et sainte, — et triste, — de M. Simon, ne sont encore que des figurines.

Contre l'ordinaire de ces amoureux de tout le monde, le rédacteur du *Correspondant* éprouve une vraie passion. Entre tant de héros, il a choisi son Childebrand. Childebrand, c'est M. Jules Favre ; et là, notre patience a pris fin.

Au gré du *Correspondant*, un côté surtout de M. Jules Favre est incomparable, l'élévation du style. « Cette élé-« vation dans le style, *inconnue des Chambres de la Res-« tauration*, nul ne l'a portée si haut que M. « Jules « Favre. » Nous ne le lui faisons pas dire !

Heureusement qu'il veut qu'on s'y rende : et, en preuve de cette élévation dans le style qui n'atteignirent ni Lainé, ni Ravez, ni Bonald, ni Royer-Collard, ni Châteaubriand, il cite du Jules Favre. O justice ! Il nous pousse sous les yeux cette *belle* péroraison qui *couronne* une certaine fameuse « improvisation » sur la propriété littéraire :

« Pour moi, quand je me retourne vers ce passé, quand j'évoque tous les bienfaiteurs de l'humanité, tous les grands génies qui l'ont honorée et éclairée ; quand je découvre ces chœurs immortels qui viennent jusqu'à nous pour déposer des couronnes sur les fronts que nous connaissons et que nous admirons, ah !

je reconnais dans ces sublimes élans l'âme humaine tout entière, avec tout ce qui la compose, avec ses grandeurs, avec ses faiblesses, avec tout ce qu'elle a souffert, avec tout ce qu'elle a aimé ; je m'y instruis, je m'y éclaire ; mais ce que je ne voudrais pas souffrir, c'est que ce droit immortel fût enfermé dans les mesquines proportions de la propriété industrielle. Non, messieurs, il faut le rendre à la société tout entière, en sorte qu'il puisse lui-même déployer ses ailes dans le champ de l'infini, qui est son véritable domaine. »

La Bruyère, au commencement du chapitre des *Ouvrages de l'esprit*, nous peint certain homme de palais qui fait très-bien dans sa robe. On l'estime, on l'admire, il va d'un grand pas. Il veut se mêler d'imprimer, il cède à la tentation, il donne un ouvrage « qui est rare par le ridicule. » Personne plus qu'ici M. Jules Favre n'a ressemblé à cet homme-là.

Quelle bourre d'épithètes, quel vide de pensée, quel rien redondant, que de mauvaises rimes, que d'incohérences dans cette prose gutturale et dormante ! « Quand « je me *retourne* vers ce pas*sé*, quand j'évoque tous les « bienfaiteurs de l'humaniTÉ, tous les *grands génies* qui « l'ont honoRÉE et éclaiRÉE... » Quand je vois le soleil et quand je vois la lune ! On ne peut se tenir de crier à l'orateur : Avancez donc enfin ! Mais il a d'autres rimes à écouler, et les *rons-rons* succèdent aux *rés-rés*.

Tout-à-l'heure il se *retournait*, il évoquait ; à présent il *découvre* : « Quand je découvre ces chœurs immor- « tels (?) qui viennent jusqu'à nous pour déposer des « couronnes sur les *fronts* que nous connaissons et que « nous admiRONS, *ah!* je reconnais dans ces *sublimes* « *élans* (?) l'âme humaine tout entière (?) *avec tout ce qui* « la compose, *avec, avec*... (cinq AVEC !) *Je m'y* instruis ? « je *m'y* éclaire (?)... »

Puis la chute, tout à plat, rimée encore : « Mais *ce que* « je ne voudrais pas souffrir, c'est *que ce* droit immor*tel* « fût enfermé dans les mesquines proportions de la « propriété indus*trielle.* » Et ce n'est pas fini ; après la chute, un rebondissement sans autre utilité que de crever en l'air : « Non, messieurs, il faut le rendre « (toujours ce droit) à la société tout entière, *en sorte* « qu'il puisse *lui-même* (?) déployer ses *ailes* (?) *dans le* « *champ de l'infini qui* est son véritable domaine. »

Qui, que, quand, dans, pour, sur, avec, en sorte.

MORT DE BERRYER,

MORT DE ROSSINI ET DE ROTHSCHILD.

---

23 novembre 1868.

M. Berryer est mort; on sait avec quelle fierté de cœur. Suivant l'expression triviale et sublime de La Fontaine, il a *remercié son hôte et fait son paquet*. Il est sorti, en vérité, sur ses jambes, non pas comme d'un banquet, la vie humaine n'a point ce caractère, et ici La Fontaine l'a pris trop bas, mais en homme qui a fini son rôle et qui sait bien qu'il va ailleurs. Cette grande fin tranquille, pleine de vigueur humaine et de force chrétienne, est rare en ce temps. Elle relève plus M. Berryer que toute la gloire qu'il s'est acquise à la tribune et au barreau. Elle parle plus avantageusement de lui et sent mieux la trempe d'un autre âge. L'on rencontre encore des hommes du monde qui reçoivent les derniers sacrements, peu qui les aillent chercher.

M. Berryer aurait pu être un grand caractère; on le voit à ce suprême éclat mieux qu'en aucune circonstance de sa vie, trop exclusivement vouée à l'art et à la pratique de la parole. Il n'a été qu'un grand nom, un grand nom qui va promptement s'éteindre, entraîné dans l'oubli par le poids même de cette parole, à laquelle

il a dû son resplendissement. Qui peut parler toujours, et toujours sur la place publique, et durant un demi-siècle, sans contracter beaucoup de ces abaissements qu'exige le succès ?

Le P. Lacordaire disait que l'orateur et l'auditeur sont deux frères qui meurent le même jour. Hélas ! non. Trop souvent ils se survivent. Ils se retrouvent en présence et ne se reconnaissent plus. Ils ne se reconnaissent plus parce qu'ils ne sont plus les mêmes. La parole publique est mobile comme l'opinion qu'elle secoue et qui l'inspire. Elles se choquent, elles s'embrassent, elles se séparent. Du commerce qu'elles ont eu, elles emportent l'une et l'autre peu d'estime l'une pour l'autre, et toutes deux ont raison.

Il a manqué à M. Berryer, ou d'autres contemporains ou une force intérieure, un côté au moins de la force morale, qui lui fît mépriser la popularité. Mais de la façon dont il était engagé dans la vie, à la tribune et au barreau, il avait besoin de la popularité. A la tribune, avocat d'un parti qu'il suivit au lieu de le dominer ; au barreau, se chargeant de trop de causes : partout plus avocat que docteur. Irréparable malheur d'une époque sceptique et frivole, qui exige avant tout qu'on l'amuse, et qui abaisse à l'amuser ceux qui étaient nés pour l'instruire !

Il était éloquent de voix, de geste, de figure, de passion. La doctrine, la conviction et l'amour manquaient.

Sans ce corps et sans ces ailes, qu'est-ce que l'éloquence ? Le charme d'un instant, un fantôme et un son qui traversent l'air. A la tribune et au barreau, il ne restera rien de M. Berryer — ou plutôt rien ne reste ; c'est déjà fini.

A Dieu ne plaise que le lecteur entende ici quoi que ce soit de contraire à l'honneur personnel de M. Berryer! Il était fidèle à son parti politique, dévoué à ses clients dans le sens le plus honnête, mais aussi le plus étroit. Ce n'était pas la doctrine qu'il se proposait de faire régner, ce n'était pas le droit qu'il avait souci de défendre : il assistait la personne matérielle, il la tirait de péril ou d'embarras. C'est pourquoi rien ne reste de lui. Heureux et grand, s'il eût su de bonne heure étudier comme il a su mourir!

Nous ne l'accusons pas, nous accusons le temps; et tout le reproche qui peut l'atteindre, est d'avoir plié au temps. Mais qui se flattera d'échapper à ce péril, surtout si, perdant le bonheur d'une condition obscure, il est emporté dans les hauteurs par quelque don éclatant de la nature ou quelque jeu violent de la fortune? Il faut que les petits aient pitié des grands, et leur tiennent compte des séductions qui ne les viennent pas chercher eux-mêmes. C'est par le malheur du temps et de la situation que Berryer n'a point discerné ou n'a point osé connaître assez tôt la plus grande cause qu'il pût défendre.

Parmi ses clients, il n'osa point compter l'Église de Jésus-Christ. Que de fois il l'a vue traînée à la barre, insultée misérablement! Il était là, et sa voix resta muette. Il a failli à ce devoir, il a manqué cet honneur. L'homme politique eut peur; l'avocat de la monarchie craignit de compromettre l'intérêt du prince dans la cause de la liberté du Christ. O misère de la raison humaine! Paix et miséricorde au mort et que les pardons et les bénédictions de l'Église tombent sur son cercueil; mais rien ne peut nous empêcher de dire que

cette couronne uniquement glorieuse n'y doit pas être déposée.

Comme elles sont fauchées ces gloires de la terre, et comme elles sont vides, et comme en y regardant on trouve ou qu'elles ont été trahies, ou qu'elles ont trahi! De ces quatre primats qui viennent de tomber en huit jours, le journaliste, le financier, l'orateur politique, le musicien, tous les quatre comblés du succès afférent à leur condition, c'est encore le musicien qui laisse davantage à la famille humaine; c'est de lui que nous tenons le bon héritage.

Et cependant, combien celui-là aussi a trahi le magnifique don qu'il avait reçu! Que de mauvaise et fausse gaieté, que de vin de Champagne dans le chef-d'œuvre de son esprit, le *Barbier*, et que d'échos du *Barbier* dans le chef-d'œuvre de son cœur, *Guillaume Tell!* Mais enfin, ce sont des œuvres, et des œuvres grandes. Après lui, l'orateur, pour tout bagage et pour tout fruit de la plus belle intelligence, ne laisse que le nom d'un homme doué de bonté et de facilité, mais pas un écho que puisse répéter l'âme humaine. Puis vient le financier dans un océan d'or scandaleux et qui ne fécondera rien; puis, enfin, le journaliste, le plus puissant de tous, quoique nul par lui-même; et ce qu'il laisse, ce dernier, c'est la lèpre.

On cherche avec angoisse ce qui reste, ce qui s'annonce, ce qui va venir dans ce monde qui, ensevelissant ces grandeurs, n'ensevelit que des avortements. L'art n'a plus la taille de Rossini, l'éloquence n'a plus la taille de Berryer, la finance n'a plus la taille de Rothschild, enfin, la presse, seule puissance du temps, n'a plus la taille même de Havin.

Il se peut que M. Havin aussi soit une perte !

Mais il reste au genre humain ce que son erreur veut et saura peut-être lui faire proscrire. Il lui reste les missionnaires du Christ qui vont par toute la terre, en dépit de tous les vents, allumer aux derniers degrés des multitudes la flamme du divin Évangile ; il lui reste, autour de Pie IX, cette poignée d'enfants héroïques qui veulent et qui sauront donner leur vie pour la vérité. Ainsi, le monde gardera la notion de la grandeur, l'amour du sacrifice, la science féconde de la vie et de la mort.

Dans ce tapage d'apothéoses, combien nous apparaissent grands, glorieux et sages, combien dignes de tout respect et de tout amour ces généreux enfants dont les tombes ignorées sont l'avant-rempart de Rome, dernier rempart du genre humain !

BERRYER MOURANT.

L'article précédent fut le prétexte d'une des plus longues et acharnées polémiques dont je me souvienne. Lorsqu'il parut, Berryer était encore vivant. L'*Union*, principal organe du parti légitimiste, trompée par un faux bruit, avait annoncé la mort qui n'arriva que deux ou trois jours après. On m'imputa cette erreur et quelqu'un m'accusa d'outrager « Berryer mourant. »

Cette sottise manquait de tout bon sens, ce qui fit qu'elle prit comme une traînée de poudre. J'eus beau donner des explications toutes simples, immédiatement tous les journaux légitimistes et quasi tout le parti m'accusèrent d'insulter Berryer mourant. La clameur dura un mois sans rien perdre de sa vigueur. Il y eut non-seulement des articles, mais des lettres, des brochures, jusqu'à des mandements. Elle jeta des éclats jusqu'aux alentours du Concile; on pourrait dire qu'elle n'est pas terminée. Je ne serais nullement surpris de la voir renaître. Il y a tel homme considérable pour qui je ne cesserai d'être l'« insulteur de *Berryer mourant.* » C'était alors un mot d'ordre inspiré par l'approche des élections, où l'*Univers* avait annoncé l'intention de ne suivre personne.

J'ai dû écrire un volume sur cette guerre déloyale et ridicule. Quelques écrivains légitimistes y firent fortune. J'en pourrais citer un qui devint d'emblée préfet de la République. Il l'est même encore. Je n'ai conservé que ce qui m'a paru caractériser la presse, le parti et le temps.

I

Réponse à M. H. de Riancey.

25 novembre 1868.

M. de Riancey, dans l'*Union*, avec l'ardeur non-seulement excusable, mais louable, d'un ami et d'un disciple, nous fait de vifs reproches au sujet de notre opinion sur M. Berryer. Nous croyons qu'il a mal compris certains points, et que, sur d'autres, une première émotion, d'ailleurs fort légitime, lui fait exagérer son propre sentiment. Nous ne voyons rien qui nous oblige à soutenir ce débat.

Nous avons dit notre pensée, un peu trop vite, comme on parle d'un homme qui appartient à l'histoire, mais non pas sans respect ni sans sympathie, et quelques expressions adoucies n'y changeront rien. Pourquoi ne parlerions-nous pas sincèrement d'un homme public, lorsque nous ne touchons à l'homme privé que pour noter les qualités dont le louent ceux qui l'ont vu de près? Nous nous faisons un idéal de l'homme public; c'est le droit de tout le monde. Cet idéal, M. Berryer ne l'a pas rempli, plus peut-être par la faute du temps et celle de ses amis que par la sienne. Nous l'aurions dit en sa présence, sans vouloir et sans croire manquer en rien ni à lui ni à nous.

L'article de l'*Union* relève plusieurs circonstances dans lesquelles M. Berryer a parlé pour l'Église. Nous avions lu ou entendu ces discours, et nous eussions voulu autre chose. Que des jugements plus favorables en aient été

portés, d'accord ; nous ne prétendons exprimer que notre avis.

Ceux qui douteront de notre sincérité auraient tort ; qu'ils en reviennent. S'ils persistent, nous pouvons attendre, c'est un inconvénient dont nous avons déjà pris notre parti, ce procédé n'étant pas de nature à forcer dans aucun cas nos admirations ni nos indifférences.

II

5 décembre 1868.

Nous avons fait mention à diverses reprises de l'étrange débordement de la presse légitimiste à notre sujet. M. de Villemessant, rentré au giron, y a joint ses ondes à peine plus épaisses que celles de ses confrères. Nous doutons que ce limon produise beaucoup de grands fruits.

Le prétexte est de venger la mémoire de M. Berryer, « odieusement attaqué sur son lit de mort ; » le motif est une campagne contre l'*Univers*, en vue des futures élections. Tout révèle un mot d'ordre, exécuté d'ailleurs avec empressement. Le résultat, jusqu'ici, a été un certain nombre de lettres qui nous ont été adressées par des lecteurs émus.

Dans le sens de la presse légitimiste, il en est venu en tout quatre, trois de non-abonnés, qui probablement n'ont pas lu dans son texte l'article qui excite leur colère ; la quatrième, d'un abonné qui se retire.

De ces quatre lettres, nous en publions trois, non comme on verra, pour les réfuter, elles n'y prêtent point ; mais parce qu'étant diverses d'origine et émanées

d'esprits différents, elles donnent une idée exacte du ton de la presse et des correspondances qui les ont inspirées. Nous y trouvons un résumé de tout ce bruit pour rien, et elles nous dispensent de contester contre cette foule d'écrivains anonymes, pseudonymes, ou revêtus de noms propres ennuyeux, qui nous accablent de leurs « dédains. »

Nous aurions voulu que ces lettres fussent signées. Regardant comme une indélicatesse détestable toute publication faite contre le gré de l'auteur, nous avons demandé à deux de nos correspondants l'autorisation d'imprimer avec leur nom ce qu'ils avaient jugé bon de nous écrire. Le premier, M. le curé de ***, n'a pas répondu. Nous interprétons ce silence dans le sens d'un refus.

Le second, M. de***, qui écrit sur papier rose, a refusé formellement, nous disant qu'il est fidèle aux opinions de son père, vieux condéen, et qu'il ne croit pas nous avoir dit des injures. On en jugera. Nous lui faisons la grâce qu'il désire en biffant son nom de vieux condéen.

« C***, 30 novembre.

« A M. LOUIS VEUILLOT.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous dire que si j'avais été abonné à votre journal, je vous aurais renvoyé immédiatement le numéro contenant votre libelle contre Berryer.

« J'ai été, il y a quelque vingt ans, professeur dans un séminaire, où la division se mit entre les maîtres à l'occasion de votre journal : le supérieur se vit obligé d'en remercier quelques-uns, uniquement pour cette raison.

« J'ai été depuis curé dans un canton où j'ai trouvé la division entre plusieurs prêtres, toujours pour la même cause, votre

journal. Comment se fait-il que tous vos abonnés soient si arrogants qu'on ne puisse leur faire aucune observation, qu'ils ne veulent suivre aucun raisonnement, qu'avec eux il n'y a pas de discussion possible, car ils en viennent aussitôt aux injures! C'est une observation que j'ai faite plusieurs fois.

« Je suis curé de canton, et pour la bonne union des prêtres de mon doyenné, je me félicite qu'aucun d'eux ne voie votre journal. Je suis bien sûr que maintenant ils ne s'abonneront pas à l'*Univers*, car tous sont indignés de votre insulte à l'une de nos plus grandes gloires nationales.

« Je dois vous l'avouer, Monsieur, je regrette bien sincèrement, moi qui vois tant de mauvais journaux circuler dans ma paroisse, moi qui, hier encore, ai fait dans mon prône, une vigoureuse sortie contre la presse anti-religieuse; moi, qui ai à gémir des ravages que fait dans mon troupeau la lecture du *Siècle*, de l'*Opinion nationale*, de l'*Indépendance belge*, etc., je regrette vivement cette division entre les catholiques. Polémistes religieux, n'avez-vous donc pas assez des ennemis de la religion à combattre, sans vous faire ainsi la guerre les uns aux autres! Ce conseil vous a été donné par des voix plus autorisées que la mienne, quand donc sera-t-il entendu?

« Agréez les sentiments avec lesquels je suis, Monsieur,

« Votre très-humble et très-respectueux serviteur.

« ***, curé. »

A MONSIEUR LE CURÉ DE C***.

Monsieur le Curé,

Voilà trente années pleines que j'écris pour la défense de la liberté catholique. Je ne me suis pas reposé un jour, je n'ai pas été un instant touché ou inspiré d'un autre intérêt. J'ai rencontré des contradicteurs divers de condition, d'opinion, d'intelligence et de cœur. Quand l'*Univers* a été attaqué dans le sein de l'Église, ce sont les Évêques qui l'ont protégé, et à leur tête le grand Évêque d'Arras, Parisis, et le grand Cardinal de Reims, Thomas Gousset, l'un et l'autre d'une si sûre doctrine

et d'une si haute vertu. J'ai eu l'appui, et j'ose dire l'amitié de l'Archevêque Salinis et de l'Évêque Gerbet. Cinquante Prélats de tous les pays ont apporté spontanément leur témoignage authentique contre l'erreur d'un prêtre de Paris qui, dans un écrit anonyme, avait défiguré la foi, la morale et la politique de l'*Univers*, au moyen d'une longue série de citations tronquées. Ce livre, déféré aux tribunaux comme diffamatoire, a été retiré par son auteur.

Il y eut aussi, contre l'*Univers*, une condamnation épiscopale en forme. Le Prélat, qui avait rendu la sentence par défaut, la supprima. A cette occasion, le Saint Père, dans une encyclique mémorable, appela la bienveillance de tous les évêques sur les journaux religieux dont ils sont les surveillants et les protecteurs naturels. Considérant les services que la presse catholique peut rendre, il lui donne des encouragements et des éloges : l'*Univers* n'en fut pas exclu.

Voué à ce travail si autorisé, je l'ai donc soutenu de tout mon cœur, tous les jours. Je dus subir une interruption. Les catholiques ne m'en ont point jusqu'ici reproché la cause. Durant cette sorte d'exil, qui fut long, ni mes collaborateurs ni moi n'avons accepté des labeurs plus favorisés du goût public et plus commodes pour nous.

Libre enfin de relever le journal abattu, je ne l'ai pas fait avec mes ressources, il fallait trop d'argent, ni avec le secours des opinions politiques, je n'en représente aucune et toutes me témoignent la même hostilité. J'ai demandé le secours à ceux qui pensent comme moi. L'on a vu alors que je ne suis pas seul. Après sept années, j'ai retrouvé les collaborateurs, les lecteurs, les patrons

de l'ancien *Univers*. J'ai sollicité où je devais l'aller chercher la force supérieure qui me manquait; je l'ai obtenue. L'*Univers* a repris racine là où il avait succombé, pour vivre de la même vie, et, s'il le faut, mourir de la même mort.

Ainsi je suis mêlé depuis trente ans à toutes les contestations, sans savoir le matin de quel côté surgiront celles du soir, ni le soir quel orage soufflera le lendemain. Je sais seulement que la tourmente ne cessera pas. J'ai toujours affaire à toutes sortes de gens. Peu sont d'esprit tranquille, peu sont de bonne foi, et parmi ce petit nombre, peu le sont toujours. Je me vois traité en ennemi lorsque je ne suis qu'adversaire, traité en adversaire et encore en ennemi lorsque je n'éprouve et ne témoigne aucune ombre d'inimitié.

Ici ou là, toute parole que je peux dire est signalée comme un excès, et m'est imputée à crime. La foule des timides, qui s'épouvante de tout, se joint à la multitude des hurleurs, qui souvent ne comprennent rien; toutes deux ensemble donnent leur perpétuel vacarme sur la note des habiles qui s'appliquent à ne rien savoir et à ne rien comprendre. Si l'on veut que j'avoue des fautes, je ne me ferai pas presser. Je n'ai pas échappé à la condition commune des hommes qui se trouvent obligés de manifester soudain leur pensée. Je ne me félicite que de n'avoir pas rougi de la vérité, ni désespéré de la conscience humaine.

Pour l'honneur de mes frères et celui de notre œuvre, j'ajoute que je n'ai pas eu jusqu'ici à répondre devant qui que ce soit, ni devant moi-même, d'une iniquité volontaire; et nous ne croyons pas que la dignité de la presse ait été abaissée dans nos mains.

J'ai subi une condamnation en cour d'assises sous Louis-Philippe, pour avoir défendu la liberté du ministère ecclésiastique, dans la personne d'un prédicateur vénérable et éminent. J'ai été, sous le présent règne, frappé de suppression sans jugement, pour avoir publié un acte du Souverain Pontife. Tel est mon dossier judiciaire. J'ai pu réimprimer tout ce que j'avais écrit au jour le jour pendant vingt ans, sans me trouver dans le cas de supprimer une page, ni d'ajouter une note, ni de présenter une excuse. C'est ce que tous les « libellistes »ne pourraient pas faire.

Il est vrai que je suis l'homme peut-être le plus injurié de France. Toutes sortes de gens y sont attelés, même des gens qui devraient faire autre chose, et aucun ne s'y épargne. J'accepte mon partage. Dans les relations des Missionnaires, je n'ai jamais vu qu'ils se dussent croire moins dignes du nom chrétien, je n'ai pas vu surtout que nous dussions leur en refuser l'honneur pour avoir été injuriés, mordus ou même mangés, soit par les hommes, soit par les bêtes. En tout cas, je me sens de force, sur ce point, à attendre le jugement dernier.

Cela étant, monsieur le Curé, et ces détails desquels vous auriez dû vous informer, se trouvant éclaircis, je me pose une question à laquelle vous pourrez répondre :

Je me demande pourquoi, dans le trouble des choses présentes, au milieu des clameurs contradictoires qui retentissent de tous côtés, et quand tout le monde parle de tout, je devrais, dans ma maturité, m'abstenir de dire mon avis sur les choses et sur les hommes, en observant d'ailleurs les égards que les choses et les hommes peuvent mériter ?

Je me demande pourquoi vous qualifiez de *libelle*, terme injurieux en français, l'expression de mon opinion sur un homme public dont les actes et le caractère publics me sont connus, lorsque vous-même vous vous réfrénez si peu envers un homme et envers une œuvre que de votre propre aveu (j'en loue d'ailleurs la sincérité assez rare) vous ne connaissez pas?

Ne me devez-vous rien du tout, parce que vous vous êtes appliqué dès votre jeunesse à ne pas m'entendre? Croyez-vous posséder parfaitement le droit de me juger sans miséricorde et de me signifier votre arrêt sans aménité, uniquement sur les rapports des divers journaux qui pénètrent dans votre heureux canton, où vous avez le bonheur que l'*Univers* n'entre pas?

Et cet article même sur M. Berryer, ce *libelle*, l'avez-vous seulement lu, lu de vos propres yeux, avec votre propre intelligence, sans suppressions, sans commentaires, et tel enfin qu'il a été écrit? J'en doute, puisque vous évitez de lire l'*Univers* et même de fréquenter ceux qui le lisent. Or, je vous avertis que cet article a été *arrangé* tout à point pour vous irriter, et que vous avez très-probablement la pensée et le sentiment que mes adversaires y ont voulu mettre, mais non pas ma pensée et mon sentiment.

C'est tout ce que je m'étais proposé de vous dire, monsieur le Curé, en vous demandant l'autorisation de publier votre lettre. Je croirais doublement superflu de contester votre opinion sur l'utilité d'une presse religieuse, et de travailler à vous prouver que les écrivains catholiques ne sont pas tenus de se taire sur tous les points où ils pourraient rencontrer n'importe quelle contradiction. Il y a pour les personnes de votre humeur

un parti plus simple et plus sage, que vous avez pris, c'est celui de ne point les lire. Mais alors il ne les faut point juger.

Je n'entreprendrais pas non plus de justifier l'*arrogance* des lecteurs de l'*Univers*. Ceux que vous avez pu rencontrer ont certainement tort d'être arrogants, mais vous êtes mal tombé, il y en a de fort traitables. Peut-être aussi avez-vous une manière d'entamer l'entretien qui ne lui permet pas de rester longtemps pacifique. Je hasarde cette conjecture en faveur de mes amis. Elle ne m'empêche nullement d'être et de me dire, avec les sincères sentiments d'une douce et vieille habitude,

Monsieur le Curé,

Votre très-humble et très-dévoué serviteur.

Voici maintenant la lettre sur papier rose où l'on croit ne m'avoir pas dit d'injures :

« ***, le 30 novembre 1868.

« Monsieur,

« J'ai été péniblement impressionné en lisant par hasard l'article dans lequel vous jetiez l'injure, il faut bien se servir de ce mot, à Berryer mourant. Aussi me suis-je beaucoup réjoui d'avoir cessé mon abonnement d'essai à votre journal; car elles me plaisent peu, les invectives adressées au plus honnête homme de France, au plus grand génie de l'époque, à la plus magnifique personnification de l'orateur que les siècles aient jamais vue.

« Votre attaque était mal placée, car elle atteignait ce qu'un homme d'honneur doit toujours respecter, le lit d'un mourant; elle était injuste aussi. Berryer, il est vrai, n'a jamais été coupable de ces lignes pleines de fiel, où se trouvent l'acrimonieuse plaisanterie, la raillerie amère, les personnalités déplacées; mais est-ce une raison d'être injuste à son égard? Il n'a jamais insulté la noble maison de Bourbon, exilée et hors d'état de se défendre;

mais est-ce un motif pour ne pas lui rendre justice, même quand il n'aurait point imité ces hommes qui bafouent volontiers les anciennes gloires de la patrie, et sous les dehors d'un zèle plus ou moins vrai, battent et mordent tout le monde pour la plus grande gloire de Dieu?

« Je regrette que vous accusiez Berryer de manque de conviction, de défaut de caractère. Il n'a jamais failli à l'auguste cause à laquelle il a consacré sa vie, et ces hommes, ses adversaires politiques, mais justes, se plaisent à le reconnaître.

« A mon avis, ceux-là plutôt manquent de conviction et de caractère qui attaquent et défendent tour à tour la monarchie absolue et le libéralisme, la presse libre et la presse muselée, la Révolution et l'autorité; ceux qui couvrent de leurs louanges le chef du gouvernement actuel, après l'avoir appelé un Augustule, enveloppé par le hasard dans son berceau d'un lambeau de pourpre.

« Berryer a toujours été conséquent avec lui-même, et ce n'est pas lui qui reconnaîtrait le droit du vote populaire en France, tout en le niant à Rome.

« Permettez-moi de vous le dire, Monsieur, il aurait été plus digne de vous de rendre au grand orateur la justice qu'il mérite, car dénigrer un talent expose promptement un homme à se faire soupçonner de jalousie.

« Du reste, j'en suis persuadé, vous préférerez de beaucoup être compté, comme le disait l'*Opinion nationale*, parmi les honnêtes gens qui saluent un grand homme, que parmi les gens sans vergogne qui cherchent à le salir, n'ayant pu lui ressembler.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-obéissant serviteur.

« ***. »

Réponse :

A Monsieur de ***.

Quant à vous, Monsieur, qui prétendez ne pas dire d'injures, et qui ne savez pas plus de quoi vous parlez que vous ne semblez savoir comment vous parlez, j'ai tiré de vous ce que je voulais, soit en vous amenant à mettre votre nom au bas de votre lettre, soit en vous

mettant dans le cas de l'effacer. Une discussion serait superflue.

Je vous rends avec empressement vos civilités, et je suis certainement, monsieur,

Votre très-humble serviteur,

—

Pour toucher à cette question secondaire dans toutes ses variétés, et n'y plus revenir, nous terminerons par les pièces suivantes :

« ***, le 2 décembre 1868.

« A M. LOUIS VEUILLOT.

« Monsieur,

« Je dois à la mémoire de M. Berryer de ne plus recevoir l'*Univers*.

« Comte de ***. »

Réponse :

*A Monsieur le comte de ****.

Paris, 3 décembre.

Monsieur le Comte,

Par respect pour la mémoire de Berryer, vous pouvez assurément renoncer à recevoir l'*Univers;* mais j'estime que la mémoire de Berryer ne vous obligeait pas de m'en avertir dans le style que vous avez pris.

Le contrat d'abonnement m'astreignait à vous communiquer mon opinion, nullement à ne m'écarter en rien de la vôtre. Je ne vous ai point trompé, je n'étais pas à gages, et les hauteurs sont de trop.

Berryer, homme de 89, observait les formules de

courtoisie en usage dans les relations privées, et ce n'est pas ce que je me suis permis de blâmer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le Comte,

Votre très-humble serviteur.

Nous avons maintenant réglé nos comptes avec cette orthodoxie de la couleur politique qui nous reproche volontiers notre intolérance religieuse ; il nous reste à répondre au fond de la question, c'est-à-dire sur notre appréciation du rôle et du caractère de M. Berryer.

III

Notre opinion sur Berryer.

12 décembre 1868.

Nous avons à diverses reprises, annoncé une appréciation nouvelle et plus étendue de la vie publique et du caractère de M. Berryer. Dupes nous-mêmes de l'émotion qu'on a si habilement soulevée contre nos premières paroles sur cet illustre mort, l'opinion nous semblait avoir été absolument surprise, et il nous paraissait opportun d'affirmer notre droit et celui de la vérité.

Mais l'effervescence tombe, ou plutôt la mystification a fait son temps. Nous n'avons plus à nous défendre d'avoir injurié la gloire au lit de mort, et nous pouvons renoncer à une campagne agressive où nous n'eussions pu éviter d'affliger des amis.

Les Légitimistes, le Parti légitimiste et la Presse légitimiste sont trois choses pour nous fort distinctes. Parmi

les Légitimistes, nous nous flattons de compter nombre de personnes avec qui nous sommes à peu près en complète communauté de sentiment; car, étant catholiques *avant tout,* l'accord s'établit aisément sur le reste, qui demeure subordonné aux volontés de la Providence. Dans le Parti légitimiste, nous avons des adversaires plus ou moins déclarés. Dans la Presse légitimiste, nous ne rencontrons guere que des ennemis généralement furieux, et par malheur généralement aussi médiocrement intelligents ou médiocrement délicats.

Trompant leurs lecteurs sur le sens d'un article qu'ils se sont gardés de reproduire, ils ont déchaîné la tempête d'injures et d'exécrations par laquelle nous venons de passer. Ils ont cette sorte de pouvoir, ils en usent; mais ils n'ont pas le pouvoir de nous faire changer de place. Nous restons ou leur assaut nous a rencontré, à côté du parti légitimiste comme à côté des autres, seulement plus près, parce qu'il y a des hommes que nous honorons davantage et des principes avec lesquels les nôtres ont plus d'affinité; nous restons pas plus serviteurs qu'auparavant, non moins amis, aussi résolus à dire toute vérité, satisfait néanmoins d'échapper au risque de la dire durement.

Recueillons donc le bénéfice de notre patience, et bornons-nous au strict nécessaire.

Nous n'avons jamais fait la guerre à M. Berryer. Nous contentant de l'admirer sans le suivre, maintes fois nous l'avons applaudi, parce qu'il était dans sa destinée comme dans son goût de servir sur quelque point, tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, toutes les causes d'opposition. La nôtre aussi a reçu quelque bénéfice de sa grande autorité et de son beau talent.

Assuré de ne vouloir être envers lui ni injuste ni ingrat, et très-ému de la magnificence chrétienne de ses derniers jours, nous ne trouvions rien à retirer dans tout ce que nous avions dit. Ce que nous pouvions avoir à prouver ou à expliquer, l'a été pleinement, en dehors de toute contention, par les éloges mêmes dont il a été salué de tous côtés et que nous avons recueillis fort au long, sans les affaiblir par aucun commentaire. De tous ces éloges, la figure de l'orateur est sortie telle que nous l'avions esquissée, douce, affectueuse, intelligente, très-attachée à de certains nobles sentiments, très-incertaine en matière de doctrines, et faisant trop de caresses à la popularité qui la caressait trop.

C'est ainsi que la vérité nous avait obligé de marquer les bornes de sa gloire. Elle pouvait, suivant nous, s'élever plus haut, non pas sans doute devant la foule, mais devant des regards qui doivent être plus comptés! Détruire cette gloire, pourquoi? La meilleure part en est à nous, puisque si M. Berryer n'a pas vécu dans nos rangs, il y est du moins entré pour mourir.

L'Église a sa plus belle gloire, la gloire de son âme, comme elle a son cercueil. La popularité nous l'avait pris, elle nous l'a rendu. Par une dernière fortune, elle l'a porté au seuil de ce caveau où il repose sous la voûte sacrée. C'est un privilége qu'elle n'a pas coutume de faire à ses favoris. Ce caveau mortuaire dans l'église, mais ouvert *dehors*, est comme une image matérielle qui résume notre appréciation : M. Berryer était né et il est mort plus grand qu'il n'a su vivre.

Fidèle à son parti, nous l'avions dit, et l'on ne peut alléguer une parole de nous qui le mette en doute. Docteur de son parti, nous l'avons nié, et qui n'en est d'accord?

Sa fidélité ne laisse à ceux qu'elle a servis rien qu'une gloire inféconde, et que trop de drapeaux revendiquent pour qu'elle puisse rester le partage d'un seul ni l'avantage incontesté d'aucun.

M. Berryer n'a rien donné que l'on puisse appeler une conception, rien laissé que l'on puisse appeler un exemple.

Un seul discours de Donoso Cortès a tracé dans les intelligences contemporaines un rayon lumineux qui aujourd'hui empêche l'Espagne de tomber dans la profondeur des ténèbres révolutionnaires.

Le parti légitimiste, le parti monarchiste, le parti catholique ne trouveront rien dans les discours de M. Berryer et ne les reliront pas. La musique est envoiée. La foule emporte le bruit qui la caresse, elle le disperse stérile à tous les vents de l'horizon. Mais la voix qui crie la vérité peut se répandre dans le désert : elle y fait lever des moissons et des hommes

Nous n'avons pas contesté à M. Berryer la conviction relative de l'excellence de sa cause, ni son zèle ni sa constance, ni ses vertus privées, ni rien de ce qu'il eut d'aimable et d'éclatant.

Nous ne lui contestons qu'une chose qu'il nous est impossible de lui accorder : cette chose uniquement grande, c'est l'amour suprême de la suprême vérité, de la seule vérité qui puisse communiquer à l'âme la solidité pleine, lumineuse et inébranlable, la conviction absolue.

On nous a opposé quelques discours, quelques plaidoyers. Nous les avons relus.

Ils sont plus ou moins habiles, et ne sortent pas de l'ordre ordinaire des discours de légistes. La circons-

tance y tient plus de place que la doctrine, et l'habileté s'y montre plus que la foi, et même plus que le cœur. Cherchant dans la collection de l'*Univers*, ce que nous avons eu l'occasion de dire de M. Berryer en ces nombreuses angoisses où son secours nous eût été si précieux, nous avons trouvé que nos plus grands éloges n'ont pu dépasser les louanges froides dont on paye un froid et court appui.

Lorsqu'il s'agissait de proscrire les Jésuites, en 1845, M. Berryer prit la parole. Ce que nous eûmes à dire de son discours était à peu près ce que nous eûmes à dire de celui de M. de Lamartine. Combien M. Thiers qui avait provoqué cet acte mauvais, s'est montré par la suite moins ménager de sa popularité!

Pour aller au fond et tout rassembler en peu de paroles, sous le règne de Louis-Philippe, M. Berryer se tint à l'écart des défenseurs de la liberté d'enseignement; et vers le terme de sa carrière, dans le temps où sa belle intelligence s'était plus éclairée de la lumière chrétienne, pas une parole pour le *Syllabus!* Les attaques, cependant, ne manquèrent pas à la tribune, et M. Jules Favre sut bien remplir son devoir à rebours. Il nous semble que ces deux traits disent tout. Chrétien dans la vie privée, neutre dans la vie publique!

Il serait superflu d'insister sur d'autres défectuosités. Assez d'éloges publics les ont d'ailleurs signalées pour qui sait entendre et comprendre. On ne l'ignore pas : dans le parti légitimiste même, les *stratégies* de M. Berryer n'étaient point louées unanimement.

Si l'on ne nous permet pas de dire qu'une gloire a manqué à M. Berryer, il lui a du moins manqué une

injure. Cette injure de polémique que tout catholique agissant a reçue, elle a épargné M. Berryer. Personne n'a même songé à lui reprocher d'être *clérical*.

Est-ce là un homme que l'on puisse louer, à titre de chrétien, comme un O'Connell ou un Donoso Cortès, et qui ait fait le capital de sa vie d'affranchir l'Église et le peuple du Christ, liés partout?

En signalant les lacunes qu'il nous appartenait de marquer dans la vie publique de M. Berryer, nous croyons avoir été plus indulgent que ses adulateurs, en même temps que plus juste.

Ces lacunes dont on veut faire honneur à son caractère, nous en imputons le tort au malheur du temps où il a vécu. Le caractère que Dieu lui avait donné valait mieux : ce caractère chrétien que le monde a défait ou voilé, comme il défait et voile tant de choses, mais qui, Dieu soit loué, a reparu au dernier jour.

ERREUR DES JOURNAUX LÉGITIMISTES.

NOUS SUIVONS NOS PRINCIPES ET NON NOS RANCUNES.

---

20 décembre 1868.

Les journaux légitimistes font un personnage double. Ils doivent être deux choses à la fois, une chose pour le principe, une autre chose pour la politique ; théoriciens de l'ordre, car ils ont à conserver, praticiens du désordre, car ils ont à renverser ; monarchistes et catholiques de fond, révolutionnaires d'allures et libres penseurs de consentement, mal en règle avec le *Syllabus*, dont ils laissent volontiers médire ; blancs à l'intérieur, bleus au dehors.

Pour demeurer à califourchon sur la ligne qui sépare ce qu'ils prétendent concilier, les journaux légitimistes esquivent les points principaux du débat, cherchant à fatiguer l'adversaire par toutes sortes de feintes, de ruses et d'injures. Ils excellent à saisir non pas le mot, mais la syllabe qui leur permet de se méprendre et de courir loin du vrai terrain de la discussion. Nous les voyons présentement se livrer à cet exercice. Afin d'évi-

ter de nous dire ce qu'ils pensent, ils nous attribuent ce que nous ne pensons pas.

Au moment où le parti légitimiste vient de perdre un chef qui l'a mal dirigé, on se demande quelle attitude ce parti va prendre, et si, n'ayant plus son stratégiste, il continuera ses stratégies.

Depuis 1830, surtout depuis la tentative peut-être imprudente mais héroïque (ce qui n'est jamais si imprudent) de Mme la duchesse de Berry, le parti légitimiste n'a été qu'un parti d'opposition bourgeoise, à peu près exclusivement au service de la Révolution, dont il a, extérieurement du moins, adopté les pratiques. Il s'est adjoint à la Révolution et l'a secondée par ses journaux, par ses orateurs, par ses votes, par ses abstentions, par son attitude générale : se tenant même en dehors de la question religieuse.

Il n'est entré dans la question religieuse que tardivement et partiellement, vers la fin de Louis-Philippe, et malgré les efforts contraires de ses journaux

Sans doute il y eut de généreuses exceptions ; nous nous souvenons de l'action soutenue de M. Laurentie pour entraîner son drapeau dans la croisade contre le monopole universitaire, et nous n'avons nullement perdu mémoire des débuts d'Henry et de Charles de Riancey, alors avec nous rédacteurs de l'*Univers ;* mais nous nous rappelons un fait général. Dans le comité de la liberté d'enseignement, on était, suivant l'expression adoptée, catholique *avant tout*, ce qui constituait alors une sorte d'hérésie politique. La *Gazette* nous reprochait de servir Louis-Philippe, comme elle nous reproche de servir aujourd'hui Napoléon.

Donc, on se demande si le parti légitimiste, que

M. Berryer poussait à des entreprises aussi dangereuses que l'élection Grévy et la souscription Baudin, suivra cette vieille voie révolutionnaire, ou s'il en prendra une autre, qui nous semble meilleure pour le pays et plus conforme à sa nature élevée. Ses journaux le pressent de persévérer; nous croyons qu'il ferait mieux de s'arrêter.

Nous lui en donnions le conseil en 1852. Nous avons reproduit ce conseil, parce qu'il n'a pas cessé de nous paraître juste et opportun, malgré les changements qui se sont accomplis, et quoique la marche du gouvernement n'ait pas été telle qu'elle s'annonçait à cette époque. Là-dessus, la *Gazette* nous injurie. Elle articule que nous voulons séduire le parti légitimiste, le rattacher à l'empire, et procurer des élections impérialistes.

La *Gazette* est un organe vulgaire d'opposition vulgaire. Tous ses désirs seraient comblés si elle avait dans la personne de M. le comte de Chambord un Louis-Philippe intégral. Elle peut nous supposer des vues analogues aux siennes et des sentiments pareils aux siens; mais nous sommes un peu surpris de voir l'*Union* tourner autour des mêmes idées. Méchant conseil de l'esprit de parti, effet malheureux de ce déguisement révolutionnaire dont les journaux légitimistes ont pris la mauvaise coutume de s'affubler.

Si nous avions le dessein qu'on nous prête, pourquoi ne le dirions-nous pas tout droit? Ce ne serait que le légitime usage de la liberté, le devoir de la conscience y étant. Dans le péril de la société, il n'y a pas d'outrages que la conscience du citoyen ne doive braver pour ouvrir l'avis qui lui semble le plus sage. Du reste,

sans même attendre cette pression suprême du devoir qui nous contraindrait de dire le fond de notre pensée, il nous serait totalement impossible de vouloir une chose et d'en dire une autre, de tendre à un but et de lui tourner le dos. De telles habiletés nous paraissent vaines, les plus retors s'y empêtrent promptement. Mais il ne s'agit point de ces conduites raffinées. Nous n'avons rien à faire entendre que ce que nous disons. Nous conseillons aux légitimistes de rester *chez eux*, et non pas d'aller aux Tuileries ou à l'*Union libérale*.

Qu'y a-t-il dans ces conseils de 1852? Le voici brièvement.

Considérant la grande influence dont les légitimistes jouissaient encore et qui s'était surtout manifestée dans les angoisses de 1848 à 1850, nous les pressions de *résider*, d'habiter leurs terres, d'y dépenser leurs revenus, d'y élever leurs enfants la *charrue et le fusil à la main ;* de se faire, non pas peuple, mais paysans; d'être les premiers des paysans, les hommes du sol par excellence, les promoteurs et les guides du progrès agricole, les fondateurs et les patrons de tous les établissements de bienfaisance et de charité ; de laisser, dans la vie politique, tout ce qui tient à l'intrigue et à l'éclat : la tribune, les bureaux, le service personnel; d'accepter et de rechercher tout ce qui tient au sol : les fonctions municipales, les conseils locaux, etc.; de ne sortir de là que pour la magistrature, l'armée et le sacerdoce; d'être surtout les défenseurs intrépides de la liberté de l'Église, laquelle contient en germe toutes les libertés et garantit le peuple de deux sortes de tyrannies : celle qui lui vient du dehors, celle qui le menace en lui-même. En un mot, nous exhortions les légiti-

mistes à reprendre pour leur propre compte et pour le compte de la société le programme de ce que l'on appelait sous la République, en présence de l'anarchie et du socialisme, le grand parti conservateur. Ce programme qui fit l'Empire consiste en trois mots : *Religion, famille, propriété.*

Il se peut que nos conseils aient paru austères et extrêmes ; c'était matière à discussion. Nous nous persuadons que le parti légitimiste en a reçu qui l'honoraient moins, et en a suivi dont il ne recueille pas, après dix-sept ans, les avantages certains que ceux-ci lui promettaient. Suivez-en les conséquences possibles sur la conservation des fortunes, sur l'avenir des fils de famille, sur le maintien de l'influence morale, sur l'accroissement de l'influence politique. Combien les stratégies que l'on a préférées ont-elles procuré de députés légitimistes aux élections générales de 1863? Un seul, nommé par compromis avec les orléanistes et les républicains, ce qui était l'acheter cher encore, au point de vue des principes, quoique ce député fût M. Berryer, et que les deux autres fussent l'honorable M. Thiers et l'honorable M. Marie. Et aujourd'hui M. Berryer n'y est plus et le marché ne tient plus. Croit-on que dix-sept années de tenue dans la voie de nos conseils, auraient fait moins et n'eussent pas donné mieux?

En somme, ces conseils, que M. Janicot semble n'être pas loin de déclarer impertinents, faute de *naissance*, sont d'une origine plus relevée que la nôtre. Ils découlent premièrement du devoir chrétien, et si ce n'est pas assez, ils sont la substance des pensées de deux écrivains qui furent par bonheur assez solides gentilshommes : l'un se nomme Bonald, l'autre Joseph de

Maistre. Avant les belles inventions des journaux, Bonald et Joseph de Maistre conseillaient aux royalistes de faire ainsi.

« Il y a dans tous les pays, dit Joseph de Maistre, un « certain nombre de familles conservatrices sur lesquelles « repose l'État; c'est ce qu'on appelle l'*aristocratie* ou « la *noblesse*. Tant qu'elles demeurent pures et pénétrées « de l'esprit national, l'État est inébranlable, en dépit des « vices des souverains; dès qu'elles sont corrompues, sur- « tout sous le rapport religieux, il faut que l'État croule, « quand il serait gouverné de Charlemagne en Charle- « magne. Le patricien est un prêtre laïque : la religion « nationale est sa première propriété et la plus sacrée, « puisqu'elle conserve son privilége, qui tombe toujours « avec elle. Il n'y a pas de plus grand crime pour un « noble que celui d'attaquer les dogmes. Il en a bien « pris à la noblesse française d'avoir fait alliance, dans « le dix-septième siècle, avec la philosophie ! »

Si les journaux légitimistes croient que l'alliance avec les révolutionnaires n'est pas la même chose que l'alliance avec la Révolution, et que l'alliance avec la Révolution n'est pas la même chose que l'alliance avec la philosophie, ils se trompent.

Et s'ils croient que M. de Maistre et M. de Bonald, en conseillant aujourd'hui aux légitimistes de s'attacher aux dogmes, leur donneraient par là-même le conseil de s'attacher à la politique du gouvernement actuel, cela n'est que méprisable.

Nous croyons nous être conduits, depuis 1852, comme il convient à des honnêtes gens et à des catholiques, en présence des erreurs et des fautes du gouvernement impérial. Le gouvernement qui s'annonçait en 1852, n'est

pas celui que nous avons eu. Il promettait autre chose. En donnant notre adhésion, nous disions : « Les pouvoirs qui s'élèvent ainsi gardent ce qu'ils tiennent, *pourvu qu'ils n'oublient pas ce qu'ils doivent à Dieu qui le leur a mis dans la main.* » Nous n'avons pas oublié et nous n'avons conseillé à personne d'oublier ce que le pouvoir doit à Dieu ; nous n'avons pas négligé et nous n'avons conseillé à personne de négliger de l'en faire souvenir. Mais les aberrations du pouvoir ne nous dégagent pas entièrement de nos devoirs envers lui et envers la société. C'est un mauvais procédé, pour renverser M. Rouher, d'élever M. Grévy et M. Jules Favre.

L'*Union* nous demande si nous ignorons donc que le pouvoir à qui nous étions si favorables en 1852, est le même qui a supprimé l'*Univers* en 1859? Non, ce n'est pas *le même,* et ni cet acte, ni surtout les actes qui l'ont amené ne furent conformes au caractère qui avait déterminé notre adhésion. Mais l'*Union* voit-elle dans la suppression de l'*Univers* une preuve que nous voulions dès lors applaudir et que nous avons en effet applaudi à tout ce que le gouvernement voudrait faire? Ou nous reproche-t-elle tout simplement de suivre nos principes plutôt que nos rancunes?

Nos principes sont aujourd'hui ce qu'ils étaient en 1852, et nos rancunes ni nos méfiances n'y changent rien, pas plus envers le gouvernement qu'envers les partis. L'*Union*, la *Gazette de France*, les autres font depuis longtemps ce qu'ils peuvent pour supprimer l'*Univers*. Le gouvernement, ayant la force, nous a frappés ; les journaux légitimistes nous diffament pour arriver au même but ; ils ne croiraient pas avoir fait un trop mauvais coup si, à force de diffamations,

ils parvenaient à nous enlever notre dernier lecteur.

Que dirait l'*Union*, si de notre côté, donnant à nos rancunes le pas sur nos principes, nous nous trouvions assez autorisés à diffamer le parti légitimiste ?

Nos pensées ne dépendent pas de ce que peuvent dire et faire les hommes ; et s'il fallait assigner un degré aux sottises et aux bassesses humaines, nous ne mettrions rien au-dessous de la sottise de mentir et de la bassesse de se venger.

28 décembre 1868.

« L'*Univers*, depuis deux semaines, a ouvert une « campagne contre laquelle protestent à la fois le cœur « et la raison. Après s'être indécemment rué sur une « tombe qu'entouraient les hommages de la France en- « tière, il s'est mis à poursuivre ceux des vivants illustres « qui ont rendu le plus de services à l'Église ; et comme « *s'il eût obéi à quelque secrète consigne*, il s'est efforcé de « semer le trouble et la désunion en renouvelant ses « déplorables avis de 1852. »

Ce « cœur » et cette « raison » qui protestent en ces douces formes, sont le cœur et la raison du *Correspondant*. Ce n'est pas que le *Correspondant* « cherche les polémiques irritantes, » mais il « ne fuit pas celles que la conscience impose. » Or, la conscience du *Correspondant* lui impose de se joindre à la *Gazette de France*, pour dénoncer le servilisme bonapartiste de l'*Univers*.

Il ajoute : « Ce n'est pas la violence de la forme qu'il « faut signaler dans l'*Univers*, c'est la souplesse du « fond. La violence du langage n'est le plus souvent « qu'un masque destiné à couvrir les évolutions de

« la conduite. M. Veuillot n'est pas autre chose qu'un « Havin catholique, et, sous ses emportements, on « retrouve l'artisan docile et opiniâtre du bonapar- « tisme. » — *Léon Lavedan.*

Comme il faut s'attendre à tout dans ce carrefour de la presse, fort souillé de demi-monde, nous ne sommes pas surpris de rencontrer une pareille imputation, et nous voulons bien nous défendre. Mais un point nous gêne. Il ne nous paraît pas décent d'entrer en contestation contre M. Léon Lavedan.

Son nom, que nous avons vu dans divers endroits, ne nous représente rien; nous nous apercevons, par la manière dont il cite, qu'il ne sait pas bien de quoi il s'agit. L'honneur d'écrire dans le *Correspondant*, ne le relève pas assez, et s'il est chargé d'affaires, nous voulons qu'il nous apporte des papiers en règle. Jusque-là, il n'est qu'un anonyme. Contentons-nous de faire savoir que la conscience de M. Léon Lavedan nous accuse de vendre l'Église et la liberté du peuple français.

Quand le *Correspondant* voudra certifier le mandat qu'il donne à M. Lavedan, alors nous nous défendrons comme jadis contre l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Le Parti catholique*, lequel faisait entendre à peu près les mêmes choses, — et n'y est pas revenu.

LES CAPRICES DE MARIANNE.

29 décembre 1868.

Un effrayant et immonde procès se vide à Marseille et remplit les journaux de scènes plus abominables que les romanciers n'en osent inventer. Les débauches, les adultères, les empoisonnements, les trahisons s'y rassemblent et enfantent des complications d'une scélératesse et d'une abjection inouïes. L'on peut voir là ce qui se rencontre dans le cœur humain lorsque Dieu n'y est plus. Mais la société demande et trouve ici autre chose que cette leçon : elle y prend un amusement.

Là est le principe du mouvement qui se fait pour l'abolition de la peine de mort. Comment supporter la pensée de voir conduire au supplice des gens qui nous ont tant amusés!

Cependant l'échafaud se dresse à l'horizon. Entre cette perspective et les bocaux qui contiennent les entrailles des maris empoisonnés, les feuilles légères prennent leurs ébats, et font mille plaisanteries raffinées.

Le *Figaro* se distingue à ce badinage. C'est sa spécialité. Il a un collaborateur travesti en femme, qui signe

Marianne des articles galamment intitulés *Caprices*. Voici les caprices de Marianne sur les empoisonneuses :

« Marie Autrand aime Marino, Joséphine Duguet est folle d'un contre-maître de l'Alcazar ; voilà qui est bien ; et si, par hasard, elles se mêlent d'empoisonner, elles le font avec ce désintéressement tout féminin qui distingue même nos crimes. Mettez-vous, je vous prie, à la place de Joséphine Duguet ; elle voulait absolument recevoir son contre-maître chez elle. Pour cela, il était à peu près indispensable que son mari s'absentât. Eh bien, comment a-t-elle procédé ? De la façon tout ensemble la plus radicale, la plus ingénieuse : elle l'a envoyé faire une commission dans l'autre monde, et aussitôt qu'il a été sorti, ce n'est pas pour le voler qu'elle a profité de son absence.

« Je sais bien que celui qu'on éloigne ainsi n'est pas à même d'apprécier notre désintéressement. Dans la situation exceptionnelle que nous lui créons, il n'a guère le loisir de distinguer entre les diverses intentions qui nous animent, et peu lui importe, en somme, que nous voulions prendre son argent ou lui retirer notre amour. — Mais la morale fait très bien la différence !

« Quant à la religion, nous ne l'oublions jamais dans nos plus grandes faiblesses. Voyez Marie Autran : elle conseille à son amant d'emmener sa femme hors de la ville par crainte du scandale, et de l'endormir tout doucement de l'autre côté des fortifications, *rapport au monde*. — Voyez Joséphine Duguet, elle brûle un cierge à Notre-Dame pour que l'affaire réussisse. »

Toute la pièce va sur ce ton jovial et fin, musc et cigarettes. Marianne s'entend à écrire ; c'est une fille selon M. Duruy. Tels sont, du reste, les bons articles du *Figaro* et c'est avec ces agréments qu'il soutient la concurrence de ses élèves infidèles.

Quelquefois l'on a pu croire que le directeur du *Figaro*, embarrassé dans ses rênes, allait périr,

« Traîné par les chevaux que sa main a nourris. »

Point du tout. En touchant le macadam, il se revi-

gore comme Antée ; il ramasse là quelque chose avec quoi il dompte ses bêtes et se remonte soi-même.

Peut-être que M. de Villemessant est le véritable homme du siècle. Il est stérile, mais il trouve, il cultive, il procure les choses qu'il faut. Ce qu'il faut, c'est cela. Saluons l'inventeur de Marianne.

En parcourant ce fangeux procès, nous y avons vu le nom de Dieu. La circonstance mérite d'être notée.

Le nom de Dieu est prononcé par un témoin, une pauvre femme qui reprochait à la principale empoisonneuse, la plus lettrée, d'avoir détourné son mari et de vouloir l'empoisonner elle-même.

Le témoin. — Je lui ai parlé du bon Dieu et de sa fille. Elle m'a dit : « Ma fille se fera une réputation si je n'en ai pas. Quant au bon Dieu, je ne m'occupe pas de lui, il n'a pas à s'occuper de moi. »

Belle réponse de libre-penseuse. Nous la recommandons aux gens de bien qui travaillent avec tant d'application pour augmenter le nombre de ces sortes de dames.

« Je ne m'occupe pas du bon Dieu, il n'a qu'à ne pas « s'occuper de moi ! » C'est le pur enseignement de la pure philosophie.

UN JUIF CHEZ L'IMPÉRATRICE.

CE QUI A ÉTÉ DIT A LA SAMARITAINE.

---

15 décembre 1868.

M. Franck, docteur juif, était « de Compiègne » ces jours-ci. Nous le qualifions docteur parce qu'il professe l'hébreu dans l'un des domaines du budget, et juif parce qu'il est circoncis. Nous ne connaissons d'ailleurs aucunement son génie, sa nation ni ses dieux.

Il était donc à Compiègne, et les Dangeau qui décrivent les divertissements de la Cour pour les divertissements de la rue, ont conté que S. M. l'Impératrice, l'ayant admis au privilége du thé (équivalent à l'entrée dans les carrosses), avait encore daigné l'interroger sur l'usage de l'hébreu parmi les juifs de la dispersion, ce qui conduisit à des choses plus sérieuses.

La conversation a été niée, affirmée, rectifiée, et enfin nous en avons une relation qui paraît officielle, car elle ne peut guère avoir été fournie que par M. Frank lui-même, les journaux qui la rapportent étant hors d'état de l'inventer. Il s'agit d'un passage de l'Évangile, c'est plus que de l'hébreu pour ces narrateurs-là.

Nous reproduisons le texte donné par l'*Événement*. Si

M. Frank l'a rédigé, ce docteur attrape assez bien le style *Mousquetaire :*

« — Puisque vous daignez être tolérante, reprit M. Frank, en s'adressant à l'Impératrice, permettez-moi de vous avouer, madame, que je suis un philosophe, un libre-penseur.

« — Aïe! aïe! s'écria l'Impératrice en riant.

« — Mais, ajouta le savant, j'imite ainsi mon grand oncle, Jésus de Nazareth, le plus illustre des libres-penseurs.

« — Oh! oh! s'écrièrent *tous les amateurs du thé.*

« — Avez-vous donc oublié sa réponse à la Samaritaine, *messieurs les buveurs?* continua M. Frank.

« — Certainement non! disent les autres *en chœur.*

« — Ignorez-vous, continue le *fin causeur*, que Jésus lui demandant à boire, la Samaritaine, étonnée, s'écria : « Comment acceptes-tu de l'eau de mes mains? Je croyais que ceux qui adorent Dieu sur la montagne de Jérusalem n'avaient point communication avec ceux qui adorent Dieu sur la montagne de Samarie! »

« Jésus lui répondit : « Femme, un jour viendra où l'on n'adorera plus Dieu sur l'une ni sur l'autre de ces montagnes, mais où on l'adorera en esprit et en vérité. »

« Alors, M. Frank se rapprocha de son interlocutrice :

« — *Vous devez pourtant* savoir votre Évangile, madame?

« — Certainement, monsieur, répondit-elle avec finesse; mais je me souviens aussi de certain fleuve d'Afrique, fleuve très-profond, qu'on ne peut traverser qu'à la nage, aidé par les nègres. Ceux-ci demandent à tous les passants s'ils savent nager, et laissent souvent engloutir dans les flots les imprudents qui se croient assez forts... Aujourd'hui, au milieu de ce torrent de science, j'ai préféré passer pour ne pas savoir nager seule... »

M. Frank nous semble avoir été familier; mais la faute principale en est moins à lui qu'aux chambellans qui introduisent auprès d'une dame chrétienne un trissotin de cet acabit, capable de dire de pareilles choses en pareil lieu, et qui plus est de les porter ensuite aux journaux. Du reste, il a montré un riche

fonds d'ignorance. Si son métier est d'enseigner l'hébreu, l'on voit assez qu'il ignore le chrétien. Il n'a rien compris au sens mystique du divin Évangile dont il osait parler, et il en a fort mal exposé le sens littéral.

Notre-Seigneur ne s'était pas rendu en Samarie à dessein de professer la libre-pensée, ce n'est pas en libre-penseur qu'il a instruit la Samaritaine.

Les Samaritains se prétendaient enfants d'Abraham et recevaient les livres de Moïse sans abjurer toute leur ancienne idolâtrie assyrienne. Ils détestaient les Juifs, qui, de leur côté, les excommuniaient, sauf lorsqu'il s'agissait de trafiquer.

Jésus allant vers eux, malgré les défenses de la Synagogue, abolit les inimitiés nationales et politiques, comme on le verra bientôt abolir certaines prescriptions pharisaïques. Son voyage en Samarie était la première *mission à l'extérieur*, la première entreprise et la première conquête sur la gentilité. Au territoire de Sichem, où il s'arrêta, il était chez lui. Là Abraham avait élevé un autel ; là Siméon et Lévi avaient vengé dans le sang l'outrage fait à leur sœur Dinah ; là Jacob avait acheté une terre destinée à l'apanage de Joseph, et le puits creusé par son ordre s'appelait encore le puits de Jacob. Après des siècles, Jésus, fils de Dieu et fils des Patriarches, y venait révéler le vrai Dieu, apporter le pardon au lieu de la vengeance, et ouvrir la fontaine des véritables eaux vives qui rejaillissent jusqu'à la vie éternelle.

La femme qu'il trouva au puits, cette femme de mauvaises mœurs et de mauvais renom, c'était cette même gentilité que l'Évangile allait purifier et rétablir dans la dignité première de la nature humaine, depuis si long-

temps souillée et perdue. Il est très-amer et odieux d'entendre un juif parler en badinant de ces choses augustes.

Jésus dit à la Samaritaine : « Donnez-moi à boire. » C'est déjà le cri du Calvaire. Il dit : « Donne-moi à boire, » comme il dira : « J'ai soif! » J'ai soif de ta rédemption, de ta pureté et de ton salut! Elle lui répondit avec l'accent de raillerie ordinaire à ses pareilles : « Vous, « Juif, vous me demandez à boire, à moi Samaritaine! » Car les Juifs refusaient même de se servir des vases des Samaritains. Aujourd'hui encore, envers les chrétiens, ils agissent de même quand ils ont de la foi, mais c'est rare; et ils boivent dans les vases des chrétiens, même ailleurs qu'à Compiègne.

Jésus reprit : « Si tu savais quel est le don de Dieu, « et qui est Celui qui te dit : Donne-moi à boire, toi-« même, peut-être, lui en aurais demandé, et il t'aurait « donné de l'eau vive. »

La Samaritaine étonnée, et déjà plus respectueuse, lui dit : « Seigneur, vous n'avez pas de quoi puiser et « le puits est profond. D'où avez-vous donc de l'eau « vive? Êtes-vous plus grand que notre père Jacob, qui « nous a donné ce puits? » Elle ne connaît pas d'autre eau vive que celle qui étanche la soif charnelle, et malgré une première impression de respect, elle traite légèrement l'étranger qui parle de lui donner de l'eau, tandis que c'est elle qui a de quoi puiser. Elle est rationaliste; elle a suivi les cours Duruy, qui sont bien plus anciens que M. Duruy. Il en existait à Samarie, certainement.

La clémente douceur de Jésus ne se fatigue pas. Il répond : « Quiconque boira de cette eau aura encore

« soif ; mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai « n'aura jamais soif, parce que l'eau que je lui donnerai « deviendra en lui une fontaine qui rejaillira jusqu'à la « vie éternelle. » L'eau du puits, selon l'interprétation de saint Augustin, c'est la volupté, habitante des profondeurs ténébreuses ; et qui boit de cette eau aura encore soif. L'eau vive de Jésus, c'est le Saint-Esprit, qui remplit tous les désirs de l'âme et qui élève l'homme à la vie éternelle, puisqu'il est le principe de la résurrection. Celui qui a la fontaine au-dedans de lui-même n'a jamais soif.

Toujours préoccupée de la soif charnelle, mais de plus en plus respectueuse, la Samaritaine dit à Jésus : « Seigneur, donnez-moi de cette eau, afin que je n'aie plus « soif et que je ne vienne plus puiser ici. » Le territoire de Samarie était le pays où Élie, le grand prophète, avait, entre autres prodiges, vécu quarante jours sans boire ni manger. La Samaritaine crut que celui qui lui parlait pouvait lui donner le secret d'Élie. Jésus voulait lui faire un don plus précieux. Il lui dit : « Va chercher ton « mari, et reviens. »

Cette femme alors, craignant en même temps, à ce qu'il semble, de mentir et d'être sincère, dit : « Je n'ai « point de mari ! » Jésus reprit : « Tu as raison de dire : « Je n'ai point de mari, car tu en as eu cinq, et celui « avec qui tu es maintenant n'est point ton mari. » Renvoyée successivement par cinq époux, la pécheresse vivait dans le désordre avec un adultère. Les grands hommes qui ont scruté tous les mots et, suivant l'expression de Bossuet, jusqu'à la moindre lettre et jusqu'au moindre signe de la Sainte Écriture, voient sous ce nombre cinq les cinq sens, la domination de la chair

qui pèse sur tout homme avant qu'il puisse se servir de sa raison. L'erreur suit la passion des sens ; elle n'est point le mari, le guide légitime, elle est le maître adultère. La parole de Jésus équivaut donc à ceci : Écartez votre erreur, éloignez cet adultère qui vous corrompt, et appelez votre intelligence pour connaître la vérité.

La Samaritaine fit ce noble effort. Ici, l'âme créée pour la vérité, revient à sa nature et triomphe du sophisme qui l'asservit aux sens. Elle s'incline devant la lumière qui lui apparaît et avoue son péché.

« Seigneur, dit la Pécheresse, je vois bien que vous êtes un prophète. » Et sur-le-champ, laissant toute question d'intérêt temporel, elle demande plus de lumière, en proposant le point de doctrine qui divise les Samaritains et les Juifs. Dans les heures lourdes et dures de la vie de désordre, cette pauvre femme n'avait point dédaigné de penser quelquefois aux choses du salut : le Fils de Dieu le savait. Elle lui dit donc : « Nos pères ont « adoré sur cette montagne, et vous dites (vous les « Juifs) que Jérusalem est le lieu où il faut que l'on « adore. »

Jésus ne lui répond pas directement sur ce point. Désormais, ce point n'aura plus d'importance pour les Samaritains ni pour les Juifs. « Femme, lui dit-il, crois-« moi, le temps va venir que vous n'adorerez plus le « Père ni dans cette montagne ni dans Jérusalem. » (Car les sacrifices des Samaritains, comme ceux des Juifs, seront abolis.) « Pour vous, vous adorez ce que « vous ne connaissez pas, et nous, nous adorons ce que « nous connaissons, parce que le salut vient des Juifs ; « mais l'heure vient, et elle est venue, que les vrais « adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité ;

« car ce sont là les adorateurs que le Père désire. Dieu « est esprit, et ceux qui l'adorent doivent l'adorer en « esprit et en vérité. »

Cette parole renverse à la fois les *figures* des Juifs et les *idoles* des Samaritains. Les uns et les autres négligeaient l'âme, cherchant de toute manière à purifier le corps. Jésus-Christ déclare que Dieu, qui est esprit, est honoré par la pureté de ce qu'il y a en nous d'incorporel, la pureté de l'intelligence, qu'il appelle esprit. L'Église adore en *esprit*, parce qu'elle offre une victime spirituelle; elle adore en *vérité*, parce que son sacrifice n'est pas purement figuratif, mais donne la vérité des sacrifices de l'ancienne Loi et de ce que ses propres signes représentent.

Le libre-penseur qui parle de Jésus, du fils de Dieu et notre Dieu, en termes que nous ne voulons pas reproduire ici deux fois, ce libre-penseur propose autre chose. A la place des figures juives et des idoles samaritaines, il met sa médiocre et vaniteuse incrédulité, c'est-à-dire le rien, le rien rationaliste. Il est fort au-dessous des Juifs et même des Samaritains; il est infiniment au-dessous de la pauvre femme cinq fois chassée, qui n'a plus même le simulacre d'un époux.

Du fond de sa misère, où elle a du moins gardé l'attente, cette femme répond à la grave parole qui lui est dite par un acte de foi et de bonne foi. « Je sais, dit-elle, « que le Messie, que l'on appelle le Christ, doit venir. « Lorsqu'il sera venu, il nous instruira de toutes choses. » Il suffisait aux Samaritains des cinq livres de Moïse pour attendre le Messie, tant son avénement y est déjà prédit, tant le Christ est l'objet de toute l'ancienne Écriture !

Et Jésus lui répondit : « Ce Messie que vous attendez, il te parle en ce moment. C'est moi. » Le Fils de Dieu se révèle au cœur simple qui lui a confessé sa détresse. Les Juifs n'obtiendront qu'en présence de la croix cette parole nette qu'ils lui demandent non pour le confesser, mais pour le nier et pour l'insulter.

La Samaritaine n'en attend pas davantage. Laissant le vase qu'elle avait apporté, elle retourne à la ville, publiant ce qui lui a été dit : « Venez et voyez un « homme qui m'a dit tout ce que j'ai jamais fait. Ne « serait-il point le Christ ? » C'est une grande image du rapide bienfait de Dieu dans l'âme perdue. Elle a passé, en peu d'instants, d'une indifférence moqueuse au respect, du respect au désir des biens qui lui sont promis et qu'elle ignore ; elle reconnaît Jésus pour prophète, et aussitôt elle avoue qu'elle a prévariqué ; elle s'instruit, elle est docile, elle s'emploie sans délai à divulguer la lumière qu'elle a reçue.

Abandonnant son urne, comme les pêcheurs abandonnèrent leurs filets, elle remplit le rôle d'évangéliste, publiant à l'honneur de celui qui l'a éclairée, les paroles qui l'ont humiliée elle-même. Elle ne rougit point de révéler cette preuve : l'âme, une fois allumée au feu divin, ne regarde à rien de ce qui est sur la terre, ni à la gloire ni à la honte ; elle n'appartient, dit saint Jean Chrysostôme, qu'au feu qui la vivifie. Elle laisse son urne, ajoute saint Augustin : l'urne, c'est l'amour de ce monde, la cupidité par laquelle les hommes cherchent à puiser la volupté dans les ténébreuses profondeurs de la vie terrestre, dont le puits est l'image.

On voit donc que « Jésus de Nazareth » n'a pas « parlé en libre-penseur » sur la montagne de Samarie, et n'y

a pas formé de libres-penseurs. » C'est ce que la suite prouve surabondamment. Les gens de Sichar, sortant de leur ville, accoururent près de Jésus, le virent et le prièrent de demeurer chez eux. Il y resta deux jours, et beaucoup crurent en lui. Ils disaient à la Samaritaine : « Ce n'est plus sur ton témoignage que nous « croyons; nous l'avons entendu nous-mêmes, et nous « savons qu'il est en vérité le Sauveur du monde. »

Quant à M. Frank, il a parlé en libre-penseur, lui, c'est vrai ; mais il a parlé aussi en savantin fort court, qui ne sait pas de quoi il parle, et, vu le lieu et la personne à qui il avait l'honneur de s'adresser, il ne s'est pas non plus montré fort brillant en matière de savoir-vivre.

Sauf respect, il nous fait songer aux nègres dont il a été question dans l'entretien. Nous croyons qu'on aurait grand tort de se fier à ces nègres noirs et difformes, qui prétendent connaître le gué. Ils s'appliquent à noyer le voyageur beaucoup plus qu'à le mener sur la rive. L'Église est là, c'est le guide, il n'y en a pas d'autre. Attachez-vous de la main et du cœur à sa robe blanche, et laissez tous ces nègres compter leurs fables, autrement on passe, mais on n'aborde pas.

MÈRE SAINT-JÉROME.

28 décembre 1868.

Le 11 de ce mois, une femme à la fois ignorée et illustre a quitté ce monde, où elle laisse une mémoire bénie de tous ceux qui l'ont connue. On l'appelait Mère *Saint-Jérôme*. Elle était religieuse de la congrégation de Notre-Dame, au couvent des Oiseaux, rue de Sèvres. Elle portait l'habit depuis trente-sept ans ; mais sa vraie profession remontait plus haut, et l'on peut dire qu'elle fut religieuse toute sa vie.

Vers l'âge de dix ans, en 1821, elle entra au pensionnat des Oiseaux comme élève, et n'en sortit plus. Elle était douée d'une vive intelligence, d'une âme enthousiaste et forte. Elle fit ses études avec un rare succès, les poussa vite au delà des limites ordinaires, et voulut avancer encore. Un esprit naturel, simple et charmant, ajoutait à l'éclat de cette culture peu commune. Elle ne s'était nullement proposé d'enfermer dans le cloître tout ce travail et tous ces dons. Mais un jour, lisant la *Vie de saint Jérôme*, elle se demanda ce que pouvait valoir le monde. C'est la question des forts ; elle la résolut en âme forte ; et généreusement, non sans lutte, elle ferma pour jamais la porte entr'ouverte sur les plus riantes perspectives de la vie. Elle se dit : Je ne quitterai

pas le pied de cet autel, je travaillerai, je mourrai dans cette ombre ! Elle avait vingt ans.

Elle fit son noviciat pendant la rude année révolutionnaire de 1830. Les sœurs tourières ne pouvaient pas sortir en habit religieux, les prêtres venaient sous déguisement pour dire la messe, l'Archevêque était proscrit, les bruits de l'émeute franchissaient les murs du couvent. Ces alarmes ne découragèrent ni ne troublèrent sa résolution. Elle voulait être religieuse, dût la vie religieuse devenir impossible. Elle prononça ses vœux le 18 juillet 1831. Du reste, elle n'était pas seule à montrer ce grand cœur. Onze autres, ses compagnes au pensionnat, firent leurs vœux le même jour, bravant également toute menace de l'avenir pour se consacrer à Jésus-Christ. On parle volontiers de la « forte génération » de 1830, dans le sens révolutionnaire. Il nous semble que ces jeunes filles qui faisaient leur noviciat dans Paris et prononçaient leurs vœux perpétuels entre le pillage de Saint-Germain-l'Auxerrois et les journées de Juin, ne manquaient pas non plus d'énergie.

Depuis ce moment jusqu'à sa mort, la mère Saint-Jérôme s'est dévouée sans interruption à l'œuvre pour laquelle Dieu l'avait élue. Chargée pendant vingt-cinq ans de la classe supérieure, elle enseignait avec autant de charme que d'intérêt, elle *élevait* avec autant de charité que d'autorité. Une religieuse n'est pas seulement une maîtresse, elle est une *mère ;* ses élèves restent ses enfants ; elle les suit des yeux et du cœur, elle les dirige encore dans la vie. La mère Saint-Jérôme avait excellemment ce don supérieur, ce don d'aimer que Dieu distribue à ceux qu'il a véritablement faits pour enseigner. Elle était bonne, toujours accessible de près

comme de loin, tenant toujours ouverts les trésors de sa raison, qui étaient en même temps les trésors de son cœur : en un mot, elle aimait, et parce qu'elle aimait, elle était aimée. De là le surcroît de travail d'une correspondance sans fin, dont elle s'acquittait avec délices sans que ses autres occupations en souffrissent jamais.

Elle ne cessait pas non plus d'étudier, et ses connaissances en religion, en histoire et en littérature, avaient acquis une remarquable étendue. Historiographe et bibliothécaire de sa maison, elle a écrit, sous le voile, plusieurs ouvrages de piété et un grand nombre de notices biographiques, distinguées également par la vigueur des pensées et l'élégance simple et naturelle du style. Elle était de cette race aimable des religieuses savantes, la race des Hroswita et des Madeleine de Chauy, qui n'a jamais péri dans les monastères et qui n'y est pas moins florissante aujourd'hui que dans les meilleures époques. On le saura plus tard, lorsque le cours des choses fera tomber le secret de modestie et de silence dont ces œuvres sont à dessein enveloppées. Le meilleur français des femmes, le français simple, solide, vivant, celui où se peignent vraiment le cœur et l'âme, s'écrit aujourd'hui dans les monastères. Les Notices et les Lettres de notre humble Mère Saint-Jérôme, n'en seront pas les monuments les moins honorés.

Avons-nous besoin de dire que cette femme supérieure avait toutes les hautes vertus et toutes les magnanimes tendresses d'une parfaite religieuse? C'est le témoignage que lui rendent unanimement les regrets de ses nobles sœurs. Elle fut grande dans son humble vie toute pleine des saintes ardeurs de la foi, tout occu-

pée des douleurs, des joies et des espérances de l'Église. Elle était la plume de sa communauté, chaque fois que l'occasion s'offrait d'exprimer l'amour filial qui l'attache au Saint-Siége. Une de ses suprêmes joies fut de baiser respectueusement, avant de mourir, une lettre qu'elle reçut de Pie IX avec la bénédiction apostolique.

Elle fut grande aussi dans sa mort, qui vint lentement, à la suite d'une maladie terrible et sans miséricorde qu'elle connaissait bien. Dans un combat de dix-neuf mois, aucune douleur, aucune torture n'épuisa sa patience.

Comptant pour rien sa vie pure et laborieuse, et tant de services rendus de si bon cœur à la religion, à la société et au prochain, elle prenait ses maux comme une juste punition de ses fautes, mais surtout comme une très miséricordieuse faveur de Dieu, qui voulait la purifier. Quand ses souffrances étaient trop vives, elle se fortifiait par des passages des Psaumes ou d'autres textes de la sainte Écriture, qu'elle indiquait elle-même et que ses sœurs lui lisaient. En les lisant elles pouvaient en étudier le vivant et l'éloquent commentaire sur son visage résigné.

Enfin, avec la douceur et la sincérité d'une fille et d'une épouse fidèle, elle exhala son dernier soupir dans une dernière invocation à la Vierge mère de Dieu.

DU FOUET PÉDAGOGIQUE.

I

3 janvier 1869.

Les Jésuites de Bordeaux ont fait fouetter un de leurs élèves. Les libres-penseurs du pays l'ont su, ont monté une affaire, et l'affaire a réussi. Les Jésuites poursuivis en justice, sont condamnés. On entend encore le bruit et l'allégresse. L'heure est venue de tirer un peu de philosophie de tout ce tapage, où les Jésuites sont moins maltraités encore que le bon sens.

Nous respectons le jugement. Les maîtres ont eu tort de fouetter un écolier qu'il fallait expulser. Dix bons jours de prison, quelque peu d'amende, plusieurs semaines d'avanie parfaitement organisée, voilà un châtiment corporellement et moralement afflictif, capable de les faire réfléchir. Ayant le choix, ils eussent certainement préféré n'importe quelle discipline à recevoir dans l'ombre. A présent, l'on peut sans doute raisonner sur les maximes qui ont été mises en avant au cours du procès. La plupart nous semblent périlleuses! L'on peut aussi rechercher les circonstances atténuantes.

A notre avis elles ne manquent pas. Le jugement prouve bien qu'il ne fallait pas fouetter l'écolier ; mais le procès prouve non moins clairement que l'écolier avait bien mérité le fouet.

Disons un mot de cet enfant. Il est né jovial. Il aimait à infliger à ses camarades certains divertissements *corporels* où il prenait plus de plaisir qu'eux. Par exemple, il plantait dans les chaises des plumes de fer, le bec en haut. Les camarades s'asseyaient là-dessus, et lui de rire. Un autre de ses jeux, c'était d'attendre un de ses condisciples au passage et de lui camper en plein nez un ferme coup de poing qui faisait jaillir le sang. On avait voulu le porter au repentir. Mais ce nez qui saignait, ces yeux qui pleuraient, cette figure que le sang et la colère empourpraient lui semblaient trop drôles, et il recommençait. Un jour il en prit deux fois le régal. *Que pensez-vous que deviendra cet enfant?* Le maître s'adressa la question.

Il crut que si l'humeur de cet enfant ne changeait pas, sa destinée l'appelait à recevoir de fortes corrections corporelles de la main, du pied, du bâton et de l'épée, *virga ferrea.* Car c'est ainsi que les hommes se corrigent entre eux à Bordeaux, à Paris, ailleurs, jusque dans la république archicivilisée des belles-lettres et des beaux-arts, où le cas ne laisse pas d'être assez fréquent. Que faire? Il n'y avait que deux moyens, le fouet ou l'expulsion. C'était l'expulsion qu'il fallait choisir, d'accord! Mais quoi? l'expulsion est une première flétrissure ; l'écolier chassé tombait dans un milieu inquiétant, où il pouvait devenir pire. Le maître eut pitié de son âme et essaya du conseil de l'Esprit-Saint : *Noli subtrahere a puero disciplinam ; si enim percusseris cum virga non morietur.*

Tu virga percuties eum, et animam ejus de inferno liberabis[1]. Ce maître arriéré ne savait pas que cette grande vérité de la sagesse d'autrefois est réputée une grande erreur devant la sagesse d'aujourd'hui, il s'agit de respecter le corps non l'âme. Aujourd'hui on n'est pas sûr de l'existence de l'âme, car les médecins disent qu'ils n'en ont jamais disséqué une. Le maître ira donc en prison, il subira le pilori, voilà qui est bien. Mais la question demeure.

Si l'écolier, en dépit du jugement, ne profite pas de la leçon et ne change pas son naturel, que pensez-vous que deviendra cet enfant?

Notre horoscope (puisse-t-il se trouver faux!), c'est que le jeune homme recevra de fortes et abondantes giffles; qu'on lui tirera les oreilles jusqu'à lui en faire un cache-nez; que la « compagne de sa vie, » fût-elle élevée par M. Duruy en personne, lui chantera pouilles; que ses enfants plaideront contre lui, et que le châtiment corporel enfin, le suivra comme son ombre. *Equus indomitus evadit durus, et filius remissus evadet præceps*[2]. Or, plus on s'évade loin, plus on est durement rejoint. Que l'enfant évadé suive sa voie, et que cette voie le ramène devant son avocat devenu procureur général, il entendra une autre harangue!

Quantité de textes de l'Écriture promettent des aventures pénibles à l'enfant gâté et au père de l'enfant gâté. Tous ces textes sont vérifiés par l'expérience commune, les juges n'ont pas sujet de l'ignorer plus que les autres hommes. Il nous semble que dans les débats de Bordeaux, on a beaucoup négligé ce point de vue, et fait

[1] Prov., XXIII, 13, 14. — [2] Eccl., XXX, 8.

trop bon marché aussi des droits du père de famille. Les gens qui embrassent encore cette profession onéreuse, sont très-découragés ; la justice ne devrait pas se mettre de la partie.

Des parents évidemment dignes de tout respect par leur condition et leur caractère, se sont permis de parler de leur droit de correction. Ils ont été tancés d'importance, comme s'il eussent entendu par là le droit de torturer et de mettre à mort. Une mère, dont le langage, en vérité, ne laissait soupçonner aucun manque de tendresse, allait exprimer la pensée que, sans exiger qu'on déchirât son fils, elle eût supporté qu'on le châtiât corporellement pour une juste cause. M. le président l'a interrompue sur la pente de cette énormité : « Cela suffit, madame ; il n'y a pas de cœur de mère qui pût faire une autre réponse ! » On aimerait qu'un président montrât plus de courtoisie.

L'on a vu, l'on voit des cœurs de père et des cœurs de mère très-capables de faire une autre réponse, et de vouloir que les enfants qui méritent le fouet reçoivent le fouet. Anne d'Autriche disait à Louis XIV enfant : « Il y « a trop longtemps que vous n'avez été fouetté. Je veux « vous faire voir que l'on fesse à Amiens comme à « Paris. » Bossuet donnait la patoche à Mgr le Dauphin, fréquemment et fortement. Le père et la mère, qui n'étaient point des tigres, n'y voyaient aucun inconvénient. Il en est d'autres exemples moins éloignés de nous.

Mais donnons plus au long la doctrine de M. le président de Bordeaux, telle qu'elle est rapportée dans le journal judiciaire *le Droit*. Elle intéresse véritablement la société, et de plus elle fournit un bel exemple de la façon dont sont parfois traités les témoins qui s'avisent

de parler librement en justice, comme il leur est recommandé.

« *M. E. de L.*, cinquante ans, ancien officier de la marine impériale, demeurant à Bordeaux. — J'ai mis mon fils en pension chez les Révérends Pères Jésuites de Tivoli, et je leur ai donné tous les droits de correction sur lui. Je ne crois pas qu'ils l'aient jamais frappé. Mon fils ne me l'a jamais dit. Mais s'ils l'avaient fait, convaincu que c'eût été pour son bien, je les en aurais remerciés.

« *M. le Président.* — Témoin, que voulez-vous dire? Admettez-vous que ce soit un bon moyen d'éducation de corriger les enfants en les frappant? — R. Oui, monsieur, quand il y a lieu.

« *M. le Président.* — Monsieur, un maître qui frappe un enfant ne le corrige pas, *il l'abrutit*. Ne pensez pas d'ailleurs que le père ait le droit de battre son enfant. *La loi interviendrait alors pour protéger l'enfant*, et nous condamnons ici, au nom de la loi, *les pères qui abusent de leur autorité et de leur force pour sévir cruellement contre un être plus faible qu'eux.* Vous n'aviez donc pu déléguer aux Pères Jésuites un pouvoir que vous-même n'avez pas. — R. Monsieur le Président, mon fils a l'imagination très-vive; il invente, il ment souvent; c'est une nature particulière qu'il faut redresser de bonne heure, et j'aime mieux que mon fils soit fustigé à douze ans que s'il devait être un malhonnête homme.

« *M. le Président.* — Mais admettriez-vous donc, monsieur, qu'on eût agi envers votre fils comme on l'a fait envers le jeune Ségeral? que l'on eût déchiré sa chemise, étouffé ses cris et blessé ses reins et ses cuisses? — Oui, monsieur, s'il l'avait mérité.

« *M. le Président.* — Allons, monsieur, *vous vous croyez encore à votre bord*. Ce sont là des traitements que l'on emploie vis-à-vis *des coolies ou des mousses!*

« *M. l'avocat impérial.* — Non pas vis-à-vis des mousses. La *garcette* est interdite.

« *M. le Président* — Je vous répète, monsieur, que ces moyens d'éducation ne sont pas plus admis par la loi que *par la raison morale. Ce n'est pas ainsi que l'on peut espérer former l'intelligence et le cœur des enfants.* (Applaudissements dans l'auditoire.)

« *M. le Président.* — Je vous invite au silence, messieurs; je ne cherche pas vos applaudissements. Toute marque d'approba-

tion ou d'improbation est ici une inconvenance, et, pour moi, j'ai seulement exprimé, selon mon devoir de président, et comme un bon père de famille, comme un honnête homme, des sentiments qui sont dans la nature.

« *Le Témoin.* — Je maintiens que j'aime mieux voir mon fils corrigé à douze ans que malhonnête homme à trente, et, quand on a une confiance *absolue* dans les maîtres, comme je l'ai dans les RR. PP. Jésuites, on peut leur donner tous les droits que l'on a soi-même. »

Les réponses de ce témoin, si galant homme et si rudoyé, ces réponses qui ont indigné M. le président, traduisent simplement la Bible : « Celui qui aime son « fils est vigilant à le châtier (*assidue illi flagellat*), afin « qu'il en reçoive de la joie quand il sera homme fait et « qu'il n'aille pas de porte en porte mendier sa vie... « Courbe le col de ton fils en sa jeunesse et donne-lui le « fouet (*tunde latera ejus*) tandis qu'il est enfant, de peur « qu'il ne s'endurcisse à te désobéir et que ton âme ne « soit percée de douleur. » Il faut permettre aux pères de famille de croire à l'inspiration divine des livres saints.

Un jour, le prince Albert, époux de la reine Victoria, prit à part son fils le prince de Galles, lui remontra certaines fautes où il s'obstinait ; et puis en vertu du texte sacré, dont il lui donna préalablement lecture, l'humilia d'une correction manuelle dont le royal enfant pût se souvenir. Le prince Albert aurait donc été condamné à Bordeaux pour avoir risqué d'*abrutir* le futur roi d'Angleterre?

L'Angleterre n'eût point ratifié sa condamnation. L'Angleterre fouette, et sa jeunesse, pépinière d'hommes libres et forts, est fouettée. Il n'y a pas peut-être un pair du royaume, un député, un évêque, qui n'ait été

fustigé jusqu'au sang, et non pas seulement pour indiscipline, mais pour des fautes de quantité en vers grecs et latins. Il faut que le sens de la quantité entre dans les oreilles anglaises; il y entre par là. Le patient est placé sur un cheval de bois *ad hoc* et administré devant la classe entière : *Tantæ mollis erat!*... Pitt, Fox, O'Connell, Gladstone ont fait ces chevauchées comme Louis XIV, sans s'y *abrutir* et sans y prendre des mœurs d'esclaves. On ne peut nier que l'Angleterre n'ait de fiers hommes et de fiers juges.

Cette méthode avait encore des partisans et des pratiquants en France, il n'y a pas longues années. Nous citerons le fameux maître d'école de Bonnétable, M. Sauvestre. Un ancien écolier de Bonnétable, du temps que M. Sauvestre y *régentait*, assisté de Mme Sauvestre, nous atteste que ce couple illustre, suivait très-largement les plus roides conseils de la Bible. Il s'en souvient. Même, selon lui, on passait plutôt la mesure.

L'école, située en face de l'église, était si belle qu'on l'appelait le collége. Elle était munie d'un excellent cachot, maçonné, étroit, obscur, humide, infect, immonde, servant à beaucoup d'usages. Il ouvrait sous le vestibule, à gauche en entrant par la porte cochère. — « Quel trou! dit notre témoin, j'y crois être encore! » Sous le vestibule coulait un ruisseau quelconque, dans lequel on traînait au besoin le condamné récalcitrant. C'est en sortant qu'il aurait fallu le tremper; mais il sortait de bonne grâce.

Avant le cachot, il y avait la baguette. *Monsieur* et ses moniteurs enseignaient baguette en main; ils s'en servaient pour réveiller l'attention et solder comptant les menues fautes.

Mme Sauvestre (poëte aimable, auteur des *Echos du Loir*), tenait la classe des petits. Elle n'avait point de baguette et se servait simplement de son aiguille ou d'une épingle, dont elle piquait les doigts de ses marmots pour graver dans leur souvenir la bonne manière de tenir la plume. Chez *Madame*, la grande punition était le fouet. On l'administrait en forme de suffrage universel; tout le peuple y prenait part, sous la direction de *Madame*. Le coupable, couché sur un banc, la blouse relevée, offrait la surface idoine. *Madame* commençait, et chaque élève tapait à son tour, en garçon qui rendait et à qui l'on rendra. Le témoin qui nous donne ces détails ne conteste pas à Mme Sauvestre « le cœur d'une mère. » Pour sa part, il sait lire et écrire, et ne paraît nullement « abruti. »

M. Sauvestre, qui fait rage aujourd'hui contre les Jésuites, a vraisemblablement oublié ces histoires. Il a tort; à Bonnétable sa méthode n'était point en horreur, quoiqu'il ne soit pas personnellement regretté. Du reste, M. Sauvestre peut croire que la profession religieuse développe beaucoup la férocité naturelle qui est au cœur de l'instituteur.

—

Le fond de tout ce procès de Bordeaux, c'est, comme nous l'avons dit, un coup de parti, une pièce montée contre les Jésuites. La pièce a réussi par l'empire des sophismes qui découlent de la doctrine de la réhabilitation de la chair. On ne peut pas théoriquement fouetter un dieu.

Le dieu *Chair* n'y perdra pourtant rien. Aussi longtemps qu'il y aura des écoliers, ils seront affligés corporellement. Il en est du fouet comme des bastilles et

des impôts : les révolutions qui les abolissent les multiplient sous d'autres noms. Les écoliers de l'avenir recevront au moins l'équivalent du fouet supprimé. Il leur sera soldé en corrections plus redoutables, parce qu'elles prendront davantage sur leur liberté et sur leur moralité. Les lésions faites à la moralité finissent toujours par entamer la chair. Les hommes ont beau nier la justice, partant la nécessité du châtiment corporel; la nature est là qui les force d'y recourir, et plus ils le nieront plus ils en useront. Quand on cessera de corriger, on tuera.

Écoutons encore la vraie Sagesse, et demandons-lui la vraie voie. Les journaux et les avocats n'entendront guère, mais il faut oser quelquefois dire la vérité.

« *Stultitia colligata est in corde pueri, et virga disciplinæ* « *fugabit eam;* la sottise est attachée au cœur de l'en- « fant, et la verge de la discipline l'en chassera [1]. »

Stultitia, les ignorances, les imbécillités, les emportements et les entêtements du jeune âge. Cette sottise n'est qu'attachée, *colligata est;* donc elle est corrigible, mais enfin elle tient fort et elle tient au cœur, *in corde*, et chaque jour l'adhérence est plus forte. Qui la détachera?

Virga, la correction! Toute correction sans doute, mais aussi, mais surtout la correction corporelle, puisque le mot y est. Et ce mot de Dieu sur la malice de l'enfant est le dernier de la sagesse et de l'expérience humaines contre l'homme fait, le dernier mot des juges de Bordeaux eux-mêmes. Encore que les maîtres s'excusassent et reconnussent leur faute, si expliquée par les circonstances et déjà moralement si largement ex-

[1] Prov., XXII, 15.

piée par les longues insultes de la publicité, le tribunal leur a néanmoins infligé la prison, une peine corporelle, que ce grand tapage rendait de fait infamante. *Virga!*

Mais l'Écriture ajoute *disciplinæ*, la verge de la discipline. C'est le mot de la miséricorde, ordinairement banni des jugements rendus par les hommes. Les jugements des hommes blessent toujours lorsqu'ils ne tuent pas. Dieu suspend sa vengeance jusqu'à la dernière heure et jusqu'à la dernière lueur de la vie ; il ne condamne et ne flétrit irrévocablement que la perversité triomphante, lorsqu'elle lui oppose la liberté pour l'empêcher de faire grâce et d'abolir sa propre vengeance comme il abolit les nôtres. Jusque-là, il ne veut la verge qu'aux mains de l'ordre, il ne lui permet de frapper qu'en vue de rétablir l'ordre disparu. *Virga disciplinæ*, la verge éducatrice et prévoyante qui absout en même temps qu'elle frappe ; châtiment, mais surtout armure ! Elle discerne, elle se défend de la précipitation, elle tombe sans animosité, elle a mission de réparer et dessein de guérir.

Ainsi maniée, sera-t-elle efficace? L'Esprit-Saint ne permet pas d'en douter. Elle vaincra la sottise, *fugabit eam,* et l'expérience n'en doute pas. Saint Ignace l'a cru. Voilà pourquoi ce grand sage n'exclut pas le châtiment corporel, tout en y renonçant si ce remède paraît devoir être pire que le mal. Croire qu'on se fait religieux et qu'on se voue au rude labeur de l'enseignement pour le plaisir de fouetter des écoliers, c'est ce que nos avocats et nos journalistes peuvent persuader à leur peuple ; mais l'homme de bon sens hausse les épaules. Non, point d'inutiles châtiments, ni rien de

ce que le monde appelle vengeance : des remèdes !

L'homme est âme et corps, et ainsi doit le prendre quiconque veut le gouverner. L'âme et le corps, unis pour entendre, sentir, vouloir, agir, méritent ou démérite ensemble, et seront ensemble un jour ou récompensés ou punis. Il faut donc, dans les corrections du temps, s'inspirer des justices de l'éternité. Le travail de l'éducation surtout doit avoir en vue de dérober une nature vicieuse à l'effroyable malheur de la perdition sans retour. *Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea* [1] !

De ces deux substances qui composent l'homme, le corps est l'inférieure et celle qui doit être subordonnée. Les saints le savaient, et de là leur constante étude à mater cette chair rebelle. Et c'est dans l'âge de la sottise et des aveugles ardeurs, lorsqu'elle domine, lorsqu'elle s'engage avec une furie encore tout animale dans la voie la plus pernicieuse pour l'âme et pour elle-même, que l'on prétend la couvrir d'un manteau d'inviolabilité, « par respect pour la dignité de l'homme futur ! » Nous ne pouvons voir là qu'un outrage au sens commun, contre lequel proteste d'ailleurs la pratique générale.

Lorsque « l'homme futur » est amené devant les tribunaux pour quelque méfait qui dénonce une nature aussi mauvaise que peu corrigée, on ne lui fait pas l'honneur de le condamner comme un homme : on prononce qu'il a agi sans discernement, en animal, et on l'envoie incontinent achever sa belle et tendre enfance dans une *maison de correction*. Là, s'il prend le sentiment

[1] Prov., XXII, 6.

de la vertu, il aura du bonheur. Ce ne sont pas en tout cas les caresses qui l'y poussent et les roses qui l'y attirent, et le certificat d'études qu'il emporte, si favorable qu'il soit, pourra cependant le gêner. Il préférerait à ce premier *passeport jaune* n'importe quel papier signé de la Compagnie de Jésus, dût-il être soupçonné d'avoir reçu le fouet.

Et si la maison de correction ne l'a pas corrigé, s'il reparaît devant les juges avec les habitudes invétérées de sa jeunesse affranchie des verges de la discipline, où l'enverra-t-on? La verge qu'on a négligé de couper pour châtier les fautes de l'enfant, grandit avec lui, se fortifie en même temps que ses vices, et il finira, homme fait, par la rencontrer, cravache ou épée, dans la main de l'homme, bâton dans la main de l'argousin, arbre où l'accrochera le bourreau. *Qui parcit virgæ, odit filium suum : qui diligit, assiduat flagella. Si percusseris eum virga, non morietur. Percuties, et animam ejus de inferno liberabis.*

Voilà l'infaillible parole, et les « idées modernes » ont beau faire, cette parole reste infaillible.

Sans doute, il y a deux choses à considérer dans le texte sacré, l'esprit et la lettre, et tous les textes que nous venons de rapporter s'accommodent des « moyens moraux. » Il convient que la correction s'ingénie d'abord à fouiller tous les recoins d'une jeune âme, qu'elle s'efforce d'y mettre en activité tous ces généreux mobiles qu'on appelle la raison, la foi, même le *sentiment*, quoiqu'il faille craindre d'abuser de ce dernier, qui déraille vite et s'affadit bientôt. Mais quand la raison n'est pas née ou ne produit encore qu'un *raisonneur*, quand la foi dort, quand le sentiment n'existe pas, ou ne se ma-

nifeste que par des attendrissements sans vigueur et sans sincérité ; quand la *sottise* enfin l'emporte, il reste encore un devoir puisqu'il reste encore une ressource : *virga!* Et faut-il tant chercher pour se convaincre par soi-même que cette ressource est souvent la ressource de Dieu? David disait : *Virga tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt!*

Que n'aurions-nous pas à dire si nous voulions aborder ce point? Que n'aurions-nous pas à dire encore si, au fond de la douceur et de l'humanité de notre temps, nous examinions les tortures corporelles et les supplices infligés à tant de pauvres êtres qui souffrent, se dégradent et meurent pour le seul avantage et le seul plaisir d'autrui? Mais il faut se borner.

Nous concluons que la punition corporelle exercée par une autorité prudente et patiente, reste un puissant moyen d'éducation, auquel on ne peut trouver que des équivalents plus périlleux et moins efficaces. Elle dompte, elle redresse et ne « brise » rien. Elle fortifie au contraire. Nos sophistes le nient, mais l'Écriture et la raison le proclament, la pratique des âges chrétiens et l'exemple de toutes les races viriles le prouvent. Nous avons cité l'Angleterre. Dans Sparte, le père de famille appliquait une nouvelle correction à l'enfant qui venait se plaindre d'avoir été fouetté. Si nos républicains nous disent que les Spartiates étaient barbares, nous le voulons bien. Alors qu'ils acceptent l'exemple du règne de Louis XIV, et l'exemple de l'Angleterre actuelle; et surtout qu'ils nous prouvent que les enfants à qui l'on épargne les verges ne deviennent pas des hommes qu'il faut mener par le bâton.

A mesure que la verge s'use, trois terribles bâtons se

lèvent et retombent sur le monde : le bâton de la liberté, le bâton de l'égalité, et le plus implacable de tous, le bâton de Caïn, la fraternité.

II

Réclamation de M. Sauvestre.

5 janvier 1869.

M. Sauvestre ne ratifie pas le tableau champêtre, mais un peu sévère, que nous avons tracé de l'école de Bonnétable, d'après un témoin soigneux de ses souvenirs.

Voici en quels termes il nous contredit :

« M. Veuillot prétend que j'ai, moi aussi, frappé les enfants quand j'étais dans l'enseignement. Je me borne, pour aujourd'hui, à donner à cette allégation le démenti le plus formel.

« Les correspondants de M. Veuillot abusent de l'anonyme.

« *Ch. Sauvestre.* »

Cette dénégation en bloc nous semble insuffisante. Il y avait à Bonnétable le *cachot*, ordonné par *Monsieur*, la *baguette*, maniée par *Monsieur*, et le *fouet* (aux petits) administré par *Madame*.

Est-ce tout cela qui est nié ?

En attendant les éclaircissements, nous nous bornons, pour aujourd'hui, à une affirmation formelle.

Nous avons parlé d'après des témoignages qui ne sont pas anonymes pour nous et qui ne renoncent pas à se produire?

INTERMÈDE.

Les Sauvestriques.

7 janvier 1869.

M. Sauvestre revient à Bonnétable. Il raconte que tout le temps qu'ils y furent, lui et madame Sauvestre, ils multiplièrent les bienfaits. On vit fuir la misère et le vice qui hantaient la forêt voisine; les affamés eurent du pain, les indigents des culottes, les ignorants une blouse de lumière. Après quoi, en 1848, une émeute chassa le couple vertueux. Ainsi les habitants de Bonnétable (mais ils n'en étaient pas dignes) purent jouir du grand spectacle du juste aux prises avec l'adversité. C'est la vieille histoire d'Aristide.

Laissons M. Sauvestre se panader; nos lecteurs en prendront volontiers le divertissement.

« Il convient qu'on sache ce qu'était cette école de Bonnétable, devenue l'argument favori de l'*Univers*.

« Lorsque j'en pris la direction, après huit années passées déjà dans l'enseignement public, cette école était en désarroi. Mon prédécesseur était en prison.

« La ville, sans industrie aucune, appauvrie par le voisinage d'une forêt seigneuriale qui attire les indigents, comptait environ deux mille personnes inscrites au bureau de bienfaisance, sur une population totale de cinq mille habitants.

« Des cent cinquante enfants qui fréquentaient l'école, les deux tiers appartenaient à cette population indigente et assez mal famée dans le pays. Il y avait là une œuvre de régénération à accomplir, et c'est ainsi que j'acceptai ma tâche. La première année écoulée, je compris que, pour faire le bien possible dans ce pays, nous ne serions pas trop de deux, et je me mariai.

« Celle que l'*Univers* essaye de calomnier comptait, elle aussi,

un long et honorable passé dans l'enseignement, constaté par des témoignages publics. Elle prit la meilleure moitié de la tâche : celle de donner des vêtements à ceux qui venaient à moitié nus, et un morceau de pain à ceux qui n'avaient pas chez eux de quoi manger.

« C'est probablement pour cela que nous avons été chassés de cette ville par l'émeute, en 48, et que l'on n'y a point conservé de nous un bon souvenir ; M. le curé, mon voisin d'alors, m'ayant toujours répété que nos actes étaient sans valeur parce que ce n'étaient pas des vertus chrétiennes. »

Affreux curé ! maintenant qu'il voit clair, quels regrets doivent fouetter son cœur ! M. Sauvestre, dans ces paragraphes où sa sincérité

« Bâtit un paranymphe à sa belle vertu »

dit de lui-même aux ingrats de Bonnétable, ce que le Sauveur des hommes disait de lui-même aux pharisiens : *Multa bona opera ostendi vobis ex Patre meo, propter quod eorum opus me lapidatis?* Et c'est ce que l'Église aussi peut dire à M. Sauvestre et à ses semblables, avec autant de raison pour le moins. Mais il ne s'agit point de cela. M. Sauvestre nous permettra d'observer qu'il déraille.

Qu'il ait été avec madame Sauvestre, parmi les sauvages de Bonnétable, une sorte d'Orphée (justement madame Sauvestre maniait la lyre), nous ne l'avons pas nié du tout. Bien au contraire ; sans contester les mérites qu'il se reconnaît, nous lui en avons attribué un de plus, très-essentiel à nos yeux, et qu'il n'avoue pas : celui d'avoir soutenu le moral de la jeunesse en lui donnant le fouet, au moins par les mains de madame Sauvestre, son ministre. Nos témoins tiennent bon.

Il donnait le fouet, non pas *sub custodia*, en secret,

comme les Jésuites, mais en pleine classe, à l'anglaise, ce qui est considéré comme infamant.

Et il y avait de plus sa *règle*, qui n'était pas molle; et son cachot, qui n'était pas doux; et, au besoin, la trempée préliminaire dans le ruisselet qui passe sous la grande porte, en face de l'église.

C'est de cela, c'est de ces châtiments *corporels* qu'il est question, et non pas des vices et de la misère qui habitaient le bord de l'ancienne forêt « seigneuriale. »

Il nie le fouet, mais faiblement; il le nie pour sa part, pour ses deux mains, mais il avait quatre mains; il nie, mais avec un mot à la fin qui a bien l'air, — ô conscience! — d'un demi-aveu :

« *Lors même* que votre témoin aurait dit la vérité, et que j'eusse *il y a vingt-cinq ans frappé des écoliers*, en quoi cela justifierait-il les Jésuites? En quoi cela confirmerait-il votre doctrine du fouet? — *Ch. Sauvestre.* »

Ah! pardon, *m'sieu!* cela prouverait premièrement que vous avez grand tort de vous déchaîner contre les Jésuites et d'imputer à leur férocité des actes que vous avez faits vous-même sans le dire; secondement que le système n'est pas si mauvais, et que vous ne le jugez pas au fond médiocrement nécessaire, puisque vous-même l'avez suivi et peut-être exagéré.

Outre les bonnes raisons que l'on vient d'entendre de sa bouche, M. Sauvestre témoigne le désir de savoir le nom du témoin qui a eu l'honneur d'être fouetté, piqué, *réglé*, emprisonné dans le *collége* désormais célèbre de Bonnétable. Puisqu'il y tient, nous lui donnerons satisfaction sur ce point encore. Voici un premier document qui pourra le contenter.

« *A Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Univers.

« Paris, 6 janvier 1869.

« Monsieur,

« M. Sauvestre désire connaître le nom de son ancien élève : me voici.

« Je maintiens formellement l'exactitude des renseignements que je vous ai fournis.

« Le cachot, ordonné par *monsieur*, peut se voir encore; il est désert, mais il a été fort habité sous son règne et sous le règne suivant.

« La baguette maniée par *monsieur* a disparu; mais beaucoup de ceux qui en ont été touchés pourraient se lever avec moi pour attester son existence et son activité.

« Les coups d'aiguille ou d'épingle n'ont pu m'apprendre à tenir la plume; mais je n'en ai pas moins été piqué.

« Quant au fouet, en forme de suffrage universel, je me souviens encore de la cérémonie; sans rancune d'ailleurs pour *madame*, dont je ne mets nullement en doute les bonnes intentions.

« J'ai l'honneur, etc.

« ALEXANDRE RENARD, *dessinateur*. »

Cette pièce nous semble topique. Si M. Sauvestre la trouve ennuyeuse, qu'il se console ; les journaux auront soin d'un confrère empêtré et ne la feront pas courir. Une fois de plus, l'ancien maître de Bonnétable connaîtra l'avantage de n'être pas Jésuite ni Frère ignorantin. Il aurait fait cent fois pis, que les ennemis des châtiments corporels ne voudraient pas le chagriner pour si peu. Il n'a donc à redouter que nous, qui, tout au plus, quand il sera trop mordant, nous amuserons à le *scier* (uniquement pour l'adoucir) avec ces vieilles histoires de printemps.

P. S. — M. Sauvestre fait l'homme pressé. Il nous somme aujourd'hui de produire notre témoin : il l'a ;

mais ce témoin n'est pas seul. La poste nous en apporte ce matin un autre, que nous lui montrerons encore s'il y tient, et même quand il n'y tiendrait pas.

Et cet autre témoin nous en signale d'autres.

Les rédactions de M. Sauvestre sont d'ailleurs brutales quand il ne chante pas ses propres louanges :

« Sinon (si nous ne produisons pas nos témoins), l'on saura ce qu'il faut penser de ces gens qui se promènent par les colonnes de l'*Univers*, montrant immodestement leur dos fouetté aux passants, et jetant effrontément leur boue même à ce qui commande le respect aux êtres les plus dégradés : à la femme. »

La femme, monsieur Sauvestre, n'est pas un *être dégradé*, comme le donne à entendre votre phrase vicieuse ; et ce n'est pas « jeter la boue » à une maîtresse d'école, de dire qu'elle est un poète aimable, auteur des *Échos du Loir*, et qu'elle fouettait correctement les enfants confiés à sa garde, suivant les conseils de la *Sagesse*.

Deuxième Sauvestrique.

8 janvier 1869.

Nous avons annoncé à M. Sauvestre un second témoin. Nous le lui présentons avec la confiance qu'il le trouvera bien informé. Sa déposition est intéressante et agréable à lire d'un bout à l'autre. Si M. Vapereau veut admettre M. Sauvestre *publiciste français*, dans son Panthéon, voilà son article tout fait ; et c'est un article qui peint bien le personnage.

Notre correspondant n'envisage pas exactement comme M. Sauvestre les effets du séjour de ce dernier à Bonnétable, au point de vue civilisateur. On ne devra

pas pour cela l'accuser d'ingratitude. Les intentions de M. Sauvestre, peut-être plus grandes que ses actes, peuvent n'avoir pas été pénétrées de tout le monde. Quant à l'*émeute* qui aurait chassé l'Orphée de Bonnétable, il nous semble qu'elle se réduit à quelques coups de sifflets. M. Sauvestre s'est trop hâté de prendre la mouche.... et le coche.

Un point reste à éclaircir. M. Sauvestre nous disait hier qu'il avait aboli les châtiments corporels dans son école, où ils étaient en usage avant son règne, et que même le conseil local l'en avait repris. La lettre qu'on va lire, contient une histoire de baguettes cassées qui ne concorde pas avec cette assertion. Le maître s'est-il soumis à la volonté du conseil local, ou a-t-il voulu par l'exemple de ces baguettes cassées, démontrer ingénieusement au conseil l'abus des châtiments que ledit conseil désirait maintenir?

Et notre petit cachot, avec la petite trempée (lorsqu'il y avait lieu) dans le petit ruisseau qui coule sous la porte cochère?

Et notre épingle? et nos petites fouettées par les petites mains de Madame et des petits? Etaient-ce ou non des châtiments corporels?

Notez toujours bien que, sauf l'abus, la précipitation, la colère, et notamment la torture du cachot, qui nous paraît détestable partout, nous ne blâmons point le système. Bien loin de là, nous disons que l'enfant a besoin du fouet, et que lorsqu'il l'a reçu avec justice, il n'y a rien qu'il sente plus profitable et qu'il pardonne plus volontiers, en attendant qu'il en soit reconnaissant.

Si M. Sauvestre, fouettant correctement ses écoliers pour leur apprendre à vivre, avait pris lui-même la dis-

cipline dans l'occasion, en vue d'expier ce qu'il aurait pu donner aux autres par delà le juste compte et de se retenir sur les pas glissants que rencontre toute vie humaine, il serait encore à Bonnétable, très-tranquille et très-honoré. Sans doute il n'aurait pas le lustre qu'il s'est acquis dans les lettres, mais tout le passé lui reviendrait sans amertume, et il n'aurait pas non plus l'ennui d'amuser en ce moment une partie de la France.

O hommes! combien l'amour de la gloire vous abuse!

« Le Mans, 6 janvier.

« Monsieur le Rédacteur,

« Je suis un ancien élève de M. Sauvestre, et je viens de lire, à Bonnétable même, l'article où vous le faites figurer dans vos réflexions sur le procès des Jésuites.

« Les détails que vous donnez sur le cachot et sur la baguette de *Monsieur* sont de la plus complète exactitude; l'aspect des lieux n'a pas changé depuis : seulement, le cachot ne sert plus qu'à renfermer le baril d'encre de l'établissement.

« M. Sauvestre oppose à vos allégations « un formel démenti. » Voici un fait positif, et dont il serait facile de trouver, à Bonnétable, de nombreux témoins.

« Un de mes camarades, gamin endiablé, mauvaise tête, indiscipliné dans l'âme, refusait un jour d'obéir. M. Sauvestre, ému, très-ému, l'enfourne sous son bras gauche, de manière à paralyser tous ses mouvements, se fait apporter plusieurs baguettes de *moniteur*, et malgré les cris et les supplications de la victime, les lui brise sur le dos... et dans les environs. Les morceaux volaient. M. Sauvestre pourra nier le fait; le pauvre garçon, qui est mort il y a quelques années, ne reviendra pas pour l'affirmer. Mais le sous-maître qui l'arracha à l'émotion de l'instituteur est toujours vivant; il me le confirmait hier encore, et pourrait vous le certifier au besoin. Ce sous-maître ayant ouvert à Bonnétable une école libre, avait dès les premiers mois soixante-

dix à quatre-vingts élèves *payants*, preuve évidente que les élèves de M. Sauvestre n'étaient pas du goût de tout le monde.

« Laissez-moi à présent entrer dans quelques détails biographiques.

« M. Sauvestre est né au Mans. Sous-maître à l'école de La Châtre, puis au collége de Mamers, il écrivait, dans le journal d'affiches de cette petite ville, de petits articles et de petits feuilletons que je n'ai jamais lus, mais qui annonçaient assez, me dit-on, l'écrivain d'aujourd'hui. Il a donc été constant; ne lui refusons rien.

« Nommé instituteur communal à Bonnétable en 1844, il épousa Mme Sauvestre, maîtresse de pension, auteur d'un volume de poésies couronnées par quelque société littéraire et champêtre. Le livre se vendait peu. M. Sauvestre, en ayant trouvé une bonne cargaison dans les malles de son épouse, eut l'idée de le donner en prix. J'ai perdu mon exemplaire, sans quoi je vous l'enverrais. Ma mémoire en a retenu quelque chose :

Colibri,
Sous l'abri
Du feuillage,
Viens bercer,
Cadencer
Ton ramage.
Ne crains pas
Les frimas,
Les mygales [1].

« Du reste, Mme Sauvestre passait à Bonnétable pour une personne intelligente; et on ne la croit pas incapable d'aider son mari.

« M. Sauvestre fréquentait assez le presbytère. Il soumettait en confidence à MM. les vicaires un roman manuscrit dont ils lui conseillèrent d'ajourner indéfiniment l'impression. Il n'affichait pas la dévotion, cependant. L'on parle encore à Bonnétable d'un dîner qu'il donna à son inspecteur primaire le vendredi saint, où le saucisson célèbre de M. Sainte-Beuve fut préfiguré sous la forme d'un poulet.

[1] *Mygale* est le nom savant de l'araignée. En poésie, il remplace avantageusement la vieille *arachnée*, qui est pédante.

(*Note de la Rédaction.*)

« Dieu lui accorda un fils. Le baptême se fit en grande pompe, les registres de l'église portent la signature de plusieurs francs-maçons.·. Charles-Stephen, fils de Charles-Nicéphore, ne fut pas emmaillotté comme le commun des mortels : une caisse remplie de son lui servit de berceau; et là dedans, débarrassé d'ignobles entraves, il put jouer des jambes et des bras tout à son aise. Voilà peut-être une idée pour quelque redresseur du genre humain. J'ignore d'ailleurs si Charles-Stephen est devenu l'homme de fer qui devait sortir de ce son.

« 1848 éclata. M. Sauvestre prit son élan. Laissant le collége à la garde de *Madame*, il se mit à la disposition de M. Ledru-Rollin, qui l'envoya sous-commissaire du gouvernement dans une sous-préfecture quelconque. Quoi que ce fût, cela fut court, et M. Sauvestre revint à son école. Alors eut lieu une scène restée fameuse dans le souvenir de Bonnétable.

« C'était la grande floraison des clubs. Bonnétable en avait pour sa part deux ou trois, un entre autres dans la grande classe du *collége*. M. Sauvestre voulut prouver que ses talents oratoires étaient à la hauteur de sa capacité pédagogique.

« Le voilà donc à la tribune. « *Citoyens, j'arrive de Paris.* (Mou-« vement d'attention.) *Jamais je n'avais vu tant de monde qu'à* « *Paris.* » — Étonnement, rires étouffés; observations plus gaies que parlementaires.

« L'orateur, intimidé, continue au milieu des murmures, cherche à se refaire par quelques tirades sur la tyrannie de Louis-Philippe, rate tous ses effets, et finit par demeurer. Alors, une voix de Stentor se fit entendre du fond de la salle : *Un croc, un croc, pour lui tirer ça de la gorge!* Le rire prit des accents de mer tourmentée. L'orateur, ahuri, se déroba. Le président leva la séance; mais le *croc* avait fait fortune, et M. Sauvestre était coulé.

« Il ne tenta point de revanche, et ne songea plus qu'à quitter une ville où son génie était méconnu. Il liquida et se rendit à Paris. Bonnétable l'avait oublié; une mauvaise affaire vint le ressusciter.

« Dans un feuilleton intitulé : *Lettres de province,* où il se raillait agréablement des confréries, des chapelets, des pèlerinages, il crut habile d'introduire un curé à qui il prêtait ses propres opinions; et pour qu'il n'y eût point de doute, il désigna par son nom ce curé, chez qui, disait-il, *il dînait assez souvent.*

« Le vieux curé de *Moncé-en-Sonnois*, indigné de se voir transformé en une sorte de libre-penseur, critiquant les Évêques et le Pape, demandant la réforme de l'Église, etc., riposta ferme et somma M. Sauvestre de se rétracter s'il ne voulait pas avoir affaire à la justice. Celui-ci se défendit piteusement. Il rejeta la faute sur l'imprimeur, qui avait mis *Moncé* au lieu de *Poncé-en-Sonnois*, ajoutant qu'il maintenait son assertion. Or, *Poncé-en-Sonnois* n'existe pas; mais il y a *Poncé-sur-Loir*, juste dans le pays de Mme Sauvestre. Le curé de Poncé, à son tour, réclama si bien, que M. Sauvestre battit en retraite, et jugea prudent de se réfugier dans le silence, d'où il n'aurait jamais dû sortir.

« Depuis ce temps-là, nous le voyons écrire souvent dans l'*Opinion*, se donnant pour mission spéciale d'attaquer les prêtres et les sociétés religieuses. Chose singulière! cet écrivain, qui ne cesse de parler de l'immoralité des Frères *ignorantins*, a remplacé à Bonnétable un instituteur laïque que la cour d'assisses de la Sarthe avait condamné à dix ans de travaux forcés pour immoralité!

« Tels sont, monsieur le rédacteur, les quelques renseignements que je tenais à vous donner. J'ai écrit avec précipitation, tenant à vous éclairer le plus tôt possible; mais, ce qui est l'essentiel, les faits sont exacts. Je suis témoin oculaire, et mes souvenirs s'accordent avec ceux du sous-maître, qui est encore instituteur libre à Bonnétable, et que j'ai vu il y a deux jours.

« Faites de ma lettre l'usage que vous jugerez convenable; je ne crains pas du tout d'être démenti. Je serais heureux si mon concours pouvait vous aider à faire triompher la vérité et la justice, et à venger la religion des misérables attaques qu'on ne cesse de renouveler contre elle.

« Veuillez me croire, monsieur,

« Votre lecteur assidu et dévoué,

« J. Deluard,

« *Prêtre, professeur au séminaire du Mans, ancien élève non fouetté de M. Sauvestre.*

Troisième Sauvestrique.

9 janvier 1869.

Voici la réponse de M. Sauvestre au témoignage de son ancien élève. M. Alexandre Renard. Elle nous paraît pleine d'aveux :

« Qu'il y eût un *cachot* à Bonnétable, *c'est possible*. Ce n'est pas moi qui fis construire l'école. Je l'y ai trouvé et l'y ai laissé

« Quant au surplus de sa lettre, le petit Renard (Alexandre) n'a pas tout dit. Oui, Mme Sauvestre aimait à torturer les petits enfants, à leur larder les doigts de piqûres, et même tous les mois elle en faisait rôtir un et le mangeait.

« Il paraît que Renard (Alexandre) a échappé à la broche. C'est un malheur; je m'en aperçois trop tard. Et le voilà qui dessine.

« Un mot encore.

« Je veux bien mettre les petites inventions de M. Renard sur le compte d'une imagination trop vive, mal servie par les souvenirs d'un enfant de six ans. Cela me dispense d'accoler à son nom l'épithète qu'il mérite. Mais ses allégations sont fausses, absolument fausses, vous entendez, M. Veuillot? »

J'entends parfaitement, Monsieur Sauvestre, et je continue parfaitement de croire M. Renard.

M. Sauvestre ajoute le paragraphe suivant, assez chevaleresque, — dans le goût primaire, — mais où l'on voit un caractère emporté :

« Seulement, permettez-moi de vous donner un conseil : celui de ne plus mêler la famille à nos querelles de journalistes. C'est là un cas où la correction corporelle n'est pas seulement autorisée, mais nécessaire. J'ai dit. »

Si M. Sauvestre, justement défiant de ses moyens intellectuels, veut se servir de ses poings, c'est un autre

ordre de principes et de difficultés. Il y a des gens qui se chargent de répondre très-bien à ce genre d'arguments enfantins; nous n'avons pas à nous en occuper pour le moment.

Tirons cependant M. Sauvestre d'une erreur où il semble vouloir s'engager : 1° Il n'est pas question ici du gouvernement de sa famille, où notre polémique n'a ni dessein ni besoin d'entrer; il est question du gouvernement de son école et accidentellement d'un peu de politique et de littérature, le tout appartenant au public.

La discussion entre nous n'est point la chose basse, et d'ailleurs ici sans sujet qu'il appelle une « querelle de journalistes. » M. Sauvestre n'a rien à nos yeux qui le distingue, il est simplement une expression ; son nom, comme cent autres, ne nous représente rien que la passion révolutionnaire contre l'Église et contre la société. Passion ignorante, qui crie, qui hurle, qui calomnie et qui se permet d'ailleurs sans scrupule tout ce qu'elle impute faussement à ce qu'elle veut détruire. C'est à ce titre uniquement que M. Sauvestre nous est utile quelquefois. On ne nous a pas vu discuter ses idées ni son talent. *Querelle de journalistes!* Nous n'acceptons pas ce compagnonnage, et si l'un de nous est journaliste, l'autre ne l'est pas.

Quatrième Sauvestrique.

9 janvier 1869.

Nouveaux documents sur la question du fouet en matière d'éducation. M. Sauvestre trouve que nous en avons déjà cité trop. A part les lumières qu'il puise dans le *Dic*

tionnaire philosophique de Voltaire, dans Dulaure, dans Dupuis et dans ses autres auteurs familiers, M. Sauvestre n'aime pas ce qui ressemble à l'érudition. D'où vient tout cela, dit-il, et à quoi bon tout cela? Quel besoin a-t-on ici de Salomon, de Bossuet, de Louis XIV, d'Anne d'Autriche, de Bonnétable? Mais malgré l'autorité de M. Sauvestre, nous croyons utile d'apporter un surcroît d'autorités. Elles affermiront au moins les gens de bon sens qui croient encore que la verge est un vaccin du bâton.

Saint François de Sales n'a jamais passé pour un monstre de férocité. Il se fiait beaucoup au pouvoir de la raison, au pouvoir de la parole, au pouvoir de la douceur, et il disait qu'on prend plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec un tonneau de vinaigre, — ce qui, par parenthèse, est trop souvent répété par les personnes qui ont du penchant à tuer les mouches à miel, à cause de leur aiguillon. — Cependant, saint François de Sales lui-même était partisan du fouet.

« Toutes choses bien considérées, écrit-il, il faut un peu d'affliction aux enfants, afin qu'ils se corrigent, quand on voit que les remontrances n'ont servi de rien. » (*Année sainte*, t. III.)

Un contemporain de saint François de Sales, qui est resté en assez bonne odeur parmi les partisans de la libre pensée, c'est le roi Henri IV. Écoutons *le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire*. Son français est d'ailleurs charmant.

Il s'adresse à Mme de Monglat, gouvernante des enfants de France :

« Madame de Monglat,

« Je me plains de vous de ce que vous ne m'avés pas mandé que vous aviés fouetté mon fils; car je veulx et vous commande

de le fouetter toutes les fois qu'il fera l'opiniastre ou quelque chose de mal, *saichant bien par moy-même qu'il n'y a rien au monde qui face plus de profit que cela*; ce que je recognois par expérience m'avoir profité. C'est pourquoi je veulx que vous le faciez et le luy faciez entendre.

« Adieu, Madame de Monglat.

« HENRY.

« Ce XIII novembre, à Fontainebleau. »

Henri IV, comme le prince Albert, comme Bossuet, se serait fait tancer par M. le président de Bordeaux.

Mais il y a fouet et fouet, comme il y a fagots et fagots. L'Université fouettait encore entre 1830 et 1838, du moins dans certaines maisons, notamment à Louis le Grand; elle n'y allait pas de main morte. On avait transformé en cachots certaines petites chambres de l'ancien quartier de rhétorique, et un gardien était chargé d'y surveiller le travail du *pensum*. Ce gardien ne faisait pas mystère des moyens qu'il employait pour réveiller ses prisonniers : *Je leur ai*, disait-il, *soigné le cuir*.

Des corrections livrées à un pareil arbitraire et à de pareilles mains deviennent un insupportable abus, et l'abus a emporté la chose. Mais la chose étant nécessaire, elle ne peut être suppléée que par un autre abus, qui en engendre d'autres pires que le premier. C'est ce que ceux qui s'intitulent hommes de progrès ont coutume d'appeler le Progrès.

Cinquième Sauvestrique.

10 janvier 1869.

On a entendu hier M. Sauvestre s'écriant : *J'ai dit!* Mais il n'avait pas tout dit, et la lettre de M. l'abbé

Deluard l'oblige de dire encore quelque chose, où il se dédit.

Il a présentement moins de superbe, et ce ton tempéré lui va mieux. Quiconque veut voir ce qui s'appelle populairement « un homme qui rit jaune, » n'a qu'à regarder :

« L'*Univers* publie aujourd'hui une lettre d'un prêtre, professeur au séminaire du Mans, jadis élève de l'école de Bonnétable, et, d'après sa propre attestation, « élève non fouetté. » M. l'abbé Deluard, — c'est ainsi qu'il se nomme — cultive le genre biographique avec plus de zèle que d'exactitude ; en quoi il ressemble à beaucoup de ses devanciers.

« Mais lorsque je considère comment on a écrit la vie des meilleurs saints du calendrier, je sens que j'aurais mauvaise grâce à réclamer pour les miens et pour moi. Je sais trop comment les prêtres composent l'histoire pour m'étonner aujourd'hui. »

Sur ce début on croit que M. Sauvestre va nier encore, et il en meurt d'envie, mais il faut avaler la couleuvre : il l'avale :

« L'abbé Deluard raconte qu'un de ses camarades, « *gamin « endiablé, mauvaise tête, indiscipliné dans l'âme, refusant un jour « d'obéir,* » fut saisi par moi et corrigé d'importance ; que je lui cassai plusieurs baguettes « sur le dos et dans les environs. » *Cela peut être vrai* ; cela était du moins parfaitement légitime. »

Hier, toutes les allégations de M. Renard étaient « fausses, fausses, entendez-vous ? » Aujourd'hui, celles de M. l'abbé Deluard, les mêmes et plus graves, « peuvent être vraies. » On fouettillait les petits à la main ; on fouettait les grands au bâtonnet jusqu'à casser l'instrument ou plutôt les instruments, et c'était » parfaitement légitime. »

Arrivez donc !

M. Sauvestre explique la légitimité de son cas. Ses raisons sont exactement les nôtres et celles des Livres Saints.

« Devant une obstination pareille à celle qu'on décrit, le maître n'avait que deux partis à prendre : chasser l'élève, ou briser sa résistance. Mais mettre l'élève à la porte dans ce cas, c'était le rendre au vagabondage du ruisseau, à la rapine dans les champs. L'exemple qu'on oppose ici n'a rien de commun avec le système d'éducation des Révérends Pères de Tivoli. »

L'*Univers* disait à l'occasion « des Révérends Pères de Tivoli » et de cet illustre petit drôle que toute la presse a arrosé de ses larmes sur la partie blessée : « Que faire? « il n'y avait que deux moyens, le fouet ou l'expulsion. « C'était l'expulsion qu'il fallait choisir, d'accord! Mais « quoi? l'expulsion est une première flétrissure; l'éco- « lier chassé, tombait dans un milieu inquiétant, où il « pouvait devenir pire; le maître eut pitié de son âme « et essaya du conseil de l'Esprit-Saint : *Noli substrahere « puero disciplinam, etc.* » Voilà toute la théorie des Jésuites exposée et appliquée par le maître de Bonnétable.

Il est vrai cependant que ce n'est pas la même chose, comme M. Sauvestre l'observe fort bien; car M. Sauvestre ne s'est pas préoccupé de l'âme de son écolier, il n'a pas pris le temps de prier avant de le fustiger; il a exécuté son décret par lui-même, publiquement, donnant le fâcheux spectacle d'un maître en fureur, avec un entrain et un enthousiasme que la règle des Jésuites n'admet pas; il a brisé ses baguettes, le sous-maître a dû lui arracher son patient, etc., etc. En outre, il se permettait fréquemment, pour ne pas dire tous les jours, ces justices médicinales, qu'il reproche amère-

ment aux Jésuites de Tivoli de s'être permises une ou deux fois. Voilà des différences notables. Mais enfin et au fond, il fouettait l'écolier pour son bien, parce que *si enim percusseris eum virga, non morietur*. En cela, il s'est montré croyant et PRATIQUANT.

Ce qui lui prouve que l'Esprit-Saint connaît à fond toutes choses et si particulièrement la nature humaine, qu'il faut toujours, de façon ou d'autre, à l'endroit ou à l'envers, exécuter ses prescriptions.

Continuons de recueillir les aveux de M. Sauvestre.

« La lettre de M. l'abbé Deluard est trop longue *et trop remplie de détails qui me sont purement personnels, pour qu'il soit convenable de la reproduire ici*. Je veux seulement lui dire le plaisir que son ancien maître éprouve à le retrouver professeur au séminaire diocésain. »

Modestie charmante, et plaisir vif, l'un et l'autre exprimés par des paroles également senties!

« Mais puisqu'il aborde le genre biographique, qu'il me permette de lui conseiller plus de fidélité dans ses informations. L'ancien maître d'école de Bonnétable n'a jamais été sous-commissaire du gouvernement. La scène du club est une assez jolie invention; mais ce n'est qu'une invention. Elle nous reporte *au mois de mars* 1848, et c'est *le* 15 *mai* que j'ai quitté Bonnétable. »

M. l'abbé Deluard n'a pas affirmé que M. Sauvestre eût été sous-commissaire pendant sa première hégire de Bonnétable : « Quoi que ce fût, ce fut court, » Si M. Sauvestre veut dire ce que ce fut, on rectifiera. Quant à la scène du club, qualifiée par M. Sauvestre d'*assez jolie invention,* nous croyons qu'il n'aurait rien perdu à répéter, comme pour l'enfant accommodé aux bâtonnets : « cela est peut-être vrai. » Qu'il ait quitté Bonnétable le 15 mai 1848, rien ne prouve moins qu'il

n'y fut point sifflé dans le courant du mois de mars précédent. Il remarquera que c'est lui-même qui donne cette date de mars, omise par M. Deluard. La funèbre date est restée dans sa mémoire. Il avait parlé d'une émeute : qu'est-elle devenue cette émeute?

M. Sauvestre veut bien nous donner des nouvelles de son fils, posé dans le son :

« Enfin M. Veuillot peut rassurer son correspondant : l'enfant élevé sans maillot et sans lisières n'a point mal tourné ; il entre aujourd'hui dans la vie avec une médaille d'argent et deux médailles d'or laborieusement conquises. L'éducation par la liberté ne lui a point été funeste. »

Nous sommes enchanté de ce résultat, et ceux qui auraient du goût pour le son (faut-il le renouveler souvent?) peuvent en faire l'expérience. Avis à M. Duruy. Du reste, nous pensons bien, d'après les coutumes de l'école, que le fouet n'a pas été épargné non plus ; et les succès de Charles-Stephens nous apportent une nouvelle preuve de l'excellence naturelle de la méthode.

Suite :

« Il me reste à remercier M. l'abbé Deluard du souvenir qu'il veut bien donner à mes *Lettres de Province* ; cela pourra engager M. Dentu à en faire une nouvelle édition. »

Ceci, ce n'est pas le beau côté de l'histoire. On se rappelle le curé de *Moncé*-en-Sonnois, devenu curé de *Poncé-en-Sonnois*, deux honorables prêtres diffamés par l'ancien maître d'école, qui leur prêtait ses idées et son esprit, et qui en rejeta piteusement la faute sur son imprimeur. M. Sauvestre prend trop gaillardement son

parti d'avoir calomnié. Il gâte ainsi la beauté de ses aveux.

Fin :

« Maintenant, l'*Univers* trouvera bon que nous laissions là ces questions de personnes, auxquelles il paraît se complaire.

« CH. SAUVESTRE. »

En bon français : « J'en ai assez ! » Nous le croyons, et dès lors nous en avons assez aussi. Il est maintenant montré qu'on ne se trouverait pas beaucoup plus doucement *sous le bras de M. Sauvestre* que *Sur les genoux de l'Église*. C'est le titre ironique, — à sa manière, — d'un livre de sa façon.

Quand M. Sauvestre aura pris quelque repos, il pourra revenir, si le cœur lui en dit. Nous y sommes toujours.

III

Un M. Olivier. — Ben-Johnson. — St Augustin.

12 janvier 1869.

M. Sauvestre est silencieux ; il semble craindre d'entendre claquer n'importe quel fouet, mais surtout le sien. Le *Public* se lève, et M. A. Olivier prend la parole.

M. A. Olivier vient de la *Patrie*, où il tint faiblement un emploi d'*abbé*. Sa piété le porte à combattre les barbares qui croient encore à la nécessité d'affliger parfois la chair. Les textes de l'Écriture ne

l'embarrassent pas. Ils sont, dit-il, judaïques, et interprétés judaïquement :

« L'*Univers* oublie qu'il est en plein christianisme et qu'il parle à des chrétiens, au milieu d'un siècle qui, s'il n'est pas ou ne veut pas devenir ultramontain, n'en est pas moins sous l'influence de l'esprit évangélique et en poursuit, même sans le vouloir, l'application dans les lois et dans les mœurs publiques. »

C'est ainsi que M. Olivier raisonne, et c'est dans ce goût qu'il écrit, — toujours !

Quant à lui, il se sent rempli et débordant du « véritable esprit évangélique » ; il ne veut point de sévices dans l'éducation, mais qu'on aime, et qu'on attende le moment de la grâce. Si tant de saints et de grands hommes, si saint Augustin, saint Grégoire le Grand, saint Ignace, etc., ont usé d'une autre méthode, c'est sans doute qu'ils ne vivaient pas en plein christianisme, ou qu'ils étaient ultramontains.

Pour convaincre ces brutaux judaïsants, M. A. Olivier, du *Public*, leur oppose un argument que leurs faibles yeux n'ont point aperçu. C'est une « scène délicieuse, » une « page *inimitable* » de l'Évangile.

« Dans cette page inimitable, l'écrivain sacré nous représente Jésus reprenant la brutalité judaïque de ses disciples qui, encore sous l'empire de la lettre *et* de la loi, prétendaient repousser par la violence les curiosités indiscrètes et les acclamations importunes des enfants de Jérusalem attachés aux pas du Divin Maître. Jésus proteste contre leurs durs procédés par cette parole : « Laissez venir à moi les petits enfants ! »

C'est doux, doux ! Et nous ne savons pourquoi M. Olivier, commentant ainsi l'Évangile, nous représente

l'ancien maître de Bonnétable, *avant les lettres*, criant aux enfants de la forêt : « Venez, venez *sous mon bras*, chers petits ! » Mais, brisons là ; nous avons promis de ne plus chagriner M. Sauvestre, contrit et humilié.

Cependant la question du fouet mérite bien que nous ne la laissions pas tomber sans gloire dans l'encrier sucré de M. Olivier. Nous la relèverons donc en produisant quelques nouveaux témoignages, très-capables, selon nous, de donner un exercice plus viril à la pensée publique sur un point qui intéresse si fort la famille et la société.

M. Olivier a-t-il entendu parler de Samuel Johnson ? Ce n'est pas un ultramontain, ce n'est pas un homme des temps barbares, c'est un moderne, un évangélique, et la sage Angleterre l'admire surtout comme écrivain raisonnable. Or cet homme de sens était grand partisan du fouet. Écoutons son sténographe Boswel, qui le suivit pas à pas, recueillant ses moindres paroles, dont il fit un livre en plusieurs tomes, que l'Angleterre lit toujours :

« En vérité, Johnson savait combien il était redevable a M. Hunter. M. Sangton lui ayant demandé un jour comment il avait acquis une connaissance si exacte du latin (je crois qu'aucun de ses contemporains ne l'a surpassé dans cette langue), il répondit : « Mon maître me fouettait très-bien. Sans cela, monsieur, je n'aurais rien fait. »

« Il dit à M. Sangton que, tandis que M. Hunter fouettait ses élèves sans miséricorde, il avait coutume de s'écrier : « J'en agis ainsi pour vous sauver du gibet ! »

« Johnson se montrait partisan de la verge en toutes circonstances comme moyen de faire pénétrer l'instruction. « Je préférerais, disait-il, voir la verge devenir la terreur générale, plutôt que de dire à un enfant : Si vous faites ceci, ou cela, vous serez plus estimé que vos frères ou vos sœurs. La verge produit un

effet qui se termine en lui-même. Un enfant a peur d'être fouetté, et il accomplit sa tâche et tout est dit. Au lieu qu'en excitant son émulation et en lui faisant sentir sa supériorité par les comparaisons, vous posez les bases d'un mal durable : vous faites que les frères et les sœurs s'entre-haïssent. »

« Johnson ayant vu dans le Lincolnshire de jeunes dames parfaitement bien élevées, grâce à la stricte discipline et aux sévères corrections de leur mère, il s'écria avec Shakespeare et en l'altérant un peu :

« *O verge! je t'honorerai pour avoir si bien fait ton devoir.* »

Ceci peut paraître un peu âpre. Il y a de l'Anglais là dedans et du protestant, et il y en a trop. Prenons un docteur plus miséricordieux, saint Augustin. M. Olivier ne le récusera pas tout à fait. Sans doute il est vieux, sans doute il est ultramontain, mais enfin il passe pour n'avoir pas ignoré ni mal compris l'Évangile.

Nous citons ce qui suit avec d'autant plus de plaisir, que M. Sauvestre y trouvera de quoi raffermir son moral légèrement ébranlé. Il verra que saint Augustin se fût arrangé du système de Bonnétable, tout en conseillant sans doute moins d'impétuosité.

Saint Augustin, donc, raconte, ou plutôt confesse qu'ayant été mis à l'école pour apprendre les lettres, il ne voyait pas l'utilité d'étudier. « Je faisais le paresseux, dit-il, et j'étais battu, *vapulabam.* » Voilà Bonnétable. « Nos pères ne trouvaient pas cela mauvais, *laudabatur hoc à majoribus.* » *Laudabatur!* Augustin était fouetté, et Monique, loin de faire procès au Sauvestre local, lui donnait des louanges. Quelle semonce sainte Monique eût reçue de M. le président de Bordeaux !

L'écolier qui devint l'Évêque d'Hippone, trouvait la pratique un peu dure, mais il se ravisa : « Je vous de-

« mandais, ô mon Dieu, avec une grande ferveur, de « n'être point battu à l'école, *ne in schola vapularem*. Et, « quand *pour mon bien* vous ne m'exauciez pas, tous, « jusqu'à mes parents, qui cependant ne me voulaient « point de mal, se riaient des coups que j'avais reçus, « *ridebantur plagæ meæ*. »

Saint Augustin blâme les défauts des maîtres, écoliers à leur tour dans la vie, et aussi dissipés, aussi menteurs et plus méchants que les enfants qu'ils fouettent à l'école. On voit comme l'humanité change peu. Néanmoins, il n'a aucune rancune et, tout au contraire, il reconnaît qu'il lui fut bon d'être fouetté : « Je ne man- « quais ni de mémoire ni de vivacité d'esprit, mais j'ai- « mais à jouer... Je détestais l'étude, et l'on m'y con- « traignait, et il m'en advenait bien, *et bene mihi fiebat;* « car je n'aurais rien appris si on ne m'eût fait vio- « lence : *non enim discerem nisi cogerer.* »

On est assez d'accord que saint Augustin ne fut pas « abruti » Il fallut pourtant le fouet pour l'appliquer à l'étude ; il le dit sans aucun amour désordonné pour la contrainte, ni pour ce que les maîtres avaient dessein de lui apprendre, et sans aucune estime pour son obéissance ainsi obtenue. Il loue la correction comme un moyen de Dieu qui le força de cultiver les dons déposés en lui. *Non enim discerem nisi cogerer.*

Avec tous ses dons, saint Augustin était exposé à ne devenir qu'un habile joueur de paume, comme on devient aujourd'hui un habile joueur de bourse ou un habile coupeur de nouvelles dans les journaux. Le fouet a fait jaillir l'étincelle. M. Sauvestre a pu voir que plusieurs de ses élèves ont bien tourné. Ils sont disposés à avouer qu'ils le doivent plus à sa baguette qu'à sa philo-

sophie. Nous reconnaissons d'ailleurs que le bon maître ne doit pas avoir seulement quelque chose à la main, il lui faut surtout quelque chose dans la tête et dans le cœur.

C'est parce que les Jésuites ont eu ce quelque chose-là, qu'ils ont, durant trois siècles, élevé cette quantité de savants et de grands hommes qui leur ont gardé tant de respect et d'amour.

IV

Ausone. — M. Sauvestre.

13 janvier 1869.

Nous continuons d'étudier la question du fouet.

Voici un témoignage de l'antiquité. Il remonte au IVe siècle et constate la coutume antérieure. On trouvera que cette coutume était violente et excessive; nous ne disons point le contraire. L'antiquité maltraitait l'homme. Dans les écoles comme ailleurs, le genre humain avait besoin du christianisme, et ceux qui travaillent à lui ôter le christianisme, travaillent par là même à le ramener sous les sévices brutaux de l'antiquité. Le progrès n'empêchera pas qu'il y ait toujours des maîtres. Quand Jésus-Christ ne sera plus dans le cœur des maîtres, les maîtres des enfants fouetteront les enfants et les maîtres des hommes fouetteront les hommes.

En attendant que cette conséquence déjà visible devienne manifeste à tous les yeux et à toutes les épaules, car les maîtres aussi seront fouettés, on reconnaîtra du

moins que les Jésuites n'ont pas inventé la correction corporelle. Ce sont eux, au contraire, qui en ont les premiers et le plus amplement mitigé l'usage, le réduisant à la mesure nécessaire.

Écoutons le poète Ausone, la gloire et l'ornement de Bordeaux. Il s'adresse à son petit-fils :

« Mon enfant, ne redoutez pas l'école, où à chaque instant le fouet retentit, où enseigne un vieillard à la mine sévère : la peur accuse un cœur dégénéré. Pour vous, demeurez intrépide. Que la crainte des clameurs et des coups retentissants ne trouble pas le commencement de vos journées. Là, il est vrai, s'agite le sceptre redoutable ; là s'étale un attirail de verges riche et nombreux, des fouets armés de lanières traîtresses ; là, les bancs frémissent sous vos essaims tremblants. Mais tout cet appareil n'est qu'un épouvantail, ne vous en laissez pas préoccuper. Votre père et votre mère, ayant été autrefois formés à cette école, procurent aujourd'hui à ma vieillesse les douceurs tranquilles de la paix. »

Le tableau est effrayant. Cependant, ici comme dans les *Confessions de saint Augustin*, nous retrouvons le père et la mère, qui étaient de bonnes gens, ainsi que l'atteste saint Paulin de Nole, leur compatriote et leur ami. Que de cœurs de pères et de mères M. le président de Bordeaux aurait à semoncer parmi les plus honorés et les meilleurs, si l'humanité repassait devant son tribunal !

N'oublions pas d'ailleurs que l'enseignement donné au milieu de cet appareil mérita alors à Bordeaux d'être appelée « la patrie des lettres. » Dans ces écoles le père d'Ausone et lui-même avaient reçu une culture qui leur valut d'être distingués par les césars de Constantinople et préposés à l'éducation des futurs héritiers de l'empire. Quant à ce petit-fils à qui Ausone s'adressait, il a donné un meilleur exemple. C'est ce Paulin, sur-

nommé le *Pénitent*, qui, ruiné par l'invasion des Goths, dans l'Aquitaine et tombé du faîte de l'opulence à la dernière misère, se montra plus grand que son adversité. Il raconta sa vie dans un poëme dur et incorrect, il est vrai, mais intitulé l'*Action de grâce*, et il y remercie Dieu des traverses qui l'ont rappelé à la pénitence.

Revenons au temps moderne. M. Laurentie, dans un excellent article que publie aujourd'hui l'*Union*, nous montre la persévérance de la coutume :

« Ceux qui ne sont pas de la génération affranchie qui nous édifie par sa dignité présente, se souviennent d'être allés à l'école, où présidait un vieux maître armé d'une férule ou d'un martinet, sans que la majesté toute récente encore des temps républicains en fût offensée. L'Université, — *alma parens*, — même après Rollin, a fouetté ni plus ni moins que les Pères Jésuites; le premier instrument de punition que j'ai trouvé dans le cabinet d'un proviseur célèbre, c'était une *patoche*, et, tout à l'heure, les journaux viennent de nous conter l'histoire de ce proviseur de Paris assistant à l'exécution d'un écolier, sous les yeux du père, en présence de sa division, par les mains d'un nègre.

« M. Duruy a dû lire dans le rapport qui vient de lui être fait sur les écoles anglaises un fait des plus originaux et que les magistrats de Bordeaux pourront lire à leur tour pour leur édification. »

En voici le résumé officiel :

« Nous avons lu, dit M. Demogeot, dans les œuvres du docteur T. Arnold, une éloquente dissertation en faveur du *flogging*, laquelle ne nous a pas du tout convaincu. Une chose étonnante, c'est que les écoliers paraissent y tenir autant que les maîtres... Voici ce que raconte le doyen de Petersborough, ancien principal. C'était en 1818. J'étais élève, je faisais partie de la classe supérieure, et l'on prétend que je faisais honneur à l'école; ce qu'il y a de sûr, c'est que je travaillais dur. Le docteur Russell, notre principal, avait des idées à lui : entre autres, il s'était mis en tête d'abolir le *châtiment corporel* et d'y substituer une amende.

« Nous regimbâmes fort contre cette innovation ; nous ne voulions point qu'on nous enlevât notre pécule. Le fouet nous semblait très-conciliable avec la dignité d'un gentleman; mais l'amende, fi donc! Enfin, l'école résolut d'en faire son affaire, et elle se souleva au cri de : *A bas l'amende! Vive le fouet!* Ce fut une fameuse révolte, dont tous les vieux comme moi se souviennent encore. La restauration triompha ; le fouet fut solennellement réintégré. Alors nous en eûmes à cœur joie. Le lendemain du jour où l'amende fut abolie, au moment où nous entrâmes en classe, nous y trouvâmes une superbe forêt de verges, et les deux heures de la leçon furent consciencieusement employées à en faire usage. »

Terminons par des considérations plus hautes que ces exemples, et qui vont sans faiblesse au fond même de la question. Quiconque a suivi l'histoire du procès de Bordeaux a pu remarquer l'insigne pauvreté des discours et articles auxquels cette affaire a donné lieu. Des déclamations, des injures, tout le tapage ordinaire de l'esprit de parti, mais point de science, point de doctrine, rien de sérieux, rien qui touche à l'intérêt qui devrait dominer tout, c'est-à-dire l'intérêt de la bonne éducation, l'intérêt de la famille, l'intérêt de l'enfant. La science enfle, mais l'ignorance encore plus, et l'orgueil vraiment indécrottable est celui des gens qui ne savent rien ; ils ne veulent pas même s'instruire, *et nihil scientes tument superbia.*

V

Le profond Goumy. — Le doux Olivier. — L'âpre Guéroult. — La plaintive *Union de l'Ouest*

19 janvier 1869.

Dans le cours de cette polémique, nous avons apporté des autorités de divers ordres, qui montrent que partout l'enfant a été fouetté pour éviter à l'homme d'être battu, et tel est le fond et la raison de cette pratique. Il a existé des pères et des mères avant la période de 1830-1838, où l'Université de France semble avoir donné ses derniers coups de fouet, mais non pas ses derniers coups de poing ; et nulle part, ces pères et ces mères n'ont eu principalement en vue de torturer et d'abrutir leurs enfants : ils ont eu en vue d'en faire des hommes, suivant le conseil de la Sagesse inspirée : « Corrige ton fils par la verge, afin qu'il n'aille pas un jour mendier de porte en porte, afin qu'il ne meure pas, afin que ton âme ne soit pas outrée de douleur ! »

Il faut l'effronterie de l'orgueil contemporain, prompt à soutenir toutes les erreurs, parce qu'il ignore ou méprise toutes les vérités, pour admettre que le féroce amour d'un châtiment inutile aurait tenu contre dix-huit siècles de christianisme, et que le sentiment paternel vient de naître tout à l'heure dans le cœur de l'homme.

En dehors de l'unanimité que nous constatons, il ne s'élève d'autres voix dissidentes que celles de quelques sophistes ou utopistes. Rousseau est le chef de cette escouade. Comme père on sait ce qu'il valut.

Les Jésuites ont les premiers mitigé les rigueurs de la correction corporelle pour la ramener au juste nécessaire. M. Goumy ignorant ce détail de l'histoire pédagogique, nous fournit un texte de Rollin, qui prouve que le grand recteur aimait peu les châtiments corporels, et tendait à les proscrire; seulement le texte prouve aussi que le bonhomme les employait et ne croyait pas que l'on pût s'en passer.

Tout ce que dit Rollin pour et contre le fouet est fort louable, et se résume à conclure qu'il ne faut pas abuser. C'est précisément ce que saint Ignace avait décrété pour les colléges de la Compagnie, et ce qu'il avait su régler depuis longtemps, lorsque l'Université, comme on le peut conclure du langage de Rollin, abusait encore. Elle continua d'abuser pendant un siècle et demi, sans parler de ce qui se passait dans ses sous-sols, comme à Bonnétable et ailleurs. Durant ce temps, toutefois, elle n'a pas laissé de faire des hommes. Si nous calculons ce qui est survenu, depuis la désuétude du fouet, nous arrivons juste à la floraison des *petits crevés*

M. Goumy élague par diverses raisons très sommaires, les témoignages que nous avons cités. Il commence bien entendu par ceux de l'Esprit-Saint; la Bible est par trop caduque, et nul bon universitaire ne peut admettre une autorité de ce genre. Il ajoute qu'au surplus la Bible parle peu : « Il y a, dit-il, deux phrases des Proverbes où la *Vulgate* présente le mot *virga*. » Le savant rédacteur de la *Revue de l'Instruction publique* n'a pas coutume de consulter les sources, et son addition est fautive. Le mot *virga* se trouve *neuf* fois dans le seul livre des Proverbes, et sept fois au sens matériel le plus

net, comme dans ce verset de l'*Ecclésiastique : Cibaria, et virga, et onus asino;* A l'âne, la charge, le fourrage et le bâton.

M. Goumy récuse aussi saint François de Sales, qui a bien osé dire « qu'un peu d'affliction est nécessaire aux enfants. » Il épilogue sur cette « vulgate. » *Un peu* et *affliction* lui semblent « élastiques. » Si par *affliction* saint François de Sales entendait les coups, alors M. Goumy inclinerait à le déclarer assez brutal, quoique assez homme d'esprit.

Au risque de nuire à saint François de Sales dans l'esprit de M. Goumy, montrons ce qu'il devait entendre par « un peu d'affliction. »

Voici ce que raconte le vénérable M. Hamon, actuellement curé de Saint-Sulpice, dans sa très-belle *Vie de saint François de Sales :*

« Comme une éducation molle énerve l'homme, fomente ses passions, le rend incapable de grandes choses et de grandes vertus, elle supprima (*sa mère, Mme de Boisy*) toutes les délicatesses dont on avait usé par nécessité dans les premières années, et s'appliqua à l'élever de cette manière mâle et sévère qui donne l'énergie au corps et à l'âme, en leur apprenant à se contenter de peu, à s'affranchir des exigences du bien-être, et à souffrir volontiers le sacrifice, la privation et la douleur. Elle voulut que tout fût simple, sans luxe, sans mollesse dans le vêtir, le manger, le coucher et tout l'ensemble de la vie.

« A ces moyens de prévenir le mal se joignit une fidélité exacte à le corriger dès qu'il se produisait; et toujours la correction était en rapport avec la faute. Un jour l'enfant ayant vu par terre la veste d'un ouvrier qui travaillait au château, et remarqué à la boutonnière une jolie aiguillette en soie de diverses couleurs, l'éclat de cette parure le tenta et il l'enleva furtivement. L'ouvrier, à la fin de son travail s'étant aperçu qu'on lui avait dérobé son aiguillette, fit de vaines perquisitions parmi les domestiques; alors M. de Boisy, informé du fait, interrogea l'en-

fant, et celui-ci lui avoua ingénument, sans détour comme sans excuse, qu'il était le coupable ; mais en même temps, profondément repentant de sa faute, il tombe à genoux en demandant grâce, avec des larmes qui faisaient pleurer les assistants eux-mêmes. Le père, inexorable parce qu'il sentait les conséquences d'une première faute de ce genre impunie, *lui infligea la peine du fouet en présence de toute l'assemblée,* en ajoutant qu'il le punissait légèrement parce que c'était son premier vol et qu'il l'avait avoué franchement; mais que, s'il avait le malheur de recommencer, il n'en serait pas quitte à si bon marché. Cette correction, faite ainsi à propos, fut si profitable à l'enfant, qu'il ne lui arriva plus jamais de rien prendre sans permission, pas même un fruit au jardin ou à la campagne. »

D'où il suit que la mère de saint François de Sales, comme la mère de Paulin le Pénitent, petit-fils d'Ausone, et comme sainte Monique, serait une de ces dames de l'antiquité chrétienne, en qui M. le président de Bordeaux n'eût pas voulu reconnaître « le cœur d'une mère. »

Le nom de sainte Monique nous ramène à M. A. Olivier, du *Public*, cœur des plus tendres, qui propose de gouverner toute l'éducation par le sentiment. M. Olivier récuse l'exemple de sainte Monique. Il ne veut pas absolument croire que sainte Monique ait pu sourire des pleurs du petit Augustin, forcé d'étudier au lieu de jouer à la balle. Il était là, il sait comment les choses se passaient, et il nous le conte en son beau français.

« Quoi qu'il en soit, à l'*époque dont il s'agit,* Monique obéissait à la loi du plus fort. Cette grande chrétienne, *maîtresse d'elle-même et de l'éducation de son fils, eût* agi autrement; elle l'*eût* arraché à la brutalité de maîtres inhumains, elle *eût* trouvé dans sa foi, dans sa raison éclairée par l'Évangile, dans son cœur embrasé d'amour surnaturel, une secrète et irrésistible puissance pour vaincre la paresse d'Augustin et pour développer *en lui*

toutes les richesses de l'esprit et de l'âme qui devaient faire *de lui* un homme de génie et un docteur incomparable ! »

C'est doux, doux ! Mais toujours est-il qu'à l'époque *dont il s'agit,* Augustin recevait le fouet pour apprendre à ne pas faire des phrases comme celle qu'on vient de lire, et sainte Monique laissait fouetter Augustin. Ce fut plus tard et pour autre chose qu'elle versa ses larmes victorieuses et immortelles.

Voici un trait qui fait voir le brillant de la plume de M. Olivier. Il a pris lui-même le soin de souligner :

« Les PP. Jésuites et M. Sauvestre sont peut-être de grands esprits, mais ils sont certainement des *esprits frappeurs,* et notre société a horreur des *revenants !* »

C'est du dernier fin. Cependant l'expression d'*horreur* employée à propos des revenants Jésuites, nous semble forte pour le doux M. A. Olivier qui pleurait tout à l'heure au lieu et place de sainte Monique. Nous remarquons aussi que, sans paraître y toucher, M. A. Olivier fait le procès à saint Augustin, à saint François de Sales et à leurs mères : grosse besogne qu'il donne à son aimable talent.

Passons à M. Guéroult. Oubliant que son collaborateur M. Sauvestre fut un fouetteur déterminé du peuple des campagnes, sans cesser d'être un libre penseur distingué, M. Guéroult prétend que le fouet est une application de la théologie catholique. Il le rattache à la théorie du bourreau de Joseph de Maistre, telle que lui, M. Guéroult, l'a toujours, non pas entendue, mais expliquée. La religion catholique ayant été créée et ordonnée, ainsi que M. Guéroult s'applique à le montrer, pour faire couler le sang, il est tout simple qu'elle

fouette en attendant qu'elle tue. Aussi M. Guéroult ajoute-t-il avec sa candeur habituelle, que « M. Veuillot, quand il sera le maître, rétablira la torture, abolie par la bienfaisante douceur de nos pères de 89 et de 93, et ne sera pas embarrassé pour trouver dans la tradition biblique et catholique de quoi la justifier (la torture). » Il termine en disant que « ce sera dans l'histoire le meilleur titre de M. Veuillot. »

Nous ne prendrons pas la peine de rassurer M. Guéroult. Il sait qu'il a de quoi empêcher que M. Veuillot puisse rétablir la torture, et il travaille comme il faut pour empêcher un malheur si grand.

Nous rendrons d'ailleurs cette justice à M. Guéroult, que nul ne sait comme lui fournir ces petites pierres à aiguiser dont la révolution a besoin pour couper aux entreprises de ses adversaires. « Ce sera dans l'histoire le meilleur titre de M. Guéroult. »

Nous ne comprenons pas pourquoi M. Guéroult croit nécessaire de dire que la société moderne « a tourné le dos pour jamais aux idées que nous représentons. » On sait bien comment la société moderne, en tant que représentée par M. Guéroult, a coutume d'opérer envers ceux qui la gênent. Lorsqu'ils subissent ses derniers et meilleurs arguments (non pas invincibles toutefois), elle ne leur place pas la tête vers le ciel, pas plus qu'elle ne les empêche d'y avoir le cœur.

Mais que l'éducation de l'homme en devienne plus douce, et que les enfants de l'ordre nouveau, qui n'auront pas reçu le baptême, ne reçoivent plus le fouet des mains du maître d'école retombé païen, c'est ce qui passe toute vraisemblance.

Terminons par une consolation à l'*Union de l'Ouest*,

qui nous arrive ce matin totalement éplorée : « Voilà, dit-elle, voilà à quoi sert l'*Univers*, avec ses théories illibérales : il nous expose sans défense au feu de M. Guéroult! » L'*Union* avouera que le tort est aussi à M. de Maistre; il remonte même plus haut, et on pourrait l'imputer même à l'Esprit-Saint, fortement attaqué dans cette rencontre.

Le mal n'est pas sans remède; on peut toujours se tirer d'affaire par une bonne apostasie. En usera qui voudra; les applaudissements ne manqueront jamais.

Quant à nous, advienne que pourra! Encore que le temps soit mauvais, nous persistons à ne pas vouloir désespérer de la conscience et de la raison humaines, et nous disons la vérité.

VII

20 janvier 1869.

D'après l'*Union de l'Ouest*, l'*Union* « entreprend d'établir que les verges ont de tout temps figuré dans le système d'éducation des *établissements religieux,* et veut absolument mettre le fouet *sous le patronage de l'Église.* » On devine la portée des mots soulignés. L'*Union de l'Ouest* nous écoute de la même oreille que M. Guéroult, pour tirer de notre langage les mêmes conclusions. Seulement ce que M. Guéroult n'attribue qu'à une sincérité follement audacieuse, le journal légitimiste l'impute à un dessein formé de nuire.

La vérité est que nous ne mettons pas le fouet « sous le patronage de l'Église; » nous le mettons sous le patronage du sens commun universel, dont les Livres

Sapientiaux sont l'expression divinement sanctionnée. Nous n'entreprenons pas d'établir que les verges ont de tout temps figuré dans le système d'éducation « des établissements religieux, » nous établissons qu'elles ont de tout temps figuré dans tous les systèmes. Nous nous sommes d'ailleurs appliqué à démontrer, et nous croyons l'avoir fait : 1° que l'Université de France a fouetté plus que personne, par la main de ses régents de ville et de village, et l'exemple de M. Sauvestre, entre autres, a paru convaincant; 2° que les Jésuites ont, les premiers, mitigé cet usage, partout reconnu nécessaire, conservé en gémissant par le bon Rollin, et aujourd'hui encore aussi pratiqué dans les écoles séculières inférieures que condamné par les règlements. Car le mensonge règne effrontément sur la terre!

LA STATUE DE VOLTAIRE.

12 janvier 1869.

Le *Siècle* publie aujourd'hui un article vraiment triomphal, nous parlons sérieusement. Il a sa statue de Voltaire, il a son emplacement désigné par l'autorité.

On a fait subir à la religion catholique des outrages plus dangereux ; depuis 1830, elle n'en a pas subi de plus brutal. Le *Siècle* le voulait, il en est venu à bout. En dépit de tout, le bœuf aura dressé une statue au singe. Nos compliments à M. Rouher, par qui ce qui reste de la France de saint Louis et de Jeanne d'Arc reçoit cet ignoble soufflet ! Nous lui donnons notre parole qu'on le sentira.

Louis-Philippe fit cela dans ses commencements. Il mit ou laissa mettre Voltaire sur le fronton de Sainte-Geneviève. Nous pensons qu'il y fut forcé. Si le gouvernement impérial se trouve contraint de l'imiter par cette érection d'une statue de Voltaire, c'est une ressemblance instructive. Elle n'est pas sans consolation pour ceux qui en ont assez !

Nous ne voulons pas priver le *Siècle* de la gloire à laquelle il peut légitimement prétendre, et nous le laissons sonner tout au long sa trompe de mardi gras. Le mardi gras est le dernier jour du carnaval.

Proudhon avait prédit ce dernier carnaval de la Bourgeoisie. Il le croyait nécessaire à la cause du socialisme.

Le carnaval a eu lieu, il a duré et le *Siècle* et plusieurs autres s'en seront donné. Nous arriverons aux extrêmes farces ; on casse la vaisselle...

Voici la prose voltairienne du *Siècle* tromphant :

« La regrettable perte que le *Siècle* a faite récemment dans la personne de M. Havin a naturellement amené un temps d'arrêt dans l'exécution de la pensée qui a présidé à la souscription pour une statue à Voltaire.

« Cette souscription, close depuis le 9 septembre 1868, a produit une somme de 38,909 fr. 78 c., qui a paru suffisante.

« Le modèle choisi pour la statue a été celui de Houdon agrandi. L'emplacement promis par l'autorité est fixé aux aboutissants de la rue de Rennes et de l'Institut.

« L'exécution du modèle, confiée à la maison Barbedienne, est très-près d'être terminée, et prochainement nous pourrons inviter les souscripteurs à venir juger de l'effet dans la Cour même de l'Institut.

« Commencée par M. Havin, l'entreprise morale et matérielle de la statue de Voltaire est une de celles auxquelles le *Siècle* met le plus de zèle et de cœur, et nous avons tout lieu d'espérer que l'injustice commise envers la mémoire du plus grand des précurseurs de la Révolution de 1789, sera réparée. Paris aura enfin, sous peu, une statue *digne de Voltaire et de la capitale de la France.*

« L'initiative privée aura donné une preuve féconde de sa force.

« *Léon Plée.* »

« Le modèle choisi pour la statue a *été celui* de Houdon agrandi. » — « L'entreprise *morale* et *matérielle* de la sta- « tue de Voltaire est une *de celles auxquelles* le *Siècle* met « le plus de zèle et de cœur, » etc., etc. O Welches! Mais c'est la fin, et *Amen!*

M. A. NETTEMENT ET UNE MALLE.

HISTOIRE FAMEUSE D'UN FRÈRE FILEUR. — UNE ENTREVUE AVEC LA POLICE IMPÉRIALE.

---

16 janvier 1869.

Je professe une véritable estime pour M. Alfred Nettement, ancien représentant du peuple, connu dans la littérature semi-légère; mais cet excellent homme de lettres semi-sérieux a tort de s'exercer à me percer de ses flèches semi-rondes.

Il commence, dans l'*Union*, des « causeries de quinzaine » qui seront certainement bien honnêtes, comme tout ce qu'il a jamais fait. Il n'ose, dit-il, promettre qu'elles seront gaies; la première promet formellement qu'elles ne le seront pas. C'est le droit de l'auteur. Ayant reçu du Ciel le don de n'être pas gai, il a reçu du public, jusqu'à un certain point, le privilége d'en user. La causerie écrite a cela de bon, qu'elle ne laisse point le patient sans défense. Ennuyé, il s'évade.

Néanmoins, M. Nettement voudrait être gai, et pour mon malheur il a cru que je lui pourrais fournir la partie gaie de sa première causerie. Cela me paraît injuste, même un peu cruel. Dans un moment où il n'y a pas de bon chevalier, ni de page, ni de rapin, ni d'homme

de service dans la presse légitimiste qui ne publie que je suis tout à fait malade, M. Nettement pouvait me laisser achever par quelque vaillant de province; mais personne ne me fera grâce :

— *Alfred* vient à son tour! —

C'est à propos de ces malheureux « conseils aux légitimistes, » que la presse du parti n'a pas encore fini de mépriser, depuis un grand mois qu'elle s'y évertue. M. Nettement les trouve mauvais, mais pour une raison bien digne de son talent : « Un homme, dit-il (c'est moi), qui, en voyage, s'est laissé espionner, et même a laissé prendre sa malle, n'est pas fait pour conseiller un parti illustre, et conduit par *tant d'esprits sages.* » M. Nettement ne se nomme point, mais l'on voit assez qu'il ne pense pas uniquement à M. Janicot.

J'observe là-dessus que M. Nettement a débuté dans la vie politique et littéraire par des pièces de semaine intitulées : « Causeries d'un *vaincu.* » C'est lui-même qui nous révèle cette circonstance, généralement ignorée. Il ajoute que depuis lors, il n'a guère cessé de porter cette qualité de vaincu; et en effet, l'histoire ne dit pas qu'il ait beaucoup régné, sauf dans le court moment qu'il fut représentant du peuple. Comme la couronne était tombée de son front en 1830, le banc se déroba de son siége en 1852, et depuis lors M. Nettement ne s'est plus assis.

Or, je me demande pourquoi un homme qui s'est laissé prendre sa malle, serait réputé plus inepte qu'un homme qui s'est laissé prendre la couronne et le banc de député?

Du reste, ma malle n'a point été prise, et M. Nettement ne connaît pas bien cette histoire. Puisque l'occasion

s'en présente, je la lui dirai. Ce sera la causerie d'un *espionné*, pour faire suite aux causeries d'un *vaincu*. Si elle manque de gaieté, c'est que le fond est triste, et le contraste sera moins criant.

Donc j'étais *vaincu*. On avait supprimé l'*Univers*. Je voyageais et j'avais une malle; mais dans cette malle, j'aurais pu renfermer toute ma fortune en gros sous sans avoir à payer un excédant de bagages.

J'allais à Rome pour savoir si je devais accepter une situation assez belle qui m'était offerte par M. Mirès dans les chemins de fer romains, à la suite d'une démarche très-spontanée et très-gracieuse de M. de Sacy, rédacteur en chef du *Journal des Débats*. Le gouvernement français crut que j'allais conspirer, et me fit l'honneur immérité de me donner un espion, de ceux qu'on appelle en police *Frères fileurs*.

Par mon passeport, ou par d'autres moyens qui tiennent certainement à ma sottise, et qui prouvent combien je suis incapable de conseiller les légitimistes, la police avait su le jour de mon départ, le train que je prendrais, et jusqu'au bateau sur lequel je m'embarquerais à Marseille, sitôt arrivé. Il faut être idiot pour laisser la police découvrir ces choses-là; mais enfin elle les découvrit. Le frère fileur prit le même train que moi, et je n'eus pas l'esprit de l'empêcher de s'embarquer sur le même bateau que moi. Il me *fila* ainsi jusqu'à Rome, fut assez fin pour me voir descendre à l'hôtel *della Minerva*, s'y logea peut-être lui-même, et je n'empêchai rien.

Sans doute M. Nettement, un vieux vaincu, aurait su dérouter le mouchard et se cacher dans Rome; mais moi, vaincu tout neuf et ne sachant pas que je conspi-

rais, je me gouvernais à découvert, avec une ingénuité stupide.

On a dit que ce diable de frère fileur avait réussi à s'introduire dans mon intimité. Ce ne serait pas de quoi crier merveille. Qui de nous, pauvres dévots, n'a plus ou moins accueilli l'ami Tartufe sous figure de pieux fidèle, ou de libre-penseur à convertir, ou de protestant à rebaptiser, ou de vaincu polonais, suisse, espagnol, etc., etc.? Toutes ces espèces, qui sont la même espèce, vivent de nous et délayent notre bourse sous le flot de leurs pleurs frauduleux. Il me souvient d'avoir été sur le point de faire baptiser pour la troisième fois un juif, qui me vendait bien cher de bien mauvais crayons et qui avait su m'en faire payer d'avance une certaine quantité, lorsque j'appris par hasard ses deux baptêmes précédents. Mais quant à mon *frère fileur*, le fait est que je ne le vis pas durant mon séjour à Rome. S'il est entré en mon absence dans ma chambre, rien ne lui aura été plus facile que de lire tous mes papiers, et les moindres camériers de la *Minerve* en ont pu faire autant. N'ayant jamais eu besoin de fermer mes tiroirs, tout traîne sur la table, les papiers que j'expédie comme ceux que je reçois. C'est sans doute pourquoi j'en ai peu perdu et peut-être aussi pourquoi ce que j'écris n'a pas ordinairement le défaut de sentir le renfermé.

Si le *frère fileur* avait du goût pour les galeries du Vatican, pour Saint-Pierre, pour Sainte-Marie-Majeure, pour Saint-Jean de Latran et pour les autres basiliques; s'il aimait la vue du Pincio, les pins de la villa Panfili, les ruines de la voie Appienne, il a pu s'en régaler aux frais de l'État, tout en faisant son devoir auprès de moi;

car je ne bougeais guére de tous ces endroits-là. J'y prenais la pensée qui est devenue le *Parfum de Rome*, Cette pensée, pour le dire en passant, me consola beaucoup de l'humiliation que le Saint-Père daigna m'infliger en me laissant entrevoir qu'il ne me croyait pas très-propre à faire un administrateur des chemins de fer romains. — Et l'on voudrait que je ne crusse pas à l'infaillibilité!

J'ai cependant vu un espion à Rome. S'il était commissionné ou s'il agissait de son propre mouvement, je l'ignore. Quoi qu'il en soit, j'ai fait preuve en cette circonstance d'une perspicacité qui va étonner M. Nettement. L'ancien vaincu de 1830 et de 1852 m'excusera de le forcer un moment de m'admirer. Ce ne sera pas long.

Un gaillard robuste, encore jeune, de mine plantureuse et hardie, sans être tout à fait celle de l'homme de bien, m'aborda un jour, me dit qu'il était Corse, bon chrétien, et qu'il avait occupé un poste de confiance dans une police très-élevée et très-raffinée. On juge si ce début excita mon intérêt. Je l'invitai à continuer. Il m'apprit, c'est-à-dire il me conta, entre autres choses, qu'ayant subi des ingratitudes, il avait cédé à son juste mécontentement et s'était retiré des affaires, du moins des affaires de cette fine et ingrate police-là. — Prononcez, poursuivit-il, si j'ai lieu de me plaindre : Je leur ai *suicidé* un homme dangereux, d'un coup de pistolet, à qnatre pas, et ils ne m'ont pas même donné la croix d'honneur !

J'avouai que le trait me semblait noir.—Mais, ajoutai-je, après cela, qu'avez-vous encore à me dire?—J'ai, reprit-il, le goût du travail, et je voudrais servir la cause ca-

tholique, à laquelle mon cœur est attaché. *Son' italiano, anchè christiano!* Je viens donc à vous comme à un homme en crédit et qui peut recommander un bon serviteur. Quant à ce que je saurais faire, le voici : j'ai des moyens d'entrer partout, dans les camps, dans les palais et dans les cuisines. Il y a des êtres malfaisants et criminels (il prononça un nom auquel ces épithètes pouvaient convenir) qui aiment le vin de Champagne : Je n'aurais pas grande difficulté à leur en faire avaler une ou deux bouteilles convenablement préparées. Je suis prêt à entrer en campagne, et je demanderai peu de chose, car j'aime la justice, moi, *per Bacco!*

M. Nettement me croira s'il veut, je ne me laissai point prendre! J'écoutai sans sourciller ce discours, qui me transportait en plein mélodrame, mais je n'offris point de fournir le vin de Champagne dont il était question, ni la poudre nécessaire aux effets politiques qu'il devait produire. Le drôle me parut vantard et médiocrement doué de ce qu'on appelle le discernement des esprits. — Mon ami, lui dis-je, votre religion me semble mal entendue, et vous vous adressez mal. Ce n'est pas ici que vous pourrez exercer avec succès vos talents. A Rome, on est très-arriéré. Ils n'ont pas cette politique expéditive à laquelle vous êtes propre, et s'ils apprenaient que vous rôdez autour des cuisines d'un de leurs ennemis mortels, ils seraient capables de l'avertir, fût-ce le plus enragé, et de lui conseiller l'eau claire. Quant à moi, je ne suis pas homme d'État ni homme d'affaires, je ne me bats qu'à la plume, et si je mets du vinaigre dans mon encre, je n'y mets point de poison. Vous avez lu le contraire dans les journaux, mais un homme sage ne doit pas croire les journaux. Je ne peux donc ni

vous employer ni vous recommander. *Addio, caro mio!*

Nous nous quittâmes, et je ne l'ai point revu. Comme je savais son nom (que je n'ai point oublié), je ne laissai pas de le donner à qui de droit, en avertissant que l'individu me semblait capable de faire toutes sortes de mauvais coups, ne fût-ce que par vanité. On m'a dit plus tard, dans un lieu où l'on devait bien le connaître, que je le jugeais trop favorablement; qu'il n'avait jamais *suicidé* personne, ni rien fait qui méritât les distinctions auxquelles il osait prétendre, et que, s'il m'avait visité, c'était par pur zèle. Je le crois très-volontiers, et très-volontiers je n'en crois rien.

C'est ainsi que j'évitai d'être impliqué dans une affaire de vin de Champagne tout à fait en dehors de mes mœurs et habitudes politiques.

Je reviens à ma malle et à mon frère fileur, homme beaucoup plus discret.

Ce fut au retour, en mer, que j'eus l'avantage de le voir pour la première fois. Je dis l'*avantage*, et je ne me trompe pas.

Le finaud, toujours grâce à ma sottise, avait connu le jour de mon départ de Rome, comme il avait connu le jour de mon départ de Paris. Laisser pénétrer des secrets de cette importance! O fin et prudent Alfred, véritable Ulysse, que vous devez me mépriser!

Donc l'espion était sur mon bateau, et le bateau était sur la mer, et la mer était d'une humeur de dogue, et j'étais fort incommodé. Tout le monde avait quitté le pont, sauf l'espion et moi. Je restais là, demi-mort, ne pouvant me résoudre à affronter l'odeur de la cabine; il y restait tranquille comme sa conscience, le cigare aux lèvres, me regardant mourir. Il avait peut-être à

rendre compte de la façon dont je supporte le mal de mer. En ce cas, son rapport n'a pas été glorieux pour moi.

Dans un moment de demi-relâche, fort envieux de sa sérénité, je le priai, comme je pus, d'une voix entrecoupée assurément, d'avoir la charité de me faire apporter un matelas, afin qu'au moins j'eusse le soulagement de me laisser rouler par la tempête. Il m'apporta lui-même ce matelas désiré, avec des paroles de commisération dont je suis encore attendri. Quelle imprudence ! dira Ulysse Nettement ; mais je voudrais l'y voir. S'il est homme à faire une causerie gaie en un moment comme celui-là, il n'a pas toute la gloire qui lui est due.

Le lendemain la mer était calme et la douceur de Gênes apparaissait à l'horizon. Mon ange de la nuit vint à moi. Nous causâmes. Je le trouvai fort au courant des choses de l'Italie, et fort obligeant dans son langage et dans ses manières. J'eus alors une mauvaise pensée, et j'y cédai. Je confesserai ma faiblesse.

Ne pouvant, par diverses bonnes raisons, me faire accompagner d'un domestique, et trouvant néanmoins cet objet fort utile, je m'applique en voyage, à me faire quelqu'ami qui consente à se charger de tous les petits soins ennuyeux. Je le paie en petites amitiés, en nouvelles diverses, en entrefilets sur la politique, la littérature et les arts, de quoi je suis toujours fourni ; j'arrive ensuite à la religion, j'engage mon ami à se confesser. Je rends ainsi plus que je ne reçois, et quelquefois cela tourne fort bien.

Or, cet homme, de figure joviale et ouverte, qui se donnait pour commis-voyageur en grands vins de Bordeaux, et qui parlait italien à merveille, me parut tout

à fait propre à ce rôle que d'autres ont rempli. Ayant su qu'il allait à Paris directement, par les mêmes voies que moi, je lui déclarai que je me mettais sous sa conduite, qu'il réglerait *nos* affaires à la douane de Gênes, et qu'il veillerait au déjeuner, pendant que j'irais faire une visite à l'*Annunziata* et souhaiter le bonjour au marquis Brignole. Il accepta de très-bonne grâce, je le remerciai de très-bon cœur, et à peine arrivé dans le port de Gênes, je lui confiai ma malle, *avec la clef* s'il vous plaît, puis je décampai au plus vite. Je ne doute pas qu'il ne fût content d'avoir les clés de ma malle, mais j'étais plus content encore d'avoir la clé des champs.

Il fit à merveille son office. Ayant achevé mes visites, je trouvai à l'hôtel la table prête et mon dîner servi, sous les bustes frères de S. M. Victor-Emmanuel et de Garibaldi. Le repas était bon. Le cher frère fileur me tint compagnie pendant que je mangeais, et je lui dépeignis le marquis Brignole, ce qui ne put que l'édifier. Nous partîmes ensuite. A la gare, il prit les billets, fit enregistrer les bagages, m'ouvrit le wagon, où il m'avait réservé le bon coin, et nous voilà face à face à causer des choses du lieu et du temps.

Il causait ma foi très-bien. C'était un causeur gai, mais gai pour tout de bon. Il me racontait cent histoires amusantes de ses courses en Belgique, terre promise, disait-il, des placeurs de grands vins. Son esprit ne manquait pas non plus d'élévation. Près du lac du Bourget, la conversation entre les hôtes du wagon étant devenue générale, un très-honnête architecte, qui ne m'espionnait pas, exprima la pensée qu'on ferait bien de dessécher ce lac inutile. Je me récriai, l'homme de police aussi. — Mais, dit l'architecte, à quoi sert ce lac? — A

quoi il sert? reprit avec feu le mouchard, mais IL EST BEAU; c'est assez servir! Je l'aurais embrassé. Que de fois, songeant à ce propos de l'architecte et à cette forte et sublime réponse de l'espion, je me suis demandé si la fleur de l'esprit, l'invention et le goût du beau ne fournissaient pas plus de recrues à la police qu'aux beaux-arts. Les vieilles civilisations font de ces coups-là. Toujours est-il que le compagnon me plaisait extrêmement, et je veillais à lui conserver sa place en face de moi. De son côté, il s'empressait, et je n'avais plus aucun souci à prendre. A la douane de Culoz, il ne se montra pas moins obligeant qu'à la douane de Gênes. Il déboucla, ouvrit, referma et rebouclа ma malle. On gagnera toujours quelque chose de mon cœur avec de tels procédés.

Ce fut ainsi que nous arrivâmes à Paris, le matin. Je ne quittai pas l'excellent frère sans lui promettre que si jamais je me donnais une pièce de grand vin de Bordeaux, dans le goût belge, j'aurais soin de m'adresser à lui. Il répondit qu'alors je saurais combien il m'était attaché. O perfides humains! Je connus beaucoup plus tôt le caractère de cet *attachement*.

Je n'étais pas chez moi depuis une demi-heure, que trois hommes frappaient à ma porte, disant qu'ils étaient « officiers de paix, » titre qui leur valut une audience immédiate. Ils me déclarèrent qu'ils venaient s'enquérir des papiers que je rapportais de Rome. Fort étonné, je leur demandai s'ils avaient un mandat. Ils en exhibèrent un qui me parut régulier, pour le peu que j'y connais. Je leur indiquai ma malle, toute ouverte sur le parquet.

Ils fouillèrent ma malle. J'avoue qu'on ne voit pas ces

choses-là sans frémir un peu, et ce n'est pas le moment où la qualité de citoyen français m'ait paru la plus glorieuse qui soit au monde.

Les agents fouillèrent et trouvèrent un portefeuille contenant tous mes papiers. Ils le prirent, et, sur leur invitation, je les suivis à la police, où un certain inventaire devait être fait. En même temps, une personne de ma famille allait avertir le Nonce apostolique, Mgr Sacconi, aujourd'hui Cardinal, que des lettres à moi confiées pour lui être remises, venaient d'être saisies et portées à la police.

Mgr Sacconi n'attendit point. Il se rendit au ministère et réclama ou ses lettres ou ses passeports.

Cette démarche romaine déconcerta les conquérants de mon portefeuille. Ils la connaissaient déjà, lorsqu'après un peu d'attente j'eus l'honneur d'être reçu par eux. Ces lettres aux suscriptions latines, leur plus précieux butin, étaient de pures écritures de chancellerie, destinées à diverses personnes, et le nonce n'avait qu'à les transmettre sous enveloppe française, pour la plus grande commodité de la poste, qui ignore la topographie ecclésiastique. La police commençait d'en être embarrassée. Sans me dire que le Nonce les réclamait, on offrit de me les rendre. Je répondis naturellement qu'à cause des mains qui les avaient touchées, les miennes n'y toucheraient plus.

On les mit de côté, et on fit l'inventaire du reste, consistant en notes littéraires et en lettres de ma famille. Ces lettres exprimaient des sentiments un peu verts et des opinions un peu drues sur diverses matières que les journaux d'alors évitaient d'aborder; mais tout cela ayant passé par la poste pouvait être déjà connu.

Dans les notes, il y avait un croquis de l'espion préparateur de vin de Champagne. Il y avait aussi certaines paroles recueillies d'une bouche vénérée, très-drues encore, mais dignes de leur origine, et que je ne regrettais pas de voir parvenir à leur destination, quel que fût le chemin. Enfin il y avait du papier blanc fabriqué dans les environs de Rome, et d'une loyauté que n'ont plus les produits de nos fabriques perfectionnées. Lettres, notes, papier blanc, tout fut enregistré, — et gardé.

Cela fait on causa. J'étais ébahi et ne comprenais rien à mon aventure. De fil en aiguille, on finit par me dire que l'intérêt de l'État avait paru exiger que je fusse surveillé, et que depuis l'heure de mon départ jusqu'à l'heure de mon retour, l'œil de la police était resté sur moi.

Mon étonnement redoubla. — C'est pour rire? Quoi! faire espionner un homme qui, depuis trente ans, a l'habitude d'imprimer tous les jours tout ce qu'il pense! Mais rendez-moi ces brouillons : avant deux mois, je vous les donnerai bien développés dans un livre très-clair. Vous ne sauriez avoir auprès de moi de meilleur espion que moi-même; et maintenant que je n'ai plus de journal, je consentirais très-volontiers à mettre tous les huit jours, dans les oreilles de M. le Ministre de l'intérieur, tout ce que j'ai dit et tout ce que j'ai pensé durant la semaine touchant le gouvernement!

On me répéta que j'avais été surveillé, et, pour me convaincre, on offrit de me montrer l'agent. En effet, il parut. C'était mon marchand de vins. Je restai stupéfait. Pour lui, aussi tranquille que je l'avais vu dans la tempête, il saluait avec l'humilité contente d'un acteur

rappelé après la chute du rideau, et qui sait bien que des applaudissements lui sont dus.

Il me dit que sa mission lui avait été pénible d'une certaine manière, à cause de mon mérite ; mais qu'il espérait avoir rempli son devoir envers moi comme envers l'État. En ce moment le souvenir de ses soins me revint à l'esprit et me trouva sensible. Je l'assurai qu'il avait été parfait, et que si M. le préfet croyait devoir me faire accompagner encore, je le prierais de ne pas me donner un autre compagnon, promettant de n'avoir rien de caché pour lui, et de lui remettre les clefs de ma malle avec plus d'abandon que jamais. Il répliqua qu'il s'en croyait digne.

Dans le fond j'avais une préoccupation et un regret. Pourquoi me montrait-on cet agent, ce qui était, comme ils disent, le *brûler*? Je crus deviner qu'on me le montrait pour cacher l'autre, celui qui s'était offert à travailler le vin de Champagne, je crus même en avoir la preuve, car ayant demandé à celui que j'avais sous les yeux pourquoi il avait pris le nom de cet autre, dans une certaine circonstance qui venait de m'être revélée par hasard, il s'embarrassa. Il me dit qu'ils avaient leurs petits secrets ; et j'eus la satisfaction de voir quelque pudeur colorer momentanément ce front qui ne semblait plus fait pour rougir.

Quant à mon regret, il était vif, et je l'ai conservé. C'est de n'avoir pas connu la qualité du *fileur*, lorsque nous étions encore en Italie. Au lieu de rentrer en France, j'aurais fait un vaste tour dans toute la péninsule. Muni d'un pareil gardien dont je me serais fait un guide, j'aurais pu étudier cette grande ordure révolutionnaire avec autant de fruit que de sécurité. Mais on

ne s'avise jamais de tout, et il faut être conspirateur de profession pour avoir opportunément des idées si ingénieuses.

Telle est la véridique histoire de ma malle. En somme, la police surtout y fut prise, qui ne trouva que mes inutiles papiers, qu'elle finit par me rendre. Elle avait cru que j'apportais une bulle d'excommunication. Le bon frère fileur y comptait bien, et s'en enflait trop. Il avait télégraphié à Paris, de Gènes ou de Livourne, pour réclamer la permanence d'une main forte à la gare, lorsque nous arriverions, et cette dépêche incompréhensible, arrivée chez moi par hasard, n'avait servi qu'à me livrer son nom d'emprunt. Après tant de peines, la police réussit donc à saisir ce que l'on sait. Sans doute c'était tout, mais ce tout n'était rien. Si j'avais été porteur d'une bulle d'excommunication, je me plais à croire qu'on ne me l'eût pas aisément enlevée, et que je serais parvenu à l'afficher quelque part.

Le seul épisode amer de l'aventure fut la basse attitude de la plupart des journaux. Ils trouvèrent le tour de la police fort bien joué, et s'amusèrent beaucoup de cette situation ridicule d'un citoyen espionné, envahi, et dépouillé de ses lettres et de sa provision de papier blanc sur un simple rapport d'espion, et par-dessus le marché, hors d'état d'obtenir justice. Chose plaisante, en effet, tellement que M. Nettement, le vieux vaincu, après dix ans en rit encore!

Je pourrais raconter comment mes papiers me furent enfin rendus; mais cette causerie est déjà longue. Je termine en donnant à M. Nettement l'assurance que je crois à tous ses mérites et que je les honore. Je suis plein d'estime même pour son habileté. S'il s'est laissé

prendre la couronne et le banc et n'a jamais pu les ressaisir, il a su, du moins, sauver sa malle, et l'on n'a jamais parlé de personne qui ait eu l'idée de dérober ses manuscrits. Mais après cela je ne le crois pas né pour amuser ses lecteurs. Je me permets de le lui dire une fois en passant; et j'ajoute que je lui en voudrais (comme il est possible de lui en vouloir) s'il m'ôtait désormais le plaisir extrême que j'ai toujours goûté à ne pas m'occuper de lui.

MÉMOIRE POUR L'*UNIVERS*.

CONTENANT L'HISTOIRE ABRÉGÉE DE CE JOURNAL.

A M. Audren de Kerdrel.

29 janvier 1869.

M. Alfred Nettement m'a contraint de lui livrer ma malle, et cet humble meuble placé sur son dos y prend un certain éclat dont je voudrais jouir modestement. Mais la polémique non moins terrible de M. de Kerdrel m'amène à conter une autre histoire, celle de la résurrection de l'*Univers*. Comme on y voit des personnages plus importants que mon espion, ma valise et moi, je tâcherai de prendre un ton plus élevé. Le style de M. Nettement, voilà où je voudrais atteindre. En condamnant les légèretés de ma plume, cet excellent causeur grave s'est lui-même offert pour modèle. Je tâcherai de l'avoir sans cesse sous les yeux, et pour me tenir tout à fait dans le devoir, je m'appliquerai à contempler aussi M. de Kerdrel, autre exemplaire des grandes façons d'écrire et de parler. Entre ces deux types, j'aurai trop de malheur si je m'échappe. Les publicistes légitimistes ont des traditions de la belle époque. A leur aspect, on respire tout Versailles et tout

Marly. Voyez celui-ci, s'il n'a pas l'air de tenir les rênes du carrosse du roi, et celui-là s'il n'a pas l'air d'en descendre, quoique mouillé? Malheureusement je ne suis qu'un rustre, ainsi qu'ils le disent; et comme M. Nettement n'oserait se promettre d'être toujours amusant, je n'ose me promettre d'attraper toujours les grâces sérieuses de M. de Kerdrel ou de M. Janicot.

Pour tout dire, je crois qu'un peu d'enjouement ne messied pas, selon le sujet. Littérairement j'aurais eu tort, peut-être, de raconter ma valise sur le ton qui convient à M. Nettement, préoccupé de sa dignité perpétuelle de vaincu. Il dira qu'il faut éviter de tomber dans le petit journal. Je répondrai qu'il y a manière. Trouver la bonne manière, il le sait par expérience, n'est pas le plus facile de notre métier. Sans parler de Montaigne et de Pascal, Voiture a fait du petit journal, la Bruyère en a fait aussi. Cela est devenu l'esprit du boulevard, mais cela fut l'esprit français. Il me semble d'ailleurs que le véritable homme de lettres doit savoir exécuter, selon la formule des anciens artisans, « tout ce qui concerne son état; » et enfin, ce sont de petits couteaux, non des épées, qui conviennent pour ouvrir les huîtres.

Je commence, mais il faut remonter un peu loin.

I

Personne n'ignore que l'*Univers* est généralement haï des autres journaux. Comme un autre Ismaël, quoique fils de l'Épouse, il naquit pour la guerre, la main levée contre tous, et la main de tous contre lui. Au temps de Louis-Philippe, sitôt qu'il commença de parler, tous les

partis commencèrent de le maudire. L'on croira que c'est ma faute, mais non. Cette situation était faite quand j'y vins ; il se peut qu'elle m'ait attiré. Le programme était le même qu'aujourd'hui : l'Église catholique d'abord, et ensuite, ce qui existe : l'Église catholique pour améliorer, corriger, transformer toutes choses ; l'Église catholique avant les dynasties et avant les constitutions ; l'Église catholique avant tout, parce que seule, pouvant tout convertir, elle peut tout sauver.

Ce programme paraissait insupportable aux partis : car les partis, qui plus qui moins, ne voulaient pas de ce qui existait alors, ne voulaient pas les uns des autres, ne voulaient pas s'en remettre à la raison, à la justice et au temps ; et ce qui existait ne voulait pas plus du reste qu'on ne voulait de lui, et surtout ne voulait pas de l'Église. Ce qui existait se résumait dans l'Université et s'exprimait par le *Journal des Débats*, monarchiste, révolutionnaire, voltairien, libre-penseur, gallican, hérétique, en un mot anti-catholique au premier chef, anti-catholique avant tout, et partant obstiné à périr.

Cependant il y avait un camp plus ennemi : c'était le camp légitimiste gallican, gouverné par la *Gazette de France*, laquelle commençait à s'effondrer. Un jour, la *Gazette de France* imagina de dire que l'*Univers* était subventionné par Madame Adélaïde, sœur du roi. Cette princesse, selon la *Gazette*, avait inventé le parti *néo-catholique* (c'était le *clérical* d'alors) pour dissoudre le parti légitimiste.

En ce temps-là, l'*Univers*, à la tête d'un millier d'abonnés, vivait littéralement d'aumônes. Son propriétaire, le très-digne et vénérable M. Bailly, l'imprimait

à crédit, et se voyait tous les jours aux expédients pour trouver de quoi acquitter les frais de timbre et de poste. Quant à la rédaction, on lui promettait de maigres appointements, qui n'étaient jamais payés. A force de dévouement, le journal réussit pourtant à ne pas mourir, puis parvint à vivre. On franchit la Révolution de Février, on traversa la République, on entra dans l'Empire, sans que les rédacteurs de l'*Univers* devinssent sous-préfets, ni conseillers d'État, ni autre chose. La polémique légitimiste et la polémique révolutionnaire leur avaient prédit ces hautes fortunes ; ils y échappèrent. Mais ils n'échappèrent pas à la polémique.

On accusait l'*Univers* de servilité volontaire, de crainte lâche, d'amour effréné du despotisme, etc., etc. Un homme très-important,—ce n'était pas la *Gazette de France*, mais c'était son parent [1], —finit par dire à peu près que le rédacteur en chef de l'*Univers* avait des accointances avec les Tuileries. Il appelait cela l'*Histoire du parti catholique*. Il fallut répondre. La réponse parut sans doute suffisante, et l'illustre auteur cessa d'insister.

Il y eut aussi ce fameux pamphlet intitulé : l'*Univers jugé par lui-même*. Celui-ci était fait pour prouver que l'*Univers* avait soutenu toutes les causes, et les avait toutes trahies et toutes déshonorées, principalement, bien entendu, la cause catholique. Cela, du même coup, prouvait que, depuis une vingtaine d'années, les catholiques les plus distingués du monde, clergé en tête, ou lisaient ce journal sans le comprendre, ou s'associaient à sa fourberie, puisqu'il se propageait de plus en plus.

[1] M. de Falloux

L'auteur de l'*Univers jugé par lui-même*, appelé en vérification devant la justice, ne jugea pas à propos de soutenir son exactitude. Il obtint un désistement en retirant son ouvrage et en promettant de ne le jamais réimprimer. C'est ce bâtard désavoué qui vient de servir si utilement aux écrivains légitimistes dans leur dernière campagne. Je crois qu'ils n'en ignoraient pas l'état-civil défectueux. Ils lui ont emprunté leurs arguments et leurs vertueuses indignations.

A travers ces misérables attaques, dont de meilleurs combats étaient la consolation, l'*Univers* atteignait le chiffre de douze à treize mille abonnés, lorsque la suppression éclata. Elle éclata comme un coup de foudre très-imprévu du public, mais très-prévu de ceux qu'il frappait. Ils avaient vu les éclairs, et en plus d'une occasion, ils ne s'étaient pas refusés à déclarer qu'ils trouvaient plus expédient d'obéir à Dieu qu'aux hommes.

Lorsque le rédacteur en chef apporta au journal l'Encyclique *Nullis certe verbis*, du 19 janvier 1860, qu'il venait de recevoir ou plutôt qu'il avait arrachée des mains du Nonce apostolique, il dit à ses collaborateurs : « Voici le dernier numéro de l'*Univers*. »

C'était le 28 janvier 1860, il y a aujourd'hui neuf ans. Je trouve assez singulier de solenniser cet anniversaire en me défendant contre M. de Kerdrel et ses amis du reproche d'apostasie et du crime de trahison. Je ne suis un peu étonné que de ne l'avoir pas prévu.

Je dois dire humblement que si la surprise fut grande dans la presse, le chagrin parut petit et nullement universel. Je reçus de mes confrères quelques marques d'intérêt ; plusieurs de ceux que j'avais davantage combattus s'inscrivirent à ma porte ; d'autres firent défaut.

Je vis des noms du *Journal des Débats* et du *Siècle*, etc. Du côté des journaux religieux et des catholiques libéraux, deux noms seulement, celui de M. Augustin Cochin et celui de M. l'abbé Pereyve. Si mes yeux avaient été fermés sur ce genre de catholicisme et sur ce genre de libéralisme, ils se fussent ouverts ; mais ils n'étaient pas fermés, et le genre ne m'était pas inconnu.

A bien entendre la rumeur qui s'éleva de la presse, l'expression dominante fut celle-ci : *C'est bien fait !* et je répondis en mon cœur : *C'est bien cela !*

Le propriétaire du journal supprimé avait le droit de veiller à ses intérêts et le droit de songer à l'intérêt de la cause. Il sollicita l'autorisation de reparaître sous un autre titre. Les rédacteurs demeurèrent étrangers à sa démarche. Elle échoua. M. Eugène Veuillot lui dit alors : — « Voulez-vous réussir ? Promettez que ni M. Louis Veuillot, ni son frère ne feront partie de la rédaction. » M. Eugène Veuillot rédigea lui-même la lettre qui renfermait discrètement cette clause, et le succès suivit. Le propriétaire de l'*Univers* fut autorisé non pas à faire reparaître le journal, mais à en acheter un autre dont il pourrait changer le titre. Petite amende de quarante à cinquante mille francs surajoutée à la suppression et à la dislocation de l'*Univers*, et qui témoignait d'un certain acharnement contre cette feuille « servile. »

La *Bretagne*, journal de Saint-Brieuc, avait courageusement pris le parti de l'*Univers* ; elle fut supprimée aussi. Quant aux journaux qui accusaient l'*Univers* et la *Bretagne* de servilité, ils demeurèrent en paix. Ce fut l'heureux destin du *Journal de Rennes*, où M. de Kerdrel montrait de temps en temps sa valeur et sa beauté.

Moyennant les sacrifices que je viens de conter, le *Monde* put paraître avec d'anciens rédacteurs de l'*Univers*, On ne saurait trop remercier les écrivains qui, à contre-cœur, mais d'accord avec leurs confrères expulsés, acceptèrent cette situation laborieuse ; ils maintinrent admirablement l'esprit de l'œuvre que la violence de l'Administration avait voulu détruire.

Nous entrons dans la période de reconstruction.

II

Je rapportais de Rome, environ deux mois après la suppression, le dessein d'aller faire un journal en Belgique. Deux de mes collaborateurs consentaient à s'expatrier avec moi. J'y renonçai, par cette considération principale qu'un citoyen ne peut combattre le gouvernement de son pays que dans son pays même, et qu'une guerre à l'abri risque de n'être ni toujours digne, ni toujours utile. Je changeai donc mes plans, et lorsque je vis M. Billault, ministre de l'intérieur, à l'occasion de la saisie de mes papiers, je lui demandai l'autorisation de faire un journal en France, sous toutes les responsabilités d'alors. M. Billault daigna sourire. C'était un petit homme correct et fort poli, qui souriait volontiers.

Il me dit, toujours souriant, qu'on ne pouvait m'estimer plus qu'il ne se piquait de le faire, et il ajouta d'autres propos flatteurs. Continuant de sourire, il ajouta aussi qu'à tort ou à raison, il s'était persuadé que l'*Univers* ne pouvait, en ce moment, servir la cause de l'Église, dont il se sentait, lui, Billault, l'humble disciple et le zélé gardien. Il s'expliquait que

je visse les choses autrement, et il ne prétendait pas absolument que j'eusse tort; mais, enfin, il les voyait de cette façon. — Vous devez donc comprendre, me dit-il pour terminer, qu'ayant pris un léger avantage sur vous, — avantage qui nous a coûté ! — je ne me décide pas à le sacrifier en vous mettant un journal dans les mains. Croyez que j'en ai bien du regret !

Son fin sourire ne cessait pas de voltiger imperceptiblement sur ses fines lèvres. Je connus que j'étais injuste, et je pris congé. Je ne pus m'empêcher de lui dire, souriant à mon tour : — Ah ! monsieur le ministre, si jamais je me retrouve libre, quelle bonne guerre je vous ferai ! — J'y compte bien, me répondit-il, souriant d'une façon plus charmante.

L'entretien finit là.

J'attendis un autre ministre. Ce fut M. de Persigny qui vint; il s'annonça par une circulaire libérale. C'était du moins le dire de l'ingénieux Paulin Limayrac dans la *Patrie*, où il comparait M. de Persigny à Montesquieu. J'obtins de voir M. de Persigny et je lui exprimai le désir : 1° de rentrer en possession de mes papiers, toujours détenus par la police; 2° de jouir de la liberté que sa circulaire promettait au peuple français, selon le dire de Paulin Limayrac.

Quant à mes papiers, M. de Persigny me déclara d'abord que l'affaire était grave, puisqu'il s'agissait d'une conspiration à l'étranger. Je me permis de répondre à peu près qu'il se connaissait trop en conspirations pour que celle dont on voulait m'accuser lui parût quelque chose de sérieux. Il en convint tacitement, et j'eus mes papiers, moins quelques-uns. Quant à la liberté, cela n'alla pas si vite. Je dis au ministre que, désirant jouir

de la liberté sous forme de journal, je demandais l'autorisation d'en fonder un. — Quel journal? dit-il. — L'*Univers*, repris-je. — Bon! fit-il, je m'en doutais.

Il essaya de me persuader que j'avais tort. On ne peut être plus *causant* que M. de Persigny. Il est sans façon, vif, brillant, et il a cette escrime périlleuse des hommes qui semblent ne point songer à leur jeu. A cette époque (je ne l'ai point revu), il avait une tournure jeune et militaire. C'était bien le ministre de l'intérieur, ce n'était plus du tout M. Billault, pincé, souriant, et rendant presque des oracles.

M. de Persigny entra dans une quantité de raisonnements, dont quelques-uns me surprirent, et m'annonça quantité de choses qui ne sont pas toutes advenues. D'ailleurs, plein de bonne grâce et même « bon enfant ». Venant au journal, il finit par me dire : — Avant de confier à un homme comme vous une arme comme celle-là, il faut y songer!

Je pris le ton de l'agneau : Que Votre Excellence considère... qu'un homme comme moi est bien peu de chose devant un homme comme vous. Contre un homme comme moi, vous avez les avertissements, les amendes, la suspension, la suppression par jugement, la suppression après jugement, la suppression sans jugement; et enfin, il a été démontré que la chose du monde la plus facile à un homme comme vous est de se débarrasser d'un homme comme moi. — Oui, dit-il, mais recommencer serait ennuyeux.

Je l'avouai, et je commençai d'épeler avec plus d'intelligence cette circulaire libérale, dont Limayrac comparait l'auteur à Montesquieu.

En effet, je n'obtins pas l'autorisation. J'en fus averti

par une lettre du ministre, beaucoup moins avenante que son ardente conversation. J'ajournai donc mes espérances, et j'eus le crève-cœur de voir que cette autorisation, si sèchement refusée après une conversation si agréable, était accordée à M. Nefftzer, qui bientôt après fit paraître le *Temps*.

J'attendis que M. de Persigny eût un successeur. Il ne l'eut qu'au bout de deux ou trois ans, si ma mémoire est fidèle. On vit avec une certaine surprise éclore M. Boudet. J'avais résolu de tâter successivement tous les ministres de l'intérieur. J'écrivis donc à M. Boudet que je sollicitais l'autorisation de faire un journal.

Je ne saurais décrire M. le ministre Boudet, par la raison que cette Excellence voulut cruellement se dérober à mes regards. Non-seulement M. Boudet, qui avait été jadis libéral, devenu ministre, ne daigna pas me recevoir, mais même il ne daigna pas me répondre. Après un bon mois d'attente, je pris la liberté de me rappeler à son souvenir. J'attendis encore, et enfin je fus invité à passer tel jour, à telle heure, à tel bureau qu'on m'indiquait. Je n'y manquai point ; et là je trouvai un jeune chef ou sous-chef, fort obligeant, qui me dit, non sans quelque embarras, qu'il avait à me notifier un refus. Je saluai ; il ne me restait pas autre chose à faire.

Cependant, quelque bruit ayant couru que j'allais rédiger un journal en Belgique, j'expliquai, dans une lettre adressée aux journaux, que c'était en France que je voulais écrire ; et je dis en peu de mots ce qui venait de se passer. Ma lettre parut dans l'*Époque*, mais très-peu d'autres feuilles la reproduisirent, et les journaux catholiques, où je désirais surtout qu'elle fût lue, la pas-

sèrent sous silence. J'en fus assez mortifié. En demandant à faire un journal, je croyais remplir un devoir; il m'eût été agréable d'informer les catholiques qu'au moins je ne manquais pas de bonne volonté. Je n'y réussis point ; c'est sans doute pourquoi M. de Kerdrel a ignoré cette troisième démarche, couronnée d'un troisième refus.

III

M. Boudet s'en alla comme il était venu. Un matin, il avait appris qu'il remplaçait M. de Persigny ; un autre matin, il apprit qu'il était remplacé par M. de La Valette, et qu'il passait au Sénat. Puisse-t-il n'en sortir jamais, pour la satisfaction de ceux qui auraient besoin de le voir s'il passait ailleurs !

Contrairement à mes précédentes résolutions, je n'allai point tâter M. de La Valette. Ces démarches toujours infructueuses me fatiguaient enfin, et sachant M. de La Valette plus poli que M. Boudet, je ne le croyais pas mieux disposé à me rendre ce qui m'avait été pris.

Tout à coup on annonça formellement la liberté de la presse. Je n'y crus pas. Des autorisations furent données en abondance; il parut bien que c'était pour tout de bon. Je ne bougeai point encore. M. Boudet m'avait véritablement dégoûté d'écrire aux ministres, et je croyais avoir essuyé assez de refus pour être en droit de ne plus rien demander.

Mes amis me pressèrent. Ils me firent observer que cette liberté promise, on ne la tenait pas encore, et qu'il fallait profiter du moment et faire comme les autres. Je fis comme les autres, et je fis bien. J'y ai gagné un an.

Je m'en réjouis parce que dans le cours de cette année fut ouverte la souscription pour l'armée pontificale.

Je ne m'en réjouis pas pour autre chose. Au fond, j'ai agi surtout par honneur ; je ne tenais plus à faire un journal. Je ne crois plus à la fibre publique, je n'ai plus confiance en rien, sauf la prière et l'action sacerdotale.

Je crois que l'âme politique en France est endormie et comme animalisée, et que ce n'est point la parole laïque qui la réveillera et la redivinisera.

Je crois que dans la presse particulièrement, les catholiques font à peu près la figure que feraient des pères et des mères de famille dans un bal de banlieue, et je vais jusqu'à me demander parfois s'ils n'auraient pas raison de n'y point paraître. Cette situation d'esprit n'était pas pour me porter aux engagements, si j'avais pu seulement supposer que l'on me proposât d'en prendre.

Personne ne me proposa jamais rien de tel, et je n'ai pas à regretter que l'on ait cru ne pouvoir me faire cette offense, du moins du côté des adversaires ; car il est vrai que tous les catholiques ne me l'ont pas toujours également épargnée. Quand je répondis à M. de Persigny que je voulais faire l'*Univers*, j'aurais aussi bien dit : Le seul journal que je puisse faire. Certes ! je ne prétends pas, tant s'en faut, que je sois tout à fait bon à cela, mais certainement je ne serais pas bon à autre chose.

Les adversaires qui me félicitent d'être « habile » me font un compliment que je n'aime guère. Ils ont raison cependant s'ils croient que l'habileté consiste à casser les fils posés en travers sur un chemin droit, même quand on ne les voit pas, par le simple effort de la

marche. J'ose dire que j'excelle dans cet art, comme tous ceux qui ne regardent que leur but lointain, et c'est l'art propre de l'*Univers*. Mais si l'habileté est de nouer, raccrocher et compliquer ces fils, et de se tapir derrière pour attendre ce qui viendra, non, ce n'est point mon aptitude. Je marche, et je dis où je vas.

Je n'eus pas besoin de le dire à M. de La Valette; il le savait. On me fit seulement une difficulté sur le titre, l'*Univers*, qui ne semblait pas pouvoir m'être accordé. Je fis observer qu'ayant été moralement en prison pendant sept ans, je ne croyais pouvoir honorablement en sortir qu'avec mon nom, et que c'était surtout pour garder ce nom que je prenais les devants et souhaitais d'être autorisé. La difficulté fut levée par l'Empereur, sur le rapport du ministre. Je l'ai dit, et j'ai dit que j'en avais écrit mon remercîment. Il est fâcheux que M. de Kerdrel, ou n'ait pas gardé le souvenir de ces petits détails, ou ne veuille pas comprendre ce sentiment.

Dans mon premier entretien avec M. de La Valette, que j'eus l'honneur de voir deux fois, lorsque l'autorisation était déjà accordée en principe, je me souviens qu'il me demanda si j'avais des nouvelles de Rome. Je répondis que j'en aurais prochainement, comptant aller solliciter mon *autorisation* dès que j'aurais reçu mon *passe-port*. L'arrêté ministériel qui m'instituait propriétaire-gérant de l'*Univers* me fut remis huit jours après.

Je me souviens d'avoir dit *alors*, que je n'étais pas un ennemi. Je le dis de nouveau; je pense que personne n'en doute, et je crois que parmi les catholiques, si quelques-uns le regrettent, personne du moins ne me

blâme, Je ne suis ennemi ni des hommes ni de la chose. Elle tourne mal, je le crains; je fais de l'opposition souvent, mais j'aimerais fort à n'avoir pas lieu d'en faire, et je ne suis pas de l'opposition.

Un des grands biens que je souhaiterais à la France, serait un long, un fort, un grave et sérieux gouvernement. Je souhaiterais que ce gouvernement obtînt l'adhésion sincère des bons esprits, que l'union des citoyens se fît sous son égide, qu'il protégeât toute justice, qu'il eût toute dignité, et que la confiance publique lui procurât toute force et toute sécurité. Ma grande affaire, mon unique affaire ici-bas comme citoyen, l'affaire de ma conscience chrétienne, est d'indiquer au gouvernement, de mon mieux, les meilleurs moyens que je connaisse, pour arriver à ce but.

Ceux qui demandent autre chose, je ne suis pas leur homme, et l'*Univers* n'est pas leur organe.

Il y a une clef de voûte de l'ordre social. C'est la liberté de Rome, c'est la liberté de l'Église. Ne voyant rien de plus important et de plus décisif pour la France que l'action protectrice ou contraire à laquelle elle se résoudra dans la lutte actuelle de la Révolution contre l'Église, nous voulons tout subordonner à un intérêt que nul autre n'égale.

Voilà pourquoi j'ai reconstruit ce journal, et voilà aussi ce qui surmonte tout dégoût du temps et toute défiance de nous-mêmes. Que nous importent les affaires des partis, et les couleurs et les nuances, et ce qui distingue M. Dupuis de M. Durand, et même les révolutions, et même les dynasties! Si je pouvais faire un journal à mon gré, M. Dupuis qui entre au conseil général de son département, et M. Durand qui en sort,

un prince qui descend du trône et un prince qui monte au trône, je mettrais tout cela aux *Nouvelles diverses*, et je n'en parlerais plus.

Mais mon histoire est contée, je m'arrête. J'ai voulu montrer à M. de Kerdrel que je n'ai pas vendu mon âme à l'Empereur pour le plaisir d'être criblé des flèches de M. Nettement. Il serait maintenant superflu de s'envoler aux sommets de la politique et d'emmener M. de Kerdrel dans ces hauteurs qu'il connaît si bien.

UNE MAGNANIMITÉ DE LA *GAZETTE*.

2 février 1869.

La *Gazette de France* se souvient de ses bonnes œuvres envers moi, et me reproche aigrement d'avoir moins de mémoire. Elle se rappelle qu'après la suppression de l'*Univers*, elle m'offrit de « continuer dans ses colonnes un combat qui pouvait être utile au Saint-Siége. » « M. Veuillot, ajoute-t-elle, vint lui-même remercier la « *Gazette de France*, mais n'accepta point l'offre. Voilà « ce que fit un *journal catholique* quand l'*Univers* fut « frappé ! »

Une des raisons qui m'empêchèrent d'accepter l'offre de la *Gazette de France*, c'est précisément parce que cette feuille n'était pas à mes yeux un journal catholique.

La *Gazette* semble croire que son offre fut immédiate. Sa mémoire ne la sert pas bien. Elle se laissa devancer par la *Presse*, qui reçut aussi mes remercîments. D'autres offres, accompagnées de tentations assez brillantes, reçurent le même accueil. J'ai cru toujours qu'il ne me convenait pas d'accepter une demi liberté ; à mon avis, je devais être ou chez moi, ou en prison, ou à l'hôpital.

Je voulus collaborer au *Catholique*, de Bruxelles. Je

donnai un article pour le premier numéro. Cet article fut arrêté à la frontière, et les bureaux de Paris déclarèrent que le *Catholique* n'entrerait jamais en France, même quand je m'en retirerais. C'était assez que j'y eusse écrit. Si l'on me demande la raison de cette persécution véritablement stupide, je demanderai qui peut savoir jusqu'où va, dans certain moment, la stupidité des bureaux ?

Et qui saura dire pourquoi la plèbe des feuilles légitimistes me poursuit de la même furie et fait pire encore ? Car les bureaux se contentaient de m'empêcher de parler, mais cette plèbe, par l'art calomniateur de ses ciseaux, tantôt supprime ce que je dis, et tantôt me fait dire ce que je n'ai pas dit.

LA REGRETTABLE POTENCE.

ON PARLE D'UN ÉLÈVE DES FRÈRES PENDU PAR LES PIEDS. — EXEMPLES ET ANALOGIES.

---

3 février 1869.

L'*Avenir national* est un journal avancé, une primevère de 93. Il nous demande si nous n'allons pas faire l'apologie de la potence, après avoir fait l'apologie du fouet.

Le motif de cette demande est un frère de la Doctrine chrétienne, qu'on accuse d'avoir pendu par les pieds *des* élèves, et même *les* élèves de la classe qui lui était confiée dans un établissement de Lyon. Les journaux en parlent comme si ce Frère s'était fait une habitude de cette irrégularité. Mais enfin, deux des pendus ayant contracté « des hémorrhagies nasales fréquentes, » la justice est intervenue; elle tient déjà le Frère en prison, et il y a lieu d'espérer un procès.

M. Sauvestre, qui était discret depuis quelque temps et même triste, profite de l'occasion pour reprendre une certaine figure. Il promet de tenir ses lecteurs au courant du procès. Si le procès prête, l'on peut y compter, et les Frères en entendront de belles!

Dans nos recherches sur l'histoire scolaire de Bonné-

table, nous avons entrevu un successeur ou un prédécesseur ou un assesseur de M. Sauvestre qui pendait aussi ; seulement il pendait par le ventre. Les écoliers résolurent de se faire justice eux-mêmes. Armés de leurs plumes de fer, ils devaient fondre comme un essaim de guêpes en furie sur l'inventeur de la pendaison ombilicale. Averti de ce projet, le compagnon n'en attendit pas la suite et prit la diligence, devançant ou suivant l'exemple donné par M. Sauvestre, après le cyclone de sifflets qui écrasa sa gloire.

Nous aurions plus d'une histoire du même genre à conter. Les maîtres d'école non plus ne sont pas parfaits ; il leur arrive des malheurs comme à d'autres, et l'école même de Bonnétable, même sous M. Sauvestre, a vu des choses capables d'émouvoir le cœur des maires et des juges de paix. A la vérité nous tenons peu de compte des arguments de cet ordre ; ils sont bas et bêtes, et ne prouvent rien. Mais enfin, si le bon sens public, descendu au niveau des publicistes qui l'entretiennent de pareilles raisons, est assez ravalé pour n'en pas comprendre d'autres, celles-là mêmes ne nous manquent pas.

Pour revenir au fait de Lyon, il ne nous intéresse que dans une certaine mesure. Nous n'avons jamais demandé que l'on pendît les écoliers, ni par les pieds, ni par la tête, ni par le ventre. Nous tenons seulement qu'il convient de les fouetter lorsqu'ils le méritent, suivant la bonne vieille méthode appliquée à Bonnétable par le jugement de M. Sauvestre et de sa main. Car on se souvient que le cher F∴ Nicéphore fouettait ses tendres élèves, et même fouettait dru. Mais c'était, comme il l'a dit et comme le disait avant lui le maître d'école de

Sam. Johnson, pour les préserver du garde chiourme. Et si le cas lui semblait grave, il y brisait les bâtonnets qui lui servaient de verges. L'enthousiasme du bien!

Quant au frère de Lyon, s'il a pendu ses élèves et pour peu qu'il les ait pendus, il recevra au moins la punition afférente à cette imagination déréglée. Personne n'en doute; personne non plus ne doute que l'*Avenir national,* et l'*Opinion nationale,* et tous les autres aigles des capitoles nationaux, demanderont, en vertu du jugement, que l'on sauve encore plus la patrie, et qu'on la délivre enfin de tous ces instituteurs cléricaux qui tous pendent tous leurs élèves par les pieds. Ce sont les lois de la « Sauvestrique, » elles seront appliquées.

Le beau de la chose sera lorsque la raison publique, parvenue au point de maturité vers lequel elle roule à grands bonds, se laissera convaincre qu'en effet, les enfants étant pendus par les Frères et déchirés par les Jésuites, il convient de tout remettre aux hommes de M. Duruy : alors la France élevée par M. Sauvestre tiré à deux cent mille exemplaires, deviendra certainement le premier peuple du monde!

Ce serait le moment de dire un mot en faveur de la potence; mais nous cédons le pas aux représentants actuels du parti politique, philosophique et religieux qui s'est si avantageusement servi de la lanterne au profit de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et de l'Être suprême, du temps que *ça allait*, et qui montrent de si bonnes dispositions à s'en servir encore lorsque *ça ira* encore. L'*Avenir national* appartient à cette école, il peut parler. Lorsqu'il aura tout dit, nous verrons s'il y a lieu d'ajouter quelque chose. Dès à présent nous

convenons que la potence lanterne offrait de grands avantages sur les autres moyens de persuasion et d'illumination que l'École employa plus tard pour aller plus vite. En présence de ces guillotinades, fusillades, noyades, mitraillades, etc., la potence prend quelque chose de doux et de prudent qui la fait regretter. L'école nous paraîtrait vraiment bien aimable si elle promettait d'en revenir là et de s'y tenir.

CINQUANTAINE SACERDOTALE DE PIE IX.

22 février 1869.

Beaucoup de nos lecteurs ont remarqué le mouvement de zèle et d'amour qui éclate dans divers pays de l'Europe, à l'occasion de la cinquantième année sacerdotale de Pie IX. Les fidèles catholiques s'ingénient à célébrer ce bel anniversaire, les uns par des fondations pieuses qui en prolongeront la mémoire, les autres par des offrandes, les autres par des prières que les Évêques ont ordonnées, ou par toutes ces démonstrations à la fois. L'Allemagne qui ne prend pas ordinairement les devants, a eu l'honneur de commencer; l'Italie, la Hongrie et la Belgique ont suivi avec une grande ardeur; la France, contre l'usage, semble un peu en retard. Cependant plusieurs *Semaines religieuses* reçoivent déjà des souscriptions, et nous avons à signaler un certain nombre de recommandations épiscopales touchant le même objet.

Nous sommes pressé de suivre ces exemples, et nous ne croyons pas que la discrétion qu'un journal doit observer en ces matières nous oblige à nous abstenir plus longtemps. La charité française est inépuisable, l'amour pour Pie IX s'accroît avec ses fécondes années, et l'on sait quels besoins perpétuels accablent son gouver-

nement : par toutes ces considérations, nous croyons que la manière la plus opportune de solenniser sa cinquantaine sacerdotale, est de venir au secours de son trésor. C'est à quoi l'on s'est arrêté en Hongrie, ce qui n'empêche pas d'ajouter le tribut des prières et des autres bonnes œuvres. Pie IX et le Concile ! Tout ce qui se fera de bien dans le cours de la présente année devrait être fait à cette intention, et l'on ne saurait mieux faire ni trop faire.

Nous continuerons donc de tenir ouverte la souscription que nous avons établie, il y a seize mois, au profit de l'armée pontificale ; seulement nous en changeons le titre, et nous en faisons ce qu'elle était devenue en réalité, une souscription pour venir en aide au trésor pontifical ; ce sera une sorte de supplément au denier de Saint-Pierre, attestant la permanence et l'accroissement du dévouement qui anime les cœurs catholiques. Cette souscription dans les colonnes de l'*Univers* n'a pas tout à fait atteint le million. Nous voudrions que le chiffre fût au moins complet pour le cinquantième anniversaire, le 11 avril prochain, jour de ces belles *noces d'or* où Pie IX recevra comme un premier rayon de la gloire qui couronnera éternellement sa fidélité. Alors, déposant nos offrandes au pied de ce calvaire où il règne, assiégé de tant d'ennemis et dévoré de tant d'angoisses, mais salué de tant de respect et entouré de tant d'amour, nous célébrerons la félicité de son âme magnanime, qui dans le cours d'un demi-siècle a gardé les règles de l'équité et observé la justice en tous les temps : *Beati qui custodiunt judicium, et faciunt justitiam in omni tempore.*

Au commencement du livre d'Isaïe, l'Esprit-Saint,

voulant consoler les justes, en même temps qu'il menace les pervers, prophétise la religion universelle de la paix : « Parole d'Isaïe, fils d'Amos, touchant Juda et Jé-« rusalem. Dans les derniers temps, la montagne sur « laquelle se bâtira la maison du Seigneur sera établie « sur le haut des monts, elle dominera les collines, et « toutes les nations y accourront en foule, et plusieurs « peuples y viendront, disant : Allons, montons à la « montagne du Seigneur, montons à la maison du « Dieu de Jacob; il nous enseignera ses voies, nous « marcherons dans ses sentiers. Il jugera les nations et « il convaincra d'erreur plusieurs peuples, et ils forge-« ront de leurs épées des socs de charrue, et de leurs « lances des faulx. Un peuple ne tirera plus l'épée « contre un autre peuple, ils ne s'exerceront plus à com-« battre. »

Au milieu d'un monde prêt à se dissoudre, il est donné à Pie IX de voir et de réaliser par lui-même quelque chose de cette future harmonie qui sera la consommation du christianisme. La folie humaine brise le soc de la charrue pour en forger des épées, et jamais les peuples ne parurent plus loin de se respecter mutuellement dans la paix : et cependant que de regards, que de vœux, que de mains tendues vers ce Chef et ce Père du genre humain ! Ainsi le peuple de la paix, le peuple victorieux se forme à travers des préparatifs troublés de la guerre universelle, et le monde aperçoit au moins par quelle influence divine des jours moins affreux lui peuvent être assurés. Nous qui voyons et qui savons, allons donc à Lui. Allons au *Père,* si nous voulons qu'il y ait des *frères,* et portons-lui nos offrandes en attestation de notre invincible foi.

LA MORT DE LAMARTINE.

9 mars 1869.

M. de Lamartine, depuis plus d'un an déjà, n'était plus de ce monde. La mort n'a fait que fermer son cercueil. Il semblait qu'il lui fallût du temps à emporter une si grande poussière. Entre tous ces débris qu'on appelle des hommes, et qui forment le monde contemporain, M. de Lamartine était peut-être le plus vaste. Sa vie et son œuvre l'attestent; elles attestent aussi, hélas! qu'il ne fut pas le moins dévasté. En force, en intelligence, en courage, en dons de toute nature, il avait immensément reçu. Il avait reçu même une éducation chrétienne d'enseignements et d'exemples, bienfait des plus rares à l'époque où il naquit; et Dieu voulant mettre à l'abri tant de moyens qu'il lui confiait pour accomplir de grandes choses, lui avait donné encore la pauvreté.

Le doute et la vanité ont tout dispersé en œuvres vaines, trop souvent blâmables. Cet homme créé pour être grand, a douté de tout, excepté de lui-même, et sa vie apparaît comme un gaspillage immense. Il n'y a de beau dans son œuvre que des fragments. Ils sont nombreux, quelques-uns sont grandioses, aucun n'est parfaitement pur.

C'est une douleur d'explorer cette Ninive aux proportions colossales, riche de métaux précieux encombrés d'argile ; tout y porte la marque du génie et la marque de la défaillance, et presque tout déjà est enfoui sous terre pour n'en sortir jamais.

Soit en politique, soit en art, on se demande si M. de Lamartine a bien su ce qu'il voulait, ce qu'il pensait, ce qu'il faisait, et si même il prenait ou pouvait prendre la faculté d'y réfléchir. Il avait des inspirations, des visions, des caprices ; il suivait tout avec le même empressement, il exprimait tout avec le même éclat. On a dit de lui qu'il tournait « même en l'absence du vent. » On pouvait lui appliquer également un autre mot célèbre, et dire de lui aussi qu'il « changeait d'idée fixe. » Résister au vent et se fixer à l'idée stable, ce qui est le tout de l'homme, il ne le pouvait pas. Cependant il ne manquait point de fermeté dans les tempêtes, et l'idée stable ne lui était point inconnue. Elle avait illuminé sa jeunesse, et il l'approchait encore quelquefois. Seulement sa fermeté était une fermeté d'orgueil ; il connaissait la vérité comme les grands esprits payens connurent Dieu, sans le reconnaître pour Dieu. La vérité à ses yeux n'était qu'*une* vérité.

Dans l'art, encore qu'il ait presque toujours conservé la décence, et donné du moins, quoique inutilement, cet exemple aux autres poètes contemporains, il n'a pas suffisamment respecté son génie. Il s'est dispensé du travail. Il a jeté ses vers comme ils venaient, tant qu'ils venaient. Incapable par dédain, — peut-être par une infirmité de sa trop riche et trop abondante nature, — d'étudier, d'élaguer, de polir. Le gravier qui charge ses meilleurs poëmes les fera sombrer, ou le choix qu'il

n'a pas su faire, opéré par d'autres, affaiblira ce qui sera sauvé.

Nous avons eu dans ce siècle trois grands poètes : ils seront enterrés comme les rois barbares, avec toutes leurs richesses, et le fleuve passera sur ces opulents tombeaux. Celui de M. de Lamartine renfermera plus d'or et plus de magnificence que les autres, et peut-être sera le plus oublié.

Il lui a manqué ce qui a manqué aux autres, l'amour du vrai. Il l'a dit, car l'inspiration lui ouvrait toutes choses, et il était fidèle à le dire ; mais l'inspiration éteinte et la parole envolée, distrait par la vanité de son âme, il ne se souvenait plus. Un jour, à Jérusalem, relisant les psaumes de David, il a su pourquoi, sous son souffle profane, la harpe languissait « comme un aiglon sans ailes. »

Ah ! c'est que la douleur et son brûlant délire
N'est pas le feu du temple et la clé de la lyre !
C'est que de tout foyer ton amour est le feu !
C'est qu'il t'aimait, Seigneur, sans mesure, et sans doute,
Que son âme à tes pieds s'épanchait goutte à goutte !
Et qu'on ne sait, quand on l'écoute,
S'il parle à son égal ou s'il chante à son Dieu !
Jamais l'amour divin qui soulève le monde,
Comme l'astre des nuits des mers soulève l'onde,
Ne permit au limon où son image a lui
De s'approcher plus près pour contempler sa face,
Et de combler jamais d'une plus sainte audace
L'immensurable espace
De la poussière à lui.

Non, il ne se souvenait plus ! Après ces vers, il a écrit *Jocelyn*, la *Chute d'un Ange*, les *Girondins*, et il a déroulé sa triste et inconséquente vie politique, et l'on a vu l'au-

teur des *Méditations* et des *Harmonies* quêter, en compagnie du pesant Havin, pour élever un monument à Béranger. O misère de l'homme ! Mais enfin, grâce à Dieu, il s'est souvenu. Vieux, humilié, infirme, et le pied sur le seuil de cette antichambre de la mort, où il devait rester si longtemps et si loin de sa gloire humaine, il s'est enfin souvenu, il s'est reconnu, et par une grâce longtemps refusée peut-être, il a tiré son âme du naufrage de toutes ses splendeurs.

C'est que Dieu aussi se souvient. A travers toutes les voix qui sortent du cœur troublé de l'homme, à travers les cris de la chair et du sang qui combattent l'esprit dans cet abîme, la miséricorde entend aussi le soupir sincère, le regret étouffé de la faiblesse qui gémit parce qu'elle est vaincue. Le monde se méprend, se scandalise ou s'amuse ; Dieu ne se méprend pas et n'oublie pas. Il envoie ce soupir comme une grâce, aux cœurs qui l'attendent, et la même grâce revient un jour à celui qui l'a poussé.

« Quel crime n'eût lavé cette larme sonore ! »

Mme LA COMTESSE DE GONTAUT-BIRON.

---

3 mars 1869.

Le 24 février, est morte à Paris Mme la comtesse de Gontaut-Biron, née Rohan-Chabot. Dans sa condition illustre, elle était le modèle de la vie chrétienne. Les pauvres n'avaient point de servante plus dévouée que cette grande dame ; elle les servait de sa fortune et de ses mains depuis sa jeunesse déjà austère ; et la vieillesse, les longues maladies, les deuils multipliés, les épreuves plus cruelles, n'avaient point amorti l'ardeur de sa charité. Sa noble maison était comme le chef-lieu de toutes les bonnes œuvres parisiennes. Il ne se formait point de sainte entreprise qui ne reçût d'elle quelque secours, plusieurs étaient nées pour ainsi dire à son ombre. L'hôtel de la comtesse de Gontaut-Biron, rue Saint-Dominique, en plein faubourg Saint-Germain, l'un de ceux que M. Haussmann aura la joie de démolir, sachant bien ce qu'il fait, cet hôtel « aristocratique » a vu plus de conseils tenus pour l'intérêt du peuple, que n'en a présidé à l'Hôtel-de-Ville le satrape engraissé qui « régénère » Paris.

Il serait long de décrire tout le bien que faisait cette

femme d'aspect si frêle, presque toujours accablée de quelque souffrance corporelle ou de quelque souci intérieur, car son grand cœur était plein de tendresses ardentes et facilement alarmées. Tout ce que l'on sait n'est pas tout ce qu'elle a fait; tout ce que l'on a vu n'est pas tout ce qu'elle a souffert! Elle se taisait d'elle-même, dissimulant ses bienfaits. Quant aux douleurs de son âme et aux angoisses de son cœur, elle n'en parlait qu'à Dieu. Elle était charitable en tout. Elle avait la grande charité qui tolère, qui pardonne, qui supporte la contradiction, qui s'abstient de juger, surtout de maudire. Très-fermement attachée à des opinions ou plutôt à des sentiments qui faisaient partie intégrante de son âme, elle ne jetait point l'anathème à ceux qui s'en écartaient; très-dévouée à ses amis, elle n'épousait point leurs inimitiés, et tâchait au contraire de les ramener à des mouvements plus doux. Cette conscience, incapable d'un calcul misérable, ne supposait point le concours mauvais de la volonté dans ce qu'elle regardait et déplorait chez autrui comme une erreur.

Son indulgence n'avait rien de contraint, n'avait rien non plus de frivole, n'était nullement la molle indifférence de ceux qui n'ont en vue que leur propre tranquillité. La bonne et douce et humble comtesse de Gontaut-Biron se montrait sévère envers tout ce qui est visiblement le mal, elle le condamnait d'une pensée et d'une parole aussi fermes et aussi sereines que sa vertu. Vraie patricienne, de celles dont le nombre devient douloureusement rare et qui ne pactisent point avec les devoirs de leur ordre. Elle devait donner l'exemple, et le voulait donner, et le donna jusqu'au dernier moment avec la piété courageuse qui caractérisa toute sa vie.

Douze jours avant sa mort, qu'elle voyait depuis plusieurs mois arriver, et qu'elle attendait sans crainte, elle reçut les derniers sacrements. Elle retarda cependant d'un jour, parce que le jour primitivement fixé était celui d'une fête qu'elle avait coutume de donner à ses petits-enfants, et elle tenait à ne pas les priver de ce plaisir. La fête eut donc lieu. Le lendemain, 12 février, un peu de répit ayant succédé à de grandes souffrances, la sainte mourante appela les dernières consolations et les dernières forces dont elle avait besoin. Toute sa maison était là, ses fils, la bru qui lui reste, femme digne de son nom, et vingt-cinq de ses petits-enfants. Elle avait fait venir aussi ses domestiques. Elle s'adressa à cette nombreuse assistance. Elle leur dit que c'était elle-même qui avait demandé les sacrements, afin de leur laisser un exemple dont ils se souvinssent toujours, parce que trop souvent l'ignorance et le préjugé font croire que les derniers sacrements précipitent la mort, tandis qu'au contraire ils apportent la paix, souvent même la guérison, et toujours la véritable vie.

Elle ajouta quelques mots affectueux pour chacun, et embrassa l'un après l'autre tous ses enfants et petits-enfants. Tous les cœurs se confondirent devant cette majesté de la fin chrétienne. Dieu permit que la grandeur même du sacrifice en procurât le courage et en fût la consolation.

Ensuite, Mme de Gontaut fit revenir ses domestiques, leur parla encore, et les pria de lui pardonner les peines qu'elle avait pu leur faire contre son gré.

Ayant ainsi accompli cet acte auguste, elle vécut encore douze jours, dans de grandes douleurs et dans une grande sérénité. Elle s'occupait de Dieu, demandait

des prières et s'unit à celles de l'agonie. Elle disait : Je n'ai aucune crainte de la mort ; seulement, mon esprit n'est pas assez dans le ciel ! Au milieu de ces préoccupations, dont aucune souffrance ne pouvait la distraire, elle rendit le dernier soupir, entourée de sa famille. On a vu mourir avec elle des choses que la terre ne retrouvera pas de longtemps.

M. DESCHANEL.

10 mars 1869.

M. Lockroy, homme d'esprit pour Paris, les départements et l'étranger, raconte aux lecteurs de l'*Indépendance belge* l'anecdote suivante, qu'il trouve « assez curieuse » :

« C'était à la dernière conférence de M. Deschanel. L'orateur avait pris pour sujet : *les Conférenciers*. Il les passait en revue tous, et naturellement, il faisait leur éloge. Tout à coup au fond de la salle, un auditeur se lève et s'écrie d'une voix tonnante :

« — Ce sont des ignorants et des crétins !

« Or, on affirme que cet auditeur emporté et impoli, — qui d'ailleurs s'en est allé accompagné des huées de toute la salle, — n'était autre que M. Louis Veuillot. Je me refuse, je l'avoue, à le croire. »

L'interrupteur de M. Deschanel a certainement parlé trop cru. Les sentiments ne doivent pas, surtout en public, s'exprimer d'une façon si sommaire, même quand le temps manque pour arranger une phrase. Il est décent de souffrir patiemment qu'un maladroit vous marche sur le pied ou vous inonde de sauce. L'interrupteur de M. Deschanel a oublié ce précepte. Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre !

Après cela, il faut convenir que l'interrupteur, dans

sa concision, ne s'est pas notablement éloigné de ce qui paraît être l'opinion commune sur la plupart des conférences et des conférenciers. M. Lockroy lui-même, qui ne veut pas être difficile, avoue que « certains orateurs des réunions publiques » (de ceux qu'on applaudit) « ne brillent pas par un talent *exceptionnel.* » Ce patois revient à peu près au jet de l'interrupteur.

Du reste, il est vrai que nous n'assistions pas à la dernière conférence de M. Deschanel, ni à la première, ni à aucune des autres. Nous avons un peu lu M. Deschanel autrefois, dans les temps antédiluviens, quand ce penseur, donnant pour commencer toute sa mesure, comparait galamment sainte Thérèse à Sapho, et trouvait que c'était la même chose, avec un peu d'avantage pour la Lesbienne. A partir de ce moment, nous osons dire que nous tenions l'homme, et que nous le savions par cœur. Nous connaissons de lui aussi une pièce de vers (quels vers !) contre la divinité de Jésus-Christ, qui fut publiée un jour de Vendredi-Saint. Il devança ainsi de quinze ans le *petit salé* du sénateur. M. Deschanel n'a plus rien à nous apprendre. Il vivrait, il écrirait, il *conférencierait* cent ans, il ne sortirait pas de là. Une fois l'esprit entré dans ces champs-là, c'est pour toujours; le don d'y entrer exclut le don d'en sortir. Les petits livres de M. Deschanel, réfugiés sur les parapets du quai Voltaire, quand par hasard nous les ouvrons, nous attestent qu'il n'a pas changé. Dès lors, à quoi bon suivre ses conférences? On trouve tant de moyens de dépenser plus à propos un franc et une heure!

Or, celui qui peut se priver de M. Deschanel, peut bien, par les mêmes raisons ou par des raisons analogues, se priver des autres moins parfaits ou sembla-

bles. Voit-on un de ces glorieux qui ne soit très-servile à l'auditoire, et qui se veuille faire l'honneur de dire des choses que son public ou sa populace n'applaudirait pas? Enfin, pour notre compte, nous avons toujours trouvé que l'on pouvait vivre et savoir ce qui se dit, sans respirer les fermentations d'une conférence quelconque.

Ce n'est pas crainte de céder à la tentation d'interrompre un pâle bavard, qui la plupart du temps divague contre les faits, contre la raison, même contre sa propre pensée. Au temps où nous vivons, tout le monde pratique l'art jadis moins connu de se tenir à ce poteau de torture. Mais le spectacle est triste, même lorsqu'il est supportable. Quelle folie d'aller se planter là sans y être contraint! Quand même le glapissement ou le ronron de ces messieurs enveloppérait quelque chose, on le saura toujours, puisqu'ils ne manquent pas de se faire imprimer. Pour pénétrer dans leurs locaux, il faudrait se faire accroire que le bruit qui s'y fait rappelle la voix humaine. Sur dix mille Parisiens, deux ou trois s'en forgent l'illusion. Ceux-là, s'il faut en croire M. l'*indépendancier* Lockroy, ne savent plus comment exprimer leur ivresse : « On reconduit parfois les conférenciers jusqu'à leur voiture avec des cris enthousiastes. On les accompagne jusque chez eux. On va jusqu'à les embrasser. C'est du délire... » Ce peuple qui ne veut plus adorer Dieu est naturellement idolâtre. Il prend n'importe quoi et se fait *un veau*.

TALLEYRAND JUGÉ PAR SAINTE-BEUVE.

POURQUOI TALLEYRAND EST ANATHÈME.

---

13 mars 1869.

M. Sainte-Beuve fait comparaître devant son tribunal un grand inculpé, Maurice de Talleyrand, qui le précéda comme Évêque de la libre-pensée. Il examine sévèrement la cause de ce triple confrère, car Talleyrand fut aussi sénateur et aussi académicien. Il le prend au berceau, il le suit par delà le cercueil jusqu'au jugement de la postérité. C'est un travail bien fait et curieux. Le vrai talent de M. Sainte-Beuve, son talent de conteur critique ne vieillit pas.

A travers les aventures triviales où il a jeté son esprit, cette longévité de jeunesse en un point est remarquable. Quelques libres-penseurs consommés et célèbres en furent doués tout spécialement; c'est comme une grâce de la profession. Saint-Évremond, Ninon, Voltaire, Talleyrand lui-même, et l'on en pourrait citer d'autres, se maintinrent dans l'activité et dans les grâces de l'esprit passé quatre-vingts ans. M. Sainte-Beuve, né en 1804, est aussi jeune que Joseph Delorme était vieux. Jeune, alerte, le nez en quête, frétillant,

mordillant. C'est bien le sénateur qui chasse au sonnet galant en plein pont des Arts :

« Sur le beau pont des Arts la jeune bien-aimée... »

A voir cette abondance et cette félicité de vie quasi-intellectuelle, on se souvient d'un grand mot de Bossuet. Il énumère les dons que Dieu prodigue à ceux qui se piquent de le détruire, « abandonnant aux Romains l'empire du monde, comme un présent de nul prix. » Et voilà que l'athée possède la voix séduisante, l'ample mémoire, la vigueur au travail, l'audace extrême et heureuse, le temps... Mais, présents de nul prix !

Talleyrand eut tout cela, durant deux tiers de siècle, avec l'avantage particulier de la naissance. Il mourut environné de tout l'extérieur du respect public, sincère en ce moment chez un grand nombre. M. Sainte-Beuve raconte, non sans humeur, la dernière apparition que fit Talleyrand à l'Académie quelques mois avant sa mort, voulant prendre congé du monde en homme qui a le droit d'abdiquer. Ce fut un triomphe comparable à cette fameuse représentation d'*Irène*, où Voltaire, charlatan moins délicat, prit le même plaisir. Seulement le grand seigneur corrigeait le procédé du poète. Il n'était pas, lui, populaire partout; il n'avait pas la foule, il pouvait plutôt craindre ses huées. En allant prendre la palme, il bravait quelque chose, et les roues de son carrosse faisaient jaillir les vers de la Némésis révolutionnaire en même temps que l'eau du ruisseau :

« Le mensonge incarné, le parjure vivant,
Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent! »

J'ai entendu le redoutable dystique, précisément ce jour-là, lorsque Talleyrand passait par le quai Voltaire, allant au palais Mazarin. Il ne manquait pas de gens dans Paris qui s'étonnaient que Talleyrand osât se montrer en public.

Mais que lui importait? En somme, c'était la société dominante et régnante, les Lettres, la Philosophie, les Arts, c'étaient les juges réguliers qui lui décernaient l'apothéose, sans assistance d'ignorants claqueurs. L'apothéose avait d'autant plus de saveur que la populace y paraissait moins. « Quels honneurs, dit « M. Sainte-Beuve, quels profonds témoignages de res- « pect de la part des hommes les plus purs et les plus « autorisés, les maîtres jurés en matière de moralité « sociale! Il fallait voir comme, avec lui, en cette « séance d'adieux attendrissante, la vertueuse solen- « nité de M. Droz était aux petits soins; comme la di- « gnité et la candeur de M. Mignet prenaient garde de « peur que le prince ne fît un faux pas. » Donc, la popularité de choix, ce véritable empire du monde, le plus assuré de durer, « présent de nul prix. »

En effet, le triomphateur est mort, et il est jugé; jugé avec son triomphe, jugé par un libre-penseur comme lui et comme ceux qui l'entouraient de leurs adulations et de leur vénération. Car M. Droz lui-même, qu écrivit depuis si noblement les *Aveux d'un philosophe chrétien*, était alors, quoique déjà vertueux (ce qui lui p orta malheur), très-philosophe et pas du tout chrétien; et M. Mignet est demeuré au-dessus du soupçon; et M. Cousin, qui se trouvait de la fête, exprimait son enthousiasme en criant, avec ses gesticulations accoutumées : « C'est du Voltaire! » ne sachant et ne connaissant rien de plus haut.

Il est jugé, disons-nous, et voici le jugement formulé et promulgué par M. Sainte-Beuve : « Ah! ce jour-là, « l'on vit bien ce qu'est la puissance de l'esprit dans la « société française, surtout quand il est relevé par la « naissance, et, faut-il le dire? *quand il est orné de tous les « vices!* »

C'est M. Sainte-Beuve qui parle, et non pas nous. A vrai dire, ce décret, bien qu'assez motivé, nous paraît cependant austère, surtout venant d'où il vient.

Nous nous demandons ce qu'un libre-penseur peut, en général, reprocher à M. de Talleyrand, et pourquoi M. Sainte-Beuve casse si net le jugement plus favorable de la société de 1838, aussi bonne libre-penseuse que lui? Talleyrand fut prêtre, il fut évêque, c'est vrai. Erreur de jeunesse! Mais à compter avec cette rigueur et à se souvenir ainsi de tout, qui sera trouvé assez pur? M. Sainte-Beuve lui-même n'a-t-il pas rôdé sur les frontières du pays mystique? Avant qu'il fût l'idole du quartier latin, cette jeunesse qui vénère en lui le pontife le plus officiant de l'athéisme, l'avait sifflé pour des méfaits de pensée.

Il faudrait un peu d'indulgence entre libres-penseurs. S'ils exigent les uns des autres une constante pratique de toutes les vertus, leur église périra. On n'est pas libre-penseur pour se donner la discipline sur la chair ni dans l'âme; on ne devient pas athée pour mériter la vie céleste, ni même le prix Monthyon! Libre-penseur, libre-faiseur, libre-viveur, voilà, sinon la théorie, du moins la pratique, ou ce ne serait pas la peine de secouer le joug. A quoi bon expulser Dieu dès que l'on devrait garder ses commandements?

Talleyrand, évêque, s'est marié, et il a fait mauvais ménage. Voilà une réparation qui devrait suffire. Certainement M. Sainte-Beuve n'a pas mieux racheté ses premières tendances pieuses; il ne compense pas mieux les pentes jansénistes qui compliquent d'un rigorisme très-illogique sa morale souvent relâchée. La nature de Talleyrand, restée fine, et même au fond, fière, lui interdisait certaines brutalités. S'il avait institué les dîners gras du vendredi saint, s'il avait voulu conquérir une popularité de cabaret et de tabagie, au lieu de la popularité d'académie et de salon qui amusa ses dernières années, il pouvait se faire cette violence, et réaliser ce bénéfice. Les suffrages du poète Barthélemy remplaceraient alors ceux du vertueux M. Droz et du candide M. Mignet. Mais en quoi Talleyrand eût-il par là davantage justifié les complaisances du monde? Il descendait simplement vers une couche sociale plus basse; il commettait une grossièreté de plus, il n'avait pas un vice de moins.

Et puis, où est le mal, en libre-pensée, d'être « orné » de tous les vices? M. Sainte-Beuve, si âcre devant le triomphe académique de Talleyrand, s'irrite contre le propos de Cousin, qui osa bien, en cette occasion, rappeler Voltaire. Il trouve que Cousin faisait injure à l'auteur de la *Pucelle,* en lui comparant ce renard d'apostat qui arrivait enfin à croquer tous les raisins mûrs de la classe morale et politique, dont plusieurs demeurent trop verts pour Voltaire et pour ses petits. Furieux, en vrai fanatique, il entre incontinent dans l'éloge le plus ridicule de Voltaire, considéré comme bienfaiteur du genre humain.

C'est la thèse et presque le style du bon vieux M. La

Bédollière (il ne rajeunit pas celui-là !) : « Voltaire « était sincère, passionné, possédé jusqu'à son dernier « soupir du désir de changer, d'*améliorer*, de perfection- « ner les choses autour de lui... Il repoussait avec hor- « reur ce qui lui semblait faux et mensonger... Dans sa « *noble* fièvre perpétuelle, il était de ceux qui ont le « droit de dire : *Est Deus in nobis...* » Du pur La Bédollière ! il n'y faudrait que le mot *moraliser*. Voltaire moralisateur ! M. La Bédollière ne l'eût pas omis : M. Sainte-Beuve est moins simple, et son ivresse voltairienne ne lui fait pas à ce point heurter les murailles. Mais enfin, voyons, en bonne foi, est-il niable que notre grand et utile Voltaire était « orné de tous les vices » ? Vices privés, publics, sociaux, nationaux, internationaux, est-ce qu'il s'en fallut d'un seul ? Est-ce que l'hypocrisie même y manque ? Est-ce que cela n'allait pas jusqu'à la réception des sacrements ?

Pourquoi donc êtes-vous si dur à ce pauvre Maurice de Talleyrand-Périgord ? Lui du moins il resta Français ; il ne renia pas, n'insulta pas, ne trahit pas la patrie.

Au lieu d'une académie de lettrés et de gens du monde comme la cinquième chambre de l'Institut, ou d'une synagogue turbulente et ignare comme le public du bon vieux M. La Bédollière, supposons un tribunal véritable, légitimement sorti des entrailles de la France, nous ne disons pas de la vieille France catholique, mais de la France telle qu'elle est, avec son contingent d'incrédulité, mais avec sa probité : devant cette magistrature, qu'on appelle ces deux hommes, Voltaire et Talleyrand ; qu'on fouille bien leur

vie, qu'elle soit tout entière épluchée, qu'on entende les témoins, qu'on lise les pièces : lequel sortirait plus écrasé, plus honni, déclaré plus bassement, plus ignoblement, plus persévéramment coupable, plus traître au don de Dieu et de la France, moins homme de cœur, moins chrétien, surtout moins Français? Nous croyons, nous, que Talleyrand recevrait un second triomphe. Il peut avoir commis le plus grand crime, puisqu'enfin il abjura son sacerdoce; mais le vil et obstiné coquin, le menteur, le souilleur, le haîneux, le lâche, c'est Voltaire!

Quand M. Sainte-Beuve dit que Talleyrand était *orné* de tous les vices, il ne dit pas assez à son gré. Il lui reproche, croyons-nous, quelque chose de plus, une chose à ses yeux qui condamne et damne ce libre-penseur, d'ailleurs si consommé et si méritant. Cette chose, ce forfait, c'est une seconde apostasie, qui emporte tous les lauriers et tous les fruits de la première. Talleyrand s'est repenti ou a paru se repentir ; il s'est sincèrement ou officiellement réconcilié avec l'Église; il a, en un mot, apostasié la libre-pensée. Voilà l'irrémissible et ce que M. Sainte-Beuve ne peut pardonner! Il ne le dit pas tout à fait, mais l'on en juge aisément au soin qu'il se donne, jusqu'à la minutie, pour établir que la conversion ou plutôt la rétractation de Talleyrand fut un dernier jeu, un dernier mensonge, et qu'il voulut simplement épargner à sa famille l'indécence d'un enterrement civil, peut-être tumultueux.

Nous ne toucherons pas ce point. Assurément, il y a du louche. Mais Dieu sait ce qui est vrai. Dieu n'attend pas la publication des *Mémoires* de Talleyrand pour connaître le fond du cœur de cet homme qui a tant trompé

les hommes, et, suivant l'usage de ses pareils, s'est encore plus trompé lui-même. Il nous semble seulement qu'ici la passion de M. Sainte-Beuve empiète sur les droits de la libre-pensée. Si M. de Talleyrand, à sa dernière heure, n'a pas craint de se jouer de Dieu pour jouer encore le monde, il est resté bon libre-penseur, et M. Sainte-Beuve a tort de lui refuser les hommages dûs à la persévérance. Est-ce qu'un libre-penseur n'est pas libre de choisir son jeu et de le jouer comme il lui plaît ?

Non ! ces messieurs ne l'entendent pas ainsi. Il faut faire acte de foi, c'est-à-dire d'impiété, et bien visiblement mourir là-dedans, pour l'édification du peuple ! Quiconque a seulement l'air de mourir dans l'Église catholique, meurt hors de l'église athée, et l'Évêque prononce l'anathème. *Anathema sit!* On voit que M. Sainte-Beuve prend ses fonctions au sérieux.

Pauvres hommes ! Et il plaisante encore sur la devise des Talleyrands appendue partout aux tentures funèbres : *Re que Diou!* c'est-à-dire : *Rien que Dieu!* ou, suivant la traduction plus hautaine et non moins chrétienne de la famille : *Roi que Dieu!* Athées, vous auriez d'autres réflexions à faire. Traduisez comme vous voudrez et vivez comme vous voudrez, c'est la devise de toutes les funérailles, des vôtres aussi. Rien ne demeure que Dieu, nul ne règne que Dieu, et toute la gloire, et toute la pompe, et tous les festins, et toute la force de ce monde, tout ce que vous en avez, ne sont que présents de Dieu, et *présents de nul prix!*

CANDIDATURE DE M. VEUILLOT.

IL EN FAIT PRÉSENT.

---

15 mars 1869.

L'*Union de l'Ouest* reproduit une nouvelle qui nous avait échappé dans le journal parisien auquel elle l'emprunte. Elle annonce que le rédacteur en chef de l'*Univers* « accepte la candidature dans le département de l'Aveyron. » C'est une surprise. Nous ne savions pas du tout cela. Si l'*Union de l'Ouest* nous le permet, nous profiterons de l'occasion pour esquisser son caractère particulier, car elle a une physionomie et un art qui lui sont propres.

L'*Union de l'Ouest* est une feuille du meilleur rang, bien apparentée, fille, nièce ou cousine de M. de Falloux, catholique, légitimiste, modestement révolutionnaire, pleine de passion, rédigée avec décence. La province ne produit rien de mieux. L'*Univers*, dont cette feuille sait n'être pas toujours l'adversaire, n'a point de plus constant ni plus adroit ennemi. En général, l'*Union de l'Ouest* s'abstient contre nous de certaines énormes injures, très fréquentes dans les journaux de sa famille. Quand c'est énorme, ce n'est pas enragé. Ces

élégants et sages Angevins ont l'esprit de ne viser point à l'éloquence; ils ne se piquent pas d'écraser leur homme, comme ont fait les jeunes et vieux pages qui se sont soulevés depuis trois ou quatre mois de Marseille à Quimper-Corentin, les uns avec la fougue provençale, les autres avec l'entêtement breton, les autres avec la faconde gasconne. Ils se servent d'une arme plus redoutable, ils ont la modération. Un très-joli poignard! On le manœuvre de la main gauche, sans faire semblant de rien, la main droite sur la conscience, quelquefois les yeux levés au ciel. L'*Union de l'Ouest* connaît à ravir cette escrime.

On ne sait pas comment elle fait, mais elle ne manque guère son coup. Avec ce joli poignard modéré, léger et fin comme une aiguille, elle a de petites fioles d'où elle tire de petites gouttes dont elle frotte la piqûre ; et c'est ennuyeux et désobligeant à un point ridicule! On est humilié, mais il faut se gratter. Les Provençaux, les Bretons, les Gascons ne donnent guère souci de se défendre; on brûle au contraire de perdre son temps contre ces diables d'Angevins. Ils demandent alors ce qu'on veut et de quoi l'on peut se plaindre, et s'ils ne sont pas des adversaires loyaux et modérés?

Voici un exemple de leur manière, une de ces petites gouttes dont ils frottent leurs piqûres. Ils ont appuyé, comme tous leurs confrères, sur la grande trahison que l'*Univers* prépare pour les élections. Ils ont bien expliqué comment l'*Univers*, repoussant en bloc tous les candidats qui ne prendront pas des engagements pour l'Église, repousse par le fait tous les candidats révolutionnaires, accepte par le fait un certain nombre de candidats recommandés, trahit par le fait la religion et la

liberté, l'Église et la patrie. Cela est entendu; mais quelques preuves ne seraient pas de trop. Attendez! Et l'*Union de l'Ouest* annonce que le rédacteur en chef de l'*Univers accepte* la candidature. Sera-t-il candidat recommandé? Un peu de patience, on y viendra.

Se porter candidat est la chose du monde, en ce temps-ci, la plus simple et dont on peut être accusé avec le plus de vraisemblance. Qui n'est pas un peu candidat? Ceux qui n'y songent point, on y songe pour eux; s'ils se plaignent, ils ont tort; c'est un honneur qu'on leur fait.

Et on leur fait cet honneur où l'on veut, dans l'Aveyron ou ailleurs. Pourquoi pas dans l'Aveyron? Du moment qu'un homme est candidat, force est bien qu'il le soit quelque part. On a déjà dénoncé la candidature du rédacteur en chef de l'*Univers* en plusieurs autres lieux, l'*Union de l'Ouest* a le droit le plus évident de lui faire tâter aussi l'Aveyron. Il y a quantité de ces *tâteurs;* il y a des honorables, même des illustres, qui tâtent de leurs dix doigts plus de dix départements.

Donc l'*Union de l'Ouest* ne fait absolument rien qui s'écarte des plus strictes loyautés de la polémique, en représentant le rédacteur en chef de l'*Univers* comme un tâteur de candidatures, et rien ne défend d'annoncer qu'il tâte l'Aveyron; et du même coup, ceci donne à croire que la thèse de l'*Univers,* au sujet des élections, lui est inspirée par un intérêt personnel. Voilà le point. Frottons!

Frottez, Angevins! Mais véritablement, à moins que ce ne soit pur plaisir, c'est peine perdue.

Le rédacteur en chef de l'*Univers* n'est point *porté* et surtout *ne se porte pas* candidat dans l'Aveyron ni ail-

leurs. Il n'est candidat nulle part, pour rien; il ne l'a jamais été. Arrivé à la cinquantaine et par delà sans avoir jamais stationné dans une antichambre quelconque (sauf un moment dans celle de M. Boudet, ce qui ne lui réussit point), sans s'être offert pour aucune fonction à obtenir de la faveur publique ou de la faveur privée, sans s'être donné le souci de prendre un diplôme, ni l'ennui de prêter un serment; ayant joui toute sa vie et jouissant encore du privilége immense de n'être rien dans l'État qu'un contribuable, et rien dans la société qu'un franc parleur; sans fortune, sans rang, sans nul autre servage que le glorieux servage chrétien, il s'en trouve bien et ne veut pas changer.

Non-seulement donc le rédacteur en chef de l'*Univers* ne tâte point la candidature; mais si la candidature le venait tâter, il lui ferait des conditions contre l'esprit du temps.

Dans ces conditions, l'*Union de l'Ouest* jugera sans doute qu'il n'y a nul danger de voir jamais le rédacteur en chef de l'*Univers* monter aux honneurs de la tribune, à côté de quantité de personnages dont tout le monde voit le resplendissement.

Que si, pourtant, les électeurs de l'Aveyron s'obstinent à le *porter*, alors, pour nous concilier enfin l'intraitable cœur angevin, nous prions ces bizarres Aveyronnais de donner leurs suffrages à M. de Falloux.

M. de Falloux a le goût de la besogne législative; beaucoup de choses qui nous gèneraient fort ne l'effrayent aucunement. Il a servi, il cherche une place. Quel plaisir les Aveyronnais lui pourraient faire, tout en nous obligeant!

BANQUET FRATERNEL DE LA LIBRE-PENSÉE.

I

18 mars 1869.

En dehors de quelques messieurs qui se hissent jusqu'à la notoriété de docteurs et d'écrivains, les philosophes de la libre-pensée sont cotés assez bas dans l'ordre intellectuel, surtout ceux qui indiquent une *pratique* et s'efforcent d'organiser un culte et des cérémonies. Ils rentrent dans le genre franc-maçon naïf; ce sont des croyants, des dévots, des simples, des gens qui ont au fond une manière de Dieu! Personne ne prend bien garde à leurs synagogues, d'où filtre un parfum de gibelotte; les gens comme il faut, les pontifes supérieurs n'y vont pas. Ce dédain nous fait manquer plusieurs enseignements qui auraient leur prix. C'est ainsi que nous avions omis de ramasser dans l'*Opinion nationale* du 10 mars dernier, l'annonce du « banquet fraternel de la libre-pensée, » organisé religieusement pour manger un porc le vendredi saint.

Voici cette annonce, rédigée sur un ton pieux et sacer-

dotal, par les bons *frères* qui soutiennent, entre autres choses, qu'ils n'ont point de père :

BANQUET FRATERNEL DE LA LIBRE-PENSÉE.

Depuis quelques années, l'*Œuvre* (*sic*) *de la libre-pensée* s'est beaucoup étendue. Ce qui n'était d'abord qu'un petit groupe de citoyens, unis par le désir de protester et de faire respecter leur volonté jusque dans le cercueil, est devenu un vaste concert d'amis de la liberté de conscience. Nous comptons sept ou huit enterrements civils par semaine. L'heure est enfin venue où le citoyen honnête comprend qu'il ne suffit pas de faire de belles théories, mais que la pratique est encore meilleure. Il comprend ce que trop longtemps il avait oublié, que tout citoyen a le droit de penser et d'agir.

C'est dans ce but que nos amis ont organisé un banquet fraternel, qui aura lieu le 26 mars prochain, à quatre heures, dans l'établissement de M. Maurice, avenue de Saint-Mandé, 48. On pourra se procurer des cartes d'admission moyennant 2 fr. 60 par personne.

Jusqu'à douze ans, les enfants ne payeront que 1 fr. 50.

Ces cartes devront être retirées avant le 21 mars, chez les délégués :

MM., etc.

On remarquera la clause qui fait un rabais de vingt-deux sous en faveur des enfants au-dessous de douze ans. Ainsi les *frères* comptent parmi eux des pères et des mères de famille qui traîneront leurs petits enfants dans cette gargotte d'antichristianisme, en qualité de « citoyens honnêtes, » et pour leur faire comprendre « que tout citoyen a le droit de penser et d'agir. »

Cette admission des enfants, cette première communion, nous semble être le plagiat le plus nouveau de ces libres penseurs, d'ailleurs médiocrement inventifs.

Assurément il y a bien là quelque chose d'horrible,

mais c'est surtout horriblement bête. Du reste, la légalité en est incontestable, et ces braves gens ne font que ce qu'ils ont le droit de faire sous le régime de la liberté des cultes. Pour notre compte nous les remercierions, s'il était possible, de se prêter comme ils le font à démontrer si parfaitement en quoi consiste cette liberté-là et à quoi elle doit aboutir. Nous souhaitons que l'*Opinion nationale* nous donne une description détaillée du banquet fraternel, avec les discours qui l'auront solennisé, les psaumes qu'on y aura chantés, et le menu du festin.

L'*Opinion nationale* devrait faire une chose encore, mais il la faudrait faire en toute honnêteté : elle devrait commencer une statistique pour apprendre au monde, dans quinze ou vingt ans, combien d'enfants parmi ceux qui vont célébrer leur première communion à « l'établissement de M. Maurice, » seront le soutien de leur famille et l'ornement de la libre-pensée.

Nous sommes du reste convaincus que si l'on avait un procès-verbal bien exact des dîners fins qui auront lieu le même jour, à la même intention, dans les prieurés politiques et littéraires de la libre-pensée, on serait étonné de la supériorité morale des libres penseurs incultes sur les libres-penseurs cultivés ou prétendus tels. C'est pourquoi ceux-ci seront un jour rappelés à l'ordre par ceux-là. Cela tuera ceci.

Le temps où nous sommes, dans toute l'Europe, est proprement une orgie de laquais : ils pillent la maison et la cave de leur maître mineur, et non contents de le ruiner, ils s'appliquent à le corrompre. Ils ignorent qu'il reste au mineur un grand parent, et l'ivresse les empêche de voir que la maison brûle et que la gen-

darmerie accourt. Mais quand même ils le verraient, comment fuir, si gros et si pleins? où fuir?...

II

29 mars 1869.

Nos libres-penseurs ont fait leur fameux dîner gras du vendredi saint, en vue de renverser les superstitions chrétiennes.

Il y a un jour dans l'histoire du monde qui signale entre tous l'affranchissement et la restauration de l'humanité. C'est ce jour-là que ces stupides ont choisi de préférence pour insulter le Dieu créateur et rédempteur. Insulter le Christ sur la croix! l'insulter sanglant, expirant, le flanc ouvert, les pieds et les mains cloués, le front couronné d'épines! O infection humaine!

Quand il pencha la tête et rendit le dernier soupir, disant ce *Consummatum,* dont la faiblesse de nos intelligences déchues ne peut encore mesurer la profondeur infinie, ce n'est pas seulement son sacrifice inénarrable qui fut alors consommé. Ce qui était accompli par son travail, consommé par sa mort, signé de son sang, c'était notre délivrance. L'homme échappait enfin à la pleine puissance de l'homme. Tous les siècles écoulés n'avaient pu faire ce pas; et même, l'humanité lasse, lâche et dégradée, ne le voulait pas faire. Elle s'était volontairement rivée à cet esclavage, qui la tuait en la dégradant. Ce jour-là, ce jour-là seulement, le pouvoir de César fut limité et la divinité de César abolie. *Consummatum est!* L'histoire toute seule, l'histoire vulgaire, dans les limites bornées où ils la peuvent savoir et com-

prendre, l'atteste à toutes ses pages et leur en crie le témoignage par toutes ses voix.

Ils ont donc insulté le Christ, ce jour-là! Et avec le Christ ils ont insulté la foi de leurs frères qui depuis dix-huit siècles, donnant à l'exemple du Christ leur travail, leur amour et leur sang, voulant obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, voulant servir leurs semblables en se crucifiant eux-mêmes, ont soutenu et fait triompher la charte du Christ. Ils ont insulté les martyrs, les docteurs, les saints, les vierges, toute pureté, toute bonté, toute lumière, tout amour; Marie au pied de la croix et Marie au chevet de leurs malades dans les hôpitaux!

Pendant que nous chantions le *Stabat*, ils remplissaient, au nombre de quelques centaines, trois ou quatre tavernes de Paris, avalant des viandes, éructant des blasphèmes, et très-fiers de ce qu'ils faisaient!

Nous en avons des récits qu'ils produisent avec un contentement tout à fait digne d'eux-mêmes et de la chose. Le ridicule de l'œuvre y assaisonne l'horreur de la volonté. D'après la correspondance sur papier rose de M. Vermorel, trois banquets ont été tenus : Un de cent couverts, aristocratique, à cinq francs par tête; ces têtes fières (puisque têtes il y a) sont anonymes. Un mitoyen, cent couverts, à trois francs par tête, anonyme aussi. Un populaire, de huit à neuf cents couverts, à deux francs soixante centimes par tête. C'est celui que l'*Opinion nationale* avait annoncé.

Ce dernier, le banquet du peuple, a été le plus illustre. Il avait un président relevé de deux assesseurs; et ce président était la personne renommée de M. Cantagrel, jadis rédacteur de la *Démocratie pacifique*. Les deux autres hommes splendides qui assistaient ce futur

sénateur, étaient M. Jules Vallès, un ancien du *Figaro*, remercié pour suffisance et pour insuffisance, et M. Jules Alix, inconnu.

Les trois banquets se sont entrefélicités par des messages; le reluisant M. Cantagrel a prononcé un discours « très-applaudi » sur la libre-pensée, et sur « la « nécessité de supprimer les abus et les préjugés, afin « que la société puisse atteindre le but désiré par les « hommes honnêtes, qui veulent le retour de la liberté « sociale. » A juger par cette perle, quel écrin!

Un convive a proposé de fonder un orphelinat pour les enfants des libres-penseurs. « La motion a été ac- « cueillie, et l'argent recueilli a été remis aux commis- « saires chargés de la répartition. » Nous désirons savoir combien il y avait, afin de juger de combien est distancé saint Vincent de Paul, qui s'occupa beaucoup des enfants des libres-penseurs, quoiqu'il eût grand soin de ne pas insulter Jésus-Christ le vendredi saint.

Et sans avoir l'honneur de tenir autrement aux libres-penseurs, nous nous permettrons de leur conseiller de fonder aussi un hôpital pour leurs épouses répudiées et abandonnées. Il en est un certain nombre!

Le *Petit Journal* ajoute quelques détails. Il y avait du veau et des saucisses, hommage à M. Sainte-Beuve. Mais il n'y avait pas M. Sainte-Beuve, ni M. Renan, ni M. Deschanel, saucissiers d'élite, aux truffes. « Un litre de vin par convive, » consolait de ces illustres absents.

Mais, malgré le litre de vin, le grand banquet était assombri par une autre absence, bien plus dure à supporter, l'absence de la politique! On lisait sur les murs ce *Mane, thécel, pharès :*

« *Les discussions politiques sont interdites,* »

M. Timothée Trimm, qui rapporte le fait, ajoute ceci :

« Le propriétaire du restaurant a affirmé que, si l'on « contrevenait à cette inscription,... il fermerait le « gaz !... »

Le commissaire, prêtre de l'État, avait passé, et ces bonnes gens ont respecté le maître qu'il faut craindre.

« ..... Hardis contre Dieu seul ! »

Quelle pitié laissent dans le cœur ces plates et insolentes fredaines de moutons, et comme on comprend bien la clémente parole du divin Insulté : *Non sciunt!*

Et certainement, l'auguste M. Caraguel, général et pontife de la libre-pensée parisienne, à la tête de ses huit cents « hommes honnêtes, » qui demandent la suppression des préjugés, est un personnage bien trop enivré de son litre de gloire pour savoir la figure qu'il fait. Occupé d'enchâsser la craie de sa pensée dans le plomb de son style, la grandeur de cet ouvrage ne lui laisse pas entendre les cloches de Pâques et la voix du genre humain catholique, chantant d'un pôle à l'autre :

Rex cœlestis, Rex gloriæ
Morte surrexit hodie!

III

30 mars 1869.

Revenons au banquet des « hommes honnêtes » qui ont mangé du veau et des saucisses le vendredi saint, au profit de la raison humaine déprimée par le christianisme.

La belle fête ! chacun avait son veau sous la main et M. Jules Vallès sous les yeux ; chacun avait dans l'oreille la voix de M. Cantagrel, qui disait : — Hommes honnêtes, abolissons les abus et mettons-nous au-dessus des préjugés !

Et le café n'était pas loin, — le café *complet*, dit Timothée Trimm ; la police n'était pas loin non plus, la police complète aussi. En sorte que, tranquilles dans l'attente du café et sous l'aile de la police, tous savouraient en paix ces harmonies du veau, de la saucisse, du litre et de la pensée. Double, triple, quadruple ivresse ! parfums mêlés de l'estomac et du cœur ! rare et doux accord de l'esprit de vie et de l'esprit de vin !

Plus d'abus, plus de préjugés ! Et le temps vient, frères, que nous dînerons à trois francs par tête, et même à cinq francs. Alors on aura ses deux litres, et le café sera plus que complet : pousse-café, rincette, surrincette, gloria perpétuel ! Le feu des vestales ne sera plus jamais rallumé, la lampe du sanctuaire sera éteinte pour jamais... et la flamme du *gloria* brûlera toujours.

La flamme du *gloria* dans la main, Cantagrel et Vallès nous guident vers la saucisse de l'avenir, la saucisse infinie !...

La saucisse truffée !

Cependant, à travers leur allégresse, ces bonnes gens ont commis un abus chrétien, sous l'empire d'un préjugé chrétien. L'un d'eux s'est souvenu des pauvres, une quête a été faite. Si les offrandes ont coulé en abondance, le procès-verbal ne le dit pas. Nous serions étonné que chacun eût donné 2 francs 60 centimes, somme égale à sa part du festin. Néanmoins, la quête a eu lieu ; elle a produit quelque chose, et elle signifie

beaucoup. Bonnes gens de M. Cantagrel, le préjugé vous tient encore, vous n'êtes point encore déchristianisés !

Se souvenir des pauvres, quêter pour les pauvres, donner pour les pauvres, c'est de la lèpre chrétienne, cela !

Vous avez beau vous gorger de viande, le vendredi saint; quand vous boursillez pour les pauvres, vous n'insultez plus assez Jésus-Christ, vous ne brisez plus suffisamment avec Jésus-Christ! Jésus est le père des pauvres. *Pater pauperum,* c'est son nom.

Vous n'êtes pas *forts*, petites bonnes gens, petits bons « hommes honnêtes » de 2 fr. 60 ! Tout ce que vous tirez de votre boursicot pour le donner aux pauvres, vous le retirez à l'honneur de votre veau et de vos présidents.

Allez voir aux hommes honnêtes de 3 fr., aux hommes honnêtes de 5 fr., et surtout aux hommes honnêtes qui sont brodés d'argent et d'or, s'ils boursillent pour les pauvres après avoir dîné. Demandez-leur s'ils donnent dans ce vieux travers, et s'ils font porter aux *Petites-Sœurs des Pauvres* les restes de leur dîner du vendredi saint, pour servir de régal superstitieux le jour de Pâques !

Le soin du pauvre, le respect du pauvre, l'amour du pauvre, sont des inventions et des lois du Christ! Avant le Christ, même en Israël, parmi toutes les aurores de la vérité, l'homme honnête rencontrait le pauvre, détournait la tête et allait à ses affaires. Voyez la parabole du bon Samaritain! A Rome on ne nourrissait le pauvre que quand il était citoyen, c'est-à-dire quand il avait une voix à donner, ou plutôt à vendre.

Mais s'il était esclave et peu valide, il arrivait sou-

vent que son maître le mutilât pour se faire un revenu des aumônes que la vue de ses plaies arrachait à la pitié des pauvres passants. M. Sauvestre lui-même connaît ce trait de l'histoire de la pauvreté avant le Christ. Ces maîtres de Rome païenne, voilà des libres-penseurs, et qui méritaient de n'être pas chrétiens! Mais vous, moutons échappés du pâturage et bêlant après le loup, vous avez encore la marque du berger et les habitudes du troupeau.

Et pourquoi aussi permettez-vous à vos raccoleurs de vous appeler des « hommes honnêtes? » Ce titre est chrétien, malheureux! Vous ne pouvez faire acte de véritable honnêteté sans être un peu chrétiens par cet acte-là. Honnête homme, en français, est le synonyme affaibli d'*homme craignant Dieu*, d'homme obéissant à la loi de Dieu.

Qu'est-ce qu'un honnête homme? Ce n'est pas seulement un homme qui mange des saucisses le vendredi saint. Tous les gredins que porte la terre sont capables d'en faire autant, l'ont fait les premiers, en ont donné l'exemple, le font toujours mieux que les autres. Il y en a qui mangeraient, ce jour-là, de la chair humaine; et vous n'auriez pas encore, vous du moins, gens de 2 francs 60 centimes, l'idée de les traiter d'*hommes honnêtes* pour ce seul fait.

Un honnête homme est, au plus bas prix, un homme exact en ses devoirs, probe, fidèle, qui paie ce qu'il doit, qui livre ce qu'il a vendu; un homme juste et qui se défend de faire tort à personne, ce qui l'oblige plus ou moins à faire, autant qu'il le peut, du bien à tout le monde; un homme qui ne renvoie pas sa femme, qui n'abandonne pas ses enfants, qui ne refuse pas les far-

deaux que la famille et la patrie mettent sur ses épaules ; un homme enfin qui n'a pas besoin du commissaire de police pour se maintenir dans le chemin de l'honneur. Eh bien, mais tout cela est chrétien ! Le seul titre d'honnête homme est une profession de foi chrétienne, ou une tartuferie.

Puisqu'il a été question d'enfants à secourir, terminons par une histoire. Lorsque l'on se donne l'honneur de haranguer des personnes qui ont dîné à 2 fr. 60 c. par tête, une histoire fait toujours bien dans le discours.

Voici donc une histoire d'enfants secourus. Elle est commune et il s'y mêle des lettres « superstitieuses ; » mais elle aura l'avantage de prouver aux libres-penseurs que l'on s'occupait des enfants pauvres avant la fondation des dîners gras du vendredi saint, et elle leur fera peut-être comprendre de quelle utilité est aux pauvres ce Jésus qu'ils veulent proscrire.

On était en villégiature dans un gros bourg de mer, où la richesse et même le luxe abondent pendant trois mois de l'année, mais où les gens et les familles pauvres abondent plus encore, même durant ces mois-là. Il y a des filles de la Charité en petit nombre, et qui ont fort à faire. Il faut desservir un hôpital, tenir une classe, un asile, un ouvroir, assister les pauvres officiels, deviner et assister les pauvres honteux, donner du pain et les moyens d'en gagner plus tard. Les filles de la Charité, qui ne sont pas une invention de la libre-pensée, entreprennent tout cela, mais sans pouvoir suffire à tout. Elles quêtent, elles ont le courage d'aller chez les étrangers, de tendre la main, de se rendre importunes, d'essuyer parfois de terribles refus.

Cependant on leur donne. Quoi qu'on leur donne, les

vêtements et le pain manquent dans beaucoup de maisons. Dieu permet que quelques personnes se laissent davantage attendrir et prennent la résolution de faire plus qu'ils ne comptaient, pour suppléer ceux qui ne font pas. D'ordinaire, ces suppléants n'appartiennent point au parti de la libre-pensée. Ils sont de cette race qui croit à l'existence de Jésus-Christ vivant dans les pauvres, et qui n'ose pas renvoyer les mains vides une fille de la Charité du Christ.

C'était l'époque de la première communion. Généralement, ce jour-là, les chrétiens tâchent d'habiller les enfants pauvres. On en prend un, ou deux, ou trois, quelquefois seulement la moitié d'un. On fait ce que l'on peut, mais on veut faire quelque chose. Les Sœurs indiquèrent une petite fille à qui ses parents, gens d'ailleurs laborieux et courageux, ne pouvaient pas même acheter un voile. On habilla cette enfant. Elle vint remercier. On apprit, en la questionnant, qu'elle avait sept ou huit frères et sœurs, une mère malade, et que le père, quand il trouvait à travailler, gagnait quarante sous par jour. Or, au prix du pain, il en fallait chaque jour pour quarante-deux sous, sinon on jeûnait. On jeûnait souvent.

Cette condition du pauvre n'est pas rare parmi les prospérités présentes, et il y a pire. Mais sans chercher pire, on trouvait ici, en fait de misère, tout ce qu'il fallait pour en pleurer. Quel taudis ! quelles hardes ! quelles maigreurs ! Et comment payer le loyer ? et que faire l'hiver ? Et c'étaient les membres de Jésus-Christ qui souffraient sur cette paille et dans ces haillons, et que dévorait, il faut le dire, cette vermine !

On essaya, on quêta, on acheta des étoffes, on se mit

à tricoter et à coudre. Enfin, Dieu aidant, l'on parvint à habiller de neuf tous les enfants, à préparer des langes pour un huitième qui était attendu, et l'on put même laisser aux Sœurs un assez long pot-au-feu et du bois pour le faire cuire. On osa même se promettre de continuer.

La besogne était grosse, mais l'on songeait à la crèche de Bethléem et à la nudité de l'enfant Jésus. Une caisse put partir à la Toussaint pleine de vêtements chauds et solides, tous confectionnés par les mêmes mains, avec beaucoup de soin, beaucoup d'amour, beaucoup de respect.

Au jour de l'an, nouvel envoi. Il fallait bien se faire le plaisir de donner quelques étrennes.

La récompense ne se fit pas attendre ; la voici. C'est une lettre de la première communiante, l'aînée de la famille, cause première de tant de travail. Nous n'y changeons rien que l'orthographe, encore un peu négligée ;

« Lorsque nous avons vu les belles choses que vous avez eu la bonté de nous envoyer, oh ! que nous avons été contentes ! Lorsque Marie a vu sa balle, elle sautait de joie. Et moi, lorsque j'ai vu mon beau couteau et mon beau porte-plume, j'ai dit : Ce n'est pas pour moi, ce n'est pas possible ! Lorsque Henriette a vu sa poupée, elle a dit : Oh ! maman, que je suis contente d'avoir une belle poupée ! Et elle était bien joyeuse. Et quand maman eut ouvert la boîte, la boîte de bonbons, tous nous nous sommes mis à sauter en frappant des mains, en disant : Oh ! que de bonnes choses !

« Et en voyant nos beaux tabliers et nos beaux bas, nous avons dit : Que nous serons gentilles ! Papa, en voyant ses deux chemises, il dit : Oh ! quelles bonnes dames ! Et maman nous dit que nous devions prier pour vous, pour nous rendre si heureuses en prenant si soin de nous.

« Oh ! que cela va nous faire du bien de manger de la viande deux fois par semaine !

« Laissez-nous vous promettre de prier beaucoup pour vous, d'être bien pieuses et obéissantes. C'est ainsi que nous vous prouverons toute notre reconnaissance, qui est bien grande; avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre heureuse protégée. »

Depuis cette lettre, on voyait arriver le jour des œufs de Pâques et l'on travaillait afin d'y pourvoir. Le vendredi saint, à l'heure du banquet, une caisse partit encore à l'adresse des Sœurs, comme les précédentes. Les réponses nous ont été communiquées hier, lorsque nous venions d'écrire nos réflexions sur ces illustres et bienfaisants dîners gras qui doivent abolir Jésus-Christ. Nous donnons encore ces lettres. Dans notre opinion, elles contiennent bien quelques arguments politiques.

Voici quelques passages de la lettre de la Sœur de charité :

« Si vous pouviez voir tous ces yeux briller de joie et de reconnaissance !

« Sans compter les Sœurs, qui vous offrent d'abord ces sentiments sincères, car, grâce à vous, mesdames, nos cœurs ne sont pas moins remplis, la famille *** est heureuse au possible. Tous sont bien habillés. Les vêtements ont été conservés avec le plus grand soin. Mille remercîments pour l'argent qui va continuer à les sustenter. Chaque semaine ils auront deux fois un pot-au-feu excellent.

« J'ai donné la petite robe jaune et noire, à une bien digne famille, pauvre honteuse, à laquelle j'ai donné les pareilles, car il y a plusieurs jeunes filles. A quatre autres familles, j'ai distribué les autres robes, jupons, chemises. Les enfants n'ayant que des lambeaux, pensaient rester chez eux le jour de Pâques, et nous les avons vues, sortant de l'église, avec leurs mères radieuses. Toutes auront montré leurs vêtements à Notre-Seigneur, en priant pour les âmes charitables qui les ont revêtues. La consolation que vous devez goûter doit être, en effet, bien grande ; mais elle n'est, certainement, qu'un avant-goût de celle que Notre-

Seigneur promet à ceux qui, pour son amour, donneront un simple verre d'eau froide.

« Nos petites orphelines ont eu une bonne part de vos excellents bonbons. Les classes et l'asile goûteront les leurs mercredi. Quelle fête!... Je charge Notre-Seigneur de toutes mes dettes envers vous, ses trésors sauront vous dédommager en bénédictions, ici-bas, et surtout en gloire dans l'autre, de tant de bien, de tant de travaux entrepris pour ses membres souffrants... »

Voici la lettre de l'enfant :

« ... Nos prières redoublent afin que Dieu vous conserve longtemps pour le bonheur des pauvres...

« Nous sommes très-contentes des belles choses que vous venez de nous envoyer. Nous avons mis nos beaux bas le saint jour de Pâques, avec nos robes. Nous avons mangé un si bon pot-au-feu, et depuis longtemps que nous sommes si bien nourries, nous avons engraissé, tellement que ma belle robe que vous m'avez faite m'est trop serrée de la ceinture.

« Mon petit frère Joseph a mis ses bas et sa camisole de laine; il était si gentil! Et moi quand j'ai regardé mes bas et que j'ai vu deux petites pièces de quatre sous pour chacune de nous, j'ai dit à maman : Oh! maman, quel beau jour de Pâques nous allons passer!

« Papa, maman, grand'mère, toutes mes sœurs se joignent à moi et vous offrent, chères bienfaitrices, leur profond respect et leur reconnaissance. Votre heureuse protégée...»

Vous voyez, libres-penseurs, cela se fait, cela se fera. Et quoique vous ne le sachiez point, c'est ainsi que malgré vous, et Dieu soit loué! quelquefois aussi par vous, le Christ restera dans le monde.

Et c'est ce que nous ne vous souhaitons pas moins qu'à nous-mêmes.

IV

M. Caraguel.

1er avril 1869.

M. *Caraguel*, rédacteur du *Journal des Débats*, ancien du *Charivari*, réclame contre l'erreur qui nous a fait écrire son nom au lieu de celui de M. *Cantagrel*, à propos des saucissiers de la libre-pensée. Nous avons prévenu cette réclamation, et le dommage était déjà réparé lorsque M. Caraguel nous écrivait. Cependant, comme il semble avoir fait sa lettre avec quelque sueur, la saupoudrant même d'un peu de sel, nous ne voulons pas le priver de la gloire qui lui en peut revenir, et nous la publions :

« Paris, 30 mars 1869.

« Monsieur,

« Vous annoncez dans l'*Univers* que j'ai présidé, vendredi dernier, un banquet de libres-penseurs. Vous avez été mal renseigné. Je n'ai assisté ce jour-là à aucun banquet, ni comme président, ni comme simple convive. Je n'ai pas plus mangé du veau et des saucisses (pour employer votre langage) à Paris, avec les libres-penseurs, que je n'ai mangé de truffes avec vos pieux amis de Bretagne, à leur dîner annuel du vendredi saint. Vous voudrez bien, je l'espère, publier cette rectification dans le plus prochain numéro de votre journal.

« Je vous salue, monsieur, avec les formules d'usage.

« CLÉMENT CARAGUEL. »

Il y a de l'aigreur, et nous ne savons pas ce que viennent faire dans la lettre de M. Caraguel nos pieux amis, qui mangent des truffes (pour employer son lan-

gage) en Bretagne. Nous accuse-t-il d'avoir mangé des truffes? Ou nous reproche-t-il d'avoir employé le mot *saucisse,* qui n'est pas du style noble? L'ancien rédacteur du *Charivari* se serait fait un vocabulaire bien délicat! Mais ce sont des bagatelles. L'important est de savoir que M. Caraguel ne fréquente pas les convives de M. Cantagrel, et ne mange, le vendredi saint, ni saucisses ni veau. Encore qu'il l'eût pu dire plus humainement, cela est très-louable, et nous l'en félicitons.

« Avec les formules d'usage. »

V

Le quart-d'heure de Rabelais. — Résumé de M. Sarcey.

3 avril 1869.

Dans cette couche de macadam qu'on appelle, à Paris, l'intelligence moderne, M. Sarcey n'est pas sans figure. Quantité de gens éclairés — au gaz — qui ne connaissent point Dieu et qui doutent extrêmement d'avoir une âme, connaissent M. Sarcey et le tiennent pour grand docteur en libre-pensée. Personne ne réussit mieux à leur persuader qu'ils sont des brutes, de nobles brutes sans âmes, nés du macadam, supérieurement organisés pour le tripoter, en tirer leurs joies et s'y ensevelir. Il a une façon ronde de leur dire cela qui les subjugue. Il se proclame matérialiste, athée, il déclare que l'immortalité de l'âme est une des plus sottes vieilles idées de l'esprit humain; il en atteste un certain Buckner, allemand illisible, traduit en français par quelque badois qui ne l'a pas compris.

Or, M. Sarcey, l'homme carré que rien n'effarouche et qui dit : Je lis Buckner, moi ! Je crois Buckner, moi ! Je suis athée, moi ! et je sais que je n'ai pas d'âme, moi ! Ce fier homme, ce Ratapoil de l'antichristianisme, trouve néanmoins que l'heure est venue de jeter par-dessus bord les viandailleurs du vendredi saint.

Il s'en décharge avec énergie, en homme, — qu'on nous passe le mot, il est de style,— en homme tout à fait « embêté. »

L'*Opinion nationale* se vantait fort du succès de ces ribottes, dont elle prit l'initiative. Le balayage que M. Sarcey croit urgent d'opérer, fait voir à fond de quel genre a été ce succès.

Du reste, en congédiant les dîneurs du vendredi saint, M. Sarcey ne leur donne pas de mauvaises raisons. Sans doute, ce n'est point haut. Dans l'état de son esprit, il ne saurait dire ni comprendre à quel point l'ordre moral est insulté par les actes grotesques qu'il désavoue. Toutefois, ses arguments sont justes, et nous les reproduisons. Il s'étonnera de se voir si près de nous. C'est l'inconvénient inévitable du bon sens.

Voici donc les observations que M. Sarcey adresse aux présidés de M. Cantagrel. (Nous l'avons nommé Caraguel, et nous nous sommes trompé. D'autres le nomment Pantagruel, et ils se trompent. C'est Cantagrel. Il est auteur du *Fou du Palais-Royal*, il fut représentant du peuple, et il demeure inconnu.)

« J'avouerai, tout d'abord, que je ne les approuve point. Quand on a faim de saucisson ou de porc aux choux, ces jours-là, on en mange chez soi, portes fermées, sans en faire tant de bruit. Ces manifestations ne sont légitimes que lorsqu'elles peuvent être prises pour une revendication de quelque liberté violée. Si le

clergé, tout-puissant aujourd'hui comme il était au moyen âge, forçait les gens à faire maigre, le vendredi saint, malgré eux, sous peine de prison, je comprendrais fort bien qu'à ces intolérances on répondît par un acte de rébellion publique. Il y aurait même quelque grandeur à affirmer ainsi devant tous, à ses risques et périls, ses sentiments secrets ; à tâcher d'agir sur l'opinion, en donnant au peuple l'exemple d'une révolte héroïque...

« Tout est permis alors : à la compression bête, on répond par des violences qui ne sont pas toujours bien spirituelles. Mais il ne s'agit plus d'esprit en cette affaire.

« Est-ce que les jeunes gens qui ont fait partie de manger du cochon le vendredi saint se trouvaient dans ce cas, que j'appellerais volontiers le cas de légitime défense? Point du tout. La loi, non plus que l'opinion publique, à Paris au moins, ne les contraignait à faire maigre. Ils étaient libres de dîner chez eux, à huis-clos, comme ils l'entendaient. Il leur était loisible de se précautionner de viande la veille et de s'en empiffrer tout à leur aise. Personne n'eût trouvé rien à redire : tout au plus leur servante leur aurait-elle, en mettant sur la table le plat défendu, jeté un « Oh! monsieur! » de reproche.

« Et si, par quelque scrupule de famille, on leur eût refusé chez eux les moyens de ne pas s'associer à l'universelle pénitence, rien ne leur était plus facile que de descendre au restaurant voisin.

« Pouvait-il y avoir rien de plus stérile qu'une manifestation semblable? Quelle idée nouvelle s'en dégageait? Quelle âme chancelante a-t-elle ramenée à l'amour du vrai? Quel préjugé a-t-elle battu en brèche? Ce n'était qu'une protestation stérile, et partant ridicule.

« Vous tournez le dos à votre but. La vérité naît lentement des méditations solitaires, le bruit des boustifailles en commun la met en fuite. »

Voilà le bon parler du bon sens, et ce morceau, dans sa grosse nature, n'est pas du tout mal tourné. Par malheur, l'auteur se gâte sur la fin, pour faire le politique. Il veut être tout à la fois Talleyrand et Gros-Guillaume. On n'est pas parfait! Or, M. Sarcey politiquant pré-

tend nous mettre sur le dos les extravagances dont il voudrait décharger la libre-pensée.

« Et maintenant, me sera-t-il permis d'ajouter que cette manifestation, dont s'est indigné M. Veuillot en termes si méprisants, et que je trouve, comme lui, assez malséante, c'est un peu lui qui l'a provoquée et qui en est responsable. »

Cela ne vous est permis, confrère, qu'à la condition d'abdiquer votre bon sens et votre sincérité, et vous aurez tort.

S'il existe une certaine quantité de niais qui soient matérialistes et athées, par la raison que vous croyez l'être, et surtout par la raison que M. Veuillot ne l'est pas, c'est leur faute, nullement la faute de M. Veuillot. Si ces gens-là « ces jeunes gens » (d'après Vapereau, le jeune Cantagrel est né en 1809), se piquent de faire gras le vendredi saint, *parce que* ce jour-là M. Veuillot fait maigre, ils peuvent bien se dire libres-penseurs, mais ils sont plus certainement les esclaves de la pensée de M. Veuillot, n'attendant que de la connaître pour en avoir une autre. M. Veuillot n'est point responsable de cette servitude, et les conjure de s'affranchir.

Vous les relevez, vos amis, et voilà des esprits solides! Donc, si M. Veuillot devenait libre-penseur, ces oisons se feraient aussitôt chrétiens? Au prochain mercredi des Cendres, il suffit que M. Veuillot dévore officiellement le saucisson liturgique : sur-le-champ M. Sauvestre, M. Cantagrel, le prince, le sénateur, tous les badauds, tout le sacerdoce, toute l'Église de la libre-pensée, depuis les enfants de chœur de trente ans jusqu'aux anciens les plus délabrés, et jusqu'aux diaconesses les plus croulantes, tout cela, pour tout le ca-

rême, se voue aux légumes secs et à la morue. O puissance de M. Veuillot! Comment fera cet homme pour se maintenir dans l'humilité?

Car, selon M. Sarcey, tout le mal vient du mauvais tour que M. Veuillot, l'année dernière, sut donner au banquet très-innocent du sénateur. M. Veuillot a divulgué la fête, découvert les plats, nommé les convives. Il ne s'est pas contenté de les nommer, il les a traités de saucissonneurs, il leur a attaché cette casserole, et les a fait tout un an courir par la ville, affolés des cris inhumains qu'il poussait. Mais qu'est-il arrivé enfin? La généreuse jeunesse s'est émue sur ces pauvres martyrs, tous chargés ou d'un peu de ventre ou de quelque dignité publique; elle a voulu les venger. Alors :

« Une demi-douzaine de têtes chaudes se disent : « Ah! on ne peut pas, le vendredi saint, faire gras chez soi! Ah! M. Veuillot dénonce ceux qui n'observent pas la loi du maigre! Ah! il les traite de saucissonneurs! Eh bien! nous allons voir! Nous mangerons du saucisson en public, dans l'avenue Saint-Mandé, sous l'œil des sergents de ville! » Et ils ont lancé leur appel patriotique : « Aux armes, citoyens! » la Marseillaise du porc aux choux! Et nombre de bons jeunes gens se sont écriés : « Dieu le veut! Dieu le veut! » et se sont croisés à cette voix, s'imaginant faire une bonne farce, et ils ont communié sous les espèces du saucisson, etc. »

C'est très-bien arrangé, mais c'est romanesque. Le sénateur ou ses convives, poussés d'un saint zèle, ont ouvert les fenêtres de la salle à manger et laissé tomber dans les journaux les reliefs de leur festin. L'*Univers* n'a pas dénoncé cette indécence, elle est légale; il l'a sifflée, et déjà tout le monde sifflait. Rien n'est plus connu. Sifflée tout entière dans la personne du pontife

et des grands, la secte, qui manque essentiellement d'esprit, a voulu une revanche. M. Sauvestre embrasse M. Sainte-Beuve, mais de l'esprit de M. Sauvestre à l'esprit de M. Sainte-Beuve il y a loin. La revanche a été annoncée à grand tapage. C'était le moment de crier : Casse-cou ! On s'en est gardé ; la revanche pouvait avoir de l'éclat. Elle a été tentée, elle a été ratée, on lâche les ingénus. Voilà toute l'histoire. L'*Univers* en est fort heureux et fort innocent.

Au lieu de prendre tant de peine pour inquiéter notre conscience touchant la faiblesse intellectuelle du troupeau libre-penseur, et pour démontrer à d'autres imbécillités que nous troublons le repos de la terre, M. Sarcey ferait mieux de tirer la conclusion vraie de l'incident. Cette conclusion qui s'offre si nette, c'est que l'athéisme, dans Paris même et sur le macadam même, n'est admis que par une secte fort menue et fort décriée. Ceux qu'on accuse de *pratique* s'en défendent, ne vont pas aux cérémonies, et enfin, pressés par l'opinion, prennent le balai et poussent à distance la masse des simples peu distingués à qui M. Sarcey, un jour de familiarité, donnait tout haut le nom gracieux de PIGNOUFS. Pauvres « pignoufs ! » pauvres lâchés ! il n'y a pourtant de vrais et effectifs libres-penseurs que vous, qui ne pensez pas !

LA SOCIÉTÉ DEVANT LE CONCILE

PAR M. L'ABBÉ MARTINET.

---

29 mars 1869.

M. l'abbé Martinet est un homme du plus rare mérite, mais qui se donne le tort d'habiter fort loin de Paris. Il est prêtre du diocèse de Tarentaise, missionnaire, et encore plus, ermite. L'éloignement, dans l'éloignement le désert, dans le désert la montagne, sur la montagne le pic, voilà sa demeure. Comment énumérer les kilomètres qui le séparent de la Bourse, du Corps législatif et du boulevard? A cette distance, à cette hauteur, la civilisation ne le voit pas. Quant à lui, de cette distance et de cette hauteur où sa fière intelligence se nourrit de lumière et son robuste corps de pain noir, il regarde beaucoup la civilisation, et il la voit très-bien. C'est probablement pour mieux voir qu'il s'est tant écarté, sans autre calcul que l'instinct de son génie. Ceux à qui Dieu donne tout à la fois, et le goût de la solitude et des facultés qui les rendraient utiles dans le commerce du monde, sont munis pour cette double vocation ; des ailes vigoureuses les portent sur la hauteur, des yeux perçants leur permettent de voir ce qui se passe en bas, et leur voix claire et forte sait et ose dire ce qu'il faut dire.

M. Martinet a *dit*, et il a été entendu. Assurément, quantité de gens de renom ignorent tout à fait son existence. M. Sauvestre, par exemple, et peut-être aussi plusieurs académiciens, se demandent qui est l'abbé Martinet, et qui a jamais ouï parler de ce Savoyard? On peut parier que l'Empereur ne sait pas qu'il a en Savoie, dans le pays de Vaugelas et de Joseph de Maistre, un sujet, nommé Martinet, qui fait des livres, et des livres qui ne sont point indignes du terroir, et qui pourraient apprendre beaucoup de choses essentielles même aux savants, même aux souverains.

Il est certain que les journaux, sans excepter les journaux catholiqnes, ne nomment pas souvent M. l'abbé Martinet. Les journaux, ceux de Paris autant et plus que les autres, sont pris par les nouvelles littéraires de la localité, et il y en a tant! Le Parnasse parisien, comme le reste de la ville, est pavé en dos-d'âne; l'on n'y trouve point de rue où ne coulent au moins deux ruisseaux d'encre, et l'égoût collecteur, encore qu'il se vide sans cesse, déborde perpétuellement. Dans cette immense famille d'auteurs toujours en plein rapport, qui commence aux *paroliers* de M. Offenbach pour finir à ceux de Buloz; parmi tant de vaudevillistes, de brochuriers, de romanciers, de penseurs, où faire place à un auteur de Savoie qui écrit de la politique spéculative compliquée de théologie?

Car il faut tout dire, M. l'abbé Martinet est théologien. Passe encore pour M. Vacherot! M. Vacherot fait de la théologie, mais du moins il ne sait pas ce que c'est, d'où il suit que tout le monde en peut raisonner avec lui; et par là il s'est mis en gloire. Tandis que l'écrivain de Savoie fait de la théologie catholique et s'y

entend, ce qui rend très-difficile d'y mordre. *Institutiones theologicæ ad usum seminariorum*, 4 *gros* volumes ; — *Theologia moralis*, 4 *gros* volumes ; — *Concordia rationis et fidei,* un volume. On trouve de ces indications dans la liste de ces ouvrages! Que voulez-vous qu'on aille faire par là? M. Saint-René Taillandier lui-même craindrait d'y devenir obscur; M. Sauvestre dirait : A quoi bon écraser ces gros volumes? Nous n'avons rien à craindre d'un homme qui parle latin. Triomphons en n'y touchant pas.

Cependant, il y a aussi du français dans l'œuvre de M. l'abbé Martinet, et de l'excellent français, cousin de ce français alpestre que Joseph de Maistre a forgé pour ne servir qu'à lui. Nous n'avons pas, nous n'aurons jamais un second de Maistre. Cependant, si ce n'est plus le même fer, c'est le même minerai. L'éclat souverain et la souveraine élégance ont déchu, mais la netteté, la vigueur et le tranchant sont semblables. Joseph de Maistre eût reconnu un frère de sa pensée dans le compatriote dont le talent semble s'être formé sur le sien, et souvent l'approche de près. Un livre de M. Martinet, *Solution de grands problèmes*, a pris place aux premiers rangs dans l'apologétique contemporaine. Nous ne craignons pas de dire que c'est un modèle de polémique par l'étendue des connaissances, l'abondance des idées, la clarté du raisonnement et la droiture correcte et cordiale du langage. Trente années ne l'ont pas fait vieillir.

C'est un de nos livres, un de ceux que nous donnons aux libres-penseurs qui ne craignent pas trop de s'essayer à penser. Détruire ce livre serait important, et nous aurions la curiosité de voir comment les troupes

de M. Guéroult ou même les gens d'élite de M. Buloz s'y prendraient. Très-franchement nous croyons, pour employer la locution familière, qu'ils « ne sont pas de force. »

Mais voici qui pourra leur paraître plus accessible. C'est ce nouvel ouvrage : *La Société devant le Concile,* bref et très-substantiel volume, tout plein « d'actualité, » et qui certainement sera très-lu parmi nous. M. l'abbé Martinet, à soixante ans, n'a rien perdu de la vigueur de son esprit ni de la vigueur de sa main ; il a résumé toutes ses idées, anciennement et fortement assises en présence du problème de la civilisation moderne.

Mgr Mermillod lui écrit :

« Votre livre doit devenir le manuel des hommes qui veulent substituer, aux fluctuations quotidiennes de la politique, les principes immuables de la foi chrétienne. »

Quelques titres de chapitres indiqueront la hauteur des questions que M. l'abbé Martinet aborde et résout avec la maturité d'un docteur et la simplicité d'un catéchiste :

« Qu'il existe une politique providentielle, dont la né-
« gation n'est possible que dans la bouche de l'athée. —
« Sur quoi se fonde l'école sécularisatrice pour demander
« l'abstraction complète de la politique providentielle
« dans le gouvernement des sociétés. — Ce qu'il faut en-
« tendre par Pouvoir politique. — Ce que Dieu s'est pro-
« posé dans la création du genre humain. — Pourquoi
« Dieu n'a donné à l'homme qu'une liberté imparfaite.
« — Que la manière dont Dieu gouverne l'homme dans
« la vie présente se coordonne visiblement à notre des-
« tinée finale et à l'état d'épreuve. Rôle de Satan. —

« Pourquoi la constitution finale du genre humain a été « si tardive. — Que les résultats positifs et négatifs de « la constitution évangélique prouvent sa perfection et « garantissent sa perpétuité. — Que les réactions plus « ou moins violentes des *enfants de la terre* contre la » constitution évangélique, ont puissamment concouru « et concourent toujours au but du Fondateur. — Idéal « de la société humaine d'après l'Évangile. — Nécessité « du choix entre l'idéal socialiste et l'idéal catholique. « — Espérances et craintes pour l'avenir de l'Europe. « — Le Concile et ses suites. »

On voit que ceci nous sort tout à fait de « la question des Principautés » et va contre le courant haviniste et bulozien qui suit la pensée commune; mais il n'est pas de torrent plus glorieux à remonter.

Nous terminons par une anecdote qui montre qu'un écrivain perdu en Savoie et sur la montagne peut néanmoins voir ce qui se passe et se prépare dans le monde.

Il y aura tantôt vingt-deux ans, M. l'abbé Martinet était descendu de son observatoire avec un petit livre très-plein et très-médité, selon sa coutume, sur la situation politique de l'époque. Il vint faire imprimer cet ouvrage à Paris. Il annonçait, entre autres choses, un mouvement révolutionnaire socialiste très-prochain, imminent même, et la chute certaine du gouvernement; certaine, parce qu'elle était logique. L'imprimeur se pressant peu, l'auteur n'eut pas la patience d'attendre, et nous pria de lui envoyer les épreuves de son livre lorsque le travail serait terminé. Nous avions lu le manuscrit. Frappé des pressentiments de l'auteur, nous en parlions à un familier du gouvernement, qui

se mit à rire : — « Il y a, nous dit-il, dans Paris, un millier d'hommes de la société secrète, et la moitié appartiennent à la police ; leur chef même en est ! Assurez-vous que votre abbé de Savoie est un visionnaire ; nous en savons plus long que lui. » Cependant les *épreuves* se trouvèrent prêtes, et le paquet fut expédié par la diligence.

Il n'arriva point. La diligence arrêtée dans le faubourg, servit de pièce fondamentale pour l'une des premières barricades du 23 février. Les épreuves y demeurèrent, et l'auteur supprima son livre devenu inutile.

M. VILLEMOT MÉCONTENT DU PAPE.

3 avril 1869.

« Mes frères, disait un prédicateur, les riches, les grands, les rois, les empereurs, le Pape, MOI-MÊME, nous sommes tous mortels! » M. Auguste Villemot fait cet acte de belle humilité, en plein boulevard. Correcteur des ridicules du genre humain, il se confesse d'avoir lui-même une manie : « J'ai AUSSI ma manie; je suis mé-« content des catholiques! »

Vraiment, il a cette manie! et elle l'endommage sensiblement. Les idées de M. de la Bédollière lui sont naturelles; mais quand sa manie le prend, il tombe aux mêmes sauces. Voilà ce qu'il ne considère pas assez.

M. Villemot est « mécontent » des catholiques, qui font, à son gré, trop d'offrandes au Pape; et il est aussi mécontent du Pape, qui accepte trop les offrandes des catholiques. Pour lui, dans son bon sens, dans sa dignité, dans son sentiment exquis des choses religieuses, s'il était catholique, il ne donnerait rien, s'il était le Pape, il n'accepterait rien; — et la religion du Christ florirait.

Écoutons les plaintes du *Bourgeois*.

« Pendant qu'un homme qui meurt de faim se jette à l'eau, les catholiques envoient quelques centaines de mille francs à

Rome pour *les noces d'or* d'un vieillard bien respectable, mais qui ne manque de rien, puisqu'on lui a fait encore cadeau d'un pupitre en or incrusté de diamants. — Sérieusement, je voudrais avoir l'avis de Jésus-Christ lui-même sur cette façon d'entendre la religion de charité et de fraternité qu'il a donnée au monde. Il trouverait peut-être que son Vicaire a un gros appétit. »

Si M. Villemot est « payé à la ligne, » ce trait peut valoir une dizaine de francs ; à peu près ce que le Pape dépense pour son usage personnel, en deux jours. On peut trouver que c'est beaucoup payer un Pape ; mais Pie IX travaille dix-huit heures sur vingt-quatre, et il a soixante-dix-sept ans. Il gagne donc ce qu'il dépense ; il le gagne avec plus de souci que M. Villemot, qui est toujours de si belle humeur, et qui a du temps de reste. Ainsi, quant à l'assiduité dans le travail, il n'est point vraisemblable que Jésus-Christ fasse de grands reproches à son Vicaire.

Pour ce qui est de la charité et de la fraternité, les pauvres de Rome, et même d'ailleurs, ne se plaignent pas dudit Vicaire ; au contraire, ils s'en louent. Pie IX ne se satisfait point, comme M. Villemot et nous autres, de donner aux pauvres la dîme qui leur est strictement due, il donne tout. Les pauvres étant contents, l'on peut, en toute assurance, parier que Jésus-Christ est content. C'est d'ailleurs une erreur grossière de dire que Pie IX n'a besoin de rien.

Il a besoin de soutenir par l'aumône des milliers de malheureux à qui les amis italiens de M. Villemot ont volé les biens de l'Église. Le pupitre en or y passera comme le reste. Pie IX ne laissera rien à ses héritiers.

Nous croyons du reste impossible pour le moment, que M. Villemot entende « la voix de Jésus-Christ, » soit

sur la conduite du Pape, soit sur autre chose. Il a trop d'esprit pour obtenir une pareille faveur. La voix de M. de la Bédollière lui va mieux; il comprend tout, et il garde tout, le fond, la forme, l'accent.

La charité qu'il loue est celle de M. de la Bédollière. C'est un petit reste, grandement avarié, des farines chrétiennes dont ce fameux publiciste pétrissait jadis les livres pieux qu'il soumettait à l'approbation des Évêques. Oh! que M. de la Bédollière avait faim dans l'estomac du pauvre!

M. Villemot se rectifie. Nous ne nous souvenons pas qu'il se soit élevé bien vigoureusement contre le faste d'Alcibiade-Morny, ce patron vénéré en public. Ce fut l'occasion qui nous lia. Nous le trouvâmes si drôle sous les larmes! Il n'a pas non plus l'habitude de réclamer avec férocité le droit des pauvres devant les prodigalités de tant de gens tout à fait comme il faut, qui couvrent de fleurs, d'or et de pierreries tant de terrains, de personnes et de boues, — « pendant qu'un homme qui « meurt de faim se jette à l'eau. »

M. Villemot est-il sûr de n'avoir pas à sa cravate quelque épingle, à sa montre quelque breloque, dans sa maison quelques « bibelots » parfaitement inutiles, qu'il garde en toute tranquillité de conscience « pendant « qu'un homme qui meurt de faim se jette à l'eau? »

Et nous le prierons d'observer en passant, que l'homme qui aime le Pape et qui croit comme le Pape, peut mourir de faim. C'est à quoi les amis de M. Villemot ont su réduire beaucoup d'amis du Pape. Mais un ami du Pape ne se jette pas à l'eau parce qu'il meurt de faim. Voilà encore un présent que fait l'amitié du Pape et que ne fait pas l'amitié de M. Villemot.

Il s'amuse beaucoup de la liste de souscription pour le Pape, de ces fidèles qui donnent un franc, qui donnent un sou. Il trouve que les devises par lesquelles ils expriment leurs sentiments — et qu'il cite pour allonger ses lignes — sont longues et niaises.

Nous voyons tous les jours, dans Paris, cinquante gens de lettres, journalistes, orateurs, avocats et le reste, qui écrivent des choses incomparablement plus longues et plus niaises; de temps en temps, il y a de ces gens distingués qui se pendent ou qui meurent « civilement. » Ces deux cas d'extrême stupidité, ne se présentent point chez les amis du Pape. Quand ils donneraient quelquefois dix sous ou dix francs, rien que pour en remercier Dieu, ce ne serait pas si bête, et ce n'est pas si cher.

Notre *bourgeois* se divertit tout particulièrement du souscripteur qui remercie saint Joseph de lui avoir fait retrouver sa fortune. « Comment peut bien s'y prendre « saint Joseph pour relever les fortunes écroulées? c'est « ce que je ne soupçonne pas... » Douze lignes, et encore dix francs extraits de la caisse du journal.

Ce que M. Villemot ne comprend pas est pourtant bien simple. Il suffit de supposer l'existence de Dieu, ce qui permet de supposer tout aussitôt l'existence des saints. Voilà tout le mystère. M. Villemot se laisse prendre à des difficultés qui ne pourraient embarrasser que les convives de M. Cantagrel, et pas tous!

Imaginons que M. Villemot ait besoin de la grâce de l'Empereur, lequel doit être son tout-puissant. Il le prie; on ne l'écoute point. Il invoque les mânes d'Alcibiade, les pleurs qu'il a versés sur Alcibiade, les prodigalités de sa souscription pour la statue d'Alcibiade (pendant peut-

être qu'un homme mourant de faim se jetait à l'eau !) ; il fait apostiller tout cela par quelque Alcibiade vivant : c'est fait. Il voit relever sa fortune écroulée.

Mais revenons au Pape. M. Villemot nous dira que le Pape est soumis à des obligations de charité qui n'incombent point aux petits journalistes, même aux grands. C'est très-vrai, et c'est pourquoi le Pape comblé des offrandes catholiques, n'a qu'un plat sur sa table, qu'une soutane à mettre sur son corps, qu'un manteau dans sa garde-robe, et ne fait pas de feu l'hiver. Nous ajoutons que M. Villemot peut lire tout ce qu'écrit le Pape : il n'y verra jamais contre M. Villemot les injures dont M. Villemot n'a pas honte de couvrir le Pape.

Pour terminer, il ne s'inquiète pas des aumônes que la piété des catholiques envoie à Rome. Du côté des catholiques, les hommes qui se jetteraient à l'eau pour ne pas mourir de faim n'y perdent rien. Chez nous, l'habitude de donner se contracte aussi facilement qu'ailleurs l'habitude de prendre ou de ne pas rendre. Il y a un Dieu qui agrandit le cœur, il y a un saint Joseph et un saint Vincent de Paul et d'autres qui remplissent la main.

Nous nourrissons nos enfants de toutes sortes d'histoires, légendes et « superstitions » qui les forment à cette folie, et cette folie tient contre toutes les lumières. Nous leur disons, par exemple, qu'au temps de saint Martin, un bon saint moine vit Jésus-Christ dans le ciel, passant devant les anges, revêtu d'une pièce d'étoffe coupée grossièrement, et disant à toutes les troupes célestes : « Voyez le beau manteau que Martin m'a donné ! »

Avec des histoires pareilles, avec des idées comme celles de Jésus-Christ vivant dans la personne des pauvres, avec le souvenir du denier de la veuve, les catholiques sont assez riches ; et Dieu permet que les pauvres ne meurent pas de faim, même quand le Pape reçoit des centaines de mille francs.

On fait même d'autres œuvres, et M. Villemot pourra voir dans nos listes des sommes qui seront données pour que Dieu lui fasse la grâce de perdre sa *manie*.

M. L'ABBÉ RIGAUD

MISSIONNAIRE ET MARTYR.

---

7 avril 1869.

On annonce le martyre de M. l'abbé Jean-François Rigaud, du diocèse de Besançon, missionnaire en Chine. Les bourreaux l'ont coupé en morceaux sur les marches de son humble autel, beaucoup de néophytes ont partagé le sort de l'apôtre.

Le fait a été *judiciaire*, du moins quant au prêtre français. Les missionnaires en Chine ne sont pas assassinés ; ils sont, sinon jugés officiellement, tués avec la connivence ou l'assentiment de la police. Personne n'inquiète ni même ne recherche les meurtriers.

Ces choses se passent sous le régime des traités qui, comme on l'a dit avec un peu trop d'emphase, ont garanti la vie des missionnaires. Nous avons à Pékin une légation française. On dit qu'elle proteste.

La ville qui vient de voir le supplice de M. Rigaud, est la même dans laquelle mourut, de la même mort et pour la même cause, il y a deux ans, un autre missionnaire français, M. Jean-François Mabileau, du diocèse de Nantes. Depuis cette époque, la légation française proteste sans doute ; mais depuis cette époque aussi la

persécution n'a pas cessé de sévir dans tout le district.

A Paris, en ce moment, une ambassade chinoise donne des fêtes dont les journaux vantent le bon goût. Il serait à souhaiter que le gouvernement français et les journaux appelassent l'attention des envoyés du Céleste-Empire sur les événements que nous signalons. Cette ambassade vient demander quelque chose dont le gouvernement de la Chine a sans doute besoin. Il y aurait lieu de lui faire des conditions que l'humanité et la civilisation indiquent également.

Il ne s'agit point de ces conditions fières qui peuvent n'être plus de notre époque. Mais exiger l'exécution des traités, nous le pouvons sans trop de fatigue. Si nous croyons que le progrès nous contraint de ne plus rien donner à la foi, nous pouvons ne pas croire encore qu'il nous conseille de tout refuser à l'honneur.

Les traités lacérés malgré la signature de la France, le sang qui coule sous l'impuissante protection de son drapeau, voilà autant de lésions faites à l'honneur de la patrie. La Foi n'en est pas inquiète, et tout au contraire. Où la politique ne sait voir que les humiliants cadavres de ses protégés, la religion glorifie des martyrs, c'est-à-dire des victorieux. Ces cadavres sont les premières assises des temples chrétiens qui, un jour enfin, s'élèveront dans les régions de l'idolâtrie.

Là où tombe un martyr, là brillera la croix. *Super hanc petram, ædificabo Ecclesiam meam.* Les pierres ne manqueront pas. Elles vont d'elles-mêmes s'entasser où la première est posée. Sans chercher d'autres preuves, M. Mabileau est mort, à trente-six ans, dans les supplices les plus raffinés, percé de quatre-vingt-dix blessures, toutes mortelles. M. Rigaud n'en a pas moins

pris immédiatement sa place, et M. Rigaud, coupé en morceaux sur les marches de son autel, a déjà un successeur ; les néophytes massacrés autour de lui seront remplacés par la fécondité de leur sang.

Il en sera de même pour la Corée, où neuf martyrs européens ont succombé, disons mieux, ont reçu la palme dans le seul cours de l'année dernière, et où maintenant il n'existe plus un prêtre. Il en sera de même ailleurs, il en sera de même partout. La Corée en est à sa dixième persécution générale, et chaque persécution a trouvé plus de chrétiens à tuer que la persécution triomphante qui l'avait précédée.

Le bulletin hebdomadaire des *Missions catholiques* établit d'une manière saisissante ce fait de résurrection et d'agrandissement. Il s'agit d'une seule Société religieuse, celle des Missions-Étrangères. Depuis sa fondation, en 1663, cette seule Société compte quarante-sept de ses membres qui sont morts pour la foi ; la moitié de ce glorieux nombre a été fournie par les missionnaires partis depuis vingt ans.

« Dans les vingt dernières années, le séminaire des « Missions-Étrangères a fourni autant d'ouvriers apos- « toliques qu'il en avait donnés durant une période de « deux siècles. »

On sait ce qui s'est passé durant ces deux siècles ; on sait quel torrent s'est précipité sur l'Église et a emporté toutes ses institutions. Cinquante ans après le désastre, l'arbre dévasté jusqu'en ses racines revit avec ce surcroît de fécondité !

Aujourd'hui, « en plein dix-neuvième siècle, » comme on a coutume de dire, et dans Paris même, à deux pas de la demeure de M. Renan, il existe une telle école, et

il en existe d'autres encore, et l'on publie aussi dans Paris ce journal hebdomadaire des *Missions*, qui n'est autre chose que la continuation des Actes des Apôtres et des Actes des Martyrs.

Tels sont les contrastes de ce temps. Il y a vraiment deux peuples, deux cités dans la cité, et ces deux peuples sont plus différents que jamais.

Quant à ce que chacun de ces peuples se propose et veut faire, ils l'expriment en général par les mêmes paroles. Tous deux parlent de progrès, de lumière, d'affranchissement, de liberté.

Pour le résultat, un roi des pays idolâtres disait, il y a peu de temps, ce mot dont il ne savait pas lui-même la profondeur : « Parmi tous mes sujets, il n'y a que ces odieux chrétiens qui sachent dire *non*. »

Si ce roi avait ajouté que ces hommes, les seuls capables de lui dire *non*, étaient aussi les seuls parmi lesquels il fût assuré de ne rencontrer jamais de séditieux, il aurait en deux mots révélé deux grands secrets politiques : le secret de la haine que les chrétiens inspirent au despotisme, et le secret de la haine qu'ils inspirent à la Révolution.

LES NOCES D'OR DE PIE IX.

I

10 avril 1869.

Nous remplissons le numéro d'aujourd'hui avec une liste de souscription. Il nous semble que nous ne pouvons mieux célébrer ce jour mémorable. Aucun article ne dirait autant, aucune nouvelle ne serait plus intéressante.

Dans la belle lettre qu'il a daigné nous adresser, Mgr l'Évêque de Versailles a relevé le caractère particulier de cette souscription. S'il restait quelque chose à ajouter, la souscription elle-même l'a fait, et continue de le faire avec une éloquence supérieure. Nous pouvons bien dire que d'un bout à l'autre on y entend chanter le large cœur catholique. C'est un acte de foi, d'espérance et de charité, formulé par des milliers de voix qui en représentent des milliers et des centaines de milliers d'autres. *Au Père! Au Roi! Au Docteur infaillible! A l'Homme du Christ! Au Vicaire du Christ! A Pie IX, bienfait du Christ!*

Dans le monde présent, qui a mieux mérité ces hommages, mieux confirmé cette foi, affermi cette espérance, justifié cet amour? Où se sont montrés plus res-

plendissants qu'en Pie IX ces caractères augustes de Père, de Juge et de Roi, que la civilisation voit effacer de partout? Qui a été plus assailli, plus circonvenu de piéges, plus trahi, plus innocent? Qui a été plus vaincu, qui est resté plus ferme dans la justice, s'est relevé plus fort, est demeuré plus victorieux par la seule constance de sa vertu?

Il est l'homme que le monde a le plus vu, le plus pratiqué. Depuis un quart de siècle, il est en spectacle à la terre, et dans ce temps de mépris immense, exposé par sa fonction à la plus violente haine du mal triomphant, il est l'homme que l'humanité honore le plus. Tout le respect, tout l'amour qu'éprouve encore le genre humain s'est concentré sur lui. Ceux mêmes qui le veulent renverser ne le peuvent haïr. Prêts à frapper, ils s'arrêtent, ils n'osent. En dépit de leur incrédulité furieuse, ils sentent, comme le centurion du Calvaire, que cet homme est le fils de Dieu. Et la vénération que cet homme commande, est le dernier rempart de l'ordre dans le monde, le dernier rempart de la civilisation et de la vie.

Le voilà, le vrai Prêtre et le vrai Roi, prophétiquement signalé par David; le voilà, revêtu de justice et d'innocence, glorieux de ce seul éclat, victorieux par ces seules armes qui l'assurent des secours de Dieu : — « *J'ai mis mon secours sur un homme fort, et je l'ai élevé au milieu de mon peuple. J'ai trouvé mon serviteur et je l'ai consacré. Ma main sera son appui, mon bras sera sa force. Ceux qui le haïssent, je les frapperai devant sa face; je les mettrai en fuite, et ma vérité et ma miséricorde seront avec lui, et ma main exaltera sa puissance.* » (Ps. LXXXVIII.)

Tel a été son sacerdoce, et depuis le jour où Dieu lui

a dit : *Tu seras le premier dans ma maison*, tel a été son règne et son pontificat. Il a parlé pour la vérité, pour la lumière, pour le droit, pour la justice ; à travers les tempêtes contraires des passions et des ignorances humaines, la vérité a été maintenue, la lumière a reçu un nouvel éclat, le droit et la justice n'ont point péri.

Il a été, il est le grand Roi, parce que dans son territoire envahi et sur son trône ébranlé, il a su rester fidèle aux devoirs de la royauté, fidèle suivant toutes les obligations de la justice, fidèle jusqu'aux délicatesses de l'honneur ! Et aucune violence n'a pu lui arracher ce qu'il ne devait pas concéder.

Il est le grand Roi, parce qu'il a été le bon Pasteur. Il n'a pas craint de mettre sa couronne temporelle en hasard, pour conserver la couronne immortelle du baptême au front d'un enfant juif que la Providence lui avait confié. Il a refusé cet enfant aux menaces de toutes les puissances de la terre, et il l'a gardé dans ses bras désarmés : « *Le mercenaire s'enfuit, parce qu'il est le* « *mercenaire, et qu'il ne se met point en peine des brebis.* « *Pour moi, je suis le bon Pasteur, et je donne ma vie pour* « *mes brebis.* »

Dieu l'a comblé de gloire, il lui a donné toutes les grandes inspirations, toutes les saintes audaces ; il a prolongé ses jours et les a remplis d'actions qui seront la lumière et la vigueur des âges futurs. De loin, Pie IX a assigné une date aux événements, et les événements sont venus comme les hommes, remplir la date assignée. Il a multiplié le nombre des Évêques, il a envoyé des pasteurs aux troupeaux qui n'étaient point dans la bergerie, et il a vu les martyrs multipliés comme il avait multiplié les apôtres. Il a été le Pape de la Propa-

gation de la Foi, le Pape de l'Immaculée Conception, le Pape du *Syllabus*, le Pape du Concile. Il a profondément gravé son nom dans la mémoire des hommes, et sa main pleine des semences de l'Évangile, en a rempli les lointains de la terre.

La fête de son sacerdoce est la fête de la clémence divine. Chef de cette tribu qui, selon la parole de saint Ephrem, agit *familièrement avec Dieu*, il ouvre la porte au fleuve de la miséricorde, il fait pleuvoir l'indulgence avec cette abondance magnifique qui répare en un jour de longues stérilités.

« O prêtre, disait Cassien, regarde les cieux, tu es plus haut; regarde les rois, tu es plus grand. Il n'y a au-dessus de toi que Dieu qui t'a créé. »

O roi de la droite du Christ, roi juste, roi père, roi fidèle, que ta sainte vie soit encore un miracle par sa durée, et que Dieu, pour la joie et le salut du monde, te donne de voir grandir ces moissons de lumière qu'a semées ta main!

II

11 avril 1869.

La fête sacerdotale du Saint-Père est célébrée dans Paris par le soleil et par le printemps autant que par les cœurs. Toutes les églises sont décorées, la foule s'y presse, les communions sont abondantes comme en un jour de Pâques. C'est vraiment le Jubilé. Ce matin, quand le soleil montait, élargissant de plus en plus le domaine de l'azur dans ces brumes chaudes qui annoncent un beau jour, il semblait qu'il voulût verser la lumière, les fleurs et la félicité sur la terre, tandis que

cet autre soleil de Dieu qui luit au Vatican versait dans les âmes la double allégresse de l'indulgence et de l'espoir.

Comment ne pas espérer, lorsque la prière est si large et si forte, lorsque la foi est appuyée de tant de merveilles! On repasse en esprit l'histoire de ce grand Pontificat, si prolongé, si manifestement soutenu de Dieu à travers tant d'orages, et qui nous apparaît debout au milieu des immenses débris dont s'est couvert le monde, plein de vie et d'honneur, attirant à lui toutes les vénérations du genre humain, défendu par l'amour, affermi par les tempêtes mêmes qui voulaient le renverser.

O triomphe de la vérité, de la justice et de l'amour! Pierre élève la voix dans la messe de cet heureux jour du Bon-Pasteur. Nous parlant de Jésus-Christ, il nous parle en même temps de son prêtre, et sa parole nous fait comprendre la durée de cet empire de la vérité, de la justice et de l'amour que le Christ a fondé sur le rocher apostolique :

« Frères très-chers, Jésus-Christ a souffert pour nous, « lui qui n'avait commis aucun péché et de la bouche « duquel il n'est sorti aucune parole trompeuse... En « butte aux mauvais traitements, il n'éclata point en « menaces; chargé d'injures, il demeura dans le silence; « mais il s'abandonna au pouvoir de celui qui le jugeait « injustement. C'est lui qui a porté sur la croix la peine « de nos péchés, afin que, renonçant à l'iniquité, nous « vivions par la justice. C'est par ses plaies que nous « avons été guéris. Car vous étiez comme des brebis « égarées; mais maintenant vous êtes retournés à celui « qui est le Pasteur et l'Évêque de vos âmes. »

Tel a été le Christ, tel a été Pierre, tel a été la Papauté, tel est et tel nous voyons Pie IX, et tel sera le monde, quoi que puisse faire pour un temps, la puissance et la folie du monde. Pie IX, de la bouche duquel n'est sortie aucune parole trompeuse; Pie IX, en butte aux mauvais traitements, chargé d'injures, dépouillé, et qui n'a abandonné ni la justice ni la miséricorde; Pie IX a porté la peine des péchés du monde, mais il a vécu par la justice, et ses plaies ont commencé d'opérer la guérison du monde. Combien de ceux qui l'ont frappé sont déjà revenus à l'Évêque de leurs âmes! Combien encore reviendront!

Il est à regretter que les chefs de la société civile, si assidus à l'étude des journaux, ne daignent pas lire quelquefois le livre de messe. Leur intelligence, sinon leur âme y gagnerait beaucoup. Ils connaîtraient la politique de l'Église; ils sauraient ce que croient, ce que désirent, ce que veulent plusieurs millions d'hommes qui ne changeront jamais de sentiment, et dont l'obstination vaincra toute force contraire.

La prière de l'Église est encore pleine du parfum des catacombes. Longtemps persécutée partout, toujours persécutée quelque part, elle a gardé son espérance, et par son espérance elle a vaincu tous ses tyrans et usé tous ses vainqueurs. Or, l'Église demande et elle espère inébranlablement le règne de la liberté dans la justice et dans la paix, *et fiet unum ovile et unus pastor.*

Et afin que ce *règne arrive*, l'Église prie pour son chef, l'homme élu de Dieu pour être le flambeau du monde. L'Église demande, non pas qu'il ait la force, mais qu'il ait la vertu : « *Accordez-lui d'édifier votre Église par ses paroles et par ses exemples.* »

C'est cette prière qui dans ce moment même jaillit du cœur catholique avec toutes les ardeurs de la reconnaissance et de l'admiration; c'est cette prière qui est exaucée, c'est là ce que l'Église demande, c'est là ce que Dieu fait, et c'est là qu'échouent toute la force et toute la folie du monde.

III

24 avril 1869.

La *Correspondance de Rome* est remplie de détails sur les glorieuses fêtes du 50e anniversaire. Durant trois jours, l'allégresse publique s'est manifestée avec un éclat incomparable. Rien de pareil, en effet, ne se voit ailleurs et ce sont les choses d'un autre monde et d'un autre temps. Il y a sur la terre un roi parfaitement aimé de son peuple parfaitement libre, un homme entièrement honoré du genre humain. On peut demander à qui l'on voudra, où l'on voudra, qui est ce roi et qui est cet homme. Toute langue nommera Pie IX ou se taira.

Sans doute, il s'élève des protestations. Cet homme, à qui la voix universelle décerne une gloire de respect et d'amour si rare dans le cours des siècles, inouïe de nos jours, cet homme dont le nom est devenu le nom du *Bien*, et que sont tenus d'honorer même ceux qui n'aiment pas et ne font pas le bien, il a ses ennemis ou plutôt ses insulteurs. Ce qui reste de conscience dans l'Humanité s'unit à ce que l'Humanité a conservé d'amour, pour lui faire un triomphe peut-être sans exemple, mais pourtant ce triomphe ne peut pas s'accomplir en dehors des conditions humaines : il y faut la voix de l'esclave. Elle n'est pas absente; elle crie, on l'entend. Les gens ne manquent point pour remplir ce per-

sonnage si secourable aux bassesses que toute grandeur opprime, et qui souffrent particulièrement quand c'est la vraie grandeur qui est honorée. Les Anciens montraient une philosophie profonde lorsqu'ils attachaient l'esclave au char du triomphe. — Va ! dis ce que tu voudras, soulage-toi, crache et vomis ; fais aussi ton chemin du Capitole ! On sait ce que tu honores, tu ne peux rien déshonorer.

Cependant l'Hosanna retentit par toute la terre. Il devient difficile de croire que l'heure dernière du christianisme a sonné, quand le monde s'émeut ainsi au cinquantième anniversaire du jour où l'abbé Jean Mastaï, alors serviteur de quelques orphelins pauvres, a célébré le mystère du Christ pour la première fois. Et ce prêtre si grand, même dans la seule grandeur humaine et politique, est né en 1792. L'autel renversé par l'indifférence des peuples allait disparaître sous le sang des prêtres. On disait. Tout est fini ! Mais Dieu savait ce qu'il avait mis dans ce berceau flottant sur ce déluge. Dieu sait ce que contiennent les berceaux et ce que contiennent les tombes.

A Valence même, en 1799, sur le cercueil de Pie VI, mort captif et insulté, la foi affirmait son espérance et disait que la Papauté vaincue ne laissait qu'un otage aux mains du vainqueur. Le même homme a pu voir Pie VI à Valence, Pie VII à Fontainebleau, Pie IX à Gaëte, et se trouver, le 11 avril, dans la basilique vaticane, devenue trop étroite pour la foule accourue de toutes parts à cette messe du cinquantième anniversaire ; et l'exilé de Gaëte célébrait le mystère de la vie et de la liberté devant les tombeaux glorieux du prisonnier de Valence et du prisonnier de Fontainebleau.

Entre la mort de Pie VI et le triomphe de Pie IX il y a soixante-dix ans. Le temps de la captivité. Qu'aura vu le monde, quand le siècle sera complet ? Ce qui est certain, c'est que durant ces soixante-dix années, le monde a institué, célébré et oublié bien des anniversaires civils, militaires, politiques, religieux même, dont aucun n'a eu cet éclat. L'année dernière, l'Allemagne célébrait le centenaire de Luther. Qu'importait au monde, et même à l'Allemagne ? Et l'autre centenaire, qui nous est annoncé en France, pour cette année même, sous le nom de *Jubilé* [1] ? Il peut se célébrer sans doute ; mais où sera la jubilation? Les puissances de la terre sont fortes. Elles peuvent multiplier les pompes, les discours, les gratifications : il n'y a plus rien de sérieux dans le monde que la croix du Christ ; il n'y a plus de respect et d'amour que pour elle ; il n'y a plus d'abri et de vie qu'à son ombre.

Nous vivons en des jours si chargés d'orage et nous habitons des maisons si exclusivement faites d'écroulements, qu'il n'est plus de garanties de sécurité. Là même où règne aujourd'hui la paix, peut s'ouvrir soudain le cratère de la grande et universelle épouvante. Nous avons eu le jour de Pie IX, nous songeons au jour du Calvaire. Mais, enfin, ce triomphe n'est pas une chose vaine et qui puisse n'avoir qu'un éternel lendemain d'horreur. Dieu nous a donné la vision de la justice et de la paix ; la vision du bercail tranquille sous la main désarmée du pasteur. Il y a un roi, il y a un père, il y a des frères, il y a un cri de la conscience humaine et un règne de la justice apparaît possible ici-bas. Rien ne fera que le genre humain n'emporte cette lumineuse image dans la nuit formidable où il peut être plongé.

[1] Le centenaire de Napoléon Ier.

COMMENT LE PAPE EST LE FILS DE DIEU.

14 avril 1869.

Le *Journal de Paris* a de l'esprit, de la tenue, de l'équité ; ce sont des vertus rares. Il trouve bon d'y ajouter un mérite qui ne le serait pas moins, celui de l'orthodoxie dans les expressions, et il nous reprend sur une parole que les Pères du prochain Concile œcuménique ne voudraient pas, dit-il, adopter.

Voici cette parole. Il s'agit de ceux qui veulent renverser le Pape : « Prêts à frapper, ils s'arrêtèrent, ils n'osent. « En dépit de leur incrédulité et de leur fureur, ils sen- « tent, comme le centurion du Calvaire, que cet homme « est *le* fils de Dieu. »

Le *Journal de Paris* nous aurait passé « enfant de Dieu » ou même « fils de Dieu ; mais « *le* fils de Dieu, » lui semble une expression trop forte et il réclame en faveur du *Credo*.

Assurément, s'il pouvait croire que nous regardons le Pape comme étant le Christ personnel, né de Marie, vrai homme et vrai Dieu, attaché à la croix et ressuscité d'entre les morts pour revivre dans les successeurs de Pierre par une réelle et perpétuelle incarnation, il aurait sujet de s'étonner. Mais nous ne pensons pas qu'il nous soupçonne de cette folie. Il a mieux compris en

quel sens parfaitement clair et orthodoxe nous écrivons que le Pape est le fils de Dieu.

Le Pape est l'œuvre de Dieu comme créature ; il est le fils de Dieu comme homme, au même titre que tout ce qui a reçu une âme pour appeler Dieu, et une voix pour dire *Pater :* il est le fils du Christ comme tous ceux qui ont été régénérés dans le baptême du Christ, et qui en ont reçu le pouvoir de devenir enfants de Dieu : *Dedit eis potestatem filios Dei fieri; his qui credunt in nomine ejus : qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri; ex Deo nati sunt.* Tout cela, c'est simplement le chrétien qui veut être le chrétien ; et ce n'est que la puissance et le devoir d'être plus encore, puisque la fin du chrétien est d'être *un* avec le Christ, qui est un avec Dieu. Le *Journal de Paris* n'ignore certainement pas que l'Église n'a d'autre travail et d'autre but que d'amener l'homme à cette consommation de l'unité avec Dieu, c'est-à-dire de faire un Dieu de l'homme qu'elle considère dans l'élaboration de cette vie comme un Dieu en germe et en fleur.

L'homme qui porte la tiare n'est qu'un fils de Dieu comme les autres, chargé comme les autres de travailler à son propre salut, et en qui peut avorter, comme dans les autres, le fruit de la divinité. Mais le Pape, le prêtre suprême, est quelque chose de plus, nous dirions volontiers infiniment plus. Il est *le* fils de Dieu, parce qu'il représente le Fils de Dieu, parce qu'il est spécialement chargé de faire l'œuvre du Fils de Dieu, parce qu'il est celui à qui le Fils de Dieu a dit : JE SUIS AVEC TOI.

Il y a sur la terre un homme dont le nom est le même que nous donnons à Dieu dans le ciel : nous l'appelons

Père; et ce nom de miséricorde, il le porte par la miséricorde de Dieu. Dieu lui a fait plus qu'aux autres le commandement d'aimer et de pardonner. « Tu pardonneras septante fois sept fois. » C'est-à-dire, tu ne refuseras jamais le pardon, et ce que tu délieras sera délié. N'y eût-il que ce trait, c'est assez pour reconnaître en cet homme le Fils de Dieu.

Le génie et la foi des Pères de l'Église lui ont fait une auréole de tous les titres qui expriment une grandeur surhumaine. Ils l'ont appelé *Moïse*, le *Patriarche universel*, le *Père des Pères*, l'*Héritier des Apôtres*, la *Bouche* et le *Chef de l'Apostolat*, le *Refuge des Évêques*, le *lien de l'Unité*. Lorsque Dieu le tire de la foule pour l'établir *le premier dans sa maison*, l'Église prosternée lui adresse ces paroles, qui ne peuvent être adressées à nul autre : « Reçois la tiare aux trois couronnes. Tu es le Père des « Princes et des Rois, le Pasteur de l'univers, *le Vicaire*, « *ici bas, de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* » Et Dieu lui donnant la houlette sur tous les troupeaux et sur tous les pasteurs, lui est lié par ce serment éternel : *Je suis avec toi.*

Il enseigne, il décide, et ce qu'il proclame est la vérité. Il n'est pas le Verbe fait chair, mais l'on pourrait dire qu'il est *la chair faite Verbe*, si la chair existait encore ici. Celui qui parle par sa bouche, celui qui est avec lui, est le même qui disait, sur les eaux du Jourdain : *Voici mon Fils bien-aimé; écoutez-le!*

C'est de lui par excellence que Dieu a dit : « Qui vous écoute m'écoute, et qui vous méprise me méprise. » Il a la parole qui condamne, et ce qu'il retranche est retranché; mais il demande au ciel et à la terre de n'avoir jamais à prononcer que celle qui réconcilie, car il est

le fils de Dieu et la miséricorde de Dieu. Dans les angoisses de l'heure présente, toute l'Église répondant à son appel, lui porte le cris du genre humain divisé et de la sagesse humaine à bout de voies : *A qui irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle.*

Cette parole de la réconciliation, parole essentiellement divine et créatrice, la seule qui puisse ressusciter l'ordre dans l'homme et l'ordre dans l'humanité, quel autre la dira, et de qui l'attendent ceux-là mêmes qui ne croient pas que Dieu l'ait placée sur ses lèvres?

Nous ne voudrions pas charger trop la foi, peut-être un peu faible, du *Journal de Paris.* Mais il n'est pas ennemi des idées, et nous n'hésitons pas à lui dire ce que nous craindrions de dire à d'autres. Pour lui faire comprendre ce qu'est le prêtre dans le monde et le Souverain Prêtre dans l'Église, nous lui donnerons à méditer deux sentences tirées de deux docteurs très-approuvés. Elles lui justifieront du moins notre orthodoxie.

Louis de Blois fait remarquer que Dieu, qui n'a pas voulu d'aide dans l'œuvre de la création, veut en avoir dans le mystère de la rédemption : *In opere creationis non habuit qui adjuvaret : in mysterio vero redemptionis, voluit habere adjutores.*

Saint Pierre Damien va plus loin. Il dit que la sentence de Pierre précède même la sentence du Christ, et qu'ici c'est le maître qui suit le serviteur : *Præcedit sententia Petri sententiam Redemptoris; Dominus sequitur servum.* Tel est donc le pouvoir des clefs, et c'est jusque-là que s'étend l'assistance promise au serviteur des serviteurs de Dieu.

C'est ainsi qu'il n'est pas incorrect de dire que le Pape

est le fils de Dieu, pas plus qu'il n'est incorrect de dire : *Tu es Petrus*, *Tu es Christus*.

« Pour nous, nous sommes de Dieu, » dit l'Apôtre saint Jean : *Nos ex Deo sumus*. Si nous sommes de Dieu, ce n'est pas pour devenir moins, mais au contraire, pour devenir plus, c'est-à-dire pour monter plus haut en Dieu et consommer notre union avec Dieu. Or le Pape est parmi nous pour diriger en nous, avec l'assistance en Dieu, cette œuvre suprême de l'amour de Dieu.

Par cet article je réfutais, six mois à l'avance, un reproche qui devait m'être fait, non plus dans un journal, mais dans un acte épiscopal. Au moment de partir pour le Concile, Mgr Dupanloup reprit l'observation du *Journal de Paris*. Je ne répondis pas alors que son objection était déjà renversée, parce que je ne voulais pas prolonger une polémique qui me semblait superflue. Mais ma surprise était grande de voir qu'en accentuant son reproche il visait précisément l'article où je pensais m'en être justifié. Il n'avait donc point ignoré mes explications, il avait simplement refusé de les agréer. Cette rigueur m'oblige à protester que si mes expressions ont pu lui paraître inexactes, du moins, il n'a pu croire que j'y eusse attaché un sens contraire à la foi. Sur le Pape comme sur tout le reste je ne crois rien au delà de ce qui a été cru partout, de tous, et toujours. Le dogme suffit pleinement à toute la largeur et à toutes les audaces de mon amour.

LE PROGRÈS DE LA FRANCE.

OU IL VA.

---

23 avril 1869.

L'Imprimerie Impériale publie une volumineuse brochure *in-folio,* dont le titre seul ne manquera pas de provoquer la contradiction : *Progrès de la France sous le gouvernement impérial, d'après les documents officiels.* C'est ce que l'on appelle une « *réclame* électorale. » Elle est légitime, sauf vérification. A la première lecture, on voit partout miroiter les millions et les milliards d'accroissement, et tous ces chiffres réunis sont une sorte d'inventaire du pays de Cocagne. Les Français ont multiplié, sont plus instruits, plus moraux, plus libres, plus forts, plus riches, mangent davantage, se promènent plus à l'aise, vivent plus longtemps. Voilà le résultat, d'après les documents officiels. C'est authentique, c'est chiffré. Que faut-il en conclure? Une seule chose : Nommons Rouher! Nommons Duruy! Nommons-les tous! Et dans un prochain avenir, l'on ne mourra plus en France que de vieillesse, et peut-être que d'indigestion.

Il y aura des critiques. La discussion rabattra et dégonflera beaucoup de ces chiffres joyeux ; elle en pro-

duira d'autres, que le compilateur obligeant des « documents officiels » a laissés dans l'ombre. A côté des augmentations, on remarquera des diminutions de plus d'un genre. Néanmoins, il parait difficile que tout soit détruit, et le progrès, une sorte de progrès paraît incontestable sur beaucoup de points,

En matière d'artillerie par exemple, en matière de locomotion, de vicinalité, d'égoûts, d'instruction publique, etc., etc., cela n'est point douteux. Nous possédons beaucoup plus de bouches à feu lisses, rayées et transformées ; sur les routes, canaux et chemins, les kilomètres se sont ajoutés aux kilomètres ; on a percé des égoûts en quantité ; on a augmenté le nombre et le prix des maîtres d'école, et le chapitre de M. Duruy est des plus brillants ; l'agriculture s'exerce sur des milliers et des millions d'hectares naguère incultes. Nous avons aussi des juges plus expéditifs et mieux payés. Nos chevaliers de la Légion d'honneur formeraient une armée suffisante pour conquérir la Belgique ou tout autre petit pays. Tout cela n'est guère contestable.

On ne peut non plus nier que les arts ne soient en progrès. Rien qu'en mettant les unes sur les autres les constructions publiques de Paris, on dépasserait mille fois la hauteur rêvée de Babel ; toutes nos colonnades ajustées bout à bout entoureraient la terre, et il resterait de quoi faire un nœud flottant à la dernière mode, *suivez-moi, jeune homme ;* et toute cette longueur pourrait être revêtue de toiles peintes et incrustée d'objets d'art précieux. « En effet, en 1852, quand chaque artiste « pouvait présenter trois de ses œuvres, l'Exposition « avait été ouverte à 1,757 ouvrages : en 1868, bien que « chaque artiste ne pût présenter que deux œuvres, 4,213

« ouvrages ont figuré à l'Exposition. » Nous comptons plus de 2,000 artistes encouragés par des commandes, c'est-à-dire trouvés dignes de remarque ; il leur a été distribué plus de 16 millions, et on leur a commandé cinq millions trois cent quatre-vingt mille « *objets.* » Après cela, niez le progrès des arts !

Un progrès particulièrement réalisé, c'est celui du mouvement. Le petit compte suivant donne certainement l'idée d'un peuple qui fait des courses :

« La longueur des chemins de fer à l'état d'exploitation est aujourd'hui de 16,260 kilomètres.

« Le nombre des voyageurs transportés à toute distance, qui était, en 1851, de 19,936,399, a été, en 1867, de 101,610,000.

« Celui des voyageurs transportés à un kilomètre s'est élevé de 797,456,060 à 4 milliards 299,710,000.

« Le nombre des tonnes transportées à toute distance, s'est élevé de 4,627,189 à 38,921,612 ;

« Celui des tonnes transportées à 1 kilomètre, de 462,718,900 à 5 milliards 907,651,000. »

Il faut bien de la police pour mettre de l'ordre dans tout cela ! et il nous paraît difficile qu'un pareil tourbillon se puisse concilier avec la culture de la pensée et avec le strict respect de la liberté.

Le *progrès de la France* est présenté avec une grande conviction que rien n'est plus fait pour exciter l'admiration de tous les esprits et la reconnaissance de tous les cœurs. Evidemment, l'on se croit sur la route de l'idéal social, et même au moment d'arriver.

On avait de ces idées-là en Israël au temps d'Isaïe : « J'ai nourri des enfants et je les ai élevés ; et ils m'ont « méprisé. — Leur terre est remplie d'or et d'argent, « et leurs trésors sont infinis. Leur pays est plein de

« chevaux et leurs chariots sont innombrables. Et leur « terre est remplie d'idoles : ils ont adoré l'ouvrage de « leurs mains... »

Mais un progrès manquait. Israël, moins sage que le bœuf et que l'âne, qui connaissent leur maître, s'éloignait de plus en plus de la connaissance de Dieu. C'est pourquoi le prophète lui annonça de mauvais jours : « Votre force sera comme de l'étoupe sèche, et votre ou- « vrage comme une étincelle de feu ; et l'un et l'autre « s'embraseront, sans qu'il y ait personne pour éteindre « l'incendie. »

LES ÉLECTIONS.

I

Programme des Catholiques.

1er mai 1869.

Il y a toujours un parti catholique, il a toujours les mêmes pensées. Le mouvement actuel ne nous prouve pas seulement son existence, il nous démontre encore que ce prétendu parti de l'indifférentisme politique plus actif et mieux organisé, serait en réalité le seul parti vraiment politique qu'il y ait en France. Seul, il a un grand dessein, une large voie, un programme inflexible et qui, en même temps, réponde à toute condition d'honneur; seul il subordonne entièrement la question de personnes à la question de principe, n'admettant d'autre ambition pour lui-même que celle d'atteindre son noble but, placé fort au-dessus de toute considération vulgaire et absolument en dehors de tout intérêt privé.

L'électeur catholique ne vise pas à faire passer *son* député, le député de *sa* sympathie personnelle ou politique, le député de *sa* localité, disons le mot, puisque la chose hélas! existe, le député de son *pot-au-feu*. Se dégageant de toutes ces entraves et de toutes ces séductions généralement si puissantes il porte exclusivement

son suffrage sur l'homme, quel qu'il soit et de quelque côté qu'il vienne, qui s'engage à défendre le plus grand intérêt de la patrie et de l'humanité, l'intérêt même de la civilisation.

La mer est mauvaise, le navire est frêle et plein de sédition, la boussole affolée; on se dispute sur la marche à suivre et sur la capacité de l'état-major. C'est assez, ce nous semble, la situation du monde et la situation particulière de la France. Une circonstance momentanée, mais peut-être décisive, vient réunir en deux camps les esprits divisés à l'infini et jusqu'en eux-mêmes. D'un côté, l'on prétend qu'il faut laisser tout pouvoir au capitaine et s'abandonner aveuglément à sa volonté : il gouvernera comme il pourra, il abordera où il voudra. De l'autre côté, l'on exprime la volonté très-nette de jeter premièrement le capitaine à la mer, de briser ensuite le gouvernail et de couler enfin le navire, après avoir en hâte construit un radeau moins vaste où ne seront admis que les élus, lesquels ne manqueront pas d'aborder aux Iles fortunées. Pour qui sait lire, tel est le résumé des programmes électoraux. Ce qui donne à ce conflit une physionomie plus alarmante, c'est que le gouvernement s'applique non à réunir, mais à contenter les deux partis. Il promet de sauver le navire, il demande la faculté d'enchaîner ceux qui le veulent couler, — et il y pratique des voies d'eau !

Nous pensons qu'il y a autre chose à faire, qu'il faut d'abord mettre le navire en sûreté. L'on y peut parvenir en formant une force au moins provisoire de tous ceux des deux camps, et ils sont nombreux, qui ne voudraient sacrifier ni leur liberté ni celle des autres. Il est encore

possible de rectifier sans détruire, de tenir conseil, de gouverner avec les lois et de contraindre à se sauver même ceux qui veulent périr. Les hommes, quelle que soit leur opinion, qui ne craindront pas de s'engager à maintenir la religion, ne voudront pas, ne pourront pas sacrifier la liberté, et ceux qui se refusent à renverser l'Église ne renverseront jamais l'État.

L'autorité du Chef de l'Église et la conservation de son indépendance territoriale garantissent l'autorité et la propriété ; la liberté de l'enseignement catholique est la seule institution, et nous dirions volontiers la seule révolution qui puisse à la fois réparer la raison humaine et sauver la liberté.

C'est pourquoi, moyennant cette garantie, nous ne refusons personne, et pourquoi aussi, sans cette garantie, nous n'acceptons personne. Cela d'abord, car sans cela rien n'est sûr ! Nous tenons qu'on ne peut avoir nulle confiance ni au jugement ni au cœur, ni à l'indépendance de l'homme qui ne sait pas voir que la liberté de l'Église et l'indépendance territoriale de son chef sont les bases et les dernières ressources de l'ordre social, ou qui le sachant et le croyant n'ose pas le confesser. Mais ce point admis, le reste est secondaire, et nous en faisons bon marché pour le moment.

Avec la déclaration de fidélité à la liberté de l'Église, nous admettons tout : le chambellan en exercice aussi bien que l'ancien déporté, le bonapartiste, le légitimiste, le républicain. Nous préférerions l'adversaire personnel qui prendrait l'engagement, à l'ami même éprouvé qui le refuserait. Catholique *avant tout*, voilà le bref et glorieux programme. S'il est suivi et si Dieu donne le temps, il sauvera tout.

M. de Montalembert nous parlait éloquemment de ce pauvre Irlandais qui, par crainte de son propriétaire tout-puissant, n'osait voter pour O'Connell. Sa femme, en haillons, le voyant hésiter, lui cria : Souviens-toi de ton âme et de la liberté! L'Irlande a vécu de cette parole sublime, et après trente ans, cette parole achève de limer ses derniers fers. Dieu lui a donné le temps, comme il a donné la prolongation du jour à la foi et à la prière de Josué.

II

Le suffrage universel exclut d'abord le peuple.

7 mai 1869.

Les élections sont un spectacle triste, fort monotone pour qui l'a vu souvent, et peu propre à établir les institutions démocratiques sur les bases de la foi et du respect. Tant d'hommes qui ne disent pas ce qu'ils pensent, et tant d'autres qui ne pensent pas ce qu'ils disent; tant d'intrigues ourdies de tous côtés, tant de roueries audacieuses, tant de serments, tant de mensonges ne peuvent guère à la fin se résoudre qu'en beaucoup de mépris. De là doivent nécessairement surgir beaucoup d'aventuriers, beaucoup de mécomptes, beaucoup de dédains pour la chose publique. Le calcul personnel finit par sembler le plus sage et le plus sûr; chez les uns, la localité se sacrifie à la patrie; chez le plus grand nombre, l'individualité se substitue à la généralité, et tout se termine au profit de la force gou-

vernementale, qui s'offre, en fin de compte, comme l'unique remède au morcellement et au chaos que crée cette pratique d'une apparente liberté.

L'élection faite, qui croit sincèrement avoir fait quelque chose? Dans le parti qui l'emporte, on peut, à la rigueur, se féliciter d'avoir constitué un représentant quelconque d'une opinion quelconque, une voix qui, durant un certain laps de temps, dira oui ou non sur une question posée; toutefois, personne n'en est sûr. On peut avec plus de certitude se vanter d'avoir fait le bonheur ou le malheur du sous-préfet chargé de diriger les votes; mais qui se persuadera d'avoir fait un député du pays? Cet élu, investi d'une si grande charge, est lui-même, la plupart du temps, le premier à connaître que le pays qui l'envoie ne se soucie aucunement de lui, et certainement il ne peut douter qu'une grande partie de ses électeurs n'aspirent à le remplacer par un autre, — qui sera d'ailleurs dans le même cas. Ainsi s'explique la faiblesse, pour ne pas dire l'inconsistance des assemblées, et leur complaisance générale soit devant le pouvoir, soit devant la Révolution. La fiction veut que le député remplisse héroïquement son devoir de justice, même envers ceux qui ne l'ont pas choisi; elle veut aussi qu'il soit héroïquement défendu et maintenu dans son droit même par ceux-là; mais c'est une fiction.

Il faut bien avouer que cette fiction auguste perd tout crédit lorsque l'on en vient au fait et au prendre. Pour ne citer qu'un exemple, nous qui écrivons ces lignes, nous avons l'honneur d'être représenté par M. Adolphe Guéroult, rédacteur en chef de l'*Opinion nationale* avec l'assistance de M. Sauvestre, l'homme de Bonnétable.

On voit tout de suite le lien qui peut exister entre le député et l'électeur, et comme ils seraient réciproquement disposés, dans un cas pressant, à périr l'un pour l'autre! Supposé que nous puissions nous donner la consolation grande (quoique d'ailleurs imparfaite) de remplacer M. Guéroult par M. Cochin : le cas serait exactement le même entre M. Cochin et les amis de M. Guéroult. Cette situation, partout semblable et permanente, fait la toute-puissance du gouvernement, qui devient par le fait le député général; et il suit de là que le souverain le plus détrôné qui existe aujourd'hui sur la terre, c'est le peuple souverain.

Il est détrôné par le suffrage universel, et il n'a pas même la consolation de le savoir, de le dire et de réclamer quelque adoucissement à sa profonde déchéance. On ne parle qu'en son nom, sans doute, et le gouvernement lui-même n'en cède l'honneur à aucun député, ni à aucun journal, ni à aucun démagogue. Elu du suffrage universel à meilleur titre et d'une façon plus éclatante que qui que ce soit, il a quelque raison de dire : Je suis le peuple, comme Louis XIV avait quelque raison de dire au Parlement séditieux : L'État c'est moi! Mais avec tout cela, le peuple ne parle pas. En dehors de ces grands votes qu'une brochure d'État recensait, il y a quelques mois, et qui furent des blancs-seings donnés à la dynastie napoléonienne pour terminer une révolution qu'elle perpétue, le peuple n'a jamais parlé.

Le suffrage universel, qui a fabriqué tant de représentants du peuple, n'a jamais porté à la tribune un homme qui représentât véritablement le peuple. Toutes les variétés du démagogue, depuis la couronne royale de Philippe-Égalité jusqu'aux haillons de Marat, depuis

l'habit boutonné de M. Louis Blanc jusqu'à la blouse de M. Albert, ouvrier, et jusqu'aux galons du sergent Boichot, à la bonne heure! Le suffrage universel nous a donné très-amplement ces fausses figures; il n'en a pas exclu de meilleures ni de plus étranges. On a vu à la tribune des comédiens de profession, des irréguliers de tous les genres, même des nègres; mais le véritable homme du peuple, le vrai paysan, l'incontestable ouvrier, l'homme de franc cœur et de bon sens sur qui repose tout le fardeau de la vie sociale, et qui ne veut pas le rejeter, tout en désirant qu'on l'allége, cet homme-là, qui l'a vu depuis 1789? Ou il n'a pas été appelé, ou il n'a pas su se faire entendre; la *voix* a manqué à sa raison, à sa vertu, à ses besoins, à ses douleurs.

Nous ne le verrons point encore cette fois-ci. La blouse démocratique, allongée en robe d'avocat, s'accorde pour l'écarter avec l'habit bourgeois illustré ou non du galon administratif. Parmi tant de compétitions qui se ruent sous tous les drapeaux, il n'est venu dans l'idée de personne d'opposer quelque part la veste de l'ouvrier courageux et paisible et le sarrau du paysan nourricier à la carmagnole du séditieux. Il y a quelque chose de si profondément dérangé dans la raison générale, qu'on ferait voter l'ouvrier et le paysan eux-mêmes pour M. d'Alton-Shée et pour M. Budaille, plutôt que pour le plus honnête artisan d'une petite ville et le plus honorable laboureur du canton. Quelquefois on est tenté de se demander si la Révolution a laissé vivant cet être solide dans sa raison comme dans son corps, qui s'appelait autrefois « le peuple chrétien ». Ce qui est sûr, c'est qu'elle ne l'a pas laissé debout.

Le même ostracisme menace et atteint de plus en plus

ceux qui, après le peuple, représentent davantage la force vitale de la civilisation, et qui sont plus le peuple, en quelque sorte, que le peuple lui-même : nous voulons parler des propriétaires résidants, de ceux qui offrent par leur situation faite, par leurs mœurs, par leur solidité personnelle, les garanties d'indépendance et d'intelligence expérimentée, que l'on devrait surtout requérir d'un député. Ici le gouvernement, quoique plus libéral que les partis, n'est guère moins exclusif et travaille souvent contre lui-même.

Il exclura, il combattra avec un acharnement insensé des hommes qui lui donnent toutes les sécurités désirables, mais qui ne dépendent pas assez de lui, et il suscitera contre eux quelque favori sans nulle valeur, inconnu même du pays où il le propose, parce qu'il se croit sûr non de sa fidélité, mais de son vote. Cela se décide dans les bureaux, à Paris, sur le conseil d'un préfet qui veut monter d'une classe, ou qui lui-même, agent très-servile du pouvoir, n'en est pas moins un séditieux, séditieux contre l'instinct le plus salutaire de la patrie. Car ce n'est pas sur la place publique ni dans les sociétés secrètes que l'on démolit la France, c'est dans les bureaux. La première chose que le chef de l'État devrait faire pour rétablir l'ordre, serait de remercier les trois quarts de ses préfets et de se composer un ministère qui changeât promptement le reste. Nous croyons que l'on peut donner ce conseil sans crainte de nuire à personne.

Il y a une troisième catégorie d'exclusions qui ne nous paraît guère moins déraisonnable que les deux autres : c'est celle qui regarde ce que l'on appelle « les vieux partis. » Nous pensons que certains hommes ne devraient

jamais être exclus, parce qu'ils représentent tout à la fois de vastes fractions de l'expérience publique et de l'opinion générale. Nous nommerons M. Thiers, M. Guizot s'il se présentait, M. Dufaure, M. Jules Favre même. Aucun de ces noms ne représente nos opinions ni nos sentiments. Nous les repousserions pour notre compte, surtout s'ils avaient des concurrents qui prissent davantage les intérêts de la religion catholique.

Mais le gouvernement ne devrait pas les combattre, parce qu'ils sont du nombre des chefs de la société, du petit nombre de ces hommes intelligents et intellectuels qui connaissent et représentent le mieux, nous ne dirons pas l'esprit, mais les esprits du temps. Que le gouvernement cherche à éviter une démonstration, un coup d'État électoral qui les ferait surgir de plusieurs circonscriptions à la fois, nous le concevons; qu'il s'efforce de les écarter de partout et qu'il vise en quelque sorte à les supprimer, c'est son tort et son erreur. Il gagnerait ici à se montrer large, et l'opinion lui saurait plus de gré de ne point fermer la porte à M. Dufaure que de la forcer au profit de M. Duvernois, ou de M. Massé, ou de M. Dréolle, ou de M. Potard.

En vérité, nous voudrions qu'il pût y avoir, du moins pour une fois, un grand électeur qui, en dehors des aveuglements, des ignorances, des ambitions et des supercheries que subit la foule, composât l'assemblée de l'essence même du pays, et le fît ainsi tout entier monter à la tribune avec pleine liberté de se parler à lui-même. Cette épreuve vraiment consultative ne sera jamais faite, mais les intelligences devraient se mettre d'accord pour la tenter dans l'ordre du possible. On ne peut pas admettre qu'une assemblée représente vérita-

blement une nation, lorsque certains hommes n'y figurent point ou n'y sont point assurés de pouvoir dire entièrement ce qu'ils pensent; car ce qu'ils pensent est ce que pensent vraiment un grand nombre d'autres qui sont dehors, ou même qui sont là, mais sans pouvoir donner la forme et le fond de la commune pensée. Ceux qu'on appelle des chefs de parti ne sont en réalité que des expressions; ils ne fabriquent pas l'opinion de ce parti, ils l'expriment. Encore qu'il y eût un certain nombre de catholiques dans la Chambre des députés sous Louis-Philippe, l'opinion catholique n'y figurait point, et elle n'existait à la Chambre des pairs que parce que M. de Montalembert y parlait.

Nous ne voulons, pour notre part, être injuste envers personne, et c'est le bonheur incomparable de la cause que nous servons de n'avoir à écarter aucune force légitime, aucun talent, aucune expérience, aucune probité. Ce que nous demandons, tout le monde le peut promettre, et ceux qui croiraient ne le pas pouvoir, croiraient ne pas pouvoir accorder à la société les conditions mêmes de la liberté, de la justice et de la vie. La liberté de l'enseignement, la liberté de l'Église, le maintien du pouvoir temporel du Saint-Père, sont des libertés pour tout le monde, et les bases de la liberté générale, car il n'y a pas de liberté en dehors de celles-là.

Croyons-en la parole de Montesquieu singulièrement rafraîchie, en ce moment, par les spectacles de l'Italie et de l'Espagne :

« Un prince qui aime la religion et qui la craint est « un lion qui cède à la main qui le flatte ou à la voix « qui l'apaise ; celui qui craint la religion et qui la hait, « est comme les bêtes sauvages qui mordent la chaîne

« qui les empêche de se jeter sur ceux qui passent; « celui qui n'a point de religion est cet animal terrible « qui ne sent sa liberté que lorsqu'il déchire et qu'il « dévore. » (*Esprit des Lois*, liv. XXIV, ch. II.)

III

Opinion d'un catholique de bureau. — Théologie de la Liberté.

8 mai 1869.

Le théologien du *Public*, M. Olivier, a trouvé dans sa théologie que les catholiques n'ont pas le droit de voter pour des candidats « indépendants. » Cette qualité lui semble empiéter sur le droit de César : « car, dit-il, que peut signifier « indépendant, » sinon ennemi? »

Partant de là, il demande « si c'est être dévoué à la religion et aux principes d'ordre », que de mépriser la souveraineté nationale, et de donner la main aux ennemis du pouvoir qu'elle a librement placé à la tête de la France. »

Il pousse plus loin son raisonnement, et il arrive à douter de notre orthodoxie : parce que c'est une « souveraine injustice » et une « souveraine ingratitude, » lorsqu'on « se croit et se dit catholique, que de chercher à grouper autour d'un nom notoirement hostile » tous ceux qui n'ont pas une confiance absolue aux intentions du gouvernement.

Quant à lui, Olivier, vrai catholique, il se fait un devoir d'attester à ce titre, que « les vrais catholiques « n'éprouvent aucune défiance à l'égard d'un gouverne- « ment qui, depuis dix-huit années, etc. »

Et comme une petite épigramme ne saurait nuire à un raisonnement, pas plus qu'un diamant à une épingle, il termine par ce trait aigu :

« Mais les catholiques de l'*Univers* ne sont pas des catholiques tout court; ils sont des catholiques ultramontains.

« Ce n'est pas la même chose! »

Rassurons cependant ce théologien. Premièrement, quoique ultramontain, nous ne demandons pas aux indépendants d'être ennemis, et c'est l'excès de la flatterie et de la servilité de vouloir que ces deux mots soient synonymes. Bien plus, en imposant aux indépendants la condition de maintenir la liberté de l'Église, nous croyons leur imposer la condition la plus contraire aux œuvres de l'inimitié. Là où Dieu règne, Dieu garde César, et les *dépendants* qui permettraient au gouvernement de renverser la religion lui seraient plus funestes que les *indépendants* qui l'empêcheraient de commettre ce crime contre le monde et contre lui-même.

Secondement, le *Public* oublie que nous sommes aussi un peu César pour notre part de souveraineté. L'Empereur n'est pas « la souveraineté nationale, » comme M. Olivier le paraît croire. Il est en droit, et sauf contrôle, délégué héréditaire de cette souveraineté, pour certaines œuvres qu'elle ne pourrait pas par elle-même accomplir aisément. Nous étions chrétiens et citoyens avant que l'Empereur fût empereur, et quand nous l'avons fait empereur, nous n'avons nullement entendu abdiquer en ses mains cette double qualité, nullement le faire despote, et moins encore souverain pontife.

La souveraineté nationale nous laisse donc parfaitement libres dans le choix des contrôleurs que nous

sommes en droit de donner au gouvernement. Nous les choisissons tout exprès pour maintenir avec son aide, au besoin malgré lui, notre dignité de chrétiens, garantie la plus solide de nos droits et de notre dignité de citoyens.

Développons cette pensée : elle peut, en même temps, répondre au théologien du *Public,* qui ne veut pas d'*indépendants*, et à d'autres théologiens de même force, ceux du *Français*, qui ne veulent que des *indépendants.*

Jésus-Christ est venu en ce monde pour abolir l'esclavage, non-seulement l'esclavage du péché, mais l'esclavage social. En restituant l'homme à Dieu, il l'a restitué à lui-même. Hors du peuple juif, nul être humain n'appartenant à Dieu spirituellement, ne s'appartenait corporellement. Ce que Caton mourant disait de la vertu, c'était de la liberté qu'il devait le dire. La liberté n'était vraiment qu'un nom sur la terre ; un petit nombre seulement possédait une petite ombre de cette liberté qui n'existe nulle part. L'esclavage existait partout, florissait partout, s'aggravait partout.

Le peuple juif soumis et dispersé, Jérusalem détruite, et César devenu l'unique grand prêtre dont il fût encore question dans le monde, c'en était fait. L'on peut défier le sophisme d'indiquer le lieu où se trouvait encore une apparence et un germe de cette chose purement idéale qu'on appelait la liberté. Sans le christianisme, l'idée en allait périr sous l'étreinte de l'orgueil absolument victorieux. La haine naturelle de l'homme pour l'homme croissait sans limites, dominait sans combat, sourde aux vaines lumières de la raison comme aux courts et fragiles mouvements de la pitié. Que savaient obtenir la raison et la pitié? Ce n'était pas Sénèque qui vendait

sa vaisselle et affranchissait ses esclaves. Plus le genre humain avait écouté de sages, plus il avait vu couler de sang et de larmes, plus la lèpre de l'esclavage avait gagné, plus l'esclavage avait porté de fardeaux, plus il était insulté dans son âme et dévoré dans sa chair.

Sans doute la puissance du maître particulier diminuait, mais la puissance de César, le maître général, grandissait, et tout le progrès était une certaine égalité de l'esclavage, sous la main de l'empereur, esclave lui-même du poignard. Le Christ triomphe, et l'amour avec lui ; et comme l'esclavage avait été la suprême institution du suprême péché, qui est l'*orgueil*, la liberté fut la suprême institution de la suprême vertu, qui est l'*amour*. Mais à ressusciter cette vertu dans le cœur humain, à lui donner ces flammes puissantes, à la répandre dans le monde, il fallait le Christ, il fallait Dieu.

Or, le Christ, c'est l'Église. Monsieur le théologien du *Public* le croit comme nous, s'il est chrétien. Et parce que l'Église est le Christ, elle est l'amour ; et parce qu'elle est l'amour, elle est la liberté. Son œuvre est de répandre la liberté sur la terre, en y répandant cette lumière efficace qui abat toute hauteur qui s'élève contre Dieu.

L'Église seule sait apprendre aux hommes deux choses, sans lesquelles il n'y a plus entre eux que les liens de l'esclavage. De ces deux choses, la première est qu'*ils sont des hommes*, la seconde est qu'ils *ne sont que des hommes*. Cela paraît simple. Rien cependant ne leur est plus difficile à apprendre, et rien encore ne leur est plus facile à oublier. Jusqu'à ce que l'Église l'ait dit, ils ne l'ont pas su, et partout où leur folie a pu empêcher

l'Église de le dire, ils l'ont vite oublié. Qu'on ôte cet homme qui porte par excellence le nom de Père, le nom par excellence de l'amour : il faudra peu de temps, et les hommes ne seront plus *frères;* les uns oublieront qu'ils sont des hommes, les autres cesseront d'admettre qu'ils ne sont que des hommes, et l'antique esclavage aura ressaisi son immense et saignante proie. Du même pas rapide, les superstitions antiques viendront l'aider à la dévorer.

L'esclavage n'est pas un état paisible. La vérité, dit Bossuet, est la mère de la paix. « Il faut chercher le fon-« dement solide des États dans la vérité, qui est la mère « de la paix, et la vérité ne se trouve que dans la véri-« table religion. » La même main qui a brisé l'esclavage a déchiré l'erreur. Ni Socrate, ni Platon, ni Cicéron n'avaient allumé le flambeau. Sous les coups de leur raison, les idoles pouvaient chanceler, la vérité n'y gagnait rien, et l'athéisme héritait des faux dieux. « Les « Sages, faute de s'accorder entre eux, nous réduisent à « ignorer le souverain Maître, puisque nous ne savons « à qui rendre hommage, au soleil ou à l'éther. » Voilà le dernier mot de Cicéron. Que de fois le Sage même qui abat l'idole en emporte un débris dont il se fait un fétiche !

On a vu les libres-penseurs populaires du moyen âge élever le bouc infâme de la sorcellerie sur le piédestal d'où ils avaient renversé la croix. Il ne faudrait pas chercher beaucoup pour montrer du même côté, de nos jours, des pentes toutes semblables et de pareilles aberrations déjà réalisées. Ceux qui ne vont plus à la messe vont au sabbat, et un œil bien exercé n'est pas nécessaire pour voir poindre la contre-institution du ven-

dredi saint. Si l'on croit que l'athéisme n'a pas son culte et n'aurait pas ses sacrifices, c'est que l'on veut se tromper ; l'on se trompe également lorsqu'on veut se persuader que ces extravagances ne seront pas contenues et régularisées par le bâton.

En 1765, l'assemblée du clergé de France, considérant la voie que prenaient la littérature, la philosophie et la politique, crut devoir avertir le pays. L'incrédulité, disaient les prélats, favorisent les fléaux qu'elle semble redouter, la superstition et le despotisme ; et sa doctrine est également funeste aux Souverains et aux Nations : « Des peuples superstitieux, des sujets indo-« ciles, des rois tyrans, des citoyens infidèles, des « lois impuissantes, nulle crainte pour le crime, nul « espoir pour la vertu, nulle consolation pour le mal-« heur, des lumières faibles, incertaines et insuffi-« santes, plus capables d'égarer que de conduire : voilà « les fruits que l'irréligion prépare aux hommes. »

La société ne les écouta point. Elle voulut entrer dans cet abîme dont on lui montrait la profondeur. Elle y entra ; ce fut la Révolution. Ce que la société y a laissé, elle ne l'ignore pas ; ce qu'elle y peut laisser encore est plus facile à prévoir qu'à calculer ; ce qu'elle y a trouvé, ce n'est à coup sûr ni la fraternité, ni la liberté, ni la lumière, ni la paix. Et qui la sortira du gouffre, si l'Église doit y périr ?

Pour nous, sans nier le plus ou moins de bonne volonté des hommes, nous ne comptons ni sur les journaux, ni sur la tribune, ni sur l'*Union libérale*, ni sur M. A. Olivier, ni sur M. Rouher, ni même sur l'Empereur et sur la dynastie. Nous comptons sur l'amour du Christ, notre maître éternel, et sur l'institution

sociale de son amour, la Papauté. C'est l'homme du Christ qui sauvera la société chrétienne, œuvre du Christ : il la sauvera comme il l'a fondée, par la liberté de son enseignement, qui est un enseignement de liberté et de paix, parce qu'il est un enseignement d'amour et de lumière. Et cet enseignement, lui seul le veut et le peut donner, lui seul !

Voilà pourquoi, de notre droit d'enfants du Christ et de notre droit de citoyens français, aussi certain, quoique moins immédiatement effectif que celui de César, nous voulons d'abord, autant qu'il est en nous, mettre en sûreté la liberté du Pape, l'homme du Christ et notre père par la grâce et la volonté du Christ. Cela premièrement, cela avant tout, et, s'il le faut, cela uniquement ! Le reste deviendra ce qu'il pourra. Si cela devait périr ou subir une éclipse, dans la nuit où le monde entrerait, dans cette privation de paix, d'amour et de lumière, dans cette caverne du genre humain déshérité, que nous importerait le reste, et qu'aurions-nous de mieux à faire que de nous en aller au plus vite avec le Christ et avec la liberté ?

IV

On donne des explications au *Siècle* et on lui propose un traité de paix.

13 mai 1869.

Le *Siècle* dit quelques bonnes paroles à l'occasion du programme électoral des catholiques. Sur deux articles, il semble en accepter un. Il nous ferait presque espérer que son libéralisme se transforme ou plutôt se transfigure en amour de la liberté ! Malheureusement, il de-

mande des éclaircissements et pose des conditions qui nous laissent plus que des doutes.

La liberté de l'enseignement à tous les degrés ne lui fait plus peur. C'était l'horreur de M. Havin. Sur ce point le *Siècle* paraît avoir marché. Il accorde que la liberté devrait avoir aussi son enseignement supérieur, son université ou ses universités indépendantes de l'Université constituée par l'État. « Bien entendu, ajoute-t-il, que c'est le droit commun que l'*Univers* revendique. » Oui, c'est bien entendu, et nous sommes charmé que le *Siècle* consente enfin à l'entendre.

Il prend acte et nous félicite. Voilà trente ans que nous méritons ses félicitations. Depuis trente ans, nos revendications du droit commun n'ont pas cessé un seul jour. Nous avons attaqué le monopole universitaire au nom et au profit du droit commun, nous l'avons ébréché pour l'élargissement du droit commun ; nous travaillons à empêcher qu'il se reconstitue, et nous attaquons sa forteresse de l'enseignement supérieur, où il reste tout entier, pour qu'il y ait enfin un droit commun. Le *Siècle* vient un peu tard se joindre à nous ; mais qu'il soit aussi ferme et aussi large que nous, et la liberté emportera la place.

Pour donner courage à notre allié, nous lui promettons du même coup deux triomphes : quand l'enseignement supérieur sera libre, c'est alors seulement que l'enseignement primaire deviendra gratuit et obligatoire : gratuit sans écraser le budget, obligatoire sans violenter personne. La liberté couvrira la France de plus d'écoles que n'en peut rêver M. Duruy. Le zèle et la nécessité feront ce que la contrainte légale et l'argent officiel ne sauraient faire.

Le *Siècle* s'inquiète de la façon dont nous pourrons concilier la pratique de la liberté de l'enseignement « avec le *Syllabus*, qui condamne absolument tout enseignement contraire à la doctrine catholique. » Il voudrait savoir notre secret, et il nous engage « à nous expli- « quer clairement là-dessus devant le corps électoral. » Nous ne pouvons rien refuser à un allié si important ; il va être satisfait tout de suite.

Nous nous tirerons d'embarras avec le *Syllabus* très-aisément et très-correctement, en enseignant le *Syllabus*. Ce n'est pas plus compliqué que cela. Le *Syllabus* condamnant tout enseignement contraire à la doctrine catholique, nous combattrons dans nos écoles tout enseignement contraire à la doctrine catholique, et nous prouverons *coram populo*, en présence du *Siècle*, et de qui voudra écouter et de qui voudra contredire, que tout enseignement contraire à la doctrine catholique est anti-scientifique, anti-social et anti-humain. Voilà le secret. Si le *Siècle* ne le savait pas encore, c'est qu'il n'a pas voulu le savoir, car nous l'avons constamment divulgué.

L'Université ne l'ignore point, et c'est pourquoi elle nous a toujours refusé le droit commun et persiste à nous en exclure. Elle trouve plus commode d'attaquer la doctrine catholique sans contradicteur. Est-ce que le jeune *Siècle* en serait secrètement encore là, comme du temps de M. Havin? Nous l'engageons à s'expliquer clairement là-dessus devant le corps électoral, devant le bon sens et devant la liberté.

Le *Siècle* prétend aussi n'être plus ennemi de la liberté de l'Église. Il en est même le champion, et « c'est dans ce but qu'il ne cesse de demander la séparation de l'Église et de l'État. »

La séparation de l'Église et de l'État, c'est une grosse affaire! Ni le *Siècle* ni nous n'avons pouvoir de la régler. Cependant il y a un moyen d'arriver à quelque chose. Que le *Siècle* d'abord tienne ferme à la liberté de l'Église : la séparation de l'Église et de l'État sera opérée comme elle peut et doit l'être au temps où nous vivons.

Assurée dans son patrimoine et libre dans son domaine, l'Église n'ira pas troubler l'État dans sa puissance et dans ses attributions. Elle n'en a ni les moyens ni le désir, et si l'antique alliance qui établissait une si belle harmonie entre l'ordre et la liberté se reconstitue jamais, ce ne sera que par le lent travail de la raison et du temps. Nous n'y sommes point! Tout l'effort de la sagesse humaine est aujourd'hui de ne pas lier l'avenir, ou plutôt de ne pas commettre les folies et les crimes qu'il faudrait pour tendre à ce but toujours incertain : car l'avenir est à Dieu, qui ne se laisse pas lier.

Mais pour assurer la liberté de l'Église, le *Siècle* demande d'abord qu'on mette, non pas l'État, mais la société hors de l'Église et l'Église hors la loi ; s'il veut qu'on traite le chef de l'Église comme un étranger, et l'Église plus mal qu'une étrangère, alors nous savons ce que veut le *Siècle*, et ce n'est plus ce que nous voulons. Il veut ce que « l'énergie » de 93 et toutes les *énergies* qui ont été depuis essayées, n'ont pu accomplir ; il veut la consommation radicale de la révolution, le renversement radical de l'ordre chrétien, de telle sorte qu'il soit enfin aboli et ne puisse plus se relever.

C'est une rupture du pacte social. La religion catholique et toute forme de culte chrétien passerait à l'état de chose tolérée. On tolérerait cette chose jusqu'à ce

qu'elle fût arrivée à l'état d'affaiblissement qui permettrait de la supprimer. Tel est l'arcane de cet axiome libéral, la séparation de l'Église et de l'État. Il expliquerait les autres *libéralités* dont le *Siècle* nous étonne. Assurément la liberté de l'enseignement supérieur, édifiée sur cette trappe, ne devrait pas inquiéter beaucoup l'esprit antichrétien.

Mais, encore une fois, l'affaire est grave, et doit être traitée avec le pays. C'est de la France elle-même qu'il faut savoir si elle entend de cette façon la séparation de l'Église et de l'État. Jusqu'ici, quand la question a été posée, elle a reçu une réponse prompte et positive. La France n'a pas voulu. C'est ainsi que le concordat de 1801 et la renaissance religieuse ont répondu aux questions et aux actes de 93 ; c'est ainsi qu'en ce moment même, l'occupation de Rome répond aux désirs du *Siècle* et aux œuvres de la Révolution en Italie.

Le *Siècle* parle aussi du maintien du pouvoir temporel, qui tient la première place dans le programme électoral des catholiques, et même avant la liberté d'enseignement. Il s'étonne, et nous croyons que sa surprise n'est pas feinte, de nous voir élever le pouvoir temporel du Pape « à la hauteur d'une liberté générale. » Son avis est que « ceci est de la fantaisie politique, et ne se « prête point à une discussion sérieuse. »

Il nous manque de savoir ce que le *Siècle* entend par *discussion sérieuse*. En attendant qu'il ait pu nous l'apprendre, c'est ce beau dédain qui ne nous paraît pas « sérieux. »

L'on dit et l'on croit assez généralement en Europe que l'indépendance politique du suprême Pontificat est la garantie de son indépendance spirituelle, laquelle est

la garantie suprême des consciences catholiques, c'est-à-dire, en France, de la très-grande majorité. Que le Pape soit sujet italien, sujet français, sujet allemand, sujet de n'importe quel pouvoir humain : devant le peuple au milieu duquel il est sujet, aussitôt il apparaît soumis et devant le reste du monde il devient en outre étranger.

La séparation de l'Église et l'État, dans le sens du *Siècle*, s'opère alors fatalement. C'est la guerre plus que civile, c'est la guerre des consciences; non plus la guerre par la discussion plus ou moins libre, mais la guerre par les lois, par les fers, par le couteau. La Convention nous a fait voir qu'on essaye aussi du couteau pour tuer les consciences. Ce n'était pas un fait inouï; ce n'est pas impossible. Et au profit de qui cette guerre? Au profit seulement du césarisme, refuge et châtiment des peuples qui se laissent dépouiller de Dieu. En France, il suffirait que le Pape devînt sujet étranger. Nous ne passerions point à la séparation de l'Église et de l'État, ou du moins nous n'y resterions pas longtemps; nous passerions au système religieux de la Russie.

Voilà, brièvement indiqué, ce côté « sérieux » de la question Papale que le *Siècle* n'aperçoit pas, et ce n'est point faute encore d'être visible et dénoncé. *Popisme* au lieu de *Papisme*. Le *Siècle* peut trouver que la différence est peu de chose; cent millions de catholiques en Europe continueront de trouver que c'est sérieux et très-sérieux.

Notre adversaire se berce d'une illusion un peu forte. Il croit de bon cœur que l'esprit humain chemine avec lui, et que le monde ne raisonne plus lorsque la rédaction du *Siècle* a parlé. La vérité est qu'on raisonne et

qu'on résiste. Il y a des tenants du pouvoir temporel jusque dans l'éblouissante liste des souscripteurs pour la statue de Voltaire, liste d'ailleurs plus que contrebalancée.

C'est presque une chose amusante de voir comme le *Siècle* tranche la question du pouvoir temporel. Donnons-en le spectacle à nos lecteurs :

«Le pouvoir temporel opprime les Romains; il est *souverainement* condamné par la nation italienne, par l'Europe *libérale* tout entière. Que le prochain Concile œcuménique en fasse un dogme nouveau, un article supplémentaire au *Credo* ultramontain, c'est possible, et cela ne nous causerait pas le plus petit émoi. Au-dessus du concile œcuménique et de M. Veuillot, il y a le droit moderne affirmé par la conscience universelle. — *J. Vilbort.*»

J. Vilbort tant qu'il vous plaira! mais il y a conscience universelle et conscience universelle. Nous connaissons une vieille conscience universelle qui est très-capable de croire aux articles du Concile, et de se mettre même au-dessus des droits modernes, même au-dessus des articles et décrets de M. J. Vilbort.

V

Dieu? qué qu' c'est qu'çà?

17 mai 1869.

Le travail électoral continue d'offrir un assez triste spectacle partout. Viles intrigues, viles pensées, vil langage; mœurs politique peu fières et encore moins pures; respect général plus qu'amoindri, quoiqu'il n'en restât guère, entre les électeurs et les candidats. Mais

c'est à Paris surtout qu'éclate cette défection générale et que la brutalité de la civilisation révolutionnaire se déclare.

Si l'on regarde à la masse des prétendants, quelles figures! quels protégés et quels patrons! quels discours dans les réunions et quels auditoires! quelles affiches sur les murs! quels cris dans la rue! quelle enfance et quelle démence! Double radotage de billevesées conservatrices et progressistes ; double puanteur de lieux communs d'école et de lieux communs de décrépitude! O sagesse du vieux Raspail, ô belles ardeurs du jeune Rochefort et du jeune Vallès! ô maturité de Benjamin Constant et de Voltaire-Touquet!

Deux paroles sorties de la foule, sont le miroir de la civilisation libérale du dix-neuvième siècle, telle qu'elle existe et se comporte, après quatre-vingts années de travail, à Paris, son lieu le plus triomphant.

Dans une réunion préparatoire, à un orateur qui attestait honnêtement la présence de Dieu : « DIEU, QUÉ QU' C'EST QU'ÇA? » et des huées. Dans la rue, sur le passage des voitures bourgeoises : « A BAS LES ARISTOS! » et des pierres.

La voilà, cette civilisation moderne! et ceux qui ne la reconnaissent point ici ne l'ont jamais vue.

Dieu, qué qu' c'est qu'ça? Et point de réponse, pas même de l'orateur, qui peut-être eût été bien embarrassé de répondre; point d'indignation dans le public!

A bas les aristos! Et les pierres volent, et point d'autre protection que celle des sergents de ville!

Que les élections soient *manquées* par le parti de l'ordre (qui n'est qu'un parti et qu'un pauvre parti), nous sommes tout juste ou au lendemain de la prise de

la Bastille, avec moins de provisions pour résister sur les dernières bases de la vie sociale, ou au lendemain du 2 décembre 1851 avec plus de complaisance pour subir tous les caprices de la force victorieuse et irritée.

Et que ce soit une force ou l'autre qui l'emporte; que ce soit Paris qui prenne la Bastille, ou la Bastille qui prenne Paris, vous pourrez, magnifique électeur, parler de liberté, de droit, de respect des hommes : la force vous répondra : *Qué qu'c'est qu'ça?*

Et vous recevrez dans vos vitres des pierres, et dans le dos du bâton, bourgeois et menu peuple de Babylone, qui demandez si superbement : *Qué qu'c'est qu'ça, Dieu?* Dieu est précisément ce qui empêche que vous ne receviez « ça. »

Ne prétendez pas que cette hideuse parole est le cri de quelque sauvage. Non, non! c'est le cri de votre civilisation. C'est elle dans sa pompe et dans son orgueil, qui pousse cette inepte clameur. Le sauvage n'est que l'écho de vos maîtres et de vos histrions. Il parle comme votre science, il parle comme vos amusements, il parle comme votre sagesse. *Dieu, qué qu'c'est qu'ça?* Mais vous ne dites pas autre chose! Vous n'admirez que les gens qui le disent, vous n'avez de huées que pour le très-petit nombre de ceux qui pourraient répondre, et ils n'oseraient répondre en face, parce que vous ne voudriez pas écouter. Les savants qui sont admis à tous les emplois et à toutes les dignités, les gens d'esprit qui sont appelés à toutes les tables, les journaux qui pénètrent partout, n'ont d'autre suprême mérite que de savoir crier sur tous les tons : *Dieu, qué qu'c'est qu'ça?*

Il y a bientôt dix-neuf cents ans que Dieu lui-même disait aux hommes ce que c'est que Dieu. « En ce temps-

« là, Jésus dit : Dieu a tellement aimé le monde qu'il a « donné son Fils unique, afin que tous ceux qui croient « en lui ne périssent pas, mais possèdent la vie éternelle. « Et ce n'est pas pour condamner le monde, mais afin « que le monde soit sauvé par lui, qu'il a envoyé son « Fils dans le monde. »

Et l'Église répète en vain ces paroles à une race imbécile, qui se flatte de les avoir oubliées pour suivre les prophètes que nous savons.

VI

La veille des élections.

21 mai 1869.

Nous ne pouvons penser sans une sorte d'épouvante au coup de dés que la France va jouer demain. Quelle partie! et pour la plupart de ceux qui la tiennent, quel abandon au sort! Assurément, beaucoup, le plus grand nombre, voteront sans savoir ce qu'ils font, ni même ce qu'ils veulent. Ils sont menés, ils jettent l'inconnu et se jettent dans l'inconnu. Bonald écrivait à Joseph de Maistre : « Comprenez-vous une nation qui se recommence ainsi tous les cinq ou six ans? » Les nations qui ne vivent que de patience, de lenteur et de stabilité!

On se rit des enfants qui déterrent la graine qu'ils ont semée, pour voir si elle pousse. C'est exactement ce que l'on fait faire au peuple français, en lui persuadant qu'il n'y a pas de meilleurs moyens d'obtenir de belles moissons. Mais il ne s'agit pas seulement de voir si la graine a germé. La « science nouvelle » va

plus loin, recommande une agriculture plus perfectionnée : il faut ôter la graine et en semer une autre ; il faut arracher la plante connue et déraciner l'arbre dont on a déjà recueilli les fruits, pour les remplacer par la graine qui n'a pu s'acclimater et par l'arbre qui n'a jamais produit qu'une ombre de mort.

Nous avons dit en exposant notre programme électoral, que nous pensions être seuls à faire vraiment de la politique. Nous le redisons si l'on veut admettre que la politique est l'art de chercher le vrai et d'en tirer le bien, c'est-à-dire de faire donner la justice et d'assurer par elle la paix. Nous croyons encore, et nous croyons plus que jamais, avoir suivi et servi cette grande politique, la seule digne de l'intelligence et de la conscience chrétiennes. Nous n'espérons nullement qu'elle triomphe, et nous conjurons nos amis d'y persévérer inébranlablement.

S'ils ont quelques sacrifices à faire, ou de sympathie personnelle, ou de sympathie de drapeau, ou d'intérêt privé, qu'ils les fassent au nom de Dieu, pour l'intérêt de la vérité, seul intérêt véritablement public! Qu'ils songent bien qu'ils ont en ce moment dans la main quelque chose du sort de l'Église! Qu'ils y songent en chrétiens, en hommes qui savent qu'un compte sévère leur sera demandé un jour. Mieux vaudrait alors avoir perdu amis et fortune, que mal usé de cette parcelle de souveraineté, d'où peuvent sortir tant de biens, ou tant de maux.

La souveraineté est donnée à l'électeur dans le même but, sous la même responsabilité qu'au prince. Ce n'est pas la révolution ni les constitutions qui nous font électeurs, c'est la providence de Dieu ; et nous ne sommes

pas électeurs pour servir nos intérêts propres, mais pour servir Dieu, c'est-à-dire nos frères, c'est-à-dire l'Église et la patrie.

Il ne nous est pas possible, et il ne nous est pas permis, à nous, d'ignorer ce que nous faisons, et nous n'allons pas à l'inconnu. Nous votons pour la liberté de l'Église dans son ministère et dans son enseignement, pour le droit, pour la charité, pour la lumière.

Les hommes peuvent nous mentir. Ils ne tromperont pas notre foi ni même tôt ou tard, notre espérance, parce que Dieu ne trompera pas notre bonne volonté.

VII

Élections de Paris.

25 mai 1869.

Le résultat des élections de Paris n'est pas plus surprenant qu'il n'est rassurant. La Révolution l'emporte, cela était facile à prévoir. On s'étonne de l'éclat, parce qu'en dépit de toutes les expériences on est toujours stupéfait du genre de mérite que la Révolution demande, de l'assurance avec laquelle ce genre de mérite se propose, de la discipline avec laquelle il est accepté. Le succès complet de MM. Gambetta et Bancel, le succès relatif de MM. Raspail, Rochefort, Cantagrel, d'Alton-Shée, Ferry, etc., sont dans l'ordre révolutionnaire. Ainsi furent logiques les triomphes de ceux qu'ils évincent aujourd'hui.

Ce qui pourrait étonner, c'est que M. Vallès[1] n'ait pas

[1] Homme de lettres du *Figaro;* il s'était porté candidat de *la misère.*

mieux réussi. Mais qu'il tienne bon et qu'il se vante toujours de jeûner, il aura son heure. Il remplacera M. Gambetta ou M. Bancel, accusés de s'adoucir, passés bourgeois, comme MM. Carnot, Garnier-Pagès, et bientôt M. Jules Favre.

Quelles défaites instructives... si l'on pouvait s'instruire !

La situation paraît sérieuse dans Paris. Mais les élections des départements vont rassurer ceux qui s'alarment. L'équilibre semblera rétabli. Peut-être même croira-t-on avoir gagné. L'on se dira qu'après tout, les nouveaux venus, au grand jour de la tribune, vont beaucoup pâlir. Telle est, en effet, la qualité générale de ces étoffes très-voyantes. C'est ce qu'on appelle un « déjeuner de soleil. » Et la couleur s'efface du tissu qu'elle a brûlé. Tout cela s'est vu; tout cela pourrait bien se voir encore une fois.

Et la liberté n'y gagnera pas plus que les autres fois.

Proudhon eut un fils que la ville de Paris tint sur les fonts du baptême, et qui devint M. Darimon.

VIII

Les Augures et les Poulets de Paris.

27 mai 1869.

Les Augures observent les comportements et déportements des poulets électoraux, poulets vraiment sacrés. Ils les trouvent contradictoires. Néanmoins ces contradictions ne les empêchent nullement d'augurer, et de continuer à se regarder sans rire.

Ils sont même d'accord, et déclarent uniformément, au fond, que la marche à suivre est clairement indiquée par le cri, le vol et l'attitude générale des poulets ; mais, entendons-nous ! des poulets parisiens. Car pour les départementaux, ils ne disent rien, et ce serait une tendre illusion d'en tenir compte.

Certains savants, autrefois, voulurent trouver dans la Bible le fondement de la science augurale. Ils se fortifiaient notamment de cette phrase de Job : *Quis gallo dedit intelligentiam?* qui a donné au coq l'intelligence? Nos augures politiques soutiendraient volontiers la thèse de ces savants, à condition de ne reconnaître l'intelligence qu'au seul *gallus* parisien. Mais pour celui-ci, ce n'est pas seulement l'intelligence qu'ils lui reconnaissent, c'est l'infaillibilité. M. de Girardin, le plus abondant et le plus infaillible des Augures, plus infaillible que les poulets eux-mêmes, dont il a élevé une grande partie, donne la raison de cette supériorité : « Paris, dit-il, est tête d'opinion, comme il est tête de chemin de fer. » Et en vérité, c'est une raison. Le monde, à présent, est plein de ces raisons-là. La raison générale en est faite.

Donc, le sentiment général des Augures est qu'il faut déduire la conduite à tenir désormais, du sens général des élections de Paris, et voguer en plein dans les eaux de la liberté.

Liberté ! liberté ! s'écrie M. de Girardin, multipliant l'éclair de la métaphore dans la tempête des alinéas. « De même qu'en 1848 j'ai dit : Confiance ! confiance ! à présent je dis : Liberté ! liberté ! »

Liberté ! répète l'*Opinion nationale* avec un accent triste. De fait, l'*Opinion nationale* laisse voir qu'elle ne

sait pas trop comment les choses pourront marcher dans une Chambre où son rédacteur en chef, M. Guéroult, ne sera pas. — Car il n'en est plus ! — Elle ne voit dans cette Chambre que des couleurs, point de nuances, des adversaires, personne pour mettre l'accord. Jadis, M. Guéroult était là. Il n'y est plus ! Mais l'*Opinion nationale* consent à ne pas désespérer, et « si le gouvernement s'engage résolûment d'un pas sûr et rapide dans « la voie de la liberté, » peut-être qu'on souffrira moins de l'absence de M. Guéroult.

— Liberté ! crient à leur tour le *Peuple* et la *France*, deux officieux. La liberté est la vision du gouvernement, comme elle est le conseil de la sagesse, comme elle est l'instinct divin des poulets.

Le gouvernement, poursuivent ces Augures gouvernementaux, veut la liberté, et nous aurons la liberté. Donc, nulle crainte à concevoir. A la Révolution qui triomphe dans Paris, le gouvernement opposera la liberté que la France désire, et la liberté désarmera la Révolution. Tout ira bien par la liberté !

Mais il reste à savoir ce que c'est que la liberté !

Il y a lieu de douter que tous nos Augures entendent par ce même mot la même chose.

Pour dire franchement notre opinion, nous avons aussi une notion de la liberté qui ne nous permet pas d'envisager avec une entière sécurité les conséquences des élections de 1869. Il nous semble que la haine d'un côté, le servilisme de l'autre, l'ingratitude pour les anciens titres, l'aversion pour toutes les indépendances, la jalousie contre toutes les supériorités, enfin le mauvais exemple en tous genres, ont triomphé cette fois plus que de coutume, et que peu de mouvements pu-

blics ont trahi une pareille méconnaissance et un pareil dédain de la liberté.

Que la Révolution soit contente et pleine d'espoir, nous le concevons. Elle a fait un bel essai de sa puissance et de celle de son instrument, le suffrage universel. Faire jaillir d'un même coup M. Bancel, M. Raspail, M. Gambetta, M. Rochefort, c'est magnifique. Il est évident que la Révolution peut sacrer qui bon lui semble, et qu'à un moment donné, probablement prochain, le scrutin la servira partout comme elle le désire. Elle est assurée de la docilité du nombre, et elle ne manquera point de candidats, à présent que l'on sait si bien le facile prix de sa faveur.

Que le gouvernement soit également satisfait, et le soit même davantage, nous le concevons encore. C'est assez de sa myopie ordinaire pour que le péril ne lui apparaisse pas, et surtout ne lui semble pas immédiat. Dans la foule plus abondante des élus, il y en a un bon nombre qui ne sont pas moins merveilleux en leur genre que les élus de Paris. M. Clément Duvernois, M. Dréolle, cinquante et cent autres, sont pour prouver que de ce côté non plus la docilité ne manque point à l'électeur, et il sera de plus en plus facile d'en user. Donc, le gouvernement n'a point perdu la partie, et dans l'état présent du jeu, tout l'avantage lui appartient.

Nous disons plus. Les hommes de révolution sont, pour le moment, des auxiliaires. Ils manquent de sagesse; leur gloire, on dirait presque leur devoir, est de n'en avoir pas. S'ils sont sages, ils passent pour modérés, ils se détériorent et se défont eux-mêmes en méritant cette note d'infamie. Mais s'ils déploient l'ardeur voulue, alors ils deviennent un épouvantail, et

peut-être ils se font proscrire. Tout n'est pas rose dans leur triomphe !

Cependant, quel bénéfice tout cela promet-il à la liberté?

Nous voudrions que les Augures se missent d'accord sur la liberté, — et qu'on pût s'arranger de telle sorte que la liberté ne croquât point les poulets et même les Augures.

Voilà, suivant nous, le péril, et l'un des résultats imminents des élections de 1869.

IX

Le Singe qui a dérobé un rasoir.

29 mai 1869.

Le singe, ayant dérobé un rasoir, voulut se faire la barbe et se coupa grièvement. Cette allégorie politique des Anciens nous semble frappante en ce moment-ci. Chacun peut nommer le singe ou les singes ; il n'y en a pas qu'un seul. Le rasoir, c'est le suffrage universel.

Evidemment le périlleux rasoir est fée, et n'accepte pas pour maître le premier possesseur venu. Qu'il puisse rendre de véritables services, la loi le dit, et on a même des raisons pour le croire. Cela s'est vu. Mais en attendant que cela se revoie, sa propriété la plus infaillible est de communiquer la malhabileté du singe à quiconque le touche, et il finit par blesser jusqu'à ceux qui l'avaient d'abord manié avec succès. Se coupe-t-on assez de tous les côtés ! Que d'entailles, que de blessures grièves et qui s'enveniment! En même temps, ô prodige ! on ne se

rase pas du tout, au contraire. Le poil pousse, pousse à vue d'œil, ne cesse de pousser et d'épaissir; et c'est assez d'avoir le rasoir en main pour apparaître bientôt dans la robe fourrée de Nabuchodonosor.

Cette énigme est redoutable, car enfin il y a bien des choses superflues qui ne peuvent être rasées que de ce grand rasoir. Les latins disaient *novacula*, rajeunissoir. Il y a aussi des choses à rajeunir qui en exigent l'emploi. Mais rasoir ou rajeunissoir, comment se servir de l'instrument? Comment abattre ce qu'il faut et n'abattre que ce qu'il faut, sans se couper les doigts, sans risquer de se couper la gorge?

L'antique Sphinx posait ces problèmes, et les ossements humains blanchissaient les abords du défilé qu'on ne pouvait franchir sans lui répondre. On a prétendu qu'Œdipe avait fait de bonnes réponses, mais ce ne fut qu'une opinion accréditée par ses journaux officieux. Œdipe ne passa point; et longtemps après Œdipe, le Sphinx questionnait toujours, et personne ne passait. Enfin le révélateur espéré se montra et se fit entendre. Il alluma le flambeau, il éclaira ce que tous les Œdipes avaient laissé dans l'ombre. Le Sphinx s'évanouit, livrant le passage où s'aheurtait le genre humain.

L'attente avait prophétisé. Au delà du défilé des problèmes et des ténèbres se trouvait l'ordre, c'est-à-dire le droit partout distribué, partout reconnu, et en conséquence partout contenu. Il y eut une autorité qui ne fut plus la tyrannie, parce qu'il y eut une liberté qui ne fut plus la brutalité; il y eut une égalité fondamentale, parce qu'il y eut une fraternité réelle; et toutes ces choses existèrent parce qu'il existe dans le monde quelque chose de nouveau et de tout divin : une pater-

nité. L'humanité se reconnut fille d'Adam, créature de Dieu, et par la rédemption, équivalent d'une création nouvelle et plus tendre, fille encore du Christ, fils unique de Dieu. — « Vous êtes tous frères. Vous n'avez tous qu'un père, qui est dans les cieux; vous n'avez tous qu'un maître, qui est le Christ[1]. »

Élevée à ce degré de lumière morale, si bien assise sur ses dogmes, si bien gardée dans ses droits, si bien informée de ses devoirs, la société tout entière pouvait être consultée sur ses intérêts et sur son gouvernement. Elle l'était. Il y avait, sans doute, comme aujourd'hui, des classes et des individus mineurs, mais point de minorité perpétuelle pour les classes ni pour l'individu. Rien d'irréformable ne s'imposait à l'homme, sauf le décret suprême de la suprême paternité, gardienne et tutrice de la justice absolue, en d'autres termes, du droit de chacun.

L'idéal du gouvernement chrétien, c'est l'extension du christianisme à toute la famille humaine, et point d'opprimé ni d'ignorant nulle part. Point d'opprimé, parce que l'homme est le fils de Dieu, et que l'on ne peut opprimer l'homme sans outrager, que dis-je? sans opprimer Dieu : *Saule, Saule*, criait la voix du Christ, *quid me persequeris?* pourquoi me persécutes-tu? Point d'ignorant, parce que l'ignorance est une oppression : tout homme doit être instruit de son origine et de sa loi, et de la destinée qui l'attend, selon que sa vie sera conforme ou contraire à cette origine et à cette loi.

Or, la liberté et l'arme de la liberté, le vote libre, peuvent et doivent être, et furent en effet, avec une

[1] *Omnes autem vos fratres estis. — Unus est enim Pater vester, qui in cœlis est. Magister vester unus est, Christus.* (Matt. XXIII.)

ampleur destinée à s'accroître encore, le partage de cet homme, placé dans la forteresse du droit, contenu dans la lumière du devoir. Le dissident, rompant les freins légitimes, n'exposait que lui-même et ne pouvait pas devenir un danger pour l'ordre général. L'ordre général se gardait par sa propre constitution. Il était une confédération, ou mieux encore, une hiérarchie d'indépendances sacrées, toutes distinctes et entières, toutes liées par une acceptation réciproque, se faisant équilibre et se garantissant partout.

M. Guizot a tiré une belle leçon politique de l'art avec lequel certains territoires de la Hollande ont été conquis sur le domaine de la mer. La sagesse des conquérants fut d'élever beaucoup de digues et d'ouvrir beaucoup de canaux. Sur le sol ainsi disposé, l'habitant construit et cultive comme il veut, mais personne n'a le droit d'encombrer les canaux ni de rompre les digues. Ainsi tendait à se constituer la société chrétienne, et ainsi doit être constituée toute société pour n'être pas envahie et bouleversée d'un seul coup sans défense et sans remède. Il faut un rempart général, et derrière le rempart, des coupures, qui sont autant d'abris particuliers ; des digues contre la mer, des voies pour laisser écouler la fureur de l'eau et la passion de la foule, de telle sorte qu'un cataclysme même ne puisse tout submerger.

Cependant il s'est accompli un progrès qui a méprisé, puis haï cette sagesse, et qui ne s'en souvient plus que pour la proscrire. Dans la constitution sociale, on a crevé les digues, comblé les canaux et provoqué la mer. Ce progrès politique a été réalisé par un autre progrès dans l'ordre moral. On a trouvé que la paternité était

incommode, et qu'il ne fallait garder que la fraternité; que l'autorité était incommode, et qu'il ne fallait garder que la liberté; que la hiérarchie était incommode, et qu'il ne fallait garder que l'égalité; que Dieu était incommode, et qu'il ne fallait garder que la raison. On a marché dans cette voie; les deux progrès se sont développés simultanément, ont grandi l'un par l'autre, salués d'applaudissements orgueilleux. C'est très-beau, c'est très-fier, c'est très-nouveau! Seulement on commence à s'apercevoir qu'au milieu de ces améliorations la lumière naturelle a disparu. En dépit du gaz, la vieille nuit s'est refaite, et dans cette nuit, au pied des becs de gaz, le vieux Sphinx s'est réinstallé, proposant de nouveau ses problèmes insolubles qu'il faut résoudre sous peine de mort.

Mon Dieu! les Œdipes foisonnent. Nous en avons des écoles, des fabriques, des entrepôts. Ils surgissent par bandes. Mais le Sphinx n'en paraît pas autrement embarrassé, et l'on voit au contraire que, par la multitude des solutions, ses problèmes deviennent plus obscurs. — J'ai le mot : Pouvoir! — J'ai le mot : Liberté! — J'ai le mot : Ordre! — J'ai le mot, le vrai mot : Chassepot! — J'ai le mot, le vrai mot : Suffrage universel!

Par malheur, le Sphinx ne rit pas. S'il riait, nous en serions délivrés. Il mourrait de rire.

Tous ces mots sont le même mot, et toutes ces réponses n'offrent que le même expédient, déjà reconnu impuissant et devenu presque impraticable. Cet unique expédient, c'est la force. Le rasoir dans la main de la force, ou cette main-ci ou cette main-là, peu importe! Oui, mais la force ne sait pas raser, elle ne sait que couper. De la main gauche et de la main droite, elle coupe et

elle se coupe. Et enfin, c'est une question de savoir s'il y a une force. Cette ressource absurde et barbare, cet ignoble pis-aller, la force, est-ce une chose au moins qui reste sur la terre, et ne devons-nous pas craindre un fléau pire que la servitude : la dissolution?

Quant au vrai mot de l'énigme, il faut braver le ridicule, il faut avoir le courage de le dire : c'est la vertu. Mais, entendez bien, il s'agit de la vertu chrétienne.

Taisons-nous maintenant, et savourons en silence les dédains de M. Ferry, candidat aux élections du quartier le plus chrétien de Paris, capitale future du monde.

Ce candidat s'offre à nos suffrages comme « pur de toute alliance avec l'Église. »

L'expression révèle l'homme, et l'homme révèle le temps. — Un triste temps!

PUR!

X

Les Oracles de M. Clément Duvernois, futur Ministre.

31 mai 1869.

Le *Peuple* est un de ces nouveaux journaux à trop bon marché sur le front ou sur le ventre desquels est écrit : *Mystère*. Il a pour rédacteur en chef M. Clément Duvernois, inopinément élu député la semaine dernière, du côté de Gap. De ces deux circonstances il résulte que les articles de M. Clément Duvernois dans le *Peuple* sont très-importants, surtout lorsqu'on soupçonne qu'il n'y a pas seul travaillé.

Contester la valeur propre de M. Duvernois serait oiseux. Sa valeur est authentiquée par l'enthousiasme

de la circonscription alpine qui vient de le porter à un sommet devant lequel les Alpes elles-mêmes ne sont que taupinées. Mais il y a plus haut que le talent de M. Duvernois, plus haut que les Alpes, plus haut que la tribune : il y a le poste d'où feu Boniface dictait parfois des oracles, quand le *Constitutionnel* était le phare des diplomates et le moniteur des préfets.

En ce temps-là, sur un article de Boniface, la Bourse devenait houleuse, et tous les nochers couronnés, dans toutes les mers, consultaient les cieux. Un soir, en Allemagne, ce fut assez d'un article de Boniface, tombant au milieu d'une salle de théâtre, pour troubler un parterre de rois. Cependant une grande artiste occupait la scène et l'on jouait l'*Ours et le Pacha.* Mais il était connu que Boniface montait à des hauteurs où n'arrive point le vulgaire, et les choses qu'il en rapportait devaient nourrir la pensée du reste des mortels.

Or, M. Duvernois passe pour fréquenter les sentiers de feu Boniface. Toute la différence est que Boniface montait obscur et redescendait lumineux, tandis que M. Duvernois monte lumineux et redescend obscur. Son art est de laisser ignorer s'il rapporte ou s'il ne rapporte pas.

On l'a vu monter, on l'a vu redescendre, et il publie un article sur la situation. Quel sujet d'études ! Faisons comme tout le monde et rendons-nous attentifs.

La situation est-elle bonne, est-elle mauvaise ? Bonne ou mauvaise, qu'exige-t-elle, et que fera-t-on ? Il pose lui-même ces questions, il donne ensuite les réponses. Mais les donne-t-il lui-même et lui seul ? Voilà l'objet de nos méditations, nous pourrions dire de nos tortures.

On cite le propos d'un fin Normand qui ne voulait pas révéler ce qu'il attendait de ses pommiers : « Pour dire qu'il y a des pommes, des pommes, des pommes ! non, il n'y a pas de pommes ; mais pour dire qu'il n'y a pas de pommes, pas de pommes, pas de pommes ! si, il y a des pommes. » C'est parfaitement la réponse de M. Duvernois sur la situation.

D'un côté, la situation ne lui paraît point bonne, et elle serait plutôt mauvaise ; de l'autre, la situation ne lui paraît pas mauvaise, elle serait plutôt bonne. Elle est donc bonne et mauvaise, assez bonne pour être mauvaise, assez mauvaise pour être bonne. Elle a de bon ce qu'elle a de mauvais, mais elle a de mauvais ce qu'elle a de bon.

Ainsi, les élections de Paris, dont on s'effrayerait volontiers, ne sont, dans la septième circonscription, que « de la haute fantaisie, » et, dans la cinquième, qu'une « plaisanterie d'un goût douteux. » C'est mauvais, sans doute, mais ce n'est pas mauvais. « Il faut faire « dans tout cela la part large et très-large au gamin « de Paris, tantôt insurgé, tantôt garde mobile, toujours « bon enfant, mais avec une assez mauvaise tête. » Quant aux élections de province, elles sont « plus graves. » On l'a vu dans les Alpes et ailleurs.

Paris donne M. Raspail et M. Bancel, et se dispose à donner M. Rochefort ; mais la province donne M. Duvernois et M. Dréolle. Voilà des électeurs qui savent ce qu'ils font. Ils ont assuré la majorité au gouvernement. C'est bon sans doute, mais pourtant ce n'est pas bon, puisque enfin les votes opposants ont été plus abondants qu'en 1863. Est-ce mauvais néanmoins ? Pas du tout, car « les chefs du parti orléaniste sont battus, et la ma-

jorité, moins nombreuse, *est plus incontestée parce que les élections sont plus libres* (!)... » En somme, « le gouvernement rentre en lice avec une majorité considérable, avec une majorité plus *autorisée* et *plus jeune*. L'épreuve de la liberté est faite, et *cette épreuve* le gouvernement en sort victorieux. » Alors c'est bon, décidément? C'est bon décidément, et ce n'est pas décidément bon. C'est rassurant, et ce n'est pas « de nature à permettre au gouvernement de s'endormir. »

Bref, il n'y a pas de pommes, mais il y a des pommes.

Voilà pour la situation. Voyons maintenant comment on s'en tirera.

Ici, le nouveau Boniface est plus affirmatif, sinon plus net; rien ne paraît lui sembler plus simple que la chose à faire : il ne faut que du bon sens, de la probité, du courage et quelque génie.

Nous suivons son raisonnement, en le dégageant des nombreux coups de piston dont il l'accompagne ; car M. Duvernois relève littérairement de M. de Girardin ; il vole par saccades, et l'on entend beaucoup le bruit de ses ailes.

Il voit deux écoles parmi les conseillers de l'État et du public. Selon les uns, l'Empereur a été trop libéral depuis la « fameuse » lettre du 19 janvier, il a fait trop de concessions : le moment est venu de « réagir » et de « serrer les freins. » Selon les autres, le pouvoir doit, au contraire, suivre le mouvement et « tout lâcher. »

Mais, selon M. Duvernois, les uns et les autres se trompent. Entre ces deux voies extrêmes, il en distingue une troisième, faite pour contenter tout le monde : elle consiste à ne rien reprendre et à ne rien lâcher. La manœuvre est, d'ailleurs, des plus simples : il s'agit

tout uniment de contenir la liberté par la force, en prenant soin d'affaiblir la force par la liberté, moyennant quoi, tout continuera d'aller bien.

Cette manœuvre ou cette méthode n'est point nouvelle. On l'a connue sous le nom de juste-milieu, elle se perpétue sous le nom de bascule. Le succès a été mince. Les vieux sages ont vu les extrêmes enfoncer leur juste-milieu; les plus fins à la bascule, de culbute en culbute, vont à leur culbute dernière. Mais on est si fort aujourd'hui! Et puis n'a-t-on pas su donner au juste-milieu le nom de *sage modération*, et au jeu de bascule celui de *progrès*? Et n'est-on pas l'empire libéral? *Empire*, voilà l'inusable force; *libéral*, voilà l'évidente liberté.

Jusqu'ici, nous ne voyons rien, à vrai dire, que M. Duvernois n'eût pu trouver de lui-même et tirer de son propre fonds. M. Dréolle nous en donnerait tout autant sans gravir la montagne où Boniface allait chercher des choses plus intéressantes même que l'*Ours et le Pacha*.

Mais voici des profondeurs.

Après avoir si bien montré : 1° que la situation est mauvaise, étant bonne, et bonne, étant mauvaise; 2° qu'on ne fera rien, puisqu'il n'y a rien à faire, et qu'il n'y a rien à faire, puisqu'on ne fera rien, M. Duvernois termine tout à coup en ayant l'air d'annoncer qu'il pourrait bien y avoir quelque chose à faire, et que l'on pourrait bien faire quelque chose.

Laissons-le parler. Nous ne saurions mieux établir qu'il ne dit rien du tout.

« Et maintenant, si l'on veut notre sentiment sur la situation, nous allons le donner avec notre sincérité habituelle.

« Ce qui est le plus nécessaire en ce moment, ce n'est pas

l'accroissement de la liberté : c'est l'adoption d'une politique ferme, nette et décidée à l'intérieur et à l'extérieur. Il ne faut pas que le gouvernement ait l'air d'hésiter entre ceux qui le tirent à gauche et ceux qui le tirent à droite. Il faut que l'on sente enfin la main de l'Empereur.

« Loin d'écouter ceux qui lui conseillent de se réfugier dans une irresponsabilité chimérique, il faut qu'il gouverne plus que jamais. Qu'il gouverne dans un sens *libéral, démocratique* et *national,* c'est son inspiration et c'est le vœu du pays. Mais surtout qu'il gouverne lui-même, avec fermeté, avec décision. Voilà qui est indispensable.

« L'Empire est un gouvernement d'action, et c'est pour cela qu'il convient à la France, pays d'action par excellence. C'est parce que Napoléon Ier avait un gouvernement d'action que la France a gardé sa mémoire, malgré les fautes commises. C'est parce que l'Empire a moins été un gouvernement d'action depuis 1863, que l'opposition a fait des progrès.

« C'est en rentrant complétement dans sa voie, c'est en prenant de grandes initiatives, c'est en agissant, que l'Empire détournera à son profit le courant créé en apparence contre lui. »

De « grandes initiatives ??... »

MYSTÈRES !

L'empereur Adrien, après avoir pris comme empereur et comme particulier beaucoup de mauvaises médecines, voulut qu'on mît sur son tombeau cette plainte sceptique à l'endroit de la science humaine : *Turba medicorum perii*, je suis mort de la foule des médecins.

L'épitaphe est bonne pour les nations très-conseillées ; mais elle pourrait induire en erreur les princes qui penchent à se médicamenter eux-mêmes, surtout quand le régime général est turbulent. Il faut se méfier des « grandes initiatives » et des remèdes infaillibles annoncés dans les journaux, même à la première page. Pour être payée plus cher, l'annonce n'est pas plus sûre.

Et M. Duvernois ne nous paraît pas un médecin moins périlleux que les autres, encore qu'il soit ce que l'on peut appeler un médecin d'eau claire, et de ceux qui prescrivent au malade de faire ce qu'il voudra.

XI

Ferry le pur.

1er juin 1869.

J'ai l'honneur d'être, — je le dis humblement, — l'un des électeurs à qui M. Jules Ferry se propose comme candidat *pur de toute alliance avec l'administration et l'Église.*

Je ne me vante nullement d'être pur de toute alliance avec l'Église, mais je crois être pur de toute alliance avec l'administration. Cependant je ne saurais dire si je me sens plus insulté par les affiches de M. Ferry ou comme chrétien ou comme administré. Je trouve que M. Ferry en use un peu cavalièrement avec moi, dans l'un comme dans l'autre cas.

Il m'appelle, par-dessus le marché, son *cher* concitoyen. Je le prie de ménager ses termes. Je suis son concitoyen, c'est vrai, et il peut me donner ce titre. J'aimerais qu'il s'en tînt là et qu'il ne m'appelât point son *cher*.

Je conviens que c'est le droit de M. Ferry de descendre des Vosges, de passer la Seine, d'entrer dans mon quartier, de m'appeler son *cher*, et de coller partout, jusque sur ma porte, et pour ainsi dire jusque sur mes yeux, le compliment qu'il me fait pour obtenir ma voix. Néanmoins, je ne m'habitue pas à l'entendre.

Je vais au fond de son discours, voici ce que j'y trouve :

« Mon cher concitoyen, je suppose qu'ayant l'honneur d'être mon concitoyen et de m'être cher, vous cherchez pour vous représenter un homme pur, et de toute pureté. Or, mon concurrent n'est pas cet homme-là. L'homme pur, c'est moi, moi seul. Je suis Ferry le pur.

« Examinez-moi, vous me trouverez pur. Je dis pur comme il faut l'être ; *pur de toute alliance avec l'administration et avec l'Église.* Vous admettez bien, mon cher concitoyen, qu'il n'y a pas de pureté en dehors de cette pureté-là.

« Sans doute, je suis administré comme un autre, et il n'est pas impossible que j'aie été baptisé ; mais ce n'est point ma faute. L'administration et l'Église m'ont pris enfant ; je ne pouvais me défendre. Quant à l'administration, c'est la fatalité commune ; quant à l'Église, c'est la faute de mes parents. Vous ne voudrez pas m'en rendre responsable. Considérez que, devenu homme, je répudie toute alliance avec les choses impures.

« Les trouvant impures, il va de soi que je m'offre à vous en délivrer. Je ne le dis point expressément ; ce serait radical, et il me convient de ne pas révéler jusqu'où je vais de ce côté. Mais enfin, *je suis pur.* Vous m'entendez bien.

« Mon Dieu (pardonnez-moi, cher concitoyen, cette locution triviale, la langue aussi est impure) ! quand je serai député, le quartier sera balayé tout de même, le balancier de la Monnaie ira tout de même, et je toucherai très-bien mon mois, même en vieil argent. Seulement, tout cela se fera par des mains pures, et alors l'administration elle-même sera pure. Pour ce qui re-

garde l'Église, vous pourrez continuer d'aller à la messe, mais je vous promets de faire en sorte que la messe soit très-purifiée.

« Et si vous ne me choisissez pas, alors, mon cher concitoyen, nécessairement vous n'êtes pas pur, et j'en appelle au suffrage de ceux qui voudront me donner mandat de vous épurer. Car il faut, mon cher concitoyen, que la France devienne pure comme je veux supposer que vous l'êtes, et comme je le suis certainement, moi, Ferry le *pur!* »

Voilà pourtant, sans compter le reste, la harangue dont me caresse perpétuellement ce candidat venu des Vosges ; la harangue qu'il adresse à mon curé comme à moi, et à douze mille de nos voisins, dont les sentiments contraires ne lui sont pas plus inconnus.

Nous avons dans le quartier plusieurs églises, plusieurs communautés religieuses : tout cela, aux yeux de M. Ferry, est impur. Le quartier est un de ceux qui nourrissent le mieux la population indigente. On y trouve de grands magasins qui font de belles affaires en vendant des étoffes pour les pauvres et que les pauvres ne payent pas. M. Ferry le pur tâche de faire son chemin en dénonçant aux pauvres l'impureté de la main qui les habille et qui les nourrit.

Encore une fois, c'est son droit ; mais encore une fois je trouve qu'il en use d'une façon singulièrement impolie et impertinente, et je ne m'y habitue pas.

Il a une manière à lui de parler, qui passe les bornes ordinaires de l'outrecuidance : — On vous dira ceci, répondez cela et cela, et cela encore ! Et toutes ces réponses se bornent à ce grand argument, que M. Ferry est pur de toute alliance avec l'administration et avec

l'Église. Quant à une idée, il n'en a pas l'ombre, et son refus de s'expliquer sur le radicalisme, montre ou qu'il ne sait pas ce qu'il est, ou qu'il n'ose pas le dire.

Pour moi, je crois que l'homme qui peut se vanter d'être pur de toute alliance avec l'Église, ne peut pas se promettre de garder sa pureté envers l'administration, ni envers la sédition, ni envers la spoliation, ni envers la destruction. Mais ce qui paraît surtout clair et avéré, c'est que M. Jules Ferry a évité toute alliance avec le savoir-vivre, et même avec le bon sens.

Il est absolument contraire aux règles du savoir-vivre de déployer tant de jactance dans un pays où il est inconnu; il n'est pas moins contraire aux lois du bon sens de dire de si fortes injures aux gens dont on sollicite les suffrages. Cet avocat ne sait pas son Cicéron, et ceux qui comptent, comme lui-même, qu'il fera figure à la Chambre, s'il y arrive, auront à décompter. Il se fera rabrouer promptement, avec renvoi à l'étude des bienséances. Je doute qu'il y puisse jamais faire un grand progrès.

Pour moi, pauvre électeur, quel que soit le succès de l'élection, je suis au moins assuré d'éprouver un agréable soulagement, lorsque le moment sera enfin venu de râcler les affiches de ce fâcheux.

XII

Sur la dîme. — MM. Pereire, gros décimateurs.

3 juin 1869.

A Limoux, les agents de M. Pereire, la plupart officiels comme lui, ont fait une guerre acharnée au candi-

dat indépendant et catholique. Entre autres diffamations, ils l'ont accusé de s'être engagé à provoquer le rétablissement de la dîme. Nous avons mille exemples des parfaites stupidités que l'on peut faire courir en temps d'élections. On en composerait aisément un *Electoriana*, qui ne manquerait pas de chapitres amusants et de chapitres désolants, mais rien peut-être ne vaudrait cette accusation touchant la dîme, élevée contre un chrétien au profit d'un juif, et quel juif !

Les juifs vivent principalement, pour ne pas dire exclusivement, des dîmes qu'ils s'entendent à prélever sur les chrétiens. Or, parmi ce peuple ingénieux à tirer le teston, personne, de nos jours, n'a plus âprement que les frères Pereire dîmé le chrétien.

Faisons un peu d'histoire à l'usage des électeurs de Limoux, qui ont peur de la dîme.

La dîme ecclésiastique a été abolie pendant la nuit du 4 août, il y a quatre-vingts ans. Il est probable qu'aujourd'hui peu de gens savent ce que c'était, même ceux qui parlent de son rétablissement sans y croire et qui affectent de s'en épouvanter. On traite la dîme d'impôt, même d'exaction. Elle n'était pas autre chose qu'une redevance, c'est-à-dire une propriété, la plus correcte et la plus antique qui existât.

Cette propriété reposait sur la loi divine et sur la loi humaine. Elle représentait le domaine de Dieu, elle se justifiait par un service permanent.

Née de ce double principe, que Dieu demeure le possesseur souverain de la création, et que le prêtre doit vivre de l'autel, elle fut d'abord acceptée comme de droit divin dans toute l'antiquité, non-seulement mosaïque, mais païenne. Entrée dans les coutumes chrétiennes,

avec tout le meilleur des traditions du genre humain, elle fut enfin constituée législativement par Charlemagne, d'après la raison même de son origine, *in recognitionem supremi dominii Dei,* selon l'expression du grand législateur. D'une part, aveu public du suprême domaine du Créateur ; de l'autre, tribut de justice pour l'entretien des églises, des prêtres et des pauvres, et rémunération sociale du service que la religion rend à la société.

Le prêtre se retire des trafics du monde, il ne se livre pas à l'industrie, il ne fait pas le négoce, il ne peut ni cultiver son champ ni paître son bétail ; il appartient de jour et de nuit à un service public. C'est un médecin qui n'a le droit ni de refuser, ni de taxer ses visites, ni de subvenir à ses nécessités par l'exercice simultané d'une autre profession. La communauté doit donc le nourrir, et le soin de sa subsistance est remis à chacun, puisqu'il se donne lui-même à chacun, non dans la proportion de ce qu'il reçoit, mais tout entier. Voilà la dîme ecclésiastique. Elle était essentiellement paroissiale. Toute terre cultivée la payait, non au prêtre, mais au clocher. Les biens particuliers du prêtre n'en étaient point exempts.

Pour donner à la dîme son vrai nom, c'était simplement le budget du culte. Seulement la sagesse de nos pères l'avait constitué comme une propriété. Il offrait ainsi plus de solidité ; la dignité et l'indépendance sacerdotales en étaient mieux garanties. En ces temps-là, on était fier, et personne, prêtre ou laïque, ne se fût accommodé de vivre uniquement par la grâce du budget. Il y avait peu de fonctionnaires, et le fonctionnaire n'absorbait pas l'individu.

La dîme était si bien une propriété, que l'on pouvait la vendre sous certaines conditions déterminées par la loi. Quant à la fixation et au mode de perception, ils dépendaient des coutumes et n'offraient rien d'arbitraire. Nulle terre n'était dîmable à merci, et l'on peut croire qu'il a existé peu de redevances et de fermages sur lesquels autant de remises aient été faites au débiteur embarrassé. Ajoutons qu'au simple point de vue politique, aucune forme de la propriété n'a été plus vigilante gardienne du droit de propriété.

Il est certain qu'à partir de l'abolition violente de la dîme, le droit de propriété n'a cessé de recevoir des atteintes qui l'ont considérablement affaibli. En moins d'un siècle il est tombé assez bas, et les vingt années qui restent à courir pour arriver au siècle complet menacent d'être dures.

La propriété ecclésiastique a péri tout entière, sauf ce petit lambeau qu'on appelle l'État romain, par où Dieu est encore, jusqu'à certain point, reconnu co-propriétaire de sa création. La sagesse moderne travaille, on sait comment, à l'exproprier de ce dernier coin. Si Dieu la laisse faire et lui dit ce *fiat voluntas tua*, qu'elle ne lui dit plus, nous verrons le sort de la propriété civile. Assurément elle ne retrouvera pas l'assiette durable que Charlemagne lui avait donnée. Mais dans tous les cas, elle a été dîmée depuis l'abolition des dîmes, elle est dîmée et encore dîmée.

Elle a trouvé dans l'État un *gros décimateur* qui remplace bien à lui seul tous les anciens. Celui-ci ne s'est jamais contenté des prélèvements que faisaient ceux-là, ni des « additionnels » et des « extraordinaires » qu'il n'a cessé d'ajouter d'année en année ; et il est constitué de

manière à ne pas se contenter même lorsqu'il prendra tout.

Et encore s'il était seul! Mais les gros décimateurs abondent. Après l'État, il y a le vice, il y a l'emprunt, il y a la spéculation, il y a le juif et ses congénères, sources inépuisables de ces Mississipis dont les torrents perpétuellement déchaînés roulent toutes les fortunes à l'océan des banqueroutes. Ce sont là des dîmes qui ne paraissent pas près d'être abolies.

De ces dîmes, MM. Pereire en ont pris leur bonne part. Ils appellent cela des *commissions*. Commissions ou dîmes, le rapport n'est point méprisable, et il élève MM. Pereire au rang des plus remarquables *gros décimateurs* qu'on ait vus depuis longtemps. On a parlé de deux cents millions, ramassés en quelques années. Mettons qu'il y ait du compliment et que la somme soit moindre de moitié : cent millions à partager entre trois, c'est encore joli. Or, l'on en connaît d'autres qui n'ont pas laissé de glaner sur leurs traces assez gaillardement.

Nous croyons volontiers que les opérations ont été régulières. Mais régulières ou non, le bilan prouve que la dîme est toujours fort bien payée, quoique ce ne soit plus au comptoir de Dieu. Nous croyons même qu'on paie double, — au moins!

Cette nouvelle dîme toujours grandissante n'engraisse pas le clergé. Elle va à un autre culte, et le clergé ne réclame rien, ni de celle-là ni de l'ancienne. Il vit comme il peut, du maigre arrérage de ses propriétés confisquées. S'il faut un surplus, les fidèles le fournissent, heureux de se dîmer eux-mêmes, parce qu'ils savent encore qu'ils tiennent de Dieu tout ce qui est en leurs mains.

Que les courtiers électoraux de la libre-pensée cessent donc de nous imputer le dessein de rétablir la dîme. Ce n'est pas sur ce terrain-là que nous ferons concurrence aux puissants d'Israël. Nous savons assez que le peuple libre-penseur, ayant tant de temples à soutenir, tant de prêtres à nourrir, et tant de prêtresses à gorger, on ne peut pas lui demander de faire davantage pour le culte du Christ.

Nous nous bornerions à souhaiter le pouvoir de nous imposer volontairement nous-mêmes, et nous seuls, plus que la libre-pensée ne le veut souffrir depuis qu'elle tient le sceptre. Nous ferons cette tentative aux prochaines élections. Après avoir mis dans notre programme le droit du Pape, qui est aussi le droit de propriété, et la liberté d'enseignement, qui est aussi la liberté d'intelligence, nous y mettrons la liberté de la charité, qui sera aussi la liberté de payer la dîme et de soulager d'autant ceux qui ne la paient pas. Nous verrons cela plus tard.

En attendant, et pour la satisfaction de la justice, nous demandons une chose à nos amis vaincus de la circonscription qui a ressuscité M. Pereire. C'est de tenir un compte bien en règle des opérations à la suite desquelles ce décimateur a été élu, et d'en envoyer une copie authentique à Paris, pour le jour de la vérification des pouvoirs. Si les agents de M. Pereire ont outrepassé les limites très-larges de l'industrie électorale, il serait bon de les faire juger. Peut-être parviendrait-on ainsi à sauver quelques décimes que la loge législative ne manquera pas de compromettre, comme il est arrivé précédemment.

M. FERRY OU M. COCHIN.

I

3 juin 1869.

Un électeur nous consulte pour savoir s'il doit voter pour M. Ferry ou pour M. Cochin. S'il veut considérer toutes les faces de la question, il la résoudra lui-même.

Est-il partisan de ce qu'on appelle le gouvernement personnel, et a-t-il quelque désir lointain d'être délivré des soucis que le suffrage universel semble lui donner? Qu'il vote pour M. Ferry, faute de pouvoir voter pour M. Rochefort ou M. Raspail, lesquels le mèneraient encore mieux à son but.

Ces hommes ardents et pressés de démolir, que les voix qui font nombre imposent aux voix qui font poids, pour les vexer, menacent de rompre promptement l'équilibre. On se sent bien vite au moment d'une terrible culbute où le poivre, le sucre, la cannelle, et le comptoir et la maison même seront fort compromis. Alors on ne raisonne plus ; on crie à la garde, on la conjure de rétablir l'équilibre, de le bien rétablir, pour longtemps, pour toujours.

La garde n'est pas loin ; elle se tient prête, elle n'attend qu'un appel, et même elle accourt sans être appelée, devinant qu'elle fera plaisir. Elle besogne, c'est l'affaire

d'un moment. Voilà l'équilibre rétabli. On comprend que l'homme ardent et pressé de tout à l'heure, qui voulait procurer la culbute, ne s'obstinera pas. C'était bon quand il avait la majorité, mais il ne l'a plus, puisque la garde n'est pas pour lui. La garde déplace les voix.

Or, la garde obéit au gouvernement personnel, et le gouvernement personnel fait ce qu'il veut... pour longtemps. S'il lui plaît de donner une culotte de velours et un habit brodé à l'ancien élu du suffrage universel, il le peut. On enculotta ainsi le terrible Darimon, secrétaire du terrible Proudhon, et depuis il est fort sage.

Notre correspondant est-il, au contraire, partisan d'une certaine résistance au gouvernement personnel, et d'une prolongation plus ou moins accidentée de l'équilibre et du jeu de la machine constitutionnelle? Alors M. Cochin est son homme. M. Cochin est de ceux qui ne mettent pas le bourgeois dans le cas d'appeler la garde, et qui ne fournissent pas au gouvernement l'occasion de faire sortir la garde avant l'appel du bourgeois.

Ils ont de la consistance par eux-mêmes et peuvent se permettre de la résistance. Ils savent résister. C'est embarrassant pour un gouvernement, un homme qui n'est ni à vendre ni à pendre, qui tient par ses racines propres, et autour duquel on voit un bon nombre de gens solides comme lui. Il faut donc compter cet homme et lui lâcher beaucoup de choses que l'on refuserait à un autre, parce qu'il y a des raisons contre l'autre qui ne sont pas contre lui.

Même pour la garde, il existe une grande différence entre l'homme qui casse les réverbères et celui qui parle seulement de les allumer. Le quartier se met avec

la garde contre l'homme qui casse les réverbères; il se met contre la garde avec l'homme qui les allume.

A présent notre correspondant doit se trouver en état de choisir.

II

Échec de M. Cochin. — Victoire de M. Ferry. — Note sur un écrit de M. de Falloux.

8 juin 1869.

Paris nous a donné M. Ferry. C'est une véritable humiliation. Il n'y a nulle autre raison de s'en consoler, sinon qu'il faut se consoler de toutes les aberrations humaines. Prenons notre parti du bon plaisir de la force brute, de son caprice, de sa méchanceté, de son insolence. Le suffrage universel est victorieux avec toutes ces qualités-là, victorieux par toutes ces qualités-là, victorieux pour longtemps!

C'est ce que les élections de Paris ont démontré par excellence; mais la preuve n'a nulle part été faite aussi parfaitement que dans la 6e circonscription. M. Augustin Cochin était en vérité le député théorique. Il était l'homme de la localité, l'homme de l'époque, l'homme de l'opinion, l'homme de la majorité, si elle existe, enfin l'homme spécial. Instruit, intelligent, actif, ayant rendu de longs services au public et de très-nombreux services aux particuliers, ayant mis d'accord son naturel bienveillant et sa très-légitime ambition, indépendant par sa fortune, d'une probité sans ombre, honoré dans son nom, honorable par lui-même; que dirons-nous encore? il a même les défauts requis en ce temps : il est

libéral, il est philanthrope, il est utilitaire, il n'offusque aucune idée divergente, il n'a point de pensée absolue ; bref, par sa modération en tout, l'on concevrait difficilement un homme qui, dans les limites de l'honnêteté et de la raison, puisse être davantage l'homme de tout le monde.

Il est bien l'homme de tout le monde en effet, et le scrutin l'a prouvé. Il a eu pour lui toutes les nuances de la population policée, solide et paisible.

Mais M. Ferry arrive des Vosges, parfaitement inconnu du quartier, de la ville, du monde et des Vosges ; sans éclat, sans services, sans idées, très-petit journaliste, très-petit avocat, très-petit personnage ; doué pour tout mérite appréciable d'une incandescence d'opinions qui n'est ni justifiée ni même certifiée. Il n'en faut pas davantage ! Après avoir un mois durant insulté de son mieux et son honorable concurrent et le fond honorable de la population à laquelle il ose s'offrir, il culbute le député naturel avec une majorité de 1,600 voix. L'on peut assurer que sur ces 1,600 électeurs qui le font triompher, plus de la moitié et plus des trois quarts ne vivent guère que de la charité de M. Cochin et de celle de ses amis.

Après cet exemple, toutes les réflexions seraient superflues ; et comme les exemples analogues ne manquent pas à Paris ni ailleurs, et sont nombreux en tous les sens, il est facile de voir ce que la pratique présente du suffrage universel peut organiser dans notre pays. Elle organise la désorganisation, tout simplement. Et la désorganisation, c'est la guerre sociale ; et la guerre sociale, c'est le despotisme. On y va tout droit.

Même date.

L'échec de M. Cochin est dû aux abstentions. Beaucoup d'électeurs qui doivent appartenir et qui appartiennent au parti de l'ordre, n'ont pas voté. Les uns parce qu'ils soupçonnent M. Cochin d'être gouvernemental et de n'avoir pas cette force d'esprit et de conscience qui est nécessaire pour faire de l'opposition systématique; les autres parce qu'ils le soupçonnent de tendances orléanistes; les autres, tout simplement parce qu'ils ne pouvaient pas plus longtemps se priver des plaisirs de la campagne.

La révolution bénéficie de ces diverses délicatesses. Délicatesses de l'esprit, du cœur et de la chair! Le personnel révolutionnaire a aussi ses sensualités de divers genres ; mais il les fait céder quand la lutte l'exige. Il reste au poste, il agit. C'est ainsi que M. Ferry, orléaniste, s'il est quelque chose, et ennemi de la religion, devient l'arbitre des plus grands intérêts de la société, parce que quelques riches propriétaires, d'ailleurs excellents chrétiens, veulent tout à la fois se donner l'amusement de voir une révolution, et sont pressés de prendre le frais.

Messieurs, messieurs, vous suivez trop vos goûts pour l'état présent de vos fortunes, et vous avez grand tort de vous ranger de vous-mêmes parmi les choses superflues. Les choses superflues ne durent jamais longtemps, et le temps où nous sommes leur est particulièrement mauvais [1]!

[1] Quatre ou cinq ans après la date de ces articles, M. le vicomte Falloux, a cru devoir faire une longue biographie, ou plutôt un livre, où il raconte que M. Cochin, dans les élections de 1869, fut abandonné par l'*Univers*, qui lui préféra ainsi l'indigne Ferry. C'est la

III

M. Michelet sur le trépied.

12 juin 1869.

M. Michelet a donné le certificat suivant à M. Jules Ferry, qui l'a publié :

« 26 mai 1869.

« Très cher monsieur,

« Il a été prouvé que Paris est la France, autant que la France elle-même.

« Mais votre élection est de toutes la plus importante.

« Pourquoi ? Les dynasties passent, le clergé reste, à l'état d'os, de squelette (même galvanisé), — on peut durer longtemps.

« Ce squelette a un *seul* et unique candidat dans l'énorme Paris, dans l'arrondissement béni qu'on appelle la *terre sainte*.

« Ce candidat est l'idéal du parti Saint-Vincent-de-Paul, c'est-à-dire philanthrope, excellent, ni chair, ni poisson.

« Il a l'humanité, la charité, un ancien patronage de charité si précieux, l'assistance de tant de bonnes âmes.

« Il a non-seulement l'Église, mais l'État, sa coopération ardente, comme aux temps espagnols de la Ligue ou d'Anne d'Autriche.

« Cet homme a tout pour lui. Mais voici un miracle ! (Je ne croyais pas aux miracles, mais je m'amende, quelle erreur !) — Paris est si fort, si pur, que

« Contre l'argent,

« Contre l'État,

« Contre l'Église,

« Et tous les intérêts,

« Il vote pour sa conscience. C'est sublime, car c'est raisonnable et sage.

« Je vous serre la main. « J. Michelet. »

conclusion qu'en ont tirée les lecteurs de M. le vicomte Falloux. On voit ce qu'il en est et le crédit que mérite cet auteur. Du reste je n'ai pas lu son livre et je m'épargne l'ennui d'y faire une autre réponse. (Août 1875.)

Ce qu'il y a de plaisant dans M. Michelet, c'est qu'il ne rit pas. Malgré sa prodigieuse grimace, il n'est pas « l'homme qui rit. » Il est l'homme qui croit prophétiser. Voilà pourquoi il est souvent l'homme qui fait rire.

Ce qu'il y a de triste, c'est qu'en vérité, il est d'une certaine façon prophète. Prophète et précurseur de cette cynique et sanguinaire folie de haine contre l'Église, où se laisse aller une partie du monde.

M. Michelet parle dans l'illumination de sa folie, lorsqu'il déclare l'élection dans la 6e circonscription de Paris « la plus importante de toutes, » non parce que cette circonscription a élu M. Ferry (qu'il paraît apprécier à sa juste valeur), mais parce qu'elle n'a pas élu M. Cochin. Il parle dans la sincérité de la folie lorsqu'il énumère les vices de M. Cochin, à savoir « l'humanité, la charité, un ancien patronage de charité, » et enfin l'assistance, c'est-à-dire l'estime « de tant de bonnes âmes » c'est-à-dire de tant d'honnêtes gens.

Voyez l'effrayant bon sens et la vue juste de cette folie!

Pour M. Ferry, il reçoit là un joli baptême. S'il en est digne, nous l'ignorons. En attendant, il en est fier, et par ce dernier trait le voilà tout à fait mis à sa place dans l'ordre politique, religieux et intellectuel.

Mais il y a des périls qui menacent les plus belles espérances. Il y a le trou dans lequel M. Guéroult a disparu; il y a la culotte qui engouffra naguère M. Darimon.

Où n'ira pas M. Ferry, traîné par Michelet, s'il peut éviter

Ce trou,

Cette culotte,

Ces abîmes!

LE P. HYACINTHE A ROME.

I

7 juin 1869.

Une lettre de Rome, publiée par la *Gazette du Midi*, raconte avec détail l'audience que le Saint-Père a donnée au P. Hyacinthe. L'audience étant restée secrète, les détails n'en peuvent avoir été rapportés que par le P. Hyacinthe lui-même; mais il est évident que son confident a mal entendu. Nous ne citons qu'un mot [1] : « Le célèbre Carme ajouta *avec une franchise qui remplit « d'étonnement Pie IX :* Il est certain que dans la glo- « rieuse histoire du Pontificat de Votre Sainteté, il est « des pages que je cherche vainement à concilier... Le « P. Hyacinthe continua longtemps sur ce ton... »

Cette rédaction nous semble peu convenable, et ne peut être excusée que par la hâte et l'ignorance du correspondant. Si cependant le P. Hyacinthe a *continué longtemps sur ce ton*, l'on s'explique parfaitement l'étonnement de Pie IX.

Nous nous représentons d'ici le Saint-Père, écoutant la longue remontrance du bon P. Hyacinthe, et lui disant bénignement, pour conclure : — Allez, et ne péchez plus.

[1] L'*Univers* a reproduit la lettre tout entière.

Mais, c'est ce que le correspondant de la *Gazette du Midi* n'a pas suffisamment démêlé, et ne fait pas suffisamment voir.

II

9 juin 1869.

Le R. P. Hyacinthe nous adresse la lettre suivante :

« Paris-Passy, le 8 juin 1869.

« Monsieur,

« Trop fidèle aux procédés d'une certaine presse soi-disant catholique, vous vous efforcez de deviner, d'après une correspondance fort inexacte de la *Gazette du Midi*, ce qui s'est passé entre le Saint-Père et moi, lors de mon récent voyage à Rome. Je croirais manquer à la délicatesse et au respect, tels du moins que je les conçois, si je vous suivais sur ce terrain.

« Il est très-vrai, du reste, que, par suite des attaques d'un parti religieux que je m'honore d'avoir pour adversaire, j'ai été appelé à Rome par le Saint-Père; mais il n'est pas moins vrai que j'y ai été accueilli avec une bonté toute paternelle, et que j'en suis revenu sans avoir eu à rétracter un seul mot de ce que j'ai pu dire ou écrire.

« Cette réponse une fois faite, et quelles que soient désormais les insinuations dont mes paroles publiques et mes actes privés pourront être l'objet, permettez-moi, monsieur, de demeurer dans un silence qui est autant selon mes goûts que selon ma dignité.

« Veuillez, monsieur, insérer cette lettre dans votre plus prochain numéro, et agréer l'expression des sentiments que je vous dois dans la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Fr. Hyacinthe.
« *Carme déch.* »

Si la relation publiée par la *Gazette du Midi* est « fort inexacte, » comme nous l'avions pressenti, c'est auprès de la *Gazette du Midi* que le R. P. Hyacinthe devait pro-

tester, autant contre l'inconvenance de la forme que contre l'inexactitude du fond.

Nous pensons néanmoins qu'il eût mieux fait encore de se rappeler la bénigne recommandation du Saint-Père : « Soyez plus prudent une autre fois. »

Sa lettre n'est pas assez méditée. Il siérait à son mérite réel, non moins qu'à son habit, lorsqu'il veut donner des explications, de les donner plus concluantes et plus courtoises.

LOUIS VEUILLOT,
soi-disant catholique.

III

10 juin 1869.

Le R. P. Hyacinthe nous a écrit une lettre un peu aigre, et nous lui avons fait une réponse un peu concise. Nous ne voulons pas en rester là avec un homme dont nous ne méconnaissons ni le renom, ni la vertu. Le R. P. Hyacinthe peut nous considérer comme adversaire, il peut s'en glorifier. Il le dit dans cette lettre, et malgré sa parole, nous croyons que c'est trop dire ; mais qu'il dise, qu'il fasse et qu'il soit en ce point tout comme il lui plaira. Pour notre compte, nous serions désolés de paraître et surtout d'être ses adversaires plus qu'il ne faut. Les contestations, les discussions, même les disputes, nous semblent habituellement légitimes et parfois indispensables ; elles sont une condition de la liberté et de la lumière, elles naissent de la vie et enfantent la vie. Sans les rechercher et sans négliger d'en observer les limites, nous ne les fuyons donc point, et nous laissons tranquillement pleuvoir sur nous les douces lamentations des amis de la paix, encore que

ces douces lamentations se transforment volontiers en pierres assez dures.

Mais si nous acceptons la discussion, nous refusons l'inimitié. Nous la refusons des autres, nous nous la refusons à nous-même comme un sentiment très-bas, très-peu chrétien, disons plus et disons tout, comme un sentiment très-sot. Deux choses sont de principe pour un soldat : alléger le poids de ses armes et ne point perdre ses coups. L'inimitié est en même temps un poids très-lourd et un conseiller très-périlleux, qui nous détourne du but légitime et qui nous fait criminellement brûler contre les personnes la poudre qu'il faut réserver pour combattre les idées.

Ainsi, le R. P. Hyacinthe, et même d'autres qui certainement ne le valent pas, auraient grand tort de croire que nous nous proposons de les persécuter. Nous contestons et nous combattons leurs vues et leurs tendances, nous défendons contre eux les nôtres, qui nous semblent plus vraies. Il n'y a pas de droit plus clair.

Tout ce qu'ils peuvent exiger, c'est que la contestation soit loyale, pose nettement les faits, articule franchement les reproches, et ne supprime ni n'esquive les réponses qu'on y fait. Sous ce rapport, nous croyons être en règle ; personne, nous l'osons dire, n'y est autant que nous.

Le P. Hyacinthe nous a écrit plusieurs fois ; jamais on ne l'a fait attendre. A la vérité, ses lettres sont brèves ; mais lorsqu'il voudra les faire plus longues, la place ne lui sera pas ménagée. S'il dit qu'il a autre chose à faire et qu'il n'est pas né pour nous écrire, c'est un genre de considérations où nous ne sommes point tenus d'entrer. Il suffit que notre affaire à nous soit de

l'écouter, et qu'en l'écoutant nous nous sentions nés pour contester habituellement ce qu'il dit, ou la manière dont il le dit.

Ce mouvement intime et légitime, sa parole écrite ou parlée nous l'a fait éprouver souvent. Au point de vue philosophique, religieux et dogmatique même, le renommé conférencier de Notre-Dame ne nous satisfait pas toujours. Dans ses dernières conférences notamment, si nous pouvions nous en rapporter aux comptes-rendus qui ont été publiés, il y a des points où nous verrions de graves objections à lui proposer. Nous croyons que la forme même de cet enseignement nous y autoriserait assez. *Conférence*, suppose un entretien où l'auditeur est en même temps interlocuteur et peut librement interroger sur ce qui lui paraît médiocrement fondé.

Au point de vue politique, les objections surgissent dans notre esprit plus nombreuses encore, et quelquefois tout à fait radicales. Or, ici la controverse est de droit naturel. Il s'agit de notre chose, et le P. Hyacinthe ne saurait être assez « libéral » pour nous contester le droit de contestation. D'ailleurs, qu'il nous l'accorde ou nous le refuse, cela revient tout juste au même, et enfin nous n'avons pas besoin de permission.

Néanmoins, il nous est agréable de lui dire qu'avant d'user du droit, nous regardons à deux fois, et nous voulons que la contestation nous paraisse nécessaire. Un homme qui s'enferme dans une cellule, qui porte un habit dur, qui marche pieds nus, qui mène une vie mortifiée, qui est prêtre, religieux, qui a des supérieurs, qui étudie, qui prie, qui fait tous ces sacrifices, qui embrasse toutes ces rigueurs, qui s'impose tout ce

travail pour se rendre plus digne devant Dieu de coopérer au salut de ses frères, cet homme n'est pas à nos yeux, tant s'en faut ! un homme comme un autre.

Je crois et je sais que son désir du bien général est plus ardent que le mien ; qu'il a obtenu de sa volonté une immolation personnelle et un abandon de sa vie auxquels je n'ai pas su si généreusement me plier ; qu'enfin j'ai dans son cœur ma part du bien qu'il veut faire à toute la famille du Christ. J'éprouve donc envers cet homme personnellement beaucoup de respect, je suis enclin à beaucoup de déférence pour ce qu'il dit.

Mais enfin cet homme est faillible, et devant lui je garde le droit de ma raison et celui de ma liberté ; je garde surtout le droit sacré de mon obéissance envers des choses plus hautes que lui, et je ne le crois pas, là où je peux penser qu'il m'est ordonné de ne pas croire même un ange.

Comment ! il conteste le Pape, et ne voudrait pas être contesté ?

C'est assez de poser cette observation pour qu'il se rende. Nous ne voulons pas pousser plus loin les avantages qu'il nous fait contre lui sur un point où il s'est montré trop délicat. Nous le prions de relire seulement la narration de la *Gazette du Midi,* de relire aussi les observations que nous y avons ajoutées, et de prononcer lui-même si nous pouvions laisser accréditer les inexactitudes qu'il y avoue, ou tolérer les inconvenances qu'il ne peut manquer d'y reconnaître après un peu de réflexion. Cela dit, nous laissons ce pénible sujet, persuadé que le P. Hyacinthe cessera bientôt de se méprendre et de voir quoi que ce soit qui le puisse blesser dans les sentiments que nous lui gardons.

L'ÉMEUTE.

ROCHEFORT OU DU PLOMB!

---

12 juin 1869.

Un fantôme d'émeute, ridicule, attristant et odieux, agite Paris depuis trois jours. Ce n'est rien pour le moment ; cela peut se comparer à cette gale qui vient aux lèvres avec la fièvre. Mais la fièvre a été forte et elle atteste un état général inquiétant. L'inquiétude est le vrai mal. On a dans les oreilles un tintement de mauvais augure, on ne voit plus devant soi, on est entouré d'un brouillard d'orage.

Nous vivons au bruit des voix discordantes ; mais ce bruit est plus aigu, plus vibrant que de coutume. La fièvre se dénonce par l'étrangeté et le décousu des avis imprimés, et par l'irrésolution que l'on devine dans des régions où le trouble devrait rester inconnu.

On est humilié aussi ; humilié de cette crainte invincible et de ce soudain retour d'un mal oublié. Des émeutes après vingt ans de force et de paix! Des émeutes tout de suite après quelques mois de liberté ! Des émeutes dans Paris, parce que M. Rochefort n'a pas été préféré à M. Jules Favre ! Les candélabres bri-

sés, le gaz éteint sur le boulevard des Italiens par le quartier Mouffetard, au cri de : *Vive la lanterne !*

La littérature et la politique boulevardières, dont M. Rochefort est le plus beau produit, sont exaspérées d'un pareil ricochet. Elles ne s'expliquent pas cette bulle de savon empoisonné qu'elles ont gonflée avec tant d'allégresse, et qui, s'étant envolée du côté où elles la poussaient, après avoir traversé les Tuileries, a pris sa marche vers les faubourgs, et leur revient bombe, et brise leurs vitres.

On s'étonnerait de leur étonnement, si l'on ne savait combien, à l'exemple de tout ce qui est révolutionnaire, cette littérature et cette politique ignorent la terrible physique de la révolution. Les boulevardiers, et tout ce qu'ils expriment dans l'ordre politique et social, — cela va très-loin, — ne s'aperçoivent pas qu'ils sont des *ci-devants*. Ainsi les hommes de 89 soufflèrent et enflèrent contre la religion et la monarchie la bulle de savon empoisonné ; ainsi ils s'étonnèrent lorsqu'elle revint sur eux presque aussitôt, éclata et les fit sauter.

Est-ce là que nous en sommes ? Ils ne veulent pas le croire encore. Pourquoi pas cependant ? Ce qui est certain, c'est que la peur les galope ; et ce qui n'est pas moins certain, c'est qu'ils n'en seront pas plus sages. La crise passera, elle l'est à présent. La tourbe des émeutiers, ou, comme ils disent, « des braillards, » a été facilement balayée. Dès qu'on aura réparé ses insolents dégâts, l'on peut être assuré que nos exaspérés recommenceront à charger la mine.

Les dévastateurs imbéciles qui viennent d'arracher des bancs, de renverser des candélabres, de briser des

vitres, en vociférant leurs ordinaires stupidités, n'ont rien fait qu'ils n'aient vu faire tous les jours, particulièrement depuis deux mois, dans presque tous les journaux ; rien de plus brutal, de plus insolent, rien qui marque mieux l'absolue volonté du mal, ou l'absolue incapacité d'entendre raison.

Une diffamation générale, une clameur de haine universelle et enragée, un unique souci d'être le plus fort n'importe par quel moyen, voilà le caractère dominant du combat électoral. « Que d'articles regrettables ont été écrits ! » disait l'autre jour le *Figaro*. Oui, et lui-même en a écrit sa part. Mais quel moyen efficace connaît-il d'empêcher que cette production ne continue ? Certes ! le *Figaro* ne renoncerait pas, pour son compte, à ce droit commun de procurer la démoralisation publique !

Nous verrons bientôt la durée des beaux repentirs que la peur éveille en ce moment. On va recommencer les opérations de la capitale, car MM. Bancel, Gambetta et Picard connaissent leur devoir et craindraient d'y manquer en optant pour Paris.

Il faut bien que M. Rochefort soit élu et puisse faire sa figure de barricade vivante ! Le suffrage universel doit cela à cet ami du peuple. Opposera-t-on un concurrent à M. Rochefort ? Et si, par fortune, ce concurrent passait, le *peuple* souffrirait-il cette injure ?

Le gouvernement, acculé hier à souhaiter la réélection de M. Garnier-Pagès et de M. Jules Favre, doit presque désirer maintenant, pour l'amour de la paix, que M. Rochefort soit élu. Le gouvernement devrait envisager désormais comme un péril majeur le succès de ses propres amis dans Paris et dans toutes les

grandes villes. Mais alors où va-t-on, et quel remède y connaissent les dévots des *libertés nécessaires*, si bien dominés et matés par les dévots des *destructions nécessaires* ?

Voilà le problème. Il sera difficilement résolu par la sagesse de 89, à moins que ses disciples ne prennent la résolution de s'entendre enfin, et de maintenir dans la société ce vrai *nécessaire* qu'ils ont jusqu'ici voulu surtout bannir.

Peut-être qu'il serait temps encore ; mais nous doutons qu'ils sachent profiter du temps ; et il leur sera dit bientôt, comme ils ont dit aux autres : IL EST TROP TARD !

LE JEUNE PERSIGNY

AUSSI VIEUX QUE LES AUTRES.

IL N'Y A PLUS DE JEUNES QU'ÉREINTÉS.

---

14 juin 1869.

Nous avons une lettre marquante de M. de Persigny, membre du conseil privé. Elle contient deux choses qui devraient se fortifier, et qui se gènent : une doctrine et une manœuvre.

La doctrine est bonne, la manœuvre pourrait n'être pas mauvaise.

M. de Persigny pose en doctrine qu'il faut dans le gouvernement des mains très-fermes et très-pures, et propose en pratique d'appeler aux affaires des hommes nouveaux. Tout le monde se rend au point de doctrine, et le point de pratique est certainement soutenable. Est-il réalisable ? C'est déjà autre chose. Réalisé, produirait-il le bien nécessaire qu'on attend ? Point d'accord là-dessus, et nulle possibilité d'accord.

La signature de M. de Persigny, tout d'abord, affaiblit son programme. Par un malheur commun aux hommes politiques de ce temps, M. de Persigny a été ministre ; et comme tous ceux qui ont été ministres avant lui, avec lui, après lui, comme lui-même lorsqu'il

s'est succédé, il a été ministre dans le vieux genre, dans le plus vieux.

En France, il y a des changements de noms, de personnes, il y a des révolutions et des bouleversements, point de renouvellement. On dirait que c'est le fauteuil du ministère qui est ministre, et non pas l'homme qui s'y assied. Quelle différence peut-on noter entre M. de Persigny et M. Boudet? Les individualités sont très-dissemblables, le ministre est le même. Le même ministre, sous Louis-Philippe, s'appelait Duchâtel, ou Rémusat, ou Gasparin, c'était toujours l'homme de 89, plus ou moins grisé ou dégrisé de Voltaire.

M. le duc de Persigny, homme, certes, nouveau, nous permettra bien de dire, — réserve faite de sa personne,— que ses ministères n'ont pas brillé par la nouveauté. Il a fait de vieilles choses; les affaires ont suivi le tran-tran ordinaire, les lois et règlements de toutes les époques ont dormi ou divagué, suivant leur vieille coutume. Il a surveillé durement, et jusqu'à la persécution, ce qui n'était pas à craindre ; il a craint, ménagé, favorisé ce qui était à réfréner : persécuteur de la Société de Saint-Vincent de Paul, protecteur des francs-maçons.

Il fut un de ceux qui refusèrent à l'*Univers* l'autorisation de renaître, et le même jour il autorisa la fondation du *Temps*. Il a beaucoup secondé le progrès de la petite presse, dont il peut aujourd'hui apprécier les services en tout ce qui concerne la religion, la morale, l'ordre public, l'intérêt dynastique et la création des hommes nouveaux, ce beau rêve!

Il a fait tout cela, probablement sans mauvais dessein, uniquement d'après ce beau principe des vieux et

des mourants, qu'il faut vivre au jour le jour, et s'arranger de telle sorte que la chose puisse au moins durer autant que l'on durera soi-même. Qu'est-ce que c'est que le pouvoir aujourd'hui dans l'esprit de ceux qui l'exercent? Un dernier banquet. Nous faisons la part des exceptions. M. de Persigny, personnellement, en a sans doute une notion plus haute. Mais comme ministre, nous serions aussi embarrassé que lui-même de dire ce qu'il a fait pour mériter l'exception.

Quelle mesure d'avenir se rattache à son nom? Où sont ses soins pour créer des hommes? Où l'a-t-on vu se préoccuper, en homme d'État, de faire un terrain dans lequel la dynastie pût enfoncer des racines de durée? Il y a une chose en Europe qu'on peut dire uniquement attaquée depuis cent ans, et c'est la seule chose qui résiste. Il en est l'ennemi.

Cette chose est une idée, la dernière et la seule idée qui reste entière dans le monde, la seule autour de laquelle il restera des hommes déterminés à périr pour ne pas la laisser périr. Personne ne peut plus rêver une royauté bienfaisante et glorieuse sur la terre, si ce n'est pour l'homme de cette idée, qui aura toujours, quoi qu'il arrive, un peuple immense et un peuple d'élite. C'est cette idée qui fait des hommes. M. de Persigny a fait la guerre à cette idée. Il a, comme ministre de l'intérieur, persécuté les quatre-vingt-onze députés qui avaient montré leur attachement aux droits du Saint-Siége, et il a fait jouer tous les ressorts de l'administration pour en jeter une dizaine sur le carreau.

Et à présent qu'une chose de rien vient d'émouvoir la France, et de communiquer à tout ce vaste édifice un si humiliant frisson, feignant plus d'assurance qu'il

n'en peut avoir, M. de Persigny conseille d'appeler des « hommes nouveaux..., » qui n'existent pas.

Toute sa lettre se pourrait résumer en une devise contradictoire comme l'effort de son esprit : Obéissance et libre examen ! sabre et liberté !

Hélas ! il entendra cela partout, et cela est aussi vieux que ses hommes nouveaux et que lui-même.

Sa manœuvre serait bonne si elle sortait logiquement de sa doctrine, c'est-à-dire si la doctrine prise au sérieux avait fourni les éléments de la manœuvre ; mais, au contraire, c'est la doctrine qui sort de la manœuvre pour le besoin du moment, et elle est morte, et il n'y a point de manœuvre capable d'en tirer les éléments qu'elle ne contient pas.

Relisons-le :

« En réalité et quoi qu'on en dise, il n'y a pas de pays plus facile à gouverner que la France ; mais à une condition : c'est que le gouvernement ait toutes les vertus politiques. Il faut qu'il soit honnête, intègre, courageux et résolu, en deux mots, juste et ferme. S'il n'est que juste et sans fermeté, on abuse de sa faiblesse, on le foule aux pieds. S'il est ferme, mais sans justice, sans intégrité, on s'indigne, on se révolte. Que si, au contraire, il est, en même temps, juste et ferme, estimé et craint, tout lui est facile. Il peut supporter aisément toutes les libertés, braver tous les périls, se relever de tous les échecs ; car, aux yeux du peuple français, qui estime plus le caractère que l'esprit, il n'y a pas d'erreurs, il n'y a pas de fautes qu'un grand cœur ne puisse racheter... L'Empereur n'a donc qu'à persévérer résolûment dans les voies libérales qu'il a ouvertes, MAIS en appelant à lui toute une nouvelle génération, jeune, forte, intelligente, et surtout courageuse et convaincue. »

Oui, MAIS où est-elle, cette génération-là ? D'un côté, jeunesse de M. Émile Ollivier et de M. Clément Duvernois ; de l'autre, jeunesse de M. Rochefort et de M. Ras-

pail ; et entre les deux, quelque maturité plus ou moins voltairienne, formée de ces deux jeunesses, c'est tout ce que nous voyons. Est-ce cela qui sauvera le monde ?

O jeunesse véritable, foi, ardeur des grandes choses, amour de la justice ! ô merveilleuse jument de Roland, vainement les champs de courses sont multipliés et les prix prodigués, et l'*entraînage* perfectionné : on ne te voit pas courir !

UN PROGRAMME IMPÉRIAL.

17 juin 1869.

On lit dans le *Peuple :*

« L'honorable M. de Mackau, député au Corps législatif, ayant adressé à l'Empereur une lettre sur la situation actuelle, Sa Majesté a daigné répondre par la lettre suivante :

« Mon cher monsieur de Mackau,

« J'ai reçu la lettre par laquelle, au nom des électeurs qui vous envoient de nouveau au Corps législatif, vous exprimez le vœu que mon gouvernement soit assez fort pour repousser les agressions des partis et pour donner à la liberté des garanties de durée, en l'appuyant sur un pouvoir ferme et vigilant.

« Vous ajoutez avec raison que des concessions de principes ou des sacrifices de personnes sont toujours inefficaces en présence des mouvements populaires, et qu'un gouvernement qui se respecte ne doit céder ni à la pression, ni à l'entraînement, ni à l'émeute.

« Cette manière de voir est la mienne. Je suis bien aise qu'elle soit partagée par vos commettants, comme elle l'est aussi, j'en suis convaincu, par la grande majorité de la Chambre et du pays.

« Croyez à tous mes sentiments,

« NAPOLÉON. »

Un citoyen français, au temps où nous sommes, peut-il sans trop de témérité, une fois en passant, se permettre de parler comme il pense ? Si nous en étions

bien assuré, nous ferions un compliment au chef de l'État ; un compliment suivant nous très-mérité, et qui après tout n'est pas énorme. Nous oserions dire que l'Empereur, depuis quelque temps, montre considérablement plus d'esprit que ses conseillers, ses amis, ses ennemis et tout son peuple. Nous parlons de ce qui remue, élève la voix et se fait voir. Ceux qui se taisent, ceux qui savent se taire et attendre, sont naturellement dignes de louanges, devant être supposés capables de parler et d'agir à propos ; et l'Empereur est précisément l'homme de ces sages.

A la rigueur, il y a bien une bonne vingtaine d'années que cela dure et que Napoléon III vit et fait vivre la France de cette patience de l'attente, force qu'il a devinée. Dieu veuille qu'il ne l'épuise pas !

Un jour, c'était sous la présidence, nous étions dans une réunion d'intimes, mêlée de gens politiques et de bonnes gens. Les politiques, par différents motifs, se prononçaient contre le Président ; les uns l'accusaient d'avoir trop d'ambition, les autres de n'en avoir pas assez. Les bonnes gens étaient pour lui ; mais les orateurs se trouvaient de l'autre côté.

Un politique accapara la parole, et fit pleuvoir sur le Président tout le déluge de la satire, lui reprochant particulièrement d'être toujours sans réponse et de ne savoir soutenir aucune discussion. — Qu'est-ce que cela fait, dit une bonne femme, s'il a son idée et s'il connaît la vôtre, ou s'il sait que vous n'en avez point? Un autre politique repartit là-dessus, et prouva très-bien qu'un homme qui ne discute pas est nécessairement un homme sans idées. La bonne femme laissa passer le torrent. Quoique femme, elle n'avait pas tant de mots à

son service, et ses poumons n'auraient pu suffire. Mais quand ce fut fini, avec un geste inénarrable, se tournant vers l'auditoire : — « Ils disent qu'il n'a pas d'esprit parce qu'il ne parle pas ! ! !... » Et de ce geste et de mot, elle écrasa les deux harangues.

Maintes fois en vingt ans, et presque toujours à son profit, l'Empereur nous a rappelé ce mot, et le geste rasant qui l'accompagnait.

Il écoute et laisse dire, il fait dire et se tait ; puis enfin, quand le moment est venu, il lâche une brève parole qui lui donne raison... contre ce qui n'a pas raison.

Cette petite lettre à M. de Mackau, député renouvelé, membre en même temps de la majorité conservatrice et de la minorité catholique, homme très-honorable, assez inconnu, réélu contre un candidat important des orléanistes [1] ; cette petite lettre à laquelle on ne s'attendait plus, clôt d'une manière charmante, — au point de vue de l'art de régner, — le brouhaha des élections et des émeutes. Elle est concise et elle dit tout ; elle est nette et ne dit rien. De la liberté? mais oui ! De la force? mais oui ! Du progrès ? mais oui ! De la stabilité ? mais oui ! Au fond : *Tenez-vous donc tranquilles !*

Et la tranquillité se fait.

La campagne a été vraiment bien menée. L'émeute étant venue bêtement et brutalement comme toujours, l'Empereur en a tiré tout le parti possible. Il n'a point pris feu et n'a point fait feu. L'émeute n'a pu briser que des vitres et ne s'attirer que des nazardes ; elle a vociféré des injures et reçu des coups de bâton. Elle promenait le désordre, la nuit, en guenilles ; l'Empereur,

[1] Ce candidat était M. d'Audiffret-Pasquier.

le lendemain, au grand jour, promenait l'ordre en carosse; et quand l'épouvante a commencé de naître, soudain la sécurité s'est rétablie.

Mais dans ce moment, dans cette pointe d'épouvante, les bons bourgeois et leurs bons journaux qui avaient trouvé d'abord que la police faisait trop d'*étal* (M. Ratisbonne nous permettra d'emprunter cette expression à sa *Comédie Enfantine*, puisqu'il s'agit d'une véritable affaire d'enfants), dans ce moment, disons-nous, les bons bourgeois et les bons journaux ont eu le temps de voir le spectre rouge, et ils ont pris des gourdins, tout comme si le spectre rouge n'avait pas eu la figure aimée du comte de Rochefort de Luçay, si brillant de jeunesse et de poésie.

On a calculé que quarante à cinquante mille personnes s'étaient enfuies de Paris entre deux de ces soirées où le quartier Mouffetard est venu s'amuser sur le boulevard des Italiens; et ceux qui avaient des promesses de rentrées à cette échéance ou qui se trouvaient obligés de préparer sans délai leur fin de mois, ont senti grandir dans leur cœur les sentiments bonapartistes qui tendaient à décroître.

Tout n'était pas terminé cependant. L'*émute* (prenons ici le mot de la Fontaine) vaincue chez les ennemis, s'allumait parmi les fidèles et montait de la rue au conseil. On a vu la réponse épistolaire de M. le duc de Persigny aux interrogatoires de M. Emile Ollivier; sa forte poussée contre le ministère, accusé assez directement de n'être ni intelligent, ni ferme, ni pur; son appel aux jeunes et aux nouveaux; au fond, tout un programme de révolution de palais. M. de Persigny est ardent, mais il est membre du conseil privé. Cette lettre

était-elle un véritable programme ou une simple manœuvre, un coup de tête ou un coup de main, et M. Emile Ollivier allait-il devenir Richelieu ou rester La Châtre? Ce n'est pas nous qui nous chargeons de le dire, par la bonne raison que nous n'en savons absolument rien. Mais enfin il y avait du louche et du nuage, *nix* et *nox*, pour continuer de citer les bons auteurs ; et une nouvelle incertitude planait sur la situation. L'on se demandait à Paris, l'on se demandait dans les journaux, l'on allait se demander en Europe, si par un bizarre contre-coup, les briseurs de kiosques n'avaient pas brisé M, Rouher.

Mais, zeste ! voilà cette petite lettre à M. de Mackau, et l'horizon redevient clair, sinon pur. Relisez-la bien, cette petite lettre : tout le programme de M. de Persigny s'y retrouve, et le nuage qu'il fait peser sur M. Rouher est dissipé. Plus de *nix*, plus de *nox*...

« ... C'est le soir d'un beau jour, »

et l'Ollivier s'efface dans la paix.

Tout ceci prouve que l'Empereur est *très-fort,* suivant tous les sens du mot. Nous ne voyons pas grand mal à cela. Et même, étant donné l'état présent du monde, cette force qui n'est pas un grand mal n'aurait que peu de chose à faire pour être un grand bien.

Mais ici, il faudrait changer de langage et briser l'unité du discours. A quoi bon ? M. Rouher garde son poste, le bourgeois de Paris la liberté du boulevard, M. Ollivier ses espérances lointaines, l'Empereur son secret. Lorsque tout va si bien, il est inutile de se déclarer moins satisfait que les autres. Et nous aussi, nous gardons quelque chose ; nous gardons nos craintes. Attendons l'avenir ; c'est demain.

INSTRUCTION DE Mgr PLANTIER

SUR LES CONCILES.

---

23 juin 1869.

Nous avons une instruction pastorale de Mgr l'évêque de Nîmes sur les Conciles généraux : 1° *Quels furent dans le passé les bienfaits et les gloires des Conciles œcuméniques? Quelles espérances est-il permis de rattacher à celui qui doit s'ouvrir le 8 décembre prochain?* Ce court volume, vif comme l'improvisation, condensé comme la méditation, est plein de choses qui vont irrésistiblement au but. Il n'y a point de lenteurs, ni d'obscurités, ni d'aridités. Du premier au dernier chapitre, l'auteur chemine vigoureusement, sans hésitation, sans fatigue, la flamme au front, coupant l'objection en quelque sorte, à la manière d'un vaillant navire qui suit la ligne la plus directe à travers le flot vaincu. Après l'avoir écouté, on a l'idée parfaite d'un Concile, des Conciles passés, du Concile futur ; on en apprécie l'opportunité et la nécessité, on connaît le peu de valeur des objections opposées d'un côté, des craintes élevées de l'autre ; on entrevoit le caractère distinctif du Concile de 1869, et son rôle dans les affaires du présent et de l'avenir. Tout cela est déduit avec une clarté souveraine. L'esprit du lecteur éprouve la sensation si agréable et si rare de se sentir en plein jour.

Il y a quelque chose de plus dans ce livre, un mérite supérieur, et si nous l'osions dire à propos d'un sujet et d'un écrivain si grave, un mérite charmant ; mais il faut avoir l'âme catholique pour en jouir. Ce charme c'est une fierté et une allégresse de foi qui ne doute pas de la victoire, parce qu'elle ne doute pas de la vérité. Mgr Plantier sent profondément non-seulement le bonheur, mais l'honneur d'être catholique, l'honneur humain. Il voudrait être catholique, ne le fût-il pas, pour l'unique gloire d'avoir place dans cette barque de Pierre, qui, non divine, serait encore la force, la beauté et la majesté des choses humaines, le ravissement de l'intelligence, la consolation du cœur. Quoi de plus beau, de plus manifestement triomphant ? L'humble barque a navigué par tous les flots, dompté toutes les tempêtes, portant toujours, sauvant partout la lumière, l'amour, la justice, la liberté, la raison. C'est par elle que la raison n'a pas péri, qu'elle a été victorieuse, et que l'humanité a vécu ; c'est par elle que la raison vaincra encore, aura encore raison, soutiendra encore le genre humain, préservé du scandale mortel où le jetteraient les triomphes de l'iniquité. Elle lutte, elle résiste, elle ne livre rien à la mer. Après dix-huit siècles d'orages, plus assaillie qu'elle ne le fut jamais, environnée d'une nuit plus épaisse, elle crie à ses ennemis plus furieux que seule elle peut les sauver : et, en dépit de leurs menaces, elle les entraîne vers la route de l'avenir, qu'ils ont perdue. En la poursuivant, ils retrouveront le jour et la paix.

Dans tout ce qu'écrit Mgr l'Évêque de Nîmes, on respire ce pressentiment d'une victoire infaillible. Il est homme de combat, il combat avec une sérénité égale à

son ardeur. Il regarde les précédents Conciles, tous si nécessaires, tous si entravés, tous accomplis avec tant de sagesse et de courage, tous si contestés après leur accomplissement, tous à la fin victorieux. Il y a une force et une richesse que Dieu a données à son Église, comme à la justice. Mille fois on l'a dépouillée de tout, mais cette force et cette richesse, il a fallu les lui laisser, et ses adversaires ne l'ont pas : c'est le temps. Elle use du temps, elle le prodigue et elle en a toujours, et le temps lui rapporte perpétuellement la vie et la jeunesse, que perdent et ne retrouvent pas ses ennemis. Ils sont tout-puissants, ils meurent, leurs constructions s'écroulent ; l'Église prisonnière, mais nourrie de l'aliment divin de la vérité, sort toute jeune de la vétusté de ses cachots : elle en ramasse les pierres, elle en bâtit des temples.

Tout l'édifice du dogme s'est formé d'un seul coup au pied du Calvaire. Nous récitons le Symbole des Apôtres tel que les apôtres eux-mêmes l'ont reçu de Dieu dans la lumière du cénacle où descendit l'Esprit-Saint. Rien n'y manque, il n'y a rien de nouveau. Mais les commentaires qui l'ont expliqué, développé et affermi, sont tous nés de quelque persécution, ont tous été l'objet de la persécution, ont survécu à la persécution, et cette constance de l'Église a fait le salut, la gloire et la liberté du monde. Ainsi le monde fut tiré de la nuit païenne et préservé d'y retomber. Ce fut l'œuvre du Vicaire de Jésus-Christ par l'assistance des Conciles, éclairés, comme au début, de l'Esprit-Saint. Car ces choses de Dieu ne finissent pas : la Pentecôte est en permanence comme la Cène, et toutes deux sont en permanence comme l'acte de la création ; Dieu ne cesse

pas de créer, l'Esprit divin ne cesse pas de se répandre, le sang divin ne cesse pas de couler.

Après avoir passé en revue, dans la première partie, ce passé si éclatant de gloire, si fécond en bienfaits, et en somme si triomphant, puisqu'il a maintenu la vérité attaquée à différents titres par toutes les puissances et toutes les folies du monde, l'éminent évêque aborde la question du Concile futur. Un rapide regard sur la société contemporaine lui permet d'en sonder la plaie. Tout le monde sait et proclame qu'elle est malade. La vraie cause du mal est moins connue : « C'est la rupture des peuples et de ceux qui les conduisent, avec la royauté publique et sociale du Christ. » A ce mal profond, source de tous les autres, il est un remède. Un seul homme a osé proposer de l'appliquer, et cet homme est le même médecin que la société humaine, depuis dix-huit siècles, a trouvé, capable de la guérir quand l'excès de ses maux emportait sa raison et menaçait d'emporter jusqu'à sa vie. Pie IX, usant de son autorité suprême et unique, a eu la sainte audace d'appeler le Concile, c'est-à-dire toute l'Église, et il a invité les errants, afin qu'un renouvellement de l'Esprit de Dieu se faisant dans toute l'Église, et de proche en proche dans toute la terre, y vienne multiplier les lumières et les œuvres de salut.

Ce qui suit ne supporte guère une analyse, tant le raisonnement est exact, précis et coordonné. L'illustre Evêque expose les faits, raconte les travaux préparatoires du Concile, fait voir la prudence du Saint-Père égale à la hardiesse de sa décision, aborde les objections qui ont été élevées par les dissidents, et les réfute. Il jette en terminant un coup d'œil sur la tenue des

délibérations, le caractère et les conséquences du futur Concile. Il y a ici une partie conjecturale, il y en a une qui est certaine. Ce qui est certain, c'est que le Concile affirmera opportunément la vérité du vrai et la fausseté du faux, et que ses définitions seront un grand soulagement et un grand appui pour la raison et pour la conscience humaines.

Ces points, élucidés avec tant d'autorité et de talent dans l'instruction de Mgr l'Évêque de Nîmes, répondent d'un côté aux objections de l'ignorance et de la mauvaise foi des incrédules et des dissidents ; de l'autre à celle d'une fausse prudence humaine, qui se targue, sans y penser, de plus de sagesse qu'elle n'en veut reconnaître au Saint-Esprit. Ces sages sont particulièrement empressés.

Ils prétendent que l'on veut entraîner le Concile, que l'on veut lui faire commettre des imprudences contre l'esprit moderne, et, s'il fallait les en croire, ils auraient sérieusement peur qu'on en vienne à bout. Ils oublient que l'Église ne peut pas faire d'imprudence, et que dans le Concile, c'est l'Esprit-Saint qui parlera, sans tenir grand compte des journaux. Mais puisque Mgr l'Évêque de Nîmes prend la peine de les rassurer, il est inutile que nous leur offrions nos propres idées.

Ceux qui se décideront à lire l'*Instruction* cesseront d'avoir peur des imprudences du Concile, et ils seront à cet égard en aussi parfaite tranquillité que nous le sommes nous-mêmes sur l'influence de leur sagesse aisément alarmée.

Est-il donc si difficile de se persuader que l'Esprit-Saint n'en est pas à son coup d'essai en présence de la diversité des opinions humaines ?

PHILOSOPHIE SUR LA GUERRE ET LA PAIX.

25 juin 1869.

A l'occasion de l'anniversaire de Solférino, l'Empereur a prononcé, au camp de Châlons, un discours qui a paru belliqueux. La Bourse s'est émue jusqu'à la profondeur de 22 centimes. On craint qu'il ne facilite pas les affaires, déjà languissantes en ce moment-ci. Bismark et Rochefort ! La coulisse est troublée de ces deux géants.

C'est s'alarmer un peu vite. Le discours impérial nous semble un thème de philosophie plutôt qu'un coup de trompette ; et un coup de trompette ne serait pas encore une déclaration de guerre. Pareilles vocalisations sont d'usage dans les camps. Il faut bien dire quelque chose à ces braves soldats ennuyés de pure gymnastique, et leur faire entrevoir les forêts de lauriers d'où se tire le bâton de maréchal. Sauf l'apprêt « humanitaire » qui est le cachet de l'époque, on leur a toujours proposé ces apophtegmes, sans se croire le moins du monde obligé de les conduire immédiatement chez le voisin.

Dans l'armée espagnole, il y a encore un commandement qui n'existe pas chez nous avec la même simplicité, à cause de notre génie trop moqueur : *Rostro feroz*

a l'enemigo! Face féroce à l'ennemi! A ce commandement, le soldat fait, en conscience, la plus terrible grimace qu'il puisse obtenir de son visage. Ensuite, on rompt les rangs et on allume la cigarette. Nous avons néanmoins l'équivalent de cela. Nous astiquons le fourniment, nous parlons d'en découdre pour l'amour de la justice, de la gloire, de la France, du genre humain : Face féroce à l'ennemi! cela roule dans le monde comme un tonnerre, la Bourse oscille de Paris au Japon, nous voilà contents pour un mois.

La grande difficulté du monde moderne, c'est d'être sérieux.

A raisonner sur leur valeur intrinsèque, en dehors des circonstances où elles se produisent, les idées du discours de Châlons ont du vrai. Elles valent bien, en tous cas, les contradictoires qu'on a coutume de servir avec le même profit dans les congrès de la paix. Par une rencontre aimable, il se tenait justement à Paris une de ces assemblées amoureuses, tandis que l'Empereur, à Châlons, exécutait sa mélodie pour Chassepot. Le contraste ne sera pas sans intérêt. Mais quoi que les orateurs de la paix sachent dire, nous croyons dès à présent qu'ils sont battus. L'orateur de Châlons a plus de voix et plus de moyens. Au fond, la guerre est bonne et la paix aussi, et toutes deux peuvent être détestables. Cela dépend du motif de la guerre et des œuvres de la paix. Il y a des guerres abominables et des guerres salutaires et fécondes ; il y a des paix salutaires et des paix de ruine et d'infamie.

Politiquement, chrétiennement, pour la gloire et l'honneur du nom français, pour la sécurité de l'avenir français, pour le bien général de l'espèce humaine, nous

ne serions pas disposés à chanter sans réserves la guerre qui a fait l'Italie, ni la paix qui a fait le Paris de M. Haussmann. Au point de vue de l'art politique, au point de vue du bénéfice moral, à d'autres points de vue encore, il y aurait beaucoup à dire des deux côtés.

Sans entrer dans le détail, nous croyons que les ruines de la guerre sont moins difficilement réparées que les ruines de la paix. On a plutôt fait de rétablir un pont, de relever une maison, de replanter un verger, que d'abattre un lupanar. Quant aux hommes, cela repousse tout seul, et la guerre tue moins d'âmes que la paix. Dans le *Syllabus*, il n'y a point d'article positif contre la guerre. C'est surtout la paix qui fait la guerre à Dieu.

Il est certain que la guerre est un fléau. Donnons cette consolation aux orateurs du congrès de la paix, tant sacrés que profanes. Mais comme ce fléau est un fruit direct de cet autre fléau très-glorieux qu'on appelle la liberté humaine, sur quoi tout est bâti, nous ne voyons pas comment on pourrait le supprimer. Les *pacıférants* ne nous ont jamais livré ce secret. Nous doutons fort qu'ils l'aient enfin lâché dans les beaux discours qu'ils ont fait hier. Si nous pouvons le dire sans trop blesser ces grands esprits, — généralement peu doux à qui les discute, — nous croyons que Dieu seul a bien su ce qu'il fallait faire pour maintenir, d'un côté la liberté, et de l'autre borner et contrebalancer le fléau qu'elle engendre, et même pour en tirer parfois de grands biens.

Par l'admirable confection de *l'inexterminable* humanité (*quoniam Deus creavit hominem inexterminabilem*), par sa Providence qui se réserve la direction et les suites

de tout, Dieu a voulu que la guerre fût autant un instrument de création qu'un instrument de destruction. *Horrida bella*, *pallida mors*, etc., expressions à mettre dans les pièces de rhétorique, expressions païennes qu'il ne faut plus prendre à la lettre, et que le christianisme a beaucoup corrigées! La guerre peut être la punition du péché public, elle n'est pas le péché particulier de tous ceux qui la font; quelques-uns seulement en sont responsables, les autres obéissent légitimement, remplissent un devoir, font une chose robuste, grande, vertueuse, même sainte, puisqu'ils défendent la patrie, et parfois quelque chose qui est encore au-dessus de la patrie. Nous nous contentons de jeter en passant le nom de Mentana et des volontaires pontificaux : voilà le droit, la nécessité, la beauté, la sainteté de la guerre. *Horrida bella* et *pallida mors* tant que vous voudrez, bons orateurs ! Cette horrible guerre est la splendeur de l'amour, et cette pâle mort est la mamelle pleine et vermeille de la vie.

La guerre répond à un autre instinct profond et sublime de la nature humaine, la tendance à l'unité. Il y a une aspiration à l'unité au fond de toutes les entreprises de domination universelle, et de là vient l'invincible sympathie des peuples pour tous les grands conquérants. Ces hommes violents et rapaces, ces sacrificateurs et ces immolateurs ne périssent pas dans l'admiration du genre humain ; ils sont admirés même des vaincus, parce qu'ils ont tenté d'une manière quelconque quelque chose de l'œuvre de Dieu. Les sages, les poètes, les satiriques peuvent s'indigner, peuvent raisonner, peuvent mordre : l'humanité se moque des critiques et garde son héros. Elle le fait plus grand

même qu'il n'a été ; elle lui pardonne les faiblesses qu'il montra, en faveur du grand dessein qu'elle lui suppose et que peut-être il n'eut pas.

Car ces pauvres et immenses machines, les Alexandre, les César, les Napoléon, sont fort sujettes à la rébellion envers la force divine qui les meut.

Il y a de tout cela dans le discours du camp de Châlons — instinctivement. Néanmoins, pour parler franchement, c'est mêlé. Nous ne dirions pas, pour notre compte, si nettement que « l'histoire de nos guerres est l'histoire des progrès de la civilisation ; » et nous ne dirions pas non plus que l'histoire de la civilisation est l'histoire du progrès de nos guerres. Cela mènerait loin, l'on arriverait à des conclusions peu historiques et peu philosophiques. La civilisation a fait du progrès avant nos guerres et avant nous ; elle en fera malgré nos guerres et malgré nous.

Sans doute il serait difficile de croire que nos dernières guerres sont autant de progrès pour la civilisation italienne, pour la civilisation mexicaine, pour la civilisation chinoise et même pour la nôtre. Il eût été possible cependant, il serait possible encore. Les éléments sont prêts, ils sont nombreux, incomparables. Mais il faudrait mettre l'esprit et les moyens de la guerre en harmonie avec l'esprit et les moyens de la vraie civilisation. Voilà où nous ne sommes pas. Charlemagne et saint Louis, et d'autres chefs du peuple chrétien, qui était un seul peuple, portaient l'Eucharistie dans les plis de leur drapeau ; c'est ce que nous n'imaginons plus et ce que la civilisation européenne ne permet plus. La guerre se faisait jadis pour l'unité, elle se fait aujourd'hui pour l'unification ; grande différence !

Nous raisonnerions bien encore à propos de l'*esprit militaire*, « triomphe des nobles passions sur les passions vulgaires. » Nous ne contesterons pas absolument la définition. Autrefois, elle était généralement admise. Par suite du progrès de la guerre et du progrès de la civilisation, elle a vieilli. Des armées *politiques*, comme celles de l'Italie et de l'Espagne, des armées permanentes de trois à quatre cent mille hommes et bientôt de tout le monde, changent complétement l'esprit militaire et l'esprit civil. Ces multitudes qui auront manié le fusil, et qui ensuite manieront le vote, deviennent militairement et civilement autre chose que tout ce qui s'est vu dans la civilisation chrétienne.

Mais il faut s'arrêter. Ce n'est pas que nous redoutions d'effrayer la Bourse, c'est que l'heure de mettre sous presse est venue. Un des grands progrès de la civilisation consiste à nous délivrer du souci de penser et de raisonner. On n'a plus le temps. O guerre méconnue, *horrida bella*, tu n'as jamais dévoré l'intelligence et la vie humaine comme aujourd'hui la paix !

LE CONGRÈS DE LA PAIX

LE P. HYACINTHE S'ANNONCE.

---

26 juin 1869.

Le *Journal des Débats*, le *Temps*, l'*Opinion nationale* et l'*Universel* rendent compte de la séance du congrès de la paix. C'était très-beau. La salle pleine, beaucoup de dames, le bureau chargé de fleurs de rhétorique au moment de s'ouvrir ! Ils ont presque pleuré. Une perle tremble aux cils des *Débats;* M. Sauvestre, de l'*Opinion nationale*, l'œil flamboyant, les bras étendus, demande à embrasser tout le monde, même ses anciens écoliers devenus Jésuites.

Il y avait quatre personnes au bureau. M. Michel Chevalier, sénateur, de la religion saint-simonienne, présidait, disons mieux, pontifiait. Auprès de lui, M. F. Passy, filateur de la paix perpétuelle, inventeur de la chose, vrai curé de cette paroisse, catholique très-modéré, faisait prêtre assistant. Puis, diacre et sous-diacre, d'un côté M. le pasteur Martin Paschoud, ministre du libre examen, de ceux qui nient la divinité de Jésus-Christ, et de l'autre le R. P. Hyacinthe, fils de sainte Thérèse, ministre du Dieu vivant.

Sur l'estrade, on voyait divers personnages renom-

més et importants. Il y a comme un accord des journaux pour n'en citer que quelques-uns, mais ils citent les mêmes : le P. Perraud de l'Oratoire, M. l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, et MM. les grands rabbins de Paris et de Genève. Hélas! très-vénérable et très-vénéré curé de la Madeleine, prêtre plein de cœur, patriarche plein de jeunesse, homme d'esprit plein de simplicité, qu'on est importuné de vous voir dans ce mélange! On sait bien ce qui vous y pousse; mais vous aurez beau faire, vous ne baptiserez point ces rabbins, vous ne dégonflerez point ces hydropiques!

A sa petite place de sous-diacre, le P. Hyacinthe était cependant le lion de cette pompe *passyfique*. C'est sur lui que se portait tout l'intérêt, et plusieurs n'en pouvaient croire leurs yeux; c'est lui qu'on voulait entendre, et plusieurs n'en voulaient pas croire leurs oreilles. Lorsqu'il eut parlé, beaucoup levèrent le siége, fuyant sans pitié les déroulements fleuris de M. le pasteur Martin Paschoud. On n'avait même que fort peu écouté une lettre du R. P. Gratry, l'un des Quarante, lequel est aussi en communion avec les passyfiants. Tout pour le P. Hyacinthe! Ainsi le Carmel et la religion catholique ont triomphé hier, entre midi et cinq heures, à Paris, dans un lieu que sainte Thérèse et saint Pierre n'auraient pas voulu hanter.

Faisons comme tout le monde, laissons-là M. Michel Chevalier et M. Frédéric Passy, allons au P. Hyacinthe. Notre collaborateur a rapporté la pénible impression qu'il a reçue de son discours, nous n'en dirons pas davantage avant de l'avoir sous les yeux; mais les impressions des journaux qui s'en occupent intéresseront nos lecteurs.

Voici le *Temps*, organe du protestantisme politique et orléaniste :

« Le P. Hyacinthe s'est levé. On ne se transforme pas tout à coup, par cela seul qu'on change de milieu et d'auditoire. Il y a eu dans le discours du célèbre orateur catholique parfois de la causerie et parfois du sermon, toujours beaucoup d'élan, de flamme, le plus généreux amour de l'humanité et le sentiment très-vif de la liberté : « Il faut aux enfants, a-t-il dit, des maîtres et des précepteurs très-personnels; mais de ces maîtres et de ces précepteurs, le temps est passé, nous ne sommes plus des enfants, nous sommes des hommes. » Et plus loin : « L'humanité ne veut plus former un camp, mais un forum et un marché, avec un temple au-dessus, où la grande humanité adorera son Dieu.

« Le P. Hyacinthe est pour l'action plus que pour le mysticisme : « L'homme, a-t-il dit, n'est pas sur la terre pour rêver le ciel, mais pour le mériter. »

« Une condamnation de la guerre, de par les trois commandements du Décalogue . « Tu ne tueras point, tu ne déroberas point, tu ne convoiteras pas le bien de ton prochain, » a fourni à l'orateur de fort beaux mouvements, qui ont excité dans la salle un véritable enthousiasme. »

Le *Temps* donne un petit mot au P. Gratry, dont la soutane brodée de laurier toujours vert a été un peu éclipsée par la bure du Carmel. Il paraît donc que la lettre du P. Gratry est le développement de cette pensée :

« Deux choses sont sorties de l'urne électorale, paix et liberté : c'est par la paix que la liberté doit être conquise. »

Dans son dernier livre, après avoir très-bien raisonné contre M. Vacherot et très-bien battu son philosophe, le P. Gratry insiste fortement sur les bonnes pensées qui nous viennent des étoiles, habitées selon lui par des

peuples très-sages et tous membres du congrès de la paix ; car ils ont totalement banni la guerre. Probablement le P. Gratry voyage en ce moment par là, et c'est de là qu'il considère les choses terrestres. Mais entre l'étoile qu'il habite présentement et la réalité des mouvements politiques, il y a des nuages.

Revenons au P. Hyacinthe ; il n'a pas paru nuageux.

Le *Journal des Débats* l'a vu et entendu avec plaisir. Il s'exprime par l'organe de M. G. de Molinari, économiste et grand admirateur de M. Quinet. Nous avons dû, il y a quelque temps, reprendre M. de Molinari qui citait inexactement certaines paroles de nos Évêques, et qui profitait de ce qu'il leur faisait dire pour les injurier très-gravement. Il est plus doux aujourd'hui.

« Le Père Hyacinthe a pris la parole. On connaît l'éloquence nerveuse et colorée de l'éminent prédicateur des conférences de Notre-Dame ; on sait aussi que cette éloquence qui rappelle celle de Lacordaire, le P. Hyacinthe l'a mise souvent au service des idées de liberté et de progrès, et c'est un autre point de ressemblance avec son illustre devancier. La *Ligue de la paix* doit se féliciter d'avoir un tel auxiliaire. Nous ne devons pas oublier de dire non plus que plusieurs autres catholiques, l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, le Père Perraud de l'Oratoire, etc., etc., avaient accompagné le Père Hyacinthe, et qu'à côté d'eux siégeaient des pasteurs protestants, ainsi que le grand rabbin. Déjà au Congrès de la paix en 1849, on avait vu M. l'abbé Deguerry tendre la main à M. Athanase Coquerel, à l'inexprimable horreur du journal l'*Univers*. Jeudi, le scandale a été plus complet et plus criant encore, s'il est possible : prêtres catholiques, pasteurs protestants, rabbins israélites, au lieu de faire assaut d'anathèmes et de malédictions, ont invoqué ensemble le Dieu de tolérance et de paix. L'assemblée en proie à une indescriptible émotion, applaudissait à ce spectacle si rare, et ses applaudissements ajoutaient à la gravité du scandale.

« Nous ignorons si l'*Univers* s'en consolera ; mais cette réunion

fraternelle de ministres des trois grandes religions des peuples civilisés, comme les a nommés le P. Hyacinthe, n'est-elle pas une première victoire dont les amis de la paix peuvent à bon droit se réjouir? »

Écoutons maintenant M. Sauvestre. C'est celui-là qui s'est rendu immortel en appelant *vermine* les Petites-Sœurs des Pauvres et les Sœurs de la Charité, et qui a fait ce livre diffamatoire intitulé : *Sur les genoux de l'Église*. Comme si l'on s'était trouvé si bien sur ses genoux à lui, lorsqu'il distribuait la pâtée intellectuelle en Bonnétable ! Mais M. Sauvestre est transfiguré.

Après avoir dit au pauvre M. Passy qu'on s'ennuyait de l'entendre, parce qu'enfin on était venu pour le P. Hyacinthe, il continue :

« L'orateur aux pieds nus s'est levé. L'assemblée a bien vite oublié sa fatigue. Reprenant à son tour, et comme à plaisir, la description de ces deux grandes forces que la civilisation moderne peut opposer à la guerre comme une double antinomie : le développement de l'industrie et la puissance grandissante de l'opinion, il a trouvé pour les mettre en évidence des images d'une incomparable grandeur.

« Il a déclaré qu'il n'appartenait point à cette secte étroite et exclusive, qui fait profession de mépriser les terrestres intérêts et de compter pour rien les travaux que l'homme accomplit en vue de dompter la matière. L'homme n'a pas été mis sur la terre « pour rêver le Ciel, mais pour le gagner par le travail. »

« Et, après avoir décrit en termes magnifiques les merveilles du travail, après avoir montré le monde civilisé, des deux côtés de l'Océan, mis incessamment en communication par la presse, par la télégraphie, et devenu comme un immense forum sous l'œil de l'éternelle justice, l'orateur, qui venait de rendre hommage à ces grandes forces modernes, les a déclarées insuffisantes.

« Il faut, a-t-il dit, une force plus forte pour vaincre la guerre, il faut que les nations puissent opposer aux commandements des

rois ambitieux la double loi morale d'où est sortie toute la civilisation, et sur laquelle repose le monde moderne; il faut que les peuples puissent élever au-dessus de toutes ces agitations coupables cette loi que Moïse et les prophètes ont écrite avec les traits de feu du Sinaï, et qui dit : « Tu ne tueras point. — Tu ne déroberas point. — Tu ne convoiteras point le bien du voisin. »

« Et auprès de cette loi qui représente la justice, il faut qu'ils puissent dresser la loi nouvelle, complément de la première, et qui dit . « Aimez-vous. — Vous êtes tous frères. »

« Réunissant alors comme en un faisceau d'influences pacifiques ce qu'il a appelé « les trois grandes religions de la civilisation, » le Judaïsme, le Catholicisme et le Protestantisme, il a convié leurs ministres à unir leurs efforts afin de hâter le règne de la paix sur la terre. »

Ayant ainsi analysé le discours du P. Hyacinthe, où il y a certainement des choses qu'il ne comprend pas, M. Sauvestre exprime ses propres petits sentiments :

« Il nous serait impossible de rendre l'émotion de l'auditoire sous cette parole puissante et convaincue. A chaque protestation au nom de la liberté, au nom de la dignité humaine, l'assemblée éclatait en applaudissements prolongés, en acclamations enthousiastes.

« Ah! si cette voix éloquente voulait se faire entendre plus souvent; si le P. Hyacinthe voulait essayer de porter « son évangile de paix » partout où la vérité a besoin d'être entendue quelles conquêtes ne ferait-il pas!

« Car la guerre, ce n'est pas seulement à la frontière qu'elle est à craindre; ce n'est pas seulement entre des peuples différents que s'engagent les luttes meurtrières : c'est parmi nous aussi qu'il faut entreprendre l'œuvre de conciliation et d'apaisement.

« Ce n'est pas seulement aux ambitions princières, c'est aussi aux intérêts privés, aux égoïsmes aveugles, qu'il faut prêcher la justice et la fraternité.

« Et, puisque l'éminent orateur a séparé sa cause de celle des violents et des exclusifs, que ne cherche-t-il pas à rallier les

masses à sa doctrine de tolérance et d'amour, à sa religion de liberté et de fraternelle égalité!

« Ce serait là une tâche bien grande et bien belle, une tâche patriotique aussi, et digne de Celui qui sait si bien parler de la France.

« Ensuite, l'excellent pasteur Martin Paschoud est venu joindre sa parole sympathique à celle des orateurs de la paix. Mais l'heure et la durée excessive de la séance ont fait vider la salle avant la fin. »

Pauvre excellent pasteur Martin Paschoud, trouvé de trop comme le pauvre M. Passy! Mais si nous en croyons l'*Universel*, M. l'excellent pasteur Martin Paschoud s'est bien vengé :

« M. Martin Paschoud, pasteur protestant, clôt la séance par quelques paroles émues, qui sont très-favorablement accueillies.

« Il rappelle fort à propos ce qu'il dit au P. Hyacinthe, après l'avoir entendu parler sur la paix dans une réunion pareille, à Lyon :

« — Je ne sais pas si je suis catholique, mais je ne sais pas si vous n'êtes pas protestant. »

« Ce souvenir provoque l'assentiment et le sourire de l'éloquent religieux, et l'auditoire tout entier d'applaudir plus frénétiquement que jamais. »

Voilà l'effet. Nous n'en voulons rien dire de plus. Il faut donner aux orateurs le temps de la réflexion *après*, lorsqu'ils ne l'ont pas assez pris *avant*. Il nous est agréable d'espérer que, rentré dans sa cellule, et pesant les suffrages qui lui viennent et ceux qui s'en vont, le R. P. Hyacinthe trouvera que son triomphe d'hier est un triste et périlleux enfantillage.

SUR LE MARTYRE DES ÉVÊQUES POLONAIS.

MONSEIGNEUR LUBIENSKY.

24 juin 1869.

L'héroïque Église de Pologne s'enrichit d'un nouveau martyr. L'Évêque Lubiensky est mort sur la route de l'exil. Le bourreau, général de l'armée russe, qui le conduisait à la torture sibérienne, a su s'y prendre, et l'a mené de telle sorte que ça été tout de suite fini. Voilà l'empereur débarrassé. Heureux empereur, qui a des serviteurs si dévoués, si habiles, si prompts! Celui-ci se nomme le général Moller. Le général comte Berg, un grand personnage civilisé, un Russe doux, mais fidèle, a eu l'honneur de discerner ce Moller et de lui confier l'office qu'il a si bien rempli.

Le comte Berg était l'ami de l'Évêque Lubiensky, son intime depuis longues années. Il existait entre eux de longs et confiants rapports. L'abbé Lubiensky avait été le père spirituel de la comtesse Berg et de sa fille, toutes deux bonnes et sincères catholiques. D'un autre côté l'on sait que le comte Berg est parfaitement ce que l'on appelle un galant homme, sans férocité, sans méchanceté, sans fanatisme, et qui trouve et qui avoue que l'Évêque n'a fait que son devoir avec beaucoup de prudence et un grand désir de garder la paix. Mais son

devoir à lui, comte Berg, étant de faire arrêter l'homme qu'il aimait et qu'il honorait, et de l'expédier en Sibérie, il a employé de telles mains, que l'homme qu'il aimait et qu'il honorait est mort.

Nous avons déjà dit dans ce journal quel fut le crime de Mgr Lubiensky ; mais quelques détails nous étaient mal connus. Lorsqu'il faut tirer un fait des entrailles de la Russie, on n'a la vérité que lentement et par petits lambeaux, surtout s'il s'agit d'un fait religieux. En Russie, tout ment et tout sait mentir. Les grands, les petits, l'administration, l'armée, la loi, les juges, les bourreaux eux-mêmes sont menteurs; ils mentent par la parole, par la plume, par le silence ; et si quelquefois la vérité sort de leur bouche, elle ment. Le crime de Mgr Lubiensky, est celui pour lequel ont souffert et souffrent tant d'autres, les uns qui sont morts sous le bâton ou dans la torture de l'exil, les autres qui doivent y mourir. Il n'a pas voulu trahir Dieu, il n'a pas voulu obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu, voilà son crime. A cause du mensonge russe, on a pu croire qu'il avait faibli un moment ; il n'en est rien. L'exacte histoire des circonstances qui ont motivé sa déportation, n'atteste que sa prudence, sa douceur et son courage.

L'an dernier, M. de Mouchanow, directeur des cultes *étrangers* (en Pologne le catholicisme est *étranger!*) parut subitement à Sejuy, résidence de l'Évêque, et, par toutes sortes de cajoleries et de sophismes, le pressa d'envoyer un délégué au collége prétendu catholique de Saint-Pétersbourg. Nos lecteurs savent que cette institution schismatique doit devenir, pour l'Église catholique, l'équivalent du *saint* synode qui gouverne absolument l'Église russe sous la présidence d'un aide de

camp de l'empereur. En dépit de toutes ses instances et de toute son adresse, M. de Mouchanow n'obtint ce qu'il demandait qu'aux conditions suivantes, écrites : 1° Que ce collége ne serait qu'un bureau purement administratif, dépourvu de tout pouvoir ecclésiastique, et dont les membres continueraient d'être soumis à leurs Évêques respectifs ; 2° Que si le Saint-Siége n'approuvait pas le collége quoique réduit à ce simple rôle, l'Évêque pourrait immédiatement rappeler son délégué.

En posant ces conditions, Mgr Lubiensky voulait surtout se donner le temps de prendre des conseils et des ordres. M. de Mouchanow les souscrivit, et avant même que le délégué fût désigné, le comte Berg les confirma par une dépêche officielle. Il ajoutait que ce serait « dénaturer le collége » si on lui attribuait un autre caractère que le caractère « exclusivement administratif. » Saisi de ces déclarations formelles, l'Évêque permit l'élection du délégué par son chapitre, et donna secrètement avis de tout à Rome, protestant que, quelle que fût la décision du Pape, il obéirait.

Le Pape répondit qu'il ne pouvait revenir sur la condamnation du collége de Saint-Pétersbourg, déjà prononcée par une encyclique en date du mois d'octobre 1867[1], et, qu'en conséquence, il fallait révoquer le délégué. Il louait d'ailleurs magnifiquement la soumission filiale de l'Évêque, et refusait sa démission, car Mgr Lubiensky, sentant le fardeau croître et ses forces diminuer, avait demandé de déposer l'épiscopat.

Il obéit en tout, garda sa terrible charge, et écrivit en

[1] Le gouvernement avait intercepté cette encyclique, et les Évêques catholiques de Pologne et de Russie en ignoraient le contenu ou ne le connaissaient qu'imparfaitement.

même temps au gouverneur de Varsovie, comte de Berg, qu'ayant outrepassé ses pouvoirs, il se rétractait. Sa lettre très-développée, dont la copie est heureusement gardée à Rome, expose toute l'affaire jusqu'à ce moment. Il dit dans les termes les plus respectueux, mais les plus forts, que, quel que soit son attachement et son dévouement pour l'empereur, il ne peut pas cependant désobéir au Vicaire de Jésus-Christ, son unique chef dans les choses de Dieu.

Non content de cette démarche envers le gouvernement, il envoya copie de sa lettre à tous ses collègues, les Évêques de Russie et de Pologne, afin qu'ils connussent bien les graves raisons de son consentement, de sa rétractation et de toute sa conduite. C'était signer autant de fois le décret de son exil et peut-être de sa mort. Il le savait, et ne tarda point.

L'empereur, lui, tarda. L'on ne peut guère supposer que tant de dignité, de simplicité et de courage, l'ait pu toucher. Il y a des idées, des situations et des infatuations qui font perdre quelque chose de la nature humaine. En Russie, d'ailleurs, si le tigre s'endort, des chacals sont là qui le réveillent. Mgr Lubiensky resta deux mois sans nouvelles de l'empereur, soit qu'on ne sût que faire, soit qu'on ne voulût rien faire; car on avait quelques devoirs particuliers envers Mgr Lubiensky, et il était de ceux qui avaient le plus courageusement résisté à la Révolution. Enfin, le décret d'exil fut rendu. Les personnes qui sont le plus au courant des choses russes en font honneur à S. Ex. le comte Siewers, directeur au département des cultes à Pétersbourg, tyran de bureau, espèce plus méchante et plus basse à Pétersbourg que partout ailleurs, naturellement doué de

haine contre tout bon prêtre, et personnellement ennemi, mais ennemi acharné du très-digne Évêque Lubiensky. On dit que c'est cet homme qui obtint le décret d'exil. Il connaît la manière, et il a déjà du sang sur les mains.

C'est ici que le comte Berg, l'excellent comte Berg, entre en scène pour le dénoûment. Il reçut le décret ; peut-être en fut-il affligé. Il savait mieux qu'un autre quelles vertus et quelle innocence on le chargeait de proscrire, il les avait vues de près. Mais le galant homme n'eut qu'une préoccupation bien manifeste, celle de se hâter. Il appela donc ce soldat brutal, ce Moller, et lui dit de faire vite. Ils sont tous pressés. Ah ! bourreaux ! il y a quelqu'un aussi qui se hâte et que vous ne voyez point, et qui ne vous laissera point le temps, et qui vous donnera l'éternité !

Moller arriva en force, à l'improviste, comme le larron, dans la nuit, fit main basse sur les papiers, empoigna sa proie. Une heure après, le saint Évêque, cahoté dans une charrette sur l'affreux chemin de Grodno, commençait son agonie. A Grodno, sans lui donner de répit, Moller le jeta dans un wagon, et lui fit faire d'un trait l'immense trajet de Grodno à Nijni-Novgorod, plus de trois cents lieues. Là il fallut s'arrêter : on ne put continuer jusqu'au but qui était Perme, sur les confins de la Sibérie. C'était inutile, et l'empereur allait être vengé. Le criminel mourut au bout de trois jours. Dernier trait russe : Mgr Lubiensky avait supplié qu'un chapelain pût l'accompagner au moins pendant le voyage ; le général Moller lui refusa cette faveur. S'il fallait absolument que quelqu'un reçût le dernier soupir du prisonnier, ne serait-il pas là, lui

général Moller, représentant de S. Exc. le comte Berg et de S. M. l'empereur ?

Ainsi est mort l'Évêque Lubiensky, tel qu'il avait vécu, en saint, en confesseur et en martyr. C'était une âme austère et douce, un esprit très-vaste, très-aimable et très-éclairé, mais surtout un admirable prêtre. Il n'y avait pas de vertu sacerdotale qui ne fût en lui, et avec éclat. D'une santé extrêmement délicate, toujours malade, il menait néanmoins la vie la plus mortifiée. Sa nourriture ne lui coûtait que 20 copecks (environ 70 centimes) par jour ; il couchait sur un peu de paille, et distribuait aux pauvres tout ce qu'il possédait et tout ce qu'on lui donnait. Dans ses souffrances de tout genre, étendu et tourmenté sur sa croix d'Évêque, il était inaltérablement gai, accessible, affable, et sa vertu ne se montrait jamais moins gracieuse que son esprit. Il avait le plus grand air dans ses habits pauvres, souvent déchirés. Un rayon de sainteté illuminait ces haillons que les pauvres contemplaient à travers des larmes de reconnaissance, et ils devenaient augustes. Mais quelque présent que fît l'Évêque, sa parole semblait un don plus précieux, sa sainte, sa profonde parole d'homme de Dieu. Partout et toujours il était prêtre, et on l'aimait partout ; les protestants, les juifs, les Russes mêmes ne le vénéraient pas moins que les catholiques; et, nous l'avons dit, le comte Berg était son ami, comme le pauvre qu'il allait visiter dans sa cabane. Seulement le pauvre ne l'aurait pas assassiné.

Tel était l'homme que la Russie vient d'ajouter à la liste sanglante des confesseurs de la foi. Il faut reconnaître que l'empereur de Russie sait choisir les fronts où il fait tomber la couronne du martyre ! Continuez,

Sire, Dieu aussi sait ce que vous faites et ce qu'il fait, et il aura son jour. Là où vous creusez une fosse, là Dieu pose des fondements; là où tombe un martyr, là germera une église, et il n'y a point de poussière qui puisse assez boire le sang que vous versez pour empêcher vos peuples d'y lire un jour notre *Credo*,

29 juin 1869.

A M. l'abbé Kosmian, prêtre du diocèse de Posen.

Cher ami,

Lorsque j'ai reçu votre lettre, l'*Univers* avait déjà annoncé la mort de Mgr Lubiensky et donné le détail odieux de la persécution qui l'a frappé au cœur. Nous avions dit ses vertus, nous avions peint ses bourreaux, nous avions montré en action la Russie, et l'œuvre qu'elle accomplit et les agents qu'elle y emploie. Je peux à présent vous faire connaître le résultat de notre plainte : elle est restée sans écho. A peine trois ou quatre journaux de Paris, tardivement, brièvement et froidement, ont mentionné le fait dans le bulletin consacré aux nouvelles du jour. Voilà ce que pèse ici le martyre d'un Évêque, même quand ce martyre consomme la mort d'une Église et d'une nation.

Les dernières nouvelles nous apprennent l'arrestation et la déportation du dernier évêque de la Pologne, le seul qui restât. Il n'y en a plus : *Finis Poloniæ!* Les journaux le diront dans les faits divers, et si la Russie tue ses captifs, elle n'en recevra pas de longs reproches. Je vous assure qu'on veut bien que ces exilés restent

en exil et qu'ils y meurent, dût la Pologne en mourir. Je vous assure qu'on veut bien que les nations meurent, et meurent assassinées. Qu'est-ce que cela leur fait, et pourquoi s'y opposeraient-ils? Leur plan est de faire périr la Mère des Nations. Une nation qui succombe est un soldat de moins pour cette mère qui doit à son tour périr.

Voilà le fond des habiles. Ils se résignent à ces immolations sans se croire cruels. Vous ne lisez pas nos prophètes. Vous ne savez pas qu'il y a un écrit de M. Hugo, intitulé l'*Avenir*, dans lequel on salue avec ivresse l'extinction future et prochaine de la France. L'ineffable ridicule du style le fait mépriser des uns, le rend inintelligible à l'abaissement intellectuel des autres; mais il livre le secret. Ecoutez ceci, qui fut dédié à tous les peuples au moment de la grande Exposition :

« Les peuples ont eu le vague ébranlement des profonds tremblements de la terre de France. Ils ont de proche en proche reçu le contre-coup de nos luttes, de nos secousses, de nos livres. Ils sont en communion mystérieuse avec la conscience française..... Phénomène magnifique, cordial et formidable, que cette volatilisation d'un peuple qui s'évapore en fraternité! ô France, adieu! tu es trop grande pour n'être qu'une patrie. On se sépare de sa mère qui devient déesse. Encore un peu de temps, et tu t'évanouiras dans la transfiguration. Tu es si grande que voilà que tu ne vas plus être. Tu ne seras plus France, tu seras Humanité; tu ne seras plus nation, tu seras ubiquité. Tu es destinée à te dissoudre tout entière en rayonnement, et rien n'est auguste à cette heure comme l'effacement visible de ta frontière. Résigne-toi à ton immensité. Adieu, Peuple! salut, Homme! subis ton élargissement fatal et sublime, ô ma patrie, et de même qu'Athènes est devenue la Grèce, de même que Rome est devenue la chrétienté, toi, France, deviens le monde. »

Pesez ces paroles, cher ami, et si vous êtes tenté de n'y voir que le délire d'un illuminé, sachez que dernièrement, en pleine tribune, un très-honnête membre du gouvernement français, enivré du Paris de M. Haussmann, l'appelait, tout comme M. Hugo, « la capitale du monde. » Et certainement l'honorable et modeste M. de la Roquette n'a nul espoir de conquérir le monde.

Or, lorsque de telles idées ont un tel cours au milieu d'une civilisation comme la nôtre, également avilie par le scepticisme doctrinal et par l'amour crédule et fervent de la matière, jugez ce que peut devenir le vieux sentiment de la confraternité des nations. Il s'agit bien de fraternité ! Ce sentiment mesquin était bon pour l'enfance du dix-neuvième siècle, quand on avait la simplicité de croire aux patries. L'on ignorait alors que les frontières sont des barrières, et que la fraternité implique une séparation barbare, puisqu'elle empêche le fusionnement. On peut, on doit même souffrir qu'un peuple meure, et il n'y a point de mal à cela, tout au contraire, puisque la mort facilite évidemment la « volatilisation » indispensable à l'unification.

Rien ne démontre mieux que M. Hugo et en général tous les républicains libres-penseurs, à commencer par M. Mazzini, leur grand-prêtre, sont purement et simplement des pionniers de César. On peut leur accorder qu'ils ne le savent pas, du moins tous. C'est cela, cependant. Et j'ajoute qu'un jour, bientôt, *ils le sauront, ils le verront* et *le voudront*. Par cette persévérance infernale, renégats de la patrie, ils seront du moins fidèles à la Révolution, dont l'unique but est de renverser l'Église pour renverser le christianisme. Ne pouvant pervertir, ils descendront à proscrire. César étant le meilleur ins-

trument qu'ils puissent employer, les plus fiers se mettront à genoux devant César. Ils lui diront : *Puisqu'il n'y a que toi, nous sommes à toi. Sois roi, sois pontife, sois dieu, et délivre-nous du Christ!*

Oui, mon vieil ami, mon frère, ils feront cela! Ils aimeront mieux ressusciter Néron et le restaurer dans Rome et sur le monde, que de laisser Rome et le monde à Jésus-Christ.

D'ailleurs, vous le voyez bien. Les complaisances dont la Russie est l'objet, les encouragements même qui lui sont donnés lorsqu'elle persécute l'Église et tue les Évêques ; le silence, les complaisances, les encouragements qui accueillent la même œuvre en Italie, en Espagne, en Allemagne, partout enfin où elle est tentée, vous révèlent assez les affinités et la consanguinité de la Révolution et du césarisme.

Vous avez entendu les clameurs qui se sont élevées dans tous les journaux révolutionnaires de l'Europe, lorsque le Pape a donné cours aux arrêts de la justice contre les deux assassins Monti et Tognetti, coupables d'un crime si sauvage, qu'ils avouaient. L'empereur de Russie fait arrêter des prêtres qui ne sont coupables d'aucun crime politique ni civil, et qu'il ne pourrait faire juger même par ses tribunaux ; il les condamne sans procès à la prison perpétuelle : on se tait partout. Il peut les tuer : on se taira, et même on applaudira.

Si les Russes craignent les journaux, comme vous le dites, c'est qu'ils sont encore sauvages et mal au courant des choses de la France. Ils y supposent une pudeur qui les oblige eux-mêmes à quelque pudeur. Cette pudeur n'est plus, et ils n'ont plus besoin de pudeur. Qu'ils ne se gênent pas ; nous sommes faits

pour tout voir. Ah ! si le czar se permettait d'expulser de sa Russie quelque histrion mâle ou femelle qui eût outre-passé sur un théâtre la limite maintenant inconnue du scandale public, à la bonne heure ! un grand cri s'élèverait contre la barbarie moscovite. Mais abattre les églises catholiques, proscrire le culte, faire apostasier les fidèles, disperser les prêtres, déporter les Évêques et les enfouir en Sibérie, mon Dieu ! encore une fois, qu'il ne s'en gêne pas.

Mais la presse, direz-vous ? la presse légitimiste, la presse catholique ? Oui, je le comprends, le silence qui se fait par là vous étonne. Il m'étonne aussi, et c'est tout ce que je veux dire. Deux choses m'expliquent à peu près la froideur de la presse légitimiste : elle est en partie libérale et craint de paraître cléricale ; elle croit en partie que la Russie est encore un gouvernement monarchique, et ne veut pas briser avec les Romanoff, qu'elle considéra si longtemps comme l'appui de l'ordre légitime en Europe. Quant à la presse purement catholique, j'espère qu'elle se réveillera, et si quelques-uns de ses organes tardent à parler, ils se feront néanmoins tous entendre lorsque vos maux leur seront bien connus. Mais que sommes-nous dans la foule ?

« *Nostra povera santa Polacca !* » disait dernièrement le Saint-Père. Le généreux journal belge qui rapportait cette parole, en faisait éloquemment ressortir le sens, il disait combien elle vous glorifie. C'est là votre vraie force et notre espérance. Vous soutenez le grand combat où l'on peut mourir, mais où l'on ne peut être vaincu. Depuis dix ans, quelques centaines de cadavres couchés sur les marches de Saint-Pierre, empêchent le monde hostile de passer. Vous aussi, là-bas, vous arrê-

tez le monstre, vous l'empêchez de passer. Vous rendez à la civilisation catholique le même service que vous lui rendîtes sous les murs de Vienne. Vos saints meurent, mais ils triomphent. Leur victoire est autre, mais elle aura le même résultat. Gardez leur mémoire et leurs exemples. Quand l'impiété croit enfin l'emporter, et ne voit plus rien devant elle, Dieu jette dans la balance les larmes du juste et le sang du martyr, et ce poids est vainqueur : toute la puissance de l'iniquité n'est plus rien ; elle trébuche sur le cadavre de ses victimes, elle tombe, et l'Évangile poursuit sa route un moment entravée.

Pendant que je vous écris, les cloches sonnent la fête des saints Apôtres Pierre et Paul. Tout le bruit de Paris n'empêche pas de les entendre. Leurs chants volent par-dessus la place publique et par-dessus les palais. Que disent-elles? — *Hodie Simon Petrus ascendit crucis patibulum. Alleluia! Hodie Paulus Apostolus, inclinato capite, pro Christi nomine martyrio coronatus est. Alleluia!*

Alleluia, parce que c'est en montant au gibet de la croix que Pierre a pris l'empire ; *Alleluia*, parce que c'est en courbant la tête sous l'épée que Paul est devenu le docteur du monde ; *Alleluia*, parce que le martyre a été l'éclat de leur gloire et portera leur parole victorieuse à travers tous les siècles, à travers toutes les ténèbres et à travers toutes les tyrannies.

RADOUBAGE DE LA CONSTITUTION.

3 août 1869.

La Constitution de 1852 a vécu. Elle aura tenu dix-sept ans. C'est la belle durée de ces sortes de chefs-d'œuvre modernes, et beaucoup ont été fabriqués avec plus de conseil qui n'ont pas si longtemps servi. Rendons cet hommage à la Constitution de 1852 et à son auteur. Depuis 1789, il n'a pas été donné à tous les législateurs, ni à toutes les législatures, de faire une Constitution capable de naviguer dix-sept ans. Et encore pourrait-on soutenir que celle-ci n'est pas absolument hors d'usage ; qu'elle n'a point péri ; qu'elle est entrée correctement dans le bassin de radoub, et qu'elle en va sortir rajeunie et forte et en état de faire encore campagne. Néanmoins, il est vrai que l'avarie est considérable et qu'il a suffi d'un coup de mer assez léger.

Ce qui n'est pas moins vrai, c'est que la mer grossit.

On a lu le projet de sénatus-consulte. Nous ne prétendons pas juger au pied levé une pièce qui a été délibérée par tant de doctes fort intéressés à l'ouvrage et que l'on peut croire au courant de toutes les difficultés. En somme, il y a d'énormes changements. Depuis un siècle, les gouvernements et les sociétés, dont ils sont l'expression beaucoup plus que les guides, n'ont pas appris à se bien porter ; ils connaissent l'art de se

retourner dans leur lit et le pratiquent avec dextérité. Quelquefois, cependant, ils font des imprudences.

La Constitution de 1852 était un régime de clôture et de silence. Elle avait proscrit les courants d'air et le bruit. Les raisons ne manquaient pas en faveur de ce régime. Mais l'air s'est corrompu ; mais le silence a engendré l'ennui ; et l'ennui, et le silence, et le mauvais air ont allumé une fièvre endiablée. On ouvre à présent les fenêtres, peut-être un peu tard ; on les ouvre de façon à ne pouvoir guère les refermer, et quelques vitres seront brisées irrémédiablement ; la conversation deviendra aisément bruit, et le bruit vacarme. Ce grand air et ce grand bruit couperont-ils la fièvre, ou produiront-ils le délire ?

N'importe ; il faut en essayer.

Nous ne dirons pas que nous sommes sans espérance. La France est plus sage qu'elle ne paraît. Nous disons plus sage, nous ne disons pas meilleure. Il serait impossible de nommer dans le monde un meilleur pays, plus patient, plus contenu, plus résistant au mal, offrant autant de ressources pour le bien, voulant d'un cœur aussi généreux l'ordre véritable, c'est-à-dire la justice dans la paix. La France, dans son ensemble, n'applaudit pas aux iniquités qui se commettent sur la terre ; elle ne demande pas le renversement du monde et la destruction de la société humaine. La Révolution, dont on l'a entichée, n'est pour elle qu'un nom de justice, et nullement la chose sinistre et sauvage que l'on voit ailleurs. A ce titre, elle en a horreur, et il faut la pousser et la surprendre pour la faire entrer dans les voies véritablement révolutionnaires. Chaque fois qu'elle y a été engagée, elle s'est fait des gouvernements pour en sor-

tir. C'est la mission spécialement donnée aux Napoléons... qui auraient pu la remplir mieux.

Tel fut le mandat de Napoléon Ier, tel celui de Napoléon III : terminer la Révolution! Ils ont pris, l'un et l'autre, *terminer* dans le sens d'*accomplir*, et ils n'ont ni accompli ni terminé, parce que terminer est incompatible avec accomplir, et accomplir incompatible avec exister.

Ce qui se passe aujourd'hui en est une preuve nouvelle. C'est la pente à *accomplir* la Révolution qui a provoqué et rendu nécessaire l'espèce d'abdication opérée par le sénatus-consulte. On colore très-convenablement l'entreprise en la rattachant à divers précédents du règne ; cela ressemble assez à un *proprio motu*. Mais, au fond, tout se fait parce que la Révolution a regagné du terrain, et ce terrain, le gouvernement le lui a livré par un long écart des instincts, sinon des principes, auxquels il doit son origine. Institué pour terminer la Révolution, il s'est laissé aller, — employons l'expression la plus mitigée et peut-être la plus juste, — il s'est laissé aller à l'accomplir ; et enfin le péril qu'il ne voulait pas voir lui est apparu plus fort que lui. Il fait des concessions, il demande surtout secours à des forces contraires, qu'il n'a pas su employer et qui l'abandonnaient.

Est-il encore temps ? Ce remède héroïque répondra-t-il à l'attente de Napoléon III ? Est-il né des hommes pour faire avec lui et pour lui ce qu'il devait faire lui-même pour tous, parce que, selon le sentiment général, les hommes manquaient et qu'une longue et sage dictature était nécessaire à la France et au monde ?

C'est la grosse question qui ne peut être résolue

aujourd'hui ni demain. Quelle impulsion le gouvernement personnel, conseillé, limité, contenu, nous le voulons bien, mais subsistant, il le faut, saura-t-il donner à la machine nouvelle dont il va essayer? De quel esprit sera-t-il animé? Voudra-t-il accomplir, voudra-t-il terminer? Tout est là, dans le nouvel état comme dans l'ancien.

Les modifications proposées par le sénatus-consulte doivent satisfaire et au delà ceux qui voulaient quelque chose ; elles doivent contenter ceux qui voulaient beaucoup ; elles laissent du moins l'espérance à ceux qui voulaient tout. Pour nous, sauf ce que la discussion nous pourra montrer plus juste ou plus désirable, nous sommes très-disposés à ne pas demander davantage, et notre vœu serait que l'on fît très-sincèrement cette expérience, comme le gouvernement paraît, du reste, en avoir l'intention.

Aux approches du coup d'État, situation qui n'est pas sans analogie avec celle où nous nous trouvons présentement, quoiqu'il s'agisse aujourd'hui de défaire ce qui alors fut fait, nous désirions de tout le monde beaucoup de bonne foi, et nous prenions la liberté de conseiller à tout le monde de se donner du temps. Notre solution était de proroger les pouvoirs du président de la République, et non pas de chercher à faire une autre République, ni un autre président, ni un roi, ni un empereur. Bonaparte, disions-nous, est le seul chef possible du parti de l'ordre, et le parti de l'ordre est la seule force sur laquelle Bonaparte puisse compter. S'ils ne s'accordent pas, ils se ruinent réciproquement, et la France tombe dans les aventures révolutionnaires.

L'accord se fit autrement que nous ne le désirions, et

il serait long d'en examiner les suites. Aujourd'hui, il est souverainement à désirer que l'accord se refasse. Les besoins sont réciproques, comme alors. Récriminer est fort inutile ; se venger serait périlleux. En politique comme en tout le reste, les chrétiens pardonnent ; et les gens de bon sens, quand le moment est venu, c'est-à-dire quand ils sont forts, proclament l'amnistie.

MONSEIGNEUR DU COSQUER

ARCHEVÊQUE DE PORT-AU-PRINCE EN HAÏTI.

---

6 août 1869.

Si l'on dressait un martyrologe des hommes supérieurs qui ont eu par-delà l'ordinaire à souffrir dans leur cœur et dans leur intelligence, la liste serait longue pour ce temps-ci ! J'y voudrais inscrire aux premiers rangs Mgr Testard du Cosquer, archevêque de Port-au-Prince, dans la République d'Haïti, mort à Rome la semaine dernière, en exil, rassasié de tous les dégoûts que la sottise et la méchanceté humaines peuvent amonceler pour fatiguer la vertu.

Il était de la race de ces hommes d'Église qui ont été depuis dix-huit siècles les vrais hommes d'État, les vrais civilisateurs. Il avait un esprit vaste et charmant, un grand cœur, une âme pleine d'ardeur et de constance. Il voyait juste, parlait bien, agissait hardiment ; il était constitué pour des œuvres robustes. Par obéissance religieuse, il avait abandonné une situation qui s'ouvrait sur toutes les nobles ambitions du zèle catholique, et s'était voué à une entreprise immense, sainte devant Dieu, mais éloignée des théâtres de la gloire terrestre. Cette entreprise, il pouvait la mener à bonne fin, moyennant un petit secours qu'il pouvait espérer,

car il l'attendait de la France, et la France avait double intérêt à le secourir, intérêt d'honneur, intérêt d'argent. Hélas ! le secours a manqué, et le premier Archevêque d'Haïti est mort loin de son siége, désolé comme pasteur, humilié comme Français. Il a stérilement dépensé sa vie pour voir de plus près qu'un autre le mensonge et l'iniquité triompher par la complicité de ceux qui devraient et qui pourraient en arrêter le cours.

Sans doute, il savait et il croyait ce qu'un chrétien, un prêtre, un Évêque doit savoir et croire ; son âme et son cœur tourmentés jouissaient en haut des certitudes de la foi. Il n'ignorait pas qu'il aurait le prix de ses peines, que de sa sueur naîtrait quelque moisson, qu'une seule âme sauvée serait encore un gain suffisant du sacrifice de sa vie. Néanmoins, le tourment était sans relâche. Il voyait l'abondance et la facilité relative du bien à faire, il voyait qu'on ne le faisait pas, il le voyait au contraire empêché par le concert invincible des passions les plus basses, de l'incurie la plus stupide et des préjugés les plus sots.

C'est à Rome, sous la République, à l'occasion d'une action toute sacerdotale et toute française, que le nom de M. Testard du Cosquer fut prononcé pour la première fois. Avec l'abbé de Mérode et d'autres jeunes prêtres, il sauva de la mort les soldats français prisonniers lors de la première attaque du général Oudinot. Leurs vainqueurs de hasard les voulaient massacrer. L'intervention généreuse et hardie de ces jeunes ecclésiastiques conjura le péril [1]. Il fut dès lors question

[1] Ce trait a été représenté par Raffet dans une des meilleures pages de la *Campagne de Rome*.

d'appeler l'abbé du Cosquer à l'épiscopat. On le trouva trop jeune encore. Après quelques années données aux missions, à l'étude et à l'enseignement, nommé curé de Brest, il y fit honorer sa fermeté, admirer sa doctrine et bénir sa charité. Tout à coup le Saint-Père, qui se souvient, le manda pour les affaires d'Haïti. Quoique tremblant à la pensée du service qui pourrait lui être imposé, résolu d'obéir, sans parler à personne des angoisses qui le troublaient, il fit ses adieux comme un homme qui meurt.

En effet, le Saint-Père l'avait choisi pour être premier Archevêque d'Haïti, charge plus redoutable qu'une mission. L'élu en connaissait mieux que personne les difficultés de tout genre, compliquées d'un concordat défectueux avec cet État d'Haïti, perpétuellement en révolution, tantôt République, tantôt Empire, toujours dictature, et dictature toujours sauvage. Mais la sauvagerie haïtienne n'est pas la sauvagerie simple et pure : elle a des lois, un parlement, des orateurs, des hommes d'État, des hommes d'affaires, des hommes de lettres, c'est-à-dire des journalistes ; tout cela noir, mulâtre, cuivré, olive, hélas ! et blanc. — Ah ! disait le pauvre Archevêque, le Blanc des pays Noirs ! la sangsue-vipère d'Europe, qui va là-bas pour faire de l'or et pour répandre des poisons, moins avide peut-être encore de tirer de l'or que de placer son poison, ce Blanc-là, quel qu'il soit, maître d'école, professeur, journaliste, trafiquant, il est l'ennemi de Dieu et des hommes ; on voit peu d'exceptions, et lorsqu'il tolère un prêtre, c'est que ce prêtre est semblable à lui ! Or, le nouvel Archevêque n'ignorait pas que, dans son diocèse, il rencontrerait de ces prêtres, favoris du Blanc qu'on vient de décrire ;

des errants, des irréguliers, des rebelles, des malheureux et des infâmes qui vendaient Dieu.

Cependant le Saint-Père ordonnait ; il partit. Il se précipita dans ce gouffre de fleurs et de vices, inondé de soleil, mais, par l'excès des ténèbres morales, plus obscur que la nuit. Il y trouva d'abord quelque faveur. Le fond de la population noire est simple et croyant. Ces âmes naïves recevaient avec joie un Évêque ; les autres y trouvaient quelque contentement de vanité. L'Archevêque profita de ces premiers instants pour épurer d'abord le clergé, rétablir la discipline, écarter certains hommes, en appeler d'autres, fonder quelques institutions ecclésiastiques et scolaires, convaincu d'avance qu'une instruction chrétienne et nationale était là plus que partout ailleurs la condition première de l'ordre et pouvait seule sauver le pays.

Les difficultés surgirent promptement. Il eut à combattre, parmi ces mulâtres, tous les préjugés légistes et régaliens de l'Europe, à surmonter tous les obstacles qu'ils élèvent chez nous contre la liberté de l'Église. Il rencontra aussi les objections, les ignorances, les entêtements injurieux et stupides de la libre-pensée. Le *Blanc* fournissait principalement ces matières de combat, soit par l'organe des sujets brillants qui avaient eu l'avantage d'étudier à Paris, et qui importaient en Haïtie les « idées modernes » teintes de leur couleur et armées de leurs arguments africains. — Vous vous plaignez, nous disait Mgr du Cosquer, vous ne savez pas ce que c'est que le Havin, le Michelet, le Proudhon et le Renan traduit en noir, mais surtout en mulâtre. C'est alors, c'est quand on rencontre ce fétiche dans la place, que le cœur saigne, et qu'on sent profondément l'im-

puissance quasi-absolue du savoir, de la logique et du bon sens. Il semble que la racine même de la raison soit détruite. Le cultivateur n'a plus rien à faire ; les sauterelles ont passé, et elles n'ont laissé qu'une poussière stérile à jamais.

Cependant cette noble intelligence, faite et armée pour être écoutée avec respect dans les assemblées les plus fières, ne se découragea point de se trouver de tels adversaires, si terriblement puissants par l'effet même de leur terrible infériorité. Mais les révolutions intérieures vinrent se joindre à tant d'embarras, et il put prévoir qu'il serait vaincu. Parce qu'il n'épousait pas les victoires de la politique, on soupçonnait son patriotisme *haïtien,* prétexte suffisant pour étouffer un jour cette voix importune, et cet exemple plus importun qui parlait de probité, de justice, de liberté, de devoirs envers Dieu et envers les hommes !

Le moment vint. Mgr du Cosquer avait conservé sa qualité de Français ; on n'osa pas le proscrire, et ce fut tout le bénéfice qu'il en tira. Mais il sentit qu'il devait s'éloigner. Il prit ce parti, non sans douleur, non sans avoir longuement délibéré et s'être convaincu que la France subirait l'humiliation de le laisser persécuter matériellement. Il comprit que, sans aucun profit pour sa mission et plutôt à son détriment irréparable, il ferait ainsi perdre à la France le peu de prestige qui lui reste dans ces parages, où sa prépondérance devrait être incontestée. Il s'éloigna donc, plein de douleur, à peine soutenu par l'espérance de faire saisir la corrélation intime qui existe entre l'intérêt de la civilisation catholique en Haïti et l'intérêt français. Les yeux qu'il voulait ouvrir restèrent obstinément fermés. Nous

avons une dette sur Haïti, et l'affermissement de l'Église dans ce pays en est le meilleur et l'unique gage, puisqu'il est le seul gage de la paix publique et le seul instrument d'une prospérité future. Mais, vaines raisons! Nous ne voulons point d'affaires nulle part, pas même à Haïti.

Après avoir attendu deux longues années, l'Archevêque était pressé de retourner à son poste, coûte que coûte, d'affronter les avanies, la prison, l'exil définitif, la mort. Cette vie d'attente forcément oisive le tuait physiquement; sa conscience en était troublée. Il se rendit à Rome pour consulter la Propagande, de laquelle relève le siége de Port-au-Prince. A Rome, il trouva l'ordre de Dieu qui mettait fin à ses labeurs déjà interrompus. Il reçut l'ordre du Maître, comme il avait reçu celui du Vicaire, et aussitôt averti, se tint prêt à partir. Il n'eut pas le temps! Nos lettres de Rome nous ont dit le courage et la résignation de sa mort, accompagnée de terribles douleurs. Aucun de ceux qui ont connu Mgr du Cosquer ne doutera qu'il n'ait offert de bon cœur sa vie pour le salut de son infortuné troupeau, afin que la clémence divine veuille enfin briser les fouets ignominieux et sanglants dont le frappent ceux qui ont brisé la houlette du pasteur.

M. BOURBEAU

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

L'Université, machine à dénationaliser. — L'Université, qui mourait sous M. Duruy, continue de mourir sous M. Bourbeau. — Qu'il est bien temps qu'elle meure.

11 août 1869.

Le ministre de l'instruction publique porte une charge particulière qui peut lui sembler lourde, surtout lorsqu'il est nouveau : c'est la distribution des prix. Il a dans cette occasion une pompe à soutenir, un discours à prononcer. Or, la pompe lui impose un sérieux qu'elle ne permet guère, et le discours — pompeux — le contraint de dérouler beaucoup de phrases de magasin pour vanter un orviétan auquel personne ne croit plus, le fameux orviétan de l'éducation universitaire.

M. Duruy se plaisait à cette fête, où il ne réussissait, d'ailleurs, que médiocrement. Il avait son excentricité, qui était presque une originalité, et l'originalité constitue presque une personnalité. Il avait ses idées, ses coups de tête et ses coups de théâtre, qui variaient et incidentaient la représentation. Il inventait quelque chose ; il faisait venir le Prince Impérial et lui donnait

un rôle ; il mettait dans son discours un grain de n'importe quoi, qui faisait au moins éternuer. Il avait surtout sa sincérité, disons mieux, son fanatisme d'universitaire, pour lui persuader que l'Université est la main droite et la main gauche de Dieu, à qui il est donné de pétrir, faire, reformer, et refaire toutes choses. Car si M. Duruy n'est pas bien sûr peut-être que Dieu est Dieu, il est au moins bien sûr que l'Université est le prophète et le verbe de Dieu. Il allait là-dessus avec une candeur incontestée. Plein de sérieux, plein d'admiration, attestant ses miracles, en annonçant de plus forts ; et, lorsqu'on sifflait, il croyait qu'on chantait *hosannah*.

Telle n'est point la situation de M. Bourbeau, le nouveau ministre, lequel paraît homme de bon sens. Et, pour le dire tout de suite, cette apparence ne le recommande pas. M. Duruy avait fini par se faire une certaine popularité goguenarde, la moins respectueuse que l'on puisse voir assurément, et pourtant qui lui permettait bien des choses. On lui jetait force trognons de pommes, mais avec une certaine faveur. Quand les projectiles tombaient trop dru, de bons compères calmaient les frondeurs en leur disant : Il est des nôtres ! Ce que personne ne contestait. M. Bourbeau ne rencontra point ces complaisances. On le soupçonne de gravité, de maturité, peut-être même de cléricalisme. Un ministre de l'instruction publique qui croirait en Dieu ! Déjà un adroit ennemi l'a accusé de politesse ; on a pu croire qu'il avait rendu une visite au supérieur des Frères Ignorantins : veut-il apprendre le catéchisme ? M. Bourbeau n'a qu'à se bien tenir. Les chiens de Jésabel se hérissent et demandent leur proie.

Il a cependant fait son discours de distribution, et il y a mis toutes les herbes requises. Compliment à l'assistance, compliment au chef de l'État, compliment (un peu fort) à « l'éminent » prédécesseur, glorification de l'époque, apothéose de l'Université mère des hommes. Cette partie capitale est traitée tout à fait à l'universitaire, et le bouquet ne serait pas autrement façonné quand M. Duruy l'eût fait de sa main, sauf un peu plus de romarin « moral et religieux » que M. Bourbeau a pris soin d'y glisser. Nous ne dirons pas que ce soit un chef-d'œuvre ; mais nous croirions mal observer les règles de la justice si nous jugions le nouveau ministre sur cette pièce obligée.

Le ministre de l'instruction publique est l'homme de l'Université ; il ne peut pas la rassembler en grand gala pour lui contester en face les mérites qu'elle a coutume de se reconnaître. Un de ces mérites, qui suppose tous les autres, et qui en dispense, c'est que l'Université est l'État ! M. Bourbeau l'a dit en propres termes : *L'Université, ne l'oublions pas, a sa mission sociale, parce qu'elle est l'État.* Or le ministre de l'instruction publique étant surtout l'homme de l'État, doit reconnaître à l'Université, qui est l'État, toutes les perfections et toute l'infaillibilité que l'État s'empresse d'honorer dans l'État. On ne saurait s'étonner d'une chose si simple. Mais pourtant nous sommes au moment où ces idées longuement assises appellent une vérification, et il importe d'avertir le nouveau ministre du tort qu'il se ferait s'il venait à s'endormir dans la vapeur d'encens qu'il répand aux pieds de la vieille idole. Elle a duré son temps ; il y a aussi des sénatus-consultes à introduire dans la constitution de cet empire-là.

Le premier principe qu'il faut admettre désormais, c'est que l'Université n'est point l'État. Elle est une administration, pas autre chose. En matière d'enseignement, l'État, c'est la liberté. L'Université fut une usurpation de l'État sur les droits les plus sacrés de la famille et de la religion, et cette usurpation a fait un mal immense. Elle doit cesser et se réduire à n'être plus qu'une des formes de la liberté. La liberté concède une administration de l'enseignement public, pour ceux des membres de la communauté qui trouvent plus commode d'en user : ce sera *une* université, mais ce ne sera plus l'Université. Il y en aura d'autres, des universités libres. Les universités libres seront la constitution de la liberté.

Le nouveau ministre, songeant à cette tyrannie qui fut l'université de Napoléon, l'université de Cousin et l'université de M. Duruy, l'appelle une « grande insti-« tution à laquelle nous devons un système d'éducation « civile *où se perpétue notre esprit national.* »

Cela peut paraître bon à dire en séance d'apparat, mais la vérité est que jamais machine à dénationaliser un peuple ne fut mieux inventée pour atteindre son but. Si l'Université n'a pas arraché le cœur et brouillé le cerveau de la France, c'est un des plus éclatants miracles de la miséricorde divine en faveur de ce bon et noble pays. M. Duruy, le « ministre éminent » fut l'instrument particulièrement actif de cette longue sédition organisée contre le véritable esprit national ; l'impulsion qu'il lui a donnée en a divulgué le but et marqué les effets. La dynastie aussi bien que la France et que l'Église doit souhaiter qu'il ait tenté le dernier effort, et se réjouir qu'il ait avorté.

Il n'y a plus d'illusion à se faire. Déchristianiser la France, c'est la dénationaliser et la désagréger. Elle se morcelle, elle tombe. La sédition contre le christianisme éveille la sédition partout, la propage partout, ne laisse que la sédition partout. La sédition partout, c'est la tyrannie partout. Il faut demander à la liberté de combattre la sédition et le désordre. Il faut lui demander de produire enfin les hommes que l'ordre faux de la compression et du monopole n'a pas donnés.

Au fond du projet de sénatus-consulte, y a-t-il quelque chose de plus qu'une simple manœuvre pour gagner du temps et saisir une occasion provoquée de reprendre avec usure ce que l'on aura concédé? S'il en est ainsi, comme nous l'espérons, saluons alors un intelligent désir d'armer la réserve conservatrice, afin d'en tirer des appuis naturels et non plus factices, tels que ceux sur lesquels le régime expirant a vécu. Mais la pépinière, où la trouvera-t-on? En même temps que la liberté politique, il faut appeler au secours la liberté d'enseignement. Il faut aviser à former de fermes cœurs et de fermes esprits. Voilà le digne objet des sollicitudes d'un ministre *de l'instruction publique,* qui serait véritablement l'homme de la France, et non pas seulement l'homme de l'Université. Or, allez au fond des choses, examinez bien votre Université et ses produits, voyez où en est le sentiment national dans ce vaste réservoir de tous les scepticismes, et dites si vous pouvez tirer de là les hommes qui vous manquent.

L' « éminent » M. Duruy s'est occupé furieusement de faire *descendre* l'instruction. Faites la descendre davantage, si vous voulez et si vous pouvez. Qu'elle passe des villages aux hameaux, des hameaux aux

cabanes isolées, et qu'il ne soit plus possible de trouver dans toute la France, empire ou république, un Français âgé de douze ans qui ne sache lire et écrire : vous n'aurez rien fait pour aucun Français, ni pour aucun gouvernement, ni pour aucune bonne œuvre intellectuelle et morale, tant que vous n'aurez pas façonné assez de Français en état de mépriser toutes les sottises qu'on leur fera lire. Il n'y a plus d'autre remède.

Ce personnel indispensable à l'esprit national, la liberté seule l'enfantera. Ce n'est rien de faire *descendre* l'instruction : le secret nécessaire, c'est de la faire monter. La liberté seule aura désormais cette puissance.

LE TIERS-PARTI.

I

9 août 1869.

Par le ministère de l'éditeur Dentu, M. *Un Tel* entreprend de faire triompher le Tiers-Parti. Il publie dans ce but une brochure : *Qu'est-ce que le Tiers-Parti? Rien. Que devrait-il être? Tout.* Suivant cette division parfaitement indiquée, il s'attache premièrement à démontrer l'évidence, deuxièmement à prouver l'impossible.

L'opération est faite avec talent. Cela est aussi fort que les plus forts premiers-Paris, et beaucoup mieux tourné que la plupart des discours et manifestes politiques dont nous venons de lire une si grande quantité. La certitude du *rien* et l'impossible du *tout* y éclatent radieusement. Le lecteur demeure bien convaincu que le Tiers-Parti n'est *rien* par de bonnes raisons, et que ce qui n'est rien par de bonnes raisons, n'a aucune raison d'être *tout*. Seulement ce chef-d'œuvre de logique est complétement involontaire. L'auteur voulait prouver tout autre chose. Sans se tenir certain de l'existence du Tiers-Parti, il croit sincèrement à sa destinée et à son prochain empire. Le titre de sa brochure lui monte à la tête.

Quand l'abbé Siéyès, fâcheux abbé et très-odieux bar-

bouilleur d'esprits, s'écriait : *Qu'est-ce que le Tiers-État? Rien. Que devrait-il être? Tout,* il jetait en avant le programme d'une révolution. Ce titre de brochure fit un terrible effet, parce qu'il était un cri de guerre. C'était le cri de guerre du Tiers-État, ou plutôt de ses meneurs, contre une société où il ne comptait pas pour rien, tant s'en faut, mais où il entendait désormais être seul compté. Il y parvint pour un temps, l'on sait à quel prix. Prorogé de révolutions en révolutions, ce temps expire. Le Tiers-État devait introduire la démocratie. C'est fait. Si Siéyès avait eu conscience de ce qu'il préparait à la France, en pressant le Tiers d'être *tout,* il serait l'un des plus scélérats dans cette poussée de pillards et de bourreaux qui vinrent bientôt après déshonorer et ravager l'espèce humaine.

Son honnête contrefacteur d'aujourd'hui n'encourra pas de si graves reproches. Tiers-*État* et Tiers-*Parti*, c'est très-différent. Le Tiers-État était un révolté géant et immense ; le Tiers-Parti, qu'est-ce que c'est? Où le voit-on? En qui s'est-il incarné?

Nous l'avons demandé à la brochure, mais l'auteur de la brochure se le demande. M. Emile Ollivier n'est pas son homme, ni nul autre. On entend bien le Tiers-Parti, on ne le rencontre jamais. Si, par fortune, on mettait la main dessus, l'on verrait qu'il se cherche lui-même et ne se trouve pas. Qu'il vienne à se trouver et qu'il se place quelque part : à l'instant il s'évanouira.

Prenez l'un après l'autre tous les docteurs du Tiers-Parti, tous ceux qui prétendent en être ou les créateurs, ou les colonnes, tous, jusqu'au plus humble : en allant tout au fond de la pensée de chacun, vous lui ferez avouer que le Tiers-Parti, c'est lui-même. Le voilà donc

trouvé, si l'on veut. Oui, mais il n'est qu'un homme seul ; et supposons-le assez puissant pour être mis à l'œuvre, il n'est plus le Tiers-Parti ; il devient aussitôt *un* parti, un vieux parti.

Quantité de gens se trouvant dans ce cas de s'estimer fort sages, et dans cette illusion de croire que leur sagesse, pour laquelle ils sont très-accommodants, accommoderait tout le monde, chaque tiers-parti peut soutenir que le Tiers-Parti est très-nombreux. Accordons-leur cela, et tournons ainsi le titre de la brochure : *Qu'est-ce que le Tiers-Parti? Tout. Que devrait-il être? Rien.* Et au fond, faisant ce qu'il doit faire, il est ce qu'il doit être.

Le propre de l'irrésolu et de l'insaisissable étant de se glisser un peu partout, l'on peut très-bien soutenir une autre thèse, qui vient à la même conclusion. Ce Tiers-Parti, qui se plaint de n'être rien, il est tout, comme il le désire. En effet, il a le gouvernement, et non pas d'aujourd'hui. Depuis 1815, depuis plus longtemps, depuis le Consulat, c'est le Tiers-Parti qui gouverne. Il ne s'en aperçoit pas, il croit n'être rien parce que comme gouvernement il n'aboutit à rien. A ce signe, il devrait pourtant se reconnaître.

L'idéal du Tiers-Parti est de vivre avec la Révolution, sans s'inquiéter d'autre chose que de vivre, tout simplement en donnant à la Révolution le contentement de monter d'un degré, et en se donnant à soi-même la gloire et la satisfaction de l'arrêter là.

Une fois sur le Thabor ministériel, le Tiers-Parti dit à la Révolution ce que les Apôtres disaient à Jésus : *Bonum est nos hic esse.* Mais la Révolution n'entend pas cette prière, et déjà le Tiers-Parti qui la formule est un

vieux parti. La Révolution dit : En marche ! et il y a un autre Tiers-Parti qui crie : Allons !

C'est ainsi que le Tiers-Parti se modifie perpétuellement, sans cesser d'être lui-même, et change perpétuellement de but et de limite sans pouvoir arriver jamais. Tous nos hommes politiques ont été successivement le Tiers-Parti, tous le seront. Les radicaux d'aujourd'hui seront le Tiers-Parti de demain. Comme leurs devanciers, ils atteindront le poste et ils manqueront le but. Dans le moment qu'ils seront tout, c'est alors qu'ils accompliront pour leur part la vraie destinée du Tiers-Parti, qui est de n'être rien.

C'est d'ailleurs là que l'auteur de notre brochure place son idéal ; cette singularité généralement peu avouée, mérite d'être notée. Elle exprime bien le désarroi des intelligences politiques au temps où nous sommes. M. Un Tel, qui est copiste, emprunte sa formule au poète Alfred de Vigny, comme il a emprunté son titre au publiciste Siéyès. Dans l'ordre de la pensée, les deux se valent. Voici cettte curieuse conclusion de la sagesse du Tiers-Parti.

« On ne doit avoir ni amour ni haine pour les hommes qui gouvernent. On ne leur doit que les sentiments que l'on a pour son cocher ; il conduit bien ou il conduit mal, voilà tout. La *nation* le garde ou le congédie, sur les observations qu'elle fait en le suivant des yeux. »

Que cela est profond et simple ! Mais comment la *nation* a-t-elle été jusqu'ici assez bête — qu'elle me pardonne l'expression — pour n'avoir pas mis en pratique une chose qui offre tant de facilités ?

La nation est dans son char, elle se trouve cahotée, cela est facile à sentir ; le cocher conduit au précipice,

cela est facile à voir : la nation ordonne à ce mauvais cocher de descendre. Sur-le-champ il arrête les chevaux, il remet les rênes et le fouet à un autre qui monte à sa place, et la nation, toujours tranquillement assise dans le char de l'État, poursuit la course, et va d'un pas sûr à ses immortelles destinées.

Cependant, que devient l'autre cocher ? Son sort nous inquiète. Le laisse-t-on là, ou rentre-t-il dans la nation, c'est-à-dire monte-t-il dans la voiture pour admirer le talent de notre auteur ? C'est ce que M. de Vigny n'a pas pris soin de dire et ce que notre auteur ne juge pas nécessaire d'examiner. Il paraît, d'ailleurs, convaincu que ce cocher qui conduisait mal, sera très-content, comme nation, d'être mieux conduit. Comme cocher, il ne valait rien ; comme nation, il sera très-sage..., pourvu toutefois qu'on prenne soin d'instruire le peuple. Mais, à tout prendre, rien n'est plus aisé.

Nous laissons ici parler notre auteur, pour montrer qu'il a fait ses classes, qu'il est au courant des questions, et qu'enfin on ne peut en rien le supposer au-dessous du bon ordinaire des hommes politiques.

« Mais ce devoir d'instruire le peuple n'incombe pas seulement à l'État; il s'impose à chaque citoyen. Que chacun de nous ne craigne pas et ne dédaigne pas d'employer quelques instants de loisir à éclairer les ouvriers et les paysans. C'est un auditoire qui vaut plus que bien d'autres. Il est sérieux, intelligent; il demande un aliment pour son esprit et non un passe-temps pour son oisiveté; il veut des faits et des arguments que son bon sens puisse apprécier, et non des exercices d'éloquence, des jongleries de l'esprit et de la parole, dans lesquels l'orateur déploie sa souplesse et son agilité trop souvent aux dépens de la force et du sens commun.

« Je voudrais dans chaque village non-seulement des écoles, mais des conférences, des cours, des réunions publiques et pri-

vées, politiques et non politiques. Il est vrai que la taquinerie administrative s'acharne à empêcher les hommes indépendants et modérés d'exposer leurs opinions en public. Les entraves, la surveillance, les difficultés de toutes sortes les lassent aisément; les partis extrêmes au contraire ne se rebutent jamais; ouvertement ou par ruse, au moyen de leurs journaux, de leurs agents, de leurs brochures clandestines, ils arrivent toujours jusqu'au peuple. Les gens tranquilles, qui ne sont point poussés par la haine, ne se soucient guère d'avoir maille à partir avec la police ou le parquet; ils restent cois, et les idées fausses font leur chemin. »

Nous cherchons en vain ce que les divers grands hommes du grand Tiers-Parti sauraient dire de plus raisonnable et pourraient proposer de plus pratique. Tout cela va tout seul, et il faut véritablement que la France se plaise à ses embarras pour y demeurer encore, lorsqu'elle a les magnifiques ressources de la sagesse du Tiers-Parti.

II

Le Parti catholique est un grand Seigneur.

12 août 1869.

Le *Moniteur universel* défend obligeamment le Tiers-Parti. Tout le monde étant du Tiers-Parti, nous en sommes nous-mêmes un peu, comme tout le monde, et nous ne contestons pas la portion de sagesse qui se trouve dans ses idées et dans sa conduite. En tant que parti modéré, il a du bon. Sans doute, une certaine modération est susceptible de vices affreux, et il faut avec soin se défendre de ses conseils. Mais enfin la modération parle d'autre chose que d'arracher, de

brûler, de détruire; elle donne le temps de se retourner, et c'est avec elle que l'on parvient à faire des évolutions à peu près tranquilles et quelquefois heureuses, au lieu de tomber dans la catastrophe interminable des révolutions.

Seulement il faut voir à quelle sorte de modération l'on a affaire, d'où elle vient, où elle va. Il y a une modération qui est ruse et fourberie, il y en a une qui est faiblesse, il y en a une qui n'existe et n'agit que par ignorance ou mépris du principe, et celle-là est la modération des tiers-partis. En politique, elle ne gouverne pas; elle intrigue et transige. Elle intrigue au profit de quelques individus, tout au plus au profit de quelques idées de rien; elle transige au détriment de la vérité. Il est une vérité, bien que le Tiers-Parti soit accoutumé de dire : *Quid est veritas?*

Nous avons remarqué, ironiquement si l'on veut, très-sérieusement néanmoins, que depuis le Consulat le Tiers-Parti est en possession de la France. Sous diverses cocardes et divers noms, c'est lui exclusivement qui mène. Le *Moniteur* n'en disconvient pas. Au contraire, nous pourrions, dit-il avec un certain contentement, remonter plus haut que le Consulat, et nous finirions par trouver que « tous les gouvernements qui ont « duré ont été des gouvernements de Tiers-Parti, c'est-« à-dire des gouvernements modérés. » Voilà, en passant, une belle preuve de la modération du gouvernement de l'Église, qui est par excellence le gouvernement des principes, et quelque chose de cet éloge retombe sur les gouvernements dont les principes de l'Église ont été la règle générale, puisqu'ils furent tous des gouvernements de longue durée. Mais l'argument n'est pas favo-

rable aux constructions gouvernementales qui ont été élevées postérieurement sous l'influence de l'esprit de Tiers-Parti.

Le *Moniteur* reconnaît donc avec nous ce fait essentiel : depuis le Consulat, le Tiers-Parti a eu le gouvernement, et nous lui accordons à notre tour sans difficulté qu'il a été relativement et généralement modéré. Quelques secousses un peu fortes, une bonne quantité de coups de fusil, hélas! et assez de coups de fouet, cela compte à peine dans l'histoire. Mais avec tout cela, nous sommes en révolution, nulle route n'est ouverte à dix pas devant nous, nulle institution n'est véritablement assise. Pour le moment, nous n'avons pas même cette chose si simple et que les peuples modernes se procurent avec tant de facilité, une Constitution; et enfin, il n'y a pas de médecin politique qui puisse dire si nous sommes au seuil de la vie ou au seuil de la mort.

Eh bien! voilà le grand Tiers-Parti jugé dans sa science, dans sa force et dans sa modération. Il a, depuis soixante ans, conduit la France sur l'extrême bord du fossé révolutionnaire, et il est heureusement parvenu... au bout du fossé!

Mais laissons le Tiers-Parti à ses graves occupations du moment, ce fameux projet de sénatus-consulte qui est, dit-il, son ouvrage indirect, et qui sera peu de chose s'il n'est que son ouvrage, encore que ce ne soit pas le plus mauvais. Nous avions commencé d'écrire ceci pour féliciter le *Moniteur* d'un mot très-juste qu'il dit à notre sujet. Ce mot exprime si parfaitement l'idée que nous avons de nous-mêmes, que nous voulions le marquer et le prendre pour nous.

Selon le *Moniteur*, l'*Univers* « se donne l'air d'un grand « seigneur en possession d'un trésor inépuisable, regar- « dant avec un profond dédain de pauvres gens qui se « disputent quelque monnaie de cuivre. Il a son idéal, « un idéal religieux qu'il voudrait appliquer à la direc- « tion politique de la société. » En vérité, l'on ne peut mieux dire.

Oui, cela est très-certain, le catholique se sent grand seigneur et très-grand seigneur ; et dans la disette de vérité qui s'accuse partout, se voyant possesseur d'un trésor inépuisable, il contemple de haut les pauvres gens qui se disputent quelque monnaie de cuivre. Il sait trop que de tout ce cuivre, le plus fort et le plus heureux ne ramassera que tout juste ce qu'il faut pour se griser une heure dans la taverne politique, d'où il sortira aussi dénué et plus faible qu'en y entrant. En parlant du profond dédain que ce spectacle de gueuserie peut inspirer à ce grand riche, le *Moniteur* ne dit, en un sens, rien de trop, et nous pouvons lui avouer notre sentiment, puisqu'il dépend uniquement de lui d'être aussi riche que nous. Toutefois le dédain s'applique au cuivre et non aux pauvres gens qui se le disputent.

Les constitutions, leurs refontes, leurs réformes, et tout ce qui s'ensuit ; les triomphes d'intrigue, les triomphes de tribune, les portefeuilles et le reste, cuivre, cuivre usé ! Vaines disputes, vaines transactions, vaine fortune, tant que l'or de la vérité n'y est pas. Et c'est du cuivre aussi, c'est le plus vieux et le plus pauvre cuivre du Tiers-Parti que le profond dédain avec lequel, à son tour, le *Moniteur* parle de l'idéal religieux que nous voudrions appliquer à la direction politique de la société.

Le Tiers-Parti n'a pas d'idéal lui, et nous le savons bien, surtout pas d'idéal religieux ; mais il s'en vante à tort, il n'y a pas de quoi se vanter. C'est une chose très-vulgaire de n'avoir pas d'idéal ; en tirer vanité, c'est se glorifier, qu'il nous passe l'expression, de n'avoir pas le sou et de vivre d'expédients. S'il voulait réfléchir, il n'aimerait pas à soutenir une discussion sur ce point, il se ferait un idéal à tout prix, et même un idéal religieux, c'est-à-dire un idéal de justice absolue. Il se ferait cet idéal pour l'appliquer à la direction politique de la société, immédiatement dans la mesure possible, et plus tard intégralement, afin de donner à la société la justice et la paix.

Nous serions curieux de voir s'il trouverait un idéal meilleur que le nôtre, vers lequel la société humaine puisse se porter plus noblement, plus sûrement, et avec plus de profit.

III

Où va l'Omnibus? qu'y a-t-il dedans? — La Liberté est catholique ou n'est pas.

17 août 1869.

En donnant notre opinion sur ces groupes considérables et insaisissables qu'on appelle le Tiers-Parti, nous nous sommes abstenu touchant les hommes que l'on y voit ou que l'on y croit voir présentement, lesquels sont fort divers d'origine, de tendances et de valeur. Le *Moniteur* a tort d'introduire dans la polémique des noms qui ne s'étaient pas même offerts à notre esprit. La considération que chacun d'eux mérite n'est pas en question

et ne fait rien à la question. Au sein des partis, l'homme n'a plus son identité personnelle, il est homme politique, et l'identité politique elle-même s'altère gravement dans les ombres et les connivences où s'engage fatalement le Tiers-Parti. Là surtout l'on soumet les principes à mille accommodements, et le grand principe semble être de n'en avoir aucun. La politique alors devient en réalité une intrigue ; elle ne peut plus aboutir qu'à des compromis éphémères, souvent dangereux, utiles seulement aux hommes qui les négocient ou pour servir leurs intérêts ou pour amuser leur frivolité.

Les noms des sept ou huit députés que nous cite le *Moniteur* sont à l'abri de toute suspicion, mais ne représentent pas tout le Tiers-Parti. Ils suffiraient d'ailleurs pour prouver son incohérence, et par suite sa faiblesse. Plusieurs, manifestement, sont entrés dans le Tiers-Parti comme on entre dans un omnibus, par occasion, à défaut d'autre véhicule ; et tous se proposent de descendre opportunément, sans s'être fixé le même endroit.

Pour garder cette comparaison, qui nous semble assez juste, où va l'omnibus? De la place du Palais-Bourbon à la Bastille, n'est-ce pas? C'est le but canonique. Mais la voiture n'aura pas roulé cinq minutes que quelqu'un fera signe d'arrêter. Celui-ci ne voudra point dépasser les guichets des Tuileries, cet autre la hauteur du pont des Arts et des voies plus ou moins directes qui mènent au Sénat ; un troisième et un quatrième craindront de franchir la ligne du Pont-Neuf, frontière du pays tumultueux ; à l'Hôtel-de-Ville, descendront les derniers de ceux qui, au départ, avaient résolu d'aller loin. Passé l'Hôtel-de-Ville, l'omnibus du Tiers-Parti est sujet à servir de barricade ; aucun des

derniers partants ne se souciera d'affronter cette responsabilité.

Et enfin, si la voiture arrive pleine au pied du génie de la Liberté, — lequel s'envole, — ce sera bien toujours la voiture du Tiers-Parti ; mais le cocher, les chevaux et le chargement primitifs auront été complétement renouvelés.

Eh bien! voilà le Tiers-Parti. Il n'est pas ici, il n'est pas là, il est répandu sur la route, divisé en une foule de sections, elles-mêmes divisées et nuancées jusqu'à l'individualité et jusque dans l'individualité ! Il y a un tiers-parti place de la Concorde, un tiers-parti aux Tuileries, un tiers-parti au pont des Arts, un tiers-parti à l'Hôtel-de-Ville, un tiers-parti place de la Bastille. Tout cela va et vient, se mêle, et fait le grand Tiers-Parti qui est partout : et devant tout cela, on se demande où est le Tiers-Parti, et ce que veut le Tiers-Parti, et ce que c'est que le Tiers-Parti.

Nous avons beau regarder, nous ne trouvons jamais que deux éléments constitutifs du Tiers-Parti : l'ambition suscite la plupart des têtes, le doute et l'inquiétude fournissent le corps. Mais l'ambition fait aller les têtes tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et si le doute et l'inquiétude forment le corps, ils y entretiennent aussi cette perpétuelle inconsistance qui aboutit à n'être rien partout.

Encore une fois, nous parlons de la généralité. Les particuliers peuvent avoir des vues plus hautes ou plus désintéressées, ils peuvent valoir mieux que le parti ; ils peuvent aussi valoir moins. Ce point très-secondaire ne nous occupe en aucune façon. Nous n'avons à louer ni à discuter personne ; surtout nous ne refusons à per-

sonne les excuses que l'air du temps fournit avec trop d'abondance à l'incertitude des esprits et à la défaillance des cœurs. La vérité manque ; ceux à qui elle n'a pas été donnée ne peuvent pas l'inventer ; et cependant l'orgueil naturel de la raison humaine, désastreusement accru par l'orgueil spécial de notre époque, leur persuade aisément, ou que la vérité n'existe pas, ou qu'ils la découvriront, ou qu'ils la fabriqueront.

Dans leurs ténèbres épaissies par les lumières factices qu'ils se vantent de créer, ils se livrent à des recherches vaines, mais dont on peut encore honorer l'effort, en leur prédisant qu'elles n'aboutiront pas. C'est ce que nous faisons ici. Nous raisonnons d'un certain état de l'opinion duquel le *Moniteur* attend ingénument des miracles, et nous croyons lui prouver qu'il n'en résultera rien.

Toute espèce de foi ne produit pas des miracles ; moins que tout autre, la foi dans l'habileté humaine. Le *Moniteur*, plein d'espérance et de foi aux négoces du Tiers-Parti, se range ici parmi ceux, comme il le disait lui-même, qui se disputent « quelque monnaie de cuivre. » Il croit que ce cuivre est de l'or ; la rouille n'y mordra pas moins ! La foi qui triomphe est celle qui sait que l'or est vraiment de l'or, et restera or en dépit du temps.

A ce propos, le *Moniteur* nous donne un autre signe caractéristique du Tiers-Parti et de sa radicale insuffisance. C'est sur la question religieuse, cette question tranchée, jugée, épuisée, où il faut néanmoins revenir. Il en parle avec un dédain respectueux, en personnage conciliant et qui ne veut blesser personne, mais qui ne veut pas non plus laisser ignorer que la raison hu-

maine a prononcé son arrêt, qu'elle a bien jugé et que c'est bien fini.

Déjà il nous avait raillé doucement sur l'idéal religieux que nous voudrions appliquer au gouvernement politique de la société : « C'est fort beau en principe, « mais l'expérience qui en a été faite dans le passé n'a « point donné de résultats satisfaisants, et les peuples « modernes paraissent décidés à ne pas la renouveler. » D'après ce langage, nous pensions que le *Moniteur* était très-dégagé pour son compte de tout idéal religieux. Il nous répond aujourd'hui, non sans aigreur, que nous nous trompons. Nous le voudrions bien ; mais, hélas! il s'explique.

Voici l'idéal religieux du Tiers-Parti ou parti libéral (car il prend aussi ce nom vide), section du *Moniteur :*

« L'*Univers* prétend que le *Moniteur* a un profond dédain pour l'idéal religieux, et qu'il s'en vante. Où a-t-il vu chez nous ce dédain et cet orgueil? Nous avons dit que l'idéal religieux n'est pas applicable à la direction politique des sociétés, cela ne veut pas dire du tout qu'il ne puisse agir sur les nations et même les conduire, mais il le fait alors par son action intime sur les âmes et non par une pression extérieure. Une société peut être chrétienne sans être théocratique. La confusion de l'Église avec l'État, du pouvoir ecclésiastique avec le pouvoir civil, n'a, dans le passé, profité ni à l'un ni à l'autre; elle ne leur profiterait pas davantage si on l'essayait de nouveau.

« Nous le croyons du moins. Mais cette manière de voir, vraie ou fausse, n'implique assurément aucun dédain pour la vérité religieuse. Le christianisme n'était pas religion d'État lorsqu'il conquit le monde sur l'erreur, et il était une religion d'État lorsque ce monde en grande partie lui échappa. Aujourd'hui qu'il travaille à le reconquérir, il ne gagnerait rien à renouer avec le pouvoir politique une étroite alliance, qui serait un asservissement pour tous les deux. A l'un comme à l'autre, la liberté vaut mieux. C'est tout ce que nous avons voulu dire. — *Léo Joubert.* »

Si c'est tout ce que le *Moniteur* a voulu dire, il a voulu ne rien dire ; et il n'a pas complétement réussi, puisqu'il a dit : que *l'application des principes du christianisme à la société humaine n'avait pas donné des résultats satisfaisants, et que les peuples modernes paraissent décidés à ne pas renouveler l'expérience ;* en d'autres termes, qu'ils en ont assez.

Et aujourd'hui, à travers ses atténuations, s'il dit encore quelque chose, dit-il autre chose ?

Il assigne au christianisme une « une action intime » au lieu de la « pression extérieure » que selon lui nous voudrions employer. Où donc nous a-t-il vu réclamer cette *pression extérieure?* En réservant les droits de la raison et de la vérité historique dans la défense du passé chrétien, nous n'avons jamais réclamé pour le présent que la liberté « de l'action intime », jamais combattu que contre la « pression extérieure » qui gêne ou supprime cette action. Si le parti catholique daignait accepter un nom politique, il n'en pourrait recevoir qu'un seul, il serait le parti de la liberté : liberté de l'enseignement à tous les degrés, liberté de la famille, liberté de l'association, liberté de la propriété, liberté large et entière, sous la seule réserve des droits justes de l'ordre public.

Toutes nos thèses sont des thèses de liberté, et elles n'ont pu se maintenir et quelquefois triompher qu'à cause de leur intime et éternelle adhérence au principe de liberté. Trouver un principe de la religion (catholique) qui ne soit pas vraiment libéral, serait aussi difficile que de trouver un principe du libéralisme qui ne soit pas antireligieux. Dans tous les combats qu'il a fallu livrer depuis trente ans pour la liberté de l'Église, non pas, grâces à Dieu, sans fruit, nos adversaires les plus intrai-

tables ont été et sont encore ceux qui se disent par excellence les libéraux, et plus ils sont libéraux, plus ils nous sont hostiles et même ennemis.

Contre ces adversaires, le Tiers-Parti nous a jusqu'à présent apporté peu de secours. En ce moment, c'est vrai, il se montre mieux. Le langage du *Moniteur* indique quelque progrès. On n'a pas coutume, dans les journaux modérés, de nous refuser aussi doucement et aussi poliment l'avenir, et de nous consoler encore en nous reconnaissant le droit d'exister.

Toutefois, le *Moniteur* nous accuserait volontiers d'ingratitude, parce que nous ne voulons pas voir dans le Tiers-Parti des hommes « qui ont placé au premier rang « de leurs revendications la liberté de l'Église et la liberté « du haut enseignement. » Nous ignorons si tous ceux qu'il nomme sont effectivement dans le Tiers-Parti et s'ils appartiennent davantage au parti catholique ou au Tiers-Parti ; mais nous savons qu'en général les hommes de Tiers-Parti n'ont pas pris l'initiative de ces revendications ; l'initiative est venue des électeurs. Ils se sont engagés, il le fallait. Ceux qui ont cédé à « l'action in- « time, » devenue un peu « pression extérieure, » ont bien fait ; ceux qui se sont engagés d'eux-mêmes ont fait mieux. Nous sommes reconnaissant aux uns et aux autres, et il dépendra d'eux que notre reconnaissance soit fidèle.

Quand le *Moniteur* nous conseille de ne pas contracter une alliance étroite avec l'État, il entre dans nos vues. L'État, en ce temps-ci, est un être mobile et incertain, un récipient plutôt qu'un être. Il se vide et se remplit d'esprits contraires. Nous sommes trop convaincu d'avoir l'avenir pour nous proposer de lier nos destinées à

quelque chose qui change si vite et qui dure si peu. Donc nous ne faisons point d'alliance avec l'État, ni avec ce qui peut d'un jour à l'autre devenir l'État, ni avec quoi que ce soit qui puisse nous mettre dans le cas de changer notre or contre du cuivre. Et c'est pourquoi, il faut bien le dire, sans aucune hostilité, nous nous tenons à l'écart du Tiers-Parti. Ses voies et son but ne sont point les nôtres. Nos idées vont à la direction politique des sociétés ; les siennes ne sont applicables qu'au maniement quelconque des affaires.

Soit que l'écrivain distingué que nous combattons ne nous comprenne pas, ce qui nous étonnerait, soit qu'il s'applique à ne pas nous comprendre, ce qui nous affligerait davantage, nous n'avons en ce moment rien de plus à lui dire. C'est à lui de nous montrer comment une société peut être chrétienne sans être, nous ne dirons pas « théocratique, » mais dominée par le principe chrétien ; comment l'ordre et la paix peuvent exister dans le monde en dehors, nous ne dirons pas de la « confusion, » mais de l'union des deux puissances. Nous sommes prêts pour cette discussion, qui pourrait avoir son utilité, et qui offrirait sans doute autant d'intérêt que l'interprétation des articles les plus enchevêtrés du sénatus-consulte. Mais il faut se résoudre à prendre le vrai sens des mots et des choses. Il est trop pénible d'entendre un homme de mérite dire, en somme, que la religion est bonne, mais qu'elle ne peut servir à rien dans la direction des sociétés ; que la vérité ne doit point ôter le règne à l'erreur ; que l'action intime du christianisme sera libre, mais perpétuellement nulle, parce que « les peuples modernes » ne veulent plus s'y soumettre, ce qui n'est nullement prouvé, et ce qui dans tous les cas

ne saurait lier les peuples encore plus modernes de l'avenir.

Il faut sortir de ces pauvretés. Il faut cesser de dire que le christianisme a conquis le monde sur l'erreur parce qu'il n'était pas une religion d'État, assertion plus qu'à moitié inexacte et anti-historique ; et il faut renoncer à conclure de cette inexactitude que le christianisme, n'ayant pas commencé par une religion d'État, ne doit plus jamais être une religion d'État, ou, ce qui revient au même, qu'il importe au salut des hommes que l'État ne soit jamais chrétien. Avec ces données de Tiers-Parti, l'on va tout droit à priver la religion de son « action intime, » pour la soumettre à la « pression extérieure » qui la détruit ; on jette la pensée humaine dans l'absurde et on livre le monde à la tyrannie.

L'AMNISTIE.

18 août 1869.

C'est une vieille coutume chrétienne de solenniser certains grands jours par des actes de pardon. Cette coutume tient, comme toujours, aux racines profondes de la nature humaine, et pourrait démontrer aux singes que l'homme est fait à l'image de Dieu. Mais les singes ne se laissent rien démontrer. La sagesse antique conseillait la clémence aux maîtres de la terre; la sagesse chrétienne l'a imposée à tous les hommes, plus particulièrement aux rois. *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* Il n'est plus permis aux rois de mépriser ouvertement et matériellement ce précepte du Père qui est dans les cieux. En dépit de leur fond plus ou moins dur, en dépit de leurs calculs et de leurs pensées, le sentiment public exige d'eux le signe et l'acte matériel de la miséricorde. L'intronisation, la victoire, la naissance d'un fils, le retour d'un anniversaire joyeux, l'inauguration d'une nouvelle politique, toutes ces cironstances favorables un peu extraordinaires, ne sauraient être célébrées assez convenablement s'il y manquait une façon plus ou moins réussie d'acte de clémence. Il faut imiter Dieu, accorder un jubilé, pardonner. *Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.* C'est ce qui se fait généra-

lement de très-bonne grâce, et ce qu'on appelle une amnistie.

Il serait intéressant de comparer le jubilé politique au jubilé religieux; de comparer les formes, les esprits, les conditions, les indulgences, les résultats. En général, ceux qui diffament l'indulgence religieuse, sont très-ardents à réclamer l'indulgence politique. Selon eux, l'indulgence religieuse déprave l'âme humaine et avilit le ciel en le mettant à bon marché; mais l'indulgence politique ne leur paraît jamais assez fréquente ni assez abondante, et elle met le paradis sur la terre. Ils démontrent aux rois les avantages, les nécessités, les justices de l'amnistie, et ils contestent à Dieu le droit d'être clément. C'est un des plus curieux enchevêtrements de la philosophie et de la théologie simiennes, où ces sages sont toujours fort embarbouillés. Si Dieu n'était pas clément, l'homme serait la plus vindicative des bêtes féroces, et s'il n'y avait pas de jubilés, depuis longtemps l'espèce humaine n'entendrait plus parler d'amnistie. Elle le sait ou du moins elle le sent. Témoignage de l'âme naturellement chrétienne! La nature soutient la raison, dit Pascal, et l'empêche d'extravaguer au delà d'un certain point. Il est dans la nature humaine d'entendre que Dieu est clément, et de comprendre les obligations que sa clémence nous impose; d'entendre et de comprendre qu'il faut remettre au débiteur, pour obtenir remise du créancier. C'est par cette sublimité de la nature que dans la disette d'enseignement religieux dont il est affligé, et au milieu d'un enseignement contraire, le sens populaire résiste aux gâteurs de raison qui l'accablent, profite du jubilé et maintient la bonne coutume de l'amnistie.

Il y a donc eu amnistie pour la fête du 15 août, suivant l'usage. Car l'amnistie fait nécessairement partie du programme, et il en renferme toujours un grain, comme il renferme toujours un feu d'artifice. Le peuple trouverait indécent qu'il n'y eût point de feu d'artifice, et inconvenant qu'il n'y eût point d'amnistie. On respecte le peuple en ces choses-là, et le programme a été complet.

Plus que complet même. La circonstance étant plus qu'ordinaire à cause du centenaire de Napoléon Ier, et à cause du sénatus-consulte (autre date à centenaire, objet de grandes réjouissances pour 1969!), le gouvernement a spirituellement profité de l'occasion pour débarrasser les prisons d'un certain nombre de détenus qui donnaient beaucoup de soucis à leurs gardiens. Il a fait une amnistie politique. L'amnistie politique est comme la comète, en ce sens qu'elle ne vient pas tous les ans, et l'on comprend assez pourquoi. Quant aux effets, l'on ne remarque pas que, cette année-là, le vin soit meilleur.

L'amnistie a été d'ailleurs fort bien ordonnée, sans restriction, sans exception, entière pour les fugitifs aussi bien que pour les détenus, aussi profitable et soulageante, par conséquent, pour les gouvernements qui donnent l'hospitalité à nos émigrés que pour les geôliers français qui avaient la disgrâce de garder nos condamnés. C'est l'indulgence plénière. Seulement elle n'est pas applicable aux âmes du Purgatoire, comme les indulgences qui viennent de Rome. Nous voulons dire que les amendes et les frais ne sont pas restitués. A cela près, il n'y manque rien.

L'allégresse est grande — dans les journaux. C'est l'u-

sage encore. En ces occasions, chacun fait de son mieux pour montrer une joie pure, tout en prenant soin de ne pas compromettre la ligne si le journal est de l'opposition. Avant tout, il importe que le gouvernement, qui a donné l'amnistie, ne puisse pas profiter de l'amnistie, le fourbe ! On débouche donc un certain encrier où sont les phrases touchantes et attendries, et l'on extrait, souvent par morceaux, ce qui convient à la circonstance et à la situation. Le vieux *Constitutionnel*, à propos d'une amnistie, appelait cela « tremper sa plume dans son cœur. » Communément, c'est très-pauvre de plume et très-pauvre de cœur.

Il y a des rechignés qui visent d'abord à ne pas laisser suspecter leur vertu ; il y a des austères qui demandent davantage, même lorsqu'on a donné tout ; il y a des enragés qui étalent l'ingratitude comme leur plus sûr et leur plus arrogant trésor, et qui déclarent au gouvernement que la clémence les endurcit :

« Ce que je veux de toi, c'est le sang de tes veines ! »

Il y a d'autres enragés, d'enragés claqueurs, vrais chevaliers du lustre, qui se pâment d'admiration, qui se jettent à genoux, qui font cent grimaces pitoyables et qui dénoncent quiconque n'applaudit pas.

Nous voyons dans ce groupe le *Public*, et il y est à sa place ; nous y voyons aussi avec quelque surprise le *Journal des Débats*.

Nous sommes restés à l'écart. N'ayant rien à dire ni pour ni contre l'amnistie, il nous a paru suffisant de rapporter les décrets aux nouvelles diverses, sans feindre une admiration et des sympathies que nous n'éprouvons pas. Mais ce n'est point le compte des

enflammés que nous venons de nommer ; ils veulent des phrases, et ils nous demandent raison de notre silence en termes qui méritent d'être signalés :

« L'*Univers* observe un silence que nous nous garderons d'expliquer. Il est déjà expliqué par ce fait connu, que l'*Univers* est incapable d'un bon mouvement. »

Ce noble langage appartient au *Public*. Il est revêtu de la signature de M. A. Martel.

Voici celui du *Journal des Débats :*

« L'*Univers* consacre sa première page à l'affaire d'une religieuse de Cracovie et à un procès fait par le gouvernement italien à l'*Unità cattolica*. Il fait ensuite mention des décrets d'amnistie, en deux lignes sans aucun commentaire. Le silence de l'*Univers* est la leçon des souverains. »

Ce duo suffit pour donner une idée de nos chanteurs de clémence. Quant à notre silence, il ne tient pas aux raisons qu'ils ont trouvées ; nous en avons d'autres, et nous voulons bien les dire, puisqu'ils en sont curieux. La moindre de toutes pourrait n'être pas la crainte de nous voir dans leur concert de tricheries et d'emphases.

L'amnistie n'est, à nos yeux, ni un acte de grande vertu, ni un acte de grande politique. C'est simplement un acte de bonne administration, une éponge passée sur des faits de l'ordre le plus trivial, et pour tout dire en un mot, une opération de ménage semblable à celle qui se pratique sur les tables de café quand la consommation est payée et l'hôte parti. Rien n'est changé et rien ne sera changé. D'autres hôtes viendront, ou les mêmes, qui feront d'autres taches. Ils paieront quelque chose s'ils commettent un dégât, on passera de nou-

veau l'éponge, et le *tran-tran* de cette sorte de vie politique continuera comme par le passé, jusqu'au jour où il faudra appeler la garde, ou jusqu'à ce que l'établissement soit démoli.

Ici donc, nous n'avons en scène ni Auguste ni Cinna, ni la clémence ni le repentir, ni rien qui puisse donner lieu à l'admiration, à la pitié ou à quelque mouvement du cœur. Le gouvernement fait son affaire, et il a fait très-bien cette petite affaire-là. Les amnistiés, qui n'étaient pas dans les supplices, qui avaient généralement mérité que la justice les affligeât, et qui tiraient assez parti de leur affliction, sont en général médiocrement contents de recevoir leur grâce ; ils cherchent à se tirer de ce pas embarrassant ; le public s'en amuse sans y prendre un immense intérêt. Voilà la situation. Elle n'offre absolument rien de dramatique, et sa place légitime est aux faits divers. Si vous voulez que j'admire, soyez grands, et si vous voulez que je pleure, pleurez !

« Lorsque la tyrannie eut épuisé les supplices de « l'enfer, elle inventa l'exil et fut plus cruelle que le « démon. » Cette phrase de Shakspeare est belle, mais Shakspeare ne parlait pas de l'exil à Bruxelles ou à Londres, tel qu'on le souffre présentement, avec toute la facilité de rapports désirable entre l'exilé et les journaux de Paris. On sait d'ailleurs que cet exil était depuis longtemps volontaire pour la plupart de ceux qui le subissaient, et les plus importants auront de la peine à déposer leur masque pâle et leur perruque hérissée.

De même, la prison politique française, d'une durée généralement bornée, n'est plus le *carcere duro* des an-

ciens temps. Nous en avons goûté. Pour ne rien cacher, nous nous y trouvions fort bien, sauf l'abondance des visites et la solennité des repas. Outre la gloire, nous y goûtions le doux sentiment de la délivrance, les juges ayant bien voulu se contenter de fixer la peine à un mois, lorsque la déclaration des jurés, probes et libres, mais peu cléricaux, leur avait fourni tout ce qu'il fallait pour nous donner trois et même cinq ans. Le *Journal des Débats,* qui n'était pas juge, ni juré, ni gouvernement, mais qui nous poursuivait, à lui seul, plus que tout ce monde-là, trouvait certainement notre sort trop doux. Certainement, le sort était loin de nous paraître insupportable ; si le pauvre bon Louis-Philippe s'était avisé de nous faire grâce, il nous aurait singulièrement désobligé. Il n'en fit rien, il réservait ce coup amer pour de plus grands criminels, qui ne lui en surent jamais gré.

Ce que Benserade disait de Job, on peut le dire du prisonnier politique français :

« ... Il souffrit, mais il en parla;
J'en connais de plus misérables. »

Le *Journal des Débats* nous reproche d'avoir donné plus de place à la religieuse de Cracovie qu'aux aministiés français. C'est bien choisir son exemple, et nous le remercions sincèrement. Par ce seul mot, il a distingué notre situation et la sienne ; il a parfaitement marqué ce qu'il y a de douceur, de sympathie et de justice dans les âmes tendres de la presse libérale envers ces vraies victimes et ces vrais martyrs que leur fureur n'amnistie jamais, mais dont, au contraire, elle assassine l'honneur quand d'autres les crucifient.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT.

20 août 1869.

Nous lisons ce qui suit dans le *Journal des Débats* :

« L'Evêque de Jaën aurait répondu à la circulaire du ministre des cultes, qu'il ne reconnaissait pas au gouvernement le droit de l'obliger à écrire une lettre pastorale. Ce fait fournit un argument de plus en faveur de la séparation du spirituel et du temporel.

« Le gouvernement espagnol a *sans contredit* le droit de demander aux Évêques leur concours pour ramener *dans le devoir* les prêtres qui appuient l'insurrection; *il a ce droit du moment que le catholicisme est la religion de l'État,* puisque sous un tel régime les membres du clergé sont considérés comme des fonctionnaires publics; mais d'un autre côté, un Évêque est toujours fondé à prétendre qu'il s'agit de l'exercice de sa puissance spirituelle, et qu'en tout ce qui concerne cet exercice il n'a d'autres inspirations à suivre que celles de sa conscience. Comment résoudre cette difficulté? Par une séparation qui rende à chacun sa liberté. C'est la seule solution possible. »

Il y a alliance et union entre l'Église et l'État, et l'union fait la force, lorsque l'union est observée avec sincérité, chacun des alliés respectant les droits de l'autre et ne lui demandant pas plus qu'il ne doit, comme il convient entre honnêtes gens. Mais le *Journal des Débats* entend que l'union *fasse la servitude.*

D'après sa doctrine, tout ce qui est uni à l'État, doit en conscience à l'État, non-seulement le service spécial, mais le service politique ; non-seulement le service politique, mais le service d'agent direct et de bonne volonté pour toutes les besognes dites politiques dont l'État peut croire qu'il a besoin. Dès lors, il n'y a plus dans l'organisation sociale, sous divers noms, que des préfets et des commissaires de police.

Ce que le *Journal des Débats* veut que l'on puisse exiger des Évêques, pourquoi ne l'exigerait-on pas aussi des présidents de Consistoire et des grands rabbins, à l'égard des ministres inférieurs qu'ils président? Car ils sont aussi des chefs de religions unies à l'État, recevant comme tels un traitement qui n'est pas une indemnité. A plus forte raison pourrait-on l'exiger des présidents de cour impériale à l'égard des gens de justice ; des recteurs d'académie à l'égard des gens de collége, etc., etc. De proche en proche, le *devoir* de suivre les idées, de servir les passions et les caprices de l'État incomberait à quiconque tient quelque chose de l'État ; et M. le directeur de l'Opéra, qui reçoit une subvention, devrait surveiller, diriger et dénoncer les sentiments politiques du corps de ballet.

L'exemple de l'Espagne actuelle est particulièrement bien choisi pour acclimater cette thèse d'universelle servitude ! Quelques traîtres, encore plus dénués, s'il est possible, de talents que de vertu, conspirent et s'emparent d'un malheureux pays. Les voilà devenus l'État ! Ils pillent, ils écrasent, ils proscrivent, ils tuent, et ce sont de tels pleutres que l'énormité de leurs forfaits ne les préserve pas du ridicule. Gonflés de larcins et fardés de sang, les pieds sur le cadavre de leur patrie et la

main dans ses poches, ils ont encore l'air de matassins qui jouent une farce. N'importe ! ils sont l'État, et le *Journal des Débats* leur donne droit sur l'enseignement, sinon sur la conscience des Évêques, ils peuvent dicter des lettres pastorales ! Les Évêques doivent imposer la théologie de ces faquins sanguinaires, fléau de leur infortuné pays, dégoût et risée du monde !

Comme il faut qu'on haïsse l'Église au *Journal des Débats*, pour que ces gens de lettres, tous plus ou moins prêcheurs de liberté, prennent la responsabilité d'une doctrine si folle et si basse !

Quant au fond, le *Journal des Débats* ne peut pas ignorer que les Évêques ne sont nullement des fonctionnaires publics, pas plus en Espagne qu'en France et ailleurs. Ils ne remplissent pas des *fonctions* dans le sens ordinaire de ce mot : ils exercent de droit divin et de droit public chrétien un sacerdoce que l'État ne leur a pas conféré et ne peut pas leur retirer. Leur fonction est de distribuer des sacrements que rien ne remplace, des enseignements que rien ne fait varier ; ils les distribuent à tout homme, sans distinction de condition sociale, et encore moins d'opinion. La force qui les empêche d'accomplir leur ministère est le plus grand attentat que la tyrannie puisse commettre contre Dieu et contre le genre humain.

Les Évêques ne reconnaissent point cette force et méprisent ses commandements. Ils disent : Malheur à moi si je n'évangélise ! Et le malheur serait plus grand encore de corrompre l'Évangile.

A ceux qui veulent étouffer ou frauder l'Évangile, les Évêques livrent leurs biens, leur liberté, leur vie. Mais en continuant d'obéir aux lois justes, ils se réservent

le droit imprescriptible d'enfreindre les lois de l'iniquité.

Ils sont aussi Évêques pour dire que le bien est le bien et que le mal est le mal. La tyrannie qui a entrepris de les contraindre à dire que le mal est le bien, n'a jamais gagné que de leur faire confesser plus haut la justice. Ces gardiens du vrai, ces pères du peuple chrétien ne seront pas séduits. Ils confesseront la justice dans l'exil, dans les injures, dans les prisons; ils la confesseront sous ce glaive des lois dont leurs ennemis savent faire une arme d'assassins, et la justice triomphera par leur confession et par leur martyre.

DES ÉGARDS DUS AU GÉNIE.

LES SOTS ÉTERNELS.

---

23 août 1869.

Un journal des départements nous adresse une forte semonce touchant divers illustres, vivants et morts, que nous n'avons pas, c'est son avis, traités avec suffisamment de considération. Les chrétiens doivent, dit-il, respecter le génie, par la raison que le génie vient de Dieu. Mais l'*Univers*, au contraire, penche à dénigrer ce don de Dieu et à transgresser cette loi de l'espèce humaine, d'où l'on pourrait conclure (si l'on voulait se montrer rigoureux) que les rédacteurs de l'*Univers* sont des gens de peu de génie, des jaloux, des Zoïles. En province on ne mâche pas les mots! Se donnant pour exemple, comme il en a bien le droit, notre critique fait remarquer qu'il sait rendre hommage à ses adversaires, qu'il ne refuse pas de reconnaître leur mérite, de les traiter souvent de façon à laisser entendre qu'il les trouve supérieurs à lui par plusieurs côtés, ne se réservant guère que l'avantage du savoir, de la raison et de la vertu.

Ainsi, « sans être athée, sceptique ni révolutionnaire, tout en déplorant, tout en combattant de déplorables erreurs, il confessera néanmoins le génie d'un Voltaire, la pénétration d'un Stendhal, le délicat esprit

d'un Alphonse Karr. » Il termine en nous exhortant à l'imiter. Nous ferions, dit-il, un bien incalculable à la religion, si nous savions persuader à ses adversaires que nous estimons infiniment les qualités de leur cœur et celles de leur intelligence.

Tout n'est pas mauvais dans ce programme, et nous ne croyons pas nous en écarter absolument. C'est certainement un devoir de reconnaître le mérite réel des hommes que l'on combat ; c'est une astuce très-permise d'en outrer plutôt la mesure. L'homme à qui l'on accorde du talent, du savoir, de l'esprit, est comme une femme dont on a pris soin de vanter la beauté ; il se laisse dire ensuite assez volontiers des choses moins flatteuses. Cependant, il faut toujours quelque point pour asseoir la louange, et cette louange, qui peut aller jusqu'à une certaine limite contre la vérité, ne peut aller contre la foi. Voilà notre embarras !

Pour nous, il est à peu près de foi, par déduction, que les libres-penseurs ne peuvent pas avoir complétement ce qui s'appelle de l'esprit. Ne nommons personne parmi les vivants, généralement peu faits pour ruiner ce principe. On est lourd, vulgaire et trivial, en ce siècle léger ! On fait beaucoup de bruit, peu de musique ; on bat beaucoup le briquet, peu de feu s'allume ; on a beaucoup d'argot, peu de pointe ; et la farine, et le fard, et la grimace, et l'étoupe remplacent la force comique. Les tréteaux s'élèvent partout, la grande scène est fermée.

Prenons ailleurs un exemple et un nom : Voltaire, voilà un homme d'esprit n'est-ce pas, et une réputation incontestée ? Voltaire néanmoins est un sot, et nous ne pensons pas même qu'on puisse le nier après la confec-

tion de sa dernière statue. Il y a des gens qui s'étaient aperçu de la sottise du prince de l'esprit moderne, bien avant que le vieil Havin ne l'eût élu pour lui servir de prospectus et d'enseigne.

Voltaire fut un véritable sot, qui travailla, vécut et mourut sottement. Il se donna beaucoup de peine, endura beaucoup de transes humiliantes, prit beaucoup de vils soucis, trembla, enragea, fut mortifié de quantité de soufflets et de sifflets, pour recevoir ensuite son jugement de la justice divine et sa statue de la justice de M. Havin. C'est sot; c'est même bête. Ce serait bête même quand on ne mourrait pas, et l'on meurt!

De quel éclat d'esprit doit rayonner au tribunal du souverain juge, le plaisant qui peut lui dire :

« Mon Dieu! j'ai combattu soixante ans pour ta honte! »

J'ai fait la *Henriade* pour l'admiration officielle, et autre chose pour l'autre admiration. Je me suis moqué de ta loi naturelle que tu avais mise dans mon cœur, et de ta loi de grâce que tu m'avais révélée. Je me suis moqué de tes justes, de tes pauvres, de tes commandements, de ton amour, de ta lumière et de ton évidence. J'ai laissé un arsenal bien rempli d'armes empoisonnées à ceux qui voudront perdre les âmes que tu veux sauver!...

Que tout cela est charmant, spirituel, et prête à rire!

Un grand homme de l'antiquité chrétienne, Tertullien, je crois, parlant des très-grands génies païens, Aristote et Platon, les appelle des *sots éternels*. Assurément, il eût mis une grande distance entre eux et Voltaire! Il les appelle des sots, et il a raison, parce qu'ils n'ont pas vu Dieu dans ses œuvres comme ils le pouvaient voir, ou que, voyant Dieu, ils ne l'ont point reconnu pour Dieu. Dès lors, que dire des négateurs qui viennent.

après des siècles de christianisme, insulter Dieu, lorsqu'ils le connaissent à ses œuvres de créateur et à ses œuvres de rédempteur? Et ils ne se contentent pas de l'insulter, ils commettent un plus grand crime : ils s'efforcent de le faire insulter, ils le cachent et le diffament tout à la fois. Ne pouvant abolir ce soleil qui offense leur sottise, ils crèvent les yeux qui le verraient... Sots éternels, ils contempleront un moment cette lumière et en emporteront le tourment dans l'éternelle nuit.

Que diront-ils? quel sera leur cri? *Ergo erravimus!* Donc nous nous sommes perdus. Donc *nous avons été des sots!*

Or, en bonne conscience, comment pouvons-nous, nous autres chrétiens, considérer et traiter comme gens d'esprit des hommes dont nous savons qu'ils passeront l'éternité à confesser qu'ils furent des sots, et qui peuvent s'en douter dès à présent?

Ne savent-ils pas qu'ils prennent constamment cent détours pour éviter le vrai, qu'ils mentent, qu'ils se mentent, qu'ils blasphèment ce qu'ils devraient honorer, qu'ils abusent ceux qui les écoutent? Sont-ils assez simples pour ne pas voir que le péché à l'encre, où ils prennent un si sot plaisir, est le plus dommageable au prochain, partant le plus dur à expier? Plus ils le commettent avec art, plus ils sont sots.

Nous avons beaucoup de respect et beaucoup de pitié pour leur âme immortelle; nous voulons bien croire que leur cœur vaut mieux que leurs paroles, et leur fait faire des actions qui plaideront pour eux. Mais quant à leur génie politique, social et littéraire, il nous inspire certainement tout le dédain que l'intelligence humaine peut comporter, et c'est leur rendre service de ne pas les laisser en doute là-dessus. Sots éternels!

ÉBRIÉTÉ SIBYLLINE.

24 août 1869.

Le vrai Garibaldi pour les idées sociales et pour le style prophétique, c'est M. Michelet. Il a inventé cette manière il y a longtemps, et Garibaldi n'est qu'un faux Michelet dans la partie intellectuelle et artistique, comme il n'est qu'un faible imitateur d'Alexandre, de César et de Napoléon dans la partie militaire. La supériorité de Garibaldi, c'est de ne pas faire des livres; l'infériorité que nous serions tenté de reprocher à M. Michelet, c'est de ne pas jeter dans le monde assez de lettres. Tout ce qu'il livre en ce genre est parfait pour le divertissement et pour le renseignement. Il a une ébriété sibylline et une sincérité charantonesque véritablement inappréciables. C'est aussi le mérite de Garibaldi.

Ramassons avec soin ces feuilles volantes, qui, disant tout, sont au fond pleines de bons avis. La lettre suivante, adressée au journal le *Temps*, est une confirmation franche et plus éclatante de tout ce que nous avons toujours dit touchant l'enseignement de l'Université et le but même de l'institution. L'approbation que M. Michelet donne à la chose et les résultats qu'il célèbre au passé, au présent et au futur, nous semblent ne plus laisser de doute sur l'urgence d'en finir avec ce mécanisme mortel.

Après avoir démontré les dangers de la centralisation, M. Michelet établit qu'il faut soigneusement conserver le joug de la centralisation universitaire, parce que rien ne saurait autant nuire au christianisme. Il le prouve très-bien ; laissons-le aller.

« Nous fûmes assez mal élevés. Je sais ce qu'on peut dire de l'Université, qui nous forma tous, hommes de ce temps. Cependant, quel puissant, quel flamboyant réveil en 69! Très-grand fait politique et non moins littéraire! que d'éclatants journaux ont tout à coup illuminé la France, surpris et ébloui l'Europe! Une littérature très-nouvelle commence, qu'on le sache bien, une littérature brise-image, toute flamme, génie et mouvement. Qui l'attendait? Personne. Après ce long silence, tous isolés de tous, dans ce muet tombeau, ont gardé même cœur (merveille!) et parlent de la même voix! J'en dirais bien les causes; mais une des plus fortes, c'est sans nul doute l'identité d'éducation. Nos écoles, telles quelles, enseignent la vie des peuples libres, et (sous forme timide) nous transmettent à tous le principe de 89. — Est-ce vrai? Demandez au clergé!

« Rien de plus faux que de dire : L'Université. c'est l'État ; j'y ai vécu, et j'ai bien remarqué que ce corps, plus à part qu'on ne croit, ne suit guère l'État dans ses violences. Nos illustres maîtres, Villemain, Leclerc, etc., ne nous faisaient nullement adorer le sanglant Moloch de ce temps-là. Mes collègues (1829), sous un gouvernement de prêtres, accueillirent vivement l'article de Jouffroy : *Que les dogmes finissent ;* bien plus, suivirent ses cours. Et, récemment, la déplorable idée de faire enseigner l'histoire d'aujourd'hui, a trouvé la plus forte répulsion chez tous les professeurs qui la réduisent à quelques dates.

« J'ouvre le Manuel de l'Université pour la philosophie. Qu'y vois-je? En tête le principe de nos lois, celui du stoïcisme et des jurisconsultes, celui que la Constituante proclama *l'homme responsable pour lui-même,* et non pour ses agents (ce qui biffe le vieux dogme atroce du prêtre : *hérédité du crime*).

« Qu'y vois-je? *La liberté morale,* base essentielle de la Loi. *La souveraineté du devoir,* antérieur à tout dogme. Supérieur aussi. A lui seul de juger les dieux.

« Tel le principe et tel l'esprit. Il descend et s'infiltre dans

l'histoire, dans les nobles langues qui sont des âmes de nations. Le clergé ne s'y trompe pas. La liberté pour lui, c'est que nous détruisions les écoles de la liberté.

« Plusieurs parlent ici comme si nous étions sur la verte savane américaine, à l'aise, entre deux infinis. Ils se remettent « à la bonne nature. » Disons les choses comme elles sont, ne faisons pas les jeunes, ne faisons pas les fiers. La force énorme de la France n'empêche pas ce qu'elle a en dedans qui la travaille. Et je ne parle pas des rois et des césars qui passent. Je parle de ce qui dure davantage... le ver solitaire. Je parle de ce parasite ambigu, romano-français, républicain en 48, et socialiste demain, qui grouille en nous, au cœur des nôtres, les prépare énervés pour les futurs tyrans.

« Il faiblit, je le sais. De Bossuet à Bonald, de Fénelon à Dupanloup, l'oscillation vitale va déclinant terriblement. Mais, d'autre part, dans son effort pour vivre, il s'est concentré dans ce siècle. Gallicans, jansénistes, tout est entré dans Rome. Ne nous hâtons pas trop, par une opération contraire, de le favoriser, de le faire pulluler, de lui faire (au moins dans l'entr'acte) la plus commode extension.

« La liberté pour nous, c'est le droit, le devoir. Mais dans la liberté gardons ce corps modeste, qui, après tout, nous l'enseigna. Un autre temps viendra, et l'Université plus tard sera moins nécessaire. Mais aujourd'hui en plein combat, et devant l'ennemi, ne sacrifions rien de ce qui fit l'unité intellectuelle. Décentralisons les affaires, l'administration, il le faut. Mais serrons-nous moralement, et centralisons-nous d'esprit.

« Je vous serre la main cordialement.

« J. Michelet.

« Engelberg, 20 août 1869. »

M. DE LA BÉDOLLIÈRE

POUR FAIRE SUITE A M. SAUVESTRE. — HISTOIRE CURIEUSE ET INTÉRESSANTE.

Il y eut en 1869 une histoire de victime cloîtrée qui émut tous les journaux du monde. Cette religieuse appartenait à un couvent de Cracovie, très-régulier et très-édifiant. Elle était folle furieuse depuis longtemps. Les sœurs, quoiqu'elles en souffrissent, la gardaient avec beaucoup de charité. Un coquin ou un sot, l'un et l'autre peut-être, découvrit cela, fit un roman là-dessus et ameuta l'opinion. Le couvent fut pillé; la justice intervint non pour protéger les religieuses innocentes mais pour les persécuter. La supérieure et une autre furent traînées devant les tribunaux, et flétries comme des monstres de cruauté. L'opinion crut tout ce qu'on lui voulut dire, et même ce qu'on ne lui disait pas. On lui racontait des infamies, elle rêvait des horreurs. Personne n'ignore combien le monde est crédule à ces conspirations de la presse européenne, où tous les journaux se font un devoir d'entrer et dont le succès est d'ailleurs si bien préparé par leur feuilleton. L'affaire des religieuses de Cracovie était le sujet des entretiens et il y avait peu de personnes qui osassent soupçonner d'un peu d'exagération les témoins suspects qui les accusaient.

Elles furent cependant acquittées. Il le fallait bien. Les perquisitions les plus minutieuses n'avaient rien trouvé contre elles, sinon que toute leur conduite était aussi pleine d'honneur que de charité. Alors les journaux laissèrent tomber l'affaire, quitte à la recommencer sur un autre théâtre, comme cela se fit à Paris sous la commune par les soins de Rochefort et de Vallès, contre les religieuses de Picpus, et à cette occasion, quatre prêtres de Picpus furent massacrés.

On pense bien que M. de la Bédollière et son *National* n'avaient pas été les derniers à donner contre les religieuses de Cracovie. Un excès de zèle les fit se distinguer en cette occasion et leur attira malheur, non de la part du gouvernement français qui laissait aller, mais de la part d'un simple prêtre.

Au plus fort de la polémique, avant l'arrêt des juges cracoviens, M. l'abbé d'Alzon, vicaire-général de Nîmes, m'écrivit pour me dire qu'il croyait s'être rendu coupable des faits reprochés aux religieuses de Cracovie. Dans un établissement qu'il dirige, on avait « sequestré » une folle. Il demandait à être jugé.

M. de la Bédollière partit comme un trait, chargeant d'injures éloquentes le vicaire-général de Nîmes, la congrégation qu'il dirige, et en général tous les supérieurs de toutes les communautés. Il en résulta une dispute où il joua le rôle qu'on va voir.

25 août 1869.

Le R. P. d'Alzon, vicaire-général de Nîmes, nous a écrit comment il s'était rendu coupable du crime imputé aux Carmélites de Cracovie. Une jeune personne, novice dans une congrégation dont il est le supérieur, fut atteinte de folie furieuse. Les Sœurs la gardèrent par charité, en attendant que sa famille la voulût reprendre, et la famille ne se pressait pas. Un jour, obligées de la laisser seule pendant une demi-heure, elles l'enfermèrent dans une chambre qui n'avait qu'une fenêtre à deux mètres du sol et grillée de fer. La pauvre folle put, on ne sait comment, grimper jusque-là, briser le treillis, se précipiter. Elle se fit de graves blessures. On informa les magistrats. Les magistrats agirent comme la famille : ils laissèrent la folle au couvent. Elle y est encore, et les religieuses, demandant toujours qu'on la reprenne, ne voulant pas la jeter à l'hôpital ni dans la rue, la gardent en attendant. Elles sont certes bien aver-

ties que ce n'est pas un petit péril de garder les fous; mais parce que ce n'est pas un petit péril, ce n'est pas une petite charité.

M. de la Bédollière, dans son *National de* 1869, commente cette lettre avec une véritable frénésie. Ce n'est plus l'homme serein qui, depuis des trente et quarante ans, renverse tout les matins la tyrannie ou la superstition, en quelque écriture rarement lue et toujours pardonnée; c'est moins encore le troubadour coutumier des festins de la presse, chantant le « nectar », sur l'air de *Biribi mon ami*, indifférent alors comme l'ivrogne du vieux poète, à toutes les aventures de l'humanité.

« Quand un curieux me découvre
Les importants secrets du Louvre,
Je condamne son entretien;
De quelque façon qu'on gouverne,
Pourvu que j'aille à la taverne,
Il me semble que tout va bien. »

Non, non! ce n'est plus du tout ce la Bédollière reposé, ni ce la Bédollière arrosé; ce la Bédollière toujours doux et fluent, d'où les articles politiques et les chansons anacréontiques découlent comme d'une éponge bien chargée que l'on presse un peu.

Il a du jet, il déclame, il prend le galop, il est furieux, terrible, rugissant, agité! C'est un lion; il secoue sa crinière et il en sort des pétards. Venez voir!

Il appelle le Révérend Père d'Alzon un « être, » et la chambre où la novice fut enfermée une demi-heure des « oubliettes. » Il comprend que l'infortunée ait trouvé une force surhumaine pour se tirer du « sépulcre » où cet « être » aurait « voulu la voir expirer! » C'est lui qui met le point d'exclamation.

Il voit dans la lettre du R. P. d'Alzon deux choses, entre beaucoup d'autres également abominables : 1° Le regret de n'avoir pu continuer assez longtemps « la *perpétration* (!) d'un si horrible forfait ; » 2° « Le plaisir que « ce ministre de la charité trouvait à voir souffrir sa « victime. »

Il demande si l'on ne sent pas dans cette lettre « l'espèce de frénésie qui caractérise le fanatique et l'illuminé. »

Mais il faut le laisser parler. Il ne se montre pas tous les jours dans cet état d'exaltation, et c'est une curiosité :

« Eh quoi! vous, l'homme sérieux et austère que vous êtes, nous le devons croire, est-il possible que, pour atténuer la part qui vous incombe dans cette odieuse histoire, vous osiez plaisanter en disant que « si l'appartement où avait été mise la pauvre folle *n'avait pas eu de fenêtre, aucun accident* n'aurait eu lieu ! »

« En effet, si vous étiez parvenu à l'étouffer dans vos oubliettes, rien de tout cela ne serait arrivé, rien de tout cela ne serait su.

« Ah! vous avez le cœur bien ferme! cela se voit, et l'on comprend qu'un être aussi dépourvu de sensibilité, d'humanité, de charité, puisse conseiller aux parents qui ont le malheur d'avoir un de leurs enfants fou, « de le laisser enfermer, afin qu'on n'en parle plus, afin qu'un scandale ne nuise pas à l'établissement des autres membres de la famille ! »

« Voilà votre doctrine, monsieur le grand-vicaire! C'est bien la vôtre; c'est vous qui la suggérez, qui la mettez en avant. Et pour vous stigmatiser, il nous suffit de réimprimer vos propres paroles : « Les familles bien souvent, dites-vous, préfèrent que le silence des cloîtres les préserve d'un trop grand ennui, *pour ne rien dire de plus?* »

Il repart et arrive à cette cabriole exorbitante :

« Comment ! au lieu de rappeler les familles à leurs devoirs, vous ministre de l'Évangile, au lieu de chercher dans votre cœur

des consolations et des encouragements, en leur citant les passages de vos livres saints qui établissent les liens de la famille, qui disent qu'il faut savoir s'incliner devant les décrets de la Providence et accepter les tribulations que Dieu nous envoie, au lieu de vous pénétrer des préceptes de votre maître, vous tenez aux familles un langage inspiré par le démon! »

On croirait entendre Brydaine!

Ce qu'il y a de plaisant, c'est que dans un certain endroit où il entreprend de raisonner, M. de la Bédollière établit qu'il faut, de par la loi, porter tout de suite à l'hôpital les malheureux atteints de folie; en sorte qu'il tient aux familles un « langage inspiré par le démon, » puis qu'il leur prêche le devoir de se débarrasser de leurs fous entre les mains de l'État. Si c'est crime de garder un fou dans la famille spirituelle, c'est crime de le garder dans la famille charnelle. Cependant, de son côté, l'État ne se soucie pas d'accepter le présent que la plupart des familles, hélas! lui feraient volontiers. Il faut bien des formules pour faire enfermer un fou. Tout le monde connaît M. Garsonnet, qui se démène pour obtenir qu'on en exige encore davantage. Ainsi le cas est fort embarrassant, suivant la remarque du R. P. d'Alzon. Mais M. de la Bédollière, en veine d'éloquence, ne veut point considérer la question sous tous ses aspects.

Au fond il nous semble que M. de la Bédollière ne serait pas fâché de remuer un peu la population du Vigan, ou une autre, et de tirer de cette aventure quelque chose comme ce qui se passe ailleurs. Ce serait un très-joli coup politique, capable de relever le tirage du *National*, affaibli depuis que la feuille se vend deux sous, et qui relustrerait aussi la France, car nous sommes présente-

ment un peu en arrière de l'Allemagne quant au bris de clôture monastique. Mais le terrain et le moment sont mal choisis.

Le R. P. d'Alzon est un gentilhomme et un prêtre fort considéré dans sa chaude et généreuse province. Il était riche, il ne l'est plus ; il a fait plusieurs beaux héritages, et il ne lui en reste rien ou ce ne sera pas long : il a tout donné à manger aux pauvres, le fanatique !

D'un autre côté, l'affaire de la religieuse de Cracovie commence à devenir claire. On voit trop que les juges n'en finissent pas de trouver ce qu'ils pourraient bien avoir à punir. Le coup a parfaitement réussi en Allemagne ; pour la France, il est manqué. Cela ne prendrait pas aujourd'hui. Il faut attendre.

Quand nous y serons, M. de la Bédollière devra éviter une étourderie qu'il a commise ; elle prouve très-honorablement sa sincérité, mais elle est extrêmement répréhensible au point de vue de l'art. Il a reproduit *in extenso* la lettre du R. P. d'Alzon. C'est une vraie faute d'écolier qui casse absolument toute sa machine. Des lettres de ce ton et de ce style, on les commente, on y prend quelques mots que l'on torture et que l'on diffame ; mais, lorsqu'on sait le métier, on ne les reproduit pas. Elles font le jour dans une circonstance où il faut au contraire briser les lanternes. Voyez vos juifs d'Allemagne, s'ils se hâtent de publier la relation vraie du fait de Cracovie !

Pour récompenser M. de la Bédollière de son heureuse inconséquence et du bon fonds qu'elle révèle, nous lui indiquerons un des classiques du gobelet, dont il pourra

tirer de quoi briller en son prochain festival. C'est Maynard :

« Çà garçon, de ce vin nouveau!
Je l'aime d'un amour extrême;
Il met souvent dans mon cerveau
Plus d'un sceptre et d'un diadème.
Je veux mourir au cabaret.
Entre le blanc et le clairet.

Il faut désormais que mon bec
Soit toujours plongé dans le verre;
Mon gosier dût-il mettre à sec
Toutes les caves de la terre.
Je veux mourir au cabaret,
Entre le blanc et le clairet. »

Que M. de la Bédollière relise Maynard et qu'il se calme! Sinon, M. Ildephonse Rousset, directeur du *National*, se verra prochainement obligé de faire griller le cabinet du rédacteur en chef.

---

27 août 1869.

— Il ne s'agit pas de chansons, dit M. de la Bédollière. Je suis indigné; je n'entends pas qu'on rie!

Contentons cette humeur sombre et ne l'excitons pas; les médecins spéciaux disent que ce serait inhumain. Nous voulons même donner à M. de la Bédollière le plaisir d'entendre sa voix. C'est lui qui parle, toujours à propos de la religieuse du R. P. d'Alzon.

« Nous sommes en présence du corps fracassé d'une malheureuse folle qui, pour se soustraire aux infâmes persécutions d'une secte impitoyable, a eu la force surhumaine de surmonter des obstacles que ses bourreaux avaient jugés infranchissables.

« Mais cela arrive si souvent, et leur paraît si naturel, qu'ils ne savent que rire de l'intérêt que l'on porte à leurs victimes !

« Allons droit au but. Laissons de côté M. d'Alzon, et prenons-nous-en au grand Veuillot lui-même.

« Il faut que vous soyez, ô notre maître, bien à court d'arguments pour rire en pareille occurrence!

« Qu'avez-vous répondu, et quel est celui de nos arguments que vous avez réfuté?

« Nous sommes obligés de vous le dire, vous raillez pour dissimuler votre impuissance, et vos rires n'ont d'autre objet que de cacher la confusion de votre orgueil qui ne trouve pas un mot à nous objecter.

« Ah! vous ne nous reconnaissez plus!

« Permettez-nous de vous dire à notre tour que les lignes que nous avons devant les yeux ne ressemblent plus à celles que traçait jadis un certain Louis Veuillot, qui, au milieu de ses aberrations, faisait preuve d'une certaine finesse d'argumentation, dont nous cherchons en vain un vestige dans l'*Univers* de ce jour.

« Que voulez-vous que nous revenions sur le fond de l'affaire et sur les vérités que nous avons dites à M. d'Alzon?

« Tout est resté debout.

« Et d'ailleurs, mon cher monsieur Louis Veuillot, étudiez donc l'affaire avant d'en parler, et ne nous imputez pas comme une plaisanterie de notre cru les paroles textuelles du grand-vicaire de Nîmes, que vous défendez si singulièrement.

« Pour l'amour de Dieu, relisez sa lettre!

« Et vous verrez que c'est lui qui déclare que *son seul regret est de ne pouvoir continuer plus longtemps la* PERPÉTRATION *d'un* SI HORRIBLE FORFAIT, *avec circonstances aggravantes.*

« Si le numéro de l'*Univers* dans lequel cette lettre est insérée tout au long vous manque, nous en tenons un à votre disposition.

« Quoi! vous trouvez que nous avons commis une étourderie, *très-honorable,* vous le reconnaissez, *pour notre sincérité,* en reproduisant *in extenso* la lettre du R. P. d'Alzon!

« Vous vous seriez bien gardé d'imiter pareille étourderie en reproduisant *in extenso* notre réponse. »

Voilà.

Et l'on trouve dans la capitale de la civilisation

50,000 acheteurs de cette prose, — à un sou, il est vrai.

Maintenant qu'il doit être calmé par les sons de sa harpe, M. de la Bédollière nous permettra de lui dire que nous n'avions pas si mal lu la lettre qu'il commente ; et nous soutenons que cette phrase baroque, où il y a ces drôles de mots, « *perpétration* d'un si horrible forfait, » est de lui et non pas du R. P. d'Alzon. Le R. P. d'Alzon est un homme de goût, fort lettré et fort éloquent ; il serait incapable d'associer *perpétration* et *horrible forfait,* dans le style noble.

Supposons qu'un convive ayant entendu quelques chansonnettes d'arrière souper, dise à M. de la Bédollière, avec une petite tape sur l'épaule, ou sur le ventre : « Vous êtes un profond scélérat ! » Est-ce que ce serait tragique comme dans un Premier-Paris ? Ainsi cette phrase est bien à lui ; elle est devenue sienne par l'accent fastueux auquel il s'abandonne, à tort suivant nous. Elle va bien avec le « corps *fracassé* d'une *malheureuse folle* « *qui,* pour se soustraire aux *infâmes* (?) persécutions « d'une secte *impitoyable*, a eu la force *surhumaine* de « surmonter des obstacles *que...* »

Et ce galant homme prétend qu'il ne fait pas de phrases ! Il ne les fait pas bonnes, mais il en fait.

---

28 août 1869.

Nous demandons une consultation à M. de la Bédollière, ami et gardien des droits de l'humanité.

Un supérieur d'ordre religieux trouva parmi ses sujets un tout jeune prêtre, fort chétif d'apparence, presque un enfant, à qui il reconnut la vocation de mis-

sionnaire. Il lui assigna une mission très-éloignée et très-périlleuse. Arrivé au port où il devait s'embarquer, le jeune missionnaire tomba gravement malade. Le supérieur local chez qui il était descendu écrivit au supérieur général pour lui expliquer le cas, ajoutant que ce jeune religieux lui semblait tout à fait incapable de soutenir une mission si dure, et succomberait certainement, supposé qu'il pût partir.

Le supérieur général répondit : « Qu'il s'embarque tout de suite. S'il ne peut marcher, qu'on le porte au navire ; et si au bout de trente ou quarante lieues il ne peut résister à la mer, qu'on le jette dedans. »

Le jeune religieux fut embarqué.

M. de la Bédollière est instamment prié de nous dire ce qu'il en pense.

—

Le R. P. d'Alzon nous communique une lettre qu'il a adressée à M. de la Bédollière, en nous laissant libre de la lui faire parvenir ou de la publier nous-même sans son congé.

Nous croyons que M. de la Bédollière voudra avoir l'honneur de donner lui-même à ses lecteurs la réponse très-modérée et très-concluante qu'il a en ce moment dans les mains.

Nous la reproduirons alors.

---

30 août 1869.

Le R. P. d'Alzon s'est donné la peine d'écrire à M. de la Bédollière. Sa lettre est si claire que son malheureux adversaire ne trouve rien à répondre. Il se borne à

quelques mots pour sauver l'honneur. M. de la Bédollière est un vieux routier qui connaît le métier parfaitement. Lorsqu'il voit l'impossibilité de s'obstiner, il bat en retraite, couvrant ses derrières de quelque bric-à-brac, dont il est très-fourni, et qui vaut ce qu'il vaut. Il a d'ailleurs un ton poli, doux et sans foudre, qui fait un contraste délicieux avec ses rugissements de la veille. Il est dompté.

Et comme le R. P. d'Alzon n'a pas cru devoir se justifier d'avoir « parlé le langage du démon, » M. de la Bédollière en conclut que son « honorable correspondant » a reconnu la justesse des observations qu'il lui avait faites sur ce chapitre, lui M. de la Bédollière, en sa qualité de docteur de l'Église. Il ne s'étonne nullement de trouver le R. P. d'Alzon si raisonnable. « Il n'est « pas surprenant, dit-il, qu'un seul mot suffise pour « ramener aux vrais sentiments charitables un homme « qui est le représentant de la religion de charité. »

Nous avouons que ce trait est bon !

---

30 août 1869.

M. de la Bédollière n'est pas aussi aimable pour nous que pour le P. d'Alzon.

A l'occasion du R. P. d'Alzon même et des férocités « infâmes » dont il l'accusait envers une religieuse, nous lui avons demandé ce qu'il pensait d'un supérieur monastique coupable d'un cas de tyrannie tout à fait effrayant. Un tout jeune religieux, faible, maladif, envoyé dans une mission périlleuse, contre l'avis de plusieurs autres membres de la congrégation. Ordre de

l'embarquer malade, ordre de le porter au bateau s'il ne peut marcher, et cette parole cruelle : *S'il ne peut supporter la mer,* QU'ON LE JETTE DEDANS!

Nous croyons avoir bien posé le cas. Nous avons prié M. de la Bédollière, ami et gardien des droits de l'humanité, de nous dire ce qu'il pense de ce supérieur barbare. C'était lui fournir un assez beau thème sur la tyrannie des supérieurs, sur l'obéissance passive, enfin sur tout ce qui prouve que les moines et les religieux doivent être supprimés.

« Ce bloc enfariné ne nous dit rien qui vaille! »

Croirait-on que M. de la Bédollière recule? Comme le rat expérimenté de La Fontaine, qui a vu plus d'une rencontre et perdu sa queue à la bataille, il veut savoir où il met le pied et la dent. Sortant des mains de M. d'Alzon, il estime que c'est assez pour la semaine. Il répond donc qu'il ne pense rien du tout sur le cas proposé, que c'est pour lui un logogriphe, une énigme, qu'il demande le mot :

Le mot, il l'aura. Nous ne souhaitons que de le livrer. Mais le sel de la chose est d'avoir d'abord son avis. Nous le supplions encore une fois de nous le donner et de n'avoir pas peur. Il voudra bien remarquer qu'il se ferait beaucoup plus de tort en continuant de fuir qu'en donnant bravement dans un piége, s'il y a piége, et dût-il y laisser un reste de queue.

Est-ce qu'il peut exister un piége pour son talent et pour sa droiture? Est-ce qu'il a le moindre sujet de redouter ou de ne pas dire ce qu'il pense, ou de ne pas penser ce qu'il dit?

31 août 1869.

Nous en sommes bien fâché pour M. de la Bédollière, mais le R. P. d'Alzon n'est point satisfait, et lui propose une affaire d'honneur. Voici le cartel qu'une lettre, reçue hier, nous charge de porter à l'éloquent rédacteur en chef du *National* :

« Le Vigan, 27 août.

« J'ai une proposition à faire à M. de la Bédollière. Veut-il m'envoyer deux de ses amis, — il doit en avoir dans le Gard. Peut-être trouverais-je, non pas deux catholiques, mais deux protestants. — J'en connais un certain nombre avec qui mes rapports sont des meilleurs, et qui seront mes témoins.

« Les uns et les autres se rendront au couvent des Oblates, tout leur sera montré. Ils auront le droit d'interroger tout le monde, et si le résultat de l'enquête m'est défavorable, je prierai trois journaux religieux de publier à mes frais le procès-verbal signé par cette commission. Si, au contraire, M. de la Bédollière est convaincu d'avoir calomnié, il voudra bien faire insérer le résultat de l'enquête dans le *Siècle*, l'*Opinion nationale* et le *National*.

« Que si M. de la Bédollière voulait prendre la peine de venir lui-même, je lui offre l'hospitalité; il ferait coup double, car après lui avoir fait parcourir les *oubliettes* des Oblates, je l'introduirais dans un repaire d'obscurantisme. Je le laisserais étudier aussi longtemps qu'il le voudrait le noviciat des Augustins de l'Assomption. L'eau ne lui en vient-elle pas à la bouche?

« Croyez-moi tout vôtre en Notre-Seigneur.

« E. D'ALZON. »

Nous ne voyons pas comment M. de la Bédollière pourrait décemment refuser un moyen si net de savoir la vérité, et de lui donner tout son jour et tout son lustre. Il voudra bien remarquer que rien n'est plus aisé. On va de Paris à Nîmes très-rapidement avec une

passe. Point de frais, peu de temps, et comme ce temps serait bien employé ! Certes, le bon compagnon de toutes les joyeuses expéditions de la presse a fait nombre de courses qui rentraient moins dans la gravité de la profession ! Notre loyauté nous oblige cependant de l'avertir que le R. P. d'Alzon n'est pas tout à fait un homme comme un autre. Il est très-*prenant*, et lorsqu'on se trouve en relation avec cet « être, » on réussit très-difficilement à ne pas l'aimer beaucoup. Dans la situation de M. de la Bédollière, avec les farouches devoirs que son sacerdoce lui impose, ce serait un inconvénient considérable.

Braver le péril serait sans doute beau ; y succomber, plus beau encore. Mais enfin M. de la Bédollière, peut se contenter du suffisant et de l'indispensable en envoyant deux amis.

1er septembre 1869.

Le pauvre bon M. de la Bédollière se débat comme un diable sous la lettre du R. P. d'Alzon. C'est à lui qu'il faut aller pour le moment, si l'on désire voir un homme taönné. Il jure qu'il n'en veut plus et qu'il ne sera plus si sot que de nous donner la réplique. Nous verrons cela. Notre plan est de le faire durer encore quelques jours. Il devra bien répondre un mot à la proposition que nous lui avons transmise hier. Un gentilhomme (il l'est), même trempé dans l'encre (il l'est, et quelle encre ! !), ne file pas devant une invitation de ce genre, si courtoise pour le gentilhomme et si intéressante pour l'homme d'encrier.

Le R. P. d'Alzon, malgré sa grande politesse, ne pouvant dissimuler à M. de la Bédollière qu'il le soupçonne d'un peu de pente volontaire à l'inexactitude, et lui offrant de bien voir ce qu'il en est, il faut absolument que M. de la Bédollière regarde et dise ce qu'il aura vu.

Cela est d'autant plus nécessaire, qu'un aveu fort imprudent lui échappe aujourd'hui même. Quoique vieux routier, le rédacteur du *National* n'est point impassible; il s'échappe lorsqu'il est taönné avec un peu de suite. Ce matin même, croyant faire le beau, il se vante d'avoir établi sa spéculation sur la diffamation du clergé. C'est là, dit-il, la cause de son succès, et chaque occasion qu'il trouve lui vaut une recrudescence dans le nombre de ses abonnés. On le savait bien, mais il ne s'en était pas confessé si loyalement. Voilà un joli métier! Il fait entendre ensuite que ses opérations réussiraient moins s'il soutenait trop longtemps la polémique. Nous le comprenons, et son intérêt est très-clair. C'est précisément pourquoi nous insistons. Il faut qu'il boive un peu de ce verdet-gris qu'il se connaît à fabriquer, et dont il se vante de tirer tant de gros sous.

Quant à la petite histoire du jeune missionnaire et du supérieur barbare, notre homme refuse absolument d'y mordre. Un instinct supérieur l'avertit de se sauver de là. Il n'a pas tort, mais il a tort de se fâcher, car il ne l'échappera pas. Ce sera pour un autre jour.

Nos lecteurs ont vu dernièrement M. de la Bédollière en pompe, portant ce que l'on pourrait appeler son habit de cour, avec paillettes de feu et une perruque, et des rubans d'adjectifs traînant partout. Le voici dans son habit de guerre, fondant sur l'ennemi. C'est à nous qu'il s'adresse :

« Vous nous invitez itérativement à nous expliquer sur l'histoire d'un *tout jeune religieux* maltraité par un *supérieur barbare*.

« Avons-nous donc servi la messe ensemble, pour que vous vous permettiez pareille familiarité; nous n'avons pas à deviner les charades que vous nous proposez.

« Nous sommes résolus à ne pas vous suivre plus longtemps dans vos jongleries, où sont blessées à la fois la raison et l'humanité!

« Nous ne voulons pas donner dans le piége en montant à côté de vous sur les tréteaux, en faisant le Bobèche avec vous dans une farce de votre invention!

Le *Bobèche* (puisque c'est votre mot), non, excellent homme. Vous y perdriez et nous aussi. Mais le la Bédollière, ma foi, si! Il le faut faire de temps en temps, et vous y passerez!

---

3 septembre 1869.

Nous pouvons enfin placer notre petite histoire du supérieur barbare et du jeune missionnaire envoyé à la mort. M. de la Bédollière, du *National*, a refusé de prêter l'oreille et le collet, mais M. Labbé (non *dollière*), de l'*Opinion*, n'est pas si prudent. Ce dernier donne bravement son sentiment sur le cas où l'autre se récuse. Il a raisonné : « L'histoire est manifestement dévote, donc elle est certainement aussi bête qu'odieuse. Allons! »

Voici comment il va.

« M. Veuillot trouve cela superbe; il admire le stoïcisme chrétien de ce supérieur qui envoie un jeune prêtre malade à une mort certaine, absolument comme la vieille tradition classique admirait le premier Brutus égorgeant ses enfants. Quant à nous, qui n'avons ni les sentiments d'un saint ni ceux d'un héros, ces vertus brutales nous font horreur, et nous répétons, avec le Curiace de Corneille :

Et je rends grâce aux dieux de n'être pas *Romain*,
Pour conserver encor quelque chose d'humain.

Nous croyons bien que les vertus de M. Labbé (non dollière) ne sont point brutales, mais franchement, son style l'est un peu. Et il se vante trop de cette chose tout ordinaire, qui consiste à n'avoir pas les sentiments d'un saint ni ceux d'un héros ! Quelquefois l'on trouve du bon dans ces deux espèces, surtout dans le saint, lequel, pour le dire en passant, est toujours un héros. C'est ce que M. Labbé va voir, et il verra en même temps combien M. de la Bédollière a plus de nez que lui.

Le supérieur en question ne passait point pour méchant. Il avait plusieurs choses qui dénotaient même un cœur tendre. On le nommait alors *monsieur Vincent*, on le nomme aujourd'hui *saint Vincent de Paul.*

Captif chez les Barbaresques, il avait pris les fers d'un esclave ; il avait, entre beaucoup d'autres œuvres, établi l'hospice des Enfants-Trouvés, déterminé la fondation de l'hospice de la vieillesse, fondé les Sœurs de Charité, pour le service des pauvres malades, et les Prêtres de la Mission, pour l'évangélisation des pauvres, la propagation de l'Évangile dans le monde et la rédemption des captifs. C'était ce qu'on appelle « un homme de Dieu. » Une très-belle chose !

Le jeune prêtre de sa congrégation d'hommes en qui il avait reconnu une vocation de missionnaire, se nommait Jean le Vacher. Il comptait rester dans le monde. Vincent, la première fois qu'il le vit, lui dit : Venez avec nous. Quatre ans après il était prêtre, et Vincent l'envoyait à Tunis, la plus rude et cruelle mission que l'on pût alors avoir à remplir, la plus chargée de travaux, de douleurs, de dégoûts, de périls. Vincent y envoyait cet enfant, prêtre depuis un mois ! Ses con-

frères de Marseille ne voulaient pas le laisser partir. Sur l'ordre de Vincent, ils l'embarquèrent malade : S'il ne peut pas marcher, qu'on le porte au navire ; « si « après avoir fait vingt ou trente lieues, il ne peut « résister à l'air de la mer, qu'on l'y jette dedans. » Assurément, saint Vincent de Paul, le plus doux et le plus compatissant des hommes, tenant un pareil langage, *savait* qu'il transmettait un ordre de Dieu.

En effet, Jean le Vacher arriva dans sa mission, à Tunis. Il arriva assez bien portant pour combattre la peste et la famine, qu'il rencontra pour premiers ennemis, se fit vénérer des captifs et admirer des Turcs. Il y resta près de quarante ans, sans autre interruption qu'un voyage forcé en France. Si nos adversaires ignoraient moins l'histoire religieuse de notre noble pays, ils sauraient ce que représentent quarante années de mission chez les Barbaresques en ce temps-là, quelle assistance aux plus effroyables infortunes, quel honneur pour la nation qui produisait des hommes capables d'un tel dévouement. Ils sauraient aussi ce que c'est que l'âme et l'héroïsme d'un saint, et ils se feraient du moins l'honneur de n'en pas parler avec mépris.

Jean le Vacher mourut chez les Barbaresques. Il était consul de France à Alger pendant l'expédition de Duquesne. Le dey le fit attacher à la gueule d'un canon. Ce fut ainsi que le saint missionnaire mourut martyr de la France, après avoir été quarante ans martyr de la charité. Et si sa grande âme regretta quelque chose en ce moment, ce ne fut pas d'avoir obéi à l'ordre de saint Vincent de Paul qui l'avait conduit là.

M. de la Bédollière, qui a lu quelque chose, a pu connaître ce trait de la vie de saint Vincent, et il n'a pas

voulu se trouver en face de cet argument, qui prouve cependant si bien l'extrême pouvoir que s'arrogent les supérieurs religieux. Il a sagement redouté de combattre un pareil abus. M. Labbé (non dollière), plus débarrassé du poids de toute science, s'est fièrement aventuré.

Mais, ce n'est pas tout de n'avoir ni les sentiments d'un héros ni les vertus brutales d'un saint, il faut avoir du jugement.

---

4 septembre 1869.

M. de la Bédollière nous répète en deux longs articles qu'il ne veut plus s'occuper de nous. Précédemment, il nous avait déclaré que sa spéculation consistait principalement à nous accabler, qu'il voyait alors multiplier sa clientèle. Il paraît que ce n'est plus cela. Ou parce que les abonnés viennent trop, ou pour d'autres raisons, M. de la Bédollière veut s'occuper d'autre chose. Il nous fait connaître la gravité et l'étendue de ses desseins.

Il a, dit-il, « les grands problèmes sociaux à étudier, « l'instruction à propager, la superstition à abattre, le « progrès à soutenir, le faible à défendre, le peuple à « mettre en plénitude de ses droits et de ses libertés. » Si l'on ajoute quelque petite chanson à faire pour entretenir une aimable gaieté dans les dîners de la presse, l'on conviendra que M. de la Bédollière s'est donné là un magnifique programme, et qu'il a bien le droit de ne plus s'entretenir avec nous, attendu que notre système de polémique le fatigue.

Mais, avec sa permission, qu'est-ce que cela nous

fait, et pourquoi se donne-t-il l'ennui de répondre si longuement qu'il ne répondra pas? Nous ne sommes pas fiers, et nous lui parlerons bien sans qu'il nous réponde. Notre spéculation, à nous, n'est pas de causer avec lui s'il veut se taire ; elle est de le montrer dans son importance de guide des opinions, ayant tous les jours quarante ou cinquante mille intelligences à remplir de ses clartés. Nous voulons le montrer parce que nous le trouvons curieux et amusant.

On l'a vu, au sujet du R. P. d'Alzon, déployant toute son éloquence et toutes ses vertus, très-furieux, très-impoli, très-ridicule, s'indignant que les magistrats ne fussent pas en mouvement pour instruire sur le crime dont M. d'Alzon osait se vanter, l'accusant de persécutions féroces et infâmes, lui reprochant de parler le langage du démon ; enfin, cherchant avec zèle à monter en France une affaire de Cracovie.

On l'a vu ensuite très-refroidi par la lettre du prêtre vénérable qu'il venait d'insulter, chanter la palinodie, se couvrir comme il pouvait, et demander qu'on en restât là.

Le R. P. d'Alzon n'ayant pas voulu en rester là, et l'invitant à venir vérifier par lui-même les faits qui étaient déjà si clairement établis par sa première lettre, il se refâche, mais il commence à se trouver lui-même plus comique qu'il ne voudrait l'être, et il déclare, très-sagement d'ailleurs, qu'il ne bougera pas, ne voulant point s'exposer aux frais de l'insertion d'un procès-verbal dans les journaux qui ont parlé comme lui.

Le R. P. d'Alzon insiste, M. de la Bédollière reprend toute sa fureur. Ce qui l'indigne, c'est que l'homme de bien qu'il a injurié ne consente pas à être amnistié.

Nous trouvons ce spectacle très-instructif, et nous le prolongeons pour qu'on le voie bien.

Il faut qu'on le voie, il faut qu'on s'en souvienne, il faut qu'il serve d'exemple! C'est la manière de retenir dans le devoir et dans la justice des adversaires qui ne sont forts que si l'on fuit ou se tait devant eux.

Et vous serez muselé, camarade!

---

6 septembre 1869.

M. Labbé, de l'*Opinion nationale,* celui qui se vante de n'avoir point les brutales vertus d'un saint ni d'un héros, fait semblant de ne point reculer devant l'histoire de saint Vincent de Paul et de son jeune missionnaire. Mais, voyez l'art parfait de ces messieurs, et comme ils sont fins sous leur aspect inculte! Il raconte l'histoire jusqu'à l'embarquement. De tout le reste, de l'arrivée en pleine vigueur, de ce dévouement de quarante années, de tant de misères secourues, de tant d'esclaves maintenus dans la foi et dans l'espérance, servis, guéris, consolés, rachetés; de la mort héroïque qui couronna cette héroïque vie; de tout cela, de cette constance du héros qui glorifie si admirablement la prescience du saint, pas un mot. Il faudrait admirer. A Dieu ne plaise!

Cependant il y a tout de même une justice qui force les cœurs à se montrer : et M. Labbé, qui a su bien ne pas admirer, n'a pas su se taire. Le cruel honneur l'obligeant de ne pas s'en aller sans souffler mot, il fait ses réflexions. Les voici. Elles ne manquent pas d'un certain courage :

« C'était donc saint Vincent de Paul! Qu'est-ce que cela prouve? Que saint Vincent de Paul a dit un mot abominable et commis un acte de cruauté. Mais, dites-vous, Vincent *savait* que le jeune missionnaire ne mourrait pas. Comment le *savait-il?* Par une révélation miraculeuse. — Alors l'affaire ne nous regarde plus. Elle regarde les croyants et n'est plus de notre domaine, à nous profanes. — *J. Labbé.* »

Ah! il y a quantité d'autres choses qui ne sont plus de votre domaine, à vous autres pauvres profanes; et une de ces choses qui ne vous regardent plus, c'est le sens de la grandeur, même humaine, et l'honneur d'admirer le bien.

Un général voit l'ennemi gagner un certain défilé d'où il menace tout le camp. Il appelle son propre fils, officier dans son armée. Il lui dit : Tu vas te porter là, tu te feras tuer, mais tu empêcheras l'ennemi de passer. Le fils répond oui, et il part. Est-ce que ce sont des vertus brutales? M. Labbé trouve-t-il que ce général a dit un mot *abominable* et commis un acte de *cruauté*, et que cet officier obéissant est une « bête » à comparer aux dévots?

Non, parce que ce général en sacrifiant son fils, protége tout le camp, derrière lequel est le petit toit où M. Labbé exerce bien tranquillement sa petite industrie.

Il est même probable que M. Labbé, tout en louant de bon cœur le commandement du père et l'obéissance du fils, demanderait de meilleur cœur encore qu'ils fussent tous deux fusillés, si le père avait tardé à expédier le fils et le fils hésité à obéir.

Alors « l'abominable » mot et l'acte de cruauté de saint Vincent de Paul consistent donc tout simplement

en ceci, que saint Vincent de Paul était dévot et envoyait son missionnaire dans un poste qui n'intéressait nullement les petites affaires de M. Labbé?...

Enfin ils ont au moins ce mérite, qu'ils se font bien voir !

---

7 septembre 1869.

Il est curieux de voir comment les enténébreurs du bon sens public s'exécutent, lorsqu'enfin la vérité les contraint de remettre un moment dans leur poche le voile de diffamation dont ils travaillent perpétuellement à la couvrir.

Voici en quels termes l'*Opinion nationale* fait retraite sur l'affaire de Cracovie :

« Quand aux Carmélites de Cracovie, le tribunal a été pour elles moins sévère que le public.

« Considérant que la sœur Barbara Ubryk était depuis longtemps atteinte de folie furieuse, et qu'elle en a donné des preuves nouvelles depuis qu'on l'a tirée du couvent, il a ordonné la mise en liberté de la supérieure et de sa suppléante, qu'on avait arrêtées.

« Dans l'opinion du tribunal, les Carmélites n'auraient donc été coupables que de négligence et de dureté de cœur, en refusant à une pauvre fille les soins qu'elles auraient dû lui prodiguer. — *Alex. Bonneau.* »

La dureté de cœur des Carmélites a consisté à garder vingt ans leur gênante et terrible malade. Elles l'ont assistée de leur pauvreté et de leur charité, au delà du devoir, prenant des soins dont la famille ordinairement ne se charge pas. C'est ce qui a été prouvé mille fois, avec une telle évidence, que le tribunal a dû s'y rendre et que l'opinion elle-même l'a reconnu. Pour prix de

cette persévérante charité, les Carmélites ont vu saccager leur maison, et il n'a pas dépendu de leurs ennemis qu'on ne mît également au pillage leur honneur de femmes et de religieuses ; elles ont été insultées par tout ce qu'il y a de gens dans le monde capables d'un pareil office, et le nombre n'en est pas petit.

Deux d'entre elles ont été traînées devant les juges, emprisonnées, mises au cachot. Il a fallu enfin proclamer leur innocence. M. Bonneau en soupire. Il les trouve trop peu punies. Mais quoi! puisqu'enfin « dans l'opinion du tribunal elles n'*auraient* été trouvées coupables que de dureté de cœur!... » Et il les laisse en faisant voir que son âme juste et tendre aspire au temps où la dureté de cœur sera châtiée comme il faut, du moins chez les religieuses.

Ce petit morceau était à conserver. Pour qui sait lire, c'est un chef-d'œuvre ; et la cafarderie libérale, si experte en ces sortes d'ouvrages, n'a rien fait de mieux.

---

7 septembre 1869.

M. de la Bédollière publie la nouvelle lettre du R. P. d'Alzon. Elle lui fait oublier toutes ses résolutions, et sa lenteur à l'imprimer s'explique par les peines qu'a dû lui coûter la réponse ; car il répond. C'est une justice à lui rendre, il ne se laisse pas brider aisément.

Cette réponse est embrouillée. En polémique surtout le désordre est un *effet de l'art,* et M. de la Bédollière peut cultiver l'art avec d'autant plus d'espoir, qu'ici le désordre n'a nul besoin d'être *beau.* S'il est seulement inextricable, il suffit pour sauver l'honneur. M. de la

Bédollière approche du but, mais il ne l'atteint pas. En dépit de ses explications le débat reste fort clair.

On en connaît la suite et les vicissitudes. Lorsque l'on injuriait encore les Carmélites de Cracovie, le R. P. d'Alzon s'est glorifié d'avoir commis exactement le même crime pour lequel elles viennent d'être reconnues innocentes. Il donnait, avec une certaine hauteur bien légitime, les raisons qui règlent en pareil cas la conduite des supérieurs de communautés.

M. de la Bédollière, piqué de la mouche de l'éloquence, et de quelque désir de faire parler de son *National*, s'anima fort à injurier le R. P. d'Alzon. Il l'appelait « un être ; » il l'accusait de persécutions infâmes, d'oubliettes, etc., il lui reprochait enfin d'avoir parlé « le langage du démon. »

Le R. P. d'Alzon le fit taire sur le fait principal, par des explications irrésistibles. M. de la Bédollière, vieux routier, vit bien qu'il n'y avait pas moyen d'allumer le feu de Cracovie au Vigan. Il décampa en *rognonnant* toujours, qu'on nous passe le mot, sur le « langage du démon. »

Croyant qu'il lui restait quelques doutes, le R. P. d'Alzon lui offrit très-courtoisement de faire une enquête, ou par lui-même ou par des délégués, lui assurant, s'il voulait venir en personne, le vivre et le couvert, et bon visage d'hôte. Il refusa de tout son cœur, sans montrer la politesse dont se fussent en pareil cas ornés ses nobles aïeux.

— Alors, lui écrivit le R. P. d'Alzon, rendez-moi pleinement justice. Vous m'avez accablé d'injures, je remets cela. Mais vous parlez des *infâmes persécutions d'une secte impitoyable*, il faut vous expliquer là-dessus.

Tel est l'objet de la dernière lettre, et là en est présentement le débat.

Mais M. de la Bédollière paraît ne pas vouloir s'expliquer là-dessus.

Il se rejette sur la première lettre, sur la seconde, sur la troisième ; il fait des citations soulignées ; il revient à prouver que le R. P. d'Alzon a tenu le langage du démon, en disant que les familles qui ont des fous aiment mieux que l'on n'en parle pas. Pour conclure, il *somme* à son tour le R. P. d'Alzon de lui expliquer ces pensées monstrueuses...

Avec sa permission, tout cela est terminé. Il ne s'agit plus que des *infâmes persécutions* que le R. P. d'Alzon aurait exercées, et de la *secte impitoyable* dont il ferait partie.

C'est sur quoi le R. P. d'Alzon demande des explications, et c'est sur quoi M. de la Bédollière n'en donne pas.

Si M. de la Bédollière veut s'amuser à prouver toute sa vie que le R. P. d'Alzon passe son temps à distribuer des « conseils inhumains et bassement égoïstes, » c'est un pur jeu d'esprit dont on ne nie pas que l'esprit de M. de la Bédollière ne soit très-capable. M. d'Alzon peut n'y prendre pas garde ou s'en amuser aussi par moments. Mais lorsqu'on l'accuse de *persécutions infâmes,* c'est un fait ; et il a le droit et même le devoir de savoir ce que ces mots veulent dire.

Il s'en informe, voilà l'embarras.

M. de la Bédollière en sortira-t-il? Il essaye, et comme il est au fond plein de prudence et de ruse, sur la fin, il tourne la chose en douceur.

Laissant dans l'ombre les « persécutions *infâmes*, » il

se tient à la « secte *impitoyable*, » et il jette à son adversaire une injure dont celui-ci ne peut pas beaucoup se fâcher : — Oui, lui dit-il, vous êtes d'une secte impitoyable, d'une secte qui se dénonce elle-même, d'une secte qui embarque les jeunes malades pour la mort, vous êtes de la secte de... de Vincent de Paul!

Il raconte alors, comme l'autre Labbé, à qui nous répondions hier, en s'arrêtant comme lui au bon endroit, l'histoire qui lui fit tant de peur; et il ajoute ceci, dont nous ne voulons pas priver sa gloire :

« Eh bien! l'auteur de cet ordre impitoyable, Vincent de Paul, est devenu pour vous un saint!

« Que saint Vincent de Paul lui-même revînt aujourd'hui donner un ordre aussi barbare, ou nous nous trompons fort, ou il aurait à en rendre compte en cour d'assises! — *E. de la Bédollière.* »

Il manquait à l'honneur de M. de la Bédollière et à l'honneur de l'époque où il jette un si grand lustre, de regretter de n'avoir pas sous la main saint Vincent de Paul, — pour l'envoyer rendre compte de ses œuvres « en cour d'assises! »

Le R. P. d'Alzon se contentera-t-il d'être assimilé à ce barbare, ou voudra-t-il en savoir plus long sur les *infamies* non définies dont il est soupçonné? Il en décidera.

Mais franchement, être accusé en définitive d'honorer « Vincent de Paul » comme un saint et de prendre à son école les « conseils inhumains et bassement égoïstes » que l'on donne au monde, cela peut être considéré comme une certaine parure.

---

9 septembre 1868.

M. de la Bédollière devient tout à fait impraticable. Il se jette dans un macadam où il ne serait pas possible d'aller le chercher, quand même ce serait encore nécessaire. Il nous parle maintenant de détruire saint Vincent de Paul ! Après avoir dit que saint Vincent de Paul passerait aujourd'hui en cour d'assises, l'honneur de M. de la Bédollière ne lui permet pas d'entreprendre moins, mais nous jugeons inutile de le pousser à cet acte de démence. Nous l'en croyons capable ; que cette satisfaction lui suffise, et qu'il en reste là.

Nous sommes bien un peu surpris que le vieux journaliste, si rompu à toutes les mésaventures du métier, se laisse tomber dans un état si violent pour un malheur qui lui est arrivé maintes fois et qui doit lui arriver encore. Il a rencontré un clérical qui n'a pas voulu se laisser diffamer, qui l'a obligé de recevoir des explications, et qui le contraint de fuir lorsqu'il fait mine de vouloir résister. Il pouvait s'y attendre et ce n'est pas la dernière fois. S'il prend le parti d'enrager et de se jeter dans le macadam, on l'y laissera sans doute, à moins de grande nécessité ; mais il se fera du mal.

---

11 septembre 1869.

« Passons, » dit M. de la Bédollière ; mais il s'arrête, et il fait encore aujourd'hui une longue tirade pour prouver qu'il ne fuit pas et qu'il n'a peur de rien. Cependant il a peur d'aller au Vigan, et il renonce à dé-

crire les persécutions « infâmes » et les « oubliettes » du R. P. d'Alzon.

Il aime mieux s'en prendre à saint Vincent de Paul, dont il menace toujours de détruire la bonne réputation. Il ne craint pas que saint Vincent de Paul lui écrive des lettres embarrassantes. Nous le prévenons que c'est en quoi il a tort. Sans doute, les saints morts depuis deux cents ans et plus, n'envoient pas de lettres par la poste à leurs insulteurs, et ne les appellent pas devant les tribunaux. Les attaquer, néanmoins, est encore périlleux. Le cerveau se dérange à cette besogne, et l'on ne peut plus gagner sa pauvre vie. C'est pourquoi nous ne saurions trop conseiller à M. de la Bédollière d'abandonner son projet. Mais enfin, s'il y tient beaucoup, et s'il croit que la vente montera, il est libre.

Quant à publier ses articles comme il nous y engage, non! Cela tient de la place, et n'est pas selon nos idées sur la propreté. Mais nous ne refusons pas de les indiquer comme très curieux à ceux de nos lecteurs qui voudraient en faire la dépense : deux sous.

Il est certain que l'état mental du compère devient singulier.

C'est notre conclusion.

LES DEMOISELLES CARPEAUX.

I

3 août 1869.

Toute la presse pousse des cris d'horreur : Paris vient d'être témoin d'un sacrilége !

On ne sait quel monstre a insulté le groupe de M. Carpeaux, représentant, dit-on, la *Danse*. Il l'a insulté sur le seuil du sanctuaire, à la porte du nouvel Opéra.

Nous n'avons pas encore parlé de cet ouvrage. Il en faut dire deux mots. D'après les journaux qui le vantent, il est indescriptible. Du moins les caractères d'imprimerie n'ont pas le droit d'étaler toutes les perfections que le statuaire y a mises. La pudeur particulière de notre époque crierait à la garde, si quelqu'un se permettait de décrire ce qu'elle se laisse montrer.

Les figures de M. Carpeaux, beaucoup plus que nues, ne dansent pas le menuet. Si c'est la noble Terpsichore qui leur a donné des leçons, la noble Terpsichore avait énormément soupé cette nuit-là. L'œil même de la police, si accoutumé et si complaisant, s'est troublé du spectacle. On a délibéré de les enlever de la rue, ces merveilleuses figures, tant il semble juste que personne ne soit forcé de les voir. Si, par la puissance de quelque magicien, elles pouvaient descendre sur le pavé, certainement elles seraient empoignées aussitôt, et le vio-

lon deviendrait le digne asile de leur condition, de leur parure et de leur beauté.

Ces Grâces de 1869 ont donc été insultées. Un malveillant, resté inconnu (mais on le cherche!), les a fouettées d'une bouteille d'encre « corrosive, » et l'on craint que l'une d'elles en reste estropiée. Il faut entendre le flot de déplorations, de malédictions et d'exécrations qui écume contre le vandale! Si on le happe, celui-là, il peut compter sur le maximum de la peine, et il fera bien de ne point reparaître dans la société. L'excommunication sera perpétuelle, inexorable. Nous aimons d'ailleurs ce soulèvement de piété sauvage. Qui osera dire encore que le sens du respect n'existe plus? Les danseuses de M. Carpeaux ont autant de dévots sur le pavé de Paris que le zouave Jacob y créa soudain de croyants.

Observons ce culte.

Casser une bouteille d'encre sur les choses ou sur les gens n'est pas, dans notre civilisation, généralement réputé crime. C'est au contraire une industrie fort encouragée. Quantité d'individus en vivent et en reluisent. Ainsi, le joli Renan, avec un applaudissement enragé, jeta son encre très-infecte au visage de Jésus-Christ, et son visage à lui fut partout offert à l'admiration française ; les journaux célébrèrent jusqu'aux furoncles dont il était fleuri, ils y virent les indices d'un feu intérieur. Ainsi, sans relâche, la bande bien payée des caricaturistes s'évertue à souiller d'un jet d'encre immonde toute dignité humaine. Que d'autres exemples nous pourrions citer! M. Carpeaux lui-même, illustre victime de la bouteille d'encre, ne l'emploie-t-il pas à sa manière? Les attitudes où il vient de plier le corps

humain, peuvent assurément passer pour une dégradation assez caractérisée de cet ouvrage de Dieu.

Mais l'opinion fait tout. Elle déclare innocents ou louables ces actes brutaux, car les choses qu'ils offensent, la pudeur, la forme humaine, la religion, n'ont pas la majesté, la sainteté, la divinité de l'Art, dont resplendit le cancan sculptural de M. Carpeaux. Telle est la théorie intéressante qui se dégage de l'immense clameur soulevée par le sacrilége de l'Opéra.

Quelques points restent obscurs. Est-ce l'art qui sacre le cancan, est-ce le cancan qui sacre l'art? Nous ne savons pas. Il y a quelque temps, un fou cassa le bras et le nez d'une des Villes qui regardent passer l'omnibus sur la place de la Concorde. Personne ne plaignit cette bonne bourgeoise honnêtement habillée pour sortir, et aucun journal ne manifesta le moindre désir de ronger le foie du fou.

Un rédacteur du *Réveil*, qui touche aux arts par la photographie, éperdu de courroux et de douleur, — faible d'ailleurs dans l'art d'écrire, — cherche à deviner qui a pu perpétrer (prêtez-nous le mot, M. de la Bédollière) un si horrible forfait. Il trouve tout de suite les cléricaux :

« Nous ne saurions trop nous indigner contre cet acte de vandalisme, qui ne peut être attribué qu'à un misérable fanatisé par les passions scolastiques *ou* religieuses. — *Et. Carjat.* »

Cet inquisiteur se presse un peu. Il nous permettra de lui dire qu'il n'est pas assez *clerc* pour apprécier comme il faut les sentiments que sa propre dévotion se hâte d'accuser. Nous l'instruirons là-dessus brièvement et complétement. Pour les chrétiens et pour ceux qui

ont la notion chrétienne de l'art, les chefs-d'œuvre comme celui de M. Carpeaux sont l'objet d'un mépris et d'une patience sans limite. Nous les condamnons, nous les supportons, et nous sommes fort indifférents à ce qui leur peut arriver. S'ils subsistent, ils nous servent d'arguments. S'ils disparaissent, que nous importe? Nous savons bien qu'on en fera d'autres et que la veine d'où ils sortent ne s'épuisera pas dans l'humanité. Nous savons bien aussi que nous ne les verrons pas éternellement, et que ces œuvres de nuit n'outrageront pas l'impérissable lumière.

Quant à l'auteur du crime, nous regrettons extrêmement qu'il ait voulu, pour parler le français du *Réveil*, « bénéficier du lâche avantage de l'anonymat. » Sa défense pourrait être curieuse.

C'est peut-être un Pygmalion blessé par une de ces Galathées lascives, et qui dirait comme Antony : « Elle me résistait, je l'ai assassinée. » On ne pourrait alors, suivant la règle littéraire et judiciaire, que compatir à sa passion malheureuse, si flatteuse d'ailleurs pour le talent de M. Carpeaux. Les avocats provoqueraient l'émotion, le président ferait un résumé doux, le jury, frappant à regret le coupable, lui décernerait des circonstances atténuantes et des pleurs.

Il se peut aussi que le coupable soit un jaloux. L'on ne saurait être sans pitié pour cette autre folie que développe si puissamment le vacarme contemporain. Jaloux, Érostrates, amants refusés de la gloire, autant d'infortunés que la société appelle de tous les lointains au banquet de la vie, et qu'elle empêche de s'y asseoir. Nous ne sommes plus justes si nous refusons toute indulgence aux écarts des victimes de cette passion de

la gloire, dont nous faisons l'unique ressort de toute vertu.

Nous ne prévoyons qu'un seul cas où l'offenseur des Rigolboches de marbre pourrait demeurer sans excuse : ce serait qu'il fût un honnête homme, emporté par le désir de rendre une offense qu'il se considérerait comme ayant lui-même reçue par l'exhibition de ces danseuses magnifiques, mais trop débridées. Sans doute, celui-ci encore aurait beaucoup à dire. Nous le condamnerions néanmoins pour s'être fait justice à lui-même, lorsqu'il pouvait tout simplement intenter un procès à M. le préfet de la Seine ou à tout autre autorité compétente, sur le chef d'excitation publique et permanente à l'incorrection des gestes, des costumes et des mœurs.

II

2 septembre 1869.

M. Guéroult intervient assez malhonnêtement sur la question des demoiselles Carpeaux. Habituellement, il a le mérite de se distinguer davantage des collaborateurs plus qu'ignorants et plus qu'incultes dont il s'entoure. Nous l'avons toujours combattu avec assez de mesure, et, il nous permettra de le dire, avec assez de bonne pitié, pour lui conseiller de laisser à cette escouade les termes qu'il emploie aujourd'hui.

Tout ce qu'il dit est sans doute très-convenable s'il s'agit de nous faire lapider au moment opportun. C'est très-insuffisant pour nous empêcher de donner tout haut notre avis, et tout à fait nul pour nous convaincre que notre avis est sans valeur et sans droit.

Défendant la décence des demoiselles Carpeaux, il nous dit que ce qu'elles font à la porte de l'Opéra n'est rien, comparé à ce qui se fait dans l'intérieur, sous les yeux de l'élite de la société, en présence du chef et des premiers de l'État, qui donnent le signal des applaudissements. Il exagère un peu. Mais quand ce serait exactement la même chose, l'argument ne vaut rien. Ceux qui vont voir cela, qui mènent là leurs femmes et leurs filles, n'ont pas à se plaindre. Ils savent ou ils croient savoir ce qu'ils font; ils le font exprès. Quand ils en ont trop, ils peuvent se retirer. Rien ne les contraignait d'entrer, rien ne les retient, rien ne les force à revenir. M. Carpeaux envoie ses demoiselles sur la place publique, elles sautent aux yeux des passants.

Or, précisément parce que la rue est à tout le monde, la rue n'est pas pour tout faire, et l'on peut trouver que c'est une police très-injuste et très-tyrannique même, que celle qui ne purge pas la rue, sinon de toute obscénité et de toute immondice, au moins qui n'en écarte pas le plus gros. Le groupe de M. Carpeaux est très-gros en ce genre.

M. Guéroult, comme en général tous les libéraux, a d'étranges délicatesses sur les égards et les respects qui sont dus aux yeux du public. Les demoiselles à la Carpeaux et leur innombrable bande ne les offensent point. En marbre, en peinture, en lithographie et en photographie, elles leur plaisent. Mais les processions, les files de premières communiantes en voile blanc, conduites par des Sœurs de charité, les offusquent beaucoup. Ils demandent qu'on leur ôte ces spectacles. Quant aux processions, il faut leur céder. Si nous voulions résister, ils y mettraient bon ordre : ils y jetteraient de

l'encre, leurs réservoirs ne sont pas taris! et l'État leur prêterait main-forte.

La majorité catholique est légalement contrainte de renfermer le culte dans les églises, partout où se rencontre une minorité de protestants ou de juifs. Point de Fête-Dieu; bien plus, point de clergé ostensible et point de croix aux enterrements! Ils ont eu cette dureté d'ôter de nos yeux la croix, lorsque nous suivons un cercueil. Nous subissons cela.

La question Carpeaux est de savoir si, quand on nous supprime la croix, l'on peut nous imposer des bacchanales, parce que tel est le bon plaisir d'un architecte, d'un artiste quelconque, et de n'importe quel comité anonyme et inconnu.

Notez que c'est à nos frais que cela se fait. Quand M. Garnier, architecte de l'Opéra, et M. Carpeaux présenteront leur compte, nous aurons à payer notre part. C'est bien le moins que nous fassions nos remontrances.

En dehors de l'accident survenu aux danseuses Carpeaux, et qui n'est pas plus surprenant que tout autre chose qui puisse arriver dans une ville de deux millions d'âmes, il y a ce point de droit à établir : Les citoyens sont-ils forcés d'admettre, dans la rue, une œuvre qui relève uniquement du caprice de l'auteur et de ses amis, et qui n'aura été probablement soumise à aucun jugement?

Que dirait M. Guéroult, si l'on bâtissait, par exemple, un calvaire sur le chemin qu'il aurait coutume de prendre pour aller à ses précieuses occupations ou à ses précieux plaisirs?

Mon Dieu! on est large, et il y a assez de choses par-

tout qui montrent que les honnêtes gens à qui ces choses ne peuvent plaire sont très-accommodants. Rien n'est laid, par exemple, et rien n'est nu comme un certain groupe du même M. Carpeaux qui illustre le jardin des Tuileries.

Cela représente Ugolin délibérant de manger ses fils. — Ugolin se mord les doigts ! — On ne demande pas que l'État fasse habiller ces vilains corps, et c'est assez qu'on ait placé ce gauche ouvrage en face de Laocoon. A défaut du goût, la justice est satisfaite. Mais il y a des excès qui indignent, et le groupe de l'Opéra est un excès sans compensation.

Nous demandons que les demoiselles Carpeaux soient jugées. Et nous conseillons à M. Guéroult de s'appliquer à raisonner plus juste et à parler plus honnêtement.

P. S. — N'oublions pas une bonne nouvelle. Les demoiselles sont guéries ! Une application de poudre de riz leur a rendu la blancheur native. Le traitement s'est fait sur place. Plus heureuses que d'autres, ces filles de marbre n'iront point à l'hôpital.

Elles continueront de décorer la place publique, types officiels de l'art chorégraphique de l'époque de la grande maturité du second Empire. La postérité verra cette merveille. Elle dira : C'est ainsi qu'ils dansaient ! Elle dira aussi combien de temps a duré la danse et comment elle a fini. Et peut-être que ceci expliquera cela.

COMMENCEMENT DE LA FIN.

9 septembre 1869.

On a façonné le sénatus-consulte, et nous avons une Constitution quasi toute neuve !

La discussion a été longue ; elle a principalement prouvé que le Sénat ne tenait pas beaucoup à faire cet ouvrage. Pourquoi l'a-t-il fait? Quels maux doit-il réparer, quels maux doit-il prévenir ? Tant de discours ne nous l'ont pas appris. Il a été beaucoup question « d'ouvrir passage à la vie politique, qui renaît. » Qu'est-ce que c'est que « la vie politique ? »

Quoi ! il y avait quinze ou seize ans que nous ne vivions plus politiquement ! Mais un soir, quelques gars du faubourg Saint-Marceau se sont dit que c'était une honte ; ils sont venus renverser des kiosques sur le boulevard des Italiens, et la *vie politique* renaît comme cela ? Et l'on fait un sénatus-consulte, un changement immense dans la Constitution, pour que la « vie politique » puisse plus correctement briser des vitres de plus grande dimension et de plus haut étage !...

Ce que nous aurions aimé à savoir c'est d'où vient ce besoin de briser des vitres, et le besoin plus étrange de satisfaire ce besoin-là. Nous ne nions pas le double besoin, mais nous en aurions voulu connaître la cause.

Nous disons que la longue discussion du Sénat ne nous a rien révélé là-dessus.

Si le secret est connu aux Tuileries, il semble ignoré au Luxembourg. Le secret a néanmoins son importance, et valait bien la peine d'être cherché. Mais nulle lumière sur le passé, nulle lumière sur l'avenir, rien qui aille au fond. Une seule chose est reconnue, la nécessité de casser des vitres. Le débat a roulé sur la manière de s'y prendre, les uns pour qu'il en soit cassé plus, les autres pour qu'il en soit cassé moins.

Faut-il prendre une autre figure pour caractériser une situation où tant de graves personnages ont gravement donné leur avis ? Disons donc qu'il s'agit de se remettre en voyage, car la « vie politique » ne permet pas à une nation qui se respecte de rester à peu près en place plus de quinze ou seize ans. Le progrès veut que l'on remue ! Le progrès consiste à marcher, et tout le monde en convient. On discute pour savoir s'il est nécessaire d'aller en avant, c'est-à-dire devant soi, ou s'il ne suffit pas de marcher en rond, ce qui est la vraie forme du progrès indéfini, puisque l'on est sûr, par ce moyen, de marcher toujours et de ne jamais arriver. Il a été décidé qu'on marcherait, ne pouvant décidément rester en place, et qu'on irait ailleurs. Seulement, ce qui fait qu'on ne peut rester où l'on est, cela demeure couvert ; et le point où l'on va, cela reste à découvrir.

En route pour le progrès, sans boussole et sans chandelle ! Et l'on ne sait pas même si l'on va devant soi comme les uns le proposent, ou si l'on marche en rond comme les autres l'aimeraient mieux. Et combien donnent leur voix pour aller en avant, qui désirent au fond de l'âme qu'on se borne à faire un tour !

Mais l'essentiel est de remuer et de ne pas voir clair.

C'est absolument ce qui résulte des cinquante et quelques programmes de députés anciens, renouvelés et nouveaux, qui ont précédé les délibérations du Sénat. La « vie politique » renaît, il faut « marcher ! » Le monde est plein « d'aspirations ardentes ! » L'humanité éprouve comme un besoin d'être créée de nouveau !... Mais comment? et pourquoi faire ? M. Jules Favre s'en tait, M. Bancel ne le dit point, M. Gambetta l'ignore, M. Bonjean ne l'a jamais révélé ; rien ne prouve que la multitude qui crie : Allons ! tienne le moins du monde à le savoir.

Il nous semble qu'un assez bon monument figuratif de l'époque serait un immense point d'interrogation sur un immense amas de banalités oratoires, borné par deux colonnes portant inscrits deux mots qui n'ont aucun sens déterminé : *Conservation ! Progrès !*

Nos hommes de mérite sont ceux qui fouettent plus agilement cette crème de verbosité et qui la font monter plus haut.

M. Sainte-Beuve a senti la lacune, et il a éprouvé le louable besoin de la combler. M. Sainte-Beuve a lui-même ses défectuosités, qui sont grandes ! Toutefois, ce n'est pas un simple politiqueur. Malgré sa popularité et malgré lui-même, il est doué d'une force intellectuelle que n'ont pu accabler toutes les saucisses qu'on lui connait. Ce qui manque à son monde, il le sait bien. Personne n'est dans l'erreur plus volontairement que lui. Malheureusement cette popularité, qui n'a pu obscurcir son esprit, lui ôte en vrai courage tout ce qu'elle lui donne en déplorable audace, et il fait plus que biaiser lorsqu'il s'agit d'être vrai. Il s'est proposé de dire

pourquoi la Constitution a dû être réformée, et l'on est bien étonné des raisons qu'il y trouve.

Cela est exposé dans le discours qu'il devait prononcer au Sénat, s'il n'avait pas été malade, et qu'il a pris la peine d'écrire, quoique malade, pour le donner au *Temps*. On y voit que la Constitution a péri et devait périr... parce que le gouvernement n'a pas eu l'esprit de fonder une revue et de gagner les gens de lettres !

Que le lecteur se mette bien la scène devant les yeux : la situation, les personnes, tout le Sénat, tout le ministère, au dehors toute la France et tout le monde ; et à la tribune, devant cet auditoire, l'évêque du diocèse de la libre-pensée, c'est-à-dire l'antipape, une figure même de l'antechrist ! Voici ce que dit ce personnage considérable dans cette considérable occasion : Il faut fonder une revue ! Il faut faire concurrence à Buloz.

Voilà donc ce qu'il y a dans le sac de la libre-pensée, sur les difficultés actuelles du gouvernement français et de la France ! Le péril, c'est que le gouvernement, qui est après tout un gouvernement de gens de lettres (comme tous les autres depuis cinquante ans), n'a pas su donner à la France un aliment intellectuel. Rien de plus vrai au fond. Mais d'où vient qu'il ne le donne pas, cet aliment nécessaire, si ce n'est qu'il ne l'a point? Et pourquoi ne l'a-t-il point? Ici M. Sainte-Beuve, le type le plus parfait, disons mieux, le plus complet du lettré moderne, reste court.

Devant cette extrême stérilité de la pensée, on trouve superflu de s'arrêter aux grimaces de forme. Il est pourtant vrai que ce discours ou ce morceau n'est pas le chef-d'œuvre de l'auteur. Même en ce temps de décadence de la presse, on lit encore de meilleurs premiers-

Paris. C'est une chose étrange que M. Sainte-Beuve, si souple et si savant, n'ait pu attraper la langue politique. D'où vient cela? D'où vient que ce fin disquisiteur est un sénateur moins réussi que M. Bonjean? Il ferait sans doute une jolie dissertation sur ce sujet : mais nous gageons qu'elle ne lui apprendrait pas à faire un discours sans trémoussements et sans manières.

Il y a aussi un discours du prince Napoléon. M. Sainte-Beuve assure qu'il est admirable. Nous nions formellement qu'il l'admire. Toutefois, il n'est pas impossible que ce discours ne paraisse merveilleux à la plupart de ceux qui le louent. Quelle mousse! et comme cette mousse est panachée d'un rouge particulier et aimable qu'on n'avait pas encore vu : le rouge *prince!* Un rouge *conciliable*, ardent et doux, assez vif pour que M. Guéroult y reteigne sa fière cocarde, assez tendre néanmoins pour qu'un loyal sénateur, fidèle à l'Empereur, à l'Impératrice et au Prince Impérial, n'en détourne pas les yeux. Mais au fond? Au fond, rien! rien, qu'un couplet et cette éternelle *prophétie Turgotine* que les chercheurs de popularité chantent depuis les vigiles de 89. En ce temps-là on disait :

Le roi s'estimant un abus
Ne voudra plus l'être.

A commencer par ceux qui les chantent, personne ne croit plus à ces prophéties, même après leur accomplissement. Mais elles plaisent, et l'on fait un tour.

Il y a cependant des fossés, et ce n'est pas M. Sainte-Beuve qui le niera ni qui empêchera d'y tomber.

MALADIE DE L'EMPEREUR.

LE PRINCE COUSIN.

---

11 septembre 1869.

Il faut avouer que le Pouvoir, dans sa plus haute expression, commence à être assez vilipendé, et ceux qui attendaient ce moment avec impatience doivent se trouver servis selon leur appétit. La maladie de l'Empereur a été un thème de quolibets capables de rajeunir la France jusqu'au temps de Louis-Philippe. On ne saurait mieux insulter au lion perclus. A ces traits, la France peut connaître que la presse est libre. Pour nous, nous avons toujours dit et nous persistons à croire que par ces mêmes traits la presse, à peine sortie du violon, en reprend le chemin. Nous pensons qu'elle combattrait mieux le pouvoir et préserverait mieux sa propre liberté, si elle savait s'abstenir de ce torrent de basses injures dont aucune cause n'a besoin.

Nous ne savons pas si le pouvoir essaiera de se venger, nous ne savons pas s'il en aurait la force. Mais d'autres le vengeront. Ceux mêmes qui se servent aujourd'hui de cette arme la voudront briser ; ils la briseront d'autant plus aisément que leurs propres mains l'auront plus avilie devant l'opinion. C'est ce qui arrive

en Espagne. Là, les gens qui tiennent le pouvoir ont naguère sali la presse autant qu'ils le pouvaient faire ; ce n'est pas dire peu.

Devenus maîtres, ils n'ont pas même besoin, pour se protéger, de porter des lois. Sur le journal qui les gêne, ils lâchent un nombre suffisant de sacripants bien armés, et ils obtiennent le silence. Cette éventualité peut se présenter ailleurs qu'en Espagne ; les écrivains qui veulent que la raison compte pour quelque chose doivent y songer.

Mais c'est le moindre de leurs soucis, et ceux qui pourraient le mieux se contenir, ne semblent viser qu'à dépasser ceux qui en sont le plus incapables. M. Guéroult se distingue dans ce genre de hardiesse. Il a eu l'avantage ces jours-ci de prendre la tête, par un article où il pose et discute ce qu'il conviendrait de faire dans le cas où l'Empereur, vaincu par la fatigue des affaires « et par celle des plaisirs, » viendrait à mourir, ou resterait infirme.

Nous ne prétendons pas que ce point devrait être écarté de la discussion, quoiqu'en somme il soit peu nécessaire de l'y introduire, puisque le cas est prévu et légalement réglé. Dans tous les cas, il y a des détails qu'il serait mieux d'éviter, et c'est ici surtout qu'il faudrait garder quelques formes de respect, le péril n'étant plus de s'en affranchir. M. Guéroult y devait songer plus qu'un autre. D'un côté, la façon dont il a obtenu son journal, si elle ne peut lui imposer la reconnaissance, lui conseille au moins la réserve ; de l'autre, le patronage du prince Napoléon, son bienfaiteur certain et son espoir évident, lui fait une loi toute spéciale d'observer toute mesure.

Quant à l'objet même de son article, il va loin. Il ne tient nul compte du sénatus-consulte et des lettres patentes qui disposent qu'au décès de l'Empereur, l'Impératrice-mère prend la régence jusqu'à l'avénement de l'Empereur mineur. « Cette solution, dit-il, dont la légalité est inattaquable, n'a pas la vertu de rassurer également tous les esprits. » Pour lui, elle ne le rassure pas. Il a quelque chose contre l'Impératrice; elle est trop cléricale. Enfin, il ne veut des femmes que pour servir de déesses Raison, et un homme serait mieux son fait. Il a son homme, son régent, non-seulement pour le cas de mort, mais pour le cas d'infirmité de l'Empereur, et il le propose. Nous n'avons pas besoin de le nommer, c'est le prince Napoléon.

Nous savons ainsi, sans le moindre doute, pourquoi le prince Napoléon a jugé à propos de faire son *extraordinaire* discours, et pourquoi ce discours a si généralement plu aux partis antibonapartistes.

Sous ce rapport, l'article de M. Guéroult n'a pas laissé de produire une certaine lumière. De tous côtés éclatent des aveux dépouillés d'artifice. Un journal qui a peine à croire que le prince Napoléon soit vraiment libéral, a dit que ce grand personnage jouait un jeu très-connu, un jeu de cousin. M. Guéroult, républicain certainement pur, mais toujours soupçonné, répond habilement : « Que nous importe qu'il joue un jeu, si ce jeu est le nôtre? » D'autres, les orléanistes principalement, répondent par le même mot, et leur accent a nous ne savons quoi de plus sincère.

C'est surtout lorsqu'il relate les applaudissements quasi-universels dont le discours du prince Napoléon a été salué, que M. Guéroult laisse voir sa tendresse. On

sent que l'hôte du Palais-Royal est véritablement le régent de ses rêves ! Il l'avait toujours aimé, mais il n'a plus aucun scrupule depuis que ce grand prince a fait connaître le profond secret de sa politique, en se proclamant dévoué à l'Empereur et à l'héritier légitime de l'Empereur.

M. Guéroult va jusqu'à produire en faveur de son prince une proclamation signée par un paquet de dix ou douze Américains réunis à Londres, où les ont amenés leurs affaires ou leurs plaisirs. Tout à fait contents du discours prononcé au Sénat, ils en expriment leur satisfaction et prennent la liberté américaine de recommander à la France un homme qui parle si bien, et qui sait si bien ce qu'il lui faut. M. Guéroult nous étonne un peu en se faisant le porte-voix de ces braves gens qui se mêlent de ce qui ne les regarde point. L'amour est aveugle.

Voilà donc la solution de M. Guéroult : le prince Napoléon régent le plus tôt possible, à la première rechute de l'Empereur, pour appliquer les principes variés de son discours, et mettre M. Sainte-Beuve à même de créer cette *Revue* qui coulera la maison Buloz et sauvera le monde. Rien ne paraît plus urgent, rien ne semble plus simple ; une petite loi, à défaut de loi un petit tour de main, c'est fait.

Cependant, si M. Guéroult nous permet de lui emprunter son mot, « cette solution n'a pas la vertu de rassurer également tous les esprits. » Nous pensons que beaucoup de personnes en désirent une autre.

Beaucoup de personnes aimeraient mieux que l'Empereur pût transmettre l'empire à son fils sans aucune régence ; et, à défaut de l'Empereur, que l'Impératrice-

mère demeurât chargée du fardeau jusqu'à la majorité de son fils, en évitant de procurer au prince Napoléon l'occasion de déployer ses grands talents et ceux de ses amis.

Et, en cas de difficultés trop graves et incorrectes, provenant du prince cousin, comme l'Empereur mineur reste en puissance de juger les princes de sa famille, nous pensons que ce serait le cas d'en user. En faisant arrêter et juger le cousin, pour le cas où il y donnerait lieu, l'Impératrice pourrait, à notre avis, s'assurer une certaine popularité. Plus tard, elle serait libre d'exercer sa clémence, en donnant au prince amnistié quelque grande et honorable mission, celle par exemple de reconquérir la Crimée.

Car enfin, il faut traiter les princes avec considération, et les branches cadettes sont bonnes lorsqu'elles se tiennent dans le devoir.

M. GUÉROULT ESPÈRE.

---

13 septembre 1869.

M. Guéroult tient bon pour son prince. Seulement il avait tout dit dès le premier jour, et n'apporte point d'arguments nouveaux. Le prince est libéral, le prince est parfait, le prince a même du génie, tout le monde admire le discours programme du prince! M. Guéroult ne sort point de là. Nous avons suffisamment exprimé notre sentiment contraire pour ne point opposer des redites à ces redites. Bien entendu que nous ne contestons nullement la sincérité de M. Guéroult.

Il a trouvé le prince selon son cœur. Voilà ce qui est certain. C'est un bonheur qui n'arrive point à tout le monde! Mais ce bonheur, qui est aussi celui des six ou huit Américains dont il reproduisait hier la proclamation, nous ne croyons pas que M. Guéroult le puisse aisément communiquer dans notre hémisphère. Sans doute il a bien l'attitude d'un homme convaincu, même épris; la voix douce, l'œil humide et légèrement porté en haut, non pas au ciel, mais dans la direction; la main sur le cœur. Il atteste son vieil amour pour la République qu'il a toujours servie. Quand un tel homme dit du bien d'un prince, on devrait le croire. Toutefois, cela ne prend point.

On trouve toujours, on trouvera longtemps que c'est

un singulier succès pour un prince de recevoir des applaudissements de tous ceux qui veulent renverser ce qu'il dit et ce qu'il doit vouloir maintenir ; d'être le bonapartiste qui convient le mieux aux républicains et aux orléanistes ; de se faire pousser au gouvernement par les partis qui n'entendent le progrès que dans le sens d'un changement radical, et de paraître enfin aux divers ennemis de l'Empire et de la stabilité l'adversaire dont ils pourront se défaire plus commodément. Car telle est en somme l'opinion que le prince Napoléon a su donner de lui par ce discours dont M. Guéroult est si charmé.

Mais il ne suffit pas que M. Guéroult soit charmé ; et il a beau être charmé, son homme n'est pas le prince charmant.

Tout en vantant ce cher prince, et pour le vanter encore, M. Guéroult nous lance un petit trait. Il prétend que l'*Univers* se joint à la « *croisade* d'injures » ouverte contre le prince et contre son Blondel (c'est M. Guéroult lui-même) par les journaux de M. Rouher, qui sont le *Public* et le *Figaro*. Voilà le mot *croisade* singulièrement placé. Nous n'avons pas beaucoup l'habitude de nous rencontrer avec ces journaux-là, et quand la rencontre se fait, c'est comme dans la rue, par hasard, chacun allant à ses affaires et d'un autre côté. M. Guéroult d'ailleurs, ne voulant pas être trop dur, ajoute que l'*Univers* du moins « défend une cause générale, celle du « gouvernement des prêtres, pour lequel il espère quel- « ques années de pouvoir. » Ceci est vraiment bien trouvé, et si c'est une trouvaille faite au Palais-Royal, on voit tout de suite à quelle hauteur la pensée politique a coutume de s'élever en cet endroit-là.

Oui, sans doute, à Rome, l'*Univers* défend le gouvernement *du prêtre*. Il n'est pas seul. Cent trente ou cent quarante membres de la Chambre nouvelle ont pris, devant les électeurs, l'engagement de défendre la même chose et n'ont été élus qu'à cette condition; et cela déjà fait une défalcation de quelque importance sur la prétendue unanimité d'assentiment et d'admiration que le prince Napoléon se serait acquise en divulguant ses grandes vues.

Mais si M. Guéroult veut dire que nous espérons quelques années de pouvoir pour les prêtres en France, il nous étonne. Si nous pouvons comprendre que ces choses-là dans son journal passent, l'honneur de son intelligence exigerait qu'au moins il les laissât à la signature de M. Labbé ou de M. Sauvestre, ou de M. Bonneau. De nous à lui, il sait certainement que nous n'espérons pas que la France soit de sitôt digne du gouvernement, non pas des prêtres, mais des simples chrétiens. Elle y viendra, nous n'en avons pas le moindre doute, ni lui peut-être non plus.

Mais d'ici là il y a du chemin. Voit-on un catholique, — nous disons un catholique, — premier ministre? Les juifs, les beuviens, cantagreliens, les saucissonniers, et le *prince* lui-même passeront auparavant! Que M. Guéroult donc se rassure : quand le tour des catholiques viendra, il aura sa statue et nous aurons notre cercueil. La France gouvernée par un prêtre, par un homme qui se confessera, qui dira la messe, qui croira que Jésus-Christ est mort pour racheter le genre humain, qui saura que la justice divine le jugera sur le mal qu'il aura fait et sur le bien qu'il n'aura pas fait!... Non, non, nous n'y sommes point.

Nous avons nommé M. Labbé. Il veut bien s'occuper de nous, tout de suite après M. Guéroult. Il le fait à sa manière, sans paraître avoir tout à fait compris la question.

Il prétend d'abord que nous dénonçons la presse à l'action du parquet. Cette banalité est ordinaire à certains esprits, c'est la première chose qu'ils disent lorsqu'on les reprend de leurs excès. Et pourquoi ne dénoncerions-nous pas ce qui nous semble mauvais et contraire au bon ordre? S'en gênent-ils eux-mêmes? Se gênent-ils de dénoncer leurs adversaires, non-seulement aux lois qui répriment, mais aux passions, aux préjugés, aux erreurs et aux fureurs qui tuent?

Lorsque ces jours derniers, stupidement et ignoblement, ils nous dénonçaient comme inspirateur de la « profanation » commise sur les statues Carpeaux, était-ce à dessein de nous faire porter en triomphe par les dignes adorateurs de ces idoles?

Néanmoins nous n'avons pas dénoncé la presse au parquet, nous l'avons dénoncée à elle-même.

Nous lui avons dit, et nous croyons en avoir le droit, qu'elle se livre à des libertés de mardi gras, dont le résultat sera, au jour donné, de se faire empoigner par le sergent de ville et mener au violon, sans que personne, même parmi ceux qui l'auront applaudie, daigne la défendre.

En bon chambellan du Palais-Royal, M. Labbé se récrie ensuite contre la pensée que nous avons émise au sujet du prince cousin. Arrêter le cousin! Il s'en exprime comme s'il s'agissait d'un sacrilége. Nous prions M. Labbé d'observer qu'il ne s'agit pas d'arrêter le cousin par pur plaisir et sans cause. Nous avons posé

le cas de démarches manifestement incorrectes, le cas de sédition, de conspiration, d'insurrection.

Est-ce qu'il y a quelqu'un aux yeux de M. Labbé, qui doive rester en France au-dessus des lois? Et lorsque l'on aura dépouillé tous les fonctionnaires de ce fameux bouclier de l'article 75, qui excite aujourd'hui tant de rumeurs, est-ce que l'on devra forger un autre article 75, tout exprès pour les princes du sang qui jugeraient à propos de combler décidément les vœux de M. Guéroult?

Ce n'est pas du tout notre manière de voir. Que les princes jouissent de leur condition, débitent leurs discours et fassent toutes choses suivant la loi, nous estimons qu'il faut alors les laisser tranquilles, et se borner à leur répondre suivant la nature de leurs idées et de leur style. S'il vont au delà du licite, qu'on leur rappelle les lois, et qu'on leur donne des juges.

M. HUGO AMNISTIÉ.

L'EMPEREUR ET M. HUGO DANS LA BALANCE.

---

14 septembre 1869.

Les jeunes de la maison Hugo soutiennent avec une valeur bien concevable la gloire de leur auteur, et les chances qu'il peut avoir de gouverner la France et le monde. Car M. Hugo a fait *Hernani, Ruy-Blas, les Chansons des rues et des bois, l'Homme qui rit,* et quantités d'autres œuvres mémorables, et il est le plus grand poète du monde, et peut-être de tous les temps; mais il lui manque d'avoir été chef du pouvoir exécutif, ce qui le laisse au-dessous d'Alphonse de Lamartine, non moins fécond que lui en prose et en vers. La maison Hugo a bien le droit de souffrir de cette infériorité.

Les chances de son chef lui semblent prochaines. Selon nous, elles sont encore éloignées. Nous savons certainement que nous sommes dans un monde où il faut s'attendre à tout. Tel sous-officier de cavalerie rêvait en prison, il n'y a pas vingt-cinq ans, de disposer de la France : il a vu la France dans sa poche, et il n'avait pas fait *Hernani.* Mais il est rare que cette destinée tombe aux grands poètes, et M. Hugo ne nous paraît pas la tenir encore. C'est peut-être parce qu'il a fait *Hernani.* Chose amère mais

pourtant raisonnable : l'homme qui étrille un cheval de cavalerie peut parvenir à des sommets où l'homme qui monte Pégase n'arrive pas!

Mais laissant à d'autres de sonder ce caprice des choses, il nous semble que les jeunes de la maison Hugo font des imprudences. Pour louer leur auteur, ils rabaissent trop ce qui fut plus heureux et peut paraître plus grand que lui.

Le rival heureux de M. Hugo, celui qui le mit dehors il y a vingt ans, — après l'avoir mis *dedans*, dit-on, — ne lui est pas si inférieur que les amis de M. Hugo le prétendent. Ils peuvent avoir tort de provoquer des rapprochements et des comparaisons qui ne tournent pas toutes à l'avantage de leur homme sublime.

Assurément, c'est un grand mérite d'être né avec le don de parler en vers ; mais ce n'est pas un petit mérite d'être né avec le don de se taire à propos. On peut se vanter d'avoir fait *Hernani*, *Marie Tudor* et la grande scène des cercueils dans *Lucrèce Borgia*. — Mais avoir fait une constitution qui a duré plusieurs années, avoir prononcé tant de discours qui ont ému la Bourse, avoir joué les drames de Strasbourg, de Boulogne et du 2 décembre — sans parler de quantités de comédies qui ont eu leur succès — cela n'est point à mépriser.

Il est beau de s'être conquis un fauteuil à l'Institut malgré M. Saint-Marc Girardin et ce qui restait de vieux classiques. Mais ce n'est pas maladroit d'avoir su s'asseoir sur un autre velours, aux Tuileries, malgré M. Hugo et ce qui restait de vieux orléanistes devenus jeunes républicains.

Les *Chansons des rues et des bois* n'ont pas réussi. Elles ont paru frivoles. Nous les tenons néanmoins pour un

chef-d'œuvre (sans autre estime) à cause de l'habileté de la façon. Mais dans le même genre, on trouve le bois de Boulogne, le bois de Vincennes, les buttes Chaumont et mille et mille cafés chantants que le public a beaucoup mieux goûtés.

On pourrait pousser loin ce parallèle, et si l'on voulait entrer dans le détail, on serait étonné de la quantité de points où la ressemblance éclate comme entre Louis XIV et Racine! Sous Louis XIV, un courtisan fit un recueil merveilleusement gravé, de tous les personnages illustres du temps. Le portrait du roi commence la galerie, et on lit au-dessous du soleil ce vers pompeux :

« Le ciel *en sa faveur* créa tant de grands hommes. »

Si l'on renouvelait cette flatterie, il n'y aurait pas, peut-être, des raisons invincibles pour donner à M. Hugo la place de Louis XIV.

Sur un seul point, la différence est complète. Les jeunes de la maison Hugo rappellent avec l'étourderie de leur âge que leur auteur a fait les *Châtiments*. Le moment est mal pris pour en tirer vanité. L'AUTRE a fait l'amnistie. Ce seul trait lui laisserait le monument et relègue décidément son compétiteur dans les bas-reliefs. Plus haute et plus sonore est l'injure, plus haut et plus sonore est aussi le pardon. Que le géant élève la tête par dessus les nuages; le pardon monte par delà, retombe sur lui et le coiffe. Si son injure est immortelle, il est immortellement coiffé. Pas d'antithèse qui le débarrasse de ce chaperon. Celui qui pardonne est plus grand que celui qui voulut offenser.

M. Ledru-Rollin est un homme politique. Purgé de sa complicité fort douteuse avec de vils assassins, il

peut revenir, sans autre embarras que de se sentir un peu fané. Il n'a point dépassé la limite des fureurs oratoires ni invoqué Harmodius et Aristogiton. M. Pyat n'est point si net sous ce rapport : on l'en excuse à cause de cette frénésie particulière qui naît de l'impuissance du talent. Parce qu'il a écrit les *Châtiments,* M. Hugo est le véritable, le seul amnistié. C'est lui entre tous que ce titre d'amnistié châtie.

Et comme il a voulu blesser plus profondément qu'un autre ; comme il a plus savamment composé son fiel et plus vilainement frappé son coup, étant à l'abri, il est aussi plus généreusement, plus véritablement pardonné, et l'Empereur lui doit plus qu'à tout autre de passer dans l'histoire avec le beau décors de la clémence :

« Le ciel en sa faveur créa tout *ce* grand homme ! »

On voudra bien remarquer qu'en dehors du dernier fait nous avons raisonné et comparé sans nous occuper de la valeur morale des œuvres. A notre avis et sans entrer dans le détail, le poids est le même des deux côtés. S'il s'agissait de vraie grandeur, nous en chercherions le modèle ailleurs que dans la politique et la littérature de notre temps.

SERVICE PUBLIC DE LA CHARITÉ.

16 septembre 1869.

Les déclamations qui s'élèvent contre les couvents révèlent deux classes d'adversaires : les uns totalement ignorants, c'est le grand nombre ; les autres, apostats. Ceux-ci, déserteurs ou expulsés, mènent l'attaque ; la foule hurle sur leur témoignage. Au fond, la maladie de ce siècle est une immense crédulité. Cette pente à croire le faux et le mauvais, par où se manifesta premièrement la faiblesse humaine, rarement eut plus d'empire et rencontra plus d'instinct pour l'exploiter. Avec une facilité égale, le mensonge persuade aux hommes de ce temps qu'ils sont des dieux et qu'ils sont des brutes, que l'humanité est impeccable et divine et qu'elle est un composé inconvertissable de monstres absolument pervers.

Rien de plus simple que le procédé employé pour faire cette opération dans les esprits. C'est une règle admise que l'homme est mauvais s'il croit en Dieu, bon s'il n'y croit pas. *Sortant des mains de la nature,* il est parfait, il est juste, il est même religieux ; il va droit, il aime ses frères. S'il reçoit un baptême, s'il est élevé dans une église, et surtout dans *l'Église*, s'il est instruit de l'existence d'un Dieu créateur, rédempteur et rému-

nérateur, s'il participe aux sacrements, alors le péché originel apparaît et devient invincible : on a le chrétien, le catholique, le *clérical* ennemi de Dieu, du genre humain et de lui-même. Telle est la théologie de ce que l'on appelle l'esprit moderne. Il n'y a pas plus dans l'athée du Sénat, il n'y a pas moins dans l'athée du cabaret, et toute la presse libre-penseuse ne fait que remâcher sans fin ce *Credo* de l'incrédulité.

Que le bon sens public y résiste, et que ceux mêmes qui chantent ces articles de foi n'en aperçoivent pas le néant, ce sont deux miracles qu'on peut les défier de nier et d'expliquer.

Leur crédulité néanmoins ne fait qu'alléger leur faute ; elle ne les justifie pas dans les conséquences qu'ils en tirent contre la pratique de la vie religieuse. S'ils interrogeaient leur conscience, elle leur reprocherait de juger ce qu'ils ignorent ; s'ils écoutaient leurs propres principes, ils ne sauraient se dissimuler qu'ils y manquent, puisqu'enfin la vie religieuse n'est que l'exercice le plus légitime de la liberté.

Que la vie religieuse soit bonne ou mauvaise, en somme, cela ne les regarde point. Il suffit que ceux qui l'embrassent veuillent vivre ainsi. L'intérêt social lui-même, s'il trouvait quelque chose à reprendre, devrait ici fléchir devant la liberté de l'individu. Il n'y a pas de plus grand intérêt social que la liberté pour chacun de vivre à sa guise, de suivre sa vocation, de s'engager dans le célibat ou dans le mariage, de choisir son habit, sa demeure, son régime moral et physique, son chef, ses amis. Tout ce que l'on peut exiger, c'est que ce choix ne constitue aucun privilége personnel et n'entraîne aucun dommage pour autrui.

Du moment que la vie religieuse n'implique ni exemption de l'impôt, ni scandale des mœurs, ni violation de la liberté, il importe peu qu'elle irrite les préjugés de ceux-ci ou de ceux-là. Que diraient les critiques si ceux qu'ils blâment prétendaient à leur tour, les gêner sur les lieux qu'ils fréquentent, sur les études qu'ils font, sur les plaisirs qu'ils prennent et sur tout le train de leur vie? Ces critiques doivent supporter des autres ce qu'ils entendent que l'on supporte d'eux! A sortir de ces limites et de ces réciprocités, il n'y a plus de liberté pour personne; aucun citoyen ne dispose plus de son bien, ni de ses facultés, ni de son âme. Nous ne voyons pas à quel titre le parti de la « revendication des libertés, » si déraisonnablement, si sauvagement hostile à la vie religieuse, pourrait désormais revendiquer quoi que ce soit.

On ne doit aucune réponse aux gens qui parlent de l'immoralité des couvents. Il n'y a rien à leur répondre tant qu'ils n'ont pas en main la hache et la torche; et lorsqu'ils les tiennent, il ne s'agit plus de discuter, mais de périr. Personne, d'ailleurs, n'ignore que ces apôtres de la morale ne supprimeront ni la prostitution, ni ses libertés, dotations, établissements et priviléges. Tout cela est déjà sur un bon pied, ils le laisseront sur un pied meilleur. Ils ne supprimeront ni ne borneront davantage les immunités du mensonge et de la fraude. Quant à l'esclavage, ils sont faits pour l'établir et pour le subir.

Pour ceux qui se contentent d'objecter que la vie de couvent est une vie fainéante et stérile, on leur donnerait toutes les raisons qui leur sont dues, en leur demandant s'ils veulent contraindre les gens à faire fortune

ou les empêcher de vivre de leurs rentes? Ils prétendent que la vie religieuse repose sur l'aumône. Hélas! il n'y a point que celle-là! Qui n'est un peu mendiant dans le monde? qui ne présente requête au pouvoir, au public, à la popularité, surtout aux vices? En ce siècle, les mendiants les moins importuns sont assurément ceux qui s'engagent dans la vie religieuse. Cependant, suivez-les et faites-les arrêter par les sergents de ville, si vous voyez qu'ils demandent l'aumône.

Leur reprochez-vous de recevoir l'aumône sans la demander? C'est leur devoir de la recevoir, comme c'est le vôtre et le mien de la faire. On a au moins le droit de revêtir un pauvre, comme on a le droit incontesté de sustenter une demoiselle Carpeaux. Si c'est une fantaisie plus folle de soutenir un orphelinat, un ouvroir ou même une trappe que de se vouer à la prospérité d'un théâtre ou d'un café chantant, c'est cependant un usage aussi régulier de la liberté. En quoi l'homme de bien qui fonde un couvent est-il plus répréhensible que le petit ou grand « crevé » qui se dépense et se ruine pour fournir sa part du luxe d'une courtisane?

Mais il faut avouer que ces raisons, quoique irréfutables, seraient vaines si la vie religieuse n'était qu'une fantaisie de la liberté. Les hommes alors ne la combattraient plus. Elle aurait un autre ennemi plus redoutable. Dieu la condamnerait, comme il a condamné le figuier stérile; elle tomberait comme les choses qui ont perdu leur vertu. Ce fut le sort, au dernier siècle, non pas de la vie religieuse elle-même, mais de tant de magnifiques branches du tronc monastique, dont le vent du siècle avait tari la sève jadis si féconde. L'esprit de Dieu n'y habitait plus, l'œuvre de Dieu ne s'y faisait plus. Ces

foyers autrefois pleins de vie étaient devenus des retraites pleines d'indolence. Le droit veillait encore à la porte, il fut impuissant. Le vent de la révolution souffla et brisa premièrement ce bois mort.

Le but de la vie religieuse est de reproduire ici-bas, autant qu'il est possible à l'infirmité humaine, Celui qui descendit du ciel sur la terre POUR SERVIR. Nous voici loin de la vie « oisive et stérile. »

Le service perpétuel, le service de la prière, de la prédication, de la charité; le service du désintéressement, de la pauvreté, de la mortification; toute la vie enfin consacrée et sacrifiée au bien d'autrui, tel est le programme de la vie religieuse. Elle n'en peut avoir d'autre, elle ne serait pas possible avec un autre. Ce programme est accepté par la Carmélite comme par la Sœur de charité: il est rempli par le Chartreux solitaire et par le Trappiste muet, comme par le Missionnaire et le Bénédictin.

Et il faut bien qu'en effet il soit rempli, et que le monde ait bien conscience du profit que l'humanité en reçoit, pour que tant de clameurs soient, ou accueillies avec tant d'indifférence, ou combattues par un élan si vigoureux des vocations.

Supposé que la vie religieuse fût ce que disent ses adversaires, elle nous offrirait un étrange problème à résoudre. Inspectée, espionnée, diffamée sans relâche, ayant contre elle les préjugés de la puissance publique et la malveillance même des tribunaux, comment expliquer alors la tolérance, le respect et souvent la faveur qu'elle rencontre encore dans l'opinion? Comment surtout se rendre compte du grand nombre d'âmes généreuses et pures qu'elle attire chaque jour? Est-ce que le

public ne lit pas les journaux, les romans, les pamphlets, les procès? Est-ce que les postulants des deux sexes qui viennent frapper à la porte des cloîtres ignorent ce que l'on en dit? Est-ce que les novices qui s'y engagent après un long séjour et de longues épreuves, n'ont pas vu ce qui s'y fait? Mais la beauté du sacrifice soutient la vocation qu'elle avait éveillée, et l'évidence du service rendu affermit le bon sens public contre la violence et l'astuce persévérantes des calomnies.

Les religieux servent, et leur vie pure et dévouée les protége même devant ceux qui en ignorent ou qui en détestent le principe. Voilà, d'un côté, le secret des vocations; de l'autre, le secret de leur résistance triomphante devant l'hostilité d'un monde qui ne les comprend pas. Ainsi se vérifie cette parole de l'Apôtre, qu'il *n'y a pas de loi contre ceux qui font le bien.*

Il faut que les adversaires de la vie religieuse se renferment bien strictement dans leur quartier et dans leurs affaires, et se tiennent bien à l'écart des misères humaines, pour n'avoir pas eu l'occasion de contempler et de bénir les œuvres que la religion opère partout. Pour leur donner l'exemple le plus à la portée de tous les regards, n'ont-ils donc jamais vu une Sœur de la charité?

Ce serait déjà un vaste travail de décrire la journée d'une de ces femmes qui circulent dans le trouble et dans l'égoïsme de la vie moderne, comme un courant d'air pur à travers l'atmosphère lourde et empestée. Elles sont une lumière au milieu des ténèbres, une flamme d'espérance, un sourire pour des misères et des désolations qui n'auraient, sans elles, ni fin ni allégement. La plupart des hommes politiques et des publi-

cistes ne connaissent pas le sous-sol de la société. Ils ignorent ou ils ne veulent pas savoir que beaucoup de ses prospérités ne consistent qu'en une couche de fard. Un poteau sur lequel on lit que la mendicité est interdite écarte le mendiant, et n'écarte pas la pauvreté, ni la faim, ni la mort. Il y a de charmants villages, des bourgs fleuris, des petites villes joyeuses et parées durant la belle saison, où l'on mourrait de faim à deux pas du casino sans la Sœur de charité.

Là sont non-seulement des individus, mais des familles entières que le travail ne peut nourrir et que la charité de leurs pauvres voisins ne peut assister. Point de pain, point de vêtements, point d'asile. On ne sait comment on passera l'hiver. Tout cela n'a d'appui, n'a de ressource, ne vit que par la Sœur de charité. C'est elle qui quête, qui mendie, qui pleure; c'est elle qui trouve du pain, qui fournit des habits, qui paye le loyer. C'est elle qui emporte dans ses bras l'enfant malade, qui protége la jeune fille et lui apprend à travailler. C'est elle qui balaye l'infect logis que la maladie habite avec la faim, elle qui soutient la tête et le cœur du mourant, qui apporte Dieu, qui plie le linceul, qui recueille l'orphelin. Que de révoltes sont apaisées dans les âmes, que de bras menaçants et désespérés sont enchaînés par la douce main de la Sœur de charité! Elle cherche partout la nourriture de ses pauvres, elle affronte les refus, la mauvaise humeur, même l'injure formelle, qui ne lui est pas toujours épargnée ; elle finit par cueillir quelque chose jusque sur la pierre, elle arrache une obole à l'avare et au mécréant, et la Providence multiplie dans ses mains le peu qu'elle a reçu.

On dira que les Sœurs de charité sont à part. Il faut

alors y mettre aussi les Petites Sœurs des Pauvres, les autres Sœurs hospitalières, les Sœurs des écoles, et enfin toutes ces familles et toutes ces légions de la charité religieuse qui vivent de rien pour elles-mêmes et qui font vivre en paix des multitudes d'infortunés. Il faut les mettre à part, ou supprimer avec elles la liste civile et le service des pauvres. Qui prendra cette responsabilité devant Dieu et devant le genre humain? Un butor furieux crie : Ecrasons cette *vermine!* On hausse les épaules. Le butor lui-même, s'il était le maître, probablement hésiterait et ne voudrait pas faire ce qu'il conseille.

Quant à conserver les Sœurs de charité, détruisant le reste, c'est un rêve. Les Sœurs de charité ne sont pas un arbre à part; elles ne sont comme tout le reste que le fruit d'un même arbre, et si l'on ne veut pas tout respecter, il faut tout détruire.

La France ne commettra pas ce crime contre Dieu, contre le genre humain et contre elle-même. Elle suivra ce beau conseil de l'Esprit-Saint que l'Église a recueilli dans l'office d'un saint bienfaiteur des pauvres, et qui est la loi et la glorification de la vie religieuse : « Laissez couler dehors vos fontaines, et que sur les places publiques se répande la grâce des eaux. »

LE LIVRE DE Mgr MARET.

I

16 septembre 1869.

Mgr Maret, évêque de Sura, doyen de la Faculté de théologie de Paris, fait paraître aujourd'hui la première partie de son travail sur le Concile, depuis si longtemps annoncée. Cette première partie forme deux gros volumes in-8°. En voici le titre : *Du Concile général et de la paix religieuse.* — Première partie : *La constitution de l'Église et la périodicité des Conciles généraux.* — Le tout se donne pour être un *Mémoire soumis au prochain Concile œcuménique du Vatican.*

Nous venons d'en lire la préface, morceau assez étendu, d'un caractère à la fois agressif et timoré. Le respectable auteur déclare qu'il va soutenir la thèse gallicane, contre la thèse, suivant lui excessive, de ce qu'il appelle l'*école ultramontaine*, sur la question de l'infaillibilité dogmatique du Souverain Pontife. On voit tout de suite que ce livre, écrit avec la meilleure intention de procurer la *paix religieuse*, est cependant un livre de discussion, sinon un livre de guerre. On s'y attendait.

Du reste, Mgr Maret distingue fort sur le gallicanisme. Il ne prétend pas du tout, du moins dans sa préface, que

cette opinion puisse échapper à l'erreur, et il termine l'exposé sommaire de ses idées par une profession d'obéissance parfaitement digne de son caractère et de sa foi.

Il ne vient point, dit-il, nier l'infaillibilité. Il ne la met point en doute. Il prétend seulement prouver qu'elle est suffisamment définie par la vieille école gallicane. Dans sa pensée, l'on ne pourrait rien changer à cette définition (un peu vague pourtant) sans bouleverser toute l'économie de l'Église. L'Église, dit-il, est une monarchie tempérée d'aristocratie, dont l'école ultramontaine voudrait faire une monarchie absolue.

Il nous semble que la « périodicité des Conciles » serait un sénatus-consulte de quelque importance, et changerait quelque chose à ce que Mgr Maret demande que l'on respecte. La monarchie « tempérée d'aristocratie » deviendrait alors quelque chose comme une monarchie représentative et parlementaire. Si le Concile adoptait cette vue, il devrait avant de se séparer, faire effacer l'inscription qui chante la foi de l'Église universelle au-dessus du tombeau du Prince des Apôtres : *Tu es Petrus, et super hanc Petram*, etc.; ce serait un grand changement!

Nous croyons que ceux qui ont lu déjà la *Defensio*, de Bossuet, ne trouveront rien de bien nouveau dans l'ouvrage de Mgr l'Évêque de Sura.

A notre avis, ce livre médité, qui rassemble sous un nom sérieux et honorable toutes les idées d'une école souvent difficile à saisir, vient bien à son heure. Il provoque l'examen dans un moment où il ne peut qu'être utile, devenant décisif.

II

13 novembre 1869.

Divers bruits ont couru sur les mesures dont le livre de Mgr Maret serait l'objet à Rome. Amis (s'il y en a, on ne les a point vus) et adversaires étaient d'accord pour penser qu'un livre qui faisait du bruit en France devait émouvoir fortement la vigilance romaine.

En effet, la vigilance romaine ne s'est point endormie, et tout de suite, d'ordre du Saint-Père, deux théologiens ont été commis pour examiner le fameux livre. Aussitôt l'on a dit, ou que l'ouvrage serait mis à l'*index*, ou qu'il serait déféré au Concile, ou que le Pape en écrirait doctrinalement à l'auteur. Ce dernier moyen ne manquait point de partisans. La Sorbonne n'est que la Sorbonne, mais toutefois elle a l'honneur d'être française, et il ne semblait nullement excessif que le Vatican entrât en conversation avec la Sorbonne.

La Sorbonne n'eût point été fâchée d'avoir une lettre; elle n'eût pas non plus détesté d'être déférée au Concile, mais elle redoutait l'*index*, le considérant comme éteignoir.

Cependant, les commissaires romains ne se pressaient point. On sait le proverbe romain : *Chi va piano va sano, e chi va sano, va lontano*. On ne fut donc pas très-étonné d'attendre huit jours, quinze jours, un mois. Au bout d'un mois, ne voyant poindre aucun rapport, et n'entendant parler d'aucune mesure, on se demanda ce que signifiait ce silence. Quelques-uns parlèrent d'un décret de l'*Index*, ajourné par une intervention suppliante de la diplomatie. Rien de certain. Silence toujours. Enfin

la Sorbonne fut importunée de ce silence, et Mgr Maret, évêque de Sura (en France), écrivit au Saint-Père.

Il nous est doux de pouvoir louer ici un adversaire dont nous n'avons d'ailleurs jamais contesté les vertus. Mgr Maret en écrivant au Saint-Père, se faisait illusion sur les résultats de son livre, mais il cédait à l'impulsion de sa foi sacerdotale. Se montrant alarmé du mal qu'il avait involontairement produit, — à cause de la faiblesse de ses adversaires, qui n'ont jamais pu le comprendre, — il désavouait le sens que leurs préventions attribuent à ses « grandes thèses » et il offrait de se justifier.

Pie IX a ordonné qu'on lui répondît. La réponse, signée du Cardinal secrétaire d'État, est parvenue à la Sorbonne il y a dix ou douze jours. Sans avoir lu, nous croyons pouvoir dire à peu près ce qu'elle contient. Il en résulte que, malgré ce grand souffle de Sorbonne, la barque de Pierre n'a ressenti aucun mouvement.

Voyant les chrétiennes alarmes de Mgr Maret, Pie IX, avec sa bénignité ordinaire, aurait dit qu'il fallait les calmer; que personne à Rome, ni ailleurs, ne pouvait sérieusement s'effrayer de voir une docte fantaisie gallicane ressusciter de vieilles théories, non-seulement vingt fois condamnées, mais totalement démodées, et dont la Révolution elle-même ne veut plus; et bref, que la foudre n'avait plus à tomber sur tout cela.

En conséquence, la lettre que S. Em. le cardinal Antonelli a été chargé d'écrire et a écrite à Mgr Maret, se réduirait en substance à ceci : — Tranquillisez-vous, Monseigneur; on ne s'occupera en quoi que ce soit de votre livre.

Irridebit...

Cependant pour ne pas laisser croire que les vieilles idées en question sont devenues innocentes en devenant caduques et inoffensives, et pour montrer que les condamnations subsistent, le gouvernement pontifical a prohibé l'entrée du livre. Ce tout petit *index* a paru suffisant, à défaut d'un autre que la diplomatie aurait su écarter.

Irridebit eos...

Voilà, jusqu'à ce moment, l'histoire du livre. Une communication de l'auteur avertit qu'il prépare tout de même sa défense, où il doit prouver que les critiques ne l'ont pas entendu. Notre espérance pour lui est meilleure, et nous lui souhaitons de prouver surtout qu'il ne s'est entendu et ne s'entend pas lui-même.

Puisque nous sommes sur ce sujet, ajoutons un mot pour satisfaire ceux qui voudraient savoir si Mgr Maret, tenu de laisser son livre à la douane, est néanmoins invité au Concile.

Nous n'en savons rien, mais voici une anecdote qui semble indiquer qu'on l'attend. Le Saint-Père donnant ses instructions aux Prélats chargés des fonctions d'introducteurs des Évêques dans la salle du Concile, aurait dit en souriant à l'un d'eux, dont il connaît les doctrines fort peu gallicanes : — « Et je n'ai pas besoin de vous recommander la plus grande bonne grâce envers Mgr Maret. »

En somme, le livre de Mgr Maret aura beaucoup servi à élever le *tumulus* sous lequel gît le gallicanisme. Chacun, en passant, y jette sa pierre, et le monument a pris les proportions qu'il méritait. *Dedi te... irrisionem universis terris.*

M. HUGO AMNISTIÉ DÉS CHATIMENTS.

20 septembre 1869.

Nous lisons dans le *Rappel :*

« M. Louis Veuillot, dans un article où une profonde admiration pour Victor Hugo est gênée par le ressouvenir d'une page des *Châtiments,* invite l'illustre proscrit, etc. »

La chanson dit :

« Ce n'est pas la danse que j'aime,
Mais c'est la fille à Nicolas. »

Lorsque nous exprimons de l'admiration à propos de M. Victor Hugo, il s'agit au contraire de la danse plus que de la danseuse. La danse est presque toujours originale ; elle pourrait être parfaite, mais la danseuse, la pauvre fille à Nicolas... hélas!

Quant aux *Châtiments*, ce sont des morceaux de force, exquis sans doute dans leur genre. Seulement, le genre relève de la chorégraphie prohibée. Nous ne voyons qu'un seul homme au monde qu'ils puissent gêner aujourd'hui. Cet homme est M. Victor Hugo.

Quelle gêne d'avoir fait un livre de combat, qu'il faut cacher comme une arme courte! Un livre impossible à produire au grand jour, sans encourir immédiatement la répression et la flétrissure des lois!

Après s'être mis à l'abri de la justice et de la ven-

geance, quel affreux embarras de ne pouvoir pas se mettre à l'abri du pardon!

D'un autre côté qu'importe à tel ou tel individu célèbre ou obscur d'avoir été aboyé par un maître poëte en fureur — et en sécurité? De quelle façon peut blesser ou même gêner ce hurlement lancé à travers une grille?

Ce qui est gênant et cruel, c'est d'avoir ainsi vociféré, et de voir plus tard l'adversaire debout et tranquille vous ouvrir la grille comme si de rien n'était, sans demander la moindre réparation, sans manifester la moindre crainte d'être mordu.

Amnistié!

Pour notre petit compte, nous ne disconvenons pas d'avoir été vaillamment insulté par M. Victor Hugo en Belgique. Il nous a traité de gueux, de triple gueux, de mouchard, d'escroc probablement, d'assassin, etc., etc. Qu'est-ce que cela fait? Nous avions imprimé et nous avons réimprimé sans ratures, sous la censure des lois et sous celle des gens de bien, les critiques très-permises qui nous ont valu ces belles rimes. M. Hugo n'oserait pas réimprimer en France ces belles rimes sans notre assentiment, parce qu'il ne dépendrait que de nous de le faire mettre au greffe, et un châtiment plus dur serait la lecture qu'il en devrait subir à l'audience.

Mais qu'il ne craigne pas cela de notre part, et qu'il réimprime, s'il le veut, ces vers-là, pour se consoler de ne pouvoir réimprimer les autres. Il a notre amnistie depuis longtemps. Le sentiment qu'il nous inspire ne ressemble en rien à la haîne, et nous ne lui souhaitons qu'une chose : c'est de faire meilleur usage pour lui-même et pour la patrie du don qu'il a reçu de Dieu.

LE P. HYACINTHE S'EN VA.

I

M. Loyson paraît.

21 septembre 1869.

Le P. Hyacinthe sort de son couvent et de son ordre, et n'a plus qu'un pas à faire, s'il ne l'a déjà fait, pour sortir de l'Église. Il en informe le public par une lettre d'hier, adressée, dit-il, au général des Carmes, mais en réalité écrite, comme tous les documents de ce genre, pour les journaux, et communiquée immédiatement au *Journal des Débats*, qui l'imprime ce matin.

Nous avons la date officielle de la chute; il y a plus longtemps que ce médiocre fruit est détaché. L'événement ne surprendra personne. Les dernières conférences de l'*Avent* le laissaient assez prévoir; le discours au congrès de la paix et assez d'autres indices l'annonçaient formellement.

Quant aux motifs, ce qu'ils dénotent surtout, c'est un pauvre cerveau. Ce docteur qui depuis deux ans faisait de si bas sacrifices à la popularité, se prétend persécuté, et proteste contre « ces doctrines et ces pra-« tiques qui se nomment romaines, mais qui ne sont pas « chrétiennes, et qui, dans leurs envahissements tou-« jours plus audacieux et plus funestes, tendent à chan-« ger la constitution de l'Église. »

Cela n'est pas nouveau et d'autres « protestants » ont à lui répondre plus que ceux dont il se sépare. Les catholiques se contenteront de montrer qu'il a suivi une voie logique, et que son point de départ devait le mener où le voilà.

Quant à lui, désormais dépouillé du saint habit qu'il jette sur le chemin de la pensée moderne, il ne tardera pas à connaître, sinon l'erreur de son cœur, du moins celle de sa vanité.

Le P. Hyacinthe recevait un certain éclat de cet habit dont il s'est fait une parure au lieu de s'en faire une armure; mais ce sera peu de chose que *Monsieur Loyson.* Il peut compter qu'il a fait sa dernière phrase retentissante, et il ne créera pas même le *Jacintisme.* C'est fini ; le vent emporte la nuée sans eau.

II

Le P. Hyacinthe est parti.

5 octobre 1869.

Les journaux publient divers contes plus ou moins ridicules sur le P. Hyacinthe, qui est, hélas! pour la plupart d'entre eux, un sujet d'amusement. De leur côté les catholiques désirent avoir des nouvelles et nous en demandent. Nous croyons opportun de dire ce que nous savons.

La détermination du P. Hyacinthe n'a nullement étonné les personnes de son intimité, ni celles qui le voyaient un peu souvent. Il avait des amis de diverses classes : les uns dans l'Église et dans le monde reli-

gieux ; les autres, assez loin de là, dans le monde politique ou dans le monde tout à fait extérieur. Les uns et les autres s'attendaient à le voir sortir de son couvent. On savait par cœur, longtemps avant qu'elle parût, la malheureuse lettre du 20 septembre. Le religieux fatigué la racontait à droite et à gauche. A gauche, on l'applaudissait ; à droite, on se bornait à espérer qu'il ne la publierait pas. Les amis catholiques du P. Hyacinthe ne lui demandaient plus de conserver ses liens, mais de ne s'en affranchir que correctement, et, comme dit Cicéron, de découdre au lieu de déchirer. Il avait presque promis d'attendre. Malheureusement rien n'est difficile comme de déloger une idée de son cerveau, si ce n'est, peut-être, de l'y maintenir.

On donne pour certain que le P. Hyacinthe avait demandé sa sécularisation, et c'était une affaire arrêtée avec son général, sur l'avis conforme de Mgr l'Archevêque de Paris. Manifestement, cet esprit ardent et changeant ne pouvait plus porter la règle. Il fallait attendre deux ou trois mois. Le P. Hyacinthe a récusé encore cette régularité. Ajoutons que ceux qui le connaissent n'accusent point sa patience. Ils disent qu'il a certainement jugé meilleur, comme il l'affirme lui-même, de frapper un grand coup, afin d'avertir plus solennellement le genre humain.

Quel avertissement a-t-il voulu donner? C'est le secret des pensées où il s'est perdu.

Nous avons, suivant notre devoir dans cette circonstance digne d'intérêt, tenu registre de l'opinion des journaux. On y a vu qu'en général ils savent peu ce qu'ils disent. Rien ne nous a paru moins nécessaire que de les réfuter. Il suffisait d'informer les catholiques, et

en même temps qu'eux l'auteur de tout ce mauvais bruit. S'il veut rester prêtre de Jésus-Christ, c'est à lui de confondre tant d'erreurs et d'injurieuses espérances. Nous relèverons un seul mot sérieux tombé parmi ce flux de paroles vaines.

Il a été parlé des « souffrances » du P. Hyacinthe, comme pour confirmer ce qu'il a osé dire des taquineries et des persécutions dont il aurait été l'objet. Les lettres du général des Carmes ne laissent place à aucun doute sur la douceur, la tendresse, la largeur de l'autorité monastique. Tout est clair là-dessus dans ces lettres admirables. Mais ce qui a surpris les fidèles, c'est la comparaison suggérée à cette occasion avec de prétendues souffrances analogues, plus patiemment endurées par le P. Lacordaire et le P. de Ravignan.

Quant au P. de Ravignan, jamais personne n'a entendu parler d'aucune difficulté qui lui eût été faite, ni surtout d'aucune souffrance qui lui eût été infligée soit dans le sein de son ordre, soit du dehors, sauf de la part des ennemis avérés de l'Église et de la Compagnie, ce qui ne peut compter et n'est pas compté. On n'entre point en religion pour faire sa volonté. Le P. de Ravignant le savait. Parfait religieux, il a obéi à ses supérieurs comme à Dieu même, ainsi qu'il le devait et l'avait promis; et les catholiques ne lui ont jamais manifesté que la grande confiance et la grande admiration auxquelles il avait droit.

Le P. Lacordaire, très-engagé dans les idées de M. de Lamennais, a été contredit et soupçonné à ses débuts, par des prêtres plus ou moins prédicateurs, que sa manière neuve et hardie déroutait un peu. Plus tard sa doctrine n'ayant pas paru sur quelques points

suffisamment nette, on lui demanda de signer des propositions. Il s'y soumit avec simplicité et sincérité, et rien n'entrava son essor ni dans l'Église ni dans le monde. Il établit son ordre, il fonda son collége, il fut journaliste, député, académicien et l'orateur sacré le plus applaudi de son temps. Que si l'on prétend le plaindre d'avoir été contredit dans quelques-unes de ses vues et de ses pentes politiques, c'est le plaindre du sort commun. A notre avis l'on rabaisserait un peu son caractère en érigeant en « souffrances » ces contradictions que tout le monde fait subir à tout le monde.

Tout homme qui parle en public doit s'attendre à être contredit, et lui-même il contredit déjà ceux qui vont le contredire.

La simple raison s'étonne toujours de la facilité avec laquelle quantité d'esprits, d'ailleurs distingués, tombent dans ce lieu commun de croire ou de dire, et même de crier que la contestation *dénonce*, mais à la façon des espions et des délateurs, les hommes qui font profession de donner leur pensée au public. Leurs œuvres ne sont-elles pas là? Sont-ils privés de tout droit et de tout moyen de se défendre, et le P. Lacordaire était-il à cet égard si dénué que ce fût un assassinat moral de le contredire publiquement, comme il parlait? Non-seulement la contradiction publique, mais même la contradiction secrète est légitime, et l'on ne prétendra pas sans doute que le fidèle isolé qui défère à l'*Index* un livre ou un écrit quelconque, dont la doctrine lui paraît suspecte, fait par cela même un acte de félonie.

Pour revenir au P. Hyacinthe, les souffrances qu'il a pu éprouver de la part de ses adversaires n'ont certai-

nement point dépassé ces limites. Du moment qu'il enseignait avec éclat, il affrontait, il appelait la contradiction. Il l'a rencontrée, rien de plus simple. Si elle s'est trouvée forte et victorieuse, la faute en est à lui, et la contradiction demeure non-seulement justifiée, mais glorifiée par la victoire qu'elle remporte.

On ne doit donc point plaindre cet orateur d'avoir été contredit, mais seulement de s'être aventuré dans un combat dont les difficultés surpassaient ses forces, et surtout d'avoir préféré le déplorable expédient de la fuite au triomphe que lui eût assuré l'humilité.

Du reste, lui-même ne se plaint pas. Les prêtres, ses vieux amis, qui se sont empressés autour de lui dans l'espérance de le ramener, l'ont trouvé fort tranquille. Il est sans irritation comme sans hésitation. Il n'a, dit-il, aucune amertume, et ceux qui le jugent sévèrement doivent juger ainsi, ne comprenant pas le mobile auquel il a su obéir, quoi que pût penser le monde. Mais quel est ce mobile? Une voix de sa conscience, dit-il, une impulsion à laquelle sa conscience ne pouvait résister! Cette unique réponse, on le conçoit, décourage et déconcerte toute argumentation.

Un vénérable Évêque, son ami, venu exprès pour le voir, l'a conjuré de se rendre auprès de Mgr l'Archevêque de Paris. Il y a consenti. Mgr l'Archevêque, consulté à son tour, a désiré que l'ancien religieux ne se présentât pas dans le costume séculier qu'il a pris en quittant la robe monastique. Le P. Hyacinthe a décliné la condition, objectant que c'était par égard pour Mgr l'Archevêque de Paris qu'il s'était sécularisé jusqu'à l'extérieur, craignant que le prélat ne fût accusé de complaisance en lui laissant porter la soutane dans son

diocèse, lorsque sa situation ecclésiastique n'est plus régulière. Mgr l'Archevêque a passé là-dessus par charité, mais l'entrevue est restée sans résultat. Mgr l'Archevêque, comme les autres, a rencontré l'obstacle de la voix intérieure, le mobile caché dans la conscience, devant lequel tout reste impuissant.

Voilà où en sont les choses. Immédiatement elles ne laissent guère d'espoir.

Tout espoir cependant n'est pas perdu. On compte sur la prière; on compte sur la foi du P. Hyacinthe; on compte aussi sur son caractère très-absolu, mais peu constant. Il a été successivement membre de la Société de Saint-Sulpice, dans deux états, puis Dominicain, avant d'être Carme; et son dessein de quitter aussi le Carmel ne date pas d'hier. Assez mauvais religieux, on peut le dire, quant à l'observance, sa régularité et sa foi sacerdotales n'ont jamais été soupçonnées. Sa foi a toujours paru plus ferme que son esprit et plus profonde que sa doctrine. Plaise à Dieu que cette foi résiste à la périlleuse épreuve où il s'engage! C'est l'espoir de ses amis, c'est le vœu de ceux qui n'ont été ses adversaires que pour défendre la vérité, sur les intérêts de laquelle, chacun le voit trop clairement, il a eu le malheur de se méprendre.

On dit que si l'on pouvait lui prouver son tort, aucun sacrifice d'amour-propre ne lui coûterait et qu'on le verrait aussitôt revenir à ce qu'il s'applaudit aujourd'hui d'avoir quitté. Dans la situation où il se renferme, et à la manière dont il justifie la nouvelle mission qu'il croit avoir reçue, nul ne peut le convaincre d'erreur que lui-même, ou plutôt lui-même n'a pas actuellement ce pouvoir sur son esprit. Mais Dieu est toujours là, et

la prière toujours aux pieds de Dieu, et l'erreur produit et produira toujours ses fruits. Avant peu il aura vu ce qui lui reste possible pour le salut des âmes, il connaîtra l'impuissance de sa parole nue sur les seuls hommes qui l'écouteront désormais. Alors sans doute sa conscience parlera et le désabusera.

S'il a célébré la sainte messe avant de quitter son couvent, le 20 septembre, c'était la messe *Sapientiam,* pour la fête de saint Eustache et de ses compagnons martyrs. Entre l'Épître et l'Évangile, il a dit ces paroles, et puisse-t-il les redire un jour en retrouvant sa lumière et sa joie aux pieds de l'autel d'où il s'est éloigné : *Laqueus contritus est, et nos liberati sumus!*

LES FEUILLES DE PANTIN.

2 octobre 1869.

La France sait assez qu'elle possède un illustre criminel de plus. Pour la force de conception, pour la vigueur d'exécution, pour l'éclat de la renommée, Troppmann est incomparable. On ne voit rien d'aussi bien chez les autres peuples ni chez nous depuis longtemps.

Il est vrai que la presse le sert admirablement. Voilà quinze jours que ce gigantesque Troppmann fait *travailler*, c'est bien le mot, quantité de journalistes, et élève une demi-douzaine de journaux à un degré de splendeur inouï. Cent mille, deux cent mille, trois cent mille exemplaires! Et si ce chiffre n'a pas été dépassé, c'est uniquement faute d'outillage. Que l'on trouve, — et on le trouvera — le moyen de tirer cent mille exemplaires par heure : il suffira de cinq ou six crimes un peu corsés et menés convenablement pour qu'un journal fasse une fortune très-présentable. Le moyen, le *truc*, comme ils disent, est trouvé. Troppmann aura eu l'honneur de révéler cette mine d'or. Si les feuilles qui l'exploitent étaient reconnaissantes, elles prendraient un nom particulier : la famille des feuilles de Pantin.

Soyons justes, elles pressentaient ce riche filon. Par

leurs soins Troppmann est apparu à son heure, comme ces hommes que l'on attend. Depuis quelques années déjà, la petite presse avait mis en vogue une littérature de cour d'assises qui lui faisait un public. Ruses de voleurs et d'assassins, ruses de policiers, de magistrats et d'avocats, bagnes, cachots, guillotine, cadavres enfouis et retrouvés, mares de sang répandu par le couteau ou par le couperet. Lorsque le crime de Pantin a éclaté, cinq ou six histoires de ce genre étaient en cours de publication, une par petit journal, une au moins, sans compter l'affluent régulier des vrais crimes et la réimpression illustrée des crimes anciens. Le coup de Troppmann n'a pas surpris les centres lettrés où se manufacturaient ces beaux drames. *Ça les connaissait!* Ils ont vu tout de suite le parti qu'on en pouvait tirer, et l'effet saisissant de : *La suite au prochain numéro.*

Mais ce que l'on ne savait pas, ce qu'ils ignoraient sans doute eux-mêmes, c'était qu'ils fussent personnellement de si parfaits policiers, capables d'entrer immédiatement en besogne et de « trouver le cadavre. » On a proposé de dresser des chacals. Ce n'est pas la peine. Il y a des écrivains qui ont plus de flair. Quels gaillards hardis, adroits et entreprenants! Comme ils trottent, comme ils courent, comme ils fouillent! Ils ont intéressé le monde à leur chasse frénétique. La police et la justice, deux dames jalouses et rogues, stupéfaites de l'assurance de ces intrus, les ont laissés s'introduire partout, les devancer partout, interroger, verbaliser, photographier, saisir des pièces et les communiquer au public, encourager et réprimander les agents officiels.

La grande presse — grande ou grosse — est un peu

étonnée de ces façons. Elle est assez irritée et peut-être effrayée du succès. Elle en vient jusqu'à attribuer à son alerte et heureuse rivale une certaine part de responsabilité dans cette atmosphère de dépravation qui pèse, il faut bien l'avouer, sur le monde moderne. A parler franchement, si l'air ambiant est de plus en plus malsain, nous croyons bien que la respiration de la petite presse n'y nuit pas. Mais n'accuser qu'elle nous semble aussi injuste qu'inutile.

La petite presse est fille de la grosse, fille toute semblable à sa mère, avec quelques défauts de plus, qui sont des qualités pour le public. Il faudrait savoir qui a fait ce public-là. L'ignore-t-on? Mais qu'on le sache ou qu'on l'ignore, il est fait, il règne, il commande, et la presse le sert comme il veut être servi.

Il n'y a pas de petite ni de grosse presse, ni de presse légère, ni de presse sérieuse. Il y a une institution qui s'appelle la liberté de la presse, et qui se permet tout. Qu'elle se permette des choses immorales, horribles, funestes; qu'elle traite la pudeur, la justice, la propriété, toutes les autres institutions, et les individus mêmes comme bon lui semble, et que tout soit soumis à ces spéculations effrontées : vous aurez beau étaler vos dégoûts et vos épouvantes, il en faut passer par là.

Si la petite presse a fait un roman feuilleton de cet horrible crime; si en y mêlant les lazzis ordinaires, elle en avilit l'horreur; si elle asperge tout le pays de ce sang combiné avec les fanges qu'elle a coutume de remuer et de répandre, et si cet appât répugnant et infect, comme la *rogue* dont se servent les pêcheurs, attire le poisson abonnable dans ses filets, tandis que les

vôtres restent vides, qu'avez-vous à dire? Encore une fois c'est la liberté de la presse telle que vous-mêmes l'entendez et telle que vous-mêmes la pratiquez. N'êtes-vous pas tous d'accord pour déclarer contre la parole du Chef de l'Église, qu'il est faux que le plein pouvoir accordé à tous de manifester publiquement leurs opinions et leurs pensées, précipite les peuples dans la corruption des mœurs et de l'esprit? (*Syllabus*, prop. 79e.)

Dès lors comment pouvez-vous empêcher MM. Villemessant, Tarbé des Sablons, Boulabert, Gaboriau et autres, d'exercer leur industrie, qui est, comme la vôtre, une manifestation de la pensée?

Il ne reste qu'un moyen de guérir le mal : c'est d'élever un peuple qui dédaigne de lire ces journaux et ces livres. Vous n'y êtes pas!

Quant au crime de Pantin, il est sans doute abominable; mais franchement, s'il y a une palme pour ces actions et pour ces audaces, la France actuelle est, Dieu merci, en arrière. Autrefois des hommes qui ne manquent pas d'apologistes honorés, ont mieux su, chez nous, tuer une famille ou des familles pour s'emparer de leurs biens. On voit mieux en Italie, en Allemagne, en Espagne; la Russie s'entend mieux à changer le personnel des propriétaires polonais.

Et Troppmann ne mérite pas tant qu'on appelle les vengeances de Dieu.

SOUSCRIPTION POUR LE CONCILE.

---

11 octobre 1869.

On sait avec quelle royale largeur Pie IX se charge des dépenses du Concile et se fait l'hôte de l'Église universelle. Non-seulement il loge, mais il héberge à ses frais les Évêques trop pauvres pour suffire aux dépenses de leur séjour à Rome. Le nombre de ceux-ci dépasse plusieurs centaines, et parmi eux sont presque tous les Italiens, que le gouvernement révolutionnaire a réduits à vivre d'aumônes. Ce sont des pauvres qui vont réviser la constitution du genre humain.

Le Saint-Père n'a pas redouté la lourde charge qu'il allait imposer à son trésor, cependant si peu fourni. Il a compté comme toujours, sur la Providence, et l'instrument de la Providence sera comme toujours, la charité des fidèles. L'inépuisable obole du pauvre se répandra par le pauvre et rien ne manquera. *Chiesa fara da se!* Elle réussira mieux que l'Italie révolutionnaire, qui se vantait aussi d'agir par elle-même. Cette même Italie disait aussi : *Andremmo al fondo,* nous irons au fond; et elle y va. Pie IX a dit pour toute l'Église : Nous irons dans la largeur, *Ambulabam in latitudine;* dans la largeur et la hauteur, *in excelsis;* et nul obstacle ne l'arrêtera.

Afin d'aider le Pape à pourvoir aux frais du Concile,

nous ouvrons ou plutôt nous continuons la souscription qui reste en permanence dans nos bureaux pour les besoins du trésor pontifical. Nos amis, qui nous ont demandé de l'ouvrir il y a deux ans, nous demandent de la continuer. Nous avons la certitude qu'elle sera brillante et promptement remplie.

SAINTE-BEUVE.

I

18 octobre 1869.

Nous lisions ces jours-ci, la nouvelle édition des *Portraits contemporains* de M. Sainte-Beuve. Le premier volume est consacré à quelques-unes des principales figures littéraires de l'époque : Chateaubriand, Lamartine, Béranger, Lamennais, Victor Hugo. Nous avions oublié ces peintures, qui datent de trente ans et plus. Nous en admirions la pénétration, l'adresse, la bonne grâce, surtout l'esprit de justice! Portraits pleins de vie, jugements pleins de probité, sincères partout, sinon partout irréformables. Généralement, le critique admire; mais son admiration franche, on pourrait dire toute jeune, si elle va peut-être plus loin qu'il ne faut, ne l'emporte jamais plus loin qu'il ne veut aller. En se faisant disciple (on l'est toujours, et à tous les âges), il reste maître. Dans l'art et dans la morale, il ne laisse point franchir les bornes du goût, que lui-même alors, dans ses écrits personnels, n'observait pas rigoureusement. Avec une force douce et déférente, il fait ses réserves, il dit où il entend rester. Après trente et quarante ans, c'est là que le sentiment public est resté avec

lui, et les esprits éminents qui ont passé outre, se sont égarés.

Ce critique, qui a eu si souvent raison, était alors presque à ses débuts, au milieu des troubles d'une révolution littéraire. Beaucoup d'assauts se donnaient, que peut-être il n'avait pas toujours conseillés, et qu'il fallait cependant appuyer, puisqu'enfin en révolution il n'y a nul moyen de ne pas se trouver d'un parti. Tout était en question et en mouvement ; non pas en mouvement de démolition et d'écroulement comme aujourd'hui, mais en mouvement de recherche et d'édification. Politiques, philosophes, artistes, sectaires, chacun voulait, chacun croyait bâtir.

C'était la foi, une foi quelconque, mais ardente, qui mettait en question toutes les choses humaines ; non pas le doute puéril et dégoûté ou, qui pis est, le doute *professionnel* de nos jours. Car, que de gens aujourd'hui doutent par métier ! Il y avait alors de vrais monarchistes, de vrais républicains, de vrais socialistes, de vrais éclectiques même. On était cordialement sectaire, on suivait franchement un drapeau déterminé. Quelles poussées de toutes parts, et comme dans toute école tout individu payait de sa personne !

A travers le vacarme de cet universel combat des idées, M. Sainte-Beuve aussi ardent qu'aucun autre, n'a presque rien d'aventureux. Il ne perd pas le sang-froid. Il écoute, il comprend très-bien ce que l'on dit, il en rend bien compte. Il voit juste dans l'art et dans la pensée, pour le moment, et très-souvent pour l'avenir. Il a un instinct supérieur du point où devraient s'arrêter, et du chemin que devraient prendre les hommes qu'il admire et qu'il craint de voir errer et décliner.

Pour remplir un pareil rôle, qui n'est pas de ceux qui plaisent toujours, il fallait beaucoup de sagacité naturelle et beaucoup de fermeté. Si l'on tient compte des circonstances publiques et personnelles, des relations, de l'éducation, du temps, de l'âge, on trouvera difficile que M. Sainte-Beuve s'en fût acquitté mieux qu'il n'a fait durant les huit ou dix premières années de sa longue carrière.

Sans doute, il y a du mélange. Il est très-favorable à Béranger et à Sénancour (pour qui il se sentait d'ailleurs une tendresse d'inventeur), dans le temps même qu'il admire hautement Chateaubriand, et surtout Lamennais. Lui-même, qui indiquait si bien aux autres leur chemin, il cherchait sa route, et il se plaisait à hésiter dans les carrefours. On le soupçonnait d'être chrétien. C'était y mettre de la complaisance. Il a dit depuis qu'il ne le fut jamais, et c'est la vérité. Il n'en fut pas toutefois toujours si loin qu'il s'est appliqué à le dire. Il devait l'être, c'était le besoin de son esprit. On peut croire qu'il l'eût été sans la chute de Lamennais. Mais pourquoi la pierre sur laquelle nous trébuchons se trouve-t-elle dans notre chemin? et pourquoi Dieu permet-il que nous trébuchions là où d'autres passent? et pourquoi, tombés, restons-nous, quand d'autres se relèvent et poursuivent? Ce sont des mystères que ne révèlent pas assez les confessions publiques et que ne livrent jamais les impénitents.

Ce qui nous surprenait davantage au cours de cette lecture charmée des premiers *Portraits*, ce n'était pas le mérite éminent du sens et de l'exécution littéraires, ni la grâce de l'esprit. M. Sainte-Beuve n'a jamais perdu ces qualités, et elles ont, au contraire, acquis plus d'a-

cuité et de prestesse, en même temps que sa science s'amplifiait et qu'il marchait avec plus d'assurance dans ces mille sentiers tortueux, qui sont, hélas! les grandes routes du cœur humain. Nous admirions par-dessus tout la hauteur morale, l'accent convaincu et parfois tout à fait religieux. Et en l'admirant, nous nous demandions comment cette note s'était affaiblie, avait cessé de retentir, se trouvait enfin remplacée par quelque chose de si contraire dans l'enseignement et dans les actes de la vie!

Nous nous proposions d'en faire une recherche sérieuse et de la soumettre au public. Elle eût été trop sincère, trop douloureuse de notre côté pour ne pas attirer l'attention de M. Sainte-Beuve lui-même, et nous osons dire que dans le sentiment qui l'aurait inspirée, elle n'aurait pu le blesser. Nous voulions pour ainsi dire le prendre à part, lui demander compte à lui-même de lui-même, le prier de confesser une bonne fois sur quel fondement il avait si terriblement et avec tant d'éclat renversé les bornes qu'il reprochait si noblement à d'autres d'avoir franchies. Que lui avait fait le Christ? que lui avait fait Dieu? et pourquoi ce passage d'un si long respect de la pensée chrétienne à une insulte si longue, si violente et si peu digne de lui?

Pendant que nous méditions ce travail, M. Sainte-Beuve mourait. Nous apprenions successivement sa mort, son testament, ses tristes funérailles. Quel épilogue à ce volume où tant de belles aspirations éclatent à travers toutes les délicatesses d'un esprit solide et fin, et semblaient malgré tout permettre une dernière espérance! Non, nous ne pouvions pas croire que M. Sainte-Beuve voulût mourir athée.

Parmi les passages de son livre que nous avions dessein de remettre sous ses yeux, nous n'en citerons qu'un seul, très-court, mais bien significatif. Il est tiré du bel article sur les *Affaires de Rome*, écrit de Lamennais, maintenant oublié, qui constata la chute de ce grand et malheureux esprit. C'était celui des contemporains que le Critique avait le plus admirés, non pas tant dans la hauteur de son talent que dans celle de sa pensée, de son rôle et de son caractère. Il signale amèrement l'indifférence avec laquelle Lamennais lui-même, dans ce livre, se démet de la prétention d'exercer aucune influence sur autrui :

« Quoi ! reprend le critique indigné, vous apôtre par excellence, vous l'homme de la certitude, prêtre fervent qui ne cessiez de nous exhorter, vous n'avez nul désir d'exercer influence sur autrui ! Est-ce bien possible d'abdiquer brusquement de la sorte, et cela vous était-il permis ? Rien n'est pire, sachez-le bien, que de provoquer à la *foi* des âmes, et de les laisser là à l'improviste en délogeant. Rien ne les jette autant dans ce scepticisme qui vous est encore si en horreur, quoique vous n'ayez plus que du vague à y opposer. Combien j'ai vu d'âmes espérantes que vous teniez et portiez avec vous dans votre besace de pèlerin, et qui, le sac jeté à terre, sont demeurées gisantes le long des fossés ! L'opinion et le bruit flatteur, et de nouvelles âmes plus fraîches comme il s'en prend toujours au génie, font beaucoup oublier, sans doute, et consolent : mais je vous dénonce cet oubli, *dût mon crime vous paraître une plainte !* »

Cet article est de 1836. Il ne pèsera pas seulement sur la mémoire de Lamennais. Et qui sait combien Sainte-Beuve, à son tour, a égaré et découragé d'âmes espérantes !

II

Funérailles de Sainte-Beuve. — Ça manquait de musique.

22 octobre 1869.

La pompe funèbre de M. Sainte-Beuve n'a point réussi du tout. Elle fait, dans le genre lugubre, une figure assortie à celle de son fameux dîner du Vendredi-Saint. Ce sont de tristes sujets, sur lesquels nous voudrions ne pas revenir. Nous regrettons de les voir attachés au souvenir d'un homme distingué. Mais puisque la décadence du sentiment religieux a conduit M. Sainte-Beuve, vivant et mort, à traîner cette casserole, il est bon qu'on l'entende. La sensation est assez vive pour être notée ; elle donne lieu à des commentaires qui méritent d'être recueillis.

Il y a d'ailleurs une manière de dernier et douloureux hommage au talent et à la personne même de Sainte-Beuve, dans la surprise que produit cette sortie de scène. Malgré tout, l'opinion ne s'y attendait pas. Il a désobligé quasi tout le monde ; on lui sait mauvais gré de s'être retiré par cette porte basse et bête, lui qui était un premier sujet, et de ne laisser pour conclusion suprême, qu'une collection de divers aspects du néant.

En effet, cet homme qui a consacré sa vie à l'étude de la pensée et de la vie, s'en va en proclamant le rien de tout : le rien de la pensée, qui n'aboutit pas ; le rien de la vie, qui s'éteint ; le rien de la mort, qui vient enfin réduire toute vie à n'être que l'enfantement d'une ordure qui se consomme elle-même !

Ce n'est pas le premier enterrement civil, ou plutôt, comme il faut dire, le premier enfouissement que l'on voit à Paris, et qui proclame ces stupidités et ces horreurs. Mais M. Sainte-Beuve, à cause précisément de l'élévation de son esprit, a eu le privilége de les faire apparaître plus mensongères et plus révoltantes, et telles qu'elles sont. Sa mémoire si universellement présente, a obtenu cet honneur et reçu ce châtiment inaccoutumés de lui susciter dans la conscience publique un universel démenti.

Il est presque plaisant de voir le désappointement particulier de plusieurs, qui auraient désiré et conseillé cette manifestation, en espérant un tout autre succès. Ceux-là forment le petit troupeau des athées de distinction. Ils ne veulent pas frayer officiellement avec les naïfs *solidaires*, lesquels se font une religion de l'irréligion même, et sont à leur manière des *pratiquants* engagés. Mais il leur était certainement agréable qu'un homme de haut grade, comme M. Sainte-Beuve, eût voulu payer de sa personne et relever par son exemple les innovations décriées de ce clan de nigauds et gens de rien. L'acte a été accompli. Ils ne peuvent dissimuler qu'ils sont fort ennuyés de la réaction spontanée qui le flagelle.

Après la cérémonie, un mot parisien l'a caractérisée d'une façon déconcertante : *Ça manquait de musique!* En français, l'expression ne peut se rendre. Que nos lecteurs de l'étranger et des provinces veuillent bien imaginer quelque chose de morne, de lourd, de désœuvré, avec une forte nuance de ridicule maussade ; enfin, pour approcher, quelque chose, non pas d'ennuyeux, mais d'*embêtant;* c'est à peu près cela qui s'appelle

manquer de musique. Et Sainte-Beuve était si grand musicien !

M. Sarcey, repris de ses idées sur ou plutôt contre l'immortalité de l'âme, devant le cadavre enfoui de son Prélat, se donne une peine inimaginable pour prouver que la vraie musique nécessaire ici était l'absence de musique. Il y avait, dit-il, leurs respects, leurs regrets, leur fidélité à la mémoire du mort, leur admiration pour ses œuvres ; et ce « sobre » convoi, réglé par Sainte-Beuve lui-même, était conforme aux « sévères opinions » qu'il avait professées de son vivant. Oui, mais comme il l'avoue, cette musique ne parlaitpas « aux imaginations. » Cette musique manquait de musique ! En outre, elle manquait de sincérité.

Les « sévères opinions » de M. Sainte-Beuve ! On voit assez par l'abondance et la qualité des œuvres de M. Sainte-Beuve, qu'il menait une vie laborieuse ; il n'y a pas trace d'une vie sévère. Et quelle peut être la sévérité d'opinions qui n'ont aucun reflet dans le train de la pensée et de la vie ? Où est la sévérité de croire au rien ? Et quelle sévérité l'homme qui suit cette croyance est-il en mesure de s'imposer à lui-même et en droit de conseiller aux autres, autrement que comme un plaisir ? Il faut laisser ce mot mensonger d'*opinions sévères* qui n'exprime pas le vrai, et dire, dans le sens du dix-septième siècle, que la pensée et les opinions de M. Sainte-Beuve étaient *libertines*.

Or, voilà ce qui choquait à ses obsèques, sans que peut-être le public s'en rendît compte. C'était pis que l'absence de musique, c'était la musique fausse ; une rupture de l'homme avec Dieu professée dans la mort comme dans la vie, la négation de l'immortalité, la

négation du devoir de l'homme envers Dieu, qui implique la négation de tout devoir envers les hommes ; la croyance au néant, et en même temps, l'absurde et odieuse prétention de prêcher encore cette sottise et cette perversité. Ce dernier trait est presque le pire. On pardonne encore à l'orgueil du vivant de professer que la mort n'est rien, et que par delà il n'y a rien. Il pourra dire le contraire. Mais cette insolence de l'homme au cercueil est véritablement abominable, parce que toute fibre de notre conscience nous crie qu'il a voulu mentir et qu'il ment devant la face auguste de la vérité.

L'homme est trop faillible, il est trop contraint de s'avouer qu'il a mal usé de la vie pour que sa conscience, son « imagination, » si M. Sarcey l'aime mieux, reste totalement inerte devant la mort, ou c'est qu'ayant encore le mouvement il n'a déjà plus l'être. Tant qu'il conserve quelque chose de son intelligence et de son cœur, il aspire à ne mourir pas devant le Maître connu ou innommé de toute créature ; il a au moins un besoin vague, quelquefois éperdu, d'espérance, de réconciliation, de réparation, de miséricorde.

La prière, la forme religieuse répond à cet universel et indestructible instinct. On passe par l'Église comme par le lieu du pardon, la prière et la présence du prêtre en est le gage. Voilà cette musique qui manque à l'enfouissement. Le prêtre est l'anneau qui rattache l'homme à l'immortalité ; il le rattache, parce qu'il est le signe d'une satisfaction quelconque nécessaire au pardon.

M. Sarcey n'a pas assez réfléchi sur la source et le caractère de cet effet de l'*imagination*, appelant la mu-

sique aux obsèques de Sainte-Beuve, et se dépitant parce qu'elle y manquait. S'il veut creuser davantage, il comprendra que les fronts penchés des amis, leurs regrets, leur respect, leur admiration ne suppléeront jamais la présence de l'homme sur les lèvres duquel Dieu a mis la parole de réconciliation, *Verbum reconciliationis*. Tous les sentiments dont parle M. Sarcey existaient, nous n'en voulons point douter, dans le sobre convoi de l'athée; mais que la dose était petite, et qu'on en était peu touché, et que la musique manquait!

FUNÉRAILLES DE Mgr AMANTON.

23 octobre 1869.

On veut bien nous communiquer le discours prononcé aux funérailles de Mgr Amanton, de l'Ordre des Frères prêcheurs, par le R. P. Cormier, du même ordre, provincial de Toulouse. La religieuse gravité de ce discours intéressera nos lecteurs. Ils y trouveront une noble image du bon et saint Archevêque dominicain, et en même temps une belle peinture de cette vertu de la foi, qui fait obscurément tant de grands hommes et de grandes choses. C'était la vertu principale de Mgr Amanton. Elle lui donnait la simplicité, la douceur et le courage qu'admirèrent tous ceux qui l'ont connu dans une condition d'épreuve capable d'abattre les plus fermes cœurs.

Les funérailles de Mgr Amanton ont eu lieu en même temps que les hommes qui s'intitulent « libres-penseurs » célébraient celles de M. Sainte-Beuve ; c'est-à-dire, enfouissaient « sans musique, » comme eux-mêmes l'ont dit, la chair sans espérance qu'avait habitée un esprit devenu malheureusement rebelle à de meilleures destinées. Nous voudrions que quelques-uns de ces hommes pussent méditer le violent contraste de ces deux sorties de la vie, ou plutôt de ces deux entrées

dans l'éternité. Qu'ils comparent ce qu'ils pensent et ce qui nous console. Ils ont entendu leur silence, qu'ils entendent notre « musique, » puisqu'ils ont trouvé et employé le mot. Et le mot est moins bizarre qu'ils ne le croient peut-être, moins éloigné du mystère de la vie et de la mort ! La tradition chrétienne acceptait Orphée comme un des symboles du Christ, et les peintres des Catacombes figuraient le Rédempteur sous les traits de celui dont les accords enchaînaient la fureur des bêtes féroces et des démons. *Christus musicus*, disaient les Pères. Voilà de quelle poésie la pensée chrétienne escorte ceux qui, ayant soutenu le bon combat, ne peuvent tomber que pour ramasser la palme et s'en aller vers le Christ harmonieux.

M. LECONTE DE LISLE.

I

25 octobre 1869.

M. Leconte de Lisle, poète savant, des plus connus comme ignoré, publie une longue pièce de gros et forts vers, intitulée *Kaïn* (par un K). Il s'agit du premier Caïn. Son petit-fils Troppmann lui rend une actualité que le poète a saisie pour le chanter. Car M. Leconte chante Caïn. Toute la pièce est en son honneur. Kaïn nous est présenté comme un fort digne homme, vengeur de la raison et de la dignité du genre humain contre le cruel et capricieux Javeh, ci-devant Jéhovah. Ne croyez point que l'on veuille plaisanter! Tout cela est fort sérieux, témoin le K. M. Leconte de Lisle, érudit grave et poète austère, ne rit point. Il paraît même incapable de rire.

En philosophie comme en poésie, c'est un chef d'école, un Pontife. Au *Parnasse contemporain*, passage Choiseul, on le considère beaucoup. Quarante-neuf enfants d'Apollon, garçons, filles et vénérables, garnissent ce parnasse, tous grands rimeurs, et la plupart pareils au *pullus onagri* de l'Ecriture, le petit de l'onagre, qui dresse son oreille pointue vers le ciel, et qui dit : *Je suis libre!* Nulle part ne sont plus dédaignés le Dieu des chrétiens

et le Boileau des Français. Dans cette fière volière, M. Leconte de Lisle tient rang de coq (ou kok?). Il a plus de grec, plus d'hébreu, plus de sanskrit; il distribue le K avec plus d'abondance; il fait avec plus de facilité le vers difficile, et la flèche de son esprit frappe plus avant au cœur de *Iaveh!* Heureux oncle Kaïn, d'avoir trouvé cet Homère !

Pour qui n'a pas beaucoup pratiqué les œuvres de M. Leconte, ce nouvel ouvrage, qui ne diffère en rien des précédents, n'est pas précisément ce que l'on appelle ennuyeux. Il y a vraiment de la surprise. On se trouve en plein baroque, mais ce baroque simule l'étrange et l'éclatant. Il semble qu'on n'a jamais rien vu ni entendu de pareil; à chaque instant des mots inouïs éclatent comme de monstrueux pétards. On croit qu'il va arriver quelque chose. Rien n'arrive. Ce char attelé de vingt paires de bœufs, est chargé d'une plume que le vent enlève; ces soleils et ces volcans concentrent leurs feux pour couver un œuf qui n'éclôt pas. Il n'y a rien. Vous cassez l'œuf, il était vide. Otez vos yeux du verre grossissant, faites taire l'orchestre endiablé qui vous assourdit et prenez la réalité cachée dans la boîte magique : vous avez en main une image d'Epinal grossièrement dessinée et coloriée ; l'équivalent, comme art et comme littérature, de l'histoire du Juif-Errant, moins toutefois la sincérité du sentiment et l'ingénuité du ton.

Chez ceux de ces précieux et de ces raffinés qui ont ou qui auraient du mérite, et parfois un mérite assez grand, on rencontre des défauts de touche qui étonnent. Ils sont maniérés, alambiqués et butors, comme les barbares et les impuissants. Dans leur immense vocabulaire, où ils reçoivent tous les mots, ils ne rencontrent

pas le mot juste, soit que leur ignorance le dédaigne et l'écarte, soit que leur faible main échoue à le mettre en son lieu. Ils riment pour dire ce qui leur passe par la tête; mais, ce qui leur passe par la tête, ils ne le savent pas bien. Rien de moins clair pour eux que leur propre pensée. De là des extravagances d'images, des insuffisances et des *pataquès* dans l'expression qui ne tardent pas à faire sourire le lecteur, d'abord abasourdi. Et il s'en va avant la fin, s'apercevant que tous ces oripeaux descriptifs, ces tintamarres de couleur et de lumière, ne sont que le déguisement du vieil abbé Delille. Seulement, sous le fatras de ses périphrases, Jacques Delille marchait d'un pas plus leste. L'épagneul de salon dont les jolies petites pattes couraient sans broncher à travers les porcelaines, et secouaient par moments de jolies petites perles fausses, est devenu un éléphant chargé d'une tour de guerre pleine de soldats farouches et surtout bariolés. Il simule bien la marche pesante, toutefois la terre ne tremble pas.

Et quelquefois, à travers le tumulte, un jappement qui n'échappait guère au Delille naturel, vient déranger extrêmement l'illusion.

Or, un jour, à Babylone, la trentième année de la captivité, comme il faisait très-chaud, le juif Thogorma, fils d'Elam, chagrin et fatigué, se rendit *super flumina*, et « le long du grand Khobar se coucha pour dormir ».

> « Des bandes d'étalons dans la plaine inondée
> De lumière, gisaient sous le dattier roussi,
> Et les taureaux, et les drômadaires aussi.
> Avec les chameliers d'Iran et de Khaldée.
> Thogorma, le Voyant, eut ce rêve. Voici. »

Il voit « un soir des temps mystérieux du monde »,

mille ans après la mort de Kaïn. Les superbes Kaïnites reviennent de la chasse et rentrent dans leur ville, Henokhia, dont le tombeau du meurtrier domine les murailles de fer. Ils sont robustes, orgueilleux, féroces et beaux. Le poète en fait des descriptions forcenées qui ne les rendent pas aimables, mais où l'on voit en plein la furieuse complaisance de cette école de poésie matérialiste pour la force insolente et brutale. Un mot jeté à travers ces descriptions annonce tout l'esprit du poème.

Voulant dépeindre la première activité des créatures, le poète n'y voit pas, comme Bossuet, « l'aimable simplicité du monde naissant, » mais un ouragan de vie qui embarrasse déjà le Créateur :

« Dieu *haletait* dans sa création. »

Ce mot ridicule n'a pas sans doute échappé à l'auteur; il l'a écrit de plein gré. En décrivant la création, il a voulu montrer qu'il ne croit pas en Dieu, ou du moins qu'il a ses idées particulières sur Dieu. C'est ce que nous appelons le jappement de l'épagneul. Pour créer le monde, Dieu dit : *Fiat!* Pour former l'homme, il façonne un peu de cette argile qu'il vient de créer, il donne un souffle, et, la création étant complète, il rentre dans son repos, parfaitement maître de son œuvre tout entière. Voilà ce que nous savons ; il est impossible de rester d'accord avec le bon sens en imaginant autre chose. Quand la Bible dit que Dieu se reposa, elle ne dit pas qu'il était fatigué. Qui put faire un pareil ouvrage l'a dû faire sans fatigue, et c'est un contre-sens de nous montrer le divin ouvrier *haletant* ou dans lui-même ou dans sa création, qui n'est pas lui et qui ne cesse pas d'être

à lui. Gardant encore l'ordre ou tombée en décadence, bénie ou maudite, il l'a contemplée avec la même sérénité triomphante, assuré de la ramener toujours à ses lois, qui d'ailleurs la dominent même lorsqu'elle croit désobéir. Mais la profonde pensée de notre savant poète a besoin de comprendre ainsi la Bible, et de nous montrer Dieu en face de l'homme dans la situation de l'apprenti sorcier de Gœthe en face du démon qu'il a témérairement évoqué. Il faut que Dieu devienne faible parce qu'il est injuste, et que l'homme s'étant affranchi de son joug, lui fasse expier ses iniquités. C'est ce que Kaïn va nous dire.

Les fils de Kaïn étant rentrés dans leur farouche Henokhia, et la nuit étant venue, Thogorma voit accourir « un cavalier sur un furieux étalon, » qui frappe du poing les murs de fer et crie à la race révoltée que la vengeance du Jaloux va éclater et la détruire. Ce cavalier c'est un *Khéroub* (autrefois chérubin); le Jaloux, c'est Iaveh; la vengeance sera le déluge. A cet « affront, » Kaïn, endormi depuis mille ans, se réveille et fait un discours.

Il commence par déclarer que c'est lui qui est le vengeur :

> « ... Sachez, ô hurleurs stupides que vous êtes!
> Ce que dit le vengeur Kaïn au Dieu jaloux. »

Il explique alors qu'il n'est pas méchant, que ce n'est pas lui qui a créé le monde, l'homme, le mal et la mort; qu'il n'a pas dit à l'argile de pleurer, qu'il n'a pas mis le désir auprès de la défense, etc. On connaît la gamme de ces stupides blasphèmes. Chassé de l'Éden avant d'être né, né dans l'angoisse, brûlé des pleurs de sa

mère, Kaïn a juré de rentrer dans cet Éden, inexorablement fermé par « l'implacable Jaloux tourmenteur du monde et des vivants. » Il y a un point délicat dans son histoire, c'est cet Abel, ce « pâle enfant de la femme... » Il ne le haïssait point, et ce n'est pas lui qui l'a tué :

> « O victime, tu sais le sinistre dessein
> D'Iaveh, m'aveuglant du feu de sa colère.
> *L'iniquité divine est ton seul assassin.* »

Ainsi, c'est Dieu qui a tué Abel ; mais Kaïn le vengera. Kaïn effondrera les cieux, cherchera l'Éden d'étoile en étoile, le retrouvera, en bannira le Jaloux, ressuscitera Abel « sur son cœur, » tandis que Iaveh, « mort et cousu sous la funèbre toile, s'anéantira dans sa stérilité. »

> « Le vengeur dit cela...
> Puis un vent très-amer courut par les cieux froids; »

et Thogorma ne vit plus que les eaux qui montaient. Mais

> « Quand le plus haut des pics eut bavé son écume,
> Thogorma, fils d'Elam, d'épouvante blêmi,
> Vit Kaïn le Vengeur, l'immortel Ennemi
> D'Iaveh, qui marchait, sinistre, dans la brume,
> Vers l'Arche monstrueuse apparue à demi. »

Tel fut le rêve prophétique de Thogorma :

> « Et ceci fut écrit, avec le roseau dur,
> Sur une peau d'onagre, en langue khaldaïque. »

On s'en aperçoit bien !

Quoique ce soit un supplice de voir ces grandes questions de la liberté, de la chute et de la responsabilité traitées et abîmées de la sorte par des sonneurs de guimbarde, nous ne voulons pas prendre trop au sérieux les

sottises de Thogorma. Nous nous contenterons de dire à M. Leconte de Lisle que son voyant connaît fort mal l'histoire de Kaïn et de sa postérité. Qu'il y prenne garde! l'autographe de ce Thogorma pourrait avoir été trouvé par le fournisseur de M. Chasles[1].

Kaïn ne naquit point si malheureux et ne fut point accueilli par la malédiction de son père, ni *brûlé* par les pleurs de sa mère. Ève, au contraire, reçut ce premier né comme un gage de miséricorde. Elle crut qu'il serait le réparateur promis, et elle dit joyeusement : « J'ai acquis, je possède un homme de par Dieu. » Kaïn signifie *acquisition*. Ce fut Abel qui vint au milieu des larmes, car l'Eden ne se rouvrait pas. Abel signifie *vanité* ou *deuil*. Ève se trompait sur l'un et sur l'autre, puisque Kaïn fut le premier criminel, le premier antechrist parmi les hommes, et Abel le premier juste et le premier précurseur du Rédempteur annoncé.

Le caractère de Kaïn n'était pas beau. Avant d'être le premier meurtrier; il avait été le premier avare; il fut ensuite le premier lâche et le premier qui trembla devant les autres hommes. Kaïn offrit à Dieu ce qu'il avait de moins précieux. Abel offrit ce qu'il avait de plus riche et de plus noble. Jaloux de son frère, Kaïn l'emmena à l'écart; sa colère médita le forfait, il assassina comme ont continué de faire les plus vils assassins. Accusé, il nia; convaincu, il eut peur et craignit tout de suite d'être tué. Dieu le rassura contre cette ignoble crainte en mettant un signe sur son front et sur ses membres : la marque! Il lui dit : *Tu seras tremblant et*

[1] Cet académicien avait payé un prix fou à un escroc de prétendus autographes plus fous encore. C'était l'objet d'un procès qui amusait beaucoup le public.

gémissant sur la terre ; et l'assassin s'en alla errant, gémissant et tremblant, et il éleva des murailles et se fit une prison sur la terre. Abel avait été le premier martyr, Kaïn fut le premier excommunié.

Sa postérité ne paraît pas avoir valu beaucoup plus que lui. Lamech, son cinquième descendant, rompit l'unité du mariage et corrompit la sainteté primitive de la famille en prenant deux femmes à la fois. Il fut le second meurtrier. Il s'accusa d'avoir tué deux hommes. De lui naquirent Jubal, père de ceux qui jouent de la harpe et de la citarre, et Tubulcaïn, qui commença de travailler le fer et l'airain. Du flanc de Kaïn donc, sortirent les histrions et les artisans qui forgent des armes, et le travail des mines commença chez ces maudits.

Si nous suivons cette race dans la postérité, nous la retrouvons toujours méchante, mais toujours vaincue. Ce fut la race de Kaïn qui déchaîna le déluge comme une terrible nécessité de la justice divine. Noé, qui construisit l'arche, est de la race de Seth, substitué à Abel. Nous ne rappelons pas à M. Leconte de Lisle que le « Dieu jaloux » a tant aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique : il ne comprendrait pas. Mais il comprendra bien que Kaïn-Judas est vaincu par Abel-Jésus. Faut-il descendre davantage? On peut chercher dans le monde qui se nomme aujourd'hui Kaïn ; Abel se nomme Pie IX, et il est le plus fort.

M. Leconte de Lisle a, d'ailleurs, du talent et du savoir. On trouve dans son poème beaucoup de vers très-grotesques ; il y en a aussi qui sont matériellement beaux. Sans l'estimer autant qu'on fait au *Parnasse contemporain,* nous le mettons bien au-dessus de M. Ratisbonne,

et même du parnassien Coppée. Et si nous avions eu, dans cet aperçu, à écrire le mot cuistre, nous n'aurions point manqué d'y mettre un K.

II

Littérature de M. Leconte de Lisle.

31 octobre 1869.

Nous sommes prié de revenir sur le *Kaïn*, et d'en faire connaître avec plus de détail la littérature. Tout le monde ne fréquentant pas le passage Choiseul, on aimerait à savoir comment ils chantent par là, principalement M. Leconte de Lisle, puisqu'il a l'honneur d'être le coq d'un établissement où M. Coppée fait figure d'oiseau bleu. L'amusement est facile à donner.

Comme il en est à Dulaure, à Dupuis et à M. Renan pour le christianisme et la philosopie religieuse, M. Leconte de Lisle, en matière de versification en est aux premiers romantiques. C'est un novateur attardé; semblable à la plupart des aigles contemporains, il porte des ailes de pigeon. Son innovation personnelle consiste à employer, dans le grandiose et le lugubre, certains *effets* que Musset réservait pour *Mardoche* et la *Ballade à la lune*. Il a des enjambements, des bris de césure, des jonctions et des disjonctions qui feraient hurler Viennet dans le tombeau,

Il commet d'ailleurs ces excès avec conscience et gravité, sans vouloir aucunement rire. Il a la marche rectorale; c'est en recteur, par principe, qu'il choppe et qu'il jette des pierres dans les vitres. Manifestement né pour versifier, il lui serait aussi aisé de couper exacte-

ment ses alexandrins par le milieu, qu'il serait impossible à M. Belmontet de ne pas trouver des rimes trop riches. Mais, par ces titubations, il veut probablement éviter la monotonie. Son dessein, qui est bon, serait de remplacer la mesure par le rhythme. Seulement, il n'a pas le don du rhythme, et il ignore que le rhythme est aussi une mesure, la mesure exquise de la pensée et du son. Le rhythme est vraiment le style, c'est-à-dire l'ensemble de toutes les convenances, la propriété et la musique de l'expression formant un vêtement souple, juste et adéquat à la qualité et au mouvement de la pensée.

« Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour. »

Voilà un vers parfait, d'un rhythme sublime. Cela est vaste et plein comme un bel horizon et comme une belle vie d'honnête homme. Le poète dit tout ce qu'il veut dire ; une lumière céleste, la lumière poétique rayonne de sa noble pensée.

« Et tous, devant l'autel avec ordre introduits,
De leurs champs dans leurs mains portant les nouveaux fruits,
Au Dieu de l'univers consacraient ces prémices.
Les prêtres ne pouvaient suffire aux sacrifices. »

Qui ne sent la force et l'ampleur de ce rhythme racinien, si fidèle aux sages lois de la prosodie héroïque ? Mais il n'y a pas moins de rhythme dans l'enjouement de La Fontaine :

« L'âne vint à son tour, et dit : J'ai souvenance
Qu'en un pré de moines passant,
L'occasion, l'herbe tendre, et, je pense,
Quelque diable aussi me poussant,
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue. »

Mais le rhythme est le don du poète, inaccessible à l'effort du rimeur.

Ce n'est pas que M. Leconte de Lisle soit à nos yeux tout simplement ce que l'on appelle un rimeur. Sa langue n'est point ce veule et plat bavardage du maniaque qui tricote des rimes, sans autre but apparent que de mêler ensemble des substantifs et des adjectifs également décolorés. Ses mots ne manquent point d'arête, ni surtout de couleur; et sa couleur, quoique fausse, a un premier aspect très-vif, parfois éblouissant. Seulement, il ne travaille pas sur ses propres inventions. La couleur est à lui, non pas le dessin. Il imagine cette couleur étrange pour des étrangetés que d'autres ont imaginées, en un mot, il colorie des gravures.

Son habileté en ce genre le tire du commun; il n'ennuie pas immédiatement (nous parlons pour nous), quoique toujours le même. Sans pouvoir dire en quoi son *Kaïn*, poème hébraïque, et même « khaldaïque », diffère des poèmes barbares, tartares, grecs, hindous, qu'il a publiés déjà, nous l'avons lu d'un bout à l'autre, malgré la privation la plus absolue de tout mouvement de sympathie quelconque, et plutôt révolté au fond de l'esprit comme au fond de l'âme. Mais enfin la machine est curieuse, elle joue bien et elle produit son effet.

Cet effet invariable, est une sensation de rêve lourd et décousu. On voit et on entend des choses dont on ne se rend pas compte; d'immenses ombres farouches, qui s'allongent, s'allongent dans de fausses ténèbres et dans une fausse lumière, escortées d'immenses bruits confus. La vue et l'ouïe sont frappées jusqu'à se ressouvenir, et ce rêve vague rappelle vaguement des rêves plus évanouis. L'intelligence ne perçoit rien de net, le cœur n'entend rien qui le touche, la curiosité seule est saisie; mais elle l'est fortement. Puis tout s'enfonce dans le

brouillard, et tout y reste enveloppé. On ne se rappelle pas une figure, on n'a pas retenu un seul vers. Cependant que de figures gigantesques, et que de vers bien faits, sonores, souples, flamboyants, niellés comme le meilleur acier de Damas, et capables de trancher des rochers! Seulement, ils n'entrent pas dans le cœur. Millevoye a mieux réussi avec son pauvre fer-blanc.

Le Musée du Louvre possède une célèbre mêlée de Salvator Rosa. Dans un site sauvage, au milieu des rocs et des ruines, quelques centaines de furieux se portent de terribles coups. La rage est sans pareille; on se perce, on se renverse, on s'étrangle, on s'écrase... et personne n'a une égratignure ni une goutte de sang. Voilà justement l'effet des poèmes de M. Leconte : un simulacre enragé d'effort et de douleur, point de blessures; ni sang ni larmes. Choc de nuées sans pluie et sans tonnerres.

Il décrit à outrance. Nous avons rappelé l'autre Delille, son quasi homonyme et qui semblerait son contraire. En vérité, de l'un à l'autre il n'y a pas si loin qu'il semble, et ces extrêmes se touchent. Tout deux font leur principale affaire de décrire, parce que le don d'imaginer, le don de sentir et peut-être le don de penser leur manquent. Ils n'ont que l'œil extérieur, que l'écorce de la poésie; la sève et la source leur sont inconnues. L'ancien Delille, qui se contentait d'être philosophe, et qui se piquait d'être correct, serait aujourd'hui libre-penseur irrégulier et peut-être pédant. Il écrirait Kaïn par un K, et ferait facilement du kaïnite et du khaldaïque. Le jeune Delille, « il y a quinze lustres, » eût décrit les Jardins, l'Imagination, la Lecture, le Café, les Échecs, et n'eût su peindre Iris et les

rochers qu'en bleu tendre. C'est le même homme ignorant de l'homme, s'exerçant au même jeu puéril avec la même dextérité. Seulement l'un est né sous Voltaire, et l'autre sous Victor Hugo.

S'il faut marquer une différence, peut-être que la part d'imagination de l'ancien Delille ne fut pas la plus restreinte. Autant que nous en pouvons juger à la distance où nous sommes de ses œuvres et de son temps, l'abbé Jacques puisait moins dans le fond public. Les descriptions de M. Leconte de Lisle sont bourrées de réminiscences plastiques fournies par l'architecture, la statuaire, la peinture et le dessin, à qui d'ailleurs toute notre poésie matérialiste emprunte considérablement, surtout dans les vastes et abondants domaines de leurs caprices.

M. Leconte de Lisle est né sujet, non pas fils de M. Hugo. Il serait plutôt, s'il n'avait qu'un seul père, le fils du coloriste Eugène Delacroix. Sans doute M. Hugo est le père de celui-ci et de toute la race, ancêtre infiniment plus grand que sa postérité. Cependant Delacroix nous semble avoir donné à notre poète plus que ne lui a donné aucun autre. Il est sa partie colorante, qui domine tout et se sacrifie tout. On peut dire qu'il a Eugène Delacroix dans les yeux. Souvent il excelle véritablement à le reproduire.

M. Théophile Gautier, dont la main est plus féconde que l'esprit, a créé cette ressource de piller des arts au profit (maigre profit !) des lettres. Il lui doit son poème d'*Albertus*, un instant fameux. On nommerait les inventeurs, architectes, statuaires et peintres, de tout les décors, scènes, figures, et attitudes qu'il y fait passer. M. Hugo lui-même n'a point dédaigné ce secours.

M. Leconte de Lisle en abuse, mais il se borne au fantastique grandiose et lugubre. On retrouve chez lui quantité de tablaux, statues et perspectives dont les originaux sont connus. Parfois il en donne une photographie toute pure, avec tous les accidents et toutes les lacunes de la photographie. On croirait même, vu l'habileté de sa main, qu'il a ce travers, de préférer la photographie au tableau.

La photographie a des excès d'ombre, des heurts et un *manqué* qui lui plaisent davantage. Si ce n'est pas volonté, c'est impuissance. Peut-être bien qu'en effet la couleur et la lumière ne sont pas en lui. Il les nomme souvent plus qu'il ne les montre. Elles sont mises après coup. Elles ne résident pas dans le verbe. Elles sont plaquées par l'adjectif, et quand, par hasard, le vrai mot, le verbe les contient, alors il n'est pas rare que l'adjectif, nécessité par la mesure ou par la rime, vienne les assourdir. Mais, en général, l'épithète gronde, rutile, fait vacarme, et le verbe au contraire, qui devrait luire par lui-même et porter la vie est terne, défaillant ou tout à fait invalide.

Ajoutons que le *procédé,* tout en amusant ou plutôt en irritant la curiosité, ne laisse pas d'engendrer une monotonie accablante. Cette coloration artificielle arrive à peser autant et plus peut-être que le gris et le bleuâtre permanent de l'abbé Jacques et de Saint-Lambert. D'un autre côté, ce grandiose démesuré et ce colossal postiche, ces horizons toujours immenses et toujours reculés, ces hymalayas toujours amoncelés, ces hommes et ces femmes qui sont toujours des géants et toujours des cariatides de marbre ou de bronze, ces paysages qui ne cessent pas d'étaler tous les bariolages du châle indien.

et ces tigres et ces lions et ces ours et ces mers et ces vents qui n'ont jamais fini de rugir et de hurler, ah! que tout cela excède, et que l'on se plaît à réciter :

« Pâle et mourant à son aurore,
Un jeune malade à pas lents! »

Écoutons un instant ces rauques et stériles tapages.

Dans la description de la tempête qui annonce le déluge, les nuées, « émergeant de la cuve ardente de la mer, » tantôt « pendent dans l'air comme des blocs d'airain, » tantôt, « hurlantes, » s'écroulent, tandis que

« Vers le couchant rayé d'écarlate, un œil louche
Et rouge s'enfonçait dans les écumes d'or. »

Le soleil (c'est lui) un œil *louche et rouge!* Passe pour rouge, mais pourquoi *louche?* C'était bien la peine de faire une révolution contre ceux qui appelaient le soleil « le flambeau radieux, » ou « l'astre qui nous éclaire! » et c'est une imagination à embellir la poésie héroïque, d'y faire entrer des mots et des images qui dépareraient la prose familière des journaux.

Plus loin, nous trouvons :

« Le sable aux dunes noires
Plein du cri des chacals et du *renâclement*
De l'onagre..... »

Et la strophe suivante :

« Chargées
D'un livide brouillard *chaud des fauves odeurs*
Que répandent les ours et les lions *grondeurs,*
Ainsi que font les mers par les vents outragées,
On entendait râler de vagues profondeurs. »

Aspect d'Henokhia :

« Thogorma dans ses yeux vit monter des murailles
De fer d'où s'enroulaient des spirales de tours,
Et des palais cerclés d'airain sur des blocs *lourds*;
Ruche énorme, géhenne aux lugubres entrailles
Où *s'engouffraient* les Forts, princes des anciens jours. »

On a vu la gravure chez tous les marchands. Voici les cariatides. Hommes :

« Ils s'en venaient,.....
Plus massifs que le cèdre et plus hauts que le pin,
Suant échevelés, soufflant leur rude haleine
Avec leur bouche épaisse et rude, et *pleins de faim.* »

Femmes :

« Elles allaient, dardant leurs prunelles superbes;
Les seins droits, le col haut, dans la sérénité
Terrible (?) de la force et de la liberté,
Et posant *tour à tour* dans *la ronce* et *les herbes,*
Leurs pieds fermes et blancs, avec tranquillité. »

Vieillards :

« Le poing sur leurs crosses,
Des vieillards regardaient *dans leurs robes de peaux,*
Spectres de qui la barbe inondant *leurs* poitrines
De son écume errante argentait *leurs* bras roux,
Immobiles, de lourds collier de cuivre *aux* cous,
Et qui d'en haut dardaient, l'orgueil *plein les narines,*
Sur leur race des yeux *profonds comme des trous.* »

Gravures d'Alfred Durer.

Nous avons cité le cavalier, le *Kheroub,* qui accourt vers la ville maudite, sur un *furieux étalon.* Comme les géants sont *pleins de faim*, comme les vieillards d'Henokhnia ont de l'orgueil *plein les narines*, comme le

sable est *plein du cri des chacals*, cet ange est *plein des clameurs funèbres*, et

« Sa chevelure blême, en lanières épaisses
Crépitait au travers de l'ombre *horriblement.* »

Ce furieux ange sur son furieux étalon est visible à Saint-Sulpice, dans la fresque de Delacroix, représentant Héliodore.

Nous pouvons en rester là, c'est toujours la même chose. Les ingrédients poétiques de M. Leconte de Lisle ne sont pas plus variés que sa pensée : du fer, de l'or, de l'airain ; du jaune, de l'indigo, de l'écarlate ; des clapotements, des renâclements, des râlements et des cheveux qui crépitent dans l'ombre horriblement, il ne sort guère de ces musiques. On sait quelles idées elles accompagnent et font reluire. Perpétuel effort d'Icare, dont les ailes se détraquent et qui retombe... assis.

Il est d'ailleurs aussi supérieur dans son art, aux disciples qui l'entourent sur le Parnasse Choiseul, qu'il s'estime lui-même intellectuellement supérieur aux adorateurs d' « Iaveh, » ces stupides dont pas un depuis le commencement du monde n'a su voir comme quoi Kaïn est meilleur qu'Abel et plus grand que Dieu!

SUR UN FAIT PERSONNEL.

20 octobre 1869.

Il paraît que j'ai aussi *persécuté* le P. de Ravignan. A l'époque où l'on prétend que je le *dénonçais*, le P. de Ravignan était mon conseiller dans une affaire assez délicate, et il bénissait mon mariage. Depuis, quoiqu'il fût intime avec quelques-uns de mes adversaires les plus vifs, je crois n'avoir jamais perdu l'honneur d'être de ses amis ; je suis sûr, en tous cas, de ne l'avoir point démérité. Je ne reviendrai pas sur les procédés de la *Gazette ;* ils ont été qualifiés comme il convient. Je veux seulement exposer une règle de conduite que j'ai très-fidèlement suivie dans ma carrière de journaliste, et sur laquelle je prétends ne laisser aucun doute.

J'ai l'avantage de n'être pas sensible à tous les genres d'injure et de diffamation. Je n'éprouve, par exemple, qu'un profond dédain de cœur et d'esprit pour ceux qui m'accusent perpétuellement d'avoir « traîné sur ma claie » tous les grands hommes de l'époque présente, et de préférence les catholiques. L'adversaire chez qui je rencontre cet argument n'est pas loin de me paraître un sot ; je fais tout le peu de cas possible de ses moyens et de sa fierté, et volontiers je le laisse dire. En trente années de luttes, étant du côté où je suis, j'ai trouvé autant « d'écrivains » à siffler ou à reprendre, qu'un

gendarme, dans le même espace de temps, trouverait d'individus à mener au poste pour des méfaits d'un ordre à peine différent.

Il y a des ivrognes de sophisme et d'ignorance comme il y a des ivrognes de vin frelaté, un art d'écrire qui exige le même fond de conscience que l'art d'empoisonner, des coups de plume qui sont des coups de couteau et qui ont des effets pires, un don de faire l'opinion qui ressemble au don de faire le mouchoir. J'ai pris au collet beaucoup de praticiens qui m'en ont su mauvais gré. Ils ont poussé des cris où je n'ai jamais vu le moindre témoignage de leur innocence. C'est pourquoi je ne les ai point relâchés, et je porte assez tranquillement la mauvaise réputation commune aux hommes qui font justice.

Seulement, quand des adversaires d'une autre catégorie en abusent, je perds de mon estime pour eux. Le très-petit nombre de gens de mérite qui se sont échappés à dire que je les traînais « sur la claie, » m'ont simplement confessé leur embarras de répondre aux questions qui leur étaient posées. La claie est d'ailleurs l'instrument des publicistes à quatre pattes, espèces peu redoutables et qui ne peuvent rien traîner qu'en effigie. Je m'y suis vu, Dieu merci, sur la claie ! Tout à l'heure encore, je me regardais passer, traîné par la compagnie Aubry-Foucault. Que la compagnie Aubry-Foucault me semblait peu payée de ses peines, et que je me sentais peu puni de mes vrais péchés !

La vérité est que j'ai pincé beaucoup d'oreilles et fait siffler beaucoup de lanières. C'est le petit, quoique très-utile côté de la presse quotidienne, où chacun, avec plus ou moins de succès, s'attache à cette fonction. En

m'y exerçant comme les autres, et par nécessité, j'ai la prétention d'avoir respecté toujours ceux qui devaient l'être, même quand quelques-uns faisaient le nécessaire et au delà pour ne l'être point. Où l'épée était requise, j'ai pris le fouet. Il y a des hommes devant qui le raisonnement grave et respectueux est seul de mise, et il peut triompher ; les aborder avec le sarcasme serait le moyen assuré d'être vaincu. Si la Compagnie Aubry-Foucault ignore ces lois de l'art, je veille à ne les point transgresser, autant par devoir envers moi-même que par devoir envers ceux à qui je m'adresse ou qui daignent m'écouter. Je comprends d'ailleurs combien il est commode de crier qu'on est injurié comme tout le monde, « traîné sur la claie » avec Berryer, Ravignan, Lacordaire, et tout ce qu'il y a de plus illustre. C'est un beau voisinage et un bon argument pour la signature Aubry-Foucault.

Mais, encore une fois, je sais ce que j'en pense. J'en pense ce que je n'aimerais pas donner à penser de moi.

Venons à ce qui me touche bien autrement.

L'Aubry-Foucault de la dernière polémique a donc osé dire, qu'en 1843 et encore plus tard, à propos de la loi sur l'enseignement, j'avais dénoncé le P. Ravignan à Rome. Il l'a dit sans aucun document. Il lui a plu de le dire, pour montrer que ma fureur ne s'assouvit pas à traîner les gens de bien sur la claie, et qu'après cette exécution publique, elle veut encore leur faire endurer, de la docile main de Rome, des tourments nouveaux et plus exquis.

C'est un rôle à caractère que l'on me donne là ; mais il n'est point dans mon caractère, et je n'en veux point.

J'ignore si M. le rédacteur en chef de la *Gazette* manœuvre à Frohsdorf pour s'y faire un personnage de pareille taille, mais je me trouverais fort sot de l'essayer à Rome, où il obtiendrait aussi peu de succès que j'y prendrais peu de goût.

Il existe certainement des gens qui, à force de le dire, se sont persuadés qu'il y a une « cour de Rome », et qu'avec une certaine habileté, l'on y peut devenir quelque chose. Cela est vrai, si l'on cherche un titre ou une décoration. Pour le reste, ils s'abusent. Lorsqu'il s'agit des grandes affaires, c'est-à-dire des doctrines, on n'est rien à Rome, et on n'y trouve pas de cour. Il n'y a qu'un tribunal.

A ce tribunal, personne ne fait rien condamner lorsqu'il n'y a pas lieu, personne n'empêche rien d'être condamné lorsqu'il y a lieu.

J'ai su cela de bonne heure, en quelque sorte par privilége de naissance, c'est-à-dire en recevant la foi. Et je ne sais pas pourquoi l'on se donne la peine d'être catholique, ni à quel titre on prétend l'être, lorsque l'on demeure en doute là-dessus. Si je croyais que l'on pût par des rapports, par des intrigues, par des moyens humains quelconques faire condamner à Rome le vrai, ou faire admettre le faux, je serais libre-penseur ; et à supposer que j'eusse du goût pour l'importance, je chercherais à agir ailleurs que dans l'Église, où les laïques ne peuvent avancer que dans le mépris de tout ce que le monde appelle l'avancement.

Il est donc parfaitement inutile, en matière de doctrine, d'adresser à Rome des rapports officieux, dans un sens favorable ou contraire. Ce que l'on a la liberté de dire à bouche ouverte suffit largement. La doctrine

est bonne ou mauvaise, tolérable ou condamnable ; il y a un juge infaillible, qui écoute toujours et qui prononce à propos.

J'ai été pour mon compte dénoncé à Rome maintes fois et par toutes les voies possibles ; dénoncé pour l'*Univers*, dénoncé pour mes écrits particuliers, dénoncé au point de vue politique et au point de vue religieux, dénoncé même pour mon accent. J'ai connu les dénonciations officielles, j'ai été informé assez fréquemment des autres. Je n'ai pris souci d'aucune, non par mépris des adversaires, mais par confiance dans le Juge. Quant à la politique et à la manière de m'exprimer sur les hommes et les choses de ce ressort, j'ai toujours pensé que ces points me regardaient uniquement, et que j'étais libre de suivre ou de ne pas suivre les avis qui m'étaient donnés. Quant à la religion, j'ai toujours cru que j'avais le droit d'être mis à l'*Index* comme un autre, et toujours été convaincu qu'une condamnation, si elle survenait, me trouverait reconnaissant. Donc, nul souci à prendre ! J'en suis toujours là.

Ce que je n'ai pas fait pour me défendre, je l'ai bien moins fait encore pour accuser. De ma vie je n'ai écrit à Rome quoi que ce soit pour dénoncer confidentiellement ou la doctrine, ou l'opinion, ou la voie de qui que ce fût. J'ai imprimé tout ce que je croyais à propos de dire. Je ne blâme point ceux qui, n'ayant point les ressources de la presse, invoquent, par des avis confidentiels, la surveillance du juge sur l'enseignement ou sur les démarches de l'erreur ; j'estime au contraire qu'ils remplissent un devoir, et plût à Dieu que tous ceux à qui ce devoir est imposé ne le négligeassent point !

Mais pouvant parler haut, je rougirais de parler à

voix basse, et il n'est aucun homme public sur qui j'aie eu à dire ma pensée qui n'en connaisse la formule la plus sévère. On ne trouvera point de confidences dans mes papiers ; nul ayant cause de ceux que j'accuse, ne dira que j'ai pris un adversaire au dépourvu. Ils étaient vivants, ils ont entendu, ils pouvaient se défendre. J'aurai combattu peut-être sans assez de douceur. Dieu jugera. Mais j'aurai combattu sans mystère. Je n'ai pas sur la conscience d'avoir porté un coup secret.

Voilà ce que je voulais dire, et je remercie presque la *Gazette* de m'en avoir fourni l'occasion. Je suis journaliste, rien de plus. Je ne suis ni homme de parti ni homme d'affaires. Je dis mon avis et mon sentiment bien ou mal ; je ne m'offre pas, et je ne me suis jamais offert pour conduire. Je fais mon but d'abattre, selon mes forces, toute hauteur qui s'élève contre Dieu, et pas du tout de m'élever moi-même sur les taupinées humaines. De ce triomphe, je m'en suis démis de bonne heure et pour jamais. Je n'en tire point vanité. J'ai reçu l'heureuse vocation de ne rien être politiquement et civilement qu'un locataire et un contribuable, intellectuellement qu'un humble et sincère admirateur du vrai, et un persévérant contempteur du faux. Dieu m'a fait vivre dans un temps et placé dans un poste où cette vocation est facile à suivre.

ÉMEUTE MANQUÉE.

ANNONCE DE L'ÉMEUTE FUTURE QUI NE MANQUERA PAS.

---

26 octobre 1869.

Il est onze heures, point de bruit! Le ciel est gris et pluvieux, le pavé tranquille. La Rigolboche de bronze qui se tient sur la colonne de Juillet, et qu'on appelle le génie de la liberté, n'avait point fixé le 26 octobre pour prendre son vol. Le 26 octobre ne sera qu'une date ridicule.

Si ceux qui s'étaient promis d'empocher la France aujourd'hui même, par une simple procession pacifique, daignaient lire La Fontaine, ils pourraient méditer l'aventure de ce corbeau qui aimait le mouton : on le prend sur le mouton; le berger le donne aux enfants pour servir d'amusette.

Une affiche avertissant que la rue pourrait n'être pas saine, a procuré ce dénoûment original, qui consiste à ne pas lever le rideau. Remise pour cause de mauvais temps! On loue beaucoup les rédacteurs de l'affiche. Mais le chef-d'œuvre du morceau, c'est la *pièce justificative*, signée des Pères de la Patrie, et réglant le fonctionnement du commissaire, du tambour et du chasse-

pot. Avertissement en écharpe tricolore, roulement, première sommation, deuxième sommation, troisième sommation, FEU !... Et les noms adorés de Garnier-Pagès et de Ledru-Rollin au bas du programme, comme un éclat de rire !

C'est d'un comique gros, mais salé, et achevé dans son gros genre.

On dira, si l'on veut, qu'un gouvernement devrait plaisanter avec plus de tenue ; le gouvernement ne laisse pas de rire en ne voyant sur le boulevard que les boues accoutumées. On dira, si l'on veut, que quand les bons citoyens Garnier-Pagès et Ledru-Rollin faisaient cette loi, ils n'entendaient point qu'elle dût passer au service des Excellences de l'Empire ; elle y a passé, la courtisane, avec son écharpe tricolore. On dira, si l'on veut, qu'en ce temps-là le chassepot ne devait pas être de la fête et servir de cierge dans les processions pacifiques de la liberté ; il y vient, il faut le subir !

C'est donc très-gai. Nous avouerons cependant qu'il y a des côtés tristes. Récapitulons.

Le Nil politique, le suffrage universel, a couvert la France. Que ce fût pour la nettoyer, on ne le dit plus, et l'on n'y tient guère. Mais il l'a fécondée, c'est ce que la Constitution ordonne de croire. Car il y a des dogmes qu'il faut croire, dans ce monde fier et vivant de la politique, tout comme dans le monde servile et mort de la théologie ; et les articles de foi n'y sont pas moins intolérants pour être plus souvent remplacés. Restons dans le *Syllabus* constitutionnel, croyons pieusement que le suffrage universel, infaillible pour féconder la France, l'a fécondée en effet.

Et vraiment, quel limon ! Et dans ce limon, que de

choses tirées des entrailles de la terre par la force des eaux ! Choses enterrées et même condamnées, et que l'on croyait mortes, soudain ressuscitées ; choses semées de la veille, soudain mûres ; choses inattendues, invraisemblables, innommées et dont on ne sait que faire, mais dont il paraît difficile de faire quoi que ce soit de bon ; champignons formidables grandissant toujours, larves monstrueuses qui grossissent, qui enfantent, qui pullulent à vue d'œil ; et parmi ces végétations et ces pullulements, dans les flaques traîtresses où croupit l'eau sainte, combien de crocodiles dont on entend claquer les mâchoires longues comme l'envie ! O Nil, père des blés et des foins, quels regards ils jettent, tes crocodiles, sur les vaches engraissées des dernières moissons, et qu'ils ont de belles dents !

Autre effet des eaux fécondes : elles ont fort gâté les fondements des édifices publics, tellement que beaucoup et des plus importants penchent et menacent ruine.

Alors se dresse M. Kératry, fruit des eaux nouvelles ; il déclare son intention de jeter bas ces édifices branlants, et qu'il est né architecte pour en élever d'autres ; il notifie le jour où il se mettra en besogne, dans un mois : il est pressé. On s'étonne, on rit de M. Kératry. Cette spirituelle France commence toujours par se moquer des sottises qu'elle fera bientôt.

Mais le citoyen Raspail, déterré de la veille, dit qu'il y sera, puis un autre, puis un autre, tous les déterrés, tous ceux qui reviennent de par-delà les cataractes, tous ceux qui ont besoin de grossir, le champignon Ferry, les larves Hugo, tous les champignons et toutes les larves : et les crocodiles font claquer leurs mâchoires sonores ! On désigne ceux qui doivent en être, on les

somme d'en être, personne de ceux qui sont déclarés devoir en être n'ose plus n'en être pas. Il y va de l'excommunication majeure l'excommunication qui n'est jamais levée. C'est fait, tout le monde en sera. Et la France se voit au bord d'une révolution dirigée par le club des Folies-Belleville, parce qu'il a plu à M. de Kératry de poser !

Cela est plus drôle que l'affiche du gouvernement, et ne peut paraître très-amusant qu'en Prusse.

Mais le chassepot a du prestige, et au seul bruit de sa venue, toute cette effervescence est tombée à plat. Sommeil subit des crocodiles, immense dégonflement des champignons : la France est sauvée !

Seulement le prestige du chassepot tient à des causes temporaires ; et l'on se demande quelle sera la situation de la France au lendemain d'une nouvelle inondation fécondante, qui peut être prochaine, et qui ne permettra pas même au chassepot d'intervenir ?

Nous en sommes là, en attendant la réunion des chambres. Dans un mois, la sédition, ouvrant les fenêtres du Corps législatif, pourra de la tribune parler à la rue. Elle trouvera pour la contredire un gouvernement empêtré lui-même de toutes les idées révolutionnaires, une majorité disloquée, divisée, qui se sent mourir et qui sait qu'elle ne renaîtra pas.

Il est avéré pour tout le monde que rien ne nous sépare de l'abîme, que la pente est de plus en plus glissante, qu'il n'y a plus rien sur l'extrême bord, ni arbres, ni ronces même, ni brins d'herbe, à quoi cette civilisation perdue se puisse retenir. Ce qui restait il y a vingt ans, le régime qui expire l'a brisé, arraché, déraciné.

Nous sommes une nation de trente-cinq à quarante millions d'âmes, qui peut être instantanément jetée dans le gouffre par quelques centaines d'aventuriers et d'*uscoques,* sans notoriété, sans services, sans talents, forts seulement du virus révolutionnaire qui les enfièvre, et de l'hébêtement que ce poison a répandu dans le corps social de la tête aux pieds.

Constitution, lois, institutions, magistrature, armée, industrie, positions faites, fortunes acquises, propriété, famille, tout cela peut être bousculé, renversé, fracassé en un jour ; il suffit d'un seul coup d'épaule de l'émeute obéissant à quelques douzaines de messieurs qui disent que tout cela les ennuie, et qui se déclarent parfaitement capables de réformer tout cela.

Et cette situation, la plus humiliante où se soit jamais trouvé un grand peuple, est logique et légitime. Elle a été préparée longuement et savamment, elle est le fruit de la sagesse, de la volonté, de l'élection publique. C'est la tragédie de Georges Dandin. Elle se dénoue suivant les règles naturelles. *Tu l'as voulu!*

Il existe un fond de vérité dans cette hérésie de Wiclef, qui voulait que toute puissance en état de péché cessât d'être légitime. Devant Dieu, qui entend que tout pouvoir soit un ministre du bien, le pouvoir qui ne confesse pas, ne professe pas et ne protége pas le vrai, c'est-à-dire qui ne fait pas le bien, conspire contre lui-même et perd sa raison d'être.

Il s'affaiblit, il ne voit plus juste, il ne croit plus lui-même à son droit, il n'ose plus se défendre; une misérable sédition s'élève et l'emporte! Cette loi, qui est la véritable charte des droits du peuple et des droits de l'homme, s'applique à la société comme au gouverne-

ment, à l'homme privé comme à l'homme public, et il n'y a plus rien pour personne dans une société où Dieu n'est plus rien. C'est un monde qui s'en va.

Pie IX disait un jour à quelqu'un : Vous venez revoir le vieillard du Vatican ; vous le retrouvez dans son coin, d'où il regarde crouler le monde !

Mais Pie IX a fait un signe, et il a rassemblé autour de lui, « dans son coin, » les ouvriers qui reconstruiront le monde.

LE PAYSAN.

5 novembre 1869.

Étant ministre, M. Duruy, maintenant sénateur (Dieu lui fasse paix!), promenait volontiers une *charge* dessinée par La Bruyère, dans un moment de mauvaise humeur, contre le *fortunatus agricola* de Virgile. Sans scrupule, peut-être avec candeur, le léger ministre présentait cette figure de rustre, ou plutôt de brute, comme le type de l'homme des champs de « l'ancien régime. » Le paysan de La Bruyère lui servait à prouver combien la France avait besoin d'être tirée du christianisme et de la monarchie. C'était la belle pièce de ses discours aux réunions philanthropiques, philharmoniques et photophiles, où il soufflait le feu de l'écolâtrie universitaire. — Voyez et comparez; voyez ce paysan d'autrefois et comparez-le au paysan moderne, à l'homme fier, libre, intelligent et propre, à l'électeur enfin que 89 a inventé et que j'ai l'honneur de perfectionner!

Cette pratique de M. Duruy était de celles qui nous fatiguaient le plus, parce qu'elle était l'une des plus contestables et l'une des mieux accueillies. Rien n'est irritant comme la fortune de ces absurdités palpables

dont certains hommes, capables de les juger, se servent avec audace pour assassiner le bon sens.

Certes, ni l'honnête paysan chrétien d'autrefois, sous le sarreau terreux que sa postérité porte toujours, n'était l'espèce d'animal qu'a imaginé la fantaisie de La Bruyère, moraliste court et grognon ; ni le paysan d'aujourd'hui, orné du bulletin de vote, n'est le personnage relevé et agrandi que M. Duruy prétendait voir. Et, pour ce fils de 89, nourri intellectuellement de la feuille à un sou, le sentiment bourgeois n'a rien qui tienne de l'amour. .

Un écrivain du *Constitutionnel* nous le dépeint par des traits que La Bruyère pourrait avouer et même envier, car ils vont plus au fond. La Bruyère en est resté à la forme, triste et repoussante. Sans négliger la forme, qui n'a pas embelli, M. Léon Cladel, le nouveau peintre, va sous la blouse et sous la peau saisir le vice principal du paysan moderne, qui est, dit-il, l'avarice. En cherchant davantage, il trouverait un autre vice, principal aussi, qui est l'envie ; et un autre encore, principal encore, l'orgueil. Mais pour saisir l'orgueil et pour savoir que l'orgueil est vice, il faut une science de l'homme que peut-être le peintre ne possède pas. Voici ce portrait du paysan moderne. M. Duruy a décoré beaucoup de gens de lettres qui n'écriront jamais une pareille page :

« A les voir aller par monts et par vaux, blafards et recroquevillés aujourd'hui comme demain, ayant tous un air de famille, oscillant comme des ivrognes, incertains comme des aveugles, pliant sous le faix d'une honteuse inquiétude, accablés d'une sorte de tristesse qui repousse, sourds aux voix charmantes et grandioses de la nature, ne disant jamais : « Merci, mère ! » à cette terre qu'ils éventrent sans cesse avidement, et qui leur livre

avec tant de générosité les fruits périodiques de ses entrailles, toujours inquiets sous un ciel serein, toujours grimauds en dépit des rires lumineux du soleil, fétides et patibulaires, on les prendrait tantôt pour des crétins perdus en d'obscures songeries, tantôt pour des meurtriers errants, poursuivis, flamme aux reins, par le remords; tels quels, les voilà! Et le chancre qui les corrode se transmet avec le sang, de génération en génération : les corps passent, l'âme reste, le dernier né continue l'aïeul. »

On ne peut nier que cela est vu d'œil d'observateur, et fait, comme disait La Bruyère, « de main d'ouvrier. »

Néanmoins, cela n'est ni tout le paysan, ni tous les paysans. Cette peinture, inclémente comme celle de La Bruyère, est aussi imparfaite. La vérité vraie, il y a deux cents ans, valait mieux que la vérité littéraire, et vaut mieux encore aujourd'hui.

La littérature de nos jours aime les couleurs violentes; et la libre-pensée, dont elle suit volontiers les dictées, n'aime pas l'espèce humaine. Le mépris général des hommes est sensible en tout ce que font nos jeunes écrivains. Ce mépris s'exaspère jusqu'à la haine contre les petits et les pauvres : ils ignorent trop ce que la littérature croit savoir, et ils savent trop ce qu'elle croit ne pas ignorer, pour l'admirer autant qu'elle le voudrait. Balzac, type de la littérature de ville, exécrait les paysans. M. Sardou, si nous nous en rapportons à une pièce où il a prétendu les peindre, ne leur est pas plus favorable. On vient d'entendre M. Cladel. Dans un ordre inférieur, les malpropres journaux imagiers, dont Paris est inondé avec suffrage du gouvernement, nous présentent les paysans comme des modèles accomplis de toutes les perversités abjectes. Ils sont là plus diffamés encore que les cléricaux et les gendarmes. A

la vérité, s'il n'y avait pas les classes variées des *demoiselles Carpeaux*, on ignorerait ce que cet art et cette littérature peuvent honorer.

Mais ce paysan détesté, ce butor, cet avare, ce stupide, ce méchant, cette bête noire du roman et de la caricature, c'est précisément le paysan politique et lettré que M. Duruy montrait comme le chef-d'œuvre des temps nouveaux. L'on ne peut se dissimuler qu'il est tel en bien des endroits, et là surtout où l'esprit moderne a davantage porté ses lumières.

Ce produit est, en effet, nouveau. Ni l'art ni la littérature d'avant 89 ne nous le montrent, et l'art et la littérature avant 89, fréquentaient les champs plus qu'aujourd'hui. Je suis fils, petit-fils, arrière petit-fils de paysans. Ma mère m'a souvent décrit mon village, que j'ai quitté trop tôt. Elle y avait vécu pauvre, car la Révolution avait aussi abaissé et appauvri l'humble toit de ses pères; néanmoins, elle en parlait comme d'un lieu de délices. Chacun y possédait sa maison et son champ. Chacun y vivait de son labeur. Point de mendiants, à peine quelque prolétaires. Les indigents étaient des vieillards connus et honorés qui trouvaient partout la table et le gîte ; les prolétaires, quelques ouvriers qui faisaient leur tour de France et qui, ayant séjourné parce qu'ils étaient honnêtes, s'établissaient et finissaient par bâtir leur maison.

On ne savait pas ce que c'était qu'un ménage irrégulier. Toute fille qui avait fait une faute devenue publique, était obligée de s'en aller et ne reparaissait point. Dans la famille humiliée, il n'était plus question d'elle qu'à voix basse ; les enfants oubliaient son nom. C'était aussi une tache douloureuse quand un membre de la

famille avait paru devant les tribunaux criminels. La voix publique s'élevait contre celui qui ne soutenait pas ses parents, non moins que contre celui qui les déshonorait.

Tous les ans, le mardi gras, se tenaient, sous une forme grotesque, des assises extrêmement redoutées. On promenait par les rues une effigie qu'on appelait *Carnaval.* Elle devait être brûlée, mais avant de la livrer aux flammes, divers accusateurs lui imputaient tous les méfaits qui dans le cours de l'année, avaient scandalisé l'opinion. L'ivrogne, l'avare, le débauché, le poltron, le plaideur injuste, le mauvais fils, la femme de conduite légère (il fallait peu de chose!) recevaient leur compte, où le sel gaulois ne manquait pas; et la huée populaire vengeait plus d'un scandale, dont elle prévenait le retour. Ainsi la justice du village s'exerçait sur le dos de *Carnaval,* véritable bouc d'Israël.

Si cette coutume paraît sauvage, il faut se souvenir que nous avons des journaux. C'était le journalisme local, borné à un numéro par an. Au surplus, la verve des accusateurs était tempérée par la nécessité de gagner l'opinion et de ne pas s'attirer plus de coups de poings qu'ils n'en pourraient porter. Les journaux ne laissent point cette compensation à ceux qu'ils jugent.

Dans mon village, on avait la liberté du coup de poing, et le procureur du roi ne se dérangeait pas pour un œil poché. Mais les coups de couteaux, les nez et les oreilles mangés et les autres accidents devenus coutumiers dans les pugilats des faubourgs et de la banlieue, cela était aussi peu connu que les discours égalitaires humanitaires, communistes et communautaires.

On ne laissait pas d'ailleurs de s'amuser plus posément. Ma mère prenait plaisir à me décrire l'habillement que mon grand-père et ma grand'mère mettaient le dimanche pour aller à la messe. Ils étaient comme les autres, mais ils lui semblaient plus beaux.

Le dimanche donc, on ouvrait la grande armoire, pleine de bon linge en solide et loyale toile. Mon grand-père, qui avait été soldat et qui était charron, tirait de l'armoire son habit bleu à la française, sa veste brodée, sa chemise à dentelles. Il mettait sa culotte courte, de même couleur que l'habit, ses bas blancs chinés, ses souliers à boucles d'argent. Il se passait au cou une ample cravate blanche, nouée en rosette; il plantait sur sa fière tête un chapeau tricorne orné d'une ganse et d'une cocarde.

Le voilà prêt. Ma grand'mère lui prenait le bras. Elle avait deux jupes, l'une droguet sur droguet, l'autre de couleur et d'étoffe différentes; un tablier de soie gorge de pigeon, des bas bleus à coins d'or, des souliers noirs à talons jaunes. Son caraco blanc était brodé de fleurs de soie. Son bonnet rond, à la mode du village, avec de larges dentelles, valait 300 francs, et sa croix d'or attachée par un velours, avait le bon poids qui convenait à l'épouse d'un vaillant maître charron. Ainsi étaient habillés, le dimanche, deux paysans de la Beauce, entre 1805 et 1810. « Et il n'y avait personne pour leur mar-« cher sur le pied! »

Sans doute, en semaine, dans l'atelier, les manches retroussées, la cognée en main, la sueur aux épaules, le menton hérissé d'un poil de huit jours, le maître charron avait moins l'air du roi de la terre, et sa robuste femme, *épanouissant* le fumier dans son champ,

ressemblait moins à une bergère de Greuze. Il faut faire du pain, et c'est dur ! Il en faut faire beaucoup pour en manger un peu, pour en donner à six enfants de bon appétit, pour n'en pas refuser aux pauvres, pour nourrir l'État, pour en réserver quelques miettes à la vieillesse qui accourt.

On faisait donc du pain. On le faisait donc à la sueur de son front, suivant la loi de la chute ; on le faisait avec résignation, avec calme et avec espérance, suivant la loi de la Rédemption. On n'enviait pas, on ne haïssait pas. On ne se croyait ni esclave, ni maudit. On avait son dimanche, sa place à l'église, et même dans le monde ; on comptait sur sa place dans le ciel. On voyait avec joie grandir de beaux enfants, qui seraient des hommes forts et des fils affectueux. Enfin l'on vivait avec bonheur et l'on mourait en paix. Après une vie de bonne fatigue, laissant une bonne mémoire, l'on s'en allait dormir du bon sommeil entre les siens, à l'ombre des murs où l'on avait si longtemps, d'un cœur tranquille, chanté : « *Je crois à la résurrection de la chair et à la vie éternelle !* »

La Bruyère a décrit le paysan de la semaine, il n'a pas vu le paysan du dimanche. S'il avait vu le paysan du dimanche, et s'il l'avait questionné, il aurait pu le trouver plus sage, plus fort et plus savant que lui. Et quant à M. Duruy, s'il veut causer avec *son* paysan, le paysan de la fabrique de 89, qu'il le prenne aux champs, qu'il le prenne au cabaret (en son langage, il dit à la *turne*), qu'il le prenne autour de la boîte du scrutin : fût-il de ceux qui savent lire et écrire leur bulletin de vote, il risque fort de rencontrer l'homme de M. Léon

Cladel, ou pire, et nous doutons fort qu'il en soit charmé.

Cependant le paysan du dimanche, très-visible encore dans la semaine, si l'on veut essuyer sa sueur, cet homme simple, courageux, probe, généreux dans sa pauvreté, cet humble chrétien d'autrefois n'a pas disparu. Il connaît l'Église, et l'Église le connaît ; les enfants de l'Église l'aiment et l'honorent, et saluent en lui la solidité de la patrie. Manipulé en tous sens par le mensonge, empoisonné de cabarets et de journaux, troublé de mille scandales, tenté de toutes les convoitises, accablé d'impôts, il reste encore ferme dans son bon sens et dans sa foi, et fournit presque seul à peu près tout ce qui nous reste de droit, de dévoué et de pur.

Pareil à cette terre d'où sa sueur fait sortir le blé et le vin, il produit de sa sève généreuse la plus fière armée et le plus nombreux et ferme clergé qui soit dans le monde. Nos soldats, nos prêtres, nos frères enseignants, nos religieuses, couronne incomparable, sont les fruits et les fleurs salutaires de cette race où le sang du Christ est entré si profondément. Le sang du Christ la pénètre, il la garde, il y produit ce miracle, et la boue des villes, politique et littéraire, semble encore ne l'inonder que pour y faire germer des églises et des saints.

NABUCHODONOSOR.

16 novembre 1869.

Le roi Nabuchodonosor, des terrasses de son palais, regardait sa ville, et son cœur s'enfla. « Il commença « de dire : N'est-ce pas là cette grande Babylone dont « j'ai fait le siége de mon royaume, que j'ai bâtie dans « la grandeur de ma puissance et dans l'éclat de ma « gloire ? »

Si Babylone ressemblait au Paris de M. Haussmann, on serait tenté d'excuser l'orgueil et la confiance du roi Nabuchodonosor. Comme nous l'avons lu en quelque endroit, Paris est « un poème épique écrit par M. Scribe. » Mais le style de M. Scribe ne déplaît pas aux rois.

Style à part, le poème est grand, taillé dans de belles proportions, plein d'épisodes animés. On y voit remuer un peuple bruyant, folâtre et nombreux, très-capable de renverser des montagnes, mais distribué si sagement qu'il ne peut guère, dans ses plus vifs mouvements, casser que des vitres.

Point de ville mieux aérée ! Les colonnes d'air et les colonnes de cavalerie peuvent la traverser en tous sens. Il n'y a plus de ces bouges où les gaz de la sédition se concentraient jadis et faisaient, à propos de rien, des

explosions terribles. En 1830, on y mit le feu avec une protestation de journalistes ; en 1848, avec un choc de verres de cabaret. Ce n'est plus cela !

La liberté habite les ruelles sombres, et de préférence, les culs-de-sac. On s'est longtemps trompé sur la liberté. Ce n'est pas un aigle, ni un lion, ni aucune autre superbe bête ; ce n'est pas « une forte femme aux puis- « santes mamelles. » C'est un lapin. Un lapin à qui tout le monde donne la chasse, et qui a besoin de beaucoup de terriers.

Nous visitions hier la rue et le quartier Mouffetard. C'était jadis un terrier ou plutôt un guêpier de cent mille hommes, où l'on n'arrivait que par des thermopyles. Cela tournait, cela grimpait, cela se barricadait imprenablement en une heure ; et par des millions de fenêtres, par un temps d'orage, il pleuvait des millions de pavés.

Qu'est-ce que cela faisait aux habitants de ces lieux, de jeter sur l'assaillant des commodes vides, des marmites vides ; de décarreler leurs chambres, de détuiler leurs toits, de renverser jusqu'à leurs cheminées ? Le propriétaire payait. Le peuple ne pouvait prendre un plaisir plus vif ni qui lui coûtât moins.

Mais aujourd'hui, quelle régénération ! Tout le quartier Mouffetard est aéré. La colonne d'air passe partout, l'autre colonne peut toujours passer. Colonne d'air et colonne de cavalerie, sœurs salubres et pacifiques ! Plus de ruelles, plus de culs-de-sac, plus de bouges où se puisse former l'hydrogène révolutionnaire !

La rue Mouffetard existe encore, mais à titre de monument historique. Elle a été rognée. Aux deux bouts, deux places d'armes, deux ventilateurs, pour dissiper

tout miasme mauvais et prévenir toute explosion. Cela était prédit, et M. Haussmann a rempli la menace du prophète : *Et mittam in Babylonem ventilatores, et ventilabunt eam, et demolientur terram ejus.*

Au moment où l'auteur de la *Curée*, le rude poète de la révolution de Juillet, révélateur de la rue Mouffetard, s'enchâssait dans l'Académie, en ce même moment, la rue Mouffetard était enchâssée dans la civilisation. M. Haussmann l'enfermait de deux rues-boulevards, l'une qui la domine, l'autre creusée à ses pieds... *Demolientur terram ejus.*

Dans l'ancien quartier Mouffetard, d'un côté de la rue à l'autre on se parlait des fenêtres, on pouvait presque se donner la main. Gare là-dessous ! Mais d'un côté à l'autre de ces larges chaussées nouvelles, qui peut s'entendre ? Et puis on ne jette pas par la fenêtre des meubles de palissandre et d'acajou ; et puis ceux qui ont du palissandre et de l'acajou n'ont pas le bras assez vigoureux pour lancer de tels projectiles.

Et comme il n'y a plus de rue Mouffetard, il n'y a plus de rue Saint-Martin, ni de rue des Bourdonnais, ni de rue de la Mortellerie, ni de faubourg Saint-Antoine. Partout de l'air, partout des ventilateurs ! Les quais sont larges et réguliers, les têtes de pont sont munies. Il y a ce qu'il faut, partout où il faut.

Nabuchodonosor a donc sujet de se tenir en joie et de regarder sans alarmes sa grande Babylone, qu'il a bâtie dans l'éclat de sa gloire, et où il a établi le siége de son empire. Cependant il s'inquiète. Il a fait un mauvais rêve, et il consulte les devins de la Chaldée. Nabuchodonosor, c'est, si l'on veut, M. de Villemessant.

Ses devins, — toutes sortes d'hommes poilus, le ras-

surent. Ils lui disent : Nous sommes les plus sages, nous avons pris des précautions parfaites, et Babylone est en grande sûreté ! Mais Nabuchonosor ne se rassure pas. Ses devins lui semblent plus poilus à mesure qu'ils parlent, et lui-même il croit voir pousser son poil énormément.

Or, Daniel dit au roi Nabuchodonosor : « Voici l'inter-« prétation de la sentence qui a été prononcée contre le « roi, mon seigneur :

« Vous serez chassé de la compagnie des hommes, et « vous habiterez avec les animaux et les bêtes sauvages : « vous mangerez du foin comme un bœuf ; vous serez « trempé de la rosée du ciel ; sept ans s'écouleront sur « vous jusqu'à ce que vous reconnaissiez que le Très-« Haut tient sous sa domination les royaumes des « hommes et qu'il les donne à qui lui plaît.

« C'est pourquoi suivez, ô roi ! le conseil que je vous « donne : rachetez vos péchés par des aumônes, et vos « iniquités par des œuvres de miséricorde envers les « pauvres : peut-être que le Seigneur vous pardonnera « vos offenses. »

Il est écrit que toutes ces choses arrivèrent au roi Nabuchodonosor, et qu'il fut pardonné. Nous croyons qu'elles arriveront aux successeurs qu'il a de notre temps, malgré leurs précautions très-savantes pour que ces choses n'arrivent pas.

Comment elles arriveront, et s'ils seront ensuite pardonnés, c'est ce que nous ignorons. Mais ce qui est certain, c'est que leurs nuits sont troublées et qu'ils font des rêves prophétiques. Nous les exhortons à méditer les avertissements de Daniel.

La liberté est bonne, mais elle a besoin d'être purifiée. On ne la purifie pas par la pioche ni par la poudre; on ne la purifie que par le baptême. Roi, faites cette œuvre de charité pour le pauvre : donnez-lui le baptême qui lui donne Dieu. Alors, *forsitan ignoscet delictis vestris*, peut-être qu'il oubliera vos très grands péchés.

A PROPOS DE L'AVERTISSEMENT

DE Mgr DUPANLOUP.

En partant pour le concile, Mgr Dupanloup lança contre M. Veuillot une pièce qu'il lui plut de qualifier du titre canonique d'*avertissement*. Dans la forme et dans le fond, c'était un acte purement laïque qui rappelait l'ancien pamplet intitulé : l'*Univers jugé par lui-même*, jadis écrit sous ses yeux et retiré par l'ecclésiastique qui en avait accepté la responsabilité. Les citations qui couvraient cette nouvelle machine ne se justifiaient pas mieux, le style était encore plus étrange. Une publicité immense lui fut donnée, mais l'effet n'en parut pas favorable au prélat. La mesure en tous sens était trop dépassée. Je reproduis les courts articles que j'écrivis à cette occasion; ils font apprécier suffisamment un travail qui restera une rareté dans l'histoire des polémiques.

J'ai moi-même imprimé deux fois *in extenso* l'avertissement de Mgr Dupanloup [1]; ni la première fois ni la seconde je n'ai trouvé nécessaire d'y joindre la moindre rectification. Une troisième édition serait superflue. C'est à mon adversaire de voir si ce morceau doit figurer dans ses œuvres complètes. J'ai laissé intacts les articles qu'il a prétendu citer.

I

24 novembre 1869.

Encore que la nouvelle pièce de Mgr l'évêque d'Orléans soit longue, nous ne pressentons aucune néces-

[1] *Univers*, 25 nov. 1868. *Appendice* de *Rome pendant le Concile*.

sité d'y répondre longuement. Cette querelle particulière sera vidée en peu de mots. Nous dirons le moins possible, ne voulant pas risquer de prendre tous les avantages que nous fait un adversaire irrité.

Sur l'acte pastoral de l'autre jour (les *Observations*) [1], nous ne voulions pas être assez libre, sur l'acte personnel d'aujourd'hui, nous ne voulons pas l'être trop. Mgr Dupanloup peut avoir le goût de s'escrimer en académicien et même en journaliste ; nous baissons la pointe, et nous laissons passer l'évêque. Tous les coups dont il pourra nous atteindre, nous affligeront moins que la fantaisie de ce déguisement.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous avons le chagrin de voir Mgr l'évêque d'Orléans sous cet aspect et dans cette armure. Sa passion contre l'*Univers* est ancienne. Elle lui a inspiré de nombreuses entreprises, sans compter celles qui nous sont restées inconnues. La plus signalée fut le fameux pamphlet anonyme intitulé : l'*Univers jugé par lui-même*, dont M. l'abbé Cognat prit la responsabilité devant la justice. M. l'abbé Cognat termina le procès en retirant son livre, déjà publiquement blâmé et réprouvé par vingt-cinq évêques. Il ne l'a point réimprimé et ne le réimprimera pas.

Sans doute ce serait un grand argument contre nous que cette persistante hostilité d'un personnage si haut placé dans l'Église, souvent loué, même à Rome, pour des travaux dont personne n'a méconnu l'abondance et la sonorité. Mais il faut considérer autre chose. Depuis vingt-cinq ans, soumis à la surveillance et aux interprétations inclémentes de Mgr Dupanloup, à ses dénon-

[1] Voir le volume suivant, *Introduction*.

ciations perpétuelles, à ses entreprises d'une énergie et d'une adresse singulières, l'*Univers* n'a pas cessé d'être lu avec le même soin par les juges les plus vigilants, les plus perspicaces et les plus délicats en matière de doctrine et de foi qu'il y ait en France et dans l'Église.

Cependant il n'a cessé de croître, jusqu'au jour de sa suppression sans jugement. Et, lorsqu'après une séquestration de sept années, il a été rétabli, moins de trois années lui ont suffi pour reconquérir la situation prospère où il était parvenu quand on le supprima. Toutes les accusations de Mgr l'évêque d'Orléans croulent devant ce fait, absolument inexplicable si nous nous étions donné les torts anciens et nouveaux que l'*Avertissement* nous attribue.

Il est à remarquer que, durant cette période de vingt-cinq ans, Mgr Dupanloup a patronné, dirigé, rédigé même différents journaux qui ont peu duré. Il a eu dans la main l'*Union catholique*, l'*Alliance*, l'*Ami de la religion*. Il a maintenant son *Français*, dont le tempérament ne paraît pas plus robuste. Sauf le *Correspondant*, rien n'a réussi, et le *Correspondant* lui-même est loin de jeter l'éclat que les noms de ses principaux rédacteurs permettaient d'espérer. Tout cela est pénétré d'un esprit que les lecteurs catholiques n'acceptent pas.

Nous pensons pouvoir nous arrêter ici. Dans le cas où il semblerait utile de relever quelques citations, pour donner une idée générale du procédé, ce travail sera fait en un jour, non pas complétement, mais d'une manière suffisante. Le *Français* nous obligerait s'il voulait bien nous dire quelles citations il préfère que l'on vérifie. Nous n'avons pas sans doute à démontrer que le

rédacteur en chef de l'*Univers* n'aspire nullement à mener toutes les choses de l'Église et du monde, qu'il n'est nullement la cause de tout ce qui s'écrit sur la religion dans les autres journaux, qu'il n'est pas tenu de répondre pour tous les écrivains dont il a cité une parole, etc.

Il serait également superflu et pénible de s'arrêter à certains mots qui ne devraient jamais se trouver sous la plume d'un évêque, ni même dans le vocabulaire d'un académicien. Nous espérons qu'il n'y a rien de *vil* dans nos polémiques, parce que nous ne sentons rien de *venimeux* dans nos cœurs. C'est une triste merveille de l'esprit humain que de telles expressions se puissent rencontrer au cours d'un travail dont le but est d'exhorter à la modération, de donner à une philippique la tournure épistolaire, de terminer des malédictions par la signature de l'homélie.

Ceux qui savent où Mgr l'évêque d'Orléans a pris l'*accusator fratrum* qu'il nous applique au commencement, dans le milieu et à la fin de sa lettre, en trouveront sans doute l'usage un peu forcé. Cet *accusator fratrum nostrorum* (*Apoc.*, XII, 10), c'est le diable ; il accuse nuit et jour les saints de Dieu, et il est enfin jeté dehors. Ce serait beaucoup de rigueur contre un pauvre journaliste, coupable seulement, d'avoir souhaité le définition de l'infaillibilité à l'encontre de ses frères du *Correspondant*.

Un dernier mot. Si nous considérons la part que le Prélat semble avoir prise aux délibérations secrètes qui surviennent de partout, nous pouvons à bon droit considérer cette expédition comme une diversion aux lumières qui se font sur sa théorie de l'infaillibilité.

Mais la diversion qui a déjà l'inconvénient de n'être pas juste, a encore le malheur de venir tard.

P. S. Nous avions achevé d'écrire ce qui précède, lorsqu'une épreuve de l'*Avertissement* nous a été remise. Elle était accompagnée de la lettre suivante :

« Paris, le 22 novembre 1869.

« Monsieur,

« Permettez qu'au moment de mon départ pour Rome, j'aie l'honneur de vous adresser l'Avertissement ci-joint. Mon excuse auprès de vous, c'est que les choses en étaient venues à ce point, qu'elles ne se pouvaient plus souffrir; et certes à donner de tels avertissements il n'y a qu'une satisfaction, celle de combattre pour la vérité et pour la justice.

« Il va sans dire que rien ne vous empêche de discuter cet écrit. Je préfère même cela à toutes les attaques détournées.

« Votre très-humble serviteur,

« † F..., *Ev. d'Orléans.* »

Le messager de Mgr l'évêque d'Orléans n'est pas arrivé en temps opportun ; mais enfin la commission a été faite. Quant à la permission de discuter l'écrit, elle était de droit, et nous l'avons prise dans les limites fixées par nous-même. Nous ne croyons pas que ce soit nous que l'on puisse accuser d'attaques détournées.

II

26 novembre 1869.

En rédigeant la note dont nous avons accompagné la reproduction du dernier écrit de Mgr l'évêque d'Orléans, nous étions surtout préoccupé d'abréger. Il nous semblait que les mêmes choses dites dans les mêmes termes par un polémiste ordinaire n'auraient exigé aucune ré-

ponse, et que nous avions à nous défendre contre la signature de l'acte beaucoup plus que contre les accusations qu'il contient.

A quoi bon, en effet, nous justifier sur des jovialités fort innocentes, dont l'équivalent au moins se trouve dans tous les journaux, sans en excepter ceux que favorise et préconise Mgr l'évêque d'Orléans[1]? Son petit *Français* lui-même est assez mondain; — son *Correspondant*, qu'on ne saurait accuser de légèreté, se donne de grandes latitudes en esthétique et en histoire comme en religion. Il ne laisse pas non plus de se faire l'*accusator fratrum*. Son collaborateur, M. Topin, impute aux Jésuites des méfaits un peu plus graves que ceux dont l'*Univers* a jamais chargé les catholiques libéraux.

Du reste, ce dernier tort est également celui de Mgr Dupanloup. Lui-même accuse avec assez d'allégresse.

Dans ses *Observations*, il ne ménage pas les Papes, *accusator Patrum*. Dans sa lettre à M. Louis Veuillot, il traite les rédacteurs de l'*Univers* de *calomniateurs vils* et *venimeux*, qui se servent de la plume comme d'un couteau. Assurément l'*Univers* n'a jamais qualifié de la sorte aucun rédacteur du *Français* ni du *Correspondant*.

Un grand nombre de journaux publient et célèbrent l'*Avertissement*, la plupart profitent de l'occasion pour s'émerveiller de l'obstination des catholiques à lire l'*Univers*, une feuille si peu décente et si rebelle aux bons exemples que tout le reste de la presse ne cesse de lui donner.

Cet empressement, prévu de notre accusateur lui-

[1] L'avertissement nous reproche beaucoup l'indécence d'un article traduit de la *Civilta catholica*, revue publié à Rome par les PP. Jésuites.

même, ne nous inspire aucune envie d'ajouter le moindre mot à la défense sommaire que nous avons présentée. Adopté par M. Garcin, de *la France*, par M. Beslay, du *Français*, par M. Janicot, par M. de la Bédollière et par M. Sauvestre, l'écrit de Mgr l'évêque d'Orléans devient, à nos yeux, quelque chose comme une œuvre propre de ces publicistes, et il prend ainsi tout juste l'importance que nous avons coutume d'attribuer à tout ce qu'ils veulent bien dire de nous.

Nous ajouterons cependant une observation. On nous demande pourquoi Mgr Dupanloup a intitulé son écrit : *Avertissement*, et pourquoi il y a mis sa signature épiscopale : *Félix, évêque d'Orléans*, lorsqu'il n'y avait régulièrement place au bas de ce morceau que pour son nom de famille et, peut-être, sa qualité d'académicien?

On soupçonne là quelque combinaison pour prendre pied sur la presse, et il se peut qu'il en soit ainsi. A tout hasard donc, nous devons dire que nous ne recevons pas l'*avertissement*. Mgr Dupanloup peut intituler comme bon lui semble ce qu'il trouve bon d'écrire; nous lui contestons le droit de nous donner un avertissement proprement dit. Encore qu'il nous convienne de ne point oublier sa dignité d'évêque, il n'est ici qu'un simple particulier; il ne fait qu'un acte personnel qui relève entièrement des lois ordinaires, et que nous pourrions parfaitement déférer aux tribunaux s'il nous plaisait de nous en croire lésé; de même nous leur avons jadis déféré l'acte analogue de M. l'abbé Cognat, après avoir inutilement invité celui-ci à un arbitrage sur la valeur de ses citations.

Il est du droit de Mgr l'évêque d'Orléans de condamner, *dans son diocèse et pour son diocèse*, tout écrit qu'il

juge contraire au dogme et à la morale; la sentence alors n'est réformable qu'au tribunal du Pape ou du Concile régulièrement constitué. S'il nous avait condamné, ou sa sentence nous eût paru juste, et nous l'aurions subie, ou elle nous eût paru excessive, et nous en aurions appelé.

Mais nous « avertir » épiscopalement pour des griefs de droit commun, tels que ceux qu'il nous impute avec tant de paroles peu mesurées, pour des polémiques où il ne peut prétendre que la foi soit atteinte; nous avertir publiquement, comme des hérétiques et des pécheurs publics, parce que, selon lui, nous n'avons pas assez respecté la mémoire ou les opinions de ses amis, c'est une usurpation que nous contesterions même à l'évêque ordinaire et qui ne s'appuie sur rien. Tout simplement, Mgr Dupanloup, s'il s'est proposé autre chose que d'imiter un titre de Bossuet, tend à se constituer juge là où il n'est que partie. Nous croyons ne manquer à aucun devoir en récusant absolument cette prétention par trop libérale et extraordinaire.

Nous ne voulons pas de toutes les libertés que le libéralisme nous propose; mais quant à celles que la sainte Église nous garantit, nous y tenons fort, même lorsqu'il nous plaît de n'en pas user.

III

Même date [1].

La pièce de Mgr d'Orléans contre M. Louis Veuillot obtient dans la presse le succès qui lui était dû. Elle est largement citée et très-louée.

[1] Cet article est de M. Eugène Veuillot.

Plusieurs journaux l'ont donnée en entier, ce sont : le *Français*, et la *Gazette de France*, lesquels en ont eu la primeur ; le *Monde*, qui devait le faire, y étant attaqué ; l'*Union*, qui y voit un document et s'abstient de le juger ; la *Presse*, qui y cherche sans doute un moyen d'intéresser ses lecteurs.

Deux de ces journaux : l'*Union* et la *Presse*, reproduisent la courte réponse de M. Louis Veuillot.

Le *Français* et la *Gazette de France* se taisent sur cette réponse. Ils ont donné dix colonnes à l'attaque, ils hésitent à donner moins d'une colonne à la défense. Il nous semble que ce procédé n'est pas absolument conforme aux lois de l'honnêteté.

Les journaux révolutionnaires et les journaux officieux donnent des extraits plus ou moins longs de la réponse de M. Louis Veuillet. Par exemple, ils n'y joignent pas d'éloges. Mgr Dupanloup seul leur a plu.

Le *National* puise avec volupté dans la pièce une multitude d'épithètes sonores et plus que sonores. On prend son bien où on le trouve.

Le *Temps*, trouvant utile de prendre à la lettre une parole de Mgr l'évêque d'Orléans, prétend que le rédacteur en chef de l'*Univers* a été autrefois *partisan décidé du libéralisme*. Le rédacteur en chef de l'*Univers* n'a jamais été que catholique. Il a reconnu le gouvernement parlementaire, la République et l'Empire dans la mesure où les ont reconnus tous les hommes d'ordre. Mgr Dupanloup en a fait autant, et ces divers gouvernements lui ont tous été plus bienveillants qu'à l'*Univers*.

Le rédacteur en chef du *Temps*, M. Nefftzer, qui voudrait nous croire césariens, ne devrait pas oublier qu'il a été autorisé à faire son journal avec démission en

blanc (ce qui n'était pas fier) à une époque où le gouvernement fermait la presse à M. Louis Veuillot.

Quant au césarisme, ceux qui le servent à propos du Concile ne sont pas dans nos rangs. César a des journaux. Si le *Temps* veut prendre la peine de les parcourir, il verra que Mgr Dupanloup a parlé selon leurs vœux. Soyons justes, et sachons laisser à César les amis de César.

Le *Siècle* ne doute pas que cet *Avertissement*, écrit *avec indignation et éloquence*, ne produise « une très-vive im-« pression sur les personnes qui s'intéressent aux déci-« sions du futur Concile. »

Le *Siècle* a, cette fois, vu juste ; l'impression est vraiment vive. Au risque de le chagriner, nous ajouterons que cette impression vive se traduit très-généralement d'une manière qui ne nous déplaît point.

IV

27 novembre 1869.

Suivant leur affectueuse coutume, nos lecteurs veulent bien nous marquer leur sympathie. Ils comprendront quel sentiment nous empêche de publier ces lettres qui nous font tant d'honneur. Qu'ils nous permettent de leur adresser ici un remercîment général.

Nous ne bornons l'expression de notre reconnaissance que pour être davantage à notre cher service. Lorsque ces lignes hâtées leur parviendront, nous serons sur le chemin de Rome. Nous voulons arriver avant le 8 décembre, pour contempler et retracer autant que pos-

sible, dès la veille, ce jour qui sera si grand dans l'histoire de Rome et dans l'histoire du monde.

Quant à l'objet des lettres, nous en parlerons peu. Elles nous rendraient courage si nous nous sentions faiblir ; elles nous consoleraient bien amplement si nous étions attristé. Mais en vérité nous regardons ce bruit comme une chose de rien. Ainsi le vent s'épuise contre une maison bien bâtie, et qui a subi de plus redoutables assauts. Nous croyons que le poids des attaques paraît à tout le monde comme à nous, bien moindre que leur ampleur. Cet incident n'est que désagréable. Dans la vie, il ne faut pas compter avec les désagréments dont il ne reste rien.

Nous avons cette fortune, nous oserions dire cette gloire, que nous nous adressons aux esprits les plus capables de juger en fait et en droit tout ce qu'ils lisent. Depuis environ deux mois, la rédaction de l'*Univers* est presque entièrement faite par ses abonnés. Nous croyons que peu de journaux pourraient offrir à l'attention publique un semblable personnel de rédacteurs volontaires et une telle suite de travaux sérieux.

Quel journal purement politique se risquerait à cette intervention de ses propres lecteurs, en recevrait de tels témoignages d'affection et de tels secours, s'en trouverait aussi bien? Fortes études, élévation de l'esprit et de l'âme, dialectique vigoureuse, ferme et correct langage, tout se trouve réuni dans ces communications si supérieures, sous tous les rapports, à ce que font la plupart des hommes du métier. Nulle part la presse ne reçoit un pareil honneur et ne le fait aux idées.

Cela nous est envoyé par des hommes dont la vie

pleine de lumière et de bienfaits s'écoule ignorée dans quelque cure de campagne. Plusieurs ne nous disent pas même leur nom. Mais nous avons leur pensée, et nous savons ce que vaut leur suffrage.

Et ce sont ces hommes qui consentiraient à nous assister, si notre œuvre était, comme on la veut dépeindre, une entreprise d'ignorance, de scandale et d'iniquités envers « les plus illustres enfants de l'Eglise! »

Et comment l'*accusator fratrum* aurait-il tant et de tels frères? Un autre texte nous va mieux : *Frater qui adjuvatur a fratre quasi civitas firma.*

Quelques-uns de nos amis cependant, nous plaignent d'avoir à subir de tels excès. Ils louent notre constance. La vérité est que nous ne voyons pas de sort plus heureux que le nôtre et plus tranquille. La tranquillité, quant à ces choses, est en nous et autour de nous. Il existe une vaste zone de calme profond entre nous et ces orages qu'on entend gronder de loin.

Trente années de lutte dans l'Église et pour l'Église font une cuirasse que nul trait ennemi ne peut plus entamer, même lorsque, par une méprise explicable ou non, le trait vient d'où il ne devrait pas venir. Ce n'est pas le combat, c'est la brigue et l'esprit des négoces et des affaires qui font naître les inquiétudes, les colères et tout ce qui trouble le cœur. Il n'y a pas de joie comparable à celle de l'humble soldat qui se sent le défenseur obéissant de la vérité; pas de sécurité comparable à celle de l'homme qui veut rester dans la justice, et qui ne définit pas lui-même et lui seul cette justice dans laquelle il veut se mouvoir et mourir.

Voilà l'inébranlable paix, l'inébranlable indulgence personnelle pour toute erreur, l'inébranlable force,

Combattre et ne point douter, et ne point craindre et ne point haïr! Ne porter d'autre fardeau que ses armes! Sentir que le monde est fait pour apprendre le *Credo* des Apôtres, et qu'il n'y a pas assez d'eau dans la mer, ni assez de folie dans l'homme, pour étouffer les lumières que jette cette lèvre débile qui dit : *Je crois.*

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE

DU TROISIÈME VOLUME

Pages.

Le mariage civil..... 1
Un maître d'école président de République..... 20
Les ouvriers libres-penseurs..... 25
L'Empereur fume trop. — Le tabac et les idoles..... 30
Querelle de savants..... 36
Le propos scandaleux du Prince impérial..... 38
La révolution en Espagne..... 44
A propos de la révolution espagnole..... 48
La reine Isabelle et le démocrate Pelletan..... 52
M. Pelletan et la reine d'Espagne..... 55
Affaires d'Espagne. — Intervention de M. Hugo..... 60
Don Carlos d'Espagne..... 67
Il faut détruire la révolution..... 77
Affaires d'Espagne. — L'excellent Romero Ortiz veut que les évêques lui prêtent serment..... 87
Le problème de la *Gazette de France*. — Question espagnole. — Caractère du tiers-parti. — Absolutisme et despotisme..... 3
La bataille de Mentana, tableau de M. Lafon..... 101
L'excommunication..... 113
Serviteur et sujet..... 119
Lettres à M. de Villemessant..... 122
Comment se faisait *la Lanterne* de Rochefort, et comment Rochefort fut défait..... 128
Le livre de Mgr Maret..... 136
La mort de l'Église gallicane. — M. Lemoinne assiste Mgr Maret. — Pourquoi l'Église gallicane est morte. — Pourquoi elle devait mourir..... 153

M. Goumy, professeur de rhétorique, sur le mot *impeccable*.. 164
Lettre du P. Hyacinthe..... 169
Annonce d'un coup d'État..... 175
A propos de la mort de M. Havin. — La miséricorde de Dieu. — L'enfant prodigue. — L'absoute des libres-penseurs..... 177
Mort de Bérryer. — Mort de Rossini et de Rothschild..... 189
Berryer mourant..... 194
Erreur des journaux légitimistes. — Nous suivons nos principes et non nos rancunes..... 212
Les *Caprices de Marianne*..... 221
Un juif chez l'Impératrice. — Ce qui a été dit à la Samaritaine..... 224
Mère Saint-Jérôme..... 233
Du fouet pédagogique..... 237
Réclamation de M. Sauvestre..... 250
Intermède : *Les Sauvestriques*..... 251
Un M. Olivier. — Ben-Johnson. — Saint Augustin.... 269
Ausone. — M. Sauvestre..... 274
Le profond Goumy. — Le doux Olivier. — L'âpre Guéroult. — La plaintive *Union de l'Ouest*..... 278
La statue de Voltaire..... 286
M. A. Nettement et une malle. — Histoire fameuse d'un frère fileur. — Une entrevue avec la police impériale... 288
Mémoire pour l'*Univers*, contenant l'histoire abrégée de ce journal..... 303
Une magnanimité de la *Gazette*..... 318
La regrettable potence. — On parle d'un élève des Frères pendu par les pieds. — Exemples et analogie..... 320
Cinquantaine sacerdotale de Pie IX..... 324
La mort de Lamartine..... 327
Mme la comtesse de Gontaut-Biron..... 331
M. Deschanel..... 335
Talleyrand jugé par Sainte-Beuve. — Pourquoi Talleyrand est anathème..... 338
Candidature de M. Veuillot. — Il en fait présent..... 346
Banquet fraternel de la libre-pensée..... 360
La Société devant le Concile, par M. l'abbé Martinet..... 372

M. Villemot mécontent du Pape..... 378
M. l'abbé Rigaud, missionnaire et martyr..... 384
Les noces d'or de Pie IX..... 388
Comment le Pape est le fils de Dieu..... 397
Le progrès de la France. — Où il va..... 402
Les élections :
Programme des catholiques..... 406
Le suffrage universel exclut d'abord le peuple..... 409
Opinion d'un catholique de bureau. — Théologie de la liberté..... 416
On donne des explications au *Siècle* et lui propose un traité de paix..... 422
Dieu ? Qué qu'c'est qu'ça ?..... 428
La veille des élections..... 431
Elections de Paris..... 433
Les augures et les poulets de Paris..... 434
Le singe qui a dérobé un rasoir..... 438
Les oracles de M. Clément Duvernois, futur ministre.. 443
Ferry le pur..... 449
Sur la dîme. — M. Fereire, gros décimateur..... 452
M. Ferry ou M. Cochin..... 458
Echec de M. Cochin. — Victoire de M. Ferry. — Note sur un écrit de M. de Falloux..... 460
M. Michelet sur le trépied..... 463
Le P. Hyacinthe à Rome..... 465
L'émeute. — Rochefort ou du plomb !..... 471
Le jeune Persigny aussi vieux que les autres. — Il n'y a plus de jeunes qu'éreintés..... 475
Un programme impérial..... 480
Instruction de Mgr Plantier sur les Conciles..... 485
Le Congrès de la Paix. — Le P. Hyacinthe s'annonce..... 496
Sur le martyre des évêques polonais. — Mgr Lubiensky... 503
Radoubage de la constitution..... 515
Mgr du Cosquer, archevêque de Port-au-Prince en Haïti... 520
M. Bourbeau, ministre de l'instruction publique. — L'Université, machine à dénationaliser. — L'Université, qui mourait sous M. Duruy, continue de mourir sous M. Bourbeau. — Qu'il est bien temps qu'elle meure..... 526
Le Tiers-Parti..... 532
Le parti catholique est un grand seigneur..... 537

Où va l'omnibus ? Qu'y a-t-il dedans ? — La liberté est catholique ou n'est pas 541
L'amnistie 550
L'Eglise et l'Etat 557
Des égards dus au génie. — Les sots éternels 561
Ebriété sibylline 565
M. de la Bédollière, pour faire suite à M. Sauvestre. — Histoire curieuse et intéressante 568
Les demoiselles Carpeaux 597
Commencement de la fin 605
Maladie de l'Empereur. — Le Prince cousin 610
M. Guéroult espère 615
M. Hugo amnistié. — L'Empereur et M. Hugo dans la balance. 620
Service public de la charité 624
Le livre de Mgr Maret 632
M. Hugo amnistié des *Châtiments* 637
Le P. Hyacinthe s'en va :
M. Loyson paraît 639
Le P. Hyacinthe est parti 640
Les feuilles de Pantin 647
Souscription pour le Concile 651
Sainte-Beuve 653
Funérailles de Sainte-Beuve. — Ça manquait de musique 658
Funérailles de Mgr Amanton 663
M. Leconte de Lisle 665
Littérature de M. Leconte de Lisle 673
Sur un fait personnel 682
Emeute manquée. — Annonce de l'émeute future qui ne manquera pas 688
Le paysan 694
Nabuchodonosor 702
A propos de l'avertissement de Mgr Dupanloup 707

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

ANGERS, IMP. P. LACHESE, BELLEUVRE ET DOLBEAU.

402461
Veuillot, Louis François
Mélanges religieux, historiques,
politiques et littéraires.
Series 3. Vol.3
LF
V594me

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED